ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remenbrer des ancessurs
Les diz et les faiz et les murs.
WACE.

3e ANNÉE — 1874

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

(F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE)

67, RUE RICHELIEU

Reprinted with the permission of Librairie Honoré Champion Éditeur

JOHNSON REPRINT CORPORATION KRAUS REPRINT CORPORATION

First reprinting, 1966
Printed in the United States of America

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

PHONÉTIQUE COMPARÉE.

Rien ne contribuerait plus, suivant moi, aux progrès des études linguistiques que de poursuivre séparément chacune des deux directions dans lesquelles elles s'étendent, d'examiner à part, si l'on peut s'exprimer ainsi, la coupe verticale et la coupe horizontale de la langue.

D'un côté il s'agit d'embrasser et de présenter, dans l'ensemble de ses phénomènes, un dialecte bien déterminé, autant que possible celui d'un seul endroit; d'autre part, de poursuivre un phénomène isolé dans ses conditions variées à travers tous les dialectes, d'en établir la base physiologique et d'en déterminer le domaine géographique. Je veux essayer de résoudre ici quelques problèmes de la seconde espèce, sans me dissimuler que ces recherches resteront défectueuses tant qu'on n'aura pas à sa disposition un plus grand nombre de travaux du premier genre. Je commence par un essai qui réclame doublement l'indulgence.

I

Les modifications syntactiques de la consonne initiale dans les dialectes de la Sardaigne, du centre et du sud de l'Italie.

J'avais l'intention de retravailler soigneusement la lecture que j'ai faite en juin 1872 au Congrès des philologues à Leipzig: j'y ai renoncé, parce que j'ai reconnu que je ne suis pas en état de livrer sur ce sujet un travail définitif. Les documents écrits, à peu d'exceptions près, nous font très-imparfaitement connaître les phénomènes dont il s'agit. D'autre part, un séjour en Italie, même long et répété, n'avancerait guère un étranger quand il s'agit de tenir compte des nuances phonétiques les plus fines et les plus fugitives. Je publie donc ici le mémoire presque dans sa forme première ; seulement j'avais à la lecture omis une foule de citations et de remarques que je crois bon de réintégrer dans le texte, parce que divers points douteux, la plupart, il est vrai, d'une importance secondaire, y sont abordés.

Je demande plus d'une fois des éclaircissements au lieu d'en donner : j'aurais été contraint de le faire bien plus souvent si M. G. Vitelli de Santa-Croce di Morcone ne m'avait point assisté de ses conseils pour l'italien méridional.

Les phénomènes qui ont pour cause la rencontre ou l'influence réciproque de deux ou plusieurs sons peuvent avoir leur siége, aussi bien que dans l'intérieur du mot, *dans l'intérieur de la phrase, entre différents mots*. Tantôt la finale d'un mot et l'initiale du mot suivant prennent à un changement de ce genre une part tout à fait égale, que ce soit seulement comme cause (ainsi dans l'italien *non istarà* pour *non starà*) ou en même temps comme objet du changement (ainsi dans le sanskrit *abalêyam* pour *abalâ iyam*) ; tantôt la participation de ces deux éléments est différente ; ainsi, c'est l'initiale qui modifie la finale dans le sanskrit *tan dêvam* pour *tam dêvam*, la finale, à l'inverse, qui modifie l'initiale dans le kymr. *yn mhen* pour *yn pen*. Il est clair *a priori* que ce sont les mêmes lois qui président aux changements phoniques dans l'intérieur des mots et dans l'intérieur des phrases. La différence des résultats provient de la nature du contact, plus lâche ici, plus étroit là [1].

Il faut noter ici diverses gradations. Du mot simple (dans lequel il faut encore distinguer entre la racine et la terminaison) on arrive à la construction syntactique par plusieurs intermédiaires : d'abord la composition, puis l'enclise (qui a en commun avec la composition l'unité tonique des différents membres, mais non leur séparabilité), ensuite l'union intime qui existe entre le substantif et son épithète, le verbe et son régime, enfin tous les groupements qui se produisent dans l'intérieur d'une proposition ; car une pause oratoire empêche d'ordinaire l'influence des sons les uns sur les autres. Naturellement la limite de ces différents domaines est plus large ou plus étroite dans les diverses langues ; les langues littéraires européennes n'admettent et n'expriment les modifications syntactiques de ce genre qu'avec une grande réserve, tandis que les patois les favorisent généralement. Il n'y a que l'apostrophe qui soit d'un usage universel. D'ailleurs il est rare que la finale et l'initiale aient des droits égaux. Plusieurs langues accordent une grande liberté à la finale, qui, généralement, se trouve dans la plus grande dépression tonique et appartient à une terminaison flexionnelle ou dérivative, mais se font scrupule d'entamer l'initiale, comme si le mot risquait de perdre son individualité. En outre la langue peut accorder plus d'influence aux sons suivants sur

1. Ainsi, par exemple, pour éviter la rencontre d'une *n* avec une *s* impure suivante, l'italien emploie dans l'intérieur du mot un autre moyen qu'entre deux mots : comparez *costanza* avec *con istanza*. Dans ce dernier cas, l'*i* appartient aussi bien à un mot qu'à l'autre. Pour *non istarà*, on écrivait souvent autrefois *nonne starà*.

ceux qui précèdent ou aux sons précédents sur ceux qui suivent.

Si en sanskrit les consonnes finales sont les plus mobiles, ce caractère appartient dans d'autres langues aux consonnes initiales. Partout on observe une différence entre l'influence d'une consonne précédente et celle d'une voyelle précédente.

L'influence la plus naturelle paraît être celle qu'une voyelle exerce sur la consonne qui la suit. Un voyelle a deux qualités essentielles, la sonorité et la durée; elle peut donc exercer de deux façons son influence assimilatrice: elle peut changer une consonne sourde en sonore ou une consonne explosive en continue. Les explosives sourdes ou ténues sont donc sujettes aux deux genres de changements. La chute complète d'une fricative sonore primaire ou secondaire après une voyelle n'est pas rare. Parfois aussi, dans l'émission d'une continue, la voyelle empêche la clôture de la bouche, en d'autres termes change une nasale en fricative. Il y a bien plusieurs consonnes qui sont, comme les voyelles, à la fois sonores et continues, mais c'est avec les autres consonnes plutôt qu'avec les voyelles qu'elles se mettent ordinairement d'accord, parce que les conditions des rapports des consonnes entre elles sont essentiellement autres que celles des rapports des consonnes avec les voyelles: elles leur sont souvent directement opposées. Ainsi après les consonnes, précisément à l'inverse de ce qui se passe après les voyelles, nous trouvons que les sourdes et les explosives sont favorisées au détriment des sonores et des continues. Toutefois on ne doit pas toujours admettre une influence tout à fait spontanée d'une consonne sur l'initiale suivante; souvent l'opposition, née d'une action vocalique, entre la position faible de l'initiale (après une voyelle) et la position forte (après une consonne) s'est généralisée, et le point de départ s'est déplacé, si bien que de la formule *a ba* (= *a pa*) : *at pa* est sortie la formule *at pa* (= *at ba*) : *a ba*. On devrait pouvoir regarder le commencement de la phrase ou de la proposition comme position indifférente, assurant à la consonne sa valeur originaire; mais il équivaut souvent à la position forte, même quand celle-ci offre un changement de la consonne. Passons aux exemples :

I. *Consonne originaire dans la position forte : consonne affaiblie dans la position faible.*

En hébreu, à l'initiale aussi bien qu'à la médiale, les moyennes ב, ג, ד et les ténues ף, כ, ת ne prennent point après les voyelles (y compris le schwa *mobile*), le signe du dagesch *lene;* c'est-à-dire qu'elles ont la valeur de fricatives, à peu près celle des lettres β, γ, δ, φ, χ, θ en grec moderne. De même, l'irlandais, après une finale originairement vocalique, remplace les ténues et les moyennes (aussi bien que la nasale *m*)

par les fricatives correspondantes [1] qui, dans la langue actuelle, se sont changées en une simple aspiration, sont devenues muettes ou se sont autrement modifiées; *s*, après une voyelle, se change en *h*; *f* devient muet. Dans l'autre rameau de la famille celtique, les moyennes et *m* sont sujettes aux mêmes modifications qu'en irlandais (*g* disparaît complétement). Seulement une explosive sourde ne se change pas en fricative sourde, mais en explosive sonore [2]. En breton, l'*s* sourde se change aussi en *z* sonore.

II. *Consonne originaire dans la position faible : consonne renforcée dans la position forte.*

Nous trouvons dans l'ancien haut allemand de Notker les moyennes *b*, *g*, *d* (anc. *b*, *g*, *þ*) après les voyelles et les liquides; mais après d'autres consonnes, elles se durcissent en ténues.

Ainsi : *dem golde — des koldes*;
du bist — ih pin;
in dih — ih tih.

Le rapport de l'*f* au *v* est le même :
dem vater — des fater.

De même qu'en britannique la ténue originaire en position faible se change en moyenne, de même, au moins en cornique et en breton, la moyenne originaire peut en position forte être remplacée par la ténue, la fricative sonore issue d'une moyenne par la sourde. Mais on se trouve en présence de conditions tout à fait nouvelles en ancien irlandais, où la moyenne dans la position forte devient ténue, tandis que la ténue s'affaiblit, non point en moyenne, mais en fricative. Mais la ténue elle-même, en britannique, est, dans certains cas, susceptible d'être élevée à la fricative sourde, si bien qu'ici il semble qu'on doive admettre, pour la position forte, la même transformation qu'on a en irlandais pour la position faible. Je dis « il semble », car en irlandais la fricative n'est point

1. On peut comparer ce qui se passe dans l'ancien haut allemand de Tatien et d'Otfried : l'ancienne ténue gutturale persiste dans l'intérieur du mot ou à l'initiale après une consonne, et est remplacée par la fricative après une voyelle. Le rapport est encore aujourd'hui le même, *Kalt*, *Volk*; mais *wachen*, *reich*.

2. L'irlandais moderne adoucit à la médiale en moyennes les ténues que l'ancienne langue n'a pas changées en fricatives, en sorte qu'il se produit une coïncidence partielle entre ce dialecte et le groupe britannique dans lequel le même adoucissement est également de date récente. Comparez :

	irland.	kymr.	irland.	kymr.
1re période.			**letan* —	*litan*
2e —	*pupall* —	*papell*	*lethan*	
3e —	*puball* —	*pabell*		*llydan*

née, comme en britannique, de la ténue par l'intermédiaire d'une aspirée. Enfin, en kymrique, de *l* et *r* naissent par renforcement deux sons nouveaux : *l* et *r* sourdes (*ll* et *rh*).

III. *Consonne originaire non conservée : consonne renforcée dans la position forte : consonne affaiblie dans la position faible.*

Ce cas se présente en irlandais pour le *v* qui ou bien s'élève à l'*f* ou disparaît ; par exemple lat. *vinum* = anc. ir. *fín*, *ín*.

Il ne faut pas oublier que la loi des finales celtiques a perdu depuis longtemps son caractère euphonique. Les conditions qui l'ont produite sont tout à fait effacées à l'initiale, tandis qu'on peut encore les reconnaître à la médiale. Cette langue a perdu non-seulement des voyelles, mais des consonnes finales. Je n'ai point encore parlé de l'influence particulière des nasales finales qui se fait sentir dans les deux rameaux celtiques ; cette influence pourrait se formuler tout extérieurement pour l'irlandais, où elle est désignée sous le nom d'*éclipse*, de la manière suivante : après un certain nombre de mots terminés originairement par *n*, les ténues se changent en moyennes, les moyennes en nasales et l'*n* ainsi produite finit par tomber. Mais si *arn tír* devient *arn dír*, puis *ar dír* (écrit *ar d-tír*), *arn doras* devient *arn noras*, puis *ar noras* (écrit *ar n-doras*) : ainsi c'est l'initiale qui a disparu plutôt que la finale. Il s'agit donc là de deux phénomènes essentiellement distincts.

Ainsi nous voyons que l'écart entre l'initiale forte et la faible peut devenir considérable, soit que le son originaire se modifie dans des directions différentes ou qu'il se modifie dans la même direction à plusieurs reprises (par exemple kymr. *gwr*, **ghwr*, *wr*) ; mais d'un autre côté cette différence peut se réduire jusqu'à devenir presque microscopique, si bien que nous avons affaire, non plus à des consonnes différentes, mais aux degrés différents d'une même consonne. Ces différences *quantitatives*, comme nous les appellerons par opposition aux autres ou *qualitatives*, reposent sur une double circonstance : sur la force de l'expiration et sur sa durée. On peut parler, pour les consonnes aussi bien que pour les voyelles, d'*accent* et de *quantité*, si ce n'est que l'un et l'autre ne sont pas également applicables à toutes les consonnes.

Les continues sourdes, comme *f* et *s*, sont susceptibles de l'un et de l'autre au plus haut degré.

Les continues sonores, comme *l* et *n*, ne connaissent aucune limitation pour la quantité, mais si on essaye de les accentuer au-delà d'une certaine limite, elles deviennent sourdes [1].

1. Le kymrique ne connaît pas seulement l'*l* et l'*r* sourdes dont j'ai parlé

Les explosives sourdes peuvent être prononcées avec l'accentuation la plus forte (comparez les lettres *emphatiques* des Arabes, les ténues *énergiques* des Ossètes, des Géorgiens et autres peuples caucasiques, des Magyares, etc.); mais, en tant que momentanées, elles ne sont point susceptibles de quantité.

Ce qui est le plus difficile à préciser, c'est la nature des explosives sonores. Il est certain que, chez elles, comme chez les consonnes sonores en général, la force de l'expiration est limitée; elles risquent toujours de passer aux ténues [1]. D'autre part elles diffèrent des ténues en tant que la dénomination de momentanées ne leur est attribuée qu'impropre-ment. Il est vrai que l'ouverture de la clôture buccale par laquelle on les produit est momentanée, mais la sonorité qui les caractérise exige une certaine durée; elle doit donc se produire pendant la clôture. Ce son bourdonnant qu'on appelle « le son de Purkinje » peut être considé-

---

tout à l'heure; il possède encore les nasales sourdes. Après *n*, de même qu'une explosive sonore devient une nasale sonore, de même une explosive sourde devient une nasale sourde. Par exemple *yn nydd* = *yn d.*; *yn nheirnas* = *yn t.* En Allemagne, on entend l'*n* sourde dans la prononciation emphatique; par exemple, *na* (*nun*), *ne* (*nein*). Mais l'*l* et l'*n* sont surtout fréquentes, principalement à côté de certaines ténues. L'*l* se produit après le *t* latéral (j'exprime tous ces sons particuliers par les lettres grecques). Ainsi la prononciation la plus habituelle de *Tlépolemos*, *Atlas*, *Mittel* est Tλ*épolemos*, A-$\tau\lambda$*as*, *M*^{i}-$\tau\lambda$. Ce *t* latéral appelle la fricative λ et le *d* latéral appelle l'*l* (par exemple, *A-δler*, *Ta-δl*) aussi naturellement que le *t* et le *d* ordinaires appellent *s* et *z*. En dehors du groupe qu'elles forment avec λ, *l*, ces muettes dentales latérales (dont je ne sache pas que les physiologistes aient jusqu'à présent fait mention) sont prononçables, mais je ne les ai jamais entendues. La grande intimité des groupes $\tau\lambda$ et δl (qui sont très-fréquents dans diverses langues africaines et américaines) explique comment, dans plusieurs dialectes allemands et dans deux ou trois patois romans du Tirol, il ont pris la place de *kl*, *gl;* par exemple, $\tau\lambda$*ein*, δ*las* — $\tau\lambda$*amé* (ou aussi $\tau\lambda$*lamé*, cf. Brücke, *Principes de physiologie*, etc., p. 58) = *clamare*, δ*lieža* = *ecclesia*. Peut-être avons-nous ici une indication utile pour l'explication de l'ombrien *çl* = *cl*. Si la plupart des Romans prononcent à l'inverse *cl* pour *tl*, c'est pour préserver l'*l* de l'absorption dans le son dental du *t*. En allemand, l'*n* sourde se rencontre après un *t*, mais après un *t* qui provient, non point de la brusque rupture d'une clôture buccale, mais de celle d'une clôture nasale, qui lui ressemble beaucoup pour l'oreille; on la trouve, par exemple, dans *kannten*, prononcé *kant*^{v}*n* ou *kant*^{v}*vn*. Ici ^{t} est moins un son qu'un élément phonique, car *v* en est inséparable. Ainsi on prononce *At*^{v}*m* (pour *Athem*), *Tvmesis*, *pp.neumatisch*, etc. Ces prononciations sont-elles aussi connues en français, ou bien prononce-t-on toujours *T'lépolème*, *t'mèse*, *p'neumatique?*

1. Il faut remarquer qu'en dravidien on ne peut avoir de ténue qu'à l'initiale, de moyenne qu'à la médiale. Par exemple *tanda-m* = sanscrit *danta* (*Rev. de ling.* V, 288). Ceux des Allemands dont le dialecte natal ne distingue pas la moyenne et la ténue auront à lutter avec des difficultés de plus en plus grandes pour prononcer les mots italiens suivants : *téda*, *datáre*, *tedésco*, *dáto*. En général, ces Allemands seront toujours portés à l'assimilation; ils ne prononceront pas tout à fait, comme les Français le leur reprochent, *projet* pour *brochet* et réciproquement, mais bien ou *prochet* ou *brojet*; de même que pour beaucoup d'Allemands *inutile* devient *initile* ou *ununtule*.

rablement prolongé, bien qu'il ne se compare pas sous ce rapport aux sons qui se forment avec la bouche ouverte. Ce sont des moyennes de ce genre que certains sons du sindhi, desquels on a dit à tort qu'ils n'existaient dans aucune autre langue, discutant bien inutilement pour savoir s'ils étaient simples ou doubles [1].

Ainsi, il n'y a absolument que les ténues qui soient incapables d'allongement, mais elles ont une compensation dans ce qu'on appelle le redoublement, tel qu'on l'entend par exemple dans l'italien *fatto*. Ce mot contient deux ténues, mais en réalité elles sont diversement formées : la première est une implosive, la seconde une explosive. Il ne s'agit donc pas, rigoureusement parlant, du redoublement d'un seul et même son. Mais la valeur acoustique de ces ténues qui se suivent varie avec la durée de la pause qui se produit entre les deux, de même qu'on tient compte des pauses dans la mesure des séries rhythmiques : ainsi *fat-to, fat — to, fat —— to* répondent exactement à *anno, annno, annnno*. La règle générale que donne Rumpelt (*Le système naturel des sons*. Halle, 1869, p. 109) pour la quantité des sons est donc parfaitement exacte : « Un son dure tant que les organes qui le produisent persistent dans la position nécessaire à sa production. » Au reste je ne conçois pas comment presque tout le monde s'accorde à regarder en allemand le signe double d'une ténue comme l'expression d'une vraie ténue double. Quand les Allemands du nord-ouest prononcent réellement comme doubles ou allongées les lettres écrites doubles, nous sommes choqués de cette particularité de prononciation. Et l'oreille ne saisit-elle pas tout de suite une différence entre l'allemand *Latte, Suppe,* et l'italien *latte, zuppa,* aussi bien qu'entre l'allemand *Mamma, Anna* et l'italien *mamma, Anna ?*

Toutes les autres consonnes peuvent être réellement redoublées : *an-na, am-ma, al-la,* etc. Mais la langue n'emploie pas ce redoublement [2]. Ici le double caractère indique toujours le son allongé. Ce mode de notation qui a souvent aussi été appliqué aux voyelles (p. ex. anc. lat. *Maarcus*, all. *See*) a déjà plus d'une fois empêché la juste appréciation de phénomènes linguistiques. L. Salviati (*Degli avvertimenti della lingua sopra il Decamerone* I, XXXVIII, édit. de Naples, 1712, p. 220 s.) remarque déjà : « Non per tanto non ci dobbiamo fare a credere, che le due consonanti due volte si profferiscano : perciocchè

1. Des deux principaux grammairiens du sindhi, J. Beames et E. Trumpp, le premier compare la prononciation de ces lettres à celle de *b* et *m* dans l'italien *ebbi* et *maremma ;* l'autre le décrit comme il suit : « On ferme la bouche et on fait entendre par pression un son sourd [le son de Purkinje] ; on ouvre ensuite la bouche et on fait entendre le son *g* (*j, d, b*). »

2. Je dois remarquer à ce propos que les explications physiologiques de Bergaigne et Havet (*Mémoires de la Soc. de ling. de Paris*, II, 1) ne me convainquent point du tout.

se ciò fosse, due fiate altresì, d'essa medesima consonante, nella bocca di chi favella, si faria la battuta, e sentirebbesi espressamente, là dove altro, che una non vi si fa giammai, ne far vi si potrebbe senzachè suono di vocale tra l'una e l'altra vi si sentisse interposto. Per la qual cosa, come s'è detto, più per consenso che per ragione, fu questa usanza introdotta del soggiugner nella scrittura la medesima consonante : e più diritta, chi ben riguarda, fu la costuma che nel latino idioma, e forse in altri, secondo il testimonio d'approvati autori, prevalse per alcun tempo, ciò fu di porre in quella vece una linea torta sopra la consonante, la quale con doppia forza doveva pronunziarsi : il che ancora nelle nostre scritture si costuma da' copiatori, così scrivendo *fiãma* e *dãno* per *fiamma, danno.* » On croit souvent que la moyenne est soumise aux mêmes conditions que la ténue, mais c'est là une erreur. Dans l'italien *freddo,* il n'y a pas d'arrêt dans l'émission de la voix; il se produit un allongement de la moyenne, tel que je l'ai expliqué plus haut. D'ailleurs si l'on voulait prononcer *fred-do,* on aurait quelque chose de semblable à *an-na* et non à *fat-to,* car à mon avis, la nature des moyennes n'admet pas de différence entre l'explosive et l'implosive.

Les dialectes italiens emploient à l'initiale ces différences quantitatives régulièrement, les qualitatives seulement dans des cas isolés. On exprime ici par le redoublement du caractère le renforcement quantitatif du son, aussi bien à l'initiale qu'à la médiale : *nno* n'est pas plus déraisonnable que *anno.* Mais il s'agit de savoir si nous devons ici admettre toujours et exclusivement un allongement de l'initiale, ou s'il n'y a pas plutôt, au moins pour les consonnes sourdes, accentuation. Salviati, *l. l.,* p. 221, ne décide pas si la « doppia forza » avec laquelle la consonne est émise provient d'un « doppio spirito » ou de l'émission plus rapide du « spirito. » En tout cas, il ne voit pas qu'il s'agit là le plus souvent d'un allongement. Je crois que l'accentuation, d'après la nature respective des différentes consonnes, peut se produire aussi bien seule qu'avec l'allongement; peut-être est-elle favorisée par une voyelle accentuée immédiatement suivante; peut-être son application est-elle arbitraire, et le renforcement, pourvu qu'il soit bien marqué, peut-il être produit par l'un d'une façon, par l'autre d'une autre. On n'arrive guère à des résultats plus sûrs par l'observation directe. Mais quant à l'existence en général de consonnes accentuées dans l'italien, elle est hors de doute. Les ténues qui se trouvent au commencement de la phrase ou après les consonnes, c'est-à-dire qui sont des initiales propres, ne peuvent être redoublées, tandis que les initiales dont il s'agit ici d'ordinaire, c'est-à-dire qui se trouvent comprises dans le mouvement rapide du discours (même en dehors de l'enclise proprement dite) ont absolument les propriétés des médiales; Salviati, *l. l,* p. 222, a tort

quand il dit que le *c* de *Carissime* a le même son que le *cc* de *tocca*. Je reparlerai plus bas du renforcement des ténues à l'initiale propre. En outre, il y a, en napolitain par exemple, certains mots dont l'initiale est toujours considérée comme forte; de ce nombre sont *ccà* (ici), *cchiù* (plus). Ainsi ici le *c* est marqué d'un accent, et ce *c* accentué repose dans *ccà* sur un double *c* (*ecce hac*), de même que du latin *illac*, *illic*, *illorum*, *inde*, *ipso* (lat. vulg. *isso*), le napolitain a fait *llà*, *llì*, *lloro*, *nne*, *sso*. L'initiale renforcée de *cchiù* est due peut-être au sens de ce mot. Ainsi nous remarquons dans ce cas que l'accent remplace l'allongement ou le redoublement. En général, les deux modes du renforcement quantitatif sont tout à fait équivalents et nous avons vu qu'ils s'expriment de même. Nous avons beau allonger une consonne autant que possible, elle ne change pas pour cela, tandis qu'en augmentant la force de l'expiration, nous faisons passer comme on l'a vu la consonne sonore à la sourde. Cependant l'initiale accentuée n'est pas seule intermédiaire entre l'initiale originaire et le renforcement qualitatif, l'allongement peut aussi bien servir de transition (comparez les notations celtiques, telles que anc. irl. *bb*, *gg*, *dd*=*p*, *c*, *t*, kym. *ll*=*l* sourde, *ff*=*f*, *f*=*v*). Il semble qu'en italien il y ait aussi des exemples de ce renforcement qualitatif, tandis que le redoublement n'indique qu'un renforcement quantitatif. Les sons composés *ǵ* et *z dolce* peuvent être allongés de telle sorte que *ggiù*, *zzelo* se prononcent *ddžu*, *ddzelo*; mais le renforcement dans les mots de ce genre se produit peut-être plutôt par l'insertion de l'accent seulement après l'ouverture de la clôture dentale : *tžu*, *tzelo*. Le second élément des sons composés en question est toujours égal à lui-même, aussi bien dans la durée que dans la qualité.

Avant d'examiner, au point de vue qui nous occupe, les différents dialectes italiens, je veux jeter un coup d'œil sur le sarde, qui ne peut en aucune façon, même en supposant qu'une classification des langues romanes soit possible[1], être rangé parmi les dialectes italiens. Mais comme il s'en distingue en ce qu'il a conservé dans une large mesure les consonnes finales originaires, il est le seul dans ce domaine où on puisse encore clairement discerner l'influence des finales consonantiques ou vocaliques. Je parle ici du sarde archaïque, celui du centre ou de Logudoro. L'initiale est dans la position faible après les voyelles; dans la position forte : 1° après une pause oratoire; 2° après des consonnes qui se prononcent réellement; 3° après des consonnes qui ne se prononcent plus, mais qui d'habitude s'écrivent encore, ainsi après le *d* de *ad* (*a*), le

1. Dans la leçon d'ouverture de mon cours de 1870 à Leipzig, j'ai essayé de démontrer qu'il est impossible d'établir une classification des langues romanes, et que leurs rapports historiques ne se laissent pas représenter par l'image d'un arbre généalogique.

t de *et* et la 3e personne sing. de toutes les formes verbales, par ex. *benit prestu* (vĕnit praesto) pron. *beni prestu*, mais *beni prestu* (vĕni praesto) pron. *beni brestu* (devant les voyelles, ce *t* se fait encore entendre, mais comme un *d*: *benit ipse*, pron. *benid ipse*); mais non par exemple après *ja* (jam), en sorte que *ja qui* se prononce *ja ghi* = ital. *giacchè*. Les modifications des consonnes sont pour la plupart qualitatives. En règle, la position forte conserve le son originaire. Les ténues passent aux moyennes; les fricatives *s* et *f* deviennent sonores, le *v* tombe ou est remplacé par l'aspirée. Le *b* devrait passer au *v*. Mais il descend un degré de plus, c'est-à-dire qu'il disparaît, tandis qu'à l'inverse *v* dans la position forte est renforcé en *b*. Pour le *j*, il se produit de même un renforcement à la position forte, il sonne *ǵ*. Entre *ǵ* et *j*, l'intermédiaire est *gj*, que nous retrouverons en napolitain. Pour les consonnes *d*, *r*, *m*, *n* (mais non pour *g*, *l*) il existe d'après Spano (*Ortografia sarda nazionale*, Cagliari, 1840) une prononciation dure et une douce, c'est-à-dire qu'il s'agit seulement d'une différence quantitative. A l'initiale, on n'écrit jamais que la consonne originaire (ou, si elle manque, son renforcement, ainsi *b*=*v*), tandis qu'à la médiale, qui se comporte sensiblement comme l'initiale, les modifications quantitatives sont notées dans l'écriture. Dans le tableau suivant, j'abandonne, pour l'initiale, l'orthographe sarde pour représenter autant qu'il est possible la prononciation.

	position forte: consonne originaire.		position faible: consonne affaiblie.	comp. la médiale:
	sas **c**osas	—	*una* **g**osa	*connos***c**o—*formi***g**a*
	sos **p**overos	—	*su* **b**overu	*is***p**ingo—*po***b**ulu
	sos **t**empos	—	*su* **d**empu	*pos***t**u—*ista***d**u
	sos **f**izos	—	*su* **v**izu (*filius*) (à Bitti *su* **h**izu)	—
	non **s**ó	—	*eo* **f**o (*sum*)	*fal***s**u-ri**f**u
	sos **b**oes	—	*su oe* (*bove*)	*acer***b**u-*taula*
	sos **gi**aos (pour **ghi**aos) (à Osile *sos* **ci**aos pour * **ch**iaos)		*su* **j**au (*clavus*)	
	consonne renforcée.		consonne originaire.	
Renforcement quantitatif[1]	*sas* **gi**annas (pour **ghj**)		*sa* **j**anna (*janua*)	
	sos **dd**epidos	—	*su* **d**epidu (*debitum*)	
	sos **mm**uros	—	*su* **m**uru	
	sos **nn**ostros	—	*su* **n**ostru	
	duos **rr**egnos	—	*unu* **r**egnu	
	consonne renforcée.		consonne affaiblie.	
	sas **gi**annas (pour **ghi**)		*sa janna*	*a***ggi***unghere-ma***j**u*
	sos **b**inos		*su inu*[2]	*cum***b**ènnere-*nae***s**

1. Je regarde toujours la consonne qui est quantitativement forte comme la secondaire, la faible comme la primaire; mais il est aussi impossible de démontrer cette hypothèse que l'inverse.

2. Spano (I, 12, n. 3), dit: « Se le voci parimenti latine principiano da *v*,

Ajoutons quelques remarques :

1° L'échange entre *b* et une aspiration plus ou moins faible, comme dans *sos boes* et *su oe*, ou *sos binos* et *su inu*, a eu pour conséquence la prosthèse du *b* dans quelques mots qui primitivement commençaient par une voyelle : p. ex. *bessire* (*exire*), *bocchire* (*occidere*) ; *a bessire* à côté de *pro essire* semble répondre exactement à *a biere* (*bibere*) à côté de *pro iere*, tandis qu'il s'agit ici du renforcement de l'initiale tout aussi bien que dans *sas giannas* à côté de *sa janna* ;

2° Une série de mots qui commencent par *b* ne subissent pas le changement en question ; c'est qu'ils sont empruntés à l'italien (Spano, I, 12) ;

3° Il y a de même plusieurs mots commençant par *v* qui sont soustraits à la règle (cf. p. 10, note 2) ;

4° Quelques mots commençant par *t* comme *tiu* (θεῖος), *tittone* (*titionem*), n'adoucissent pas le *t* ;

5° Il y a un mot où le *d* subit un changement qualitatif : dans la position faible, il tombe comme le *b* (et comme le *g* en britannique). Ce mot est *dinari* (*denarius*) : par exemple *quantos dinaris*, *leo* (*levo*) *inari*. A la médiale *d* tombe d'ordinaire entre voyelles : *cruu*, *mèigu*, etc. ;

6° A la médiale, on trouve, suivant les dialectes, *ǵ* ou *j* pour *cl*. La forme ordinaire pour *oculus* est *oju* ; à Bosa, *oggiu* (ailleurs *ogru*, *ocru*, *orgu*).

On pourrait croire que ces changements de l'initiale sont inconnus au sarde méridional ou dialecte de Campidanu, car G. Rossi n'en dit rien dans ses *Elementus de grammatica de su dialettu sardu meridionale e de sa lingua italiana* (Casteddu, 1842). Mais le prince L.-L. Bonaparte, dans ses *Osservazioni sulla pronunzia del dialetto sassarese* (en tête de *Il vangelo di S. Matteo volgarizzato in dialetto sardo sassarese dal Can. G. Spano*, Londra, 1866), parle en général des modifications syntactiques du cagliaritain, et nous apprend particulièrement que le *c* palatal dans la position faible sonne comme *ž* (*su celu* ou *su xelu*, pron. *su želu*). Il y a d'ailleurs plus d'un indice qui montre que des lois analogues à celles du dialecte de Logudoro ont dû être en vigueur ici aussi. Par exemple, la plupart des mots qui devraient commencer par un *v* prennent un *b* : *bálliri* (*valere*), *bénniri* (*venire*), *binti* (*viginti*), *bólliri* (**volere*), *brenti* (*ventre*) ; mais *v* est conservé, par exemple, dans *vanu*, *vena*, *vida* ; *b* est préposé dans *bessire* (*exire*) ; *v* est tombé dans *os* (*vos* ; comme en esp.). Fuchs (*Verbes irréguliers*, p. 189) cite expressément comme des formes coexistantes *enit* et *venit*, *bolis* et *olis*, *bostu* et *ostu* (*vostro*), *os* et *bosu* (*vobis*).

---

si fa sentire un' aspirazione, v. gr. *su hinu*, *pro hendere*, lat. *vinum*, *vendere*, ecc., salvo *velenu*, *vitiu*, *voluntade*. » Plus haut il écrit *su entu*, *sa este*, de même que *unu oe* ; c'est donc la même aspiration qui remplace un *b* et un *v* originaires.

Le dialecte qui se parle au nord de la Sardaigne ou dialecte de Gallura est généralement d'accord avec celui de Logudoro dans le traitement des consonnes initiales. Ce dialecte a pour subdivisions ceux de Tempio et de Sassari. Nous devons des renseignements sur le dernier à l'écrit du prince Bonaparte cité plus haut. Le dialecte de Sassari n'exprime point en général dans l'écriture les modifications dont je donne ici le tableau.

consonne originaire.	consonne affaiblie.	médiale.
a **c**ori	*lu* **g**ori	*manca—amiggu*
cun **p**obbulu	*lu* **b**obbulu	*tempiu—cabbu*
e **t**erra	*la* **d**erra	*iltella—daddu*
un **fi**gliolu	*lu* **v**igliolu	
cun **s**antu	*lu* **ſ**antu	*forsi—coſa*
in **z**elu	*lu* **ż**elu (*caelum*)	*folża—giultiżia*
in **g**esgia	*la* **j**esgia (*ecclesia*)	
consonne renforcée.	consonne originaire.	
a **G**iuanni	*di* **J**uanni	*— cujubà*
Rre	*lu* **r**e	
consonne renforcée.	consonne affaiblie.	
a **bb**atti	*vuliani* **β**attì	

Remarques :

1° En ce qui concerne la dernière des modifications indiquées ci-dessus, Bonaparte remarque que le *b* dans la position forte a le son du *b* double italien, mais que dans la position faible on entend un *b* « debole si, ma di pronunzia spagnuola. » J'ai noté ce *b* par un β.

2° Bonaparte remarque, au sujet du *v* dans *cun vinu*, qu'il a le son du *v* dans l'italien *avvicina*, tandis que le *v* de *lu vinu* a le son du « *b* spagnuolo meno labiale che il *b* italiano. » D'après cela, le *b* et le *v* dans la position faible auraient la même prononciation ; seulement ils la devraient dans l'un des cas à un renforcement, dans l'autre à un affaiblissement. N'ayant pas trouvé la chose bien claire, je n'ai point admis *vv* — β dans mon tableau. A la médiale, on trouve, comme on doit s'y attendre, après une voyelle *b*(=β), après une consonne *v* ; par ex. *vibi*[1] mais *salvu*. Dans le dialecte de Logudoro, *b* et *v* sont traités de même en position faible mais aussi en position forte ; des mots isolés, dans celui de Sassari, indiquent une tendance vers la même identification, par exemple : *bbozi* — *βozi* (*voce*).

3° Pour le *ǵ—j*, on peut répéter ici ce qui a été dit du dialecte de Logudoro. Le son intermédiaire entre *j* et *ǵ*, à savoir *ghi*, se trouve

1. On trouve aussi *b* pour le *v* italien, lat. *b*, par exemple *abiani* (*habebant*), *amaba*, tandis que le *b* italien = lat. *b* est rendu aussi bien que le *p* italien et latin par *bb*, par exemple, *subbiddu*, *abbita* ; comparez logudor. *hapo* (*habeo*), *depet* (*debet*).

dans celui de Tempio, par exemple *ghiaddu* sass. *giaddu* (*gallus*), *ghiunghì* sass. *giugnì* (*jungere*).

Quant aux influences particulières que dans le dialecte de Sassari l'*l* de l'article *il* et de la préposition *pal* exerce sur la consonne suivante pour s'éteindre ensuite devant elle, je n'en parle pas ici.

Le dialecte de Tempio, d'après Bonaparte, ne connaît que la modification du *v* qui, dans la position faible, devient muet. Nous manquons de renseignements précis sur les modifications de l'initiale dans le sarde septentrional; en général il paraît soumis aux mêmes conditions que les dialectes italiens. Car s'il diffère considérablement du sarde propre, celui du centre ou du sud, c'est surtout par rapport au caractère des finales (il n'y a de terminées en *s* que les formes du pronom de la 3e pers. plur.: *eddis* et *lis* devant une pause oratoire ou une voyelle, *eddi*, *li* devant une consonne). Je l'ai cependant réuni au sarde, parce qu'il s'en rapproche étroitement dans les modifications, surtout qualitatives[1].

Je laisse tout à fait de côté les dialectes du nord de l'Italie; je n'y connais pas de phénomènes du genre de ceux qui nous occupent[2]. Dans la plupart d'entre eux, la finale est le plus souvent une consonne, non pas la consonne latine comme en sarde, mais une consonne de formation nouvelle; les deux dialectes du nord de l'Italie qui se distinguent des autres en ce point et se rapprochent de l'italien du centre et du sud, le ligurien et le vénitien, diffèrent de celui-ci par une prononciation moins énergique des consonnes. Comme, dans l'italien du centre et du sud, la voyelle finale (bien que souvent fort obscurcie) est la règle, et la consonne finale l'exception, on comprend que s'il y a une distinction entre la position faible et la position forte de l'initiale, elle est déterminée non plus par l'opposition entre une finale consonantique ou vocalique, mais avant tout par la nature de la voyelle finale elle-même. Effectivement nous remarquons d'une part que l'existence originaire d'une consonne à la finale après une voyelle non accentuée ne donne lieu à aucun renforcement de l'initiale (p. ex. *andava via*) et d'autre part que ce renforcement se produit même après une finale qui originairement ne contenait pas de consonne (p. ex. *andrò vvia*). Il semble donc tout naturel de voir

1. Bonaparte avait promis un mémoire spécial « On the Initial Mutations of the Sardinian Dialects compared with those of the Celtic and Basque Languages, » mais il n'a pas paru, que je sache. D'après ce que j'ai dit plus haut, Bonaparte se trompe quand il dit (l.l. p. XXXVII) : « Mentre ne' dialetti sardi la ragione di cotali cambiamenti si è sempre eufonica e dipendente dalla natura della lettera finale della vocce che precede, ne' celtici e ne' baschi non in una sola lettera, ma nel senso della voce tutta si debbe riconoscere una causa diversa producente i medesimi effetti. »

2. Je ne sais à quoi Ascoli fait allusion en disant (*Archivio glottologico italiano*, I, p. L) : « Il secondo caso, frequentissimo, come ognun sa, negli idiomi celtici e non estraneo pure all' Italia Superiore. »

dans l'accentuation de la voyelle finale la principale cause du renforcement de l'initiale.

Toute voyelle finale accentuée en italien est brève. Par conséquent, si l'on ajoute par exemple à *andrò* l'enclitique *vi*, pour que la voyelle *o* conserve sa quantité, il faut que le *v* s'allonge et que le groupe devienne *androvvi*, car on ne peut avoir de voyelle brève dans aucune syllabe accentuée et ouverte, à la seule exception de la syllabe finale. Mais cette explication suffit-elle aussi pour des cas comme *a ccasa*, *e ttu*, dans lesquels *a* et *e* sont proclitiques? Non; on observe évidemment ici l'action continuée d'une consonne finale originaire. Comparez à ces cas d'autres comme *la casa*, *mi vede*, dans lesquels l'initiale n'est pas renforcée, parce que *la* et *mi* n'ont jamais eu de consonne finale. Il s'agirait donc, pour la production du renforcement, de deux conditions différentes : d'un côté, l'accentuation de la voyelle finale, de l'autre, l'existence d'une consonne finale originaire. C'est aussi en général l'avis de Francesco d'Ovidio dans sa dissertation intitulée : *Di alcune parole che nella pronunzia toscana producono il raddoppiamento della consonante iniziale della parola seguente* (tirage à part du t. V du *Propugnatore*, cf. *Rom.* I, 264). L'analogie de ce qui se passe à la médiale autorise cette double explication de phénomènes extérieurement identiques. Ainsi nous avons *acquietare* de *adquietare*, mais *acqua* de *ăqua* : la consonne est allongée dans le premier cas à cause de la chute d'une consonne précédente, dans le second pour sauvegarder la brièveté de la voyelle qui précède. On voit même un grand nombre de formes, comme *femmina*, *ruppi*, *tutto* (cf. lat. *querella*, *littera*, etc.) où la longueur a passé de la voyelle à la consonne suivante. Au lieu d'une voyelle longue, suivie d'une consonne brève ou simple, nous avons maintenant une voyelle brève suivie d'une consonne double ou longue. Je crois nonobstant qu'un examen moins superficiel découvrira une cause commune à tous les cas de renforcement de l'initiale.

Il faut en effet remarquer :

1° Que dans les polysyllabes terminés par une voyelle atone, comme *ama*, *amava*, la consonne finale originaire était tombée, en Italie du moins, (nous avons vu qu'il en est autrement en Sardaigne) dès une époque très-ancienne. Dans le latin de la décadence ou le roman primitif de l'Italie — car c'est à celui-ci et non au latin classique qu'il faut se reporter — on prononçait déjà *ama*, *amaba* (cf. *Journal de Kuhn*, XXI, 438);

2° Que la grande majorité des mots qui se terminent par une voyelle accentuée ont perdu une consonne finale, et par conséquent que cette consonne peut fort bien avoir occasionné le renforcement de l'initiale suivante. Si nous considérons l'histoire d'un mot de ce genre, non point isolé, mais réuni à un mot suivant, nous trouverons l'explication juste.

De *bontáte vera* est né *bontát vera*, puis, d'après la même loi qui règne à la médiale *bontắt vera* (cf. *ciĕl sereno*, *amăr costei*); puis non pas, comme on pourrait le croire, *bontắ vera*, mais tout de suite *bontắ vvera*, de même que *cūnla* (*cūnula*), *cŭnla* a donné directement *culla* sans passer par *cŭla*. Ces *parole tronche* semblent être en contradiction avec une tendance expresse de l'italien : on sait en effet qu'il préfère, à la différence surtout du roman du nord-ouest, la chute trochaïque et même dactylique à l'iambique. Mais dans la langue la plus ancienne existait et dans les dialectes italiens du centre existe encore à côté de chaque forme oxytonique (même pour les monosyllabes) une forme paroxytonique qui tantôt repose sur l'étymologie et tantôt provient de l'addition d'une voyelle (souvent avec insertion d'une consonne), par ex. *virtude, piede, puote*, à côté de *virtù, piè, può*, et *amoe, abilitae, piue*, à côté de *amò, abilità, piu*. Ces deux séries de formes étaient certainement, dans la plus ancienne période de la langue littéraire, d'une application distincte, comme elles le sont encore aujourd'hui dans les dialectes. On employait la forme oxytonique dans le cas d'une union étroite avec le mot suivant, en sorte que la finale cessait pour ainsi dire d'être finale et devenait médiale ; la forme paroxytonique on l'employait devant n'importe quelle pause. Ainsi, en romain ou en toscan, on reçoit aujourd'hui à une question ou bien la courte réponse : *síe, nóe*, ou bien la réponse plus polie : *sissignore, nossignore*. Devant une pause le romain emploie *amane, piune*, mais dans le discours rapide *amà, più*; les textes écrits en dialecte romain violent d'ailleurs très-souvent cette règle. C'est donc proprement la cohésion d'un membre de phrase en un seul mot qui agit à la fois sur la finale et sur l'initiale. La brièveté de la voyelle finale accentuée, qui ne provenait originairement que de la chute d'une consonne, a fini par devenir la règle pour tous les autres cas, bien plus rares : sur *andrà, giù* se sont modelés *andró, tu*, ou plutôt l'analogie de *andrắ vvia, giŭ vvieni* a fait naître *andrò vvia, tŭ vvieni* pour *andró via, tŭ vieni*, auxquels on peut comparer à la médiale des cas comme *femmina* pour *femina*. Si les groupes *a ccasa, e ffa* n'ont point pu susciter de même des formes comme *la ccasa, mi ffa*, l'explication s'en trouve dans l'atonie et par conséquent dans la brièveté nécessaire de *a, e, la, mi*; *ā casa* est aussi impossible que *āmáto*. C'est précisément l'union étroite des petits mots de ce genre avec le mot suivant qui a préservé dans beaucoup d'entre eux la consonne finale, soit toujours : *in, con, per* (dialectalement *co, pe*), *non* (mais quand il est isolé, *no*), soit seulement devant les voyelles : *ad, ed*, dans l'ancienne langue aussi *od, ched, sur*. Les anciens, prenant le *d* dans ces mots pour un son euphonique, ont dit aussi abusivement : *mad, ned, sed* (*magis, nec, si*) [1].

1. Dans la traduction calabraise de la *Gerusalemme liberata* par Carlo Cusen-

Je m'attends à une objection, non point contre la théorie que je viens d'exposer, mais sur la possibilité de la concilier avec ce que j'ai dit plus haut. On dira : dans *né ttu* = *nec tu* il s'est produit une assimilation ; or cette assimilation, qui a lieu après les voyelles, qu'a-t-elle de commun avec le renforcement des consonnes après une consonne ? ne sont-ce pas là des phénomènes d'un ordre tout à fait différent ? Cette difficulté m'amène à rechercher ce qui se cache ici sous le nom impropre d'assimilation. Une consonne a disparu, une autre a été allongée ou redoublée : avons-nous là deux phénomènes successifs ? Non, car quand une fois une consonne a tout à fait disparu, il ne se produit pas pour elle de compensation : la langue n'élève pas de monuments à ses morts. L'allongement de la seconde consonne est tout au moins contemporain de la chute de la première, mais il peut lui être antérieur, ainsi de *cun'la* peuvent s'être formés *cunlla*, *culla*. Ne peut-on pas supposer qu'après une consonne finale, la consonne initiale a été renforcée (qu'elle l'ait été tout de suite jusqu'au degré actuel, ou d'abord à un moindre degré), et qu'ensuite, devant cette consonne renforcée ou en train de se renforcer, la première a disparu ? C'est ainsi que W. Hartel (*Etudes homériques. Observations sur la prosodie et la métrique d'Homère*, 2e édit. Berlin 1873, p. 55) explique aussi, par la nature des continues grecques qui avaient autrefois un son plus plein, l'absorption et la chute de certaines consonnes initiales. Cet écrit contient d'ailleurs plusieurs autres remarques qui méritent d'être prises en considération dans l'étude qui nous occupe, et l'auteur (p. 48 s.) renvoie expressément aux modifications de la consonne initiale en italien. Une consonne finale suivie d'une ténue initiale, ou bien se conformait à l'analogie des autres cas (*ma ttu* comme *ma llui* = *mas lui*), ou bien portait la ténue à renforcer d'abord son accent, puis sa quantité. Cf. p. ex. kymr. *a thi* = *ac ti*. On lit dans la *Grammatica celtica* (2e éd., p. 193) : « In allatis exemplis [*a thi*, *a chledyf*] transiit *ct* in *th*, *cc* in *ch* ut in mediis vel extremis vocibus. » *A chledyf* est, en effet, identique à *sych* = *siccus*. Mais d'après la loi des médiales *ac ti* aurait dû donner *ai thi* comme *lact* donne *laith*. *Th* est pour *tt*, que le *t* soit vraiment redoublé ou prononcé emphatiquement : *saeth* = *sagitta*, *laith* = *laitt* = *lactt*, *a thi* = *a tti* = *ac tti*.

Nous voyons en même temps par ces exemples, si nous voulons conserver la désignation reçue, que l'assimilation entre la finale et l'initiale et celle qui se produit entre médiales ne sont point du tout identiques. *Nè ttu* n'est point tout à fait semblable à *fatto*, parce qu'il est identique à *Nè rre*, tandis qu'à la médiale on ne trouve pas *rr* pour *cr*. Il y a aussi, bien

---

tino d'Aprigliano (Cosenza, 1737), on remarque la très-fréquente addition d'un *d* final devant une voyelle initiale, p. ex. *jocad*, *praticavad*, *aperiud* (3e pers. sg. parf.), *ed* (*est*), *sud* (*sunt*), *staud* (*stant*), *cud* (*cum*), *ped* (*per*), etc.

qu'elle soit moins évidente, une différence entre l'ancien italien *amallo* et le romain *amallo*, parce qu'on ne dit pas en anc. ital. *amacci*, comme ici *amacce*. A la médiale, ce sont certaines consonnes seulement qui tombent devant certaines consonnes; à la finale, c'est toute consonne devant toute consonne; l'assimilation est sans réserves. La préposition *ad* en composition montre la même liberté. Il faut que la consonne finale se soit encore maintenue devant les voyelles longtemps après qu'elle était devenue muette devant les consonnes. Il faut qu'il y ait eu un temps où *è amara* était un hiatus aussi bien que plus tard *o a lui* ou qu'aujourd'hui *a amici*.

Il s'agit maintenant de savoir si dans les dialectes italiens une consonne reçoit après une consonne un renforcement quantitatif, mais c'est un point sur lequel je ne veux pas m'exprimer avec trop d'assurance. En effet, je n'ai presque jamais trouvé dans ce cas la consonne initiale exprimée par un double caractère. Cependant le prof. Vescovi (Fanfani, *Vocabolario dell' Uso Toscano*, p. 773) dit expressément que la consonne possède, après une consonne ou une voyelle accentuée, le « Suono forte, gagliardo e vibrato; » que par ex. l'*m* dans *nel mondo* sonne précisément comme dans *è mondo* et non pas comme dans *questo mondo*. En ce cas nous aurions pour les différences quantitatives le même rapport que pour les qualitatives. Car, après une consonne, c'est toujours la consonne forte qu'on prononce à l'initiale, non-seulement quand elle est primitive, mais encore quand elle est secondaire. Ainsi, dans plusieurs dialectes, au lieu de *non va*, on dit *non ba* ou plutôt *non bba* et dans d'autres *no bba*. Ces formes sont tout à fait entre elles dans le même rapport que *il mondo*, *il mmondo* et (florent. vulg.) *immondo*. Je suis donc convaincu qu'après une consonne la consonne initiale a un son quantitativement plus fort qu'après une voyelle non accentuée; mais si ce renforcement quantitatif est un allongement, il n'a pas besoin d'atteindre le même degré qu'après une voyelle accentuée, et il ne l'atteint pas. Au reste ce sont là des nuances qu'il est bien difficile de vérifier dans la pratique.

Après avoir exposé l'état général des choses dans les dialectes italiens, je veux appeler l'attention sur les particularités les plus importantes que montre sur ce point chaque dialecte. Je commence par le florentin. Les modifications quantitatives qui se présentent ici sont regardées comme faisant partie de la langue écrite. Le son fort se fait entendre au commencement des phrases à ce qu'assure Salviati, *l. l.*, I, 222; je me suis demandé plus haut si on doit l'admettre après les consonnes. Les mots terminés par une voyelle qui produisent un renforcement peuvent se ranger dans les catégories suivantes (je suis ici pour le détail l'article cité de d'Ovidio, p. 4 ss.):

I. Tous les mots accentués sur la finale, qu'ils se soient originairement

terminés par une consonne ou non, ainsi (*a*) toutes les *parole tronche*, (*b*) tous les monosyllabes qui ont un accent propre. Sont exceptés :

1) Les mots qui sont apostrophés. C'est ce que dit Salviati tout à fait généralement; d'Ovidio ne parle que des mots qui peuvent perdre un *i* final. Ainsi *ha'* = *hai*, *e'* = *ei* (*egli*), *pé* = *pei*, etc. Les impératifs, qui d'après lui sont aujourd'hui plus usités, *vai*, *fai*, *stai* (pour les anciens *va*, *fa*, *sta*), ne sont pas autre chose que des 2e pers. sg. ind. prés. Mais le renforcement n'est-il pas également abandonné après *i'* = *io*, *vo'* = *voglio*, etc. ? Il est vrai que bien des mots reçoivent une apostrophe tout à fait abusive, et ceux-là, bien entendu, ne font pas exception à la règle. Ainsi d'Ovidio écrit *fe'* aussi bien pour *fè* = *fede* (comme *rè* = *rege*) que pour *fè* = *fecit* (cette forme est à *fei*, qui seul appellerait une apostrophe, ce que *vendè* est à *vendei*), *di'* pour *dì* = *dic*.

2) Les interjections *ah*, *eh*, *ih*, *oh*, *uh*. D'Ovidio dit de ces mots, p. 11 : « Non producono di necessità raddoppiamento, benchè questo per maggior enfasi possa farsi. » Il faut réfléchir que dans les interjections qui se terminent par une *h*, la voyelle n'a pas un son aussi aiguisé que les autres voyelles finales accentuées, mais est plus ou moins allongée ; en outre ces interjections se trouvent souvent devant une pause et alors, après la pause, on a une initiale forte.

II. Tous les monosyllabes proclitiques qui se terminaient originairement par une consonne comme *a* (*ad*), *e* (*et*), *o* (*aut*), *nè* (*nec*), *tra* (*trans*), mais non point *mi*, *ti*, *si*, *ne* (*inde*), *di* (*de*), etc.

Rem. *Se* (*si*) suit l'analogie de *e*, *nè*, etc. On peut rapprocher le fait que ce mot dans l'ancienne langue offre devant les voyelles un *d* inorganique.

III. Un petit nombre de paroxytons : *come*, *dove*, *qualche*, *contra*, *infra*, *intra*, *sopra*. D'Ovidio ne dit rien de *oltra*, dont la tendance à renforcer la consonne suivante a cependant laissé des traces. A la finale de ces mots sont venues se mêler soit la conjonction *e* = *et*, soit la préposition *a* = *ad*. Dans le dialecte natal de d'Ovidio, celui de Campobasso, *come*, quand il est employé à la comparaison, s'unit à *e*, ou plutôt l'*e* final est compris comme une particule copulative (qu'on songe à l'origine du mot : *quomodo*, lomb. *comód*, cors. *cúmed* devant les voyelles), par ex. *cumm' é tté* (*come te*). De même en Logudoro *com' et*, *comente et tue*, à Rome *com' e tte*, absolument comme là *quant' et tue*, ici *quant' e tte* pour *quanto te*, et *tal' e cquale* pour *tale quale*. C'est tout à fait de même qu'on dit dans le florentin vulgaire *quand' é*, *quant' e* pour *quando*, *quanto* (*-a*, *-i*, *-e*), p. ex. *quand' e ttu vendei*, *quant' e vvo' tu scommette ? t' ha' arruggini quant' e ttu voi*. En outre la particule copulative est intercalée dans l'italien *tutt'e due*, *tutt'e tre*, etc.; Diez (*Gram.*3, III, 40) s'efforce à tort de contester ce fait. Dans *bell' e fatto* aussi, à mon avis, l'*e* est

pléonastique ; à Rome on dit encore p. ex. *mezz'e accomidate*. Enfin nous trouvons le même phénomène dans des composés comme *altrettanto*, *attrettale* (« in *altresì* l'e non produce raddoppiamento, forse per la forma anapestica della parola » d'Ovidio, l. l. p. 11, mais cf. anc. it. *altressì*), et plus clairement encore dans *qualcheduno*, *ciascheduno* (cf. frioul. *ognidun*). Je ne regarde pas comme impossible que dans *ambedue* aussi, pour *ambi duo*, se cache, comme dans *tutt'e due*, la préposition *et* (cf. esp. *ambos á dos*, pg. *ambos de dos*), bien que le *d* ne soit pas redoublé ; dans l'arch. *amendue* la seconde syllabe a été renforcée d'une autre façon : l'*m* a engendré après elle une autre nasale, tout à fait comme dans le roumain *amîndoi* (cf. anc. it. *ognindì*). Ou bien la nasale serait-elle un développement du son bourdonnant de Purkinje, comme dans la forme dialectale *embè* — *ebbene* (cf. Brücke, *Eléments*, p. 56) ? Quelquefois dans ces combinaisons la préposition *a* remplace la conjonction *e* ; ainsi on dit à Naples *cumm 'a tte*, *quant 'a tte*, et en Toscane aujourd'hui, comme au temps de Villani, *tutt' a due*. Dans les mots *diciassette*, *diciannove* aussi, qu'il vaut donc mieux écrire par *s* et *n* doubles, *a* s'est introduit. Comparez encore l'usage de *a*, entre *povero poverino* et les pronoms personnels, dans des dialectes toscans. Par ex. à Florence *poer 'a mene*, *poerin 'a ttene*, à Tornia *porammè*, *poarinannò*, dans la Valle di Chiana *puarin'a mme*, *puarin'a nnò* [1]. Dans *contra*, *intra* qui se font suivre d'une initiale forte, on peut aussi songer à une influence de *tra* (*trans*) (cf. anc. fr. *entreiz* — * *in-trans Jahrb.* VI, 366, 20) ; de même *infra* semble s'être modelé sur *intra* comme *fra* sur *tra*.

On peut encore citer dans le florentin vulgaire, comme paroxytons produisant le renforcement, les infinitifs de la 3e conjugaison latine. Ainsi *esse mme*, *esse lladri*, *pretende ddi crede cche*, pour *esser me*, etc.

La langue écrite n'exprime pas le renforcement de l'initiale. Si elle veut indiquer le renforcement il faut qu'elle change l'initiale en médiale, et c'est aussi ce qui arrive plus souvent que cela n'arriverait sans ce motif. Non-seulement (sans parler de véritables composés) les enclitiques mais souvent encore les proclitiques sont jointes par l'écriture au mot auquel elles se rapportent ; p. ex. *accanto*, *allato*, *neppure*, *sebbene* ; dans *evviva* se cache *et* (non point *e'* = *egli* ou une interjection comme le suppose Blanc, *Grammaire de la langue italienne*, p. 598) ; *ebbene* aussi est plutôt *et bene* que *eh bene*. Des formes comme *locchè*, *diffatti*, *diggiù*, *dippiù* sont fautives au point de vue toscan, bien que souvent appuyées par la prononciation d'autres dialectes ; d'Ovidio remarque, p. 9 : « Per

1. Cf. *Poesie inedite di Giuseppe Gioachino Belli Romano*, Roma 1865, II, 164 : *Pord vecchia* ; avec cette remarque : « *Povera*. Quando si usa, si annette con prestezza alla parola seguente con suono e in caso di compassione e di tenerezza. »

un meridionale p. es. non è possibile pronunziare *dipiù* e *digià* con un *p* e con un *g* solo senza un particolare exercizio ad hoc. » Enfin, l'italien a en grand nombre des combinaisons lâches comme *chicchessia*, *perciocché*, *soprattutto*, pour lesquelles on écrit aussi bien *chi che sia*, *per ciò che*, *sopra tutto*.

Après *oltra* la consonne est tantôt redoublée, tantôt non ; *oltra cchè oltrachè*, *oltra cciò*, *oltraciò* (les deux premières formes peuvent être comprises, ainsi qu'on l'a vu, comme représentant *oltre a chè*, *oltre a ciò*), *oltraddiquesto*, *oltrammisurato*, *oltramondano*. D'Ovidio remarque p. 12 s. que quelque mots paraissent avoir une tendance à redoubler d'eux-mêmes leur initiale, en dehors de l'influence de la finale précédente. On dit *gli ddei*, *la ddea*, *mio ddio* ; mais il est difficile d'expliquer avec d'Ovidio ce *dd* par le *dd* de *Iddio* = *il Dio* (*Domemeddio* aussi pourrait bien avoir subi l'immixtion de *et* : Seigneur et Dieu ; mais cf. aussi les jurons populaires florentins *affededdonda*, *-ddina*, *-ddieci*, *cattadeddina*, *cattadeddua*, dans lesquels les deux dernières syllabes sont une altération de *dio*). On dit aussi *spiritossanto* et *ognissanti*, où d'Ovidio suppose avec raison une provenance directe du lat. *spiritus sanctus*, *omnes sancti*. Mais il a tort de prétendre que « *ogni* unito a nome plurale è assolutamente latino e punto italiano, » et que *ogni* ne peut être la cause du renforcement de la consonne suivante, car il est sûr, comme nous le verrons, qu'*ogni* exerce cette influence dans certains dialectes.

Les anciens allaient beaucoup plus loin que les modernes dans l'usage d'écrire les proclitiques avec les mots suivants ; dans les manuscrits du moyen-âge nous trouvons tout à fait habituellement : *ello*, *massi*, *cheffu*, *arriccieri*, *datte*, = *e lo*, *ma sì*, *che fu*, *a Riccieri*, *da te*. Après des formes verbales apostrophées, la consonne initiale de l'enclitique est ici régulièrement représentée par un caractère simple, ainsi *fami*, *diele*, *votene* = *fai-mi*, *diei-le*, *voglio-tene*. Mais après *se'* le redoublement peut avoir ou ne pas avoir lieu : *settu* ou *setu*. De même après *tra'* et après *diè* (*diede*) : *tranne trane*, *dielle diele*.

Il vaudrait la peine d'étudier de plus près, à ce point de vue, les anciens manuscrits. On reconnaîtrait probablement certaines différences entre eux pour les modifications de l'initiale, suivant le temps et le lieu où ils ont été écrits. On trouve le commencement d'une étude de ce genre dans la dissertation de Pio Rajna : *Osservazioni fonologiche a proposito di un manoscritto della biblioteca Magliabecchiana* (tirage à part du tome V du *Propugnatore*), p. 8 ss. Le manuscrit auquel se rapportent ces observations appartient au commencement du XV• siècle. L'auteur établit que dans des conditions absolument identiques, certaines consonnes sont d'ordinaire redoublées, les autres non. Ces dernières sont *b*, *d*, *g*, *m*, *v*. Mais les prononçait-on réellement simples ou brèves ? C'est ce qui me paraît beaucoup moins assuré que ne le pense M. Rajna.

Le renforcement des consonnes initiales dont il vient d'être parlé n'est pas seulement florentin, il est général en Toscane, et s'étend constamment du côté du sud; jusqu'où il arrive au nord et à l'est, je l'ignore; il ne se rencontre point à Lucques. D'Ovidio, p. 4, note 1, dit qu'il est également étranger au pays d'Arezzo, mais je ne sais s'il faut l'en croire. Dans les *Poesie giocose in dialetto chianajuolo di Raffaele-Luigi Billi di Castiglion Fiorentino* (Arezzo 1870), après des infinitifs abrégés (même paroxytons) la consonne initiale est régulièrement redoublée, p. ex. *vedè'lla mi figliola, dê'vvolta, crede' cche, esse' ggaliardo* (cependant *ròmpece, rompeme*) quelquefois après d'autres *parole tronche* (surtout en *ò* = *òre*) ou monosyllabes, p. ex. *Signo' vve, Signò' cche, a qquie, che ttu, più cche*, à côté de *Signò cureto, Signò' sera, a vinì, che me, più te*, etc. (*Ddio* est ici la forme usuelle). Je ne suis pas sûr que l'*a* renforce toujours l'initiale suivante, parce que les composés avec *a* offrent la consonne simple (*acadere, aloggêre, apontêre*, etc.).

Dans un spécimen du dialecte voisin de Tornia (*La Castagna. Lunario di Mariangolone Cerro da Tornia*, 1872. Rome 1871), les consonnes ne sont pas redoublées au commencement du mot. Cette orthographe est-elle bien d'accord avec la prononciation, ou des formes isolées comme *s'ha ffunì*, p. 69, ne seraient-elles pas une trace de la véritable prononciation ?

D'ailleurs le florentin, dans les mêmes conditions, ne connaît pas seulement des modifications quantitatives, il en a aussi de qualitatives, savoir :

1) *C* en position faible est changé en forte aspiration[1], p. ex. *il cavallo*, mais *questo havallo, in croce*, mais *la hroce, partì contento*, mais *sono hontento*. On retrouve la même chose à la médiale, c'est-à-dire que le *c* est, comme on dit improprement, aspiré, quand il n'est pas double ou précédé d'une consonne. Le prof. Vescovi (Fanfani, *Voc. dell' uso tosc.*, p. 771 ss.) n'a donc pas tout à fait tort, quand il dit, pour défendre la fameuse *gorgia fiorentina*, qu'elle provient d'une loi qui règne généralement en Italie. Au reste les Florentins ne sont pas les seuls qui souffrent de cette *gorgia*; d'autres Toscans en sont affectés, mais à Lucques, à Pise, à Livourne, à Pistoja et ailleurs le *c* disparaît tout à fait : pour *questo cavallo*, on dit *questo avallo*, pour *la croce*, on dit la *roce*, etc.; de même qu'au milieu des mots *cuoo, dio, neviare* = *cuoco, dico, nevicare*. C'est du moins ce que dit Fanfani, *l. l.* p. 193. Mais G. Gigli, dans son *Vocabolario gateriniano*, dit de Pistoja : « Questa non ha gorgia, se non insensibile, » et de Pise : « Pare a taluno, che al volgo siasi attaccata alcuna

1. Ascoli (*Corsi di glottologia*, I, 23 n. 3) la désigne comme *semplice spirito aspro*, mais ailleurs (*Archivio glottologico italiano*, I, p. XLV) comme *continua sorda* de l'ordre des gutturales, analogue au *ch* allemand dans *lachen*.

cosa di gorgia, ma i Pisani dicono esser quella (quando pur sia) gorgia venerabile, etc. » (Fanfani, p. 760 ss.). A Sienne et à Volterra, la *gorgia* est inconnue. D'après Vescovi on n'aspire pas seulement le *c* mais encore le *g* (mais je manque tout à fait de renseignements sur ce point).

2) Le *ć* et le *ǵ* en position faible se prononcent sans la clôture dentale, p. ex. *divien celebre*, mais presque *uomo scelebre*, *gran gelo*, mais presque *molto želo* : car ces deux sons faibles ne sont pas tout à fait identifiés aux français *ch*, *j* ; on les désigne seulement comme en étant très-rapprochés ; d'après Ascoli (*Corsi di glottologia*, I, 22), ils s'en distinguent « sol per minore stretta orale. » La même chose s'observe à la médiale.

3) Le *v* en position faible disparaît complétement, mais, tandis que les autres modifications se produisent même dans le langage des gens cultivés, cette dernière appartient à la langue de la plus basse classe, telle que nous la représentent les *Scherzi comici di Gio. Batt. Zannoni* (éd. de Milan, 1850). On dit *anda via*, *par vero*, mais *mi enne*, *la ia*, de même à la médiale *caallo*, *laoro*, *proo*. Dans le texte de Zannoni que j'ai sous les yeux, il règne une extrême inconséquence ; la langue littéraire induit souvent à mettre un *v* là où il devrait manquer, surtout dans les formes du verbe *volè*, p. ex. : *i' adia*, *i' eggo*, *i' enissi*, *i' oglia* et à côté *i' vo*, *i' voglio*, *i' vorre*, *i' vo'* ; *e' vadja*, *e' enga*, *e' endea*, *e' enissi*, *e' ole*, et à côté *e' voil*, *e' voilse*, *e' vorrà* ; *la a — la va* (cela va), *la erità — la verità*, *to' antaggio — to' villanacciò*, *do oitte — do vorte* (— *due volte*), etc. *Ve* = *vi* persiste toujours. Cette particularité non plus n'est pas restreinte à Florence. Dans les poésies de Billi, en dialecte *chianajuolo*, la chute du *v* se remarque dans les formes de *volere* dans lesquelles le radical n'a pas l'accent, ainsi *ch' olete*, *ch' olesse*, *ci'uribbe*, *m'urristi* (mais *vurrimmo*, *nun vurrì*, *che vurrì*) ; et en outre *gli occhêbili* (*vocaboli*) et *ia* (*via* !) Au reste, dans le *chianajuolo* tout à fait comme dans l'italien du sud, il y a quelques mots qui offrent à l'initiale *g*, *ghi* = ital. *g* — *j*, sans que la finale du mot précédent paraisse y être pour rien, aussi *a Ghisù* et *de Ghisù*, *con ghiustizia* et *la ghiustizia*, *el ghiudisio*, *gran Ghiesafatte* (= Josaphat).

Je dois insérer ici une remarque qui est d'une portée générale, mais qui s'applique surtout au sarde. A regarder les choses de près, on a en florentin vulgaire non point *andà via* et *la ia*, mais *andà vvia* et *la ia*, en face l'un de l'autre. Dans la position forte, ce renforcement se produit même dans la langue des gens cultivés. Mais là où s'offre une opposition qualitative, je n'ai point eu d'égard à ces renforcements quantitatifs, parce que presque toutes les indications manquent sur ce point et qu'il est bien difficile de saisir à l'initiale le son renforcé quand le son primitif n'existe pas à côté de lui pour le faire ressortir. Bonaparte, l. l., p. XI,

dit qu'à Logudoro, dans *Quantos dinaris* (en face de *meda inari*) « *d* non solo si fa sentire, ma esige pronunzia forte di doppio *d* ; » c'est que *d* fort était ici plus sensible, parce que le *d* ordinaire se maintient habituellement dans la position faible. Le florentin des gens cultivés a proprement, non point deux, mais trois prononciations du *c* initial, puisque — même si l'opinion, citée plus haut, de Vescovi est juste — la ténue ne peut pourtant point être allongée après une consonne : *a ccavallo, il cavallo, questo havallo* ; Lucques n'en a que deux : *a cavallo, il cavallo, questo avallo.*

Dans le dialecte de la Sabine règnent, autant que je puis le voir, les mêmes conditions qu'en toscan. Dans les *Poesie di Loreto Mattei patrizio Reatino nato nell' anno* 1613 *e morto* 1705 (sec. ediz., Rieti 1857), les changements qualitatifs sont seuls indiqués ; *v, d, g* tombent dans la position faible, *v* dans la position forte devient *b*, p. ex. *quae* (*qualche*) *bota—onne ota, più de illu — ua e igne* (*de v.*), *metterianu ola — a gustu*, tout à fait comme à la médiale *laa, troanu — beneetta, cittaini — litià, maazzini — sbariu, sbeglià.* Le *b* originaire persiste d'habitude à la position faible, cependant on a *occa, otte. V* se rencontre quelquefois écrit dans l'une et l'autre position (*è vero, te vea*) ; mais à l'exception de *ve* (ital. *vi*) et peut-être de mots comme *virli-varli*, cette notation est sans doute fautive. On remarque de nombreuses inconséquences, comme *onne doe* (*ogni dove*), *onne guisa* à côté de *onne ota, onne i — ugni ì* (*dì*), — au commencement d'une phrase ou d'un vers *inu, ice* mais *ba, boglio*, etc., *fa otà, fa ennetta, po eni*, mais *sa de, se ice*, mais *se bo'* (hypoth.), *sempre ba, sempre bo, all' antri bale, quanti bo, sdiuni bo', è ranne, sò rasse* (*gr.*), *a ecrinà* (*decl.*), etc.

Rome s'accorde assez bien avec la Toscane en ce qui touche les changements quantitatifs. Dans les *Poesie inedite di Giuseppe Gioachino Belli romano* (Roma 1865-1866, 4 vol.), ils sont désignés plus soigneusement que dans aucun autre texte patois que je connaisse, ce qui n'empêche pas naturellement le livre de fourmiller d'inconséquences qui laissent partout place au doute. Le redoublement n'a lieu qu'après les voyelles et non après les consonnes (si ce n'est exceptionnellement, p. ex. *bbun! ssento*, III, 176), ni au commencement du vers. Dans le corps du vers on n'a point égard à la ponctuation, p. ex. *Chi è ? — Sso io.* Les infinitifs devenus paroxytons, comme *esse, mette, ride*, ne renforcent pas ; *da* se comporte comme *de* et non comme *a* (*da fà, da voi*). Après *mi', tu', su', du'*, etc., il n'y a, en règle générale, pas de redoublement, mais il y en a un après les interjections, même quand leur prononciation allongée est expressément notée, ainsi *uh cche, ah ! ccarogna eh? rrisponna, nòo, nnu* (cf. *lo soo, tutta*, III, 242). A côté du renforcement facultatif, nous rencontrons aussi en romain un renforcement absolu,

savoir: 1) pour tout *b* initial: *bbasta, in bbusila, la bbumba;* et aussi régulièrement à la médiale: *gabbella, nobbile, subbito;* 2) pour tout *ǵ* initial, ainsi *Già, buttata ggiù* (après les consonnes on écrit d'habitude un *g* simple: *er giorno*); à la médiale régulièrement: *diggiuno, orloggio, preggiudizio,* etc.; 3) pour *j* initial le plus souvent, ainsi: *sta jjoja, mi' jjela, disse jjeri,* mais au commencement de la phrase *Jersera* (cf. — *ajjuto*); le *j* de *je* = *gli* n'est redoublé que conditionnellement; 4) pour tout *gn* initial, ainsi: *Ggnente, arza ggnisempre,* à la médiale régulièrement: *gruggno, maggnate, piaggne,* etc.; 5) dans une série de mots isolés comme *ccusì, cquà, llà, llì, ppiù* et *Ddio* dont il a été parlé plus haut. On a aussi *vergine Mmaria,* I, 359, II, 186. 187, mais *Santa Maria, de Maria.* L'*l* de l'article n'est pas redoublée après les prépositions (*a la, su la, tra li*), mais elle l'est d'ailleurs (*che ll' oste, maggnà lli fichi, pijjà ll' aco*); mais des deux parts les exceptions sont assez nombreuses pour inspirer quelques soupçons sur la solidité de cette règle. — De modifications quantitatives, le romain ne connaît proprement qu'une: le *c* palatal en position faible descend à *š*, p. ex. *gatta sciecca, me sce vo* (comme à la médiale *capasce, fesce*) [1]. Pour distinguer de ce *š* = *ć* le *š* ital. commun, on écrit ce dernier *ssc*, p. ex. *ve ssciojjo, pozzo sscerne* (et à la médiale *essce, fasscia*). Le renforcement de l'*s* en *z* n'a lieu qu'après des consonnes, p. ex. *er zole, in zaccoccia* (et à la médiale *corzo, Monzù*). Le romain du moyen-âge connaissait encore entre autres l'échange entre *b* et *v*.

La façon dont le napolitain traite l'initiale est très-remarquable. Ce que l'abbé Galiani a dit à ce sujet dans son ouvrage souvent cité (*Del dialetto napoletano,* 1re éd. 1779, 2e éd. 1789, 3e éd. 1827), est non-seulement incomplet, mais encore, comme beaucoup d'autres endroits de son ouvrage, inexact et faux, et ne mérite pas la réfutation dont le docteur Carmeniello a gratifié l'*abbate Strunzillo* (imprimée avec l'écrit de Galiani, dans la *Scelta di scrittori ne' dialetti del regno delle due Sicilie,* vol. I. Napoli 1827), sans donner lui-même à la vérité des renseignements meilleurs ni plus complets. Wentrup (*Contributions à la connaissance du dialecte napolitain,* Wittenberg 1855), bien qu'il soit resté longtemps sur les lieux, ne remarque rien à ce propos. J'ai parcouru une série de textes anciens et nouveaux, mais l'orthographe en est au plus haut degré défectueuse et contradictoire [2]. Au reste la phonétique napo-

1. D'après L. Morandi (*Duecsnto sonetti in dialetto romanesco di G. G. Belli* Firenze 1870, p. 97), cet *sc* doit se prononcer « con uno strisciamento piano ed uguale in tutta la sillaba, non con quel colpo aspro che si suol dar loro nella lingua comune, nè tampoco così dolce che somigli al *g* francese. »

2. Fasano songeait déjà à noter le renforcement quantitatif. Il dit dans la préface de son *Tasso napoletano* (Napoli 1689): « E ttanto è bero che ppuro a li primme conte n' havimmo assarvato, ch' appriesso la *e* o verbo o cognionzione

litaine offre, dans son ensemble, une telle masse de difficultés, qu'on doit vivement souhaiter qu'une étude approfondie et méthodique en soit faite par une personne compétente du pays même. Dans l'attente d'un travail de ce genre, je me restreins absolument aux points les plus essentiels.

Le napolitain diffère d'abord assez notablement du florentin en ce qui concerne les conditions du renforcement. Il ne se produit pas après toute une série de monosyllabes p. ex. après *ca* = *qua* (qui occupe généralement la place de l'ital. che), *chi* (= *qui, quis; che* = *quod, quid* renforce), *da* (mais il a lieu après *a, co, pe*), *ma, mo* (*mo va* = riét. *mo ba*), *o, si* (hypoth.), *tu*. *Pò* (= *poì*) a perdu une voyelle finale et rentre donc dans la même catégorie que *Dì* = *Dio, Sì* = *Siò* (Signore), qui ne renforcent pas davantage. Les formes verbales monosyllabiques ont une vertu inégale : le renforcement se produit sûrement après *è, ha*, je pense aussi après *so* (*sum, sunt*), *fu*. Pour d'autres je suis dans le doute; on m'assure que *pò* et *stà* renforcent, mais non *vò* et *fà*, ainsi, p. ex. *ce pò ghì*, mais *ce vò jì* (*ire*).

Il faut remarquer par-dessus tout les formes dérivées de *ille* : 1) *lo* a) = *illo* (*illum*) ne renforce ni comme article ni comme pronom, ainsi *lo figlio, lo voglio vedè* (*illum volo videre*), b) = *illud* (le *d* agit) renforce aussi bien comme article (avec un infinitif pris substantivement ou un adjectif de sens neutre) que comme pronom, ainsi *lo bolè, lo bero, lo ccome, lo boglio vedè* (*illud volo videre*); — 2) *le* a) = ital. *gli* = *illi, illis* (dat. sg. et pl.), ne renforce pas, p. ex. *i' le facive sapè;* b) = *illos, illas*, comme pronom renforce, p. ex. *i' le ffacive vedè;* c) = *illae* comme article renforce, p. ex. *le ffiglie* (les filles) mais *li figlie* (les fils) ou plutôt d'après la prononciation habituelle (comme dans ces formes l'*l* tombe d'habitude et l'*e* féminin sonne comme *i*) *i ffiglie, i figlie*, si bien que la distinction si essentielle des genres reste exclusivement confiée à l'initiale. Il est possible que *le* corresponde, non point comme on l'a admis jusqu'à présent à *illae*, mais à *illas*, et que le renforcement soit dû à l'influence de l'*s*, ce qui apporterait un appui inattendu à l'hypothèse d'Ad. Tobler sur la formation du pluriel italien (au moins pour la première déclinaison); — 3) *la* = *illa* (*illam*) ne renforce ni comme article ni comme pronom : *la varca* (plur. *le barche*), *la fa* (plur. *le ffa*). Le renforcement de l'initiale se produit aussi après *sso, sto*, plur. *sse, ste*, pour distinguer le neutre et le féminin du masculin, et même après des pronoms et des adjectifs polysyllabes : *chelle bespe, chell' aute ghioje, certe becchie* (= *certae vetulae*, Valentino La Meza Canna I, 55, 2; *cierte viecchie* — *certi vetuli*, ibid., IV, 121, 2). Je remarque en outre qu'il y a ren-

---

che ssia, sempe quase abbesogna arreddoppiare le lettere, e accossì a ll' ha, comme a rritta, a mmanca. »

forcement après *ogne*, comme après *quarche*. Parmi les polysyllabes oxytons, les infinitifs abrégés comme *'mbroglià*, *sapè* ne produisent pas de renforcement. Après des mots terminés par une consonne, au moins après *gran* et *non*, je trouve la consonne forte, p. ex. *gran ghiudizio* = *gra ghiudizio*, *non boglio* = *no boglio*.

Outre les modifications quantitatives le napolitain en connaît trois qualitatives : *v* se renforce en *b*, *g* en *ghi* (*g*), *d* s'affaiblit en *r* douce (cf. à la médiale *sbanì*, *nghianarejare* de *janara* (sorcière), *vire* = *vides*). Sur *v* — *b* il n'y a rien à dire, si ce n'est que *v* dans beaucoup de mots répond étymologiquement à *b*, comme dans *varva*, *vasso*, *vraccio*, etc.; on pourrait aussi bien admettre, au lieu d'un renforcement, un affaiblissement du *b* en *v* qui n'aurait atteint qu'une partie des mots commençant par *b*. On voit ici un acheminement vers la confusion complète du *v* et du *b* qui, en sarde, a gagné beaucoup plus de terrain. De même que dans la série labiale, la fricative sonore a passé à l'explosive sonore aussi dans la série gutturale ou plus précisément palatale. A la fricative *j* correspond une explosive que Brücke désigne par g^{1} et qu'on entend par ex. dans l'italien *ghirlanda*. Si ce g^{1} se trouve immédiatement devant une voyelle obscure, un *i* fugitif s'intercale entre deux ; ainsi *ghì* — *jì*, *ghiuorno* — *juorno*. Ce *ghiuorno* est exactement l'ancienne forme de l'italien *giorno*. De *gj* est venu *dj*, *dž*. L'*r* douce représente la fricative dentale sonore, avec laquelle elle a la plus étroite parenté. Je rappellerai ici l'*r* ombrienne, et ce son du frison de Sylt qui est intermédiaire entre *r* et *ď* ; les indigènes eux-mêmes ne savent s'ils doivent écrire *bruar* ou *bruaď* le mot qui répond à l'allemand *Brod*. L'*r* espagnole entre voyelles a un son chuchoté analogue (cf. *d* = *r* à Montpellier, *Revue des langues romanes*, I, 123).

J'ai déjà cité plus haut des exemples du renforcement absolu de l'initiale en napolitain; quelques-uns ne sont point fondés sur l'étymologie, comme *rrè*, *rroba*, *mmalora*, *mme*, etc. ; *b* particulièrement se trouve souvent redoublé dans la position faible. La prononciation forte de cette consonne est-elle ici générale comme à Rome ? L'article et le pronom apostrophés sont d'habitude écrits avec *l* double : *ll'*.

Les autres dialectes du sud de l'Italie continentale sont essentiellement d'accord avec le napolitain. Les renseignements sûrs font encore plus défaut ici. Dans la préface des *Canti delle provincie meridionali raccolti da Antonio Casetti e Vittorio Imbriani* (vol. I. Torino 1871), on lit p. VI s. : « Ne dialetti napoletano e leccese è invalsa un' ortografia mostruosa, barbarica, che si direbbe inventata apposta per annaspar la vista, riprovatissima dal Galiani : quando la consonante in principio di vocabolo è pronunziata più forte del solito per via della parola precedente, la si scrive doppia. Anche in Italiano le consonanti iniziali si pronunziano per

eufonia quando scempie, quando reduplicate ; ma si scrivono sempre a un modo. Noi, per regola, abbiamo ripudiata questa barbarie ; ma la forza dell' abitudine ci ha fatto cascare in essa ripetute volte, malgrado il fermo proposito di smetterla. Di alcune parole, in alcuni dialetti, abbiamo sempre scritta doppia la consonante iniziale ; per esempio, in partenopeo, *mme*, *mmio*, *ppà* (*per*), *cchiù*, *sse* (*sè*), *cce'* (*quà*), etc. »

D'après ce que j'ai dit pius haut, je ne puis partager l'opinion des éditeurs, et je trouve particulièrement qu'ils ont tort de s'appuyer sur l'autorité de Galiani. Mais les changements qualitatifs eux-mêmes ne paraissent point indiqués dans cette publication avec le soin désirable. *V* en position faible tombe le plus souvent, tout à fait comme en sarde : ainsi dans le dialecte de Nardò (terre d'Otrante), *la 'ità*, *di ddò 'ieni*, *cu ci 'uei* (*con chi vuo*), à côté de *si' binutu* (*sei v.*), *pi' bisitare*, *nu' boghiu* (*non voglio*). Cependant ici *v* se montre souvent tant à la position forte qu'à la faible, p. ex. *a voi*, *me vueri*.

Pour ce qui concerne le dialecte de Lecce, nous possédons un contrôle pour la représentation donnée par la *Raccolta* dans les *Puesei a lingua leccese de lu Franciscantoni d'Amelio de Lecce* (Lecce 1832). Le *v* initial est très-fréquent dans la *Raccolta* et tout à fait exceptionnel ici. Il faut que le commencement du vers et de la phrase ait dans ce dialecte la valeur de la position faible : nous trouvons dans nos deux sources *Ienne* (*venni*), *Isciu* (*vedo*), *Ulia* (*voleva*), *Idi* (*vedi*), etc. ; mais aussi, dans la *Raccolta*, *Bisciu* (I, 263). Il n'est point rare de rencontrer un renforcement où on attendrait un affaiblissement, ainsi *quantu bolu*, *ci me bba* (*se mi va*), *fazzu bidi*, *macari bai* (*per quanto vai*). Avec *nun* on trouve soit *nu biddi*, *nu bogghiu*, soit *nu mbiddi*, *nu mbogghiu* (cf. *a mbita* = *in vita*, *a mbrazze* = *in braccia*). Le *b* originaire tombe dans beaucoup de cas, p. ex. *sutta'razzu*, *fuesti'attuta*, *li ueò* (*buoi*), *dò jersi*, *a ddu jancu*. Cette chute du *v* et du *b* à la position faible a eu pour conséquence ici comme en sarde que souvent à la position forte on a préposé un *b* à des voyelles initiales, ainsi *cchiù bauta* (*alta*), *già bausaò* (*alzò*), *e barde*, *e be* ou *e bete* (*et est*), *cu binchia* (*quod implebat*), *e bulie* (*ulive*), *su bunte*, (on retrouve la même chose ailleurs, p. ex. dans un spécimen du patois de Bagnoli Irpino, Principato ulteriore : *a Bottaiano*) ; cf. la prosthèse du *v* dans le nap. *vavo*, *vecco*, etc.

L'échange entre *d* et *r* s'étend aussi sur un vaste territoire. Je cite quelques exemples tirés de textes de Spinoso (Basilicate) : *Rona*, *Ruormi*, *Rinaro*, *li rissi*, *tu ruormi*, *lo rico* (*lo* neutre, *ma ri billezze* — *e dici*, *li donne*, *fa danno*, *cchiù di n'nno*, *cci dici* (*che d. ?*). Ainsi ce vers : « Ti l'aggio *ritto* e ti lu tornu a *dice* ; » mais : « mmienzu *a ri* li stelle », « vai a chiesa *a ra* spusare », « nun ti fa vence *a ra* lu suonno », « nun ti pozzo luvare *a ra* la mente. » Dans *e diposo* (*Racc.* I, 191) on a *d* en position forte pour *r* originaire.

C'est sur l'échange entre *ghi* et *j* qu'il est le plus difficile d'être éclairé; en effet, nous trouvons souvent *ghi* d'une part en position faible et d'autre part pour un *j* non originaire, p. ex. *cchiù ghianca* (I, 35 Spinoso), *la ghiunda* (I, 266, Carpignano Salentino) = *junda* ou, comme on trouve souvent ailleurs, *unda*. La prosthèse du *j* est fréquente dans d'autres dialectes (même en dehors du sud de l'Italie), par ex. dans celui de Bari: *jacque* (*acqua*), *janne* (*anni*), *jedde* (*ella*), *josce* (*oggi*), *jorfaniedde* (*orfanelli*), etc. (*Rime italiane baresi di Francesco Saverio Abbrescia* Bari 1848). Cette prosthèse du *j* n'aurait-elle pas été autrefois déterminée par certaines conditions ? — Il y a encore une modification de l'initiale qu'on peut supposer plutôt que constater : c'est la chute du *g* en position faible, surtout devant *r* et *u* suivi d'une voyelle, p. ex. *nu aroflo, li addhi* (*galli*), *comu ranu, na razia, milli uardie, gli uasta* (comme à la médiale *preu* ou *prehu, fatihano*, etc., et même *Marharita*, I, 211); mais aussi *è rande*, etc. Je ramènerais au même phénomène la prosthèse du *g* qu'affectionnent plusieurs dialectes (p. ex. *a garà*, I, 127, Santa Croce di Morcone, *jè gauto* = *è alto*, I, 324, Spinoso). — Je ne crois point avoir épuisé le nombre des modifications qualitatives que présente l'italien du sud. Je rappelle encore en passant cette circonstance remarquable que *m* = *n* assimile en *b* non-seulement un *v* suivant, mais encore un *f*, p. ex. à Bari *mbaccie mbronte* — *in f.*, *chimborme* ou *chimporme* — *conf.*, *mbierne* — *inferno* (à Spinoso *'mpierno*), *cumbietto*, a Chieti *umpern* — *inf.*, etc.

Dans le sicilien nous retrouvons au moins les trois modifications qualitatives du napolitain, surtout les deux premières, p. ex. *cu beli, a bidiri, e beni ppi ghiri, nun ghiri, è ghianca;* seulement les conditions paraissent un peu différemment limitées. Ainsi après les formes plurielles de *ille*, il ne se produit pas de renforcement : *tu i viristi* (tu les as vues), *i figghi* (les filles). Ce que disent là-dessus Wentrup dans son mémoire sur le sicilien (*Archiv* de Herrig, XXV) et Pitrè dans le glossaire de ses *Canti popolari siciliani* (Palermo 1870-71) est tout à fait insuffisant. Ici aussi, comme dans l'italien du sud en général, on trouve dans toute une série de mots le renforcement absolu de l'initiale, comme *cca, cchiú, cci, nni*, etc.

Le corse, qu'il aurait mieux valu peut-être rattacher au sarde septentrional, peut encore trouver une mention ici. Il présente l'échange de *b* et *v*, *ghi* et *j* dans des conditions qui paraissent semblables à celles du toscan, p. ex. *gran birtù, qualchc bolta, tu boli, tra bicini, purtà bia* — *un ghiornu, ha ghiudiziu, a ghiente* (datif, mais *a jente* le peuple), *per ghiuca, ensì ghientile* (comme à la médiale *sperghieura, manghià, arghientu, peghiu, reghie*). Mais dans les textes que j'ai sous les yeux (*Canti popolari corsi*, Bastia 1843. — *Fée*, Voceri, chants populaires de la Corse. Strasbourg 1850. — *Mattei, Pruverbj, detti e massime corse.*

Paris 1867), il y a trop d'inconséquences pour que j'essaie d'entrer ici dans les détails. Ces modifications caractérisent sinon exclusivement, au moins particulièrement le corse méridional, cf. Mattei, p. XVI s. et XII; il dit : « Au Cap Corse on appelle encore la gorge d'une montagne *u Pinzu a Berghjne*, comme on le dirait à Ajaccio, parce qu'il s'agit d'un nom propre qui n'a pas changé depuis les temps primitifs; tandis que dans tout autre occasion les Cap-corsins disent *vergine* et non *berghjne*. »

Je le répète, tous ces renseignements sont naturellement défectueux et même en partie inexacts, mais il faut espérer, avec l'activité linguistique qui se développe aujourd'hui en Italie, qu'il se trouvera un philologue pour étudier spécialement ce sujet. Ce qu'on vient de lire me paraît suffisant pour établir la thèse suivante : dans les dialectes de la Sardaigne, du centre et du sud de l'Italie, il existe pour les initiales une loi en vertu de laquelle chaque consonne se présente avec une double forme, une forte et une faible (qualitativement ou quantitativement), et qui est essentiellement d'accord avec la loi des médiales. Dans ma conviction cette loi a régné autrefois aussi dans d'autres parties du domaine roman, peut-être dans le roman tout entier. Voyons d'abord l'Espagne. Est-ce qu'on n'a pas dû dire autrefois *la rosa* et au pluriel *las rrosas*, de façon que l'*r* faible, qui ne se trouve aujourd'hui qu'à la médiale, alternait à l'initiale avec l'*r* forte ? La confusion de *b* et de *v*, qui s'étend au-delà des Pyrénées en Gascogne et jusque dans le haut Languedoc (*Revue des lang. rom.* I, 314), indique une ancienne distinction entre la position faible et la position forte. Nous trouvons trois phases successives : 1) *b* et *v* sont nettement distincts et leurs modifications se font dans le même sens, p. ex. *bove — vove*, *vino — ino*; 2) *b* et *v* se mêlent en ce que leurs modifications se croisent : *b* à la position faible s'affaiblit; *v* à la position forte se renforce, p. ex. *bove—vove*, *bino—vino* ou bien *bove—ove*, *bino—ino*; comp. le sarde et l'italien du sud; 3) la distinction entre la position faible et la position forte disparaît : c'est généralement la consonne forte qui persiste seule, p. ex. *bove*, *bino*. C'est tout à fait de même qu'en romain le *b* allongé a conquis aussi la position faible, et est devenu ainsi l'initiale universelle. En général les labiales ont plus d'inclination pour la prononciation allongée que les autres consonnes, dont le lieu d'articulation est placé plus en arrière dans la bouche. L'*m* longue aussi est favorisée à l'initiale non moins qu'à la médiale. Cet échange capricieux du *b* et du *v* que nous offrent les inscriptions latines des bas temps, et qui m'avait toujours semblé assez extraordinaire, s'explique très-simplement par la mobilité de l'initiale sous l'influence de la finale précédente. On ne peut attendre des lapicides ignorants de cette époque l'observation même grossière de la loi d'après laquelle *b* et *v* alternaient l'un avec l'autre, pas plus qu'il ne faut la demander aux scribes bien pos-

térieurs des chartes de la Sardaigne ou de l'Italie méridionale. Dans les chartes sardes du XIIe siècle, par exemple, nous trouvons à côté l'une de l'autre des formes comme *custas billas* et *custas villas, pro boluntade* et *cum boluntade,* etc. On ne reconnaît qu'une chose, c'est qu'il ne s'agit plus ici que de renforcement du *v,* car on trouve bien d'ordinaire *b* écrit pour *v,* mais non l'inverse. Le même arbitraire règne encore dans les statuts beaucoup plus récents de Sassari : *custos gotales* et *custu gotale, per destimognos* et *falso destimongno,* etc. Mais le *b* à la position faible commençait déjà à disparaître : à côté de *o boquier* (II, XLVI. XLVII), on trouve *o ochien* (III, II), *qui oquint* (II, L, etc.) = *occid.*

H. SCHUCHARDT.

Halle, août 1873.

UGGERI IL DANESE

NELLA LETTERATURA ROMANZESCA DEGL' ITALIANI.

II

Assai più che le prodezze giovanili di Uggeri si andarono ripetendo e divulgando in Italia le vicende della sua virilità. E certo non senza ragione: le prime non facevano che ammannire in nuova forma la vecchia e noiosa storia della lotta fra cristiani e saracini; in queste invece si contenevano elementi drammatici in grado sommo, atti a commuovere la natura umana senza distinzione di luogo, di tempo, o di fede. La scelta appare dunque guidata da un certo senso estetico, che nelle prime fasi del periodo italiano sembra davvero aver avuto non poca efficacia a rinvigorire o a spegnere la vita delle narrazioni venute a noi d'oltremonte. E dico nelle prime fasi, giacchè questo senso poco a poco si venne corrompendo, quantunque non così presto che i suoi effetti non si facciano sentire anche nel tempo della peggiore degenerazione.

In luogo di un solo, questa volta tutti e tre i testi che ho descritto nel principio devono esser presi in esame. Abbiamo dunque tre versioni da contrapporre alla francese; l'una franco-italiana (ms. XIII marc.), toscane le altre due: e di queste ultime in prosa l'una (III° libro delle Storie di Rinaldo), l'altra in ottava rima (primi nove canti del *Danese*).

Una prima occhiata ai contorni mette subito in evidenza un fatto assai importante: i tre testi italiani hanno comuni molti casi che la *Chevalerie Ogier* ignora, ne ignorano un' infinità che si contengono in quella; tutti e tre vengono quindi a comporre una famiglia a parte, che appunto potremo chiamare la famiglia italiana. E in questa ancora ci si viene ben presto a manifestare una seconda distinzione: i rapporti scambievoli delle versioni toscane sono di gran lunga più stretti che quelli di ciascuna delle due colla franco-italiana: cosa di certo che non sorprende, ma che tuttavia avrà da essere uno dei punti su cui maggiormente si dovranno rivolgere le indagini critiche di questo mio studio.

Le troppo gravi differenze della famiglia italiana da tutto il resto della stirpe non mi permettono di cominciare altrimenti che coll' analisi di

uno tra i nostri testi; solo dopo di ciò riusciranno possibili le comparazioni. Ma si può dubitare a quale di essi convenga dare la preferenza; giacchè la maggiore antichità, che porterebbe alla scelta della compilazione franco-italiana, non può valere per un criterio irrefragabile. Ragioni a mio giudizio assai gravi, ma che non potranno apparire chiaramente se non quando la questione sia stata svolta, m'inducono a condurre il mio sunto sul testo in ottava rima, quale è dato dai mss. fiorentini. Così facendo ottengo anche il vantaggio, certo non ispregevole, di far conoscere un' opera popolare che va noverata tra le migliori o le meno peggio del suo genere, sopratutto per ciò che spetta all' efficacia del sentimento. A risparmio poi di spazio e di tempo soggiungerò insieme in nota i luoghi della prosa che corrispondono ai tratti che citerò dalla rima, in maniera che il confronto delle parole possa farsi fin d'ora senza bisogno di ripetizioni.

Il poema comincia al solito con un' invocazione sacra; ma ciò che qui v'ha d'osservabile si è una classe di ascoltatori di cui si fa menzione nella prima stanza prima di rivolgere qualche parola di ammonimento alla *buona gente,* che costituiva l'uditorio consueto dei cantambanchi:

Donami grazia per la tua piatade
Ch'io pos[s]a dar dilet[t]o a' tuo pastori
Che a udirmi stanno per lor cortesia[1]
Per discacciar la lor malinconia.

Carlomagno tiene corte per la Pentecosta. Alla baronia così radunata egli manifesta che Massimione[2], perfido saracino signore di Verona, più non manda il tributo, e che dei messi nessuno ritorna; chiede chi voglia rinnovare la prova, e vede tutti star zitti per paura. Ma se gli altri temono non teme il Danese, che spontaneamente si profferisce, soggiungendo di voler menar seco Berlinghieri suo cognato. E questi senza punto titubare si dice pronto:

Con esso te, o cavalier possente,
Intendo senpre vivere e morire.

Carlo allora, dopo averli ringraziati, commette il messaggio:

E 'l Danese rispose: E' sarà fatto;
Ma primamente vo' far teco un patto.

---

1. Le prime otto stanze, come già avvertii (V. *Romania* II 157) sono perdute nel codice magliabechiano. Nel citare i passi mi attengo il più che posso alla lezione del manoscritto, ma non a segno da riportare versi assolutamente errati. Se il rimedio è subito dato dall' omissione di qualche vocale d'uscita correggo senz' altro; dove sono necessarie mutazioni più gravi do in nota la lezione scartata. Qui il codice aveva *che a udirmi mi staranno per la lor chortesia.*

2. Il cod. laur. scrive *Mansimione.*

Tu sai che Baldovin, mio caro figlio,
Rimarrà sanza padre s'io non torno;
Chi sarà sua difesa o suo consiglio?
Prima lo vo' saper ch' i' vada attorno.
Alla risposta Carlo diè di piglio:
Io t'inprometto che la notte e 'l giorno
Senpre starà col mio figliuol Carlotto:
Mai non gli mancherà solo un pilotto[1].

Così confortato e salutata la moglie, Uggeri col compagno s'avvia, e si conduce fin presso Brescia. Qui il *siniscalco* che teneva la terra per Massimione vuol toglier loro i cavalli, ed è ucciso dal Danese. Di poi giungono alle porte di Verona. Uggeri chiama il portinaio, che saputo il suo nome, gli passa con un dardo la coscia. Cade il poveretto; ma appena si può rialzare chiama di nuovo il feritore, che imprudentemente si affaccia e paga le pene colla vita. Il Danese crede tuttavia di dover morire; ma asciugandogli Berlinghieri la ferita con un fascio d'erbe, viene per caso a trovarvesene una che ha virtù di far stagnare il sangue. S'addormenta allora il barone, e al risvegliarsi si trova guarito, quando appunto il cognato lo piangeva morto. Ed ecco che mentre Berlinghieri va in cerca del cavallo, il Danese sente una voce domandargli pietà: è una fata inseguita da un folletto. Da lei richiesto egli le traccia per ricovero un cerchio, e non dà ascolto alle parole dell' inseguitore. Però costui si parte, dopo di che anche la fata si allontana. Raccontata l'avventura a Berlinghieri, il Danese si apparecchia a entrare con lui in Verona, dove con Massimione si trova anche Lucano re di Schiavonia, che ha promesso in isposa al tiranno una sua sorella. E non è piccola fortuna per gli ambasciatori; giacchè proponendosi Massimione d'impiccarli, Lucano glielo impedisce. Vengono dunque i baroni di Francia, e Uggeri espone il messaggio colla solita temerità, tanto che il saracino non si contiene più, e cerca impadronirsi di lui per mandarlo alle forche. Ma il valore del Danese per una parte, (*Canto II*) per l'altra la fermezza e lealtà di Lucano, impediscono che la cosa abbia effetto. Massimione allora offre due partiti: o il Danese gli dia tre colpi di spada, sotto pena di morte se non riesce a fargli male, o ne riceva egli tre. Il primo partito è prescelto, benchè assai più pericoloso che non paia; giacchè il saracino indossa armi così robuste, che non teme di nulla. E infatti i primi due

1. F° 50 r°: « Allora el Danese s' inginocchiò e disse a Carlo: Santa corona, » io non ò altro figliuolo che Baldovino. Io lo lascio sanza padre per fornire la » tua bisognia. Se alcuno male per questa andata men advenisse io non ti potrei » mai amare; insino alla morte sarei tuo nimico; e però, signiore, io ve lo rac- » comando. Carlo lo abracciò e baciollo, e dissegli: Il tuo figliuolo Baldovino » mi sarà racomandato quanto il mio figliuolo Carlotto, e senpre insieme si sta- » ranno. »

colpi riescono vani; ma avanti di vibrare il terzo Uggeri si raccomanda alla Vergine. Questa manda san Giorgio, che aiuta a menare la spada, cosicchè questa volta non valgono le armature e Massimione cade morto. Lucano, che solo tra tutti ha visto l'apparizione, ne dà conto al Danese, e manifesta il proposito di prendere il battesimo. Senza punto tardare i due cristiani corrono la terra e se ne fanno padroni; Lucano corre a Brescia, la prende e costringe i saracini a rinnegare Maometto; impadronitosi poi anche di Padova, torna a Verona, dove è accolto con festa da Uggeri. Si avverte poi Desiderio, che subito manda vescovi e chierici, e quindi viene egli stesso. Lucano offre la sorella al Danese; ma avendo egli altra donna, la fanciulla vien fidanzata a Berlinghieri. Allora i pagani si battezzano. Di tutti questi successi Uggeri dà conto a Carlo con una lettera, in cui non iscorda di raccomandare di nuovo a lui e ai suoi baroni il figliuolo. E non è a dire se l'imperatore si rallegri, e se mostri affetto e faccia onore a Baldovino e alla madre Ermellina; tutta la corte è in festa, e con danze, canti, suoni, si viene manifestando l'allegrezza universale. Ma se gli altri gioiscono, Gano invece si addolora; nella gloria del Danese egli vede l'esaltazione di Rinaldo e dei Chiaramontesi, e l'abbassamento della sua propria stirpe. Perfido com' egli è sempre, chiama Carlotto e gli afferma che l'imperatore ha giurato di lasciare la corona a Baldovino:

E Carlotto rispose a quel tinore[1]:
A Baldovin senpre amor vo portando;
Contento son ch' egli abbia questo onore[2].

Pure Gano sa vincere questi buoni sentimenti insinuandogli che sarebbe tenuto bastardo, e dispostolo ad uccidere Baldovino gliene suggerisce il modo. (*C. III*) Vestitosi a bianco con cinquanta donzelli e fatto vestire di rosso Baldovino con pari brigata, vada, egli dice, a S. Dionigi per giostrare, sotto pretesto di far onore al Danese. Scontratosi col giovane compagno si lasci poi cadere da cavallo, e simulando per ciò un accesso d'ira, lo uccida:

Po' tene vieni a me sanza temere:
Io saprò tanto col tuo padre fare
Ch' io ti farò quel fallo perdonare[3].

Il disegno è messo ad esecuzione e le due brigate dei giovani si partono. E in quella notte Ermellina è turbata da un sogno funesto, che fa sì ch' ella si desti gridando e piangendo, in guisa da far accorrere Namo suo padre, e molti altri baroni e dame. Intanto i giostratori giungono a S. Dionigi:

1. Il cod. *a que tinori*.
2. F° 52 v°: « Di questo son io contento, se piacie a Carlo. »
3. Ib.: « E poi tene vieni a casa mia; ed io farò poi la pacie trattè e Carllo. »

Carlotto nol faciea già volentieri,
E ben gli dispiaciea cotal vivanda;
Ma tanto Gano l' avea consigliato
Che fu con Baldovino al canpo andato.

Ma nella giostra ogni volta che Baldovino s'incontra con Carlotto lo schiva, sicchè questi viene al maganzese Ansuigi, mandato da Gano:

Vedi: s'io non ci avessi altra cagione
Io non gli farei mai tal falligione[1].

Ansuigi gli fa prendere il suo cimiero e così riesce a ottenere che il figliuolo del Danese al primo incontro lo urti e lo abbatta. Il cimiero cade e l'errore si fa subito manifesto; però Baldovino si butta ginocchione dinanzi a Carlotto, scusandosi e dicendogli di prendere vendetta. Allora il figlio di Carlo, istigato da Ansuigi,

Dal bello inbusto gli tagliò la testa[2].

Com' è ben naturale si leva gran romore, per cui Carlotto non tarda a mettersi in salvo con Ansuigi

A una terra di Gano di Maganza[3].

Il cadavere, posto sopra una bara, è portato a Parigi:

La trista madre non sapea il tinore;
Nel suo palagio quel dì si danzava[4].

Là in sulla sala è recata la bara:

Come fur sulla sala, umile e piano
Posar quel corpo con tormento asai;
Ciascun credea che per gabbo si faccia
Per contraffar la festa ella bonaccia:
Onde Ermellina corse a quella bara;
Ridendo la scoperse, i' l'ò saputo[5].

Alla vista del figliuolo ucciso ella tramortisce e cade; Orlando giura di starsene rinchiuso finchè non sia punito Carlotto; Rinaldo va con lui; e Carlo, che non era ivi presente, risaputo il caso funesto,

A piangier cominciò con capo chino;
Di testa la corona si cavòne
Diciendo: Lasso figliuol di Pipino!
Di portar mai corona non son dengnio,

---

1. F° 53 r°: « Io non voglio seguitare più innanzi questo male. Tu vedi che » senpre mi riguarda. »
2. Ib.: « Ellevògli la testa dallo 'nbusto. »
3. Ib.: « Andaronsene a Pontieri. »
4. Ib.: « E qui s' attendeva a danzare. »
5. Ib.: « E quando giunsono ogniuno sene ridea credendo che lo faciessono » per dare sollazo alle donne, come si fa alcuna volta alle feste. E quando posa- » rono la bara nel mezo della sala ed Ermellina fu la prima che ridendo corse e » scoprì la bara. »

Perchè perduto ò sì franco sostengnio.
O lasso a me! come dirò al Danese
Quando mi chiederà il suo caro figlio?
O lasso a me, ch' egli à quel bel paese
Conquistato con suo propio consiglio!
O lasso a me! Perchè tanto palese
A guardar Baldovin diedi di piglio?
O lasso a me! che potrà dir la giente
Del tradimento che fatt' ò presente?
Maledetto sia il mese ell' ora' e 'l punto,
O figliuol mio, ched io t'ingienerai,
Ch' assì duro partito son qui giunto!
Tapino a me! perchè non t'afogai?[1]

Gano, malizioso, cerca d'insinuare al vecchio imperatore che forse il torto venne da Baldovino :

Carlo risponde[2]: Non mi ragionare,
Malvagio uomo, pien di mal latino,
Perch' io vorrei Carlotto fosse morto,
Bench' io non so da cui si venne il torto.

Quindi il buon vecchio va ad Ermellina e manifesta a lei pure il suo profondo dolore, promettendo gran vendetta sopra Carlotto. Per suo consiglio Baldovino, tra un lamentare continuo, è deposto in una tomba.

Ed ecco che il Danese, messo ordine a ogni cosa e lasciato Berlinghieri a custodia dell' acquisto, con Desiderio, Lucano e numerosa brigata se ne viene verso Parigi. Carlo eccita i baroni a celare il dolore, e per mezzo di Namo ne fa preghiera anche ad Ermellina :

Ed ella gli rispose : Padre mio,
Quanto potrò cielerò il mio dolore.

Con grande addobbamento si va ad incontrare Uggeri, che subito domanda Astolfo del suo Baldovino, e ne ha per risposta ch' egli è a caccia con Carlotto; ma così rispondendo Astolfo non può frenare le lagrime. (*C. IV*) L'incontro con Carlo è commovente: domandato del giovinetto, l'imperatore lo dice ancor egli a caccia, continuamente piangendo, il che il Danese pensa egli faccia

Per tenereza di sua ritornata[3].

Lucano e Desiderio sono onorati altamente da Carlo, che fattiseli sedere ai due lati, dichiara al primo la fede cristiana e gli espone quella leggenda di Maometto, come rinnegasse il cristianesimo per dispetto di

1. F° 53 v° : « E quando sentì chill' avea mortto si cavò la corona di capo, » e disse : O figliuolo Carlotto, maladetto sia l'ora e 'l punto ch' io t' ingie- » nerai. »
2. Il cod. *rispone*.
3. F° 54 r° : « E credeva chello faciesse per tenereza della sua tornata. »

non esser stato creato papa, che trovava tanta credenza nel Medio Evo. Lucano lo ringrazia, e desiderando di vedere Orlando e Rinaldo, va col Dusnamo ed Uggeri al palazzo dove si tengono rinchiusi. Colà li trovano vestiti a bruno; abbracciato da loro con lagrime il Danese pensa:

Forse piangon costor per tenerezza
Ch' ànno di me perchè son ritornato.
Ma del vestire molto gli è gravezza:
Debbono avere il lor core aghiadato.

Una scena consimile, ma più dolorosa, si rinnova subito dopo, quando Uggeri viene ad Ermellina. Tuttavia il giorno passa senza che in lui nasca alcun sospetto:

La sera venne ed al letto s'andaro;
Insino all' alba insieme si posaro.
Come l'alba del giorno fu apparito[1],
Sendo la notte scura trapassata,
Il buon Danese si fu risentito,
E Ermellina era ancora addormentata;
Ed e' mirando il suo petto fiorito
Vide la dama nel viso canbiata,
E 'l suo chiaro color partito s'era,
Ella sua carne tutta pesta e nera.
Istorpire la vedea molto forte
E lagrimar negli ochi nel dormire.
Destolla il buon Danese a cota' sorte;
Poi che fu desta cominciò addire:
O gientil dama colle menti acorte,
Dimmi qual pena ti fa sì languire.
Ermellina rispose con pavento:
Marito mio, ingniuna pena sento.
Disse il Danese: Non mi ti cielare,
Perchè veduto l'ò ne' tua senbianti.
Se non mi manifesti tale affiare
Uccider mi vedrai tosto davanti.
Rinaldo fatto m'à maravigliare
E 'l buono Orlando di lui due cotanti,
Che nel palazo son vestiti a nero.
Tosto mi cava di cotal pensiero.
Ella[2], veggiendo non poter cielare
Il fatto, tosto appiangier cominciava.
Disse: Danese mio di grande affare,
Per none addolorarti ti cielava.
Poi ch' ài cotale affetto[3] di sapere

1. Forse: *Come fu l'alba e 'l giorno fu apparito.*
2. Il cod. *Ermellina.*
3. Il cod. porta *effetto*, e l' edizione del 1513: *Ma poi che tal efecto e da sapere.* Ma queste mi paiono lezioni nate dall' aver male inteso il passo, che a

Più non ti vo' cielar la cagion prava;
Poi che venuti siamo a questo porto
Or vo' che sappi che tuo figlio è morto.
Come 'l Danese udì cotal tinore
Subitamente allor fu tramortito.
Morto senbrava e non avea sentore;
Ermellina credea fosse transito;
Onde levò un gran pianto con dolore,
Da molta giente il pianto fu sentito.
I panni si mettea subita e ratta;
Fuor della zanbra uscì com' una matta[1].

Accorre Namo; Uggeri si risente e vuol sapere dalla moglie come la sventura sia accaduta; ella glielo narra, attribuendo peraltro al caso ciò che da Carlotto fu fatto a studio[2]. Intanto il misero padre si è vestito; fattasi indicare la chiesa dov' è sepolto il cadavere, vi si conduce, e costringe con minaccie il guardiano a mostrargli la sepoltura:

[E] come la gran lapida à levato
Il Danese ebbe veduto il figliuolo;
Con gran dolor per nome l' à chiamato;
Pensar dovete s'egli avea gran duolo!
O figliuol mio, io sono attè tornato,
Trovar non ti credea in questo stuolo;
Rispondi al tuo Danese padre caro,
Che per te porta gran dolore amaro.
O caro Baldovin, tu non rispondi
Al padre tristo che tal pena porta.
Non vedi tu che 'l bel parlar nascondi?
Ov' è la mente tua cotanto acorta?
O caro Baldovin, tu non rispondi!
La tua persona più non mi conforta.
Chi mi t'à tolto, dolcie mia speranza?

---

me ricorda il dantesco : *Ma se a conoscer la prima radice Del nostro amor tu hai cotanto affetto.*

1. Ib. : « E passato el giorno Uggieri si coricò colla sua donna, che senpre » piagneva abbracciandolo, tanto che Uggieri le garrì del suo piangniere ; e » dormendo la notte non si destò mai Uggieri ch' ella non piagniesse. Ella mat- » tina sul dì chiaro ed Ermellina piagnieva dormendo, effacieva sì grande el » pianto, che 'l Danese, che dormiva, si destò, e voltossi allei e chiamolla e » disse : Donna mia, tu mi dirai perchè fai sì grande il pianto. Ed ella il » cominciò maggiore, e abbracciavalo e disse : Io mi facievo un sognio nuovo. » Disse Uggieri : Tu non di' vero ; essettù non me lo dirai io t'ucciderò, e » poi ucciderò ancora me. Allora ella si picchiava el viso con anbedue le mani, » e disse : O signior mio, perdonami, inperò che Carllo m'à fatto tenere » cielato il tuo e mio dolore. Ora io non posso più tenerllo cielato. Sappi che » Baldovino tuo figliuolo è mortto. Uggieri gli prese tanto dolore al quore ch' » egli si volse per levarsi e tramortì e cadde atterra del letto. Allora Ermellina » cominciò a gridare con gran pianto. »

2. Nel ms. magliabechiano fu qui omessa una stanza, che le stampe recano, e che è veramente necessaria.

Tu eri mio conforto e mia alegranza.
Il Danese abracciava Baldovino,
Di quella seppoltura lo cavava ;
E come fusse stato un banbolino
Per la città di Parigi il portava.
Le gienti che 'l vedean tanto meschino
Di lui ciascun piangieva e lagrimava.
A Carlo sen gì a guisa d'uno pazo,
E trovòl nella sedia in sul palazo.
E disse : Carlo, rendimi il mio figlio
Ch'io ti lasciai quando feci partita,
Qual era mio conforto e mio consiglio ;
Il tuo figliuol mi gli à tolto la vita.
Ito son senpre inn' ongni tuo periglio
Fra quella giente pagana stordita.
Questo non è il figliuol ch'io ti lasciai.
O lasso a me! perchè in tal luogo andai?
Tu promettesti a me, santa corona,
Di guardar Baldovin fin ch'io tornasse:
Tu non mel rendi, io non so la cagione.
Carlo piangieva colle menti lasse,
E niente risponde[a] a tal sermone,
Benchè Danese spesso domandasse.
Di tal vergongnia stava in contumacie ;
Ciascun piangieva quel figliuol veracie[1].

Gano, che si trova presente, va a Carlotto e lo consiglia di uccidere il Danese, se non vuole che questi prenda vendetta di lui. Carlotto si arma e subito viene al palazzo :

Disse Carlotto : O malvagio barone,
Come se' ardito di far tal lamento?
Il tuo figliuol non uccise Carlone,
Anzi fu' io, e già non me ne pento.
Com' io uccisi il tuo figlio sterpone
Uccidrò[2] te, se più arai ardimento
Di fare motto. Dipartiti quinci ;
Tanto non aspettar ched io cominci[3].

Infellonito per queste miraccie scagliate così in mal punto, Uggeri afferra la spada,

1. Ib. : « Allora Uggieri... sen' andò alla sepoltura, ettrassene fuori Baldo- » vino che già sentia di corruzione, e portavalo in braccio e dicieva : O figliuolo » Baldovino, io non ti lasciai accarlo acquesto modo. E andonne alla presenza » di Carlo e misegli questo corpo dinanzi. E dicieva : O Carlo, rendemi il mio » figliuolo com' io te lo lasciai. Questo non è Baldovino. Vedi, o Carlo inpera- » dore, io lo rivoglio, e non mi partirò mai dinanzi attè che Baldovino mi sarà » renduto. Tutta la baronia piagnieva sentendo le tenere parole del Danese. »

2. Il ms. *ucciderò*.

3. F° 54 v° : « Carlotto gridò : Io uccisi Baldovino eccosì ucciderò te, can » traditore. »

E a Carlotto la menò sì presta
Che 'n sulla sala gli gittò la testa[1].

A quella vista Carlo grida che il traditore sia morto; i maganzesi si scagliano per dare effetto a un comando così grato a loro, ma Uggeri si difende valorosamente. Orlando e Rinaldo, sentendolo assalito nè sapendo il perchè, vanno con Ulivieri al palazzo (*C.* V), dove il chiaramontese, se il cugino non lo trattenesse, si scaglierebbe contro quei di Maganza. Tuttavia anche Orlando sta per prendere le parti di Uggeri, quando Carlo con alte grida gli chiede aiuto, dicendogli dell' uccisione del figlio. Allora Orlando dice all' amico di arrendersi; e poichè ricusa, vengono a darsi colpi di piatto. Intanto Rinaldo

Per ira tutto quanto si rodea;
A Frusberta due volte mise mano
Sol per tagliar la testa a Carlo Mano.
E pur[2] si tenne per amor d'Orlando,
Pensando com' egli era suo nipote.

Al gran romore accorre Ermellina; si duole a Orlando che le voglia togliere il marito; quindi rimprovera questi ancora, tanto ch' egli porge la spada al paladino. Carlo vorrebbe l'uccidesse; ma Orlando protesta che lo lascerà nuovamente libero se l'imperatore non giura di camparlo e solo di metterlo in prigione :

Gan traditor, che dallato gli stava,
All' orechie di Carlo si chinava :
Promettil pur di mettere in prigione.
Dì chè tu vuoi[3] ch' egli abbia ongni dì un pane
E un tagliere di carne di montone,
E bere gli fa aque di fontane.
Egli è di sì gran pasto quel barone
Che in tre dì morrà a guisa d'uno cane.
Tu sai ch' egli è a guisa d'un gigante,
E per sette guerrier mangia davante[4].

Carlo accetta il partito e lo manifesta ad Orlando, che avendo promesso deve consentire. Il Danese è rinchiuso nel fondo di una torre; sua compagnia è il cavallo Duraforte, ch' egli ottiene da Orlando di avere

1. F° 55 r° : « E al primo colpo che gli menò gli levò la testa dallo 'nbusto. »
2. Il ms. *E poi pure.*
3. Il ms. *vuogli.*
4. Ib. : « E Gano parlò a Carllo e dissegli : Sia contento che egli sia messo » in prigione, chè qui a stento lo lascierai (il cod. *lascierei*) morire come saraino » can traditore ch' egli è. Allora Carlo disse, avendo avuto di segreto da Gano, » a Orlando, diciendoli : Diletto nipote mio, io voglio che 'l Danese muoia in » prigione in grande stento e calamità. E voglio ch' egli abbia el dì un taglieri » di carne e un bicchieri d'acqua e solo pane; — inmaginando chella sua » grande statura del Danese e robusta e fortte natura assì poca vivanda regiere » non potesse. »

con sè. Certo morrebbe di fame se non fosse l'amorevole astuzia del buon paladino :

Orlando fu con que' chell' à a guardare
E disse : Tosto fa far de' taglieri
Ch' un quarto di castron vi possa stare ;
Di questo ubbidirai Carlo inperieri ;
E ongni indì un pan gli abbia a portare
Di venti libre per cotai mestieri ;
Buona profenda dona al suo cavallo :
Fa che di questo non mi faccia fallo.
Ed e' rispuose : Questo sarà fatto,
Po' che t'è in piacimento, gientil sire[1].
Lo 'nperador Carlo possente e adatto
Per tutto il suo reame fè bandire
Che ricordar non si debbe in nullo atto
Questo Danese, chi non vuol morire.
Chi lo ricorderà, sanza più resta
Si converrà ched e' perda la testa[2].

Solo conforto al misero prigioniero si è che un giorno il mese può stare con lui la sua donna.

E qui l'autore lo lascia :

Lasciamo il buon Danese inprigionato
E sì diren del gran re di Nubia ;
Dalla giente era re Bravier chiamato,
Saracin era di gran vigoria ;
Qual per incantamento fu aquistato
In su 'n un monte rosso in fede mia ;
Come aquistato fu quel re Braviero
Il monte Rosso tosto si fè nero.
Conta l'autor che questo saracino
Aveva indosso demòni da ciento ;
Colle grida atterrava al suo dimino
Ciascun guerriere di gran valimento.

Sentendo nominar Carlo, chiede ai baroni s'egli potrebbe conquistarlo ; ed essi meravigliano che possa di ciò dubitare. Deliberatosi di assediare Parigi, ne scrive a Marsilio e ne riceve promesse di aiuto. Confidando

1. F° 55 v° : « E Orlando... andonne al soprastante e disse : Guarda chettù » faccia il mio comandamento ecchè non dica niente a persona, se non che io » colle mie mani t'amazerò. Tussai che Uggieri è uomo di gran pasto, e Carlo » per cagione che morisse di fame comandò che tu gli dessi ogni giorno un » bicchieri d'acqua e un pane e un tagliere di carne. Fa um bicchieri che tenga » un quarto e un pane d'un mezo staio e un tagliere che tenga um mezo mon- » tone. E questo vo' cheffaccia in ogni modo. Disse el soprastante : Dio vel » meriti, chè voi canpate um franco barone dalla fame. »

2. Ib. : « Carllo, acciò che veruno mai il potesse domandare, fecie una leggie, » che fusse pena capitale a chiunque ricordasse Uggieri o Danese... E feciene » andare il bando per tutta la cristiana fede. »

nella sua forza Bravieri con soli diecimila dei suoi passa a Valenza, dove è incontrato da Marsilio. Tutti fanno allegrezza:

Ma Balugante n'ebbe gran dolore,
Perchè a Carlo portàva grande amore.

Dopo più giorni di festa Bravieri fa in presenza di Marsilio una prova tale della potenza delle sue strida, che desta in lui la maggiore fiducia; però egli ancora non vuol condurre con sè che ventimila uomini. L'esercito si muove. Giunte a Parigi le nuove del loro approsimarsi, Rinaldo e Riccardo d'Ormandia[1] escono di nascosto — non però insieme — dalla città, e fugano l'avanguardo. Bravieri sdegnato caccia da sè questa gente vigliacca; poi si avvicina alla terra, e da demonii si fa recare un padiglione[2]. Fermato il campo, egli a manda a significare a Carlo che venga a lui colla coreggia al collo e conduca prigioni i paladini. Falserone insieme col re Dragone va a portare l'ambasciata, (*C. VI*) alla quale l'imperatore risponde, che manderà chi combatta. Bernardo di Provenza ottiene di essere il primo alla prova, ed è il primo a rimaner prigioniero; Ottone e Salamone seguono la sua sorte. Ulivieri abbatte l'avversario:

E come volle quel gran re pigliare,
Non pessando che fosse indemoniato,
Il re Bravier cominciava a gridare
Sicome vide Ulivier dismontato.
Non mughiò mai per tal tenpesta il mare
Quando più forte giammai fu crucciato.
Tanto fu grande il gridar di quel sire
Che Ulivieri e Rondel fè tramortire[3].

Così anche Ulivieri è preso, il che accade poi al re Fiorello, a Gano, a Riccardo d'Ormandia, a Lucano. Il signore di Maganza ha dal saracino il saluto che si merita:

Per mille volte tu sia il mal venuto,
E que' della tua schiatta tutti quanti.
Per quel ch' i' ò dalle gienti saputo,
Dei tradimenti avete fatti tanti,
Che ben se' dengnio d'essere apenduto.
Ma se 'n sul canpo t'abatto davanti,

1. La prosa dice sempre *di Normandia*, e certo ha ragione. La forma usata dal rimatore dev 'essere stata introdotta unicamente per comodo del verso.

2. Nella breve descrizione di questo padiglione c' è qualche verso tolto a certe ottave che i rimatori si sono rubate a gara e che s'incontrano in non so quante opere. Per me non conosco più curioso esempio dell' assenza assoluta di ogni idea di *proprietà letteraria* presso quest' ordine di autori. Ne discorrerò forse tra non molto, avendo già raccolto e ordinato i testi.

3. F° 57 v°: « Ulivieri smontò ettrasse (il cod. *ettresse*) fuori Altachiara, e » andavagli adosso gridando ch' egli s'arrendesse. Ma re Bravieri messe uno » terribile grido, per modo che Ulivieri cadde disteso in terra. »

Iscannare farotti per amore
Che tu se' sì perfetto traditore.

Nondimeno Gano si porta da uomo valente. Dopo questi baroni esce Orlando, (*C. VII*) che a fatica può muovere Vegliantico:

Una grande spronata allor gli tocca;
Com' un cristian Vegliantico sospira,
E parea mormorassi colla boc[c]a.
Il cont' Orlando sua faccia rimira;
Lagrimar la vedea, onde si scocca,
E tutto era già pien di doglia e d'ira.

Parecchie parole si scambiano i due aversari prima di venire alla zuffa, la quale, in causa delle grida, ha termine colla prigionia di Orlando, sebbene Bravieri sia stato abbattuto da cavallo. Col medesimo artificio vien preso anche Rinaldo; Baiardo peraltro, ucciso un saracino a calci, si salva in Parigi.

Mentre accade tutto questo Malagigi, che si stava a custodire Montalbano,

Una domane su' arte gittava.
Trovò ch' un demonio era e' re Bravieri,
Ma uno cristian conquistar lo dovea;
Ma qual si fosse quel franco guerrieri
Nella sua arte già non conosciea.
Crede che sia Rinaldo a ta' mestieri,
Ond' a frategli in tal guisa diciea:
Ciascun s'allegri sanza aver dolore,
Benchè asediato sia lo 'nperadore.

Ma intanto Carlo istesso, perduti i suoi baroni, si dispone ad uscire, e il rimatore consuma ben nove stanze a descrivere il suo armarsi. A lui ancora accade di abbattere Bravieri e di esser preso colle grida. Al vederlo con loro i baroni fanno gran lamento, e Orlando con amorevolezza, Rinaldo con modi aspri, rimproverano a Carlo la prigionia del Danese. Nè minore è lo sgomento nella città. Il Dusnamo manda all' *Apostolico*, perchè venga colle reliquie a cacciare quel demonio, e altresì a Malagigi, (*C. VIII*) che subito si mette in via con Guicciardo. La loro venuta non fa che aggiungere due altri prigioni. Dopo vengono presi ancora il re Desiderio, *Il buon re Ansuier, ch'era alamanno*, il re di Scozia, il Duca di Sansogna, *Quatro fi di Girardo dalla Fratta*, Amone, Faraone balio di Carlo, e altri assai:

Que' che fur presi non potre' contare
Però che 'ncrescierebbe a queste gienti;
Ma secondo la storia dell' affare
Truovo che fur guerrier trecientoventi[1].

1. F° 59 r°: « E aveva allora re Bravieri dugentoventi baroni. E questo fu » el numero de' baroni che furono presi. »

Non ci essendo più chi possa combattere, all' infuori di Namo al quale fu proibito di uscire, Bravieri intima a Carlo che gli renda la terra. Ma Carlo rifiuta:

Il tuo talento di noi far potrai,
Malla mia terra non arai giammai[1].

Bravieri gli assegna un mese di tempo. Era scorso oramai il termine senza che si presenti per i cristiani alcuna via di salvezza, benchè in Parigi giunga frattanto il papa colla chiericìa e di processioni e preghiere non si faccia risparmio. Bravieri fa apparecchiare le forche:

Le fè rizzar sì alte, al mio parere,
Che di Parigi si potean vedere.

A quella vista la regina tramortisce; Ermellina allora la prega di cavare di prigione il Danese perchè combatta egli ancora:

Dicieva Galerana ad Ermellina:
I' non vorre' Carlo disubbidire;
Ma se 'l pastor della leggie divina
Ti fa tal grazia, i' n'ò molto disire[2].

Il papa consente, ed Ermellina va al Danese, che all' udire tanti mali dice di non voler più vivere:

Col mio cavallo intendo qui morire.
Che forza potre' aver contra colui
Ch' à preso Orlando e 'l buon Rinaldo ardito?[3]

Così Ermellina si parte, e Namo allora, raccomandata la città all' arcivescovo di Parigi, va ancor e gli a combattere e ad esser preso. — Ma la notte appare ad Uggeri S. Giorgio, e gli comanda di andare alla prova:

Senpre sarà con teco mia persona
Sicome un' altra volta fu a Verona[4].

Però l'indomani il barone esce dal carcere, s'arma e s'avvia, dopo aver toccato le sante reliquie. Ma ecco venirgli avanti vestita di bianco la fata che sotto Verona egli ha campato dal folletto (*C. IX*). Ella vuol ora rimeritargli il servigio; però gli narra dei demonii che Bravieri ha indosso, gli dice d'impeciare le orecchie sue e quelle del cavallo, e quindi scompare. Uggeri torna indietro per dar esecuzione al suggerimento; poi esce di nuovo e va a Bravieri, alle domande del quale, non sentendo nulla, o non risponde o risponde a sproposito:

1. F° 58 v°: « Re Carlo rispuose ch' egli erano suo prigioni e ch' egli gli » poteva fare assua posta morire, ma chella città non sarebbe giamai data » assaracini. »

2. F° 59 r°: « Disse la reyna: Io non farei questo per non disubidire il » mio signiore; ma vattene al santo padre e domandaglie[le] di grazia. »

3. F° 59 v°: « O signior mio Dio, se costoro non ànno potuto durare » acquesto saraino e come potrò io mai durare acquesta battaglia? E disse: » O Ermellina, vatti con Dio, chè io voglio morire in questa prigione addolo- » rato. »

4. Ib.: « Io sarò con teco com' i' fui a Verona. »

Il re Bravier diciea: Ecco sollazzo,
Questi sarà di corte giocolaro;
O egli è muto, o briconiere, o pazzo,
Ma sua pazzia gli farò costar caro[1].

S'inganna peraltro, perchè questa volta non valendo le grida, Bravieri è ucciso dall' avversario:

Come Bravier fu di vita passato
Videsi il corpo suo fracido tutto;
Un sì gran puzo al canpo àllasciato,
Che ma' no si sentì cotanto brutto;
Il Danese fu quasi spaventato,
E fra sè dicie: I' veggo ch'è distrutto
Un dimonio d'inferno a questa volta.
A Cristo ne rendea grazia molta.
Il caval di Bravier tosto spario;
Ma' non si vide po' che 'l re fu morto,
Però ch' era un demonio al parer mio;
In inferno tornò per lo più corto[2].

Uggeri torna in Parigi e diffonde l'allegrezza colle liete novelle. Armato il popolo, lo conduce fuori. Allora Marsilio dichiara che se sarà assalito ucciderà i prigioni; se invece gli assalitori torneranno indietro, libererà loro tutti, ed egli si ricondurrà in Ispagna. Carlo, messo alle strette, si accomoda al secondo partito e manda il Dusnamo al vincitore di Bravieri. Questi fa che l'esercito si rivolga, palesa a Namo il suo nome, e quindi viene a Carlo:

Dinanzi a Carlo l'ardito Danese
S'inginochiò e sua piè gli baciava.
Carlo diciea: Sta su, baron cortese;
Perchè scanpato m'ài da morte prava?
Ed e' rispose: Questo fia palese;
Ma non mi levo, in tal guisa parlava,
Che tu, re Carlo, mi perdonerai;
Per solo Iddio tal grazia mi farai.
Re Carlo disse: Tu non m'ài offeso,
Perdono niuno non debbe acadere;
Perdonato ti sia ongni gran peso
Che fatto m'ài, baron di gran potere.
Quando 'l Danese quel perdono à preso
Sissi levava per cotal dovere.
Disse: I' vo' che sappi, re pregiato,
Ch'io son Danese, che tanto offallato.

---

1. F° 60 v°: « Disse lo 'nterpido al re Bravieri: Costui mi par pazo; e » quando lo domando e' dicie ch' io lo 'ncanto. »

2. F° 61 r°: « Ma il corpo gittava sì grande il puzzo che Uggieri fu per « tramortire. »

Quando Carlo ode che quest' è 'l Danese
Subitamente lo corse abracciare[1].

Della versione in prosa, ora che ho dato un sunto così minuzioso di quella in rima, non ho bisogno d'intrattenere a lungo chi legge. Le due non solo si rassomigliano nell' orditura, nella scelta dei personaggi, nel concatenamento dei fatti, ma spessissimo hanno comuni le più lievi circostanze e perfino non poche parole, tanto da apparire quasi parafrasi l'una dell' altra. Di ciò non occorre che io metta avanti nuove dimostrazioni: il fatto appare già chiarissimo dai brani che ho arrecato via via. Nondimeno la conservazione di tutte e due non riesce punto superflua; giacchè, sia pure che esse si confondano in una versione sola, cosicchè quanto alla conoscenza della storia di Uggeri quale fu concepita dagl' italiani sarebbe stata di ben piccolo danno la perdita sia dell' uno, sia dell' altro testo: a noi rimane pur sempre una questione critica che ci si affaccia in condizioni da farci sperare una soluzione: resta a cercare una spiegazione attendibile ai rapporti strettissimi che si manifestano tra la prosa e la poesia. Ma benche le differenze quasi scompaiano di fronte alle somiglianze, non per questo mi posso tener sciolto dall' obbligo di additarle a chi legge.

Nel principio la prosa, fedele al costume che essa e tutte le altre opere consimili seguono a ogni cominciamento di libro, annoda la narrazione coi fatti raccontati nei libri anteriori, e precisamente colla morte di Mambrino. Il rappicco naturalmente non può essere altro che esteriore; giacchè per sè stessa la storia del Danese non aveva rapporto alcuno colle vicende di Rinaldo. Ma non solo in ciò si manifestano le tendenze ordinatrici del prosatore; giacchè, mentre la rima comincia *ex abrupto* dalla corte che Carlo tiene alla pentecosta, la prosa premette parole che rendono l'esposizione più simile a storia vera: (f° 50 r°) « ... avendo Carlo un figliuolo ch' avea nome Carlotto, giovane dell' etade di diciotto anni: e in corte di Carlo era un barone chiamato el Danè Uggieri: quest' aveva un figliuolo che aveva nome Baldovino, ch' era il più bello giovane di Parigi, ed era della età di quindici anni;

1. F° 61 v°: « E quando Uggieri giunse s'inginocchiò a' piedi di Carllo coll' » elmo in testa. E 'l re lo volle fare levar ritto: non però ch' egli conosciesse » chi egli si fusse. Ma Uggeri cominciò a gridare: Misericordia! misericordia! » E disse: Io non mi leverò mai di qui se Carlo Magnio, inperadore di Roma » e re di Francia, non mi perdona. Disse re Carllo: Io non so di quello che » io t' abbia a perdonare, chè tu non mi ofendesti mai; e avendomi tu bene » offeso, tu m' ài ora tamto servito, che io ti perdono liberamente quante offese » per insino acquesto punto tu mi faciesti mai. E così chiamo testimoni tutta » questa baronia: come ò detto, liberamente ti perdono. Allora si cavò Uggieri » l'elmo e disse: O caro signior mio, ora vedi acchi tu ài perdonato. Quando » Carllo vide ch' egli era Uggieri, pianse di grande tenerezza e corselo abracciare. »

ettanto s'ama con Carlotto chell' uno non sapeva stare sanza l'altro, amandosi maravigliosamente l'uno l'altro. » Cito questi particolari solo perchè si veda l'indole differente delle due composizioni; alla quale se non si avesse ben fermo l'occhio, sarebbe impossibile portare un giudizio retto intorno alle diversità. Invece merita di essere rilevato anche per altri riguardi che dalla sola prosa si riferisce l'origine di tutti i mali che seguiteranno alla malizia di Gano; il quale, come in altri luoghi di queste Storie di Rinaldo, così anche qui, richiama alla mente di Carlo che un re pagano non gli paga da tempo il tributo: (f° 50 r°) « Ed essendo Carllo im questa tranquilità e pacie, Gano di Maganza, invidioso d'ogni bene, vedendo um dì el libro de' trebuti trovò che 'l re Massimione di Verona non avea dato el trebuto d'anni dieci passati; ettrovò che Carlo v'avea mandati molti messaggi e mai non ven' era tornato veruno arrendere risposta. » Certo che l'imperatore scordasse il tributo non sembrerà strano; ma non dovrà parer naturale ch' egli dimenticasse la sorte toccata ai messaggeri; però la parte qui assegnata al Maganzese difficilmente si potrà concepire altrimenti che come una giunta arbitraria. Ma anche se è tale, anzi appunto per questo, essa è degna di attenzione; perchè mai ciò, avrò opportunità di spiegare più innanzi. Nè la parte di Gano nel principio si riduce a quello che si è visto; è egli, che sebbene molti si offrano di andare con un nuovo messaggio a Massimione, fa cadere la scelta sul Danese: il che non accade punto nella rima, dove anzi Uggeri è il solo e il primo che si profferisca:

Di quanti ven' avea ingniun risponde,
Niun si truova che vi volglia andare.

Di certe altre diversità di poco conto non gioverebbe a nulla il parlare; però balzo fino al punto in cui Uggeri e il cognato giungono sotto Verona. Qui s'incontrano alcune tra le maggiori discrepanze che siano fra i due testi. Nella prosa il Danese non si vendica già subito del feritore, ma solo più tardi dopo aver liberato la fata; e questa non solo gli promette aiuto per l'avvenire, ma comincia dal scegliergli le erbe che lo risanano della piaga. Così gli elementi del racconto vengono ad essere i medesimi, ma si trovano composti insieme diversamente.

Più oltre lo sdegno di Gano contro Uggeri è motivato con una puerilità: il Maganzese s'indispettisce, e quindi s'induce a ordire i suoi tradimenti, perchè il Danese ha scordato di salutarlo cogli altri baroni nella ettera all' imperatore. Del sogno d'Ermellina la prosa reca particolari che la rima ignora. Poi è un servo che avverte Baldovino — il cimiero non si scioglie nè cade — come senza volere egli abbia abbattuto Carlotto. La terra a cui l'uccisore è condotto da Ansuigi si trova precisata, ed è Pontieri. E cominciando dal punto in cui si vien lamentando la morte di Baldovino s'ha opportunità meglio che altrove di notare una

differenza che rende assai diverso lo stile dei due testi: le frequenti e non brevi parlate della rima non si trovano nella prosa se non in forma assai più succinta; anzi non è raro che appena se ne accenni il contenuto con discorso indiretto. Così accade che nella somma la prosa, oltre all' essere più concisa, riesca anche assai meno drammatica e descrittiva. Che del resto come la prosa ignora molte particolarità della rima, così anche a questa succeda a volte il medesimo di fronte a quella, è cosa che basta accennare una volta per tutte. Si può tuttavia notare, perchè tocca in qualche modo la rappresentazione dei caratteri, che manca nella narrazione prosaica la suggestione di Gano a Carlo che si va lamentando, e la risposta sdegnosa dell' imperatore.

Dopo il ritorno di Uggeri troviamo che la prosa non contiene nè la dichiarazione della fede cristiana nè la leggenda di Maometto, che il rimatore pone in bocca a Carlo. Le scene patetiche del Danese colla moglie sono sbozzate di fuga anzichè descritte; nè il povero padre tramortisce al primo annunzio, bensì all' udire i particolari del fatto. Il guardiano della chiesa dov' è sepolto Baldovino non è per nulla nella prosa, che assai più succinta in tutta questa parte, è confusa anzi che no nel racconto dell' imprigionamento di Uggeri e dell' astuzia usata da Orlando per campargli la vita. E qui accade anche di avvertire come le stesse cose si trovino narrate prima in una delle due versioni, dopo nell' altra: il che del rimanente non è punto strano, giacchè si può osservare anche nei rifacimenti, per es. nel *Morgante* messo a paragone coll' *Orlando*.

Circa il nascimento di Bravieri la prosa si diffonde molto più della rima; poi in luogo di cento demonii gliene mette addosso trecento. Nella prova che si fa a Saragozza parecchi particolari differiscono; e differisce pure il numero delle milizie che Marsilio prende con sè: duecentomila uomini nella prosa, ventimila nella rima. Della scorreria di Rinaldo si narra più in breve e nulla si dice del padiglione di Bravieri. Falerone, inviato a Carlomagno, parla in modo ben più insolente e però accende Rinaldo di sdegno. Nei primi combattimenti c'è convenienza: ma dopo Ulivieri combatte Astolfo, non il re Fiorello; dopo di Gano — e qui manca il saluto caratteristico di Bravieri al traditore — Desiderio, e non Riccardo d'Ormandia: le quali differenze non impediscono che il duello di Lucano, che tien dietro, convenga esattamente.

Più povera di affetto, la prosa non contiene nulla che corrisponda alle belle ottave intorno a Vegliantico che non vorrebbe andare alla battaglia. Ma resta oscura la ragione di un' altra discrepanza: il luogo che il Dusnamo occupa nella rima qui è tenuto da Girardo da Rossiglione. È egli che scrive al papa; egli che ultimo va a combattere e che preso è rimproverato da Carlo, il quale gli aveva affidato la custodia della terra. Per

ultimo conchiuderò con dire che ucciso Bravieri Marsilio non parte subito, ma sì entra in Parigi, invitato da Carlo a visitare la sorella Galerana, e che prima ancora di entrare promette un tributo che ci ricorda i finti patti conchiusi a Saragozza da Gano avanti il disastro di Roncisvalle : (f° 61 v°) « E daccapo giuró e promesse el trebuto ogni anno di darllo a Carllo, el quale era questa quantità d'oro e d'ariento : cioè uno mulo carico con cinque cento libre d'oro, e un' altra soma d'ariento d'altrettanto peso, e cinquanta cavagli di giostra con cinquanta paggietti tutti neri, e dieci falconi e dieci astori mudati, e dieci sparvieri mudati, venticinque cani mastini daccaccia e venticinque levrieri da giugniere, ettrè corsieri barbareschi da palio, e um palio di drappo d'oro. »

Dalla lievità delle differenze, che pur sforzandomi di scegliere le cose meno futili ho dovuto accennare, si vede bene se ci sia ragione di dire che i due testi toscani, la prosa e la rima, si riducono a una sola versione. Per quanto riesca affine non sopporta invece di essere aggiogata insieme la narrazione franco-italiana compresa nel codice XIII di Venezia. Bisogna dunque portar pazienza e discorrerne con un pò di agio.

In generale s'abbia a mente che il testo fr.-it. procede più semplice, o a dir meglio più nudo ; l'esposizione è intollerabilmente prolissa, ma la copia dei fatti e delle circostanze è minore d'assai che nelle versioni toscane. Questo del rimanente non può riuscir cosa nuova a nessuno che conosca altre rame della compilazione ; a tutte sono comuni questi caratteri, e appunto costituiscono uno degli argomenti che inducono a giudicare l'opera intera fattura di una medesima persona. Di Gano nel principio, com' era ben da aspettare, non troviamo menzione alcuna ; la parte di perpetuo traditore, che la letteratura toscana gli assegna, è prodotto di un' età più tarda, quantunque già la compilazione del ms. di Venezia ne contenga gli elementi. Massimione è qui chiamato *le Maximo Çudé*[1] ; la sua città è *Marmora,* nome peraltro il quale non designa altra cosa che Verona[2]. Carlo adunque, irritato per il tributo che il saracino

1. Nelle sue *Notes sur un ms. fr.* (*Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 4e série, t. III) il sig'. Guessard scrive *Maximo Cunte* in luogo di *Maximo Çudé*. È uno sbaglio di lettura che fu avvertito e corretto primamente dal Mussafia (*Handschr. Studien,* II, p. 38).

2. Che *Marmora* sia un soprannome di Verona, non solo può argomentarsi dall' itinerario che nel racconto si fa seguire al Danese, ma è detto espressamente in un' opera scritta alla metà del trecento, nell' *Attila* di Nicola da Casola. Tra gl' innumerevoli personaggi che colà vengono in iscena c' è un cotale *Dux de Marmorea :*

I, f° 223 r° Marmorea il tint, que hui in nos lengaç
Verone estoit nomez.

Si confronti ciò che a proposito di Brescia dicono le versioni toscane del *Danese :*

gli nega, e più per il malgoverno che fa dei suoi messaggeri, delibera, consigliato dai suoi, di mandare un nuovo ambasciatore. Il Danese qui non si profferisce : i franchi lo designano, Carlo lo richiede; egli invece, come Gano nella *Chanson de Roland* (v° 280 segg.), è poco disposto all' andata. Pure alla fine si ravvede :

F° 65 r° Davant lui se vaitençenocler,
E, Inperer, fait il, li perdon vos requer :
Li mesaço vu farò, qi ne diça noier.

La scena, come si vede, è bella, e scolpisce ottimamente il carattere di Uggeri, un misto di bonarietà e di fierezza. Come nei testi toscani, Baldovino, che qui pure è figlio d'una figliuola di Namo, è lasciato in custodia di Carlo, che promette di renderlo

F° 65 v° E san e salvo, sença nula malie.

Con Uggeri non va nè Berlinghieri nè alcun altro compagno; egli passa in Italia, alberga a Pavia, poi si conduce fino a *Besgora* (Brescia), dove in cambio di trovare chi lo voglia offendere, alloggia pacificamente presso un buon ostiere, che gli dice cose terribili del *Maximo*. Non è a tacere l'ammirazione che desta nel Danese la fortezza della città, la quale, se crediamo all' autore, fu fondata da *Verçilio* [1]. Senza incontrare altro guaio che il pagamento dello scotto [2], il buon cavaliere si parte, e giunto sotto Marmora, ha lo spettacolo poco lieto di trenta cadaveri appiccati. Non per ciò si sgomenta. Della ferita nè della fata non è qui parola; anzi i guardiani, da lui regalati, gli si mostrano benevoli e lo ammoniscono del pericolo che corre. Seguito dalla folla,

F° 66 r° Li qual li ont e planto e pluré,
Que de lu li paroit gran peçé,

viene alla presenza del *Maximo* in un momento in cui questi era adiratissimo per la fuga di un falcone, e gli espone non troppo concisamente la sua ambasciata. Lucano è personaggio ignoto del tutto a questa versione. Le parole da una parte e dall' altra abbondano; la conclusione si è che

---

C° I Di giorno in giorno tanto cavalcavan
Che a una terra i baroni arivaro,
Alla città qual è Brescia chiamata;
Mirabella era a quel tempo nomata.

F° 50 v° : « E giunti a una città chiamata Mirabella, che or si chiama » Brescia, etc. » — Forse il nome di Marmora venne dalle cave di marmo che abbondano nel territorio di Verona; fors' anche dall' anfiteatro, enorme mole che doveva fare un' impressione profonda sulle menti del popolo; forse in genere dai molti edifizi di marmo che già nel duecento ornavano la città.

1. È in questo luogo che occorre il passo citato dal Comparetti nel suo dottissimo *Virgilio nel Medio Evo*, II, 101.

2. F° 65 v° Da l' oster se partì e fe sego rason
Ço qe il oit speso cun tuto l' aragon.

il saracino dà tempo fino all' indomani al Danese perchè scelga tra li rinnegare e le forche. Questi se ne va alloggiare

F° 66 v° Al mior albergo q'el potè trover,

ed ha la fortuna di abbattersi ad un oste che adora Macone suo malgrado e col quale può confidarsi interamente. L'oste promette di essere in suo soccorso; va a parlare agli amici, e con questi viene la mattina seguente al palazzo, ciascuno avendo la spada nascosta sotto la cappa. Il *Maximo* e il Danese, ricusando il cristiano di lasciare la sua fede, vituperano scambievolmente i loro dei; e anche qui s'ha un profluvio di parole che paiono troppe perfino all' oste :

F° 67 r° E darer li Danois estoit li bon oster,
Qe spese fois li fait li segner
Qe tanto non deça cun lui aderasner.

Finalmente Uggeri s'accosta piano piano, afferra il *Maximo*, e gli spicca il capo. Però, come si vede, l'uccisione ha luogo in modo ben diverso da ciò che narrano i testi toscani. Allora quelli della corte si scagliano sul Danese; ma scopertisi l'oste e i suoi, si suscita una zuffa terribile, che termina colla domanda del perdono per parte degl' infedeli. La città tutta è in festa e chiama sire il suo liberatore, il quale affida il governo al buon ostiere.

Alla stessa maniera come nelle versioni già esaminate, a questo punto si lasciano le cose d'Italia per tornare alla Francia, e propriamente a Baldovino. Carlotto è qui un perverso; Gano nè i maganzesi non prendono per nulla parte all' azione, nè davvero c'è bisogna di loro : il figlio di Carlo opera per invidia, per odio, per vendetta, e sopratutto non sa perdonare a Baldovino che Uggeri gli abbia tolto sotto Roma la gloria di uccidere Karoer e Sandonio[1]. S'egli pratica col giovinetto è solo per trovare via

F° 67 v° Qe oncir le poust a traison.

Di ciò Baldovino non ha alcun sospetto :

Ib. Ma una fois andando a falcon
I venent anbidos a tençon
Por li caçer e por la venoison ;
Si qe Çarloto le ferì el galon
De una spea qe li çe al polmon,
Qe morto caì a tera en un sablon.

L'uccisore fugge, e ben presto la novella si sparge. Ma gli episodii passionati che abbelliscono a questo punto le versioni toscane non trovano riscontro nel testo fr.-it. Che Floriamon — così qui si chiama la madre —

1. Vedi *Romania*, II, 161.

sia affranta dal dolore, s'intende; Carlo pure è addoloratissimo; dichiara che più non amerà il figliuolo; ma infine

F° 68 r° Tant fi le dux N. e tant li va proiant,
Qe li rois li perdone sa ire e mal talant,
Si qe in Paris fo retorné l'infant.

Poco dopo ecco, come negli altri due testi, giungere prima un messaggio del Danese, poi lui medesimo. Qui pure si va ad incontrarlo; cogli altri è anche Carlotto. E quando l'infelice chiede del figliuolo, invece di nascondere il vero, Namo lo manifesta subito, salvo ch' egli dà la colpa al caso, e attribuisce all' uccisore un pentimento pur troppo non reale. Allora Carlotto, secondo gli si è persuaso, chiede perdono e lo ottiene :

F° 68 r° Davant da lui Çarloto s'ençenoclà,
Cun la coreça al colo perdon li demandà.
Oçer li guarda, de dolor larmoià;
Por amo[r] K. elo li perdonà,
E del dux N., qi doncha le conselà.

Perdonato a Carlotto Uggeri narra con prolissità la conquista, ripetendo le stesse cose più d'una volta. E qui è intromesso un episodio di certi messaggeri spacciati a Marmora e di un tributo che l'oste manda all' imperatore insieme con un suo figlio, il quale, in cambio di essere ritenuto in ostaggio da Carlo, è fatto cavaliere e poi rimandato libero al padre. Così abbiamo un tratto non breve in cui l'argomento principale si perde di vista, con grave danno dell' interesse, giacchè l'animo del lettore ha tutto il tempo di raffreddarsi.

Qui giunta, l' azione viene a patire un interrompimento che i testi toscani non conoscono. Del Danese si arriva a dire che

F° 68° v° Dever Çarloto non oit mal entant,

tanto che spesso giuoca con lui

Ib. A scachi et a tables por çirse sbanoiant.

Un giorno che appunto sono intenti a giocare, Carlotto, il quale perde, inveisce contro Uggeri e lo minaccia :

69 r° Ma una fois te digo apertamant:
De toi farò qe fi de ton enfant
Qe eo oncisi cun un coltel trençant.

Quel ricordo crudele risuscita tutto il dolore e lo sdegno nell' animo del povero padre :

Ib. Le tavoler saçé dont avoit zugé;
Por ira e mal talant el l'oit pié,
E sor le çevo tel n'oit a Çarloto doné
Qe ocli e cervele li est del çevo volé;
Morto a tera el est trabuçé.
Oltra, fait il, fel traito renoié,
Moi ne altrui çamai no onçiré.

Cominciando di qui l' accordo delle varie versioni si fa più stretto e si può passar sopra a molte cose più leggermente. Il ridursi del Danese in un canto, la richiesta che Orlando gli fa della spada, il suo ubbidire, basta che appena si accennino. Di Rinaldo non si parla in nessun modo. Anche nel cantare fr.-it. l'imperatore vorrebbe morto il Danese, e Orlando si oppone risoluto, dicendo che è suo prigioniero. Efficace è l' ira di Carlo, e bello, se non fosse guasto dall' esecuzione, sarebbe l' intromettersi di Namo, che riesce a placare qualche poco il suo signore. Nell' imprigionamento c' è di notevole la malafede di Carlo, che induce Orlando a consegnargli il Danese mostrandosi disposto a punirlo come Namo suggerisce, quando già nella sua mente ha deliberato che questa prigionia equivalga alla morte :

F° 69 v° Eo li farò in tel preson ficer
Qe petito tenpo elo li porà durer
Q'elo non aça a (la) mala mort finer.

Anche qui Uggeri deve la sua salvezza ad Orlando ; ma l'astuzia è narrata più confusamente :

Ib. Por çascun ior li fasoit un pan porter
Qe asà n'averoit de quelo dos baçaler ;
E una peça de carne si grande e plener,
Qe in du iorni no la poroit mançer ;
E un si gran bronçer de vin li fait porter,
Qe ben se poit de toto saoler.

Orlando può andare ogni giorno alla prigione; ma del cavallo nè della moglie non si fa parola.

Qui si abbandona Uggeri per venire a Braier, o Braer, del quale l'autore non narra punto l'origine ; bensi dice com' egli venisse a sapere per malie non esserci *de sor tera* cavaliere alcuno di cui egli abbia a temere. Braier convoca allora un consiglio, che nessun altro testo conosce ; come nessun altro sa di Tanfur, mandato a Carlo con minaccie terribili, se non rinnega, nè della risposta ardita e sprezzante dell' imperatore. Si può tuttavia paragonare con questo episodio l' ambasciata che nei toscani è commessa a Falserone quando i saracini si trovano già sotto Parigi. Avuta la risposta Braier si mette in mare con trenta re e quattrocento mila uomini, e passato in Francia si avvia verso Parigi. Marsilio non è nemmeno nominato; invece si narra con prolissità una prima battaglia combattuta da Orlando alla testa di ventimila uomini, alla quale appena lontanamente si può paragonare la sortita segreta e poco importante di Rinaldo e di Ricciardo di Normandia presso gli altri due autori. L'indomani Braer si avanza per combattere da solo a solo, e provoca audacemente Carlo e i suoi. L'imperatore lascia libera l'andata a chi vuole :

F° 71 v° Ben le fust le cont R. alé;
Quant il oit le sorte veu e çité,
Qe ver quel pain nul hon averoit duré
Qe soia sovra tera abité.

Orlando intende bene che l' uccisore ha da essere il Danese, ma essendoci bando di morte contro chi pronunci il suo nome, si sta quieto ed aspetta. Esce allora Ulivieri, di cui si narra a lungo l' armarsi, le parole con Braer, e il duello, che termina colla vittoria del saracino. Questi vince col valore, non colle grida; le grida ci sono, aiutano ancor esse, ma non hanno potenza soprannaturale :

F° 72 v° Quant Oliver li oit entendu
Pur del crier oit paura eu.

E già se ne era parlato narrando la venuta in Francia :

F° 70 v° Braer oït nome tant solemant
Por q' elo braise tan forte e feremant,
A le brair si spaventa la çant,
Q'elo li fa vinti e recreant.

Ma insieme :

Ib. Plu oit il força qe quatro altri conbatant.

Dopo Ulivieri è fatto prigione l'*Arçiveschovo*. E qui per un pezzo ci dovremmo sorbire descrizioni monotone, se per buona sorte l'autore stesso non si avvedesse della convenienza di tagliar corto :

F° 72 v° Qe vos doit eser li pla plus alonçé?

Tutti i pari, a eccezione di Orlando, rimangono prigionieri. Allora, consigliatosi con Namo, Orlando ricorre a uno stratagemma; nomina Uggeri, ma in modo che Carlo non sappia da chi propriamente sia venuta la parola, sicchè per domandarne infrange egli medesimo la legge :

F° 73 r° E R. prist li Danois a nomer.
K. l'oï, si le responde arer:
A qi o oldu li Danois mentoer?
Çascun escria : Vu si deso, meser!
Le rois l'oldì, ne olsa plu parler.

Ripetutasi due volte questa scena, Carlo toglie per il meno male il divieto :

Ib. El dise qe çascun li posa nomer.

Quindi Orlando può manifestare quanto sa, come cioè Braer non abbia ad esser vinto se non da tale che si trova sotterra, e come questi non possa esser altri che Uggeri. Carlo consente che esca di prigione; ma il Danese rifiuta :

Ib. Se de colu non prendo vençament
Qi m'a tenu qui loga longament.

Inutilmente Namo si studia dissuaderlo :

Ib. Dist li Danois : Uncha a mon vivent
Non averà da moi pax ne bon convent
Se trois colpi non li do de ma spea trençent.

Carlo, sentendo ciò, è addoloratissimo ; se il Danese gli dà tre colpi farà di lui due parti !

Ib. Dist R.: Ne vos dotés ne mie ;
Ne vos dalmaçarà la monta d'una alie.

A questi conforti si aggiunge un moto generoso dell' animo :

F° 73 v° Meio voio morir qe eser perie
Tanti bon çivaler cun son en presonie.

Però Carlo consente ; e non ne segue alcun male. Uggeri vuol solo pagarlo di panra ; ride vedendolo coprirsi di due elmi :

Ib. E li Danois cun saço e menbrie
Alça li brando cun le viso enbronçie ;
Una vista fi d'una grande remie ;
Alça li colpo e belament le plie :
Ne fose por cil una moscha perie.

All' autore la condotta del Danese non par meritevole di approvazione :

Ib. Saçés, segnors, qe la fo gran stoltie
Qe fe li Danois veçando la baronie :
Tros colpi ferì li rois con la spea forbie.

La castastrofe è detta in breve. La fata, l'impeciamento, la scena comica che ne nasce, non possono qui trovare luogo alcuno ; Uggeri esce, e avendo per caso nelle parole che al solito passano tra lui e l'avversario accennato al suo trovarsi sotterra, produce grande sgomento in costui, che ricordando la profezia, prevede la sua morte. Braer vorrebbe sottrarsi alla battaglia, ma non trova il modo ; tuttavia sdegna le profferte di Uggeri :

F° 74 v° En crestenté averà gran loer,
Tera averà a tenir e guarder,
Conpagno serà R. et Oliver.

Vedendosi vicino a soccombere il saracino manda un grido e fa accorrere la sua gente ; ma allora si avanza anche una schiera di cristiani e si viene a battaglia. Finalmente Uggeri uccide Braer, che per qualche poco si era spiccato da lui e azzuffato con Orlando. Questi manda un messo alla città ; tutti, il re stesso, escono fuori ; i saracini

F° 75 v° En fua torne por poi e por pendant ;
Non atendoit li pere son enfant.

La liberazione dei prigionieri, la caccia dei fuggiaschi, il ritorno a Parigi, mettono termine alla rama :

Ib. Gran çoia fo in Paris e 'ntorno et inviron
Por cil avoir qe il li aporton.

De qui avanti se renova la cançon:
Mai non fo tel oldua par nesun hon.

A compiere la parte espositiva e preparare così la materia alle considerazioni critiche resta che io parli della versione che si attribuisce, pare a me con ragione, a Raimbert de Paris. Trattandosi di un documento edito da un pezzo e dissimile assai da quelli a cui s'è volta qui la nostra attenzione, non ho bisogno di andar tanto per le lunghe. L'andata a Marmora, o a Verona, che dir si voglia, non trova riscontro nel testo francese, che ai fatti di Roma fa seguitare immediatamente il principio delle peripezie di Uggeri. Se non che queste peripezie sono assai più intralciate. Carlotto (*Kallos* o *Charlos*) uccide qui Baldovino (*Bauduinet*) colla scacchiera, adirato per essere stato vinto al giuoco. Uggeri vorrebbe bene vendicarsi:

3195 S'il le tenist, ja n'euist mais mestier
Ne li fesist tos les menbres trenchier;

ma Carlo prudentemente ha fatto allontanare il figlio. Ricusando il Danese ogni composizione e persistendo nelle minaccie, l'imperatore lo mette al bando. Quegli pieno d'ira si scaglia contro di lui per ucciderlo; ma in fatto dà invece morte a Loiher, nipote della regina e figlio del re di Portogallo. È in grazia di questa uccisione che Carlo grida qui pure che Uggeri sia preso:

3236 Prendés le moi, car par le roi du ciel,
S'il vos escape je vos ferai irier.

Ma se molti lo vanno ad assalire e provano quanto valga la sua spada, i paladini con altri cavalieri lo aiutano, tanto ch' egli può uscire, montare a cavallo e fuggirsene. A noi non importa di seguitarlo nelle sue lunghe peregrinazioni, che i testi italiani non conoscono; però lascio com' egli andasse a Desiderio, come da ciò nascesse una guerra sanguinosa, come poi si rifugiasse in Castel-Fort, come alla fine, rimasto solo, fosse costretto ad una nuova fuga. Tutto questo riempie parecchie migliaia di versi, che io posso saltare a piè pari. Però vengo fino al punto dove Uggeri è sorpreso dormiente da Turpino, che ritorna da Roma. Condotto a Carlo, a fatica sfugge alle forche; pure alla fine Turpino ottiene che sia solo imprigionato, e ne diventa egli medesimo il carceriere. Qui dunque comincia la parte colla quale anche le versioni italiane hanno somiglianze strette. Sia pure che i particolari per lo più differiscano; che per es. nel racconto di Raimbert la prigionia di Uggeri sia la più dolce che si possa immaginare: lo schema a ogni modo si accorda. Ed ecco anche qui sopraggiungere l'africano Brehus o Braihier [1], mettere il

1. Il nome vero è senza dubbio *Braihier*, o *Braiher* che risponde all' italiano *Bravieri*. *Brehus* dev 'essere una forma insinuatasi in grazia di ricordanze della Tavola Rotonda (*Brehus sans Pitié*).

campo a Parigi, gettare colle prime prove tale sgomento tra i Franchi, che più non sanno vedere scampo in altri che in Uggeri. E Uggeri è nominato da trecento a un punto, sicchè l'imperatore non ha cuore di eseguire il bando stabilito contro chiunque pronunci quel nome. E ora egli, credendo morto da un pezzo il prigioniero, si pente del suo operare; saputolo in vita, corre per liberarlo. Ma Uggeri non consente a uscire se non si dà in suo potere Carlotto, ch' egli vuole uccidere; e a questo ancora l'imperatore si vede costretto a consentire. E la cosa non avrebbe qui la riuscita buffonesca che hanno nel testo fr.-it. i tre colpi sopra di Carlo, il giovane principe sarebbe veramente ucciso, se non scendesse S. Michele e non ordinasse al Danese di risparmiarlo :

10999 Fors une buffe li donras solemant
Por garantir le tien fol sairemant.

La volontà divina è rispettata, e tra Carlo e Uggeri segue una perfetta riconciliazione. Come poi Braiher sia ucciso, non c'è qui bisogno di riassumere; ma alla sua morte l'autore fa tener dietro ancora altri casi, narrando come Uggeri, accorso a certe grida di donna, liberi una fanciulla, figlia del re Angart d'Inghilterra, e attraverso a gravi pericoli la conduca in salvo. La compiuta disfatta dei saracini e le nozze del Danese colla donzella da lui salvata terminano lietamente il lungo poema.

Su questi materiali che sono venuto raccogliendo, riassumendo, confrontando, bisogna adesso che mi trattenga a ragionare. È necessario vedere quali sorte di relazioni passino tra i varii testi, qual posto si deva assegnare a ciascuno nella storia di questa leggenda. Che le tre versioni che l'Italia fornisce per suo contributo si contrappongano alla francese costituendo una classe speciale, è troppo chiaro oramai perchè ci sia bisogno di nuove spiegazioni. Basti solo ricordare, senza discendere a minuzie inutili, come la narrazione dell' andata a Marmora si trovi solo nelle versioni nostre; come solo in esse Carlotto sia ucciso da Uggeri per vendetta di Baldovino; come in tutte e tre la prigionia sia collegata immediatamente con questi fatti, senza che si frapponga la fuga in Italia, nè altri casi fortunosi. Però è manifesto che di una vera e piena derivazione dei testi italiani dal poema di Raimbert non si deve nemmeno parlare; si potrà invece chiedere se quel poema possa aver servito a far conoscere nella penisola la storia di Uggeri e se le versioni nostre siano forse a ritenere una mischianza di cose tolte di là con nuove invenzioni e fantasie. E anche posta così la questione, inclinerei a rispondere che no; trascurando per ora il resto, l'opera del trovero parigino si dà a conoscere con troppa evidenza per un rifacimento di età non molto antica, perchè sia facile attribuirgli tanta importanza nella propagazione delle avventure di Uggeri da una nazione ad un' altra. Lasciando le sue lungaggini insopportabili nel racconto delle peripezie del protagonista, si

faccia di grazia attenzione al combattimento con Braiher. Il saracino nel testo francese è munito del prezioso unguento che servì a ungere il cadavere di Cristo (v° 11290), e con questo più e più volte guarisce le sue ferite. Che di ciò le versioni antiche non dovessero saper nulla, appena si può dubitare; anzi non sarà un' ipotesi molto ardita il supporre che questo tratto provenga dal *Fierabras*, nel quale il possesso del balsamo è motivato ampiamente. E ancora c'è di peggio; chè tutta quella parte delle ultime rame dove s'intromette la figlia di Angart suppone un 'età in cui il senso dell' epopea fosse oramai perduto e i romanzi di Tristano e di Lancilotto avessero dato il bando alla *Chanson de Roland*. O come mai, mentre Carlo e tutti i Franchi, non sapendo nulla del' esito del duello, devono trovarsi nella più crudele angoscia per le sorti dell' impero e della cristianità, come mai può venir in capo all' autore di allontanare il suo eroe per fargli compiere un' avventura da cavaliere errante ? E non contento di ciò il poeta non trova sconvenevole d'introdurre a questo punto una descrizione voluttuosa della fanciulla e di fare — dopo sette anni di prigionia e i casi di Braiher! — che il Danese se ne accenda come un giovinetto di primo pelo :

12081 Ogier l'esgarde, le cuers li va caant;
Tant fu souspris de s'amor maintenant,
Ainc ne fu si de nule amor vivant.

Eppure questo episodio non sembra mancare in nessun manoscritto, cosicchè s'avrà a ritenere, non già una mera interpolazione, ma una delle giunte venute nel poema quando Raimbert lo rifece.

Dal non saper nulla di tutta questa narrazione mentre nella guerra di Braiher le analogie sono relativamente strette, parrebbe dunque potersi già sospettare che le versioni italiane si appoggino a un testo più antico di quello di Raimbert. Se non che alle ragioni negative non si deve mai dare troppo peso, quando non siano sorrette da altri argomenti. Uno non dispregevole mi pare si possa cavare dagli accidenti della prigionia di Uggeri. Considerando la natura del racconto noi ci aspettiamo di vederlo, appunto come succede nei testi italiani, gettato in un fondo di torre, costretto a sostenere una vita disagiosa, insopportabile ; e invece secondo Raimbert egli esce alla messa, giuoca a scacchi, ha compagni quanti vuole, mangia d'ogni delicatezza (v° 9872 segg.), e insomma se la passa così bene, che quando alla fine è liberato egli si trova più grasso che mai :

10383 Ne fust si biaus dès l'ore q'il fu nés;
Grans fu e gras et fornis et mollés.

È vero che in certi luoghi s' incontrano parole che farebbero concepire ben più dura la prigionia :

9767 Onkes ne vit son pié ne son talon,
Sor le brun marbre se gist li gentieus hom;
Blance ot le barbe, s'ot flori le grenon.

Ma queste contraddizioni evidenti non fanno che confermare quanto io dico, non potendo, pare a me, derivare da altro, se non da una fusione imperfetta del vecchio col nuovo. Che il vecchio poi s'abbia a riconoscere in questi tratti per così dire sporadici, che s'accordano coi racconti italiani e quel ch'è più colla natura intima della leggenda, è troppo facile a scorgere. E forse non è questo il luogo in cui il racconto abbia sopportato le maggiori perturbazioni : più guasta sembrerebbe la parte che narra i fatti di Braiher prima che sia liberato Uggeri. I Franchi, i quali nella versione ibrida di Venezia non si sgomentano se non quando tutti i principali campioni sono stati presi, che nelle toscane si lasciano ridurre all' ultima estremità, tanto che già si vedono rizzate le forche per impiccare l'imperatore e tutti i suoi, qui mostrano una vigliaccheria incomprensibile. Un solo cavaliere, Dos de Nantuel (9966 segg.), combatte da solo a solo; riuscita male questa prova venti baroni si gettano tutti insieme su Braiher, e tutti quanti sono da lui volti in fuga e malconci (10063)! Ciò basta per spaventare ognuno e far sì che subito si pensi al Danese. E sia pure che nè Orlando, nè Ulivieri, nè Rinaldo abbino parte nell' azione; questa non poteva essere una buona ragione per far comparire vigliacchi tutti gli altri, tra cui si noverano pure nomi assai famosi. Del resto anche su questa assenza dobbiamo intrattenerci un poco. Per Rinaldo non c'è bisogno di troppe parole, giacchè in origine egli non entra se non in una classe ristrettissima di narrazioni, in un ciclo a parte a cui primitivamente erano estranei affatto Orlando e i paladini. Quanto ad Orlando nel testo offertoci dall' editore si rilevano alcune anomalie. Da certi versi (10342-48) egli appar morto, il che significherebbe che l'azione dell' ultima parte almeno s'avrebbe a collocare dopo la rotta di Roncisvalle; ma questi versi del pari che altri allusivi al medesimo Orlando si leggono in un solo manoscritto e paiono quindi doversi sposettare interpolati. Se così non fosse bisognerebbe accusare di un' altra contraddizione l'autore, poichè tra i personaggi della guerra con Braiher compare Milon d'Aiglant (9960), che al tempo di Roncisvalle era morto da un pezzo, tanto che Berta si trovava allora moglie di Gano e ne aveva un figlio già adulto. Ma poco a poco, o per diritto o per rovescio, si vuole che i paladini entrino dappertutto; se non altro si crede necessario spiegare come sia che di loro non si parli, e però per solito si ricordano come morti. Così per un lato viene a introdursi una cronologia tutta fittizia, che s'ha a dire non di rado la disperazione dei critici moderni; per un altro appetto a certi nomi si vedono impallidire altri già famosi, che finiscono per diventare in molta parte enimmatici.

Tener dietro all' evoluzione delle letterature romanzesche anche sotto questo aspetto è certo una ricerca di molto interesse; qui basterà accennare qualcosa, affinchè si possa giudicare più rettamente delle singole versioni della storia de Uggeri e si eviti il rischio di vedere un dissenso fondamentale là dove non si tratta che di discrepanze al tutto secondarie, prodotte necessariamente dalla diversità del tempo.

È ora notissimo che il ciclo di Carlomagno, quale noi lo conosciamo dai poemi francesi, ha avuto nascimento dall' accozzo di parecchi cicli minori. Coll' andar del tempo la fusione già nella Francia si fece più intima, non però a segno che i medesimi eroi diventassero comuni a ogni sorta di racconti, se pur questi non erano invenzioni nuove. Per quelli che divulgati da un pezzo avevano messo radici profonde, i rimatori si contentavano di trasformare i versi e le rime, ammodernare la lingua, interpolare il racconto, conservando qual era la tela. Ma ogni volta che le narrazioni trasmigrarono in Italia, il tramutamento non poteva fermarsi così vicino; la lingua doveva farsi altra cosa, se il popolo aveva a intendere, e così veniva a mancare un ritegno efficacissimo alle innovazioni. D'altronde le vecchie storie non erano note nella penisola in tutti i loro particolari, sicchè a nessuno destava scandalo o sospetto il vedere introdotto in un' azione chi prima non vi aveva punto partecipato. Anzi la conoscenza imperfetta della materia faceva sì che si preferissero sempre certi personaggi più conosciuti, i quali a questo modo venivano a intromettersi dovunque. Ci fu naturalmente un' età di transizione, in cui il vecchio persisteva ancora quando il nuovo si era già sprigionato; questa età, per mancanza di altri documenti, ci può essere rappresentata specialmente dal ms. XIII di Venezia. Così accade che ivi diverse generazioni si trovino mescolate; per contentarmi delle storie di Uggeri, vediamo comparire sulla scena eroi del tempo antico, come Bernardo di Clermont, e insieme hanno occupato un luogo cospicuo Orlando e Ulivieri. Ma se non altro i figliuoli d'Amone qui sono ancora lasciati in disparte; è in un periodo posteriore, a noi rappresentato solo dai testi toscani, che l'ultimo freno vien rotto. Allora anzi succede che Rinaldo e Malagigi, Gano e i Maganzesi, prendano il sopravvento su tutti gli altri; richiesti imperiosamente dal popolo, che per loro vuole appassionarsi, per loro accendersi, sia d'amore, sia d'odio, essi penetrano dappertutto[1]. Ed è note-

1. Alle cause interne che hanno ampliata in maniera così straordinaria la parte di Rinaldo nella nostra letteratura cavalleresca, dubito sia da aggiungerne una affatto esterna, ma forse molto efficace. Nei codici francesi e fr.-it. l'iniziale R. serviva ugualmente per designare il figlio d'Amone (Renaud) e il nipote di Carlo (Roland, Rolando). Ora egli era troppo naturale che i toscani, presso i quali i due nomi non cominciavano più dalla medesima lettera, leggessero sbadatamente *Rinaldo* anche dove era da interpretare *Orlando* L'intrusione di Rinaldo si tirava poi dietro come conseguenza necessaria quella dei fratelli, dei cugini,

vole il fatto che da Gano sono spesso surrogati Namo e Turpino, i savi consiglieri di Carlo. S'intende che dove ciò succede si dà un' interpretazione sinistra a ciò che in origine era suggerito a fin di bene. Così accade nelle storie del Danese; giacchè mentre il primo pensiero d'imprigionare Uggeri nel testo francese vien da Turpino (9572 segg.), ne' fr.-it. da Namo, nella prosa toscana, e con qualche diversità nella rima, è il perfido conte di Maganza che induce Carlo a prendere un siffatto partito. Se non che i due primi tendono a salvare l'infelice; questi ultimo non mira ad altro che a toglierlo di mano ad Orlando perchè muoia della morte più atroce. Le ultime conseguenze di questa evoluzione possiamo vedere in una parte del *Morgante* che appartiene realmente al Pulci: Rinaldo penetra perfino nei fatti di Roncisvalle, che fino a quel punto gli erano stati preclusi, quasi fossero un sacro recinto. Se a tutto ciò non si fa bene attenzione, s'accresce la difficoltà di trovare il filo che riconnette coi testi francesi, o siano originarii oppur rifatti, le ultime diramazioni che vediamo vegetare in Toscana.

Ma da questa digressione rimettendomi sulla mia strada, un altro argomento assai più diretto finisce di persuadermi che le versioni italiane non si possono ricondurre al testo di Raimbert. La cronaca Danese di Carlomagno[1], che indubbiamente, come afferma il Paris, seguiva la versione originaria della *Karlamagnùs-Saga*, narrando i fatti di Uggeri si trova in qualche cosa d'accordo con quanto dicono le narrazioni nostrali, dissentendo invece dalle francesi. Il Paris, al quale si deve che il riscontro, almeno in parte, sia stato avvertito, par tuttavia propenso a giudicarlo casuale, e preferisce attribuire a confusione mnemonica nell' autore della compilazione di Venezia le differenze gravissime che si notano tra ciò che narra costui e quanto dice Raimbert[2]. Il dotto critico aveva forti ragioni per giudicare così, ed io sono altrettanto alieno quanto lui dal ricondurre immediatamente a uno stesso fonte il racconto nostro e quello della Saga islandese; i rapporti, come si vedrà fra poco, li immagino più remoti, più indiretti. Qui peraltro osservo che la concordanza della cronaca Danese colla narrazione fr.-it. non si riduce al solo tratto rilevato dal Paris, ma da quel poco che io posso scorgere si estende assai più oltre; però il vedere qua dentro un puro effetto del caso mi pare, più che difficile, quasi impossibile. È analoga infatti la causa dell' odio di Carlotto contro di Uggeri. Nella cronaca Danese il prode campione è odiato dal principe perchè mandato con lui dall' imperatore a soccorrere l'Italia invasa dal re Amarus, ha ucciso costui e così

---

ed anche dei nemici.

1. Non ho dinanzi il testo, e però mi attengo alle notizie che ne dà il Paris, *Hist. poét. de Charl.*, p. 311.

2. Op. cit., 171, 311.

tolto a Carlotto un' occasione di gloria. Or bene, ad Amarus si sostituiscano Karoer e Sandonio, e il racconto, ridotto a questa forma succinta, potrà essere attribuito senza inesattezza alla compilazione di Venezia. Parlando di Baldovino vi si dice infatti:

F° 67 v° Ma cil Çarloto no l'amava un boton
Por son pere, quant de fora de Ron
Oncis qui dos q'era rois de coron.
Por ço qe Çarloto non oit la loldason
A li Danois senpre fo en tençon,
Ne mais no l'amò la monta d'un boton.

Questa concordanza è peculiare al testo fr.-it., che è anche il solo tra i nostri a raccontare le *Enfances Ogier*, ossia la guerra di Roma; altre due sono invece comuni anche ai toscani, e abbracciano così tutta la famiglia italiana. Sono esse le seguenti: Uggeri uccide Carlotto e per questo appunto incorre nella disgrazia di Carlo; — dopo questo fatto viene imprigionato subito, e di fughe, guerre ed assedii che il barone sostenga per molti anni, non si fa punto parola. Se non fosse un ardimento poco fruttuoso si potrebbe perfino dire che i testi italiani hanno apparenza di essere meno discosti dalla versione originaria là dove fanno che il Danese non ceda alla prima, ma opponga una resistenza virile; quel suo acconciarsi passivamente al giudizio e alla condanna di Carlo spiace a ragione al Paris, e non gli par cosa naturale[1]. Però dall' accordo delle versioni italiane col libro Danese si deduce per un lato essere realmente esistita una storia di Uggeri in cui la guerra di Lombardia, tradizione distinta in origine[2], non entrava ancora per nulla; per un altro che i racconti nostrali s'appoggiano a un testo francese assai diverso da quello di Raimbert e certamente più genuino. La perfetta concordanza di queste conclusioni, ottenute per una via affatto diversa, con quelle a cui mi ha condotto lo studio delle *Enfances*, può servire di riprova e alle cose esposte qui e a quelle dette nella prima parte[3].

Ma non per ciò mi passa nemmeno per la mente di supporre che le versioni italiane possano tenerci luogo del testo francese perduto; esse certo se ne sono scostate assai assai, senza che a noi sia più possibile

1. Op. cit., 312.
2. Tale la dice ben a ragione il Paris, l. c.
3. Potrei ancora richiamare l'attenzione su certe conformità delle versioni italiane, e specialmente di quella del cod. XIII, col racconto che si trova in Wernher di Tegernsee (1158), riferito dal Paris p. 312. Come in tutti i racconti nostrali — sia pure che differiscano le cagioni — il figlio di Otkar o Osigier dimora nel palazzo reale ed è compagno del principe; come nei testi toscani la morte del giovinetto è celata al padre; come nel fr.-it. Otkar s'induce, se non a perdonare, almeno a non prendere vendetta dell' offesa atroce. Ma poichè le prove addotte sono più conclusive, rilego qui in nota queste altre, che verrebbero a produrre nuove complicazioni.

discernere ciò che va tenuto in conto di originale da quanto è pura e semplice novità. Nemmeno oserei decidere se il racconto dell' andata a Marmora o a Verona sia o no invenzione nostrale; veramente riesce così acconcio a preparare l'uccisione di Baldovino con tutte le sue conseguenze, che in certo modo ripugna il crederlo niente più che un ripiego, un' interpolazione, una giunta appiccicata là nel principio. Il contrasto tra i servigi che il Danese rende a Carlo e il modo com' egli ne è pagato è di una efficacia veramente mirabile; la commozione degli affetti che in conseguenza di ciò si viene a destare in tutti i personaggi non trova facilmente l'uguale in tutta la letteratura romanzesca. Può darsi che il merito sia tutto da attribuire alla felice ispirazione di qualche nostro cantastorie; ma sarebbe poco guardingo chi osasse affermarlo, e ne prendesse argomento ad uno sfogo di vanità nazionale. Non sapendo quindi dir nulla di certo sull' origine dell' episodio, mi contento di rilevare una somiglianza tra l'Uggeri che vi è messo in iscena e il Gano della *Chanson de Roland*. Anche Gano, in atto di partire par un' ambasciata arrischiatissima, pensa a un figliuolo giovinetto, che si chiama Baldovino ancor esso, e lo raccomanda all' imperatore :

313 Si'n ai un filz, ja plus bel n'en estoet :
Ço est Baldewin, ço dit, ki ert prozdoem.
A lui lais jo mes honurs e mes fiés.
Gua[r]dez le ben, ja ne l'verrai des oilz.

Il testo fr.-it. ha per di più colla *Chanson* anche questa somiglianza, che ivi Uggeri, precisamente come Gano, consente suo malgrado ad assumersi il messaggio pericoloso. E similmente solo questa versione dà luogo ad un riscontro con un altro racconto. L'oste di Marmora che ad Uggeri si scopre avversario del *Maximo Çudé*, che lo consiglia, stabilisce un piano con lui, raccoglie la notte amici, li conduce la mattina al palazzo colle spade sotto le cappe e fa che al momento opportuno diano soccorso, s'identifica talmente coll' oste che secondo certe versioni italiane aiuta Buovo quando sotto spoglie di medico si conduce in Antona, da doversi ammettere un prestito o da una parte o dall' altra. Siccome poi tra le versioni della storia di Buovo è appunto quella del ms. XIII la più antica a narrare il fatto a questa maniera, bisognerà dire, a voler parlare esattamente, che il compilatore ha ripetuto due volte la stessa invenzione, sia ch' egli medesimo l'avesse immaginata, sia che l'avesse trovata in una storia di Uggeri, sia infine — e questo a me pare il più probabile — che esistesse in una versione della storia di Buovo di cui egli facesse suo pro.

Stando le cose come sono venuto mostrando, è chiaro che i rapporti fra i testi italiani e l'opera di Raimbert non possono essere molto stretti. La versione del codice veneziano è tuttavia quella che gli riesce un po'

meno discosta, o a parlare più proprio, che qua e là mostra qualche somiglianza che le altre non conoscono. Per ciò che spetta al non aver introdotto Gano, mi richiamerò alle cose dette dianzi intorno alle mutazioni dei personaggi nelle varie età della letteratura cavalleresca. Con ciò si viene a collegare la conformità maggiore nel carattere di Carlotto, che opera il male da sè medesimo, non già per istigazione di perfidi consigliatori. Se non che per questa parte nemmeno i testi toscani devono alla cieca essere tenuti innovatori; il loro Carlotto, figura ritratta con molta delicatezza e con un istinto mirabile del vero e del buono, ha pur esso riscontro in certe parti del poema francese, che poco badando a contraddirsi, fa a volte generosa in grado sommo l'indole del giovinetto. Così, sebbene il verso 10856 dica di lui,

Mais trop est fel desmesuréement,

egli nondimeno, quando Uggeri è preso da Turpino, intercede calorosamente perchè non solo gli sia perdonato, ma anche gli si rendano tutte le sue terre:

9441 Por Deu, biaus pere, faites m'i apaier,
Le tort c'avons faites li adrechier
Com jugeront duc et conte et princhier,
Et li rendés ses terres et ses fiés.
Cil qi tort a se doit humilier.

Sebbene siano minuzie, noterò che solo nella versione fr.-it. come nella francese a Uggeri nella prigione si dà a bere anche vino, e non sola acqua; che lui vanno a visitare molti cavalieri; che Bravieri passa il mare con trenta re e circa quattrocento mila saracini:

9821 Tant assanbla Brehus paiene gent,
Trente roi sont de la loy Tervagant,
Vingt amirant ki region ont grant:
Quatre cent mile sont Sarrasin puant.
En meir s'enpaignent Brehus et si baron, etc.

Ms. XIII, f° 70 v° Avanti trois mois tant n'oit asenblé,
Qe conter no s'en poroit li cento e li milé:
Plus de quatrocento mile seroit anonbré
A bone arme e a destrer seçorné;
E si le estoit .xxx. rois coroné:
En nave entrent, en buçe et en galé, etc.

Più importante è il fatto che anche il testo fr.-it., come il francese, non dà luogo a Marsilio, e quindi nemmeno alle scene di Saragozza. Nella guerra poi di Parigi, sì nel ms. XIII che nel poema di Raimbert, Braiher va in persona a sfidare Carlomagno, non manda già un messaggero come nelle narrazioni toscane. Qui si nota perfino qualche conformità di parole:

9940 A haute vois si se va escriant:
Ou es tu Kalle? Mahomès te cravant!...

9950 Bataille enquier envers toi solement,
Ou au millor de trestote ta gent.

Ms. XIII, f° 71v° Ad alta vos el oit uçé :
K. de France, qe tanto e alosé,
Car or te leve, e no eser entardé ;
Prende tot tes arme e tes coré,
E vene avec moi, q'el non ert vilté....
E se questo non vo fare por toa vilté,
Ma[n]dame le milor e le plu alosé
Li qual soia en la toa contré.

Ma ai miei occhi alle somiglianze di parole in questo genere di materie non c'è troppo da fidarsi, in grazia della stretta cerchia d'idee in cu si muovono cotesti cantori, trascinati perciò a servirsi abitualmente di un formalismo sommamente acconcio a far vedere rapporti anche là dove non esistono per nulla. A questo principio credo si deva tanto rispetto, che non solo non terrei conto, se fossero sole, delle frequenti analogie dove ricorrono luoghi comuni, come sarebbe ad es. l'armarsi di un cavaliere, ma non fabbricherei neppure induzioni su affinità di questa fatta :

9968 Et dist li rois : Je l'otroi et créant ;
Va t'adober de par Deu le poissant.

Ms. XIII, f° 72r° Dist li rois : Et eo li voio otrier ;
Alez a prendere ves arme e ves corer.

Però io inclino più a dar peso alle somiglianze di cose — estranee sempre, s'intende, alla rima e alla prosa toscana — che si manifestano nella liberazione di Uggeri. E nel testo francese e nel fr.-it., Namo fa ufficio di consigliatore ; in entrambi il Danese, ben lungi dal sentire pietà per Carlo, prorompe in parole assai aspre, che nel primo sono dirette a lui medesimo (10319 segg.), nell' altro ai baroni che lo vengono a liberare ; in entrambi ricusa di uscire se non si è vendicato, e preferisce morire in prigione. E per terminare una volta, metterò ancora a fronte le parole di Uggeri quando consente ad andare alla battaglia :

11075 Dist li Danois : Bien fait a otroier :
Or cha, mes armes ! n'i voel plus atargier.

Ms. XIII, f° 73v° Dist li Danois : Et eo li voio otrier.
Or me le faites mantenant aporter.

Sommando insieme tutti questi riscontri, insignificanti se si considerano uno ad uno, io non sono a dir vero troppo alieno dall' ammettere che il compilatore italiano, insieme con un altro testo che seguiva ordinariamente, conoscesse anche quello di Raimbert od uno non troppo dissimile. Già lo studio di altre rame mi ha dovuto persuadere che costui mescola insieme versioni diverse per età e per natura, e sopra narra-

zioni venute d'oltralpe ma trasformate in Italia, innesta volentieri circostanze ed episodii tratti direttamente dai testi francesi[1]. Ciò che è accaduto per la storia di Buovo può assai bene essersi rinnovato in quella di Uggeri. E allora io mi rendo facilmente ragione di certi tratti del poema di Raimbert che riappaiono nella compilazione fr.-it. con applicazione diversa, rimanendo ignoti alle versioni posteriori. A quel modo che in quello Carlotto uccide Baldovino colla scacchiera, così fa in questa Uggeri di Carlotto istesso; come nell' uno il Danese non consente a combattere se non si mette in suo potere l'uccisore del figlio, al quale poi, per ordine dell' angelo, si contenta di menare un colpo, così nell' altra solo dopo aver dato tre colpi all' imperatore fa pace con lui ed esce contro Braier. Il Paris pensa[2] che questi contorcimenti, se così posso esprimermi, nascano da confusioni mnemoniche. Per me non sono alieno dal pensare che così sia, giacchè non è inverisimile che il rimatore conoscesse il poema di Raimbert piuttosto per averlo sentito recitare che per averne davanti un manoscritto. Tuttavia metterei innanzi un' altra ipotesi e lascerei dubbia la scelta: forse l'autore operò deliberamente, e si propose di mescolare insieme, e in certo modo accordare, le due versioni diverse[3].

È qui si affaccia una domanda, molto più importante, se si considera ben da vicino, di ciò che sembri a prima giunta. La versione del codice XIII è dessa oppur no l'anello intermedio tra la francese perduta e le toscane? — Il fatto osservato or ora, voglio dire le somiglianze col poema di Raimbert più copiose che nei testi posteriori, non può certo servire di sostegno a una risposta affermativa; giacchè, lasciando anche il sospetto, non punto infondato, a mio giudizio, che il compilatore avesse una conoscenza diretta di quell' opera o di una consimile, è troppo naturale che quanto più addietro si risale e più abbondanti si devano fare le analogie. Invece siamo disposti a rispondere un no da alcuni riscontri che spettano al patrimonio privato delle versioni toscane. In queste, appena narrato l'imprigionamento di Uggeri, gli autori dicono

1. V. le mie *Ricerche intorno ai Reali di Francia*, p. 139, nell' opera *I Reali di Francia*, etc. Bologna, 1872; vol. I.

2. Op. cit. 171.

3. Qui c'è già assai da rimanere perplessi; ma ad accrescere ancora le perplessità s'aggiunge un' altra circostanza. Seguendo il suo costume di precorrere i fatti, il compilatore fr.-it., prima di raccontare l' uccisione di Baldovino, ne getta là un cenno. Non sapeva, egli dice, il Danese, il quale aveva lasciato il figlio a Carlo, che cosa avesse fatto Carlotto nella sua assenza:

F° 67 v° Como l' oncis un çorno a donoier
Ad una dame por son cor deporter.

Con queste parole si accenna a una versione diversa evidentemente da quella che poi si espone: segno cotesto, nè certo il solo, di molta trascuratezza nell' autore.

del bando severissimo emanato da Carlo contro chiunque pronunzi que nome; e il medesimo fa pure Raimbert (9686-9690), mentre il compilatore ne tace qui affatto e solo ripara all' omissione nel racconto della guerra di Braier, quando il bando rattiene Orlando dal manifestare ciò ch'egli ha scoperto per opera d'arte :

F° 71 v° Mais R. no l'oit ancora devisé
Per li bando qe estoit crié :
Qi mençona li Danois doit eser apiçé.

Un' altra analogia consiste in ciò, che nei testi toscani del pari che nel francese il combattimento del Danese con Bravieri si compie senza che altri lo venga a sturbare; mentre nel fr.-it., come s'è visto, accorre, violando i patti, una schiera di saracini e il duello si muta in battaglia. E a queste analogie comuni ai due testi se ne aggiungono certe altre proprie di un solo. Nella prosa, come nell' *Ogier,* la prigionia del Danese dura sette anni, mentre il cantare del codice veneziano è muto a questo proposito[1] : « E in questo modo stette in prigione sette anni (f° 55 v°) ».

9764 Li ver racontent de la bone canchon
Sept ans tos plains fu Ogiers en prison.

La rima contiene questi versi, che rassomigliano a quelli di Raimbert che faccio loro seguire, e che invece non s'incontrano nè colla prosa nè colla versione fr.-it.:

C° V Egli è di sì gran pasto quel barone,
Che in tre dì morrà a guisa d'uno cane.
Tu sai ch' egli è a guisa d'un gigante
E per sette baron mangia davante.
9582 Et vos savés, empereres proisiés,
Qu'il mengeroit contre cinq chevaliers :
Si faitement morra par tans Ogier.

Le parole nel poema francese sono pronunziate da Turpino col segreto intendimento di salvare Uggeri; nel nostro vengono da Gano, e mirano propriamente al fine che mettono innanzi; ma ciò non toglie la somiglianza, benchè la faccia apparir strana. Che se questo riscontro e i pochi altri che ho potuto accennare sembrano cose troppo lievi e immeritevoli di attenzione, si ricordi non trattarsi qui di provare rapporti diretti tra le opere toscane e la *Chevalerie Ogier:* che mai abbiano potuto esisterne, è cosa che per me nego assolutamente. Solo si vuol far vedere che a spiegare l'origine della rima e della prosa non basta il testo fr.-it. Però o accanto a questo si dovrà ammettere un altro fonte, oppure

1. Nella rima la prigionia dura il doppio :

C° VIII Tussai che 'l buon Danese sta in prigione;
Quattordici anni è stato a quel tormento !

s'avrà a negare addirittura che il racconto della compilazione sia stato intermediario tra la Francia e la Toscana.

Tra le due ipotesi si potrebbe per prudenza rimaner dubbi, quantunque la maggiore simplicità, a tacer d'altro, parli in favore della seconda. Ma nelle questioni critiche non è mai soverchia la cautela; è così facile cadere in errore, così facile credere inverisimile ciò che invece è vero, e viceversa verosimile il falso! Tuttavia se ci accadrà di scoprir traccie di un' altra versione di gran lunga più somigliante alle due toscane, allora gli scrupoli s'avranno da bandire e non ci dovremo ostinare a intromettere senza bisogno di sorta il ms. marciano. Questa volta l' aiuto viene da un' opera dove nessuno certo avrebbe pensato ad andarne in cerca: dall' *Attila* di Nicola da Casola[1], che già mi ha prestato un servigio, dissipando ogni dubbio sull' identità di Marmora con Verona. Qui esso mi offre una scena della quale mi è necessario dar conto per disteso.

Una fata dell' oriente, Gardene regina di Damasco, aveva mandato ad Attila, quando egli stava per passare in Italia, splendidi regali: un magnifico padiglione e insieme un elmo ricchissimo con un carbonchio sul dinanzi. Dell' elmo la messaggera che lo ha portato d'oriente parla così al signore degli Ungari:

I, f° 26 r° Un' indivinaille li avoit fet la fee
Par art de negromancie: quant l'aurés portee
In bataille de champ, ou ad aspre mesle[e],
Si fortement brait, que nul seroit ossé
Ver vus aprosmer a ferir de lance ne de spee;
Se lor çhivaus ne aront les oreilles stupé
Tot fuiront arer, si seront sbaraté.

La prova mostra la verità delle parole quando Attila, in prossimità di Aquileia, viene la prima volta a urtarsi coi cristiani. Allacciato l'elmo egli si scaglia tra i nemici:

I, f° 71 r° Et ses indivinailles feit tel huz et crier
Que tot li autres barons ne savont que fer...
Par ce ne acatoit homes por tot l'univers mon
Que contre lui poist conbatre front a fron:
Si oribles criz çitoit cil mauvès, et grant ton,
Et espoentables vois, semble que tot confon.

Però i cristiani sarebbero sconfitti, se Foresto, l'eroe del poema, non si mettesse in ginocchio. Terminata appena la preghiera

F° 71 v° Un grant splendor desent et une vois que parla,
Que dist: Lieve tantost, mister doter ne toi fa.

---

1. Più esattamente si direbbe Nicola da Bologna di Giovanni da Casola:

I, f° 85 v° Ensi fist il mauvès, cum nos conte et paroil
Nicolais Bologneis, filz Iohans da Chasoil.

Va tost, prent ton distrer, que vient por deça,
E fais que les oreilles stupé soient et sera,
Si que celle vois pas non li noira;
Si fais de toy meismes, et ne te intonira.

Svanito lo splendore Foresto si segna:

72 r° Et les oreilles de son chival implist;
De soy meismes tel meicine fist,
D'une grant bande de sa insaigne que i mist.

Così, venuto a battaglia con Attila, non ha alcun danno dall' *indivinaille*, con gran meraviglia del pagano:

73 r° Quant a un sol christiens mes grant cous ne i valoit;
De li foliaus mon hiaumes cestui pas non churoit.

Anzi nel nome della Trinità Foresto mena tal colpo sull' elmo, che tutto lo guasta:

74 r° Li foliaux crie; mais tost fu abassé,
Que tot le desfait, ali prest ert volé:
Ne li ait plus puissançe li innemis infernee.

A nessuno, io penso, sarà sfuggita la perfetta rassomiglianza di questa scena con ciò che le versioni toscane ci narrano *sole* delle grida di Bravieri e del suo combattimento con Uggeri. Perchè mai nell' episodio di Nicola la malia risegga nell' elmo, è facile vedere: bisognava potesse distruggersi senza che Attila fosse ucciso. Del resto la potenza delle grida è la medesima o quasi; alla fata di Verona risponde esattamente la voce divina che si fa sentire al medesimo punto, quando cioè il campione andava a incontrare il nemico; la meraviglia di Attila è uguale a quella di Bravieri; i duelli mettono capo del pari alla distruzione dell' incanto. Ora chi mai vorrà immaginare che i romanzieri toscani imitassero l'opera di Nicola? Sarebbe strano davvero che chi narrava le storie del Danese pensasse a trar partito da un' opera così disparata com' è l'*Attila*; ma il peggio si è che questo poema, per la sua stessa mole [1], non riuscì mai a diffondersi, e rimase confinato nel palazzo degli Estensi, per i quali era stato composto. Poi esaminando l'episodio per sè medesimo, vi s'incontrano inconseguenze che un inventore non commette; giacchè Nicola, dimentico che Foresto ha le orecchie turate, fa che risponda a proposito a una domanda dell' avversario. Si aggiunga infine che l'efficacia straordinaria delle grida di Bravieri è strettamente collegata col nome di costui, o ne fosse la causa, o ne fosse l'effetto. Ce lo dimostrano parecchi luoghi anche nell' opera di Raimbert:

11396 Quant Braiher ciet, si comença à braire
Tot autresi come li ors en l'aire.

1. Delle tre parti di cui si componeva a noi ne sono giunte due sole; e sono circa trentasette mila versi!

11557 Li païen brait, qi trop de dolor sent.
11701 Et Braiher brait quant il la plaie sant.
11843 Li païen brait si qu'en tentist la terre.

Però è manifesto che queste grida o sono nate insieme colla storia di Bravieri, o almeno si sono svolte dal suo proprio seno.

Al contrario che Nicola imitasse un romanzo cavalleresco, è la cosa più naturale del mondo. Tutto quanto il suo *Attila* si può dire infatti foggiato su questo genere di composizioni, e in esso non son pochi i luoghi che non solo ritraggono di là lo spirito, ma propriamente appaiono dovuti a questo o a quel romanzo. Ma che egli potesse avere dinanzi alla memoria o l'una o l'altra delle versioni toscane, si deve negare assolutamente; giacchè, lasciando il resto, nessuna delle due si oserebbe supporre composta, e tanto meno divulgata di là dall' Apennino, quando egli scriveva, cioè tra il 1355 et il 1358. Bisognerà dunque conchiudere quello che a noi importava di provare, che cioè esistesse allora una versione delle storie di Uggeri da non confondersi con nessuna di quelle possedute da noi, ma somigliantissima alle due toscane. Ora si pensi che Nicola, costretto ad uscir da Bologna per ragioni politiche, viveva sia nelle terre degli Estensi, sia in quelle degli altri signori confinanti; a ogni modo nella regione orientale della vallata del Po. E che altro mai allora, se non un poema fr.-it., aveva ad essere una versione delle storie del Danese, che nota in quelle provincie alla metà del trecento doveva poco dopo servire di modello ai romanzieri toscani? La famiglia italiana ci si rivela troppo distinta dalla francese perchè neppure si possa pensare ad ascrivere a quest' ultima un' opera legata così strettamente coi membri della prima che sono giunti fino a noi; anche la menzione di Marmora, nome noto solo alla letteratura fr.-it. conferma in qualche modo le induzioni mie; giacchè dopo le cose dette non deve parere improbabile che Nicola togliesse anche quella designazione dal medesimo fonte da cui ebbe l'episodio delle grida. E parlando di un poema fr.-it. non sarei lontano dall' intendere, piuttosto che un' opera scritta in francese scorretto da un nostro cantatore, una composizione in dialetto con mescolanza di modi e parole che la lingua d'oïl aveva trasmesso insieme coi racconti ai rimatori veneti e lombardi. A pensare così, almeno per ora che sono costretto a contentarmi d'ipotesi, m'inclina il vedere che quei pochi testi di questo genere che ci si sono conservati, tutti furono riprodotti fedelmente dai rimatori e prosatori della Toscana. È dunque nella letteratura dialettale del nostro settentrione che si devono cercare per lo più gli anelli di congiungimento tra la Francia e l'Italia media; letteratura dialettale che tien molto dell' ibrido, e mescola stranamente il francese col vernacolo [1]. Alla compilazione del ms. marciano, prezio-

1. V. le nette distinzioni dell' Ascoli, *Archiv. glott.*, I, 449 segg.

sissima sempre, non si può pertanto dar più quell' importanza nello svolgimento della letteratura romanzesca in Italia che le si attribuiva da principio; essa è come un ramo nato a mezzo il tronco in quell' albero che ha le sue radici nella Francia, la vetta nella Toscana.

Il nodo più difficile può così dirsi sciolto; se pure non è illusione la mia e l'edificio che mi sono ingegnato di elevare non poggia sul falso. Resta tuttavia una parte importante del problema : rimangono a determinare i rapporti delle versioni toscane tra di loro, e ancora, se pure ci riuscirà, quelli di ciascuna col testo perduto. Se questo esistesse non vi potrebb' essere questione più facile e semplice; il confronto di poche pagine condurrebbe a conclusioni sicure. Ma avendo a che fare con un' incognita, bisogna camminare ben cauti, e non mettere avanti il piede se prima non s'è visto dove lo si posa.

Si rammenti che quando si trattava di vedere se la compilazione di Venezia fosse stata il modello dei testi posteriori, ho avuto a citare qualche circostanza, che o la sola prosa, o la sola rima, avevano comune col poema di Raimbert. Erano cose minute, ma tuttavia non trascurabili; come allora non mi è parso lecito farne conto se non in unione con altre prove, così farò anche qui; ma è giusto che queste prove io mi studii subito di rintracciarle e dia alle ricerche l'avviamento che mi è suggerito da questi indizi.

La versione del ms. XIII, è ben vero, non è il fonte delle toscane; è peraltro più antica a ogni modo, e quindi collo stesso intento col quale siamo ricorsi all' opera di Raimbert potremo rivolgerci anche a lei. Perfettamente alla medesima maniera troviamo qui qualche analogia peculiare o alla prosa o alla rima. Per quest' ultima non bisogna certo aspettarsi gran cosa; un poeta, per servile che sia, è pur sempre costretto a mutare; ma senza contentarci d'ogni poco dovremo bene tenerne conto per piegare da una parte piuttosto che dall' altra, fino a che una ragione di maggior peso non faccia addirittura traboccare la bilancia.

La convenienza nelle omissioni non è cosa da portercisi riposare con sicurezza; insieme con altri argomenti ha tuttavia ancor essa un certo significato. Quindi noterò che tra la scelta del messaggero che deve andare a Massimione e la partenza, non s'interpone nella rima, come non s'interpone nel testo fr.-it., alcuna scena tra il Danese e la moglie, come succede invece nella prosa. Chi badi allo sviluppo dato dal poeta agli affetti, dubiterà, mi pare, che egli volesse saltare questo breve episodio se lo avesse trovato nel suo modello. Similmente, e già l'ebbi a dire, si può dar poco peso a qualche somiglianza di parole; pure non è da passare sotto silenzio questo riscontro là dove Carlo va lamentandosi per l'uccisione di Baldovino :

C° III O lasso a me! come dirò al Danese
Quando mi chiederà il suo caro figlio?

F° 67 v° Se retorne qe dir arò de l'infant
Qe plu amava de nula ren vivant?

Il prosatore dice invece : (f° 53 v°) « Come mi potroe io mai scusare al Danese che tanto mi racomandoe Baldovino suo figliuolo ? »

La prosa è ben più ricca e non ha a temere che si dicano prodotte da un puro caso le analogie che le sono proprie. Essa narra che Bravieri, prima di passare in Ispagna ed in Francia (f° 56 r°) « domandò la sua madre, detta Rossandra, ch' ella gli diciesse s' egli era veruno barone chello potesse offendere. Ed ella gli rispuose ch' ella trovava che non era uomo sopra la terra che lo potesse offendere. E Uggieri stava in un fondo di torre ch' era sotterra. E per queste parole passò più sicuro [1]. » Nella rima non c'è nulla che risponda a questo passo; soltanto vi si narra che avendo sentito parlare della potenza di Carlo, il saracino si volgesse ai suoi baroni chiedendo :

C° V Ditemi il ver : Potresi conquistarlo?
I sua guerrier ciascun gli rispondea :
Che è quel, singnior nostro, che voi dite?
Nel mondo non à re di tal nomea
Ch' appetto attè valesse dua carpite :
Sol colle grida tue di tale altea
Farai morir quelle gienti ismarrite.

Il testo di Venezia reca invece parole che nel concetto principale concordano colla prosa :

F° 69 v° E cil malvès a fato sorte çiter,
Qe de sor tera non trova çivaler
De qi el se deça de niente doter.

Èun responso che come le parole della madre nella prosa, ha per effetto di dare a Braier una sicurezza fallace, giacchè il pagano non può immaginare che un uomo vivo sia sotterra :

---

1. Rapporti stretti ed evidenti con ciò che qui si dice ha un passo dei *Nerbonesi* (L. VII, c° 32). Il luogo di Bravieri è tenuto da Tibaldo d'Arabia : « Allora fè venire due satrapi indovini e volle sapere quello che era di Guglielmo, se egli era vivo o morto. Rispuosono : Domattina il saprete per nigromanzia. E incantarono un folletto innun corpo morto, e domandollo in questa forma : Dimmi : tussai la fama di Guglielmo d'Oringa; dimmi s' egli è morto. Rispuose il folletto : Morto è. E altro a questo non rispuose. E credettono che diciesse che fusse morto; e apresso dissono, dubitando di non essere ingannati : È egli sopra la terra? Rispuose brieve, come quegli che parlano coperti, e disse : È sotterra. Allora ciertamente si credetteno che fussi morto; ed eglino furono ingannati ongni volta. E pure diciea el vero, ch' egli era morto in quanto alla fama, perchè le spie nol sapeano dov' egli era; secondo, ch' egli era sotterra, perchè egli abitava nella caverna sotto la montangnia. »

Ib. Se l'è de soto tera doncha no èlo en vie,
E de hom morto no me doto ne mie.

Un altro luogo non è meno conclusivo. Uscendo solo dal campo a combattere contro i campioni di Carlo, il Bravieri della prosa (f° 57 r°) « comandò... ch' eglino non gli desseno mai nessuno soccorso per un solo cavalieri. » La rima tace questa circostanza; ma non così la versione fr.-it. :

F° 71 v° E si vos voio dire e comander,
Se me verés ad un homo çostrer,
Q'el no li sia nul altro parçoner,
Non me deçà secorer ni aider,

Argomenti che conducono a conclusioni identiche vengono in luce anche se mettendo a confronto la prosa e la rima domandiamo a noi medesimi, là dove differiscono, quale delle due abbia l'aria di conservare la versione genuina. Qui è facile essere abbagliati dall' apparenza; nondimeno citerò qualche esempio.

Che sotto Verona l'erba che guarisce Uggeri gli sia trascelta dalla fata, invece di trovarsi a caso nel fascio che Berlinghieri ha raccolto, anzi per l' appunto nel luogo opportuno perchè abbia a venir a contatto colla piaga, sembra più ragionevole e più consentaneo alle intenzioni di chi aveva immaginato il racconto. Qui dunque s'avrebbe a parteggiare per la prosa contro la rima. Più innanzi, ma sempre nel racconto dei fatti compiuti in Italia, il prosatore designa nominatamente sette città lombarde conquistate dal Danese. Il rimatore invece si contenta, oltre che di Verona, di parlarci di Brescia e di Padova; ma ecco che poi nella lettera in cui Uggeri rende conto a Carlo di quanto ha operato, gli fa dire che ha acquistato

Sette buone città di Lombardia,

precisamente come se le cose fossero state narrate quali si leggono nell' altro testo. Viene la volta della rima. Si ricordi come i perversi disegni di Gano contro Baldovino e il Danese vi si trovino motivati assai meglio; si avverta quanto sia più convenevole che Uggeri svenga al primo annunzio della morte del figlio e possa sopportare senza perdere i sensi il racconto dei particolari, anzichè regga al primo colpo, di gran lunga più tremendo, e non resista all' altro già ammorzato. Insomma non sarebbe difficile, tirando innanzi con considerazioni di questo genere, far vedere come dei due testi ora l'uno, ora l'altro possa passare con più diritto ai nostri occhi come rappresentante della versione genuina.

Da tutto ciò si sarebbe tentati di conchiudere che il rimatore e il prosatore non curassero l'uno dell' altro, e che le strette somiglianze tra le loro opere si devano all' aver avuto un fonte comune. Sarebbe una conclusione avventata e più che inesatta; si badi bene, e si vedrà che a

rigore si può solo inferirne non bastare la prosa a spiegare la rima, nè la rima a spiegare la prosa. Affinità così strette quali sono quelle dei due testi s'avranno a credere nate unicamente dall' esser stata madre ad entrambi una medesima versione ? Ripugna l'animo a crederlo, e per le molte parole comuni, e più forse per la parte fatta a Rinaldo, soverchia perchè s'attribuisca tal quale a un' opera dell' età fr.-it. Una ricerca minuta ci conduce fortunatamente a riconoscere il vero, che in questo caso non disconviene dal verosimile.

Nella prosa un lettore attento non può a meno di fermare il pensiero su certe parole della parte che narra l'affrontarsi del Danese con Bravieri: (f° 60 v°) « Allora re Bravieri prese del canpo. Quando Uggieri lo vide, e vannosi afferire, alcuno dicie che *'l re Bravieri volgieva lo stocco* della lancia; ma io nol dico; e andaronsi afferire aspramente. » Che il prosatore non inventi una circostanza nè la affibbii a un finto antecessore per il magro gusto di contraddirla, è cosa che facilmente si crede ma ci dobbiamo dire ben fortunati che la circostanza s'incontri appunto nella nostra rima :

C° IX Veggiendo il buon Danese il re Bravieri
Che colla lancia adosso gli venia,
La lancia abassa e pungnie suo destrieri,
Ben che sua disfidanza non udia.
Inver di lui n'andava il guerrieri;
Il re Bravier lo stocco gli volgia[1].
Veggiendo il buon Danese tal affare
Il destrier volse e 'l colpo ebbe a schifare.

Ingannarsi qui non mi par possibile : le parole si trovano troppo esattamente conformi perchè si possa pensare che il prosatore alluda ad altro che al luogo del nostro poema. Ogni altra spiegazione riuscirebbe contorta ed urterebbe contro ogni sano principio di critica. Ai più guardinghi farò riflettere che il verso, con una semplice trasposizione, è passato tutto intero nella prosa, e che in questa si è conservata perfino la voce che serviva alla rima (*volgieva*). E ancora non basta : se si vuol intendere tutta la forza della prova bisogna porre mente a un' altra minuzia. Poniamo che si trattasse del principio di un' ottava : rimarrebbe ancora aperta la via a sofisticare, e qualcuno si potrebbe divertire a supporre che il rimatore togliesse dalla prosa e l'opinione e le parole; ma il verso vien sesto tra gli otto della stanza, e quindi è vincolato a tutti i versi e alle rime antecedenti. Però il rimatore non lo poteva introdurre nel suo discorso, a meno di architettare apposta tutta la stanza per il gusto e il deliberato proposito di tendere un' insidia alla critica moderna; bisognerebbe dire

1. Il ms. *volgica*.

allora che uno spirito, benigno o maligno, gli avesse rivelato il remoto avvenimento di questa scienza.

Insomma l' anteriorità della rima è cosa dimostrata, e c'è da rallegnarsene per più di un verso. È questo un altro esempio da aggiungere a quelli che dimostrano fallace l'opinione che la poesia cavalleresca dei cantatori toscani sia un' emanazione della letteratura prosaica. Poi si dissipa un dubbio, che altrimenti ci avrebbe dato noia. Ora infatti è certo che le fonti fr.-it. della storia di Uggeri furono note e al rimatore e a prosatore; i legami della prosa con quelle sono così saldi da reggere al ogni prova; mentre se la rima ci si fosse scoperta più recente, subito ci sarebbe nato lo scrupolo che l'esserle proprie alcune poche analogie con Raimbert e col testo marciano si dovesse o ad incontri fortuiti o ad alterazioni avvenute per colpa di amanuensi nella versione prosaica. La quale a mio parere, se in parte si è attenuta al testo più antico, in parte non ha certo sdegnato di seguitare l'opera del rimatore toscano, contentandosi spesso di spogliarlo delle forme metriche. Solo così potremo darci compiutamente ragione della stretta conformità, specialmente in quei luoghi dove le rime del cantare si ravvisano più o meno dissimulate nella prosa. S'ingannerebbe dunque a partito chi credesse di poter ricostruire l'originale perduto col semplice confronto delle due versioni toscane; non basta punto che una cosa sia in entrambe per conchiudere che già si dovesse trovare in quello. Quindi non è possibile determinare fino a quel segno il rimatore seguisse la versione conosciuta da Nicola da Casola, che cosa introducesse di suo. Forse non gran cosa : tutto il racconto riesce così ben congegnato, mostra nelle singole parti tanta conformità di natura, che si preferisce ritenerlo opera di getto anzichè un torso antico a cui un altro artefice abbia aggiunto braccia, capo, gambe. A ogni modo, di chiunque sia il merito, è certo che la rima toscana, si astragga pure dalla lingua, ha pregi di gran lunga superiori a quelli del testo di Venezia. Si ripensi alle scene appassionate che seguono alla morte di Baldovino, e alle altre non meno belle che terminano la parte della narrazione esaminata fino ad ora. Azione e caratteri stanno in perfetta armonia : questa si svolge da quelli; quelli prendono luce da questa. Baldovino, gentile, animoso, riverente verso il compagno suo Carlotto; Carlotto fiacco contro le insinuazioni dei malvagi, ma in fondo buono ancor egli; Ermellina madre e sposa affettuosissima; Carlo nobile signore, ma pur tale che in lui i sentimenti : generosi non trascendono mai nè falsano la natura umana, sicchè se piange amaramente Baldovino e maledice il figlio incolume, e non ricorda più se non d'esser padre quando se lo vede morto dinanzi : tutte queste, io dico, sono figure nobilissime, efficacemente ritratte. Ma su tutte l'altre si leva il Danese, del quale ammiriamo a Verona la prodezza, compiangiamo a Parigi la

miseria. La scena dov' egli dissepellisce il cadavere del figlio e se lo reca in braccio, è, quanto alla sostanza, di una potenza tragica non indegna di qualunque gran poeta. Egli languisce lunghi anni nello squallore di un carcere: ma pure appena sente a che sia ridotta Parigi, sia ridotto il re Carlo, dimentica tutto ciò che questi gli ha fatto patire per ricordare solo ch' egli è il suo signore. E così dopo aver liberato da morte imminente lui e tutta la baronia, da distruzione il reame, gli si getta alle ginocchia e implora perdono, non rammentando altro fuorchè l' uccisione di Carlotto. Quanto diversa, mi si permetta di esclamare, non è questa figura stupenda dall' Uggeri bassamente vendicativo di Raimbert, dallo stolto, sebbene innocuo percotitore di Carlo che s'ha nella compilazione di Venezia!

Ma il fine del mio discorso non è di esaltare questa o quella versione. Volli indagare le vicissitudini della leggenda, e la figliazione dei vari testi, la quale secondo le mie ricerche verrebbe ad essere rappresentata da questa figura:

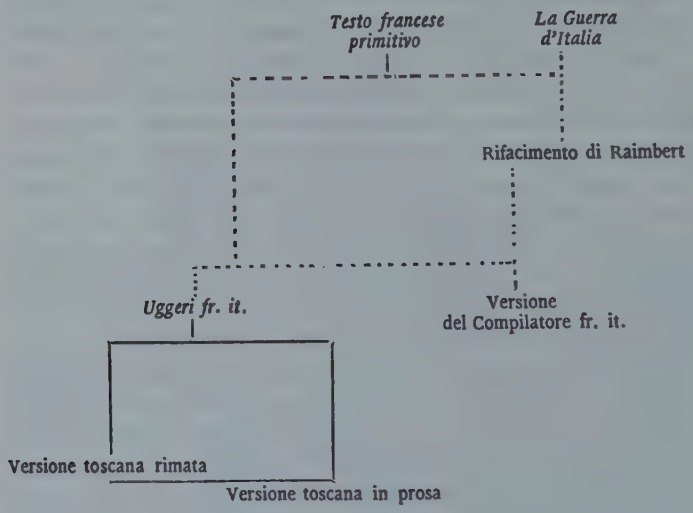

Di nuove spiegazioni non mi pare ci sia bisogno, giacchè qui non faccio se non rappresentare con linee quello che prima ho detto a parole. Le linee sono continue là dove i rapporti riescono determinati, interotte quando invece conservano molta parte di oscurità. I testi perduti distinguo con carattere corsivo. Quanto alle due versioni toscane, ho badato a far sì che apparissero quali io le credo scritte a poca distanza di tempo. Ma fissare una data non mi è qui possibile. I codici a cui dobbiamo la prosa appartengono, il più antico al secolo XV, l'altro

ai primi anni del XVI; dati cotesti che ci illuminano scarsamente, e solo ci avvertono che ci guardiamo dal risalire troppo addietro. Dall' esame del testo si ricava unicamente che l'opera dev' essere posteriore al ritorno dei papi da Avignone. Se essi vi si fossero trovati tuttavia, non credo che l'autore avrebbe scritto le seguenti parole : (f° 58 v°) « In questo tempo il duca Girardo scrisse a Vignione al papa e in Provenza, *dov' egli era*, sì come lo re Carlo era preso. » Si direbbe che il ritorno non dovesse essere seguito gran tempo innanzi; se fosse un fatto già antico difficilmente si alluderebbe alla città francese. Quindi in altre parole il terzo libro delle storie di Rinaldo, o a dir meglio la redazione prosaica della storia del Danese, assegnerei su questi indizii al cadere del secolo decimoquarto o al principio del decimoquinto.

Pio Rajna.

SUR

UN NOUVEAU MANUSCRIT

DES *LOHERAINS*

(DIJON 300-[1]).

Les lecteurs de ce recueil savent déjà que la bibliothèque de la ville de Dijon s'est enrichie naguère d'un beau manuscrit du XIIIe siècle [1]. La description de ce précieux monument de notre histoire littéraire revenait de droit à l'érudit et zélé bibliothécaire de Dijon, M. Philippe Guignard ; sa modestie a bien voulu me laisser ce soin. C'est un devoir pour moi de l'en remercier d'autant plus vivement que la présente notice lui doit davantage : ses indications précises et détaillées sont venues compléter et rectifier dans une certaine mesure les notes sommaires prises pendant mon court séjour à Dijon.

Par le caractère de l'écriture le ms. 300-[1] remonte à la première moitié du XIIIe siècle ; il est écrit sur vélin, et mesure 0^m33 sur 0^m25. Bien conservé extérieurement, il a gardé sa reliure primitive à ais de bois de chêne recouverts de peau (probablement de peau de cerf) ; toutefois il a perdu ses deux fermoirs. Malheureusement l'état intérieur est loin de répondre à celui de l'extérieur : des lacunes trop nombreuses et trop larges enlèvent à ce beau volume une part de son prix.

Dans son état actuel il compte 97 feuillets par deux colonnes à la page et cinquante-trois vers à la colonne[2]. Il contient en partie les deux principales branches de la *Geste des Loherains* : la chanson de *Garin* et celle de *Gerbert de Metz*. Antérieurement à la numérotation actuelle en chiffres arabes (1-97), il avait été folioté en chiffres romains. La

---

1. Voy. *Romania* II, 384. La conjecture exprimée à cet endroit, que la leçon de ce ms. semblerait se rapprocher du ms. de Berne plus que des autres, n'est pas justifiée par l'examen auquel je me suis livré.

2. Ce chiffre 53 n'est constant qu'à partir du f° 37 et pour la seconde moitié du ms. ; les f°s précédents ne comptent que 52 et même 51 vers seulement.

différence entre les deux séries de chiffres nous permettra de constater l'étendue des pertes subies par le ms. à une date que nous ne pouvons déterminer. Voici le relevé des lacunes qui portent principalement sur la seconde partie.

Garin — 1) Les folios numérotés anciennement I-XII manquent, soit un cahier et demi, le cahier étant composé de huit feuillets. Des quatre derniers feuillets du second cahier, les trois premiers (1-3 = XIII-XV) sont fortement endommagés, l'encre est très-altérée, en sorte qu'il est difficile de déchiffrer les premières lignes. Du folio 1 il ne reste que la moitié de gauche, c'est-à-dire les colonnes *a* et *d*; autant qu'on peut l'assurer dans l'état du ms., le premier vers doit se lire :

« Ce poise moi, » dist Ga.....

Le fol. 2 a toute sa colonne *a* passablement conservée; la colonne *b* est mutilée et demanderait de grands efforts pour en assurer la lecture; la col. *c* est complètement effacée, mais non la col. *d*. Voici le premier vers de ce feuillet :

« A .i. baron qui ma terre traist. »

Le f° 3 a la col. *a* très-lisible; j'en transcris la majeure partie, dont la fin sert d'exposition au poème tout entier. Quant à la leçon adoptée par notre ms., je dirai tout à l'heure, à propos d'un fragment de *Gerbert*, à quelle famille il doit être rattaché. Le passage suivant montre la querelle engagée entre Fromond et Garin.

« Que vos seist la pucelle au cor gent ?
» Je vos donaisse et l'enor et le gant,
» Tote la terre a tot ce qu'i apant[1] ;
» Mais je voi bien que orguil il ai grant
» Et felonie et mervoilloux bobant
» Ne vos donroie le monte d'un bessant. »
Fro. l'oit, rogi de matalant,
En haut parole mout orguillousement :
« De Bordelois suis je nez voirement,
» En ceste terre sont mui moillor parant :
» Vos pourchasciez mon daserietement,
» Mais par l'apostre que quierent peneant
» Jè ne verrez pessez le chief d'un ant
» Per devant Mez, vos moillor chasement,
» Vos mostrerai de chrs. in tant
» Qui vos donront tot l'avoir de Nuelant ;
» N'an istrez tant comme uns arz destant. »
Ga. l'oï, a pou d'ire ne fant,
Envers Fro. saillit tot maintenant ;

1. Ms. *quii*.

En haut perole si que la cort l'entant :
« Fiz a putain, fel atrais de noiant,
» Galanz nostre niès voir n'en deist noiant
» Au duc Hervi mon pere le vaillant. »
Ja l'aust feruz du poinz enmi les danz,
Quant l'empereres par le mantel le prant.
Enqui comancent .I. tel desroiemant
Dun furent mort chrs .XXX. VI^{c}.,
Chastel brissié et villes a noiant,
Deserieté an furent mainz anfanz ;
Chescuns comance de grant efforcemant ;
Ainz n'ot si pesme en cest siegle vivant
Ne si mortès ne qui durast a tant :
II^{c}. M. homes an furent mort sanglant.
De si grant guerre n'iert ja nuns qui fi chant
Com ceste fu des Lohoranz vaillant.

Après quoi vient la laisse :

Sus on palais des .II. plus haut baron
Lai commançai la noise et la cançon
Per tel maniere come vos conterons.
. . . . . .

De ce même folio 3, la colonne *b* est bien malade au milieu, la col. *c* est altérée et demande de l'étude; la col. *d* est en assez bon état, elle commence ainsi :

Et de sa teste la cervelle li chiet.

Le f° 4=XVI et les suivants sont parfaitement lisibles. A partir du f° 5=XVII les cahiers se suivent ; il y en a quatre de huit folios chacun. Avec le dernier se termine la chanson de *Garin*, dont voici la fin (f° 36=XLVIII) :

De ceste guerre faiçons ci bone fin.
Dex vos garisse qui en la croiz fu mis,
Et Dex garisse celi qui l'ai escri !
Amen. Amen. Amen.
Ci faut la premiere pertie des Lorans,
Explicit.

Suivant la justification du ms. cette première lacune s'étend à environ 2850 vers, début de la chanson de *Garin* qui, en son entier, devait compter à peu près 10150 vers.

Gerbert — 2) La seconde lacune porte aussi sur le commencement du poème : le feuillet anciennement numéroté XLIX a été enlevé (sans doute pour la miniature dont il était orné), et avec lui manquent les 210 premiers vers de la chanson. Par suite le f° anc.L a été numéroté 37 au lieu de 38, avec un écart de 13 folios. Il commence ainsi :

L'oste fu saiges, cortois et bien apris ;
Joste Begon en la couche se mist,
Mout baillement li a conté et dit.

A partir de ce f° 37=L, viennent sept cahiers qui se suivent régulièrement. Il faut observer cependant qu'après le f° 47=LX, le premier paginateur ayant tourné deux feuillets à la fois, il en est résulté que le f° 48 n'a pas de numérotation correspondante en chiffres romains : dès lors l'écart entre les deux foliotements est ramené à la proportion primitive, 12. Cette proportion va se continuant jusqu'au f° 93=CV dont voici les derniers vers :

Dit Gi. : « Dame, je n'i puis ester plus ;
» A Anseys m'estuet aler au dur
» Que ont essis li Persanz et li Turz. »
Congié demandent et montent sor les murs ;
A sé harberges est Gi. revenuz
Sor S. Germain ou ses tref fut tenduz ;
Et la roigne ne vot estargier plus ;

et la réclame du cahier suivant :

Li suens tressor senpres enfondrez fu.

3) Après ces vers s'ouvre une lacune considérable de 17 f^os^ : le fol. 94 actuel étant numéroté anciennement VI^XX^III. La perte est de deux cahiers plus un feuillet, exactement elle comprend les sept derniers feuillets du 14e cahier, le 15e entier et les deux premiers feuillets du 16e, soit environ 3600 vers. L'écart est à présent de 29. A partir d'ici l'écriture m'a paru être d'une autre main. Le folio 94=VI^XX^III débute comme suit :

Deci es danz l'a fandu et partiz,
Mort le trabuche dou destrier ou il sist ;
A haute voiz et escrier se prist.

4) Enfin le ms. s'arrête au troisième feuillet plus loin, 97=VI^XX^ VI, avec les vers :

Ou cors li met son espié aceré,
Mort le trabuche dou destrier sejorné,
Puis trait l'epee qui li pant au costé.

Le seizième cahier est donc incomplet de deux feuillets à la fin, de même qu'au commencement : il n'en reste que les quatre feuillets du cœur.

Telle quelle, cette seconde partie contient 12700 vers ; si les lacunes intérieures (18 feuillets) étaient comblées, elle compterait environ 16530 vers. Dans cette évaluation n'entre pas le nombre des vers compris aux folios VI^XX^ VII et suivants... qui font déficit. Quel est le nombre des feuillets manquants ? Sur combien de vers porte cette lacune finale ? C'est ce qui ne saurait être indiqué d'une façon précise ; toutefois en

s'aidant du ms. de la bibliothèque de l'Arsenal coté B.-L.F. 181, lequel contient à peu de chose près la même leçon que notre ms., on est en droit de présumer que dans ce dernier texte *Girbert* ne devait guère plus s'étendre que de 900 à 950 vers.

En résumé on arrive à cette constatation : la chanson entière de *Girbert* devait compter environ 17500 vers; en son état actuel elle n'en compte guère que les deux tiers.

Malgré ses trop nombreuses mutilations, le ms. de Dijon est précieux pour l'étude de notre histoire littéraire. Il fournit un nouveau témoignage de la faveur qui s'était attachée au récit des luttes entre les deux races qui se partagèrent le territoire de l'empire franc sous les prédécesseurs de Charlemagne : au nord les Francs et plus spécialement les Francs d'Austrasie (Loherains), au sud les Aquitains (Bordelois) dont la résistance opiniâtre dut enfin céder sous les coups de la fortune adverse. Venant s'ajouter aux douze manuscrits de Paris[1], aux cinq autres manuscrits aujourd'hui perdus et dont l'existence n'est plus attestée que par les fragments trouvés à Thoré (Vendôme), Carpentras, Troyes, Châlons-sur-Marne et Paris[2], le ms. de Dijon doit désormais tenir une place importante dans l'étude des origines et des modifications de la Geste des *Loherains*.

---

1. Voici l'indication de ces manuscrits :

B. N. 1442	anc. FR. 7533	B. N. 4988	anc. FR. 9654[3.3.a]
— 1443	— 7533[2.2.]	— 19160	— St-Germain 1244
— 1461	— 7542[3.3.]	— 19161	— — 2041
— 1582	— 7608	— 24377	— La Vallière 2728(60)
— 1622	— 7628[2]	Arsenal B.-L. F. 180.	
— 2179	— 7991[3] (anc. Lamarre 227, leçon abrégée).	— — 181.	

De ces 12 mss., les seuls 19160 et 181 contiennent la chanson d'*Hervis* qui forme la première branche de la Geste. Outre les mss. de Paris, Edelestand du Méril en compte neuf autres en province ou à l'étranger (*Mort de Garin*, p. LXVII); il n'a pu connaître les fragments récemment découverts ainsi que divers autres textes, sur l'origine et la valeur desquels le docteur Edm. Stengel prépare un travail d'ensemble*.

2. De ces fragments, les trois premiers ont été publiés ou analysés dans la *Revue des Sociétés savantes* (4e série, t. V, p. 441 et t. VIII, p. 274); celui de Thoré a été donné en entier par le *Cabinet historique* (1867) et tiré à part. La langue dans laquelle il est écrit présente les caractères du dialecte wallon et non vendômois, comme paraît le croire M. de Rochambeau qui l'a découvert. Le quatrième fragment a été publié à la suite de mon *Rapport* au Ministre de l'Instruction publique (*Archives des Missions*, 3e série, I, pp. 286-291 et pp. 42-47 du tiré à part); le dernier paraîtra prochainement ici même.

* Cette notice était à l'impression lorsque la liste des ms. de la Geste des *Loherains* qui existent tant en France qu'à l'étranger a paru dans la dernière livraison des *Romanische Studien* (décembre 1873). J'aurai occasion d'en parler dans un prochain article, ainsi que d'un nouveau fragment de *Girbert* édité dans le même recueil.

La leçon du ms. de Dijon diffère profondément de celle qui a été suivie par les autres mss. à l'exception de Ars. 181, dont les variantes sont reproduites pour le fragment qu'on va lire. J'ai été amené naturellement à choisir dans le ms. de Dijon le passage correspondant au fragment de Châlons que j'ai publié; on verra combien les deux leçons se ressemblent peu. Pour rendre cette divergence plus immédiatement sensible, j'ai placé à droite du texte de Dijon le numéro du vers correspondant de Châlons, en tenant compte moins de la forme que du sens général. Et comme cette dernière leçon a été elle-même rapprochée de celle du ms. 1622, le lecteur qui voudra se reporter aux *Archives des Missions* aura ainsi sous les yeux la leçon de quatre mss. (et même d'un plus grand nombre, le ms. 1622 étant pris pour type d'un groupe entier)[1], formant deux familles à coup sûr très-différentes l'une de l'autre.

L'une de ces familles n'a jusqu'ici pour représentants que Dijon 300-[1] et Arsenal 181, et peut-être Arsenal 180 avec une leçon écourtée et en certains points fort divergente. Laissant pour le moment ce dernier ms. de côté, la comparaison entre les deux autres est tout à l'avantage du premier. L'antériorité et la supériorité du ms. de Dijon sur le ms. de l'Arsenal se prouve par sa leçon plus brève et d'un ton plus ferme; le récit est moins prolixe et plus fidèle à la tradition première. D'autre part le caractère de l'écriture et la physionomie générale du langage accusent incontestablement une antiquité plus haute. La forme et le fond s'accordent pour assurer au ms. de Dijon la prééminence sur celui de l'Arsenal: selon toute apparence, le second n'est qu'une leçon modernisée du texte contenu dans le premier.

EXTRAIT DU MS. 300-[1] DE LA BIBL. DE DIJON.

Ce passage se rapporte au duel entre Girbert et Fromondin et au guet-apens tendu contre Girbert vainqueur par Guillaume de Monclin. — Le fragment de Châlons commence après le 16e vers de cet extrait[2].

f° 73*d* (*anc. iiii*^{xx}*v*) En cel agait que li viauz Fro. fit,
Lai fu Guill. l'orgoilloux de Monclin,

---

1. L'étude plus approfondie que j'ai faite du poëme depuis la publication du fragment de Châlons m'a démontré que les mss. de la Bibl. nat., quoique ne formant qu'une même famille, doivent cependant être répartis en deux groupes au moins, et le fragment de Châlons rapporté à un autre groupe que celui auquel appartient le ms. 1622. C'est un point que je me propose de traiter ultérieurement à l'occasion d'un nouveau passage de la même chanson. Quoi qu'il en soit de cette nuance, la donnée essentielle du présent travail n'est pas infirmée, à savoir la parenté originelle de Dijon et Arsenal 181, à l'exclusion des mss. de la Bibl. nat.

2. *Variantes de Arsenal B.-L. F.* 181.
Ce ms. offre la disposition peu ordinaire de 3 col. à la page; il compte 51 vers à la

Et dam Tiebauz d'Espremont li merchis,
Et avec aux li cuens Bernarz ses fiz
Qui d'Autremure son compaignon trait.
Ez en la plaice l'orgoilloux Frod.,
Es sains apreche; or ouez que il dit :
« Or m'acoutez, frans cuente palezin :
» Je jurerai Gi. le fil Ga.
» C'onques mes peres sor le suen ne ferit
» Dois puis cel[e] hore que il ses hons devint,
» Ne de ma dame la perole ne dit
» Don[t] ou palais fu enforciez li criz.
» Se m'aist Dex, qui onques ne mentit,
» Et les reliques c'on aporte ici
» Ainsi est voir com vos avez oi. »
— « Perjurez estes ! » ce dit li fiz Ga., 2
» Se celui plait qui en la croiz fu mis,
» Se nul vos fois per la goule gehir
» Li rois me toille ma terre et mon pais. »
Les armes proignent, sont es(t) destriers sailliz;
Et li dux broche le bon destrier Flori, 23
Brandit la hante d'un bon espié forbi, 24
Sor son escu va ferir Frod.
Mervoille[x] col de l'acier poitevin.
Desor la boucle li ai frait et malmis : 28
L'auberz fu forz que maille n'en ronpit ; 29
Enpent le bien et li vessaux se tint.
Outre s'en paisse Gi. li fiz Ga., } 30
Mout ot grant honte quant il ne l'abatit. }
Cil les esgardent du grant palais antis.
« Chiveliers est, » ce dit Fro., « mes fiz; 32
» Il doit ma terre tote quite tenir;
» Bien set atendre son mortel enami.
» Encor sarai cuens palais se il vit. » 33

---

colonne. A la fin de la chanson de *Garin* (f° 77b), le copiste s'est fait connaître en ces termes :

Ciz romans est a Jaque de Paris.
Haut soit pendus qui l'enblera en fin !
Sachiés qu'il fut escris a S. Quentin
En chiés Robert Dardane Houdebin.

(*F°* 107*a*) 4-5 Et avec seu fu Bernars de Nesil Le mal tricheres, et Fauconnes ses filz — 6 Et on parc fu l'orguilleus Frod. — 7 or escoutez qu'il dist. — 8 Or m'entendez franc chevalier gentilz. — 9 Je jur seur sains Gibt. le filz Gar. — 13 esmeus. — 15 E. l. r. c'on a aporté ci. — 16 Que il e. v; si com l'avez oi. — 17 Tu es parjures. — 18 Se il plest Diex, or aproche ta fins. — 19 Se ne le veus par la geule gehir. — 20 Li rois me face tout mon pais tolir. — 21 Après ses mos sont es destriers sallis. — 22 E. l. d. point l. b. d. F. — 23 du roit e. f. — 25 Mervillex cop. — 28 Enpaint le bien. — 29 Outre passa. — 31 Cil le regardent. — 32 Diex! dist Fro., quel chevalier a ci. — 33 Cil doit. — 34 Car bien atent. — 35 Ancor sera conte palais c'il vit. — (*F°* 107*b*)

Frod. broche le destrier de Castele 34
Qui tant vai tot que tot an bruit la terre;
La pierre esmie et froint et escartele,
Toz les esclos apres lui entreserre.
Brandit la lance ou l'ensoigne vantele 35
Et fiert le duc en la targe novele. 36
Desoz la bocle li fraint et escartele, 37
Le blanc haubert li desmaille et desserre,
Tot son espié li conduit sor la selle,
Le sanc varmoil an fait cheor sor terre;
Fors de l'astrier(s) li ai mis le pié destre. 40
Per .i. petit nul mit fors de la selle. 41
« Dex ! » dit Fro., « cist doit chiveliers estre, 45
» Cist set mout bien son enami conquerre : 46
» Encor sarai cuens palais de Bordele. »
Et Frod. delez le duc s'arreste,
f° 74a (*iiii xxvi*) Dit tel perole que ne li fu pais bele :
« E non Dex ! dux, petit savez de guerre;
» Veez ma dame lassus a ces fenestres : 47
» Si vos agarde com vos le savez faire. »
Li dux l'entant, a pol d'ire ne desve,
Ne deist mot que li trenchat la teste.

Li dux Gi. ot le bruit de la gent,
Mout ot grant duel quar tres bien les entant; 67-8
Arriers se trait bien le lonc d'un arpant;
Des esperons broche Flori le blanc 86
Qui plus vai tot que querreax ne destant, 88
Brandit la hante au confenon pandant, 84
Fiert Frod. — ainz ne reçut si grant — 89
Mervoillox col en son escu devant;
Desoz la bocle li vai tot paçoiant :
Fors fu l'aubers que mailles n'en desmant;
Enpent le bien, cil se tient roidemant.
Li arçons brissent et darriers et devant, 94-5
Rompent les cincles et li lo(ho)rain s'estant; 96
Le jor pertit Frod. de Bauçaint : 97
En terre fiert li heaumes voiremant

---

36 Fromondins point.—38 La p. es. et fent et es.—39 Tous les esclos aprez le cheval perent. — 40 hante. — 42 fent et esq. — 45 Si que du sanc li conduit sous l'aiselle. — 46 Fors del destrier. — 49 et *bis*. Car il set bien son anemi requerre; Bien doit tenir tote quite ma terre. — 50 Ancor sera quens palais de Bordelle. — 55 Si vos esgarde, mes ne savez que fere.—56 a poi que il ne derve.—57 N. d. m. por tout l'or de Castelle. — 59 Grant honte en a Girbz. quant les entent. — 60 Ar. recule, puis est v[e]nus avant.—61 a brochié l'auferrant.—62 Qui va si tost que que quarrès qui destent. —64 F. F. tant ascemeement.—66 D. l. b. li pesoie et pourfent.—68 Enpaint le bien et il se tint forment. — 70 R. l. sangles. — 71 Le jor perdi F. le baucent. — 72 En terre

Mien esciant, jusqu'a nasel devant.
Li dux le vit, cele part vint poignant 99
Et trait l'espee, vers lui an vint poignant. 101
Le bon espié ficha enmi le chant;
Ja l'eust mort sanz nul demoremant : 104
Toz fu honiz Fro. et sui paranz,
Quant l'esgait saut fors d'un abuchemant, 105
.C. chiveliers es vers heaumes luisanz,
Li cuens Guill. ou premier(s) chief devant. 106
Gi. le voit, mout grant paor l'en prant, 107
Et trait l'espee, vers lui an vint poignant :
« Glorious Peres, per ton comandemant
« Cist traitors me moignent malemant ; 112
» Mort ont mon pere, moi feront ausimant,
» Se Dex n'an panse, n'an estordrai noiant. »
Mat anz l'espee et prant l'espié tran[chan]t 113-4
Vers la cité s'en vai esperonant ; 117
Il vient a pont, ne pot aler avant 118
Qu'il lo trovai enconbrez de lor gens. 120
Selonc la rive s'en vai aval corrant. 125
Li cuens Gi. les vai mout esprochant,
De rens en autres se vai mout aprochant :
« E non Dex ! dux, cist chevax vai trop lent ;
» Mauvaisemant le fait Flori li blans. 128-30
» Encui morroiz sanz nul desloemant. »
Li dux le voit esloignier de sa gent,
Il li trestorne le chief de l'auferrant 131-3
Et fiert Guill. per mout fier mautalant :
L'escu li perce et l'auberc li desment;
Mout le navra delez la range ou flanc, 135-43
Plaigne sa lance l'ai abatu sanglant ;
Tendit sa main, si ai pris l'auferrant; 144
Fiert soi en Loire senz nez et sanz chalant. 150
La gent Guill. vindrent esperonant,
Qui lancent lances et bons espiez tranchanz;
Nu tochent mie : que Deu ot a gairant.

---

fiche le vert helme luissant. — 73 *manque*. — 74 Voit le li dus. — 75 Et tret l'es. qui au costé li pent. — 76 champ. — 77 et *bis*. Ja li eust donné son paiement Que Frod. n'alast jamès avant. — 78 Toz i fus mors et honnis a parent. — 79 l'aguet s. du bruillet verdoiant. — 80 a vers h. l. — 81 et *bis* Li quens G. de Monclin le poissant Venoit devant abandonneement. — 82 et *bis* Voit les Gibz., m. g. paors l'en prent; Dieu reclama, le gloriex poissant. — 83 *manque*. — 84 Peres piteus. — 85 Com cil glouton me mainent m. — (*F°* 107*c*). 86 ensement. — 88 puis tret l'espié tranchant. — 89 s'en vont. — 91 Iluec trova encontre de la gent. — 94 Et moult sovent li aloit escriant. — 95 Per Dieu ! Gibt., ce cheval v. t. l. — 97 Ancui morois s. n. delaiement. — 98 esloigniè. — 99 torna le coul — 100 par si grant m. — 102 lez le senestre flanc. — 103 l'abati jus s. — 104 ses mains. — 105 en l'iaue. — 106 i sont venu poignant. — 107 Li uns a lance [et] l'aut[r]e espié trenchant. — 108 Nen touchent point.

Tot balement noe Flori li blans 154
Que poign n'en moillent li arçons *per* devant; 155
De l'autre part ou grant gravier le prant. 158

Nul tochent mie maulgré an aient il,
Ne puet autre estre; du tot i ont failli,
Que bien l'enporte li chevax ou il sit
Qu'ainz n'i moillirent li chevaz ne li crins. } 154-5
Devant la saule au paron dessendit,
Et la roigne *per* son estrier le prist, 160
Puis li demande : « Com l'avez fait, amis ! » 161
— « E non Deu ! dame, mallemant m'ont bailli ;
» Mais de ma guerre eusse trait a fin } 162-70
» Ne fut Fro., que Dex puet maleir ! »
La dame l'ot, tot li change li vis, 171
Et dit au roi : « Or estes vos honiz ;
» Trai vos ai li cuvers de put lin. } 172-9
» Fai an jostise, gentis rois poestis. »
Li rois s'embroche, mal soit mot que il dit.
Volez oir de Fro. que il fit?
Que il pansairent de l'estort mainteni.,
Ai fait ses homes tot armer a loisir,
Et sont montez es destriers arrabiz.
Le pont d'Orliens avoient si sospris,
Tantot fu mors qui entr'aus se fu mis.
Quant il sont outre s'arestent .1. petit,
A pié dessendent li chiveliers machins,
Per devers aux font le pont debatir
Et les solliers enmi l'aive jaillir,
Que n'i passerent ne Gi. ne Ge.,
Li rois de France ne sui autres norriz.
Comme felons sont de la cort *per*tiz[1],
Sarreemant s'en vont *per* le Barris,
Sor lor chevaux de lor armes garniz.

---

1. Ms. *ptir.*

110 Que n'i moilla onques l'auve devant. — 111 se prent.
111 *bis* La fu bien Diex au duc Gibt. amis, — 111 *ter* C'on li lança maint roit espié forbi. — 112 Mais ne toucherent Gibt. le filz Gar. — 113 Et tuit ensemble ont a Gibt. falli. — 115 Que n'i moillerent li chevel ne li crin. — 116 sele, perron. — 119 malement sui baillis. — 120 la g. — 122 mua — 125 Fé en justisce, sires rois posteis. — 126 L. r. s'enbronche qui mot ne respondi. — 127 comment Fro. le fist. — 128 *manque.* — 129 Ses homes fet — 130 es auferranz de pris. — 131 ponc. — 132 se meist. — 134 li chr. de pris. — 136 Et les solives enmi l'iave flatir. — 137 passasent. — 138 ne li autre noris. — 140 Serreement s'adressent vers Berri.

Nos deux mss. de l'Arsenal et de Dijon s'arrêtent ici dans leur rapport lointain avec le fragment de Châlons, qui compte 200 vers, et les mss. de la Bibl. nat.

La laisse qui suit immédiatement est telle dans 181 :

Va s'en Fro., compaigne enmainne chiere,
M. chrs. out bien sous sa baniere,

Pour les formes du langage, M. G. Paris a très-bien reconnu que ce sont en général celles de la région sud-est de la Lorraine. Avec un peu plus de précision, et en tenant compte de certaines circonstances locales[1], j'assignerais de préférence à ce précieux ms. une origine bourguignonne, dans la partie nord-est de cette province, voisine tout à la fois de la Vôge et de la Comté. Je relève quelques-unes des formes les plus typiques :

-el dés. la diphth. de en *eau* (*au a*), *viauz* 1, *chevaz* 115 (en lorrain il faudrait *viès, viez, chaveis*); — l'emploi ordinaire de la dipht. *oi* même en syllabe atone (fr. *ei, è*) *orgoilloux* 2, 6, *proignent* 21, *mervoille* 25, *froint* 38, *ensoigne* 40, *varmoil* 45, *mervoillox* 65, *moignent* 85; — interversion de *e*(*ei*) et *a* dans : *enami* 34, 49, *sarai* 35, 50, *astriers* 46, *paçoiant* 66, *chevaz* 115 (non plus lorrain que *viauz*), etc.; — assourdissement de *a* en *au : saule* 116; — *e* désinence de la 2e p. pl. = *oi* : *morroiz* 97, et de l'infin. = *o* (pour *oi*) : *cheor* 45; — introduction de la nasale mouillée en place de la nasale pure : *proignent* 21, *moignent* 85, *plaigne* 103, *poign* 110, *roigne* 117; — contraction de *ne le* en *nul nu* (masc. et neut.) 19, 47, 108, 112; — paragoge de *l* dans les mots qui, dans la langue commune, ont un *u* provenant de toute autre source que de la vocalisation de la liquide : *pol* (= *pou paucum*) 56, faute très-fréquente à Metz dans les bas-temps : *olt, polt, testalmant* (= *testamant testaumant*), etc.

Par quelques-uns de ces traits et par d'autres aussi, tels que p. ex. *ai* sans *t* désin. de la 3e pers. sg.: *sarai*, 35, 50, *vai* 62, 66, 89, 92, 93, 94, 95, *trovai* 91, *ai* 46, 103, 104, etc., la langue du ms. de Dijon se rapproche de celle de *Floovant*, dont la nationalité n'a pas encore été déterminée d'une façon précise. Tous ces indices que nous ne faisons qu'effleurer devront être groupés et étudiés soigneusement par le futur éditeur de la Geste des *Loherains*, qui aura certainement à tenir un compte considérable de la leçon fournie par le nouveau manuscrit.

F. BONNARDOT.

Et li cheval hanissent moult et fierent.
Fro. chevauche et .vii. conte derriere.

Fromons chevauche, sa gent en a menee.
. . . . . .

1. Le ms. a appartenu en dernier lieu à M. Guéneau d'Aumont, ancien professeur à la Faculté des Sciences de Dijon; il a été donné à la Bibliothèque de cette ville par M. Guéneau d'Aumont, ancien intendant militaire, après la mort de son père (1869).

CHANTS POPULAIRES

RECUEILLIS DANS LA VALLÉE D'OSSAU.

Les quelques chants que je vais publier ont été recueillis aux Eaux-Bonnes. Amené plusieurs fois dans cette petite ville, j'avais déjà, dans de précédents voyages, cherché à découvrir ce que la poésie populaire avait pu produire dans la vallée d'Ossau, mais toujours, partout, dans toutes les mémoires, je n'avais rencontré que les vers de Despourrins[1] qui se sont à la vérité répandus dans les basses classes, dans les campagnes, mais ne leur appartiennent nullement ni par l'inspiration, ni par le style. Ce n'est pas un vrai poète populaire qui se serait amusé à décrire le nez de sa maîtresse et à comparer le visage de celle-ci à un cadran solaire où l'ombre de ce nez charmant marque les heures de l'amour :

Soun nasillou dessus sa care,
Yogue dab lous arraïs deü sou,
Et de l'ombrette qu'in débare
Marque las ores de l'amou.

Je m'étais découragé. Cependant M. L. Ribaut, intelligent et érudit libraire de Pau, m'avait remis une excellente version, recueillie dans la vallée d'Ossau, d'une chanson qui est bien connue en Lorraine sous le titre de *Chanson de la Bergère*. Je me rappelais aussi avoir trouvé dans l'*Histoire du Béarn* de M. Mazure quelques spécimens de poésies patoises. C'est seulement depuis lors que j'ai lu, grâce à une communication de M. Gaston Paris, le petit volume de M. Couaraze de Laa[2] où il est surtout question de vers artistiques béarnais, mais qui contient cependant quelques pièces vraiment populaires.

Cette année en assistant à la fête d'Aas, en voyant les femmes la tête et les épaules couvertes de leurs capulets, les hommes avec leurs vestes

1. Ils forment la plus grande partie d'un recueil dont la 3e édition a paru à Pau en 1866 sous ce titre : *Cansons béarnaises de Despourrins et aütes.* — Vignacourt, 1 vol. in-18.

2. *Les chants du Béarn et de la Bigorre.* Tarbes, 1861.

rouges, former non pas précisément des rondes puisque toutes les mains ne se rejoignent pas et que leur danse rappellerait moins une couronne qu'un fragment de guirlande, en les voyant, au son de la flûte à trois trous et du bizarre instrument qu'ils nomment *tambourli,* accompagner leurs pas réguliers de chansons dont je n'entendais que quelques mots, je me sentis repris par ma vieille curiosité. Le lendemain matin, j'étais chez M. Lanusse père, l'un des guides les plus connus, les plus estimés des Eaux-Bonnes, grand chasseur, grand marcheur, habile cavalier et qui certes, dans sa jeunesse, dut être un beau danseur et un joyeux chanteur. Je lui dis ce qui m'amenait et dès qu'il eut compris que je ne voulais pas de chansons de *Despourrii,* — c'est ainsi que les Béarnais prononcent le nom de leur poète — il me débita de la meilleure grâce du monde quelques couplets qu'on trouvera plus loin. Il fit plus encore, il me promit de rechercher un cahier de chants populaires qui lui avait jadis été envoyé par M. Gaston Sacaze, dont le nom est bien connu des botanistes, même au-delà de la vallée d'Ossau, et sur lequel j'emprunterai quelques lignes au spirituel écrivain qui se cache sous le pseudonyme de Jam : « Gaston Sacaze, Sacaze Gaston, comme l'appellent » les montagnards, est une individualité extraordinaire, originale, pres- » que complète dans son genre. D'une mémoire prodigieuse, soumettant » les données de la science au creuset de l'expérience, pasteur bota- » niste, comme il s'intitule avec une légitime fierté, il a tout pratiqué » lui-même, sciences, langues, musique et dessin[1]. » Ceux de mes lecteurs qui désireraient plus de détails sur cet homme distingué pourront recourir à la brochure de M. Couaraze de Laa. Ils y trouveront non-seulement d'amples renseignements biographiques sur lui, mais encore quelques poésies béarnaises dont il est l'auteur. J'avais tâché, dans mes précédents séjours aux Eaux-Bonnes, d'entrer en relations avec M. Sacaze, j'avais été sans succès le chercher à Bagès où il réside et j'aurais renouvelé mes tentatives si je n'avais appris qu'il venait de perdre son frère. Le moment n'était pas opportun pour aller parler de chansons à M. Sacaze et je dus me contenter de connaître le petit recueil qu'il avait jadis remis à M. Lanusse et qui contenait seulement sept morceaux.

Cette découverte n'avait nullement rassasié ma curiosité. Un matin que j'avais rencontré Lanusse devant sa porte et que je le priais de compléter la *Marquise,* dont il ne m'avait dit que les premiers couplets, tout occupé d'excursions projetées, interrompu par des voyageurs lui demandant qui une voiture, qui un cheval de selle, il me confia, pour ainsi dire, à un brave paysan qui passait appuyé sur deux crosses et qui — il était borgne — arrêta sur moi un œil spirituel et curieux. —

1. *Guide des Eaux-Bonnes, excursions à pied,* par Jam, 2e éd., p. 15.

« Voilà justement votre affaire, me dit Lanusse, voilà Simon Lassousse, d'Assouste, il sait plus de chansons que moi. »

Je ne lâchai pas mon nouvel ami qu'il ne m'eut promis de venir me voir dans la journée même. Il fut exact au rendez-vous que je lui avais donné, et de deux heures à cinq, il me chanta de nombreux couplets en béarnais et en français. Dans les premiers se trouvait une sorte de pastourelle très-longue et de facture certainement artistique. Suivant lui elle avait trait aux premières amours d'Henri IV. — Gaston Phœbus[1], Henri IV et un peu Bernadotte sont les personnages légendaires du pays. Mon chanteur admirait beaucoup cet interminable morceau où les deux interlocuteurs se perdent dans des considérations métaphysiques et empruntent souvent à l'astronomie les comparaisons de leur langage imagé. Je ne jugeai pas à propos de transcrire cette pastourelle; il me proposa ensuite le *Débat de l'eau et du vin*, qu'on retrouve de bien des côtés, qui est connu dans le Pays Messin comme dans la partie allemande de l'ancien département de la Moselle et dont M. F. Michel a publié une version basque[2]. Il me demanda après cela si je voulais qu'il chantât l'histoire de la jeune fille enlevée par trois capitaines et qui fit *la morte pour son honneur garder*. La leçon de Simon Lassousse n'offrait aucune variante remarquable de cette pièce répandue en France, en Italie et dont M. Chao a donné des fragments en langue euskarienne[3]. Simon Lassousse me dit ensuite des couplets que je reconnus pour être de Despourrins, et d'autres bergeries faites à l'imitation de ce poète et qui me parurent de peu d'intérêt. Puis vinrent un assez grand nombre de morceaux de genres différents et la plupart en français. On en lira quelques-uns tout à l'heure.

J'ai dû entrer dans tous ces détails un peu minutieux pour bien faire connaître comment je me suis procuré les chants qui font le sujet de cet article. Je pense pouvoir maintenant les transcrire sans plus de préliminaires. Je commencerai par donner les chansons provenant de M. Sacaze, seulement je laisse de côté la première où il est parlé d'une victoire que les Béarnais remportèrent sur les Sarrazins près de la grotte d'Izeste et qui pourrait bien n'être qu'un pastiche dans le genre du chant d'Altabiçar.

I

FRANÇOIS Ier, PRISONNIER.

Quoan lou rei partit de France
Conqueri d'aütes pays,
Vive la rose,
Conqueri d'aütes pays
Vive la flou
La flou deü lys.

1. J'ai encore entendu chanter cette année les couplets de ce prince : *Aquères mountines...*
2. *Le Pays basque*, p. 356.
3. *Biarritz*, t. II, p. 174.

Quoan este daban Pavie
Lous Espagnous que l'an pris,
Vive...

— Renti, renti, rey de France,
Sinon tu qu'es mourt ou pris.
Vive...

— Quin seri lou rey de France
Que jamais you nou l'ey bist!
Vive...

— Quoan leben l'âle deü mantou
Lui troben la flou deü lys.
Vive...

Maou lou prenen, lou liguen
Dens la prison que l'an mis,
Vive...

Dens ne lède tour escure
Jamais soureil non sia bist,
Vive...

Sinou per' ne frinestote.
Bet poustillou béni.
Vive...

— Page qués nabes m'apportes
Que s'y conte ta Paris?
Vive...

— Las nouvelles que jou porte:
Lou rey qu'ey mourt ou pris.
Vive...

— Tournateu, poustillou, en poste,
Tournateu en ta Paris;
Vive...

Hé complimen à la reine,
Tabé à meus enfants petits.
Vive...

Que hassen batte monède,
La qui siè dens Paris.
Vive...

Que m'en envien 'ne cargue
Per rachettam aü pays.
Vive la rose
Per rachettam aü pays
Vive la flou
La flou deü lys.

Dans son histoire de Béarn M. Mazure a donné un autre texte béarnais de cette chanson (p. 475). Elle est extrêmement répandue. Nous en retrouvons une version française dans les *Chants historiques* de M. Le Roux de Lincy (t. II, p. 192). M. de la Villemarqué a bien voulu nous en communiquer une autre leçon recueillie par lui dans la Bretagne française. Elle a été publiée en catalan par M. Milà y Fontanals dans les *Observaciones sobre la poesia popular*, p. 142, et enfin dans le département du Nord, M. Al. Favier en a découvert deux versions assez différentes de celles que nous venons de citer pour qu'il soit peut-être intéressant de les donner ici. Elles sont d'ailleurs inédites :

LE ROI CAPTIF.

(Version du pays de Pévèle.)

Le roi est parti le dimanche,
Vive le roi!
Et le lundi a été pris
Vive Louis!
— Arrête, arrête grand roi de France,
Arrête, arrête te voilà pris.
— Je ne suis mie le roi de France,
Vous ne savez mie qui je suis.
Je suis un pauvre gentilhomme
Qui va de pays en pays.
Qui s'en va demander l'aumône,
Un petit morceau de pain bis.
A la bride de son cheval
Louis Bourbon était écrit,
A la montur' de son épée,
On y voyait trois fleurs de lis.
Voilà qu'on le prend, qu'on l'emmène
Dans la grand' tour à Maestrick.
A mis la tête à la fenêtre
Pour voir son messager venir.

— O messager qui portes lettre,
Que dit-on du roi à Paris?

— On dit que notre roi est mort
Qu'il est mort ou bien qu'il est pris.

Ah! s'il est mort nous aurons guerre,
S'il est pris nous aurons encor pis.

— Il n'est pas vrai que je sois mort,
Il est bien vrai que je suis pris.

Or, va porter lettre à la reine,
Aussi à Georges mon petit-fils;

Qu'il ait bien soin de mon royaume,
Après ma mort, sera pour lui.

Qu'il soutienne bien ma couronne,
Car moi ne la puis soutenir.

Si j'ai l'heur de rentrer en France,
Un grand château ferai bâtir.

J'y ferai faire une tourelle
Pour celui qui m'a fait ci tenir.

Même sujet.

(Version de l'Ostrevent.)

Le roi est parti le dimanche,
Et le lundi a été pris.

—Arrête, arrête, grand roi de France,
Arrête, arrête, te voilà pris.

— Je ne suis pas le roi de France,
Vous ne savez pas qui je suis.

Je suis un pauvre gentilhomme
Qui roul' de pays en pays.

On regard' dessus son habit,
Louis Bourbon était écrit.

Voilà qu'on le prend, qu'on l'emmène
Dans une tour proch' de Madrid.

Il met la tête à la fenêtre
Et voit son postillon venir.

— O postillon qui portes lettres,
Que dit-on du roi, à Paris?

— Hélas! mon pauvre gentilhomme,
On ne sait s'il est mort ou en vie.

— O postillon qui portes lettre
Retourne-toi vite à Paris.

Recommande moi à la reine
Et à Louis mon premier fils :

Qu'il soutienne bien ma couronne
Tant qu'il la pourra soutenir.

Qu'on amène ici deux tonn's d'or
Sera pour racheter ma vie.

J'ai une chapell' qu'en est couverte,
Ah! qu'on la fasse découvrir.

S'il manque de l'argent en France,
Qu'on coupe un bras à saint Denis.

Qu'on y prenne croix et calice
Et les deux bras de Jésus-Christ.

Et si je rentre un jour en France,
Un grand château ferai bâtir.

J'y ferai faire une tourelle
Pareille à celle de Madrid,

Sera pour mettr' le roi d'Espagne
A son tour quand il sera pris.

II

HENRI IV A COUTRAS.

Entre la Roche et Coutras,
Toujours criden bataille, hélas!
Toujours criden bataille.

Aquiou Henri siey approuchat
Dap toutes ses gens d'armes, hélas!
Dap toutes ses gens d'armes.

Mons de Joyouse y ey dedens,
Au roi dit sis bou rende, hélas!
Au roi dit sis bou rende.

Don ès tu simple cadet,
Qui aü roi dit si es bou rende, hélas!
Qui aü roi dit si es bou rende?

Henri fa pousa sous canons,
Le long de las murailles, hélas ?
Le long de las murailles.

Aüs purmés cobs qu'il a tirats
Joyouse tombe à terre, hélas!
Joyouse tombe à terre.

Cette chanson, copiée sur le cahier de M. Sacaze, est connue de Simon Lassousse. La Roche dont il y est question est sans doute La Roche-Chalais. Ce fut entre cette localité et Coutras, au confluent de l'Isle et de la Droune, que, le 20 octobre 1587, Henri de Navarre battit Joyeuse, lequel fut tué à la fin de l'action, non d'un coup de canon, mais de trois coups de pistolet. M. Le Roux de Lincy a donné dans ses *Chants historiques français* (2e série, p. 434 et suiv.) trois chansons sur la mort d'Anne de Joyeuse. Aucune d'elles ne rappelle celle qu'on vient de lire.

III

DUNOIS

Près las tours de Marmande
Y a u gentiou guerrier,
Landeridette
Lou charman Dunois
Landeridè.

Las dames de Marmande
Que li ban saludè
Landeridette
Que li ban saludè
Landeridè.

« Nous qu'eb offrim de roses
Courounes de laürè
Landeridette
Courounes de laürè
Landeridè.

Marche à Dax et Bayonne,
Tous anglès bataillè,
Landeridette
Adieu, charmant Dunois,
Landeridè. »

Cette chanson provenant du cahier de M. Sacaze est aussi connue de Simon Lassousse. Cette épithète de *charmant* donnée à Dunois nous a d'abord fait craindre que ces couplets ne fussent qu'une réminiscence de la romance si connue, dont sous l'Empire on avait voulu faire un air national. Ils paraissent pourtant bien réellement populaires et nous nous demandons si ce n'est pas plutôt cette chanson tout abrupte qui a pu donner l'idée du *Jeune et beau Dunois*, dont l'auteur était un Ossalois, le comte A. de Laborde. Dunois, cependant, n'était pas beau, au contraire, mais en 1450 il fut en effet envoyé en Guyenne pour y combattre les Anglais. Il les chassa de Mont-Goyon, de Blaye, de Fronsac et de Dax, et assiégea Bayonne qui se rendit.

IV

LA MORT DE M. DE MONEIN.

Daban Bordeu la horte ville,
Là moussu de Monein y an tuè
Serquera message dens la ville
Qui porte la nouvelle au rei.

Assi qu'ey moussu de Candale
Ancien noble et gran chivalië,
Ni l'eslambrec sus sa cabale
La nabe au sire qu'a portè.

— Sire, ne nabe cheus egale,
Non la pi gaüsi annoncè.
— Dites, dites, mons de Candale,
Que tout pi sera perdonnè.

— Monein noble et de renoumade
Sus lou rampart que l'an blessé
En combatten dap boste armade
Bet mousquetères lous nous a tuè.

— Retournes t'en biste, Candale,
Et que ton bras qu'en baille très,
Et menage bien ta cabale
Hèla sauta sus tous anglès.

Le personnage dont il est question dans cette chanson est Tristan, baron de Monein, qui fut tué à Bordeaux dans une sédition et sur la mort duquel Nicolas de Bordenave donne les détails suivants : « L'an » 1548 fut la sédition des Gabeleurs en Guienne, esmeue premierement » en Saintonge par le peuple menu, à cause de quelques imposts nou- » veaux que le roy Henry II avoit mis sur les salines. Cette furie popu- » laire s'espandit incontinent par toute la Guienne, avec tant d'insolences » et cruautez que plusieurs officiers du Roy et autres notables person- » nages furent massacrez et leurs maisons pillées, et ne falloit pour » incontinent fere massacrer un homme que crier au gabeleur. En la » ville de Bordeaux, où la presence et respect du lieutenant de Roy qui » estoit en la ville et de la cour de Parlement devoit contenir le peuple » en quelque crainte et révérance de l'autorité du roy, furent exercées les » plus grandes insolences et plus brutales cruautez, car le (la date du » jour manque) d'aoust, le seigneur de Moneinh, gentilhomme bearnois, » lieutenant-général en Guienne, en absence d'Henry, roy de Navarre, » sorty du Chasteau-Trompette, où il s'estoit retiré, à la persuasion du » président La Cassaigne, envoyé vers lui par tout le cors du Parlement, » pensant par la présence dudit lieutenant faire retirer la populasse, qui » au son de la grande cloche de Saint-Aliège avoit pris les armes, fut » inhumainement massacré par quelques belistres sur la porte de la » maison de la Mairerie avec le sieur de Montolieu aux Landes et un autre » gentilhomme... Et ceux qui passoient auprès du corps mort du lieute- » nant de Roy, qui gisoit nud sur la rue, ensanglantoient le fer de leurs » piques dedans ses playes, et branlans lesdites piques jettoient plusieurs » cris de joyeuses acclamations comme en un triomphe de victoire. » (*Histoire de Béarn et de Navarre* par Nicolas de Bordenave, édition de la Société de l'Histoire de France, p. 47, 48.)

V

CHANT RELATIF AUX GUERRES D'ESPAGNE.

D'Anjou qu'ey partit armat,
Catalas, gemit, tremblat,
Barcelone revoltade
Hélas! qu'un gran attentat,
Tuv as este canounade,
Vandome qu'ata mandat.

Revelles Barcelonés,
Per Vandome serat prés,
Bien lhéou sera castigade:

Boste négre rebelliou
Et boste tourre courounade
Deü drapeou deü duc d'Anjou.

Catalas, prenetz avis,
Partit biste ta Paris
Anat p'endret à Versailles,
Vous qu'ey trouvarats Pere bou
Por esvita las mitrailles
Demandat lou tous perdou.

VI

LES FILLES DU SEIGNEUR DE MEYRAC.

Las guerres son cridades
La baïg aü païs la mè,
La dondondaine,
La baïg aü païs la mè,
La dondondè.

Ossau qu'a u gétilhomè,
Tres fillettes n'abè,
La dondondaine, etc.

S'en ba t'à la purmére :
— Ma fille, bos-y allè?
La dondondaine, etc.

— Nanï, nanï, mou père,
Ta la guerre nou irai.
La dondondaine, etc.

S'en ba Jeanne la bère :
— Ma fille, bos y allè?
La dondondaine, etc.

— Oui, certe, oui, mon père,
Ta la guerre you irai,
La dondondaine, etc.

Dat me boste cabale,
La qui sab bataillè,
La dondondaine, etc.

Baillat me bostes armes,
Las que tienetz deü rei,
La dondondaine, etc.

Baillat me u petit pâge
Qui siè fidéou à moi,
La dondondaine,
Qui siè fideou à moi
La dondondè.

Simon Lassousse m'a dit connaître cette chanson que j'ai transcrite comme les précédentes du cahier que m'a confié M. Lanusse. Cette chanson dont il manque sans doute beaucoup de couplets est une variante du romance portugais *Donzella que vai á guerra* (*Portugiesische Volkslieder* von Bellermann, p. 64) et d'un chant du nord de l'Italie publié dans les *Canti Monferrini* (p. 54) et dont M. Nigra a donné plusieurs leçons. Ces vers de l'une d'elles rappellent bien le début de nos couplets béarnais :

Lo re l'ha scrit na letra,
Na letra sigila :
Bon vej de sesant' anni
L'ha dandè a fe 'l solda.
— « Cosa piorejvo Padre,
Cosa piorejvo voj?
Dej-me'n caval morelo
Ch'a m' possa ben porté;
E dej -me d'un bon page
Che mi possa fide. »
(Fascicolo III, p. 96.)

VII

LE PRISONNIER DE MARMANDE

A la tour de Marmande,
Très personniers y avaient :
Aré ne va le visiter
Sinon très boenes filles,
Boenes à marier.

La una porte le boire,
Et l'aüte le manger,
L'aüte chemise blanche,
Pour le galant changer.

— Que si conte, ma mie,
Que si conte de mei?
— Que si conte aüte cosa,
Galant mouri calè.

— Usque can you mouri,
Alarge moi les pieds. —
— Quand le galant fut large
Dans l'aygue s'arrouché,
A la primera aurnada,

Dans l'aygue s'enfoncé ; Le galant retourné.
A la segunda aurnada, (Simon Lassousse.)

Cette chanson n'est pas inconnue dans l'ancien département de la Moselle ; elle a été, par moi, recueillie à Coume, qui jadis dépendait de la Lorraine, seulement là Nantes remplace Marmande, et cette version n'offre, bien entendu, aucun vestige du patois béarnais.

VIII

LA BERGÈRE ET LE LOUP

Entre Paris et Saint-Denis
L'y a une bergère,
Qui garde son troupeau joli
Le long de la rivière.

Un jour le loup sortant du bois,
Avec sa gueule ouverte,
De la plus belle du troupeau
La belle fit la perte.

La belle fit un si grand cri :
« Douce vierge Marie !
Celui qui m' rendra ma brebis
Je serai son amie. »

Le fils du roi l'entend crier,
Il mit la main à son épée
Et tout d'un coup suivit le loup,
La brebis lui a ôté.

« Tenez belle, votre brebis
Mettez la avec les autres.
Je vous ai fait un grand plaisir,
M'en ferez vous un autre?

— Monsieur, tout en vous remerciant,
Vous avez pris grand peine,
Quand nous tonderons nos brebis,
Vous en aurez la laine.

— Belle je ne suis pas marchand,
Ni revendeur de laine,
Mais, je demande un doux baiser,
Pour me payer ma peine.

— Monsieur, ne parlez pas si haut,
Ma mère nous écoute,
Et si mon père nous entend
Il me battra sans doute. »
(Simon Lassousse.)

Cette chanson est répandue sur des points fort éloignés les uns des autres. J'en ai trouvé deux versions dans le Pays Messin. Elle a été donnée par Marcoaldi, p. 193 de ses *Canti inediti*, par Ferraro dans les *Canti Monferrini*, p. 91, par Wolf dans les *Volkslieder aus Venetien*, n° 77, par Bujeaud dans les *Chants populaires des provinces de l'Ouest*, t. II, p. 307. On est frappé de la ressemblance de cette chanson et d'un chant des *Carmina burana : Lucis orto sidere, exit virgo prospere...*

IX

LE ROSSIGNOL MESSAGER

En revenant de Paris,
J'ai rencontré une bergère,
Hélas ! mon Dieu qui chantait tant !
Ell' ressemblait à l'hirondelle,
Au rossignol dans le printemps.
Je lui dis, en m'approchant :
« Bonjour, bonjour, mademoiselle,
Vous êtes la fille d'un prince,
Et moi le fils d'un grand seigneur,
Pour vous, mademoiselle,
Je serai votre serviteur.
— Si mon amant vous étiez,
Dans les armées point n'iriez,
Car qui va dans les armées,

Va en danger d'être tué.
— Si à l'armée je m'en vais,
Vous entendrez de mes nouvelles,
Par un messager ou deux,
Par le rossignol sauvage,
Le messager des amoureux. »
Le messager n'a pas manqué
D'aller à la port' de la belle :
« Bell' je vous souhait' le bonjour,
Êtes-vous fille ou bien damée?
Je vous apporte des nouvelles,
De celui qu' votr' cœur a aimé. »

Lui répondit la demoiselle :
« De ma boîte prenez les clés,
L'or et l'argent que vous voudrez,
C'est pour passer la mer courante,
Sans peine, ni sans danger.
— D'or et d'argent je ne veux point,
Je vous remerci' mademoiselle,
J'ai une plume sur mon aile,
Qui vaut un million de francs.
C'est pour passer la mer courante,
Pour aller trouver votre amant. »
(Simon Lassousse.)

On pourrait citer bien des chansons où le rossignol est un messager d'amour et remonter jusqu'au troubadour Pierre d'Auvergne :

Rossinhol en son repaire
M'iras ma domna vezer...
(*Parnasse occitanien*, t. I, partie I, p. 138.)

Une chanson recueillie dans le Pays messin, à Retonfey, débute ainsi :

Rossignolet sauvage, messager des amours...

Une pièce sur la prise du *Chasteau Double* (Le Roux de Lincy, 2e série, p. 384) se chantait sur l'air : *Petit rossignolet sauvage* et commençait ainsi :

Rossignolet des bois saulvages
Qui chantez si mignardement.

X

LA FLAMANDE

Dedans Bordeaux il y a
Une jolie flamande,
Tra la, tra la la ra
Dedans Bordeaux il y a,
Une jolie flamande.

De trois amants qu'elle a
Ne sait pas lequel prendre.

L'un est maître boulanger,
L'autre un meneur de danse,

L'autre est un cordonnier,
Celui-là elle va prendre.

Il lui fera des souliers
De maroquin de Flandre.

Et tout comme il la va chaussant,
Lui fait une demande :

« Galant, galant, si tu le veux
Nous marierons ensemble.

Nous coucherons dans un lit vert
Couvert de fleurs d'orange.

Avec à l'entour du papier,
Le rossignol y chante. »
(Simon Lassousse.)

M. Victor Smith a publié dans la *Romania* d'intéressantes recherches sur les *Chants de quête du Velay* (t. II, p. 58) : on y trouve une pièce dont la chanson précédente n'est qu'une variante. Cette chanson existe aussi dans l'ancien département de la Moselle ; à Malavillers, qui faisait jadis partie du Barrois, j'en ai recueilli une leçon qui n'offre que très-peu de différences avec celle que M. V. Smith a reproduite.

XI

LE MÉDECIN

« Bonjour, maître médecin,
Et à toute la compagnie,
Lan tire lire lan lire,
Et à toute la compagnie.

— Je ne suis pas venu ici,
Ni pour chanter ni pour rire,
Lan tire, etc.

Je suis venu expressément
Pour demander votre fille.
Lan tire, etc,

—Monsieur, laquelle voulez-vous,
La grande ou la petite?
Lan tire, etc.

— La petite, s'il vous plaît,
Car elle est la plus jolie. »
Lan tire, etc.

La grande est auprès du feu,
Ell' pleure, elle soupire.
Lan tire, etc.

« Ma sœur, ne pleure pas tant,
Car tu seras mariée,
Lan tire, etc.

Avec un riche marchand
Revendeur de pomm' cuites,
Lan tire, etc.

Et il vous menera à Paris,
A cheval ou à bourrique. »
Lan tire lire lan lire.

(Lanusse, père.)

XII

LES TRENTE VAISSEAUX CHARGÉS DE BLÉ

Devant Burgos sont arrivés
Trente vaisseaux chargés de blé.
Nous irons sur l'eau nous promener
Nous irons jouer aux îles.

Trois dames les vont marchander :
« Marchand, combien vends-tu ton blé?
Nous irons, etc.

—Entrez, mesdam's, vous le saurez; »
Et la plus jeune haussa le pied
Nous irons, etc.

Marinier se mit à voguer :
« Arrête, arrête, marinier.
Nous irons, etc.

— Je suis femme d'un conseiller.
—Quand vous seriez femme du roi,
Nous irons, etc.

Aveque vous je coucherai
Dans un lit bien renfermé.
Nous irons, etc.

Ou les anneaux y sont d'acier
Et les rideaux sont de papier. »
Nous irons sur l'eau nous promener
Nous irons jouer aux îles !

(Lanusse, père.)

Un grand nombre de provinces de France (*Chants populaires du Pays messin*, p. 106, *Romancero de Champagne*, t. II, p. 230, *Chants populaires de Champfleury*, p. 156), la Catalogne (*Observaciones sobre la poesia popular*, p. 101), l'Italie (*Canzoni del Piemonte*, p. 170) pourraient offrir de nombreux parallèles à cette chanson, qui rappelle aussi le romance *La bella Helena* (*Primavera y flor de romances*, t. II, p. 3).

XIII

LE DUC DU MAINE

Le noble duc du Maine
Est mort ou bien blessé.
Dondaine la ro la la la
Est mort ou bien blessé.

Trois jeunes demoiselles
Le viennent visiter.
Ell' lui disent : « Beau prince,
Où êtes-vous blessé ?
— Au cœur, mesdemoiselles,
Je crois que j'en mourrai.
Appelez-moi mes pages,
Mes pages et laquais.
Qu'ils m'apportent de l'encre,
De l'encre et du papier,
Pour écrire une lettre
A mon cousin le roi.
. . . . . .
. . . . . .
— Mais, vrai Dieu ! mes armées
Qui les fera marcher,
Ce sera monsieur Vendôme
Qui est noble chevalier. »
(Simon Lassousse.)

Dans les *Chants populaires du Pays messin*, j'ai publié, p. 183, une chanson qui porte le même titre que celle-ci, mais présente avec elle de notables différences.

XIV.

LE DUC DE BIRON.

Qui veut audir chanson
Chansonnette jolie,
Qui est de fait à Paris,
A Paris la grand'ville.
Biron le misérable,
Qui a mal entrepris
De tuer le roi, la reine,
Et le prince leur fils.
Le roi fut averti
Par un de ses gendarmes,
Qui se faisait nommer
Capitaine des armes.
« Sire, prenez bien garde
Au maréchal Biron,
Il a fait l'entreprise
De vous fair' trahison. »
Comme il disait cela,
Voilà Biron qui entre,
Le chapeau à la main,
Faisant sa révérence,
Et en disant : « Mon prince,
Vous plaît-il de jouer ?
Voilà une bonn' somme
Je viens de la gagner.
— Biron, si tu veux jouer,
Va-t'en trouver la reine,
Ta somme elle la jouera
Et encor davantage
Davantage si tu as.
— Biron, si tu veux jouer,
Il faut quitter tes armes.
— Pour crainte, ni pour rien,
Je ne les veux quitter,
Pour vous, belle princesse.
Pourtant je les laisserai. »
Avant de voir trois fois,
Le grand prévôt il entre
Le chapeau à la main,
Faisant sa révérence,
En lui disant : « Mon prince,
Ne soyez pas fâché,
A la vaste Bastille
Il faut aller coucher.
— Ah ! traître de prévôt,
De grand prévôt de France,
Tu m'as bien attrapé
Quand j'ai quitté mes armes.
Si j'avais mon épée
Et mon poignard doré,
Je te prendrais la barbe
Quand tu serais le roi. »
Moi j'ai (*l.* Il est) resté trois jours
Sans boire et sans manger
Sans être visité
De princes ni de dames.
Mais un de la justice
Qui faisait l'ignorant,
Vint lui dire : « Mon prince,
Qui vous a mis dedans ?
— Ceux qui m'ont mis dedans

Ont pouvoir de m'y mettre,
C'est le roi et la reine
Que j'ai servis longtemps,
Et pour ma récompense
La mort me font souffrir.
— N'aye pas peur, Biron,
Tu ne mourras encore.
. . . . . .
— Il faut me pardonner
Comme moi je pardonne.
— Il n'y a pas de pardon,
La parole du roi
Ne recule jamais.
. . . . . .
— Adieu mon vieil ami,
Tu vas à l'aventure,
A quelque vieux soldat
Serviras de monture.
Adieu, donc, mon épée
Et mon poignard doré !
Adieu toute la France,
Adieu donc pour jamais ! »

(Simon Lassousse.)

On peut lire dans les *Instructions relatives aux poésies populaires* une autre version de cette espèce de complainte, qui doit être fort ancienne. Elle offre, d'une manière assez remarquable, des traces de la passion de Biron pour le jeu. En une année, suivant les *Mémoires de Sully* (t. VII, p. 74 note), il avait perdu plus de cinq cent mille écus.

XV

LA BELLE MARQUISE

Quand le roi entra dans la cour
Pour saluer les dames,
La première qu'il salua
Ell' lui a ravi son âme.

Le roi demande à ces messieurs :
« A qui est cett' joli' dame? »
Le grand marquis lui a répondu :
« Sire, elle est ma femme.

— Marquis, tu es plus heureux que moi
D'avoir cett' joli' dame ;
Mais, je te jure en foi de roi
Nous coucherons ensemble.

— Sire, vous avez tout pouvoir,
Tout pouvoir et puissance,
Mais si vous n'étiez pas le roi,
J'en aurais la vengeance. »

Le marquis monte les agrès
Dessus son lit d'assise,
Tout en pleurant et soupirant
De la belle marquise.

Le roi l'a prise par la main
La mène dans sa chambre,
La marquise tout en entrant
A voulu se défendre.

« Marquise, ne pleurez pas tant,
Car vous serez princesse,
De tout mon or et mon argent
Vous serez la maîtresse. »

La reine lui fit un bouquet
De toutes fleurs jolies,
Mais la senteur de ce bouquet
Tua la bell' marquise.

Le roi lui fit faire un tombeau
Tout en fer de Venise,
Pour y dedans ensevelir
Cette belle marquise.

(Lanusse, père.)

Je connais deux autres versions de cette belle chanson ; l'une a été publiée dans les *Chants populaires des provinces de l'Ouest*, t. II, p. 169 et l'autre dans les *Chants historiques français*, 2e série, p. VIII. M. Bujeaud et M. Le Roux de Lincy pensent que cette chanson peut faire allusion à quelque belle favorite. Pour M. Lanusse de qui je tiens ces couplets,

l'amant de la marquise c'est Henri IV, qui, à Pau et dans les environs de cette ville, continue à tant préoccuper les imaginations. Y aurait-il dans ces couplets un souvenir de la mort de Gabrielle d'Estrées qu'on prétendait avoir été empoisonnée par une orange ou un citron dans le jardin de Zamet? C'est peu probable.

De toutes les chansons que nous venons de publier les plus intéressantes sembleront sans doute celles que M. Sacaze a communiquées à M. Lanusse. Puisque nous avions l'autorisation de ce dernier, nous ne pensons pas avoir été trop hardi en donnant un échantillon du recueil entrepris par le pasteur botaniste. Mais eussions-nous commis une indiscrétion, nous ne nous la reprocherions pas si elle pouvait décider M. Sacaze à faire part au public de ses découvertes. Elles doivent être très-importantes si l'on en juge d'après une note écrite à la fin de son manuscrit et dans laquelle M. Sacaze parle d'un choix fait par lui de cinquante pièces sur deux cents chansons historiques et de quatre-vingts chansons triées d'environ deux cents autres morceaux de genres différents.

Th. DE PUYMAIGRE.

MÉLANGES.

I.

LE SAVETIER BAILLET

CHANSON COMIQUE.

(B. N. fr. 12483.)

Mos sans vilonnie vous veil recorder,
Afin qu'en s'en rie, d'un franc savetier
Qui a (*corr.* ot) non Baillait ; mes par destourbier
Prist trop bele fame : si l'en mescheï,
Qu'ele s'acointa d'un prestre joli;
Mes le çavetier mout bien s'en chevi.

Quant Baillet aloit hors de son ostel
Le prestre venoit qui estoit isnel :
A la savetiere fourbissoit l'anel.
Entr'eus deus faisoient mout de leur soulas,
Des meilleurs morsiaus mengoient a tas
Et le plus fort vin n'espargnoient pas.

Le savetier frans une fille avoit
D'environ trois ans qui mout bien parloit.
A son pere dit, qui souliers cousoit :
« Voir, ma mere a duel qu'estes ceens tant. »
Bailet respondi : « Pourquoy, mon enfant?
— Pour ce que le prestre vous va trop doutant.

» Mes quant alez vendre vos souliers aus gens
» Lors vient sans attendre monseigneur Lorens.
» De bonnes viandes fet venir ceens,
» Et ma mere fait tartes et pastez.
» Quant la table est mise l'en m'en donne assez,
» Mes n'ay que du pain quant ne vous mouvez. »

Baillet sot sans doute, quant le mot oy,
Qu'il n'avoit pas toute sa fame a par li,
Mes n'en fist semblant jusqu'a un lundi
Qu'il dist a sa fame : « Je vois au marchié. »

Cele qui vousist qu'il fust escorchié
Li dist : « Tost alez, ja n'en wiegne pié! »

Quant elle pensa qu'il fust eslongiez
Le prestre manda qui vint forment liez.
D'atourner viandes s'estoit avanciez ;
Puis firent un baing pour baingnier eulz deus.
Mes Baillet ne fu tant ne quant honteus :
Droit a son ostel s'en revint tous seulz.

Le prestre asseür se cuida baignier :
Baillet par un mur le vit despoillier,
Lors hurta a l'uis et prist a huchier ;
Sa fame l'oy, que faire ne sot,
Mes au prestre dit : « Boutez vous tantost
» Dedens ce lardier, et ne dites mot. »

Baillet la maniere et tout le fait vit.
Lors la çavetiere l'apela et dit :
« Bien vegniez vous, sire! Sachiez sans respit
» Que mout bien pensoie que retourriez ;
» Vostre disner est tout appareilliez,
» Et le baing tout chaut ou serez baingniez.

» Voir ne le fiz faire que pour vostre amour,
» Quar mout vous faut traire de mal chascun jour. »
Baillet qui vouloit jouer d'autre tour
Li dist : « Diex m'avoit de tous poins aidié,
» Mes raler me faut errant au marchié. »
Le prestre ot grant joie qui s'estoit mucié.

Mes ne savoit mie que Baillet pensa :
La plus grand partie des voisins manda
Mout bien les fist boire et puis dit leur a :
« Sur une charete me faut trousser haut
» Ce viez lardier la ; vendre le me faut. »
Lors trembla le prestre, qu'il n'avoit pas chaut.

On fist ens en l'eure le lardier trousser :
Baillet sans demeure l'en a fait mener
En la plus grant presse que pot on trouver.
Mes le las de prestre qui fu en[s] serré
Ot un riche frere qui estoit curé
D'assés près d'ilec. La vint bien monté,

Qui sot l'aventure et le destourbier.
Par une creveure qui fu ou lardier
Le connut son frere ; haut prist a huchier :
« *Frater, pro Deo, delibera me!* »
Quant Baillet l'oy haut s'est escrié :
« Esgar : mon lardier a latin parlé!

» Vendre le vouloie, mes, par saint Symon,
» Il vaut grant monnoie! nous le garderon.
» Qui li a apris a parler laton?
» Par devant l'evesque le feron mener;
» Mes ains le feray ci endroit parler.
» Lonc temps l'ai gardé, si m'en faut jouer. »

Lors le frere au prestre li a dit ainsi :
« Baillet, se veus estre tourjours mon ami,
» Vent moy ce lardier, et pour voir te di
» Je l'acheterai tout a ton talent. »
Baillet respondi : « Il vaut grant argent
» Quant latin parole devant toute gent. »

Ja pourrez entendre le sens de Baillet :
Afin de miex vendre prist un grant maillet,
Puis a juré Dieu c'un tel rehaingnet
Donrra au lardier qu'il sera froez,
S'encore ne dist du latin assez.
Mout grant pueple s'est entour aünez.

Plusieurs gens cuidoient que Baillet fust fols,
Mes folleur pensoient : il jura saint Pol
Que du grant maillet qu'il tint a son col
Sera le lardier rompus de tous sens.
Le chetif de prestre qui estoit dedens
Ne savoit que faire : près n'issoit du sens.

Il ne s'osoit taire ne n'osoit parler;
Le roi debonnaire prist a reclamer :
« Comment! » dist Baillet « faut il tant tarder?
» S'errant ne paroles, mescheant lardier,
» Par menues pieces t'iray despecier. »
Alors dist le prestre, n'osa delaier :

« *Frater, pro Deo me delibera!*
» *Reddam tam cito* ce qu'il coustera. »
Quant Baillet l'oy en haut s'escria :
« Çavetiers me doivent amer de cuer fin,
» Quant a mon lardier fais parler latin. »
Lors le frere au prestre dist : « Baillet voisin :

» En tant com vous prie le lardier vendez,
» Ce sera folie se vous le quassez.
» Ne me faites pas du pis que povez.
— Sire » dist Baillet, « sus sains vous plevis,
» J'en aroy vint livres de bons parisis :
» Il en vaut bien trente, que mout est soutiz. »

Le prestre n'osa le mot refuser :
A Baillet ala vint livres conter;
Puis fist le lardier en tel lieu porter

Ou priveement mist son frere hors.
Bon ami li fu a cel besoing lors,
Quar d'avoir grant honte li garda son cors.

Baillet ot vint livres, et tout par son sens.
Ainsi fu delivres monseigneur Lorens:
Je croi c'onques puis ne li prist pourpens
D'amer par amours fame a çavetier.
Par ceste chançon vous puis tesmoigner
Que du petit ueil se fait bon guetier.
Ex oculo pueri noli tua facta tueri.

Quar par la fillete fu le fait sceü
Qui estoit joneite. N'est si haut tondu
Se vers çavetiers s'estoit esmeüs
Qu'en la fin du tour n'en eüst du pis.
Gardez entre vous qui estes jolis
Que vous ne soiez en tel lardier mis.

II.

MIER (MERUS) DANS LES PATOIS

(voy. *Romania*, t. II, p. 329).

Ce n'est pas seulement dans le wallon et le picard que *merus* (*mier* et *mer*) continue à vivre: dans des patois qui en sont fort éloignés, ceux de la Suisse romande, et particulièrement ceux de la Gruyère et du pays d'En-haut, il est encore en usage avec la fonction d'un adverbe, qu'il a également dans les deux dialectes français, et la flexion d'un adjectif. Sa forme est *mâr* dans le pays d'En-haut et *môr* dans la Gruyère. Je lis dans des notes fort intéressantes qui accompagnent des traductions de la parabole de l'enfant prodigue dans les trois dialectes du canton de Fribourg que *mâr* sert à renchérir sur la signification (des adjectifs et des participes), qu'il met pour ainsi dire au superlatif. L'exemple cité est *fù mârebai* « fut bien surpris ». Outre l'emploi de *mero* et *meramén* « vraiment, exactement », et l'idiotisme *l e tô mero lli* « c'est parfaitement lui », ce qui se dit d'un portrait ressemblant, seuls exemples de l'usage de ce mot que je rencontre dans le glossaire de Bridel et qui viennent, paraît-il, du pays d'En-haut (?), où, à ma connaissance, ils ne sont plus employés aujourd'hui, en voici d'autres que j'y ai recueillis, avec les équivalents gruériens, et dont les deux premiers correspondent à ceux relevés par M. Bréal :

Mârñù, mârañd, « tout nu ».

Tô mârxau, tôta mâraxaula, aussi *mârxolet, mâraxoleta*, gr. *môrxolet*, « tout seul ».

Pllāu a la môrvẹxa, gr. « il pleut à verse ». Jules Cornu.

COMPTES-RENDUS.

Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires, et publiés par Paul Meyer. 1re partie: bas-latin-provençal. Paris, Franck, 1874. Gr. in-8°, 192 p.

La préface qui accompagnera ce recueil ne devant paraître qu'avec la seconde livraison, je crois pouvoir faire connaître ici par avance le but que je me suis proposé et les principes qui m'ont dirigé dans le choix des morceaux et dans l'établissement des textes. Chargé depuis 1869 du cours de langues romanes à l'École des chartes, j'ai souvent senti le besoin d'un recueil de textes qui fût proportionné aux exigences de mon enseignement, et c'est parce qu'un tel recueil n'existait pas que j'ai été conduit à entreprendre celui dont la première livraison vient de paraître.

Les élèves de l'École des chartes doivent être en état de lire tout document écrit dans l'un quelconque des idiomes usités en France pendant le moyen âge. Des textes de tous ces idiomes devaient donc prendre place dans mon recueil. Et d'abord des textes bas-latins qui, dispersés dans des ouvrages volumineux et coûteux, n'avaient pu jusqu'à présent être introduits dans l'enseignement. Pour cette partie de mon travail, il n'existait pas de précédents. J'ai choisi et édité de mon mieux. On pourra s'étonner de ne rencontrer parmi ces spécimens de la basse-latinité qu'une seule charte mérovingienne (n° 8). C'est que les documents de cet ordre ont été mis à la portée des travailleurs par diverses publications, dont l'une au moins le recueil des *Diplomata* édité en 1851 chez Kœppelin, est très-facilement accessible. Je n'ai admis (au moins sciemment) aucune pièce latine postérieure au temps de Charlemagne. Les textes latins perdent une grande part de leur intérêt linguistique, dès qu'on arrive au temps où apparaissent les premiers écrits romans, et la masse des documents devient telle qu'il eût été difficile de faire un choix[1].

Pour la partie provençale, qui dans ce fascicule occupe 170 p. sur 192, j'ai visé à donner des échantillons de tous les genres et de tous les dialectes. Ce résultat n'a pu être atteint qu'à condition de réduire au strict nécessaire les spécimens de chaque genre. Car d'une part le recueil tout entier, avec les glossaires, ne doit pas former plus d'un volume de moyenne grosseur, et d'autre part plusieurs lignes sont presqu'à chaque page envahies par un *apparatus criticus* dont il

1. Je dois ajouter, à mon point de vue particulier, que la collection des *fac-simile* de l'Ecole (qui comprend maintenant près de 700 spécimens) contient assez de documents latins de tous les temps et de tous les lieux pour satisfaire à tous les besoins de l'enseignement.

ne m'était pas possible de dispenser le lecteur. On trouvera à la fin de ce fascicule une proportion relativement considérable de chartes, de coutumes, de pièces d'archives en un mot. J'espère que les philologues ne s'en plaindront pas. Si j'ai multiplié les documents de ce genre ce n'a pas été seulement pour faire passer sous les yeux de mes élèves des textes avec lesquels il importe qu'ils soient familiers : c'est surtout parce que les pièces d'archives sont en général d'un bien plus grand secours que les compositions littéraires pour l'étude des dialectes.

Les pièces des troubadours sont au nombre de 15. Je n'aurais pu en admettre un plus grand nombre sans déranger la proportion du recueil. Il s'en faut que ces quinze pièces donnent une idée même lointaine de l'admirable variété de la poésie provençale. Mais pourtant je les ai choisies telles qu'elles puissent donner matière à quinze leçons bien remplies. Plusieurs ont un caractère historique et peuvent fournir aux étudiants le sujet d'utiles compositions.

Ce recueil est donc entièrement composé en vue de l'enseignement. Mon but n'a pas été d'accroître nos connaissances littéraires par la publication de morceaux inédits. Pourtant il y en a : et les personnes qui ont le plus étudié la littérature provençale y trouveront des fragments dont elles n'avaient jamais ouï parler. J'appelle notamment leur attention sur le n° 34.

Je me suis abstenu de tout commentaire littéraire ou philologique. La place me manquait pour ces accessoires. L'explication des mots sera donnée dans la mesure nécessaire par le glossaire ; quant à écrire une petite préface pour chaque morceau, il n'y fallait pas songer. Il y aurait eu trop à dire. L'explication que j'ai publiée dans le précédent numéro de la *Romania* d'une pièce de P. Vidal contenue dans mon recueil (n° 13) donnera au lecteur l'idée des dimensions que peuvent atteindre ces sortes d'introductions littéraires. Puis, il faut bien laisser sa part à l'exposition orale du professeur. Toutefois, j'ai fourni dans une certaine mesure aux maîtres les éléments de leurs leçons, en donnant en note, toutes les fois que je l'ai pu, les sources des morceaux publiés. C'est ainsi que *Boèce* (n° 1) et le début du *Donat proensal* (n° 37) apparaissent accompagnés pour la première fois des textes dont ils sont inspirés.

L'établissement des textes a dans un ouvrage de ce genre une importance toute particulière. Je ne puis exposer en détail le système que j'ai suivi pour chaque morceau, ce système ayant naturellement varié selon les cas. Mais je dois dire que j'ai copié ou collationné tous les manuscrits, qu'ils soient en France ou à l'étranger, d'où sont tirés les morceaux dont se compose le recueil. Il n'y a d'exception que pour trois ou quatre morceaux pour lesquels j'ai eu des garanties suffisantes[1]. Lorsque je me suis trouvé en présence de plusieurs leçons, j'ai tenté de les classer. Ce cas s'est présenté pour *Girart de Roussillon* (n° 6) et pour plusieurs pièces de troubadours. Le texte des deux morceaux de *Girart de Roussillon* est établi d'après le système que j'ai exposé en 1870, dans le *Jarhbuch für romanische literatur*. Pour quelques pièces de troubadours (n°s 10, 12, 13,

1. Ainsi je n'ai pas revu sur le ms. de Vienne l'*Appendix Probi*, mais M. Mussafia a bien voulu, à ma prière, vérifier la lecture de quelques passages qui me semblaient suspects et qui se sont trouvés conformes au ms. De même pour les variantes du n° 3 j'ai eu recours à l'obligeance de M. Gariel, et M. l'abbé Chevalier a bien voulu revoir encore une fois pour moi l'original du n° 40.

14, 19), je crois avoir trouvé, sinon tout à fait la filiation des mss., du moins, leur classement par familles. En ce cas les signes par lesquels je désigne les mss. sont calculés de façon à rendre ce classement sensible aux yeux. Mais pour d'autres pièces j'ai complètement échoué. Les personnes qui ont l'habitude de ces travaux savent qu'il n'est pas toujours possible de se rendre compte des rapports qu'ont entre elles diverses leçons d'un même texte. Cependant il me semble que dans deux ou trois des cas où j'ai échoué (n°s 15, 16, 17), ce rapport pourrait être trouvé. J'ai rapporté en note toutes les variantes des mss. En principe je ne crois pas que cette accumulation de leçons, souvent sans autorité et parfois ineptes, ait beaucoup d'utilité[1], mais un *apparatus criticus* aussi complet que possible était nécessaire aux fins que je me propose, qui sont non-seulement d'enseigner le provençal et le vieux français, mais encore de donner aux élèves des notions sur l'art de constituer un texte critique.

Mes textes étant établis directement d'après les mss., j'ai pu me dispenser de tenir aucun compte des éditions de mes devanciers. Si j'en fais ici la remarque, c'est que je ne voudrais pas qu'on me reprochât d'avoir omis des variantes qui, vérification faite, ne doivent leur existence qu'à des fautes de lecture. J'en donnerai un exemple amusant : aux vers 164-5 du morceau de *Girart de Roussillon*, j'ai imprimé :

Carles mandet sa cort, e fon bien granz,
De *barons* Loherens et d'Alemanz;

dans l'édition de M. Hofmann, v. 2690, on lit pour le second vers *De Baviers*; cependant les trois mss. portent d'un commun accord, et aussi lisiblement que possible, *barons*, ou *baros*. Sans doute j'admets, avec le savant professeur de Munich, que des Bavarois feraient bien à cet endroit, mais il n'y en a pas dans les mss. et je ne pouvais en mettre, même en note.

En finissant, qu'il me soit permis de répéter ici la phrase par laquelle je terminais il y a dix ans la préface de *Flamenca :* « J'aurai pour ceux qui voudront examiner mon travail d'autant plus de reconnaissance qu'ils l'auront plus souvent rectifié. » P. M.

E. Stengel, **Mittheilungen** aus franzœsischen Handschriften der Turiner Universitæts-Bibliothek, in-4°, 46 p. Marburg, Pfeil. (Progr. univ. pour la rentrée d'octobre 1873).

Le travail de M. Stengel sur les mss. français de Turin se divise en trois parties : dans la première il traite de quelques mss. déjà décrits ou utilisés par d'autres savants; dans la seconde il décrit minutieusement un ms. qu'il a étudié d'une façon particulière et qui offre d'ailleurs un grand intérêt ; dans la troisième il donne quelques notes rapides sur des mss. qu'on n'a pas encore décrits depuis l'ancien catalogue et qu'il n'a pas eu le temps d'examiner longuement. Dans tout le cours de son mémoire, le jeune professeur fait preuve de connaissances bibliographiques remarquablement étendues et précises; il montre dans la repro-

1. Je suis heureux de voir que cette opinion est aussi celle de M. Martin, qui se propose dans son édition de *Renart* de ne citer les leçons des manuscrits secondaires que là où elles aident à corriger le texte des manuscrits principaux. Voyez son *Examen critique des mss. du Roman de Renart*, p. 43.

duction des textes qu'il publie une grande exactitude, bien qu'il ne démêle ou ne retrouve pas toujours la bonne leçon ; il apporte en somme à la littérature de l'ancien français une contribution importante. Il pourrait relever un peu moins durement les inadvertances de ceux qui l'ont précédé. Voici quelques notes qui portent surtout sur les textes.

I. P. 3-4, à propos de la traduction de Dante en vers français dont M. Casati a publié des fragments fort remarquables, j'observerai 1° qu'elle ne peut être, comme l'a supposé M. Lacroix, de F. Bergaigne, contemporain de François Ier, attendu que le style accuse une date notablement antérieure ; 2° qu'elle doit, d'après la langue, avoir été composée par un Italien (ce qui me fait douter un peu de l'assertion de M. St., d'après laquelle l'italien serait, dans le ms., écrit par une main italienne, le français par une main française). — P. 11, il est regrettable que M. St. ne nous donne pas un peu plus de détails sur les pièces *e* et *g* du ms. L IV, 33, qui sont des romans de la Table-Ronde. La seconde, intitulée : *C'est de Gliglois comment il eut grant painne pour sa fame*, rappelle, par le nom du héros, le joli poème du *Bel Inconnu* ; la forme *Gliglois* (l. *Guiglois?*) se rapproche du *Wigalois* allemand.

II. Le curieux ms. L II, 14, qui contient une compilation singulière de pièces originairement étrangères l'une à l'autre, est le sujet principal du mémoire de M. Stengel. La description qu'il en donne est faite avec soin, et si elle n'est pas toujours très-facile à suivre, c'est la faute du ms. Au point de vue de l'histoire littéraire, elle me suggère deux ou trois remarques. P. 11, il serait temps de faire disparaître de la littérature le titre de *Roman de Sapience*, pour le livre d'Herman de Valenciennes. Il y a longtemps qu'on a montré que ce titre est une bévue, provenant de ce que le premier vers, dans quelques mss., est *Comans de Sapience, c'est la cremor de Deu*, et qu'un ms. de la B. N. porte, par une erreur du rubricateur, *Romans* au lieu de *Comans*. — P. 28, v. 221 ss., le résumé de l'histoire de Huon de Bordeaux qui est donné ici est extrêmement curieux ; il ne parle ni de l'Orient, ni d'Auberon, il place en Lombardie la scène de l'exil de Huon, substitue à Esclarmonde la fille du comte Guinemer (qui pourrait bien être devenu le Garin de St-Omer du poème actuel), et justifie ainsi une conjecture que j'ai émise jadis (*Revue germanique*, 1861) : les aventures merveilleuses d'Huon en Orient ont été introduites par l'auteur de notre poème dans une tradition à laquelle elles n'appartenaient pas originairement. — P. 31, je doute que le ms. de Turin (qui est fort semblable à notre ms. 12548, à celui du Vatican, et, si je ne me trompe, au ms 401 de Carpentras) contienne un remaniement du texte que donne le ms. 25516, mais je n'ai pas étudié la question d'assez près pour me prononcer. A ce propos, M. St. « prétend faussement » (pour employer une de ses expressions favorites) que M. Gautier publiera dans la *Romania* une version franco-provençale de *Beuve* ; nous n'avons jamais annoncé qu'une étude de M. Gautier sur « une suite de *Beuve d'Hanstone*, » et encore le poème de *Beton* se rattache à Beuve par un lien extrêmement lâche.

III. P. 39, une « chronique » en prose qui a pour première rubrique : *Comment le roy Salomon de Hongrie fu mariez à la fille de l'empereur d'Allemagne*, a bien plutôt l'air d'un roman, et j'ai idée que nous avons là une forme nouvelle du roman si connu de la *Manekine*. — P. 41, il serait facile de grossir la liste

des mss. de *Florimont*; je ne citerai que celui de Montpellier, parce que le catalogue ne l'indique pas : un long fragment de *Florimont* remplit les fol. 13-61 du ms. 252 de la Bibl. de la Fac. de médecine[1].

Voici maintenant quelques rectifications pour les textes imprimés par M. Stengel. P. 12, v. 12, *sine*, l. *sime*; v. 28, *Soibant*, l. *Soibaut*. — P. 13, v. 49, le ms. a fort bien III *ducees* (*duceés*) *ot il par desous lui*, M. St. corrige à tort IIII; v. 56, *mort ore*, l. *mortore*; v. 90, *Qui les foires crea et establi*, je lirais *Cil qui*, bien que le même vers se retrouve p. 28, v. 230. — P. 23, v. 8, pourquoi un (?) après le nom fort clair de *Barlaite*? — P. 25, v. 15, *Font faire au tens moustiers et cruchefis*, l. *auteus*. — P. 26, v. 107, *porte*, l. *portes*. — P. 27, v. 196, *Et Loherainne et To et Nansi*, p. ê. *Tolois*. — P. 28, v. 216, *ses bours et ses mesins*, qu'est-ce que *mesin*? Je lirais, par analogie avec d'autres vers, *ses fours et ses molins*; v. 217, *Et la terre*, l. *Et cele terre*; v. 246, M. St. n'a pas osé résoudre l'abréviation du dernier mot, c'est *paresis* (cf. v. 286); v. 249, *manburni*, l. *manburnir*; v. 258, *d'une empereris*, l. *a une e.*; v. 263, *li grant pris*, l. *si*; v. 290, *Que il fera raison*, je lirais, ne pouvant admettre ici un alexandrin, *Qu'il fera droit*. — P. 32, v. 13, *achi sonne*, l. *achisonne*; v. 14 (et de m. p. 34, v. 32) M. St. imprime *pius* (= *post*) : le ms. doit donner *puis*. — P. 34, v. 7, *bue*, v. 24, *Bue*, l. *Buevon* et *Bueves*; pourquoi au v. 1 suppléer un *i* dans *ir(i)es* et laisser au v. 26 *ires* tel quel? — P. 36, v. 101, *Se ioucie en ceste valee* n'a aucun sens, l. *Se jou cié*. — P. 37, le v. (77) est trop court, l. *i sont* pour *sont*; v. (181) *La mors qui tout met en salmaire*, l. *en s'almaire* (comment M. St. a-t-il compris?); v. (203), l. *estoit* au lieu d'*est* pour le vers. — P. 38, v. (267), *Il n'a*, l. *Il n'i a*. — P. 44, l. 17, *dor, de mirre et doucheus*, l. *d'or, de mirre et d'enchens*.

G. P.

Ein Katalanisches Thierepos von Ramon Lull. Von Konrad Hofmann. Munich, 1872, in-4°, 70 p. (Extrait du t. XII, 3° série, des *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1re Cl.).

La Bibliothèque de Munich possède deux exemplaires manuscrits d'un des ouvrages de Ramon Lull, intitulé *Libre de Maravelles*. M. Hofmann en a extrait et publié, avec toute la correction qu'on est en droit d'attendre de lui, un long fragment qui contient une espèce de *roman animal* (le nom d'*épopée* lui convient peu). Ce curieux morceau appelle des observations nombreuses; l'éditeur nous promet le commentaire une autre fois. Sa publication actuelle comprend une description sommaire des mss., le texte catalan et une analyse qui en beaucoup d'endroits est une traduction. Elle se termine par les lignes suivantes, qui donnent une juste idée de ce que le savant professeur de Munich nous a offert et de ce qu'il nous promet : « Comme j'ai dépassé déjà l'espace qui m'était assigné, je dois réserver pour une autre occasion l'examen détaillé de diverses questions que soulève cet ouvrage du célèbre Franciscain. C'est d'abord son rapport avec la fable indienne (*Pantschatantra*, etc.), à laquelle il a sans doute emprunté

1. Les 12 premiers folios contiennent un fragment du *Chevalier au Lion*, qui n'a pas été reconnu par le rédacteur du catalogue; ce ms., qui se rattache au groupe des mss. de Paris, paraît y occuper une place à part.

ses récits, par l'intermédiaire de l'arabe qu'il entendait à merveille, en sorte qu'il est un des premiers Européens qui aient traité ce sujet dans une langue vulgaire. Il faudrait ensuite comparer son œuvre à l'épopée animale germano-romane, qui paraît lui avoir été tout à fait étrangère, comme le montre déjà cette circonstance, qu'il emploie le seul nom qu'il lui emprunte, *Renart*, comme féminin (*Na Rrenart*). Enfin il faut examiner dans son ensemble le *Libre de Maravelles* lui-même, qui, non-seulement dans le septième livre que je viens de publier, mais dans son entier, se compose aussi (comme le célèbre roman monastique de Lull *Evast et Blanquerna*) d'une histoire qui sert de cadre, et où ne sont pas insérées moins de trois cent soixante-cinq autres histoires grandes ou petites. » Ces recherches ajouteront beaucoup de prix à la présente publication, qui a déjà le mérite de nous offrir un texte catalan étendu et bien édité.

Beitrag zur Kunde der norditalienischen Mundarten im XV. Jarhrunderte. Von Adolf Mussafia. Wien, Gerold, 1873, gr. in-4°, 128 p. (Extrait du t. XXII des *Mémoires de l'Académie*).

Le nouvel ouvrage de notre savant collaborateur comptera comme un de ses meilleurs titres scientifiques et peut être regardé comme un des travaux les plus remarquables qui aient paru dans le domaine de la philologie romane depuis longtemps. La matière en a été fournie par des glossaires italiens-allemands, manuscrits ou imprimés, du XVe siècle, où les mots et les formes des dialectes du nord envahissent de toutes parts le toscan. Rien n'est en apparence plus informe et plus confus que la langue de ces documents, et pour en tirer une grammaire il a fallu à M. Mussafia beaucoup de patience, et encore plus de réserve : il avoue lui-même qu'il s'est parfois demandé si en enregistrant telle ou telle forme il ne notait pas simplement une faute de copie ou d'impression. Il a cependant recueilli, grâce à son excellente méthode, quelques faits intéressants de phonétique et de flexion. Mais la partie la plus considérable et la plus importante de son mémoire est le glossaire, où sont relevés tous les mots notables des textes utilisés, et où ils sont expliqués, comparés avec les patois actuels, l'italien, les autres langues romanes, et étudiés étymologiquement. On sait par quelles transformations bizarres les mots passent à la longue dans les patois, et il faut songer en outre aux altérations incroyables qu'ils ont subies dans les textes en question. Beaucoup de ces mots paraissent à peine romans, la plupart ne rappellent au premier coup d'œil aucun congénère. M. M. se joue de difficultés qui auraient empêché plus d'un savant d'entreprendre même la tâche qu'il mène presque toujours à bien : doué d'une force d'attention et d'une pénétration peu communes, muni d'une connaissance sûre et étendue de toutes les langues romanes et d'une lecture très-vaste dans le domaine spécial qu'il explorait, imbu, plus qu'aucun des disciples de Diez, de la méthode à la fois hardie et circonspecte du maître, il a ramené d'une main habile au bercail étymologique, à travers mille détours, ces troupeaux errants et *assauvagis*. Son glossaire, qui enregistre plus de mille mots et en explique un bien plus grand nombre, fait désormais partie intégrante du trésor étymologique roman : on comprend que sa portée dépasse beaucoup le champ restreint où il a fait sa

moisson, et qu'en expliquant les mots milanais ou bergamasques il explique sans cesse des mots italiens, espagnols, français, provençaux (je note *bancal*, mal compris par Raynouard et P. Meyer), etc. Je n'ai pas la prétention de compléter ou de corriger un travail fait avec autant de compétence, de maturité et de critique : je ne puis que l'étudier, et je pense que tous les romanistes en feront autant et y profiteront beaucoup. Quelques observations, sans importance d'ailleurs, m'ont été suggérées par une première et incomplète lecture. Sur *asprosordo*, on aurait pu remarquer que ce serpent est appelé *sourd* en fr. et prov. mod., *sort* en v. fr. — Sur *caligo*, qui a donné des mots masculins et féminins, on peut rapprocher le v. fr. *chalin* et *chaline*. — A propos de *galon* et de sa nombreuse famille, M. M. dit en note : « A ce groupe se rattache s. d. aussi le crémon. *ingherlit*, delle dita, quando per soverchio freddo non si possono distendere ». C'est plutôt le même mot que le syn. français *onglée*. — La provenance de *galoche* de *calopia* pour *calopodia* me paraît bien probable. — Sur *inclostro*, rappr. le v. fr. *encloistre*. — A propos de *lasena*, il est bon de remarquer que le v. fr. a *lasne* (voy. *Rom. Studien*, p. 437) et aussi *lasnete*. — Le mot *mazeta*, « bâton, » (dim. de *mazza*) ne se retrouverait-il pas dans le fr. *mazette*, « mauvais cheval? » cf. *bordone*, *muleta* et Brachet, s. v. *bourdon*. — A propos de *stofegar*, je note que M. Boucherie a relevé des formes semblables en français et en provençal; voy. ci-dessous, p. 117. — « *Veta* haubt ; » M. M. lit « *v.* haube » ; ne pourrait-on pas garder *haubt* en comprenant *veta* comme l'it. *vetta?* Cela dépend au reste de la place que le mot occupe dans le glossaire. Quant au mot *oveta* que M. M. rapproche de *veta*, sa dérivation de l'all. *haube* est assurée par le v. fr. *huvette*, dim. de *huve* = *haube*.

G. P.

Die Volkslieder des Engadin. Von Alfons von Flugi. Nebst einem Anhange engadinischer Volkslieder im Original u. in deutscher Uebersetzung. Strassburg, 1873, in-8°, 85 p.

Ce petit volume sera bien accueilli des amis de la poésie populaire : on manquait jusqu'ici d'un semblable recueil. Les quarante-neuf premières pages, où l'on remarque d'intéressants fragments de chansons épiques conservés par Campell, sont consacrées à l'histoire de la poésie populaire dans l'Engadine. Selon M. Alfonse de Flugi les chansons qu'on y chante aujourd'hui remontent pour la plupart au XVIIIe siècle, où le pays put enfin se reposer des luttes et secousses de la réforme religieuse. Cette opinion aurait besoin d'être appuyée plus solidement, et elle pourrait l'être assez facilement. En recueillant les chansons populaires des endroits restés catholiques, on verrait ceux qui leur appartiennent et ceux qui sont la propriété de l'Engadine. La Réforme s'attaqua aux productions de la muse populaire, qu'elle trouvait trop libres et sans gêne, et tenta de les remplacer par d'ennuyeux cantiques et psaumes (p. 14). Elle a fait la même chose dans une autre partie de la Suisse romane. — Parmi les pièces citées, dont quelques-unes offrent un grand intérêt, il y en a une que je regarde comme tronquée, c'est :

Ad eira ün pascheder chi giaiva pasçhand,
Ziava la riva cha'l giaiva chantand :
Eviva l'amur!

Car la fin ne peut être celle qu'elle a et qui est hors du sujet, malgré l'apparence. Les douze chansons qui forment l'appendice sont des pièces choisies appartenant toutes à la poésie érotique. Dans ces créations du génie populaire il y a, comme dit fort bien Ascoli de la langue des Grisons, matière romane et esprit allemand. La septième a de l'analogie avec une ronde fribourgeoise, où il est question d'un trousseau aussi singulier que la dot du vieillard. La douzième a le même sujet que la charmante chanson populaire que F. Mistral a fait entrer avec de grands changements dans le poème de *Mireille*, ainsi qu'on l'a déjà remarqué. Voici la pièce ladine, qui me paraît digne d'être comparée à l'aubade du poète de la Provence :

Chi me ais que famailg
Chi's leiva uscha manvailg
Cun la staila dal sulailg?
Chi me ho'l par marusa?

L'ho zuond üna bella matta;
Ma da seis bap ho ella artô
Bain üna pitschna dota :
Sulet ün êr chi rœsas ho purtô.

« O bella matta, voust amder
Una bella rœsa da tieu êr?
— O madinà, cha nu farò,
Cha mieu bap m'ho scumandô.

— Nu voust tü ma marusa gnir?
— Aunt cu quella eu dvanter,
In ün graunet am voelg cunvertir,
Ed in la terra am voelg zuper.

— Scha tü voust gnir ün bel graunet,
Ed in la terra at voust zuper,
Voelg eau gnir ün utscheet,
Ed our dalla terra at voelg picler.

—Un utscheet scha tü voust gnir,
Ed our dalla terra am voust picler,
Voe'm convertir in chiamuotschet
Ed in la cripla am voelg risçher.

—Füssast tü ün chiamuotschet,
Per in la cripla at risçher,
Voelg esser eu ün chatschedret,
Ed our dalla sassa at voelg claper.

— In chatschedret t'voust convertir,
Ed our d'la sassa am voust claper :
Schi voelg eu gnir üna bella rœsa,
Ed in la plazza am voelg plazzer.

— Scha tü füssast üna rœsa
Ed in la plazza at voust plazzer,
Un cumpredar voelg eu gnir,
Gio dalla plazza t'acquister.

— Scu cumpredar voust tü gnir.
Gio dalla plazza am voust cumprer,
Voelg in aunglet am cunvertir,
Ed aint in tschêl am voelg retrer.

— In ün aunglet t'voust cunvertir,
Ed aint in tschêl voust at plazer,
Schi voelg ün otr' aunglet eu gnir,
E svess intschêl at voe brancler. »

Puisse l'auteur qui vient de publier cet intéressant travail recueillir aussi les contes et les légendes populaires de l'Engadine! Car le temps marche vite, emportant dans sa course ces précieux monuments de l'imagination populaire.

Jules Cornu.

PÉRIODIQUES.

I.—Revue des langues romanes. IV, 4. — P. 481, Montel, le *Mémorial des nobles*. Le cartulaire connu sous ce nom est le joyau des archives de Montpellier. C'est le recueil des actes relatifs à la seigneurie des Guillems. Il y en a environ 600, dont un sixième, au dire de M. Montel, est en langue vulgaire. Les documents qui sont dans ce cas sont en général des serments de fidélité, genre d'acte qui, dès les plus anciens specimens qu'on en possède, a été rédigé au moins partiellement en langue vulgaire. Au seul point de vue philologique la publication du *Mémorial des Nobles*, compilé tout au commencement du XIIIe siècle (vers 1204), serait d'un grand intérêt. Aussi peut-on regretter que la *Société archéologique de Montpellier*, à qui l'histoire du midi de la France doit tant, n'ait pas encore donné suite au projet qu'elle avait jadis formé, il y a quarante ans environ[1], de mettre au jour ce précieux recueil. En attendant que cette intention soit réalisée, M. Montel imprime un premier choix de 18 serments tirés du *Mémorial*. Déjà en 1861 feu Cambouliu avait publié dans le *Jahrbuch f. rom. Lit.* (III, 359-60) trois des serments du *Mémorial*, mais non sans commettre ces fautes de lecture dont il était coutumier, et qui rendent presque inintelligibles les textes joints à son *Essai sur la littérature catalane*. M. M., qui a constaté les fautes de son devancier, nous donne un texte plus correct, mais pourtant non exempt d'erreurs, si j'en juge par la comparaison avec des copies que j'ai prises il y a douze ans, à Montpellier. Ainsi n° III : « ad te Guillelmum *super*scriptum sicut *super*scriptum *et* totum tenebo », lisez : *suprascriptum* les deux fois, et *est* au lieu d'*et*. Il va sans dire qu'il faut ponctuer en conséquence ; N° V, l. 10 du bas, *estabils*, lisez *establis* ; l. 6 du bas, *sabra'l*[2], lisez *sabial* ; l. 5 du bas, « Guillelms de Monpesler quan fo *fauz* lo dons anquara trent' anz non *aura* » ; cela n'a aucun sens, l. *faitz* et *avia*. Av. dern. l. « d'*ai* bon feu », lisez *d'aitan*, etc.— P. 502. Alart, *Documents sur la langue catalane* (suite). — P. 515. Alart, *Certificat délivré par les jurats de Pau* (1411). — P. 522. Ch. de Tourtoulon, *De quelques formes de l'ancienne langue d'oc*. Objections à quelques brèves remarques imprimées ici même, t. II, p. 372. M. de T. continue à contester l'origine provençale du chansonnier Giraud. Il me demande sur quoi j'ai fondé cette attribution. J'ai donné mes raisons dans mon mémoire sur ce chansonnier, et les tiens pour suffisantes. La grande objection de M. de T., c'est que ce ms. admet *los* au cas

1. Voy. la notice de J. Renouvier sur le *Mémorial des Nobles* et sur le *Petit Thalamus*, dans le *Bulletin de la Soc. de l'Hist. de France*, II, 360. Les renseignements donnés par Renouvier ne concordent pas toujours avec ceux de M. Montel.

2. M. Montel sépare toujours l'article à la façon de Raynouard, système qui est maintenant abandonné de tout le monde.

sujet, et *los* serait « antipathique » au dialecte de la Provence. Je n'ai ni le temps ni la place qu'il faudrait pour discuter en détail les arguments par lesquels M. de T. s'efforce de prouver cette antipathie. Mais d'ailleurs on peut négliger les raisonnements théoriques, lorsque la preuve dont on a besoin est fournie par des faits; or c'est un fait, et un fait indiscutable, qu'une fois perdue la distinction du cas sujet et du cas régime, vers le milieu du XIVe siècle, on a employé en Provence comme ailleurs, le cas régime *los* au lieu du cas sujet *li*. M. de T. récuse, sans bonne raison, les textes écrits à Tarascon que je lui ai cités. Il dit que Tarascon est trop près du Languedoc, comme si l'art. *li* (*lis* devant les voyelles) n'était pas employé maintenant non-seulement à Tarascon, mais à Beaucaire et tout à l'entour! Mais passons, il ne manque pas d'autres textes écrits dans les Bouches-du-Rhône, dans le Var, dans les Basses-Alpes. J'y trouve constamment, comme dans le ms. Giraud, *los* pour l'art. masc. plur. employé au cas sujet: aussi bien dans le mystère de saint Jacques, qui est de Manosque, que dans les règlements de police de La Cadière (Var) ou dans les compoids de Toulon. Si donc M. de T. peut me montrer dans des textes antérieurs à la fin du XVIe siècle *li* employé comme il l'est actuellement en prov. mod., il aura gagné sa cause. A lui d'en trouver. J'ai dit que *ueimais* ne pouvait avoir, chez un poète de la fin du XIIIe siècle, le sens négatif. M. de T. me répond par deux citations de *Mirèio!* Cette façon de raisonner me surprend peu, car j'ai souvent l'occasion de la constater chez certains de mes élèves qui, originaires du Midi, croient pouvoir expliquer les troubadours avec l'aide de leur patois. Elle montre combien l'étude historique de la langue a de peine à s'introduire. — [P. 527-557, Boucherie, *Étymol. franç. et patoises*[1]. Ce travail intéressant, et où l'auteur se montre souvent ingénieux, manque un peu trop de base historique et de rigueur phonétique. M.B. a en outre été dominé par un principe qui, tel qu'il le pose (p. 546), est très-exagéré: «On ne doit, dit-il, recourir au grec ou à l'allemand qu'avec beaucoup de précautions, quand l'historique du mot le permet, et surtout quand il est bien avéré qu'il est absolument impossible de le rattacher au latin.» L'allemand ne doit pas être assimilé au grec: il a eu sur le vocabulaire du roman et surtout du français une influence bien autrement grande, et quand il offre une étymologie satisfaisante il faut s'y tenir et non aller chercher dans le latin une explication forcée. L'opinion excessive de M. B. l'a fait tomber dans ce travers, quand il a voulu tirer *blanc* de *laetus*, *blesser* de * *laedicare*, *étal* de **staculum*, *guetter* de * *vaditare*, *licheor* de (*de*)*lectatorem*, *gratter* de **raditare*, *grincer* de **rictare*, *grimer* de *rimare*, *massacre* de * *mactacrum:* aucune de ces fantaisies ne peut se soutenir un moment. Parmi les autres propositions, la plupart, tout en prouvant chez l'auteur une aptitude étymologique réelle, doivent également être rejetées. **Adbadare* n'est pas nécessaire pour expliquer les formes diverses d'*aboyer*, qui se tirent toutes d'*adbaubare* (*au*=*a* comme dans *a*(*u*)*gustus*, etc.); *afficher* ne voulant jamais dire « feindre » n'a rien à faire avec **affictare*; *baille* de *vasculum* est aussi impossible que les prétendus exemples de *b* = *v*, *baud*=*validus* et *vitiare*=*baiser* (!!); si *bramer* venait de **peramare*, il ferait *braime* aux formes accentuées sur le radical; **verutica*, donné comme origine de « broche », ressemble trop

1. Tirage à part, Montpellier, Séguin.

au **fabarica* **(fab)aricotus*, origine de *haricot* d'après Ménage; *capoulié* ne vient pas de *capoclator*, mais, comme me le fait remarquer P. Meyer, est l'ancien mot provençal *capitolier*; *correcier* est une forme affaiblié de *corrocier* (cf. *doleros*, etc.) et ne vient pas de *correctiare* (d'après l'auteur « un homme *corrigé* n'est pas loin d'être *courroucé* »); *esbaïr* se rattache sans doute au rad. *bad-* (cf. *baïf*), mais ne peut venir d'*expavescere*, le *p* dans ces conditions ne devenant par *b* et le sens ne convenant pas; la raison donnée par Diez contre *épier* = **spicare* reste bonne, M. B. ne prouvant pas du tout que *spiare spia* ne soient pas anciens en italien; « *estourmir, estourbir*, mots du langage populaire signifiant assommer, étourdir »: le premier de ces mots m'est inconnu dans ce sens (vfr. *estormir* = a.h. all. *stormjan*), le second serait plutôt **extorpidire* (ainsi doublet de *étourdir*) que **exturbescere*; si *flatter* venait de *flagitare*, le v. fr. aurait *flaitier* (*Alexis*, p. 79). Des objections moins décisives, mais graves, et le manque de preuves historiques, rendent très-douteuses les étymologies de *boulanger* (** pollinearius* ou ** polenticarius* déjà admis par Ménage), *broncher* (**peruncare*), *bûche* (**bustica*), *caillou* (**caclulus*), *coche* (**cudicare*), *espinchà* pat. (*spectare*), *étayer* (**statare*), *étouffer* (**stupefacere*; sur *estofegier*, cf. ci-dessus, p. 113), *flouer* (*fraudare*), *grolle* (**corvula*), *macher* (*mactare*), *malingre* (**malignulus*). L'explication de *manger* par ** mandicare* a été donnée déjà, comme M. B. le note, par M. Storm. Une seule étymologie me paraît pouvoir être admise dans la prochaine édition de Brachet: c'est *érailler* de ** exradiculare*. — M. B. veut que les mots comme *breviare* ** leviare* **fortiare* etc., viennent du comparatif et non du positif de *brevis*, etc.; mais outre que cette dérivation est contraire au génie de la langue, qu'est-ce que des comparatifs ** captior* **tentior* et tant d'autres? — Son explication de *noircir durcir* etc., ne diffère pas de celle de Diez, II, 406. — Ce qu'il dit sur *mil* et *mille* est juste, mais n'est pas nouveau: voy. Diez, II, 180, et A. Tobler dans le *Jahrbuch*, IX, 116. — G. P.] — P. 558, A. M. et L. L., *Contes et petites compositions populaires* (suite). J'ai dit ci-dessus (II, 372) à propos d'une partie antérieure de ce travail: « La principale des pièces contenues dans cet article » est celle que M. Damase Arbaud a publiée sous le titre de *Serenados* avec un » commentaire que les nouveaux éditeurs ont reproduit à peu près en entier sans » reconnaître suffisamment leur emprunt. » En réponse à cette observation MM. M. et L. énumèrent les diverses parties de leur article et concluent en me demandant où j'ai vu ce commentaire qu'ils ont emprunté presque en entier à M. D. Arbaud? Il plaît à ces messieurs d'équivoquer sur le mot commentaire. Ils savent aussi bien que moi que le commentaire en question se trouve dans le t. Ier des *Chants popul. de la Provence*, p. 224-5, et qu'ils l'ont transporté avec d'insignifiants changements aux pages 462 et 463 du t. IV de leur *Revue*. C'est là l'emprunt que je leur reproche de n'avoir pas suffisamment reconnu. — P. 600. A. Espagne, *Proverbes et dictons populaires recueillis à Aspiran*. Ce sont principalement des proverbes météorologiques. L'éditeur s'est efforcé de faire la bibliographie de chaque proverbe et d'en citer, d'après divers recueils, les variantes. Je lui signalerai un travail analogue au sien où il aurait trouvé matière à de nombreux rapprochements: *Recueil des proverbes météorologiques et agronomiques des Cévennols, suivi des pronostics des paysans Languedociens sur les changements de temps*, par M. L. A. D. F., dans les *Annales de l'agriculture française*, 2e série,

t. XIX (1822). — P. 634. A. Guiraud *Que i'a de nòu?* — P. 650. Chabaneau, *Grammaire limousine* (suite). — *Bibliographie :* Barthès, *Glossaire botanique languedocien et français* de l'arrondissement de Saint-Pons. Compte-rendu fort élogieux qui, assurément à l'insu de son auteur, donne une idée peu favorable de cet ouvrage. Pour apprécier la valeur de ce nouveau glossaire botanique, il eût fallu le comparer à celui que M. G. Azais a publié en 1871 (voy. *Romania*, I, 269). — P. 702. *Périodiques.* Rendant compte du n° 6 de la Romania, M. Boucherie pense que dans *Blandin de Cornouailles*, v. 707 il faut lire *al re*, au lieu d'*abre*, opinion qui me paraît fondée. — P. 707. G. Azais, Notice nécrologique sur A. Donnodevie. P. M.

II. — Rivista di Filologia romanza, I, 3.—P. 139, Pitrè, *Nuovo Saggio di Fiabe e Novelle popolari siciliane* (suite, voy. *Rom.* II, 373). — P. Rajna, *Due Frammenti di romanzi cavallereschi*; publication, avec une très-bonne introduction, de deux fragments trouvés à l'Ambrosienne et appartenant à deux romans en prose du cycle de Charlemagne; le savant éditeur montre qu'ils portent les marques de l'invention italienne et du dialecte lombard. — P. 179, Th. Braga, *Sobre a origem portugueza do Amadis de Gaula*; résumé de la thèse soutenue par l'auteur dans son livre sur *Amadis*, dont nous rendrons prochainement compte. — P. 188, U. A. Canello, *Appendice alla storia di alcuni participii* (cf. *Rom.* II, 374); l'auteur discute quelques critiques qui lui ont été adressées, et ajoute à son intéressante liste un certain nombre de mots; le fr. *chèrie* n'a rien à faire avec *quaerere*; *lautus* (**lavitus*) vient de *lavere* et non de *lavare*, et une origine analogue peut se soupçonner pour d'autres participes du même genre; je doute fort que *laetus* soit identique à **lavitus*, mais je suis bien sûr que le fr. *lie*, esp. *lia*, vén. *lea*, etc., ne vient pas de *laeta*. Au reste, l'idée émise p. 190 sur la conservation de vieilles formes participiales dans le latin populaire est ingénieuse et mérite l'attention. — P. 192. *Varietà.* E. Stengel, *sul Codice Riccardiano* 2943 *contenente un nuovo testo del* Percheval *di Chrestien de Troyes* (j'ajouterai qu'un ms. du XIIIe siècle de ce poème a été acquis il y à quelques années par la Bibliothèque de Clermont-Ferrand); F. A. Coelho, *Nota a p.* 122 (M. C. reconnaît l'antériorité de M. Mussafia pour l'explication du v. part. *ch'a*; cf. *Rom.* II, 374). — P. 194, *Rivista bibliografica :* Ascoli, *Archivio Glottologico* (Suchier); Bartoli, *I primi due secoli della litteratura italiana* (E. Monaci). — P. 201. *Periodici.* — P. 205, *Notizie.* G. P.

III.—Romanische studien, I, 3.—[P. 309-335. *Chanzuns popularas d'Engadina*, p. p. Alfons von Flugi. En même temps que les *Volkslieder des Engadin* dont nous avons parlé ci-dessus p. 113, M. A. de Flugi a publié ici trente-six chansons de l'Engadine. L'auteur n'a pas fait un choix comme pour le petit volume qui doit leur servir d'introduction. A côté de pièces vraiment populaires, et il y en a de fort belles, nous trouvons d'autres productions dont la métrique et le style dénotent à la fois une origine savante et une poésie artistique. Parmi celles-ci je compte, outre *Rœsetta, mia bain! Da tristezza sum plain* (6) et *Eu sum üna giuvnetta Chi am da ster allegramaing* (12) dont on connaît les auteurs, *Davart dalla prümavaira Cun dalet no lain chantar* (2), *Nus amis da cumpagnia Vulains ir tuots a tram-*

elg (4), *Parche vulais ch' üna parsuma chaunta Chi nun ho pü sieu cour in liberted* (5)[1], *Pastura in chamona im sta a lavant* (19), *Ils teis bels œlgs nairs Quels m'han fat inamurar* (20), *Vus prada e bella paşchura, Ed ls aers han lur frütta madüra* (25). Néanmoins les pièces modernes seront accueillies avec plaisir par les personnes désireuses de connaître la poésie ladine contemporaine.—J.Cornu.] —P. 336. *Una bella istoargia dalg prus et bio Tobia,* poème ladin, que M. A. de Fl. fait remonter au XVIe siècle, et qu'il publie d'après un ms. exécuté en 1678 par un nommé Planta et conservé dans la bibliothèque de Coire. Ce poème, sans valeur littéraire, est intéressant pour le philologue : on aurait voulu quelques renseignements sur la langue, le style et la versification. — P. 358. J. Cornu, *le Ranz des vaches de la Gruyère et la chanson de Jean de la Bollièta* ; ces deux pièces sont réimprimées ici avec un grand soin, d'après l'orthographe phonétique quelque peu bizarre de M. Bœhmer, et accompagnées d'une traduction et d'un intéressant lexique. — P. 373. *Préceptes de morale en ancien français,* d'un intérêt assez mince, écrits sur le dernier feuillet d'un ms. de Hanovre qui contient le *Merlin* et publiés par M. Suchier. — P. 376. *Fragment de Girbert de Metz* ; 93 vers, de la fin du poème, tirés par le même d'un fragment de ms. extrait d'une reliure de la même bibliothèque. — P. 380. E. Stengel, les *Manuscrits de chansons de geste des bibliothèques d'Oxford,* travail important où sont décrits plusieurs manuscrits jusqu'à présent inconnus : 1° un ms. des *Lorrains,* à l'occasion duquel M. St. donne la liste des mss. qu'il connaît de cette geste, publie les 26 premiers vers avec les variantes de douze mss., et offre un commencement de classification ; 2° un ms. d'*Antioche* (qui contient aussi la branche des *Caitifs*) ; le début, curieux d'ailleurs, que publie M. St., ne prouve pas que Baudri de Dol ait composé sur la croisade *un poème français* ; 3° un fragment de 319 vers de la chanson de *Iérusalem,* comparé par M. St. avec l'édition de M. Hippeau, et, pour une quarantaine de vers, avec les six mss. de Paris et celui de Berne, ce qui l'amène à proposer une classification des huit textes connus ; 3° un court et peu intéressant fragment de *Garin de Monglane* ; 4° un fragment (184 vers) d'une chanson du XIIIe siècle complètement inconnue, à laquelle M. St. donne avec vraisemblance le nom de *Syracon,* et qu'il compare justement à *Floovent,* dont le héros figure d'ailleurs ici. Le texte offrait des difficultés particulières, que M. St. a essayé de surmonter : ses restitutions paraissent en général plausibles ; pourquoi suppose-t-il toujours que le père de *Floovent* s'appelle *Clodove*? il faut *Clodové* (il est vrai que l'éditeur, système commode pour lui et incommode pour le lecteur, ne marque pas d'accents, mais on voit par le mètre des vers restitués qu'il n'accentue pas la dernière syllabe) ; v. 137, M. St. a l'air de prendre *Lendi* pour une ville : il s'agit de la foire de l'*endit,* plus tard *landit* (*indictum*) à Saint-Denis. Une remarque de M. St. m'amène à faire une observation d'un intérêt général, que je crois avoir déjà exprimée ailleurs, mais qui a évidemment besoin d'être répétée : « On sera frappé, dit-il, des violations graves et nombreuses des règles de flexion, d'autant plus qu'elles paraissent souvent... confirmées par la rime.

1. Cette chanson, qui est une élégie, se chante en français dans le pays d'Enhaut et a sans doute été composée dans cette langue. Voici le premier couplet : *Comment veut-on qu'une personne chante Quand elle n'a pas son cœur en liberté ? Laissons chanter ceux que l'amour contente, Et laissez-moi dans mes malheurs pleurer.*

Les rimes de ce genre peuvent, il est vrai, être regardées comme des traces d'une forme du poème plus ancienne, plus voisine de l'assonance, dont le scribe, préoccupé de la pureté des rimes, aurait effacé extérieurement les traces. J'ai partout rétabli la forme régulière. » Eh bien! M. St. a eu parfaitement tort. Les poètes, et cela plus anciennement qu'on ne le croit d'habitude, ont commis, pour la rime, l'infraction aux règles de la déclinaison qui consiste à mettre le cas-régime pour le cas-sujet (non pas l'inverse, et c'est ce qui prouve qu'en cela ils suivaient le courant du parler populaire); chez les poètes normands ces sortes de rimes apparaissent de très-bonne heure. La preuve que ces formes sont voulues et ne sont nullement des restes d'assonance, c'est que les rimes de ce genre sont seules de leur espèce: on trouve bien à une rime en *é*, p. ex. *il estoit amés*, qu'il faut écrire *amé*, mais non pas *amés* au rég. plur. ou à la 2e pers. plur. De là, et d'autres remarques qu'ils serait trop long d'exposer ici incidemment, se déduit la règle suivante : toutes les fois que, dans un poème généralement bien rimé, la rime et la déclinaison sont en conflit, c'est la déclinaison qu'il faut sacrifier. — P. 409. *La confession Renart*, p. p. E. Martin. Dans une brochure publiée à Bâle en 1872, M. M. avait indiqué une classification des mss. du roman de *Renart*, d'après laquelle il compte en donner une édition critique. Il publie ici d'après les quinze mss. qui la contiennent une des branches les meilleures et les plus anciennes. Il me paraît, autant que permet de juger un examen trop peu approfondi, avoir parfaitement prouvé tout ce qu'il voulait prouver ; il donne assurément la meilleure idée de sa méthode et de son sens critique, et il augmente l'impatience de voir paraître son édition. Au v. 179 il fallait garder la leçon de A, qui, ici comme en d'autres cas, est la seule bonne. La branche est sûrement du XIIe siècle; M. M. en doute parce que l'*s* du nominatif est « presque régulièrement » omise. C'est singulièrement exagéré : les exemples cités, sauf *gref* employé comme attribut, sont tous ou des noms propres, qui ont de bonne heure préféré la forme du régime, ou des mots comme *moton, glouton*, qui, ayant laissé tomber la forme correspondante au nominatif **multo* **glutto*, n'ont pas encore adjoint au cas-régime l'*s* qu'au XIIIe siècle ils lui auraient sûrement appliquée. D'autre part, les rimes imparfaites ne prouvent rien non plus, d'autant qu'il est tout indiqué d'écrire 159 *apostoire*, 324 *pertus*, 367 *estorte*. En général, je ne puis qu'engager M. Martin à faire attention aux rimes et à en harmoniser l'orthographe : v. 13 il faut *tesniere*, v. 109 *redrechié* (v. 37 sûrement *pooillier*, mais le cas est ici différent); de m. v. 345 il faut au moins *toveil* et s. d. *toeil* (cf. *S. Thomas*, éd. Hippeau, v. 1213). Il y aurait d'autres observations à faire sur l'orthographe, que je voudrais voir plus uniformisée et choisie avec plus de réflexion. J'avoue que je n'approuve pas le mode d'impression adopté par M. Martin : l'accent aigu sur l'*é* final et la cédille sous *ça*, *ço* me paraissent au moins aussi utiles que l'emploi de *v* et de *j*, et beaucoup plus nécessaires que celui du tréma. La publication de M. Martin s'adressera aussi aux lecteurs français (je voudrais que son commentaire fût écrit dans notre langue, qu'il manie très-suffisamment, comme il l'a prouvé dans son *Examen critique*), et il est à souhaiter qu'elle ne heurte pas trop vivement leurs habitudes, qui d'ailleurs en ce cas sont parfaitement justifiées. — P. 438-440. *Supplément*, sorte de chronique. M. Bœhmer la termine par ces quelques mots, qui en disent

plus qu'ils ne sont gros : « J'aurais à communiquer quelques observations faites occasionnellement (?) sur les critiques Schuchardt et Gaston Paris, mais cela ne presse pas. » Voilà un noble dédain. Mais n'y a-t-il pas un raffinement de cruauté à laisser deux malheureuses victimes attendre ainsi pendant on ne sait combien de mois le coup qui doit les frapper? Je ne sais comment M. Schuchardt prend cette menace, mais elle trouble étrangement mon repos. Seulement ce qui me surprend fort, c'est que M. B. ait fait ses remarques « occasionnelles » non pas sur les critiques *de* Schuchardt et Gaston Paris, mais sur eux-mêmes (*über die Kritiker Sch. und G. P.*) Quelles révélations allons-nous entendre? Il me semble que le public aimerait mieux connaître la réponse du savant romaniste de Strasbourg à nos critiques que ses observations sur nos personnes.

G. P.

IV. — Archivio glottologico italiano, diretto da G. J. Ascoli. Volume primo (Saggi ladini). Roma, Torino, 1873, Firenze, in-8°, lvi-556 p. — Voici le premier volume d'une publication périodique destinée à rendre les plus grands services non-seulement à l'étude des dialectes, mais à la philologie comparée des langues romanes. Dirigée par un homme comme M. Ascoli, si avantageusement connu par ses remarquables travaux dans le domaine de la grammaire comparée, elle sera à la tête des études dialectales et servira désormais de guide à ceux qui s'y livrent. L'usage journalier que mes occupations présentes m'amènent à faire des *Saggi ladini* me les fait regarder après les travaux de Diez, l'illustre maître à qui ils sont dédiés, comme l'ouvrage le plus important sur les idiomes néo-latins. Si le savant professeur allemand, en suivant principalement les traces de Grimm, le fondateur de la grammaire des idiomes germaniques, a le premier exposé les lois qui ont présidé au développement des langues romanes littéraires, M. Ascoli, en prenant pour sujet de ses recherches sa langue maternelle et les idiomes congénères, a ouvert et aplani le chemin des études sur les dialectes, dont on connaît l'importance pour nous révéler les procédés que la nature a mis en usage dans le développement des langues des âges précédents. La préface, dont j'aimerais voir certains passages médités par des gens qui ne la liront jamais, les pasteurs et les maîtres d'école de ma patrie, dont les efforts constants tendent à en faire le plus monotone et le plus ennuyeux des mondes possibles, est dirigée contre les principes soutenus récemment par le *Novo vocabolario italiano*, qui voudrait voir la même langue s'établir de la Calabre aux Alpes, et contient, leçon excellente, une comparaison de l'unité allemande et de la centralisation française[1].

L'ouvrage est conçu dans le sens le plus large, qui ne pourra même être dépassé dans ceux qui le suivront; et voici comme l'auteur, dont l'intention n'était d'abord que de fournir un modèle qui facilitât les nouveaux travaux au maître et aux élèves, s'exprime sur le but qu'il se propose d'atteindre dans ses recherches dialectales : « Scoprire, scernere e definire, a larghi ma sicuri tratti, gli idiomi e quindi i popoli, che ben soggiacquero alla potente parola di Roma,

1. [Je me permettrai de recommander de mon côté à la méditation, notamment de nos linguistes, les réflexions excellentes exprimées dans la note des pp. xxxv–xxxvij. Elles trouvent en France une application au moins aussi juste qu'en Italie. — G. P.]

ma sempre reagendo sopra di lei con maggiore o minor forza, per guisa che ciascuno di loro la rifrangesse in diversa maniera, e rivivesse, in qualche modo, sotto spoglie romane; rifar la storia di queste nuove persone latine, esplorarne la genesi, gl' incrociamenti e le propaggini; risalir così dall' una parte ai fondamenti ante-romani, e scendere, dall' altra, insino a ricomporre e correggere la cronaca di quelle età, che possiamo ancora dir moderne; raccogliere, in questo largo e cauto lavoro, tesori infiniti per l'istoria generale del linguaggio; ecco ciò che può sin d'ora, e deve volere, la dialettologia romanza in generale e l'italiana in ispecie. » Quant à la méthode l'auteur a voulu « tenere dall' una parte di quella lucidezza, di quella sapienza nell' economia e nella struttura del lavoro scientifico, per le quali sono così grandi maestri i francesi; ma piegar, dall' altra, queste virtù, sin dove occorre, a tutti quegli spedienti, senza i quali è troppo difficile, e molte volte impossibile, conseguir la densità e la potenza del lavoro tedesco. » Et, je n'hésite pas à le reconnaître, les deux qualités que l'auteur a voulu atteindre, il les possède au plus haut degré, ce qui rend son travail, si riche et si abondant, néanmoins très-facile à manier. Dès l'abord nous les voyons paraître dans les transcriptions, qui sont simples et dignes d'être imitées, sinon suivies, dans ce genre de travaux. M. Ascoli n'en a fait usage que dans ses propres recherches, parce qu'autrement il aurait marché trop souvent dans le doute et l'incertitude. Dans les recherches phonétiques qui suivent chaque phénomène a son numéro particulier qui reste le même partout, de façon que les citations et les renvois sont fort simplifiés. Les idiomes romans qui, suivant la courbe des Alpes, vont des sources du Rhin antérieur à la mer Adriatique et se relient les uns aux autres par des liens qui permettent de les reconnaître comme congénères, sont traités plus ou moins complètement, selon l'abondance des matériaux que l'auteur a eus à sa disposition. Les recherches phonétiques qui, à première vue, pourraient paraître arides, ne le sont plus quand on voit avec quelle habileté elles ont été conduites. Nous trouvons surtout dans les notes un grand nombre d'explications sur la genèse des formes les plus difficiles dans les langues romanes. Un des problèmes physiologiques qui offre le plus d'intérêt est celui de la gutturale. M. Ascoli l'a résolu avec une grande sagacité. Plusieurs de ses observations contredisent et réfutent l'illustre maître auquel sont dédiés les *Saggi ladini*.

Le volume est accompagné d'une carte qui permet d'embrasser d'un coup d'œil l'étendue du territoire occupé autrefois par la zone ladine et celui qu'elle comprend aujourd'hui. Ces importantes recherches ne sont que la première des sept parties que doit embrasser l'ouvrage entier. Les autres, que la première fait attendre avec impatience, ne toucheront pas seulement à la grammaire mais auront un sujet beaucoup plus vaste, ainsi que l'annonce le plan général et les titres que voici des chapitres qui suivront : 2. *Riassunti fonetici*. 3. *Spogli morfologici*. 4. *Riassunti morfologici e Saggi sintattici*. 5. *Appunti lessicali*. 6. *Appunti storici, critici, bibliographici*. 7. *Saggi letterarj*.

Jules Cornu.

V.— Il Propugnatore, VI, 6. — P. 317-338, V. Imbriani, *XXXIII Canti popolari di Mercogliano*; petites pièces amoureuses purement lyriques. — P.

339-380, Gaiter, *i Nomi delle vie di Verona*; précédé de quelques remarques philologiques. — P. 428-451, Giuliari, *la Litteratura veronese al cadere del secolo XV* (suite). — Dans la Bibliographie, nous remarquons un article sur un livre de M. Papanti qui paraît fort intéressant : *Dante secondo la tradizione e i novellatori* (Livorno, 1873).

VI.— Germania, XVIII, 3.—P. 310-353. Bartsch, *Sprichwœrter des XI Jahrunderts*. M. Bartsch a tiré d'un ms. de Cologne un recueil de proverbes latins écrit au onzième siècle et dédié à un évêque d'Utrecht, mort vers 1025. Ce recueil, qui porte le titre bizarre de *Prora et Puppis*, se compose de 1007 vers hexamètres. Jusqu'au vers 595 chaque proverbe est contenu généralement en un seul vers : à partir du v. 596 deux hexamètres sont employés à rendre un proverbe. Les vers sont en général trop mal frappés pour avoir pu être populaires en aucun temps, même dans le monde spécial des écoles. Mais ils fournissent un témoignage ancien de l'existence de nombreux proverbes allemands qui n'étaient connus que par des textes plus récents. Traduire en vers latins des proverbes vulgaires a été au moyen âge un exercice favori, mais bien peu des nombreux specimens que nous possédons en ce genre peuvent remonter aussi haut que celui dont le présent n° de la *Germania* nous apporte le texte. M. B. a joint à sa publication un commentaire intéressant, qui consiste à rapprocher de ces vers latins les proverbes originaux. Il ne lui a point échappé que beaucoup de ces proverbes sont communs au français et à l'allemand. Mais de tous les anciens recueils de proverbes français qui ont été mis au jour il ne paraît avoir connu que celui de Leyde, publié dans la *Zeitschrift* de M. Haupt par M. Zacher. C'est bien peu, et s'il avait au moins connu le grand recueil de Leroux de Lincy (2e éd., 1859) il aurait pu enrichir ses commentaires de bien des rapprochements. Ainsi (je m'en tiens aux premiers vers), v. 6 *Ad cujus veniat scit cattus lingere barbam* est le proverbe français dont on a tant d'exemples : « Bien sait li chaz cui barbe il leche » (Le Roux, I, 156; II, 487); — v. 8, *Omne bonum pulcre veniens in fine beatum* semble être notre « Tout est bien qui finit bien »; — v. 10 : *It lupus inter oves cum sermo ceditur inde* rappelle notre « Quand on parle du loup on en voit la queue » (voy. Le Roux, I, 182); — les v. 12-13 : *Sic* (corr. *Hic*?) *ubi torret amor mirantur lumina formam, Crebra manus palpat quo membra dolore coquuntur* sont les paraphrases d'un proverbe français bien connu : « *Main u dout, oil u vout* » (Bodl. ms. Digby 53, fol. 15 v°, dans P. Meyer, *Rapports*, p. 177) : — le v. 18, *Ante novam moriens procumbit cornipes herbam* rappelle ce prov. : « Ne meurs, cheval, herbe te vient » (Le Roux, I, 162); le v. 28 *Qui fuerit lenis tamen haud bene creditur amni* correspond à un proverbe qui se rencontre bien anciennement en français : « Aigue coie ne la croye » (Le Roux, I, 64, cf. *Romania*, I, 161). On voit qu'on pourrait, en se plaçant au point de vue français, faire un énorme supplément au commentaire de M. Bartsch. Mais tous ces rapprochements n'empêchent pas que les vers latins en question sont imités de l'allemand. La question qui s'élève est donc de savoir où ces proverbes communs aux deux langues ont pris naissance, car en faisant la part aussi large que possible aux sentences ayant une origine littéraire, et tirées de la Bible ou de la tradition antique, il restera toujours une

quantité énorme de proverbes essentiellement populaires qui ne peuvent pas avoir été inventés à la fois sur les deux rives du Rhin. C'est, comme on voit, une question assez analogue à celle de l'origine des romances populaires, avec cette différence pourtant qu'en ce qui concerne les proverbes nous avons une tradition écrite qui remonte très-haut, et non pas seulement, comme pour les romances, une tradition orale dont il est difficile d'apprécier l'ancienneté.

P. M.

VII.—Mémoires de la Société de linguistique de Paris, II, 3. — P. 218-221, L. Havet, *Observations phonétiques d'un professeur aveugle; sur la double valeur de quelques consonnes françaises; sur quelques articulations employées en dehors du langage proprement dit;* notes intéressantes. — P. 222-223, M. Thévenin, *Chramnæ;* en précisant, à propos de ce mot, le sens du lat. mérov. *adchramire*, M. Th. fixe celui du v.-fr. *aramir*. — P. 224-227, R. Mowat, *Étymologie du nom propre Littré*; l'auteur le rapporte à une famille bretonne de Littré, qui elle-même tirait sans doute son nom d'un *Listeriacum* gaulois. — P. 228-231, Kern, *Feodum, fief*; le savant néerlandais reconnaît, avec une assez grande apparence de raison, dans le mot allemand type du français, un substantif tiré du goth. *faihon*, signifiant « jouir » : *feodum* ne voudrait originairement dire autre chose que « usufruit », et serait le synonyme de l'all. *urbar*, de l'angl. sax. *nytt*.

VIII. — Revue de Linguistique et de Philologie comparée, V, 3. — E. Picot, *Documents pour servir à l'étude des dialectes roumains*, I[1]. Les documents dont il s'agit sont un conte et quelques poésies populaires, recueillis pour M. Picot par un jeune homme du pays. M. P. s'est attaché « à reproduire, avec tout le soin possible, la prononciation vulgaire; pas un mot n'a été changé au langage des paysans. » Ces textes ont donc une réelle valeur linguistique; ils sont d'ailleurs intéressants en eux-mêmes; plusieurs des poésies populaires sont gracieuses (voici une petite pièce qui a quelque chose de l'élégance grecque : *Maïs aux feuilles en l'air, J'ai baisé les yeux de celle qui t'a planté; A qui t'a planté avec quatre bœufs, Moi j'ai baisé les deux yeux*), et le conte, *le Cordon d'or*, offre une curieuse forme du récit merveilleux de la *Belle aux cheveux d'or*. M. P. donne sur les contes et chants populaires roumains publiés avant lui des renseignements utiles et complets. — Les documents sont précédés d'une étude où M. P., en utilisant les meilleurs travaux sur le roumain, les complète en ce qui concerne le dialecte du Banat, qu'il connaît particulièrement. Dans les observations générales qui servent d'introduction, il insiste sur deux faits fort importants : l'un, c'est que les variations dialectales sont très-faibles en roumain (cependant le macédo-valaque est bien distinct de la langue septentrionale), l'autre, c'est que l'immixtion dans le roumain d'éléments étrangers est beaucoup moins forte qu'on ne le dit d'ordinaire; il montre, en effet (et les documents qu'il publie attestent) que la langue du peuple est restée foncièrement latine, et que les dictionnaires font illusion, en enregistrant sans distinction des mots slaves, grecs, turcs,

1. Tirage à part en vente chez Maisonneuve, 67 p. in-8°.

magyares, allemands, qui ont pénétré plus ou moins profondément dans tel ou tel canton du domaine roumain, mais qui n'y existent ensemble nulle part[1]. Les détails donnés notamment sur les termes administratifs sont curieux. — M. P. parle un peu à la légère de ce que Diez a écrit sur le roumain; il est bon de peser mûrement les paroles du maître avant de le critiquer, et il ne faut pas céder au plaisir qu'on peut avoir à croire le prendre en faute. A propos des dentales, M. P. écrit : « Nous relèverons en passant une des nombreuses erreurs qui ont échappé à M. Diez au sujet du roumain. Le θ grec n'existe que chez les Roumains de la Macédoine. Il faut donc simplement effacer ces mots (I, p. 479) : TH wird mit Aspiration gesprochen wie im neugriechischen, etc. Le θ des vieux livres n'a pas d'autre valeur que T. » Voici le passage de Diez : « TH se prononce avec aspiration comme en grec moderne, mais il ne se rencontre que dans des noms propres empruntés à cette langue, comme *Tharsis*; dans le val. du Sud, il existe aussi dans des noms communs. Le *th* non aspiré doit donc s'écrire *t : tema, teologie, atena.* » On ne peut pas dire plus clairement que le *th*, comme son national, appartient exclusivement aux Valaques de la Macédoine, et qu'une orthographe faussement étymologiques l'avait seule maintenu dans des mots roumains où il n'a que la valeur de *t*. Que veut donc dire l'observation de M. Picot? Conteste-t-il que *Tharsis* et autres noms propres grecs, dans la prononciation roumaine, conservent leur θ grec? Là-dessus, comme il n'a personnellement exploré que le Banat, il lui faut, comme Diez, s'en rapporter à des livres, et je ne doute pas que l'auteur de la *Grammaire des langues romanes* n'ait de bons garants de son assertion[2].

IX.—Revista Contimporana, nº 9 (noembre 1873). — P. 784-794, A. Sandu, *O pagina despre România dintr'o Geografie imprimata la Paris in* 1543; il aurait été intéressant de faire connaître en détail ce qui dans ce livre est emprunté à d'autres sources et ce qui est original. M. S. pense avec beaucoup de vraisemblance que le *Recueil de diverses histoires touchant les situations de toutes régions et pays contenuz es trois parties du monde, nouvellement traduit de latin en françois* (Paris, 1543), remonte à un livre du XVe siècle : il aurait fallu rechercher ce livre. Quoi qu'il en soit, voici les passages vraiment curieux du chapitre sur la Valachie. L'auteur, suivant ici, à ce qu'assure M. S., Eneas Silvius, dit que ce pays « est appelé Valache du nom des Flacces, qui estoit une lignee en Rome; » le général romain Flaccus ayant conquis le pays, les Romains «envoyerent gens pour y habiter, qui commencerent à appeller ce qu'ils habiterent Flaccie, et depuis estant le langage peu à peu corrompu, l'appellerent Valachie; et de ce en fait assez tesmoignage qu'encores pour le present ilz usent du langage romain en ceste contree, combien qu'il soit si corrompu qu'à grand peine le pevent les Romains mesmes entendre. Ilz ont usage de lettres romaines, fors qu'il y a

1. Il y a cependant quelque exagération dans ce que dit M. Picot, et le nombre des noms et des verbes étrangers naturalisés en roumain est plus considérable qu'il ne le donne à penser.

2. Dans un nº d'octobre 1873, la *République française* a donné un feuilleton sur le roumain, que je crois être de M. Picot. On y trouve, à côté de vues intéressantes, quelques témérités, et une argumentation qui m'a paru peu solide contre les conclusions de M. Rœsler relatives à l'ancienne histoire des Roumains.

quelques lettres changees..... Les Valaches s'adonnent fort au labourage et au bestail, en quoy ilz montrent dont ilz sont descenduz. »

X. — Archivio Storico Italiano (Florence, Vieusseux), 1873-74. — P. 1-23. *Libro della tavola di Riccomano Jacopi in Firenze dal 1272 al 1277, dall'originale presso il sign. G. Fr. Gamurrini*; publication, par M. C. Vesme, de ce curieux document, qui contient les comptes de la tutelle des neveux de Riccomano Jacopi, tenus par ce marchand florentin et son associé. La langue frappe surtout par les faibles différences qu'elle présente, orthographe à part, avec le toscan moderne. Les mots terminés aujourd'hui par une voyelle accentuée la font suivre d'un *e* : *rasengnoe*, etc.; l'*i* prosthétique figure devant l'*s* impure même après un mot terminé par une voyelle : *sono isscriti, silgli isspese, ierano isspesi*. — Au § 4, l'éditeur imprime *e da dAndrea*; nous écririons plutôt *e dad Andrea*.

XI.—Revue des Sociétés savantes, mai-juin 1873. — P. 410-20, P. Meyer, Rapport sur les Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, t. V dernière livraison, et t. VI première livraison. Le t. V de ces mémoires contient une importante étude de M. Germain sur Maguelone. Parmi les pièces justificatives de cette étude figure un très-curieux réglement rédigé en 1331 pour les chanoines de Maguelone. Rédigé en latin, ce document est plein de mots en langue vulgaire, à peine déguisés par une terminaison latine. Pour montrer l'utilité que la lexicographie provençale pourrait tirer de ce texte, le rapporteur a formé (p. 415-418) le glossaire du premier des chapitres dont il se compose. Plusieurs des mots relevés dans ce morceau manquent à Raynouard.

Juillet-août 1873. — P. 93-8, P. Meyer, Rapport sur le projet de publication du poème d'Ambroise sur la troisième croisade. Un extrait de ce rapport a été publié par avance dans la *Romania*, II, 381-3. — P. 98-100. Le même, Rapport sur un fragment de manuscrit de la chanson d'Alexandre. Ce fragment (deux feuillets), communiqué par l'archiviste du département de la Manche, appartient à une leçon meilleure que celle qu'a suivie M. Michelant dans son édition publiée à Stuttgart en 1846.

XII.— Archives des Missions scientifiques et littéraires, 3e série, I, 2. — P. 247-91. Bonnardot, *Rapport sur une mission littéraire en Lorraine*. L'objet de la mission confiée à M. Bonnardot était de compléter le recueil des chartes messines qu'il est chargé de publier dans la collection des *Documents inédits*[1]. M. B. a visité dans cette intention les archives de Metz, de Nancy et d'Epinal. Il donne en appendice quelques-unes des chartes les plus intéressantes de son recueil. En outre, il a trouvé par lui-même, ou connu grâce à des communications bénévoles, un certain nombre de documents lorrains d'un caractère littéraire, qu'il publie en totalité ou en extrait à la suite de son rapport; à savoir : Appendice, n° VI, le début d'un ouvrage en latin et en français des Vosges, conservé à la bibliothèque d'Epinal, et consistant en un dialogue de l'âme et de

1. Voy. *Romania* II, 378.

la raison mis à tort sous le nom de saint Ambroise. Le ms. est de la fin du XII siècle. Nous avons déjà eu occasion de dire que ce texte important avait échappé à l'attention de l'auteur du catalogue des mss. d'Epinal (voy. *Romania*, I, 484, note 2). N° VII. Extrait d'un registre du Chapitre de Metz, des premières années du XIIIe siècle. N° VIII. Fragment tiré d'une ancienne traduction d'une somme *de virtutibus et vitiis*. N° IX. Fragment d'un chansonnier contenant 10 chansons, dont plusieurs sont incomplètes par suite de l'état matériel du fragment. Il a été facile de retrouver dans nos chansonniers toutes ces chansons, sauf la première dont il ne reste que deux couplets. N° X. Fragment d'un ms. du *Livre de Sydrac*. N° XI. Fragment de la chanson de Girbert de Metz, feuillet trouvé aux archives de la Marne. Le nombre de feuillets isolés provenant de mss. dépecés, qu'on rencontre de cette chanson, est étonnant. Nous allons encore en faire connaître un dans notre prochain numéro. Ce rapport est fort bien fait et de toute façon très-intéressant (tirage à part déposé chez Durand).

P. M.

XIII. — Revue Critique d'histoire et de littérature. Octobre-décembre 1873. — 197. Bastin, *les nouvelles Recherches sur la langue française*. — 200. Wolfram d'Eschenbach, *Willehalm*, trad. p. San-Marte. — 210. *Chants populaires de l'Italie méridionale*, p. p. Casetti et Imbriani. — 220. Von Flugi, *les Chants populaires de l'Engadine*.

XIV. — Bibliographia critica, fasc. IX-X. — Art. 43, *Beitraege zur Texkritik der Lusiadas des Camoens*, par Karl von Reinhardstoettner. L'auteur (d'après M. Braga) trace dans ce travail le plan d'une édition critique des *Lusiades*, il devra le compléter en tenant compte de deux éditions importantes qu'il n'a pas pu utiliser. Le critique propose en outre une série de corrections au texte de Camoens. — 49. *Antichi usi e tradizioni popolari siciliane nelle festa di s. Giovanni Battista*, Lettera II di Giuseppe Pitré. — 50, *Romania*, fasc. V-VI. M. Coelho relève quelques inadvertances que nous avons commises dans notre compte-rendu du *Cancioneiro e romanceiro geral* de M. Braga (voy. *Romania*, II, 124). *Bruxa* qui signifie « sorcière » n'a en effet rien à faire avec *fada*. — 51, *Don Juan Ruiz de Alarcon y Mendoza*, par Luis Fernandez Guerra y Orbe. Etude intéressante mais pauvre en résultats nouveaux et certains, que le critique (M. Braga) apprécie, à notre sens, trop favorablement. Ce dernier revient incidemment sur l'identification de *yaravi* et *aravia*, qui lui tient au cœur. Le passage du père Costa, *Historia natural y moral de las Indias*, sur lequel il s'appuie, ne prouve absolument rien. — 52, *Canti antichi portoghesi*, par E. Monaci (2e article). M. Coelho relève quelques inconséquences dans l'orthographe employée par l'éditeur.

A. M.-F.

XV. — Literarisches Centralblatt, octobre-décembre 1873. — 41. Wolfram, *Wilhelm von Orange*, übersetz von San-Marte. — 42. Joannes de Alta Silva, *Dolopathos*, hgg. von Œsterley. — 46. Sforza, *Dante e i Pisani* (A. Bu.; ouvrage intéressant). — 48. Bibliographia critica portugueza. — 51. *Cancionero de Lope de Stuniga* (article intéressant de M. Mussafia).

CHRONIQUE.

Dans le programme de l'Université de Genève pour les deux semestres de l'année 1873-4, nous relevons les cours suivants : Humbert, Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'au XVIIe siècle (sem. d'hiver, 4 h. par sem.) ; Ritter, Histoire de la langue française et grammaire historique (2 h. par semaine).

— M. Alfred Morel-Fatio a soutenu, pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe, une thèse sur le *Poema de Alexandre*. Ce mémoire, revu par l'auteur, sera prochainement publié dans la *Romania*.

— M. Grœber, professeur à Zurich, est nommé, à dater du prochain semestre, professeur ordinaire de philologie romane à l'Université de Breslau.

— M. Mall, auteur d'une édition du *Comput* de Philippe de Thaon dont nous rendrons incessamment un compte détaillé, a été nommé professeur extraordinaire à l'Académie de Münster.

— On a créé à l'Académie littéraire de Milan une chaire de langues et littératures romanes, où on a appelé M. Pio Rajna. « C'est, dit la *Rivista di filologia romanza*, la première chaire affectée à nos études en Italie. »

— On annonce la publication d'une *Crestomazia italiana* par M. E. Monaci (XIIe—XIVe siècle). Un recueil de ce genre manque jusqu'à présent aux études et sera très-utile pour l'enseignement.

— M. A. Bonnardot a présenté à l'examen, pour obtenir le titre d'élève diplômé de l'Ecole des Hautes-Etudes, un mémoire sur *la Langue française à Metz au XIIIe siècle*.

— La Bibliothèque nationale a fait récemment l'acquisition d'un assez grand nombre de fragments de mss. en ancien français des genres les plus divers. Ces fragments seront l'objet d'une étude de M. L. Pannier dans la *Romania*.

— M. Bœhmer annonce la publication de chants populaires catalans qui, recueillis par feu Cambouliu, avaient été donnés par lui à M. Bergmann, alors son collègue à la Faculté française, aujourd'hui cõllègue de M. Bœhmer à l'Université allemande de Strasbourg.

ERRATA DU N° 8.

P. 434 l. 6 du bas (note 3) *viridarium*, l. *viridiarium*.

P. 438 l. 1, après *ü* = *u*, ajoutez *ö* = *eû*. — P. 440, *bohh* bouche, l. *bohh* bourse. — P. 441, *chëñë lè' dã* l. *chëñë lé dã ; chëntré* espèce de *goufre*, l. *gaufre*. — P. 443, *drõ*, l. *drö*. — P. 444, *fesé*, l. *fëzé*. — P. 448, *odil'*, l. *õdil'* ; *oui*, l. *õui*. — P. 450, *pusat*, l. *pusat'*. — P. 454, *vèyi* pelle à four, l. *vèyi~* pelle à feu ; *vuè* voir, l. *vuè* voix.

P. 478 l. 20, lisez : Quanto al *gui* di *anguistara* da *a^ngrestaria*.

P. 485, l. 16 *Cecropee*, l. *Cecropie*. — P. 489 *Or. und Occ.* I, l. II.

P. 505, Kœlbring, l. Kœlbing.

L'état défectueux du ms. de Dijon est cause qu'il s'est glissé pp. 80-81 une erreur dans l'indication des lacunes ; cette erreur sera rectifiée dans le prochain article de M. Bonnardot.

HISTORIA DARETIS FRIGII

DE ORIGINE FRANCORUM.

Le morceau que je publie pour la première fois a déjà été signalé à plusieurs reprises. Il se trouve intercalé dans les trois mss. (Montpellier 158, Troyes 802, *Brit. Mus.* Harl. 3771) qui contiennent la chronique de Frédégaire avec les deux continuations dont la dernière va jusqu'en 768. C'est ce qui en a fait donner le titre, mais seulement le titre, d'abord par Canisius[1], puis par Dom Bouquet[2], et enfin par M. Pertz dans sa description des mss. de Frédégaire[3]. Cette interpolation est elle-même insérée un peu avant une autre interpolation due au premier auteur de la chronique attribuée à Frédégaire. On sait qu'en reproduisant la traduction, faite par saint Jérôme, de la chronique d'Eusèbe, ce chroniqueur du VIIe siècle a intercalé, dans les quelques lignes consacrées par saint Jérôme à la guerre de Troie, un morceau d'une page environ, publié par D. Bouquet, et contenant la fable de l'origine troyenne des Francs[4]. — Le second continuateur de Frédégaire lui-même, ou un des copistes par l'intermédiaire desquels son livre nous est parvenu, non content de ce récit, l'a fait précéder des quelques pages que je publie ici.

Cette interpolation se divise en deux parties, bien nettement séparées dans les mss.; je reviendrai tout à l'heure sur la deuxième. La pre-

1. *Antiquae Lectiones*, éd. Basnage (Anvers 1725), t. II, p. 166.
2. *Hist. de Fr.*, t. II, p. 461.
3. *Archiv*, VII, 256. — M. Thompson, du British Museum, est porté à croire que le ms. harléien est celui de Canisius. Quant au ms. exécuté par l'abbé Mannon, il a été récemment retrouvé, mais non encore décrit (voy. *Rev. Crit.* 1873, t. II, p. 255).
4. Voyez sur ce point la dissertation de M. Zarncke, *Ueber die Trojanersage der Franken* (extrait des *Mémoires de la classe phil.-hist. de la Société royale saxonne des sciences*, 1866), t. II, p. 261 ss. M. Zarncke a modifié plus tard en quelques points importants le système exposé dans cette brochure (voy. *Liter. Centralblatt*, 1869, p. 381).

mière a déjà attiré l'attention de M. Joly, qui, dans son étude sur le roman de Troie, a consacré au ms. de Montpellier qui la contient [1] une note assez longue. M. Joly a très-bien apprécié le récit de la guerre de Troie qui nous est offert ici comme étant « un résumé fait, à ce qu'il semble, de mémoire, et par une mémoire infidèle. » A l'appui de son opinion, il cite quelques-unes des méprises de l'auteur : « Ce n'est plus Polibètes (lisez *Polypoetès*), comme dans Darès, ou un roi inconnu comme dans Benoît, c'est Palamèdes qu'Hector s'apprêtait à dépouiller de ses armes quand il est tué par Achille. Anténor est remplacé par Olixis. » Il est facile d'allonger la liste de ces étranges confusions. Ainsi le frère d'Agamemnon, le mari d'Hélène, n'est pas Ménélas, mais Memnon [2]; Pelias et son neveu Jason figurent parmi les Grecs qui viennent à Troie; Néoptolème devient Triptolème; si Palamède a remplacé Polypoetès, il a été à son tour l'objet d'une comique bévue dont je dirai un mot tout à l'heure; parmi les Grecs figure un Polippus absolument inconnu [3], etc. — M. Joly remarque encore avec raison que ce morceau « semble l'œuvre d'un homme plus familier avec la Vulgate qu'avec les auteurs classiques; le rapport du style est frappant. » Il en cite quelques exemples, auxquels on peut en ajouter d'autres, comme ces paroles d'Achille à Hécube : « Conglutinata est anima mea in aspectu filiae tuae, » l'expression « C.XII. milia educentium gladium, » le discours de *Triptolème* : « Ecce pater meus qui mortuus est praecedebat vos in omni certamine, » etc. Il faut surtout noter la remarque faite par l'auteur sur la réunion des rois grecs dans la ville de Macédoine (*sic*) pour sacrifier à Jupiter, « sicut Judaeis mos erat Deo sacrificare in Hierosolima. »

Ces traits, et toute l'allure du récit, ne permettent pas de douter que nous n'ayons là l'œuvre de quelque moine du VIIe ou du VIIIe siècle, qui, ayant lu Darès [4], et étant d'ailleurs remarquablement ignorant [5], en a écrit de mémoire un abrégé, intercalé ensuite dans la compilation de Frédégaire. En effet, ce n'est pas seulement le titre qui nous montre que ce récit est emprunté à Darès; il est d'accord avec lui dans tous les points essentiels. Seulement il embrouille étrangement les noms et les faits qui lui sont restés dans la tête, et son histoire de la guerre de

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXVII, p. 662, n. — M. Joly n'a connu que le ms. de Montpellier.

2. M. Joly dit seulement qu'il fait de Memnon *un* frère d'Agamemnon. Le nom de Ménélas figure d'ailleurs aussi parmi ceux des rois grecs.

3. Je ne parle pas des noms estropiés (voy. ci-dessous).

4. Ayant lu, et non ayant entendu raconter. Au milieu de toutes les altérations des mss., il y a dans les noms propres, d'une orthographe souvent assez compliquée (*Hector*, *Hecuba*, *Agamemnon*, *Andromacha*, *Simoes*, etc.), une certaine fidélité qui indique que l'auteur les avait vus écrits.

5. Le fait d'avoir transporté à Ulysse le rôle d'Anténor, et par conséquent d'en avoir fait un Troyen, suffit à mettre cette ignorance dans tout son jour.

Troie ressemblerait assez à celle que raconte si plaisamment Trimalchion[1], si ce dernier, dans ses bévues même, ne déployait pas une érudition fort supérieure à celle de notre abréviateur de Darès.

Mais une question assez délicate est celle de savoir quel texte cet abréviateur a résumé. On sait que les travaux de MM. Dunger et Joly ont établi que Beneoit de Sainte-More, suivi par tous les auteurs de *Destructions de Troie* du moyen-âge, avait eu sous les yeux, non pas, comme on le croyait jusqu'ici, un texte de Darès plus étendu que le texte qui nous est parvenu, et dont celui-ci serait un abrégé, mais notre Darès lui-même dans toute sa misérable sécheresse. Toutefois il ne résulte pas de là qu'il n'ait jamais existé un Darès plus complet et que le nôtre ne soit pas un abrégé. Des raisons qui me paraissent fort bonnes[2] font au contraire regarder le Darès qui est seul arrivé jusqu'à nous comme un très-mauvais abrégé, écrit sans doute au ve siècle, d'un ouvrage plus étendu, qui pouvait être du IIIe. Le résumé intercalé dans Frédégaire a-t-il été fait sur ce texte plus complet ou sur l'abrégé que nous possédons? Voilà la question qu'il s'agit de résoudre.

Elle n'est pas facile à trancher, à cause de l'extrême réduction où l'ouvrage est arrivé dans la forme qui nous occupe. Le récit atteint à peine ici le huitième de l'étendue du Darès ordinaire; il paraît donc bien malaisé de discerner dans une semblable contraction des traces d'une forme plus ample que ce Darès ordinaire lui-même. Toutefois, si le Darès ordinaire et le Darès de Frédégaire sont deux abrégés indépendamment faits sur un même texte, il a pu, il a même dû arriver une fois ou l'autre que l'abrégé le plus court a recueilli un trait que l'autre avait omis, ou a conservé plus fidèlement l'allure de la rédaction primitive. Seulement ce qui vient singulièrement, dans le cas présent, compliquer la question, c'est la circonstance que notre abréviateur résumait son histoire *de mémoire*. Il en résulte que tout son récit est si altéré, s'écarte tellement de sa source quelle qu'elle soit, et, grâce à l'ineptie du rédacteur et à la barbarie de son style, est devenu si incohérent et informe, qu'il est fort difficile de le comparer à n'importe quoi et de le saisir avec précision. Les déductions qu'on tirerait de ce récit seul seraient en conséquence bien vagues; mais on peut espérer trouver un secours dans certains rapprochements. Si en effet le Darès de Frédégaire nous offrait des traits qui, manquant dans le Darès ordinaire, se retrouveraient dans tel ou tel auteur de l'antiquité, nous aurions bien des raisons de croire que l'abréviateur les avait trouvés dans sa source

1. « Diomedes et Ganymedes duo fratres fuerunt : horum soror erat Helena. Agamemnon illam rapuit et Dianae cervam subjecit, » etc.

2. J'ai traité rapidement ce sujet, à l'occasion de la dernière édition de Darès, dans un article destiné à la *Revue critique*.

plutôt que de les attribuer soit à une coïncidence fortuite extrêmement peu probable, soit à une ingérence de cet abréviateur, que sa faiblesse d'esprit et son ignorance exceptionnelle rendent inadmissible. Je vais relever les traits de ce genre qui me paraissent réellement exister. Il va sans dire que je passe sous silence toutes les divergences qui ne présentent pas d'intérêt pour la question. Quelques-unes de ces dernières mériteraient l'attention à tel ou tel point de vue, mais je les ai volontairement laissées de côté.

Le début de notre texte semble avoir été écrit avec l'idée de donner au récit plus de développement qu'il n'en a reçu par la suite. Toutefois je ne crois pas que le dialogue entre Pélias et Jason qui remplace les sèches mentions du Darès ordinaire remonte en quelque façon à l'original. L'auteur commet dans tout ce récit préliminaire trop d'erreurs, provenant évidemment de souvenirs très-incertains ; ainsi ce n'est pas avec un vaisseau, mais avec toute une flotte, *magno apparatu navium*, que Jason va conquérir la toison d'or. D'après M. Joly, les deux premiers feuillets présentent des traces d'une latinité très-supérieure à celle du Darès ordinaire. Cette remarque aurait dû amener le critique à regarder le ms. de Montpellier comme provenant d'un Darès plus ancien et meilleur que le nôtre : mais il n'en a tiré aucune conclusion. Au reste, elle ne me paraît pas fondée. Les deux premiers feuillets me semblent tout aussi barbares que les autres et d'une latinité fort inférieure à celle de Darès [1]. — Un trait qui est plus important est celui-ci. Darès dit simplement que Jason « ubi ad Phrygiam venit navim admovit ad portum Simoenta; » notre texte sait que les Argonantes « *vento aquilone contrario recesserunt a recto itinere* et venerunt ad Simoenta portum, *ubi Simoes fluvius Trojanorum mare magnum ingreditur.* » Or ces détails sont en parfait accord avec d'autres témoignages; ils contiennent même un renseignement géographique tout à fait au-dessus de la science de l'abréviateur, et qui n'a pas été puisé dans le Darès ordinaire, lequel ne mentionne nulle part le fleuve Simoïs. On sait que Darès ne raconte pas l'expédition des Argonautes ; on lit seulement dans le texte ordinaire : « Colchos profecti sunt, pellem abstulerunt, domum reversi sunt ; » si quelqu'un veut en savoir plus long, « *Argonautas* legat. » Le Darès de Frédégaire n'a pas trouvé non plus dans son original le récit de cette expédition : on le voit par la singulière façon dont il a essayé de suppléer à cette lacune.

1. « On y rencontre aussi un mot à demi grec, tout étonné de se trouver là, *cum trieribus*. » Il est cependant sûr que ce mot appartient à l'abréviateur, car il contient précisément la mention de plusieurs vaisseaux donnés à Jason, contraire à Darès aussi bien qu'à toute la tradition antique. *Trieris* n'est pas rare dans les auteurs des bas-temps et les glossaires du moyen-âge.

Dans le récit de la première prise de Troie le rôle d'Hercule a disparu de notre abrégé ; il oublie également de faire tuer dans cette affaire Laomédon, dont la mort n'est rapportée nulle part. Le détail donné sur la capture d'Hésione, « in praedio regali ... Hesionam... repperiunt, » pourrait seul se rattacher à un original plus complet que notre Darès.

L'enlèvement d'Hélène présente ici certaines particularités curieuses. Notre texte est d'accord avec le Darès ordinaire pour faire que Paris enlève la reine de Sparte à Cythère et pour ne rien dire de l'hospitalité accordée au Troyen par Ménélas. Mais tandis que Darès raconte que Ménélas était allé à ce moment voir Nestor à Pylos, notre abrégé nous dit que tous les rois grecs s'étaient réunis pour offrir un sacrifice à Jupiter. Or il est impossible de méconnaître la ressemblance de ce récit avec celui de divers auteurs anciens, entre autre Colluthos et Jean Malalas, d'après lesquels Ménélas était allé en Crète accomplir un sacrifice annuel, et surtout avec celui de Dictys, qui nous montre la plupart des rois grecs offrant en Crète, dans le temple d'Europe, un sacrifice solennel, pendant que Paris enlève la femme de Ménélas. Ce n'est donc pas par hasard que notre abréviateur parle de cette réunion et de cette fête ; mais il est étrange que l'auteur du Darès ordinaire ait substitué un voyage de Ménélas à Pylos à cette assemblée de rois qu'il trouvait sans doute dans son original.

Les noms des principaux Grecs et Troyens n'offrent matière qu'à une remarque, mais elle me semble décisive dans la question qui nous occupe. Au milieu des rois grecs figure « Alea[1], qui primus tabularum usum repperit. » Il est clair qu'il s'agit ici de Palamède (bien que son nom se trouve déjà dans l'énumération), et que l'inepte abréviateur a pris *alea*, qui figurait dans une phrase où l'invention des jeux de hasard était attribuée à Palamède, pour le nom d'un héros auquel il a rapporté cette invention. Or un des meilleurs arguments pour montrer que le Darès ordinaire est un abrégé mal fait s'appuie précisément sur certains traits relatifs à Palamède. Quand celui-ci veut enlever à Agamemnon l'hégémonie, il rappelle, dans Darès, les services qu'il a rendus à l'armée, entre autres « castrorum munitionem, vigiliarum circuitionem, signi dationem, librarum ponderumque dimensionem (c. XX ; ed. Meister, p. 25). » Mais de tous ces faits on ne trouve aucune mention antérieure dans notre texte de Darès, tandis que tous se retrouvent dans divers écrivains de l'antiquité, qui y ajoutent encore, comme on sait, l'invention des jeux de dés et d'autres. Il est donc clair que ces différents

1. Il faut remarquer que T donne *Alete* et L *Helea* ; mais *Alea*, qui est dans M, doit bien être la bonne forme.

services rendus par Palamède aux Grecs, — fortification du camp, installation des gardes, fixation des poids et des mesures, invention des jeux, — étaient racontés dans le Darès primitif et ont laissé, dans nos deux abrégés, des traces différentes.

Dans le récit de la guerre on remarquera surtout la mention, après chaque combat, du nombre des morts tombés des deux côtés. Cette mention manque dans le Darès ordinaire, qui ne donne qu'un chiffre total, mais la manière même dont il le donne indique que le Darès primitif devait contenir les chiffres respectifs des tués après chaque combat : « Ruerunt ex Argivis, *sicut acta diurna indicant quae Dares descripsit*, hominum milia etc. » On ne s'étonnera pas que l'addition des chiffres donnés par notre abrégé ne coïncide pas exactement avec le total fourni par Darès; ces chiffres varient d'ailleurs selon les manuscrits.

Darès raconte que la trahison d'Anténor et d'Enée ouvrit aux Grecs la porte Scée « ubi extrinsecus caput equi sculptum est. » C'est évidemment une manière d'expliquer le mythe du cheval de Troie, conforme à tout l'esprit de ce roman. On lit dans notre abrégé que pour donner aux Grecs le signal convenu, « signum... in similitudine capitis equi supra murum apparuit. » Je serais porté à regarder cette version comme plus ancienne et comme répondant mieux au désir de donner de la fable une interprétation rationaliste, si Servius (*ad Aen.* II, 15) ne semblait pas avoir connu une version très-semblable à celle du Darès ordinaire.

Voici le dernier trait où je crois reconnaître dans notre abrégé un vestige d'une forme plus complète de Darès. Le texte vulgaire dit simplement que Néoptolème, ayant reçu Polyxène des mains d'Agamemnon, « eam ad tumulum patris jugulat. » Nos mss. développent ainsi ce passage : « Ille duxit eam ad tumulum patris ejus, jugulavitque eam ibi et ait : Recipe puellam, pater, pro qua vita caruisti; in futuro uxorem posside eam. » Je doute fort que l'idée de ce petit discours ait pu venir au moine qui a composé notre abrégé ; elle me paraît non-seulement au-dessus de sa portée, mais empreinte d'un caractère véritablement antique. Je n'ai pas retrouvé les paroles même de Néoptolème dans un écrivain de l'antiquité, mais la pensée qu'elles expriment est indiquée notamment dans divers passages de Sénèque, où Polyxène est appelée *Haemonio desponsa rogo* (*Agam.* 674), *desponsa Achillis cineribus* (*Troad.* 203); Calchas ordonne que *Pyrrhus parenti conjugem tradat suo* (*Troad.* 373); à vrai dire, cette idée forme toute l'inspiration de la partie des *Troyennes* consacrée à Polyxène.

L'hypothèse que je viens d'essayer d'établir, et d'après laquelle l'abrégé de Frédégaire aurait été fait d'après un Darès plus complet que

celui qui nous est parvenu, donne à ce texte son principal intérêt, encore assez mince, il faut en convenir. J'espérais que la seconde partie en aurait offert un plus réel et aurait mieux justifié le sous-titre *de Origine Francorum* qui, joint à l'*Historia Daretis Frigii*, avait attiré l'attention des savants. Peut-être, en effet, cette seconde partie prendrait-elle une place importante dans l'histoire de la fable des origines troyennes des Francs si elle nous était parvenue en entier, mais, par une malheureuse coïncidence, le morceau qui devait contenir précisément cette partie manque dans les trois manuscrits. Le manuscrit de Montpellier est le seul qui indique une lacune : après les mots *habitaverunt ibi*, qui se trouvent tout en haut d'une page, il laisse tout le reste de la page en blanc [1] et reprend avec les mots *Famosissimus gnarus*, etc., au haut de la page suivante ; les deux autres mss. continuent sans interruption.

Cette seconde partie, dont le commencement nous manque, n'est pas plus complète par la fin. Nos trois manuscrits s'arrêtent évidemment bien avant le dénoûment du récit commencé, soit que leur auteur commun fût mutilé, soit que le compilateur ait renoncé capricieusement à compléter son interpolation. Nous devrions évidemment avoir, jusqu'aux temps où commence respectivement l'histoire authentique des deux peuples, une histoire prétendue des Romains et des Francs, descendant les uns et les autres des Troyens. Le morceau qui nous a seul été conservé est presque exclusivement consacré aux Romains, et il serait sans doute facile, si la chose en valait la peine, de déterminer la source où a puisé l'auteur. Ce qui est dit des Francs se borne à quelques lignes ; mais elles suffisent à indiquer un rapport intime entre notre texte et le récit du prétendu Ethicus : celui-ci est en effet le seul qui parle de Vassus ; d'autres noms dans le cours du récit, comme *Histria*, *Dalmatia*, sont communs aux deux textes. Mais Ethicus ne commence à parler des Francs qu'à propos de la guerre entre Romulus d'une part et Francus et Vassus de l'autre, tandis que notre récit s'arrête avant : il est donc difficile de dire si le texte où a puisé Ethicus était conforme au nôtre. Ce dernier présente des particularités que je ne retrouve nulle part ailleurs, comme le Phérécide auquel nos manuscrits *reviennent* sans l'avoir mentionné auparavant. Ce Phérécide engendre « un autre Frigion, Frigion le jeune », père à son tour de Francus et Vassus [2]. Il y avait donc eu un premier

1. Un lecteur du XIIIe siècle a écrit en haut de cet espace blanc la note suivante : « Il ot mort des Greys devant Troy .v. et lxvj mille .ij. et .iiij. et .j.; des Troiens .iij. xxxj. mile .ix. et .lj. Some partout : .viij. iiij. et .xviij. mile .ij. et .xxxij. » Cette addition est exacte d'après les chiffres du ms. de Montpellier.

2. Ethicus ne nous dit pas de qui ces deux héros étaient fils.

Frigion; les autres textes relatifs à l'origine troyenne des Francs ne connaissent ni l'un ni l'autre (il y a seulement un Friga et un Francio dans Frédégaire).

Y a-t-il entre les deux parties dont se compose notre interpolation un lien intime et originaire? Je n'en doute pas. Le style, si on peut ainsi parler, est, dans les deux morceaux, d'une frappante uniformité (remarquez seulement cette expression *navali evectione*, l. 22, 28, 78, 245). Un écrivain des temps mérovingiens a eu l'idée de fondre le roman de Darès sur la guerre de Troie avec une histoire fabuleuse des Romains et des Francs. Il a soumis ces deux récits, qu'il conservait sans doute dans sa mémoire, à une rédaction très-abrégée, et a produit ainsi un petit livre qu'il a dû intituler *Historia Daretis Frigii de origine Francorum*, n'ayant pas compris que Darès se donnait comme témoin oculaire de la guerre de Troie et ne pouvait raconter des événements sensiblement postérieurs. Cette histoire fabuleuse des origines des Francs, qu'avait résumée notre compilateur, paraît avoir été également connue du faux Ethicus, qui nous en a transmis la fin. Quant à l'*Historia Daretis*, elle a été insérée dans la chronique continuée de Frédégaire, mais, soit que l'auteur de cette interpolation ait eu à sa disposition un texte mutilé, soit que la mutilation remonte à l'auteur commun de nos trois mss., elle nous est parvenue complète dans sa première partie, fort défectueuse dans la seconde; on ne la trouve aujourd'hui nulle part isolément. Il est possible qu'elle ait été connue complète par le rédacteur d'une compilation du XIIe siècle. Cette compilation, de nature surtout juridique, qui est contenue dans un ms. de Bonn, et sur laquelle on peut voir un long article dans le *Rheinisches Museum für Jurisprudenz* (1827, t. I, p. 102 ss.) publié par Hasse, contient un chapitre intitulé *Origo Francorum*, qui commence ainsi : « Destructa urbe Troja (*sic*), cum omni populo Grecorum, scilicet octaginta milia fortium bellatorum, Agamemnon rex contra Priamum regem Trojanorum pugnavit decem annis, et occiderunt de Grecis DCV milia, de Trojanis LXV milia. Frigius itaque quidam cognatam Priami regis accepit, unde fuit Trofimus qui genuit Cassandram, Cassandra Ascanium, Ascanius Ilium, Ilius Frigium, Frigius Francum et Bassum, unde et Franci appellati sunt. Et de Enea Trojano principe Romulus et Remus, a quibus romanum surrexit imperium. Annos plurimos pugnaverunt contra Francum et Bassum parentes suos, etc. » Le reste à peu près comme dans Ethicus [1]. On voit qu'il y a ici de nouvelles et grossières confusions : mais il me semble reconnaître entre ce morceau et le nôtre un certain air de famille. Il serait fastidieux de motiver cette opinion : je me bornerai

1. Roth (*Germania* I, p. 35) qualifie ce récit de « la seule tentative connue pour fondre la version des *Gesta Regum Francorum* avec celle d'Ethicus. » Il n'y a trace de la version des *Gesta* que dans la seconde partie.

à rapprocher les deux Frigius mentionnés ici des deux Frigio de l'*Historia*.

Les trois mss. qui contiennent l'*Historia*, T (Troyes), M (Montpellier) et L (Londres), proviennent évidemment d'un même original[1]. M et L représentent en outre une famille à part, c'est-à-dire qu'ils dérivent de la même copie intermédiaire; T est généralement le meilleur. Je n'ai connu d'abord que M, que j'ai copié en janvier 1874 (sauf la seconde partie, dont je dois la copie à l'obligeance de M. Boucherie). M. d'Arbois de Jubainville a bien voulu collationner pour moi le ms. de Troyes, et j'ai eu l'occasion de comparer récemment l'harléien au British Museum.

J'ai publié ce morceau d'après la comparaison critique des trois manuscrits en ce qui regarde les leçons; comme ils dérivent tous trois d'un même auteur, il ne faut pas s'étonner s'ils ont des fautes en commun. Je n'ai proposé entre crochets ou parenthèses que de rares corrections ou suppressions, parce que l'auteur lui-même a fort bien pu écrire une phrase barbare ou obscure. Deux ou trois passages me sont restés inintelligibles et offrent des mots visiblement altérés (p. ex. l. 32, 252, 255). Je donnerai, dans un article subséquent, quelques notes grammaticales sur ce texte. J'y joindrai des observations sur l'orthographe des copistes. Pour le moment je me bornerai à dire que j'ai dû substituer aux formes flottantes et contradictoires de chacun des trois mss. l'orthographe généralement reçue, sauf pour un petit nombre de mots où l'accord des mss. devait me faire admettre, soit une forme absolument fautive, soit la forme habituelle au moyen-âge[2]. Les noms propres sont en particulier étrangement défigurés, et offrent des variantes chaque fois qu'ils se reproduisent. Mais il est rare que la bonne forme ne se présente pas une fois ou l'autre : elle provient donc de l'auteur, et je l'ai rétablie partout. Quand tous les mss. sont d'accord pour ne donner qu'une forme fautive, je l'ai maintenue[3].

Au reste, mon point de vue, en publiant ce triste échantillon de la littérature mérovingienne, a été celui de l'histoire littéraire et non de la philologie. J'ai surtout voulu satisfaire au vœu exprimé par M. Zarncke: « Il est très-regrettable que ce morceau n'ait pas encore été imprimé... On ne peut que désirer vivement de connaître ce texte de plus près. » Je n'oserais dire toutefois qu'il gagne à être connu.

---

1. Cet original, comme le montrent diverses fautes propres à chacun des mss. ou communes à tous trois, ne séparait pas les mots.

2. Ainsi *gigans* 125, *obtimus* 127, *semine* (acc.) 147, *bivios* 147, *maosoleo* 156 (T *masoleo*), *disponsione* 158, *orfani* 226.

3. *Colcos* dans M L, *Cholcos* dans T; *Laodemon* partout, excepté 26 L: la bonne forme est tellement isolée qu'elle est sans doute une faute de copiste; *Pollox* dans T, *Pulox* dans M L; *Aichimacus* l. 196 T M *Aichimadius* L, l. 94 *Achimaicus* T M *Achimaycus* L; *Polippus* T M L 68, 126 *Polippus* T L *Polyppus* M; *Polixina* T M L, sauf 95 *Poloxena* M L *Polixima* T; *Deifobus* et *Olixis* partout.

Eodem itaque tempore apud Graecorum regna quae juxta mare magnum girata vel sita sunt regum primus et maximus Pelias celeber habebatur, omnesque reges Graecorum quasi imperio subjacentes ejus consilio obedientes gerebant. Eratque ei proximus ex fratre genitus jam defuncto superstes neposque illius regis, Jason nomine, vir egregius atque efficax, strenuus quippe et procerus, utilis valde consilio, corde et animo ferocissimo. Cui Pelias rex avus ejus invidia moliebatur ob industriam ipsius, et circa eum corde duplici malum machinabatur, eo quod de stirpe ejus nullus tam sapiens et velocissimus ortus fuisset. Vocavitque eum et ait ei : « Pellem inauratam audio mirae magnitudinis, opera inaudita et inenarrabili pictam, apud Cholcos; quicumque enim de semine meo inde illam mihi quolibet ingenio vel qualibet arte deferre potuerit, ipse post me regnum eum obtinebit atque successor existet. » Erant itaque Cholci gens valida, saevissime durata, arma bellica jugiter ferentes. Audiens haec Jason sic respondisse fertur avo : « Coacerva mihi bellatorum exercitum, apparatum armatorum. Tu enim nosti Cholcos saevissimos atque crudeles, animo feroci procedentes ad proelium. » Congregavit itaque Pelias cunctum exercitum suum, ut irent cum Jasone ad belligerandum adversus Cholcos, deditque consilium principibus suis ut Jason primus cum suis sodalibus ad bellum procederet, donec occumberet, illi vero navali evectione recederent. Sed hos dolos Jason, ut erat versutissimus, scire potuit. Nam coadunato exercitu, mare magnum cum trieribus magnoque apparatu navium ingressus, vento aquilone contrario recesserunt a recto itinere, et venerunt ad Simoenta portum, ubi Simoes fluvius Trojanorum mare magnum ingreditur. Illinc egressi de navibus castrametati sunt juxta mare magnum. Haec audiens Laodemon pater Priami, rex Trojanorum, advenisse navali evectione Graecorum exercitum in terram suam, Priamum regem filium suum cum hostili apparatu contra eos perrexit. Jason vero deprecabatur regem Trojanorum ut iter praeberet eis, absque ulla calumnia vel damnietate (?) aut conflictu hostium suorum, ire in Cholcos. Ille autem noluit adquiescere, sed cum grandi injuria reppulit eos. Itemque Jason cum grandi altercatione recessit de via recta, iterum navibus ascendit; recuperato vento meridiano, iterato cursu navium pervenit ut coeperat in Cholcos, illosque imparatos atque inscios : Jason matutina vigilia cum hostili exercitu super eos inruit. Sed [per] principes et consiliarios

1 T *om.* itaque, juxta] M instar L inter — 2 ML regnum T regnavit, T et celeber — 4 L regebat — 7 T Qui — 8 ML *om.* et — 9 ML *om.* malum — 10 L audivi — 11 ML illam inde — 15 M dura, L ferens — 19 T *om.* suum — 21 M bella — 24 T in mare — 32 L damn... *(le reste illisible)* M contrarietate — 33 T Illi, noluerunt — 34 TL repulerunt, M eum, M Idemque — 35 T recesserunt — 36 M recuperat

Peliae avi sui ante se ad pugnam ire conpulsus est. Cholci vero prostrati atque devicti in manu Jason et exercitui ejus corruerunt. Jason quoque victor existens civitates eorum cepit atque vastavit, pellemque inauratam invenit avoque suo in Graecia cum magna praeda atque spolia multa deportavit, narravitque avo suo injuriarum suarum, labores atque pericula quod ei in itinere contigerant, maxime Trojanorum insidia, Laodemon et Priami filii sui, quanta calumnia apud eorum exercitu in itinere perpessus sit. Pelias rex haec audiens convocans (*l.* convocavit) ceteros reges Graecorum narravitque eis omnia per ordinem, pellemque inauratam ostendit, et injurias Trojanorum, qualiter inrogavissent contra exercitum suum in via, cuncta disposuit. Illi quoque haec audientes indignati sunt contra regem Trojanorum. Anno insecuto, commoto exercitu magno Graecorum, navium multitudine coacervata, finibus Trojanorum, illisque ignorantibus atque nescientibus, fraudulenter ex utrisque partibus hostibus circumdati[s], Trojanos ex parte depraedant. In praedio regali sororem Priami regis, filiam Laodemonis regis, Hesionam nomine, pulchram nimis, elegantem atque decoram valde repperiunt, ipsamque captivatam cum magna praeda et multa spolia in Graeciam perduxerunt. Laodemon nempe et Priamus munera multa per legatos miserunt propter praefatam puellam : sed illi renuentes reddere noluerunt. Nuntiis quippe revertentibus qui missi fuerant, haec omnia Laodemon et Priamo referentes dixerunt. Illi vero audientes moleste acceperunt indigne ferentes. Ineunte anno, sicut mos erat apud reges Graecorum, in unum congregati Macedoniam urbem metropolim diem festum Jovi consecraverunt, sicut Judaeis mos erat Deo sacrificare in Hierosolima. Hi reges magni de cunctis partibus Graeciae convenerunt illuc : Pelias et Jason nepos ejus; Agamemnon et Memnon frater ejus; Ajax et Palamedes; Achilles et Triptolemus; Menelaus atque Polippus; Castor itaque et Pollox; Alea qui primus tabularum usum repperit; et ceteri reges minores ad diem festum eorum convenerunt sacrificare Jovi. Audiens haec Alexander filius Priami a Troja egressus hostium multitudinem sumens naves magnas ascendit, et per mediterraneum mare ad Citeriam insulam regis Memnon palatium peraccessit, ubi Helena regina sua deae Minervae diem festum exhibebat. Alexander autem filius Priami Helenam reginam speciosam valde ab hostibus circumdans cum thesauris suis eam rapuit, ob vindictam amitae suae

---

45 L maximae T maxima, L insidiæ M insidie — 52 M *aj.* adeunt *avant* Trojanorum — 57 M magna sp. — 61 ML enim — 63 TL *aj.* in quibus *avant* i unum, *ces mots étaient sans doute exponctués dans l'original.* — 65 L *om.* in — 71 T mult. hostt., — 72 ML *om.* et — 73 M *om.* insulam — 74 TL dea Minerva, T *om.* diem festum

Hesionae quam Graeci captivatam tenebant et nolebant reverti; cum (*l.* et) navali evectione cum praefata Helena Trojam urbem remeavit. Quibus compertis, reges Graecorum nimis moleste acceperunt uxorem regis Memnon inclitam fuisse a liberis Priami captam. Tunc invicem congregati in unum, consilio accepto, ex cunctis partibus Graeciae omnia regna mutuo consentientes congregant; navium copiam coacervant, arma bellica infinita sumentes, mare transfretantes, usque Trojanorum finibus occupaverunt, rogantes ut Helenam reginam redderent. At illi renuentes aiunt : « Reddite nobis consanguineam nostram Hesionam, quam indigne ducentes captivastis, et nos reddemus Helenam. » Illisque indignantibus, invicem processerunt ad bellum, et decem annis bella gesserunt. Erantque filii Priamo regi ex matrona nobili quadam nomine Hecuba : primogenitus Hector, elegantissimus atque procerus, ad pugnandum gnarus atque egregius, uxorque ejus nomine Andromacha, decora atque strenua; secundus filius ejus Alexander qui Helenam rapuit; tertius Troilus, vir fortissimus, expeditus ad bellum; quartus Deifobus; quintus Aichimacus decorus aspectu et corpore aquilino. Filiae enim illius Polixena senior nuncupata, Cassandra junior, pulcherrimae ita ac decorae. Commissoque certamine pugnatorum (*l.* pugnaverunt) quindecim reges Graecorum adversus Priamum regem Trojae et filios ejus memoratos ac populum ejus. Primo die in primo proelio pugnavit Hector filius Priami contra Graecorum exercitum a mane usque ad vesperam, et ceciderunt de Graecis octaginta quinque milia, de Trojanis triginta duo milia. Tunc in crastinum invicem petierunt ex utrisque partibus inducias et obsides dederunt mutuo ut facerent exsequias et plangerent ac sepelirent mortuos suos, feceruntque ita. Denuo bellum commissum est, pugnavitque Hector cum agmine Graecorum, direxerunt aciem et pugnaverunt a mane usque solis occasum, et ceciderunt ex parte Graecorum quinquaginta tria milia, de Trojanis triginta milia CC. XV. Petierunt demum inducias iterum sepeliendi eorum mortuos. Iterum convenerunt ad bellum Hector cum Trojanis contra reges et populum Graecorum. In ipso certamine corruit Ajax rex cum tribus principibus regalibus fortissimis Graecorum. Corruerunt itaque in ipsa acie ex Graecis centum.viginti milia CC. IIII. quos ipsi recensuerunt; de Trojanis sexaginta duo milia CVII. Et petierunt inducias uterque, et fecerunt planctum magnum et fleverunt Ajacem principem cum reliquis principibus XXX diebus;

78 M Trojana — 80-81 L fuisse alibi rege Priamo captam, M inclinatam fuisse et cum suis rebus ab Alexandro Priami filio captam — 86 ML renunciantes — 95 T Filia ML Filias — 96 ML pulcherrimas, M decoras L decoratas — 104 T *om.* suos — 107 M de p. Gr. — 108 ML .cc.

rursumque reparatis viribus, Palamedes rex et Achilles contra Hectorem et Trojanos : Hector Palamedem occidit. Habebat autem memoratus rex Palamedes auream loricam indutam ; cumque inclinasset se Hector ut ipsam loricam detraheret, Achilles ex adverso veniens percussit Hectorem inclinatum detrahentem spolia in renibus suis gladio necopinato, inruitque in eum atque occidit. Et surrexit tumultus magnus in utrumque populum, et petierunt itemque inducias, et sepelierunt Graeci Palamedem, et Trojani Hectorem, et planxerunt eos XXX diebus. Et denique commissum est bellum. Tunc induit Troilus loricam fratris Hectoris sicut gigans, ut mortem fratris ulcisceret, et pugnaverunt tota die illa. Et cecidit ibi Polippus rex Graecorum obtimus, cum duobus principibus, in manus Troili ; et ceciderunt in illa acie de exercitu Graecorum XLVIII milia et XXIII, de Trojanis XXV milia XXVI. Et dederunt invicem mutuo obsides, et sepelierunt mortuos suos. Tunc dedit Agamemnon rex consilium, sapientior ceteris, ut receptis obsidibus reverterentur ad terram suam. Cui respondit Achilles dicens : « Ecce parentes et proximi nostri hic tumulati quiescunt, qui in manibus Trojanorum corruerunt ; et nos absque victoria recedimus ? Alioquin en moriar donec mortem parentum meorum ulciscar qui interfecti sunt. » Iterum cohortantur ad bellum, Troilusque cum Trojanis occurrit, illisque magis ac magis confligentibus tribus diebus ac tribus noctibus, in seditionem versi, innumerabilis multitudo cecidit ex utraque parte : de Graecis CXL. V. milia virorum fortium, de Trojanis C. XXII. milia educentium gladium. Percussitque Achilles Troilum in inguine lancea, et corruit mortuusque est. Levavit autem eum Achilles ob vindictam percussorum in curru suo, trahensque corpus ipsius girabat civitatem Trojam. Ascendit itaque Hecuba mater ejus super murum civitatis cum filiabus suis Polixena et Casandra ; conjurata est Achillem, dicens : « Adjuro te, Achilles, per deos deasque ; ego do tibi auri talenta ad statuarium instar filio meo Troilo, ut reddas mihi corpus ejus, nec trahas regale semine per bivios platearum. » Ille haec audiens dixit : « Conglutinata est enim anima mea in aspectu filiae tuae Polixenae. Da mihi illam in sponsione et reddo tibi corpus filii tui, et faciam tibi ut recedat exercitus Graecorum a populo isto et a civitate tua hac. » At illa ait : « Ecce sexta die deae Dianae sacrificare disponimus. Tu vero veni ad consulendum illuc absque viris sanguinum et insidiatoribus hostium. Ego vero sciscitabor deos meos et dabo tibi eam uxorem. » At ille credidit his verbis et reddidit cadaver Troili ; et sepelierunt

121 T non opinato — 125 ML frater — 127 T *om.* rex ... principibus, L Troilo — 128 L *om.* milia *et eic saepius*, L de Tr. lxxv — 136 L Iterum ergo c. — 141 MT *om.* eum. — 151 ML dixit — 152 L *om.* deae — 154 L ad u.

eum in regali maosoleo; fleveruntque super eum fletu magno. Hecuba ergo narravit haec omnia quæ gesta fuerant cum Achille pro disponsione filiae suae Priamo viro suo et Alexandro filio suo. Alexander vero dixit patri suo et matri : « Ecce in concupiscentia puellae sororis nostrae exarsit cor Achilli. Praeparemus ei insidias in templo Dianae deae nostrae. » Eratque in ipso templo extra portam civitatis pinna solarii in latibulum ad consulendum seniores templi. Ibi Alexander ob necem fratrum suorum insidiaturus cum viris fortissimis armatis dolos praeparat Achilli. Veniens autem Achilles ad placitum diem constitutum, ut praefatam puellam uxorem copularet, templum Dianae ingressus, puellam ibidem repperit : inruit in faciem ejus, coepit deosculare eam, ignorans insidias Alexandri fratris ejus. Alexander quoque — non ille magnus Macedo, qui postea ortus fuit, sed hic filius Priami — a tergo veniens Achilli, inruit cum sociis super eum et quasi durissimum lapidem vix potuerunt superare et incidere corpus ejus. Tamen omnibus membris desectis (arma) gladium ipsius non valebant abstrahere de manu ejus. Illo vero mortuo, illi civitatem ingressi sunt. Audiens haec Agamemnon rex, quod fortissimus eorum Achilles deceptus esset ac mortuus, clamore magno strepens hortabatur recedere populum. Cui resistens Triptolemus filius Achillis dicens (*l.* dixit):«Ecce pater meus qui mortuus est praecedebat vos in omni certamine atque victoria : non vultis ut vindicetur sanguis ejus ? Penitus ego vivens hinc non revertar si non potuero necem illius ulcisci. » Consenseruntque ei viri bellatores et parentes ejus. Sepelierunt enim Achillem et fleverunt eum XXX diebus, itemque circumdederunt cum tubis et strepitu magno suburbana civitatis. Egressusque est Deifobus filius Priami ad pugnandum contra eos. Fuit in ipso certamine grandis strages populi, et ceciderunt de Grecis centum quindecim milia et LIII, de Trojanis ceciderunt LXX milia inde, ut populus recensuit. Tunc cum paucis qui remanserant vulneratus ab hostibus Deifobus ingressus est civitatem; ab his vulneribus mortuus est praefatus Deifobus, sepelieruntque eum parentes sui juxta fratres suos. Tunc Aeneas et Olixis, Priami domestici, dixerunt : « Ecce nos modo superatos videmus; filii tui magnifici viri mortui sunt. Audi consilium nostrum : datis obsidibus et mutuo acceptis loquamur ad Agamemnon regem et sapientes Graecorum: clemens est enim ipse rex; demusque eis munera multa et Helenam reddamus, et recedant a nobis. » Audivit itaque Priamus consilium eorum. Quo audito Agamemnon consensit haec omnia. At illi retulerunt regi; audiens quoque Alexander ait : « Ante

163 T ubi — 171-172 M *om.* Tamen ... de manu ejus — 175 ML stupens — 184 M populorum, M et .iij. — 185 ML *om.* de Trojanis ... inde — 186-7 L ingressi sunt — 189 T supetratos — 192 L *om.* enim — 193 T recedent

moriar quam Helenam reddam. » Aichimacus quoque dixit, junior frater : « Ecce fratres mei viri egregii, qui pugnaverunt pro vobis et uxores vestras et thesauros vestros, mortui corruerunt, et vos hortamini ad pacem ? Nequaquam, sed recuperatis viribus iterum bellaturi erimus. » Quibus auditis Olixis et Aeneas indignati sunt. Egressus vero Olixis dixit ad regem Grecorum : « Non consentiunt nobis majores civitatis, sed si parcitis nobis, et omnia quae ad nos pertinere videntur, faciemus ingenium ut patrata victoria civitas tradatur in manus vestras. » Quibus auditis promiserunt foedus. Nocte media, fraude facto Olixis et Aeneae, signum inauditum et excogitatum in similitudine capitis equi super murum apparuit ; et apertas portas urbis, inruerunt super Priamum et liberos ejus, nec pepercerunt ullam animam ex eis ; Helenam namque receperunt ; Hectoris enim filii per aliam portam fugerunt et liberati sunt. Aeneas quoque abscondit in turrem urbis Polixenam et Cassandram filias Priami. Triptolemus autem requisivit Polixenam pro qua Achilles pater ejus mortuus fuerat. Dixitque Agamemnon rex : « Ubinamque est illa puella ? » Aeneas ait nescire se. Olixis vero invenit eam et adduxit ad regem. Dixitque ad Aeneam : « Quare mentitus fuisti pro hac puella ? Recede cum omnia quae tua sunt ab hac urbe. Non manebis illic amplius. » Polixenam itaque Triptolemo tradidit. Ille duxit eam ad tumulum patris ejus, jugulavitque eam ibi, et ait : « Recipe puellam, pater, pro qua vita caruisti : in futuro uxorem possideas eam. » Graeci nempe ceperunt Trojam urbem et igne succenderunt eam et cum multa spolia reversi sunt. Aeneas vero cum Cassandra filia Priami et omne familia sua veniens Albanorum fines, habitaverunt ibi. . . . . .

. . . Famosissimus gnarus namque necnon saevissimus belligerator, nimirum enim superbus ac crudelis, praesidium Albanorum ubi nunc magna Roma urbs est posuit, qui tanta impietate exarsit in superbiam ut nullius proximi parentis aut indigenae vel orfani seu viduae praeter liberos aut crudelissimos consiliarios umquam pepercerit, qui ob tantam impietatem a Deo percussus interiit. Julius Proculus proximus ejus regni sedem suscepit, fundavitque Juliam gentem usque in aevum. Adeo ad Pherecidis indolem (*l.* sobolem) praepropere revertamur. Pherecides genuit alium Frigionem. Idem Frigio sollertissimus in robore armatoria extitit, annos LXIII principatum gentis suae rexit, belligerator validissimus, cum vicinis regionibus dimicans usque

202 ML a — 203 M nobis — 206 ML supra — 207 L *om.* super — 219 M posside — 223 L ignarus, ML necnon et s. — 224 M *om.* enim — 225 T posita — 226 M nullus e proximis parentibus, L indigne — 227 T pepercit — 228 T interit, M *après* percussus *aj.* hicto fulminis — 230 L præponere — 232 ML lxxiij, T rex

Dalmatiae fines proeliando vastavit. Qui Frigio genuit Francum et Vassum elegantissimos pueros atque efficaces. Defuncto igitur Frigione juniore genitore eorum, itidem germani tyrannidem mutuo arripiunt, arma bellica instanter sumentes, ad aciem saepissime nimia agilitate proruunt. Dein ad Juliam properemus familiam. Aventinus Silvius, proximus ejus, regnum atque potentiam sollerter suscepit, regnavit annos XXVIII. Ipse bellum contra Savinas instituit in eo monte qui nunc pars urbis est: aeternum loco vocabulum dedit, et in eodem monte victor praevaluit, et ex ea die Aventinus est nuncupatus. Procas Silvius, proximus ejus, ei in regnum successit, et regnavit annos XXIIII. Pace in circuitu patrata, tributa ab Histria sumpsit, Cefalaniam insulam maris magni navali evectione proeliando vastavit, et nonnulla spolia detraxit. Amulius Silvius proximus illius successit pro eo in regnum et regnavit annos XLIIII. Numitor, frater ejus major, ab eodem Amulio regno pulsus, in agro facultatis suae solummodo paterfamilias, domus suae opulentissimae contentus absque regio honore extitit. Filia quoque ejus, a pueritia elegans valde ac decora, virgo vestalis eligitur, quae in incestu ignominiae labefacta stupri leconistarum (?) apparuit ab imminenti partu gravida. Quae cum septimo patrui anno regni geminos edidisset infantes, juxta legem, judicante patruo rege, in terra viva defossa est; parvulis quoque geminis juxta ripam Tyberis amnis expositis culnicis more fiscellae linitae (?) inibi projectis judicio regis. Inventique sunt a Faustulo pastore regis armentario, qui acceptis parvulis ad Laurentinam uxorem suam eos detulit : quos illa cum summa diligentia enutrivit, quasi propriis liberis ablactatis in loco filiorum adoptavit : quae ipsa Laurentina propter pulchritudinem et decorem corporis sui quaestuosi a vicinis suis lupa appellabatur, id est meretrix, unde usque nunc ad nostram memoriam meretricum succubae et cryptulae lupanaria dicuntur. Pueri vero cum crevissent et adolevissent, nimia austeritate expediti, tam ob necem matris quam ob supplantationem avi, collecta latronum et pastorum manu nonnulla magnitudine et plurima multitudine, consurgentes super Amulium apud Albam interfecerunt.

Gaston PARIS.

---

237 T sevissimæ — 238 T proricant L proritant, L Deinde — 240 ML xxvij — 243 T Procassilivus, M in r. ei s. — 244 M parata — 246 T ejus — 250 TL *om.* extitit, L a puritiæ ligatis — 251 L decore, T vestides — 252 L letonistarum M stuprile comixtarum, ML imminendi, T pastus M partus — 254-5 T parvulus, geminus, ML parvulos, geminos — 255 ML conclicis — 256 M projecti sunt — 258 L magna — 262 M sucube L suicube, T ercriptulæ — 264 T subpantationem — 267 T iter fecerunt.

ÉTYMOLOGIES

FRANÇAISES ET ROMANES.

On s'apercevra au premier coup d'œil que l'auteur des essais qui suivent n'est nullement romaniste. C'est en étudiant surtout les langues germaniques et le latin que j'ai fait ces remarques étymologiques, dans lesquelles les romanistes trouveront peut-être çà et là des notions qui leur seront utiles. Mais je ne saurais suivre les mots romans à travers tous les âges, à travers les variétés des patois, ce qu'il eût fallu faire pour traiter les questions d'une manière vraiment scientifique. Je ne saurais davantage indiquer l'usage des mots par un examen personnel des sources littéraires des diverses époques et des divers pays.

C'est donc en invoquant l'indulgence que je place mes faibles essais sous les yeux des romanistes.

BÉTON.

Nom vulgaire du lait trouble et épais contenu dans les mamelles au moment de l'accouchement. Selon Littré, de l'anc. fr. *beter*, cailler, que Diez rattache au flam. *beeten*, haut-all. *beizen*, faire mordre, exercer une action corrosive.

Béton vient, peut-être, d'une forme antérieure **beston*, comp. le vieux haut-all. *piost*, moy. haut-all. *biest* m. « colostra, πρωτόγαλα » (voy. Grimm, *Deutsch. Wörterb.* II, 3). Quant à la voyelle, comp. *trève* = vieux haut-all. *triuwa*. *Béton* pour *bêton* comme *bétail* pour *bêtail*.

BIDON.

Peut-être emprunté au norois. L'island. *bidha* (Biœrn Haldorsson écrit, à tort, *byda*), f., signifie : « vas superne adstrictum ». Comp. *bide*, n., baratte, *bidne*, n. broc, vaisseau, dans les dialectes norvégiens.

BLÊME.

Très-pâle. De là *blêmir* qui signifiait dans l'ancienne langue frapper (proprement, faire des taches bleues), léser, blesser et aussi salir. Diez

le rattache au norois *blámi*, couleur bleue. Ce qui prouve que cette étymologie est la vraie, c'est le substantif norois *bláman*, fém., qui signifie tache bleue due à un coup, à une contusion. *Bláman* suppose un verbe *bláma*, dont le sens, comme celui de l'anc. fr. *blesmir*, a été : faire des taches bleues, frapper, léser.

CARCAN.

Anciennement aussi *charchant*, *cherchant*, néerl. *karkant*. Diez l'a rattaché justement au vieux haut-all. *querca*, norois *kverk*, gosier. Mais il n'en a pas expliqué la désinence *-an*, *-ant*. J'y vois le germanique *band*, n., lien, comp. *hau-bans*, *ra-ban*, *ru-ban*. Le composé *kverkband* (jugulaire, mentonnière), se trouve en effet dans la littérature ancienne de l'Islande. **Carquebant* ou **carcbant* a donc passé à *carcant*. L'omission du *b* dans *viorne* = lat. *viburnum*, *nuage*, etc., n'est pas tout-à-fait analogue.

CHOYER.

Berry, *chouer*, *chuer*; picard, *chuer*, parler bas, caresser, *choer*, gratter; vieux fr. *suer*, *chuer*, caresser, flatter (XIIIe siècle). « D'un radical inconnu » Littré. L'it. *soiare*, flatter, *soia*, flatterie, lequel a été comparé, avec raison, par Littré, montre que *suer* est la forme française la plus antique, d'où *chuer*, comme vieux fr. *chucre* = *sucre*, Diez *Rom. Gr.* I, 462, *chufler*, *chifler* = *sufler*, *sifler*. Le mot en question est, ce me semble, d'origine germanique. *Choyer*, *chuer*, *suer*, it. *soiare* est identique au got. *sūthjōn*, chatouiller, voy. *Timoth.* 2, chap. 4, v. 3 : *suthjondans hausein* κνηθόμενοι τὴν ἀκοήν. Comp. *bru* = got. *bruths*, vieux fr. *goi* = got. *guth*, Diez, *Gr.* I, 315.

Dans l'it. *soiare* le *th* germanique a été traité comme le *d* du lat. *gaudium*, *gaudia* dans l'it. *gioia*.

Pour le got. *suthjon*, comp. Diefenbach *Goth. Wörterb.* II, p. 288.

DÉGINGANDÉ.

Part. passé de *dégingander*, donner un air comme disloqué à sa taille, à son attitude, à sa marche. Génev. *degigandé*, Berry *degiguenandé*, norm. *déguengandé*; on trouve le verbe *dehingander* (avec le sens de démembrer ?) dans Rabelais. Littré rattache le mot à *gigue*, jambe, mais cela n'explique pas assez le suffixe *and*. Je hasarderai une autre conjecture. Le verbe *dégingander*, norm. *déguengander*, appelle un primitif *gingand*, *guengand*, qui me semble identique avec l'it. *gánghero*, prov. *ganguil*, gond. Le sens primitif serait donc faire sortir des gonds. *Dégingander*, *dégingandé* est précisément l'it. *sgangherare*, *sgangherato*, qui se dit souvent avec le sens du mot français. Le *d* de *dégingander* est para-

gogique, comp. *allemand*, *normand*, *Bertrand*, etc. L'*i* de la syllabe tonique est une modification d'un ancien *ai*, *a*, comme il arrive souvent devant une nasale : *grignon* pour *graignon*, *fringale* pour *faimvalle*, *chinfreneau* pour *chanfreneau*, *rinceau* pour *rainceau* = lat. *ramicellus*, etc. L'*n* de la seconde syllabe y est entré par une assimilation ; il se trouve aussi dans le milan. *canchen* = it. *ganghero*, d'où le diminutif *cancanin*, *canchenin* et le verbe *scanchinà* = it. *sgangherare*. L'initiale *gue* en norm. est plus originaire que *gi*, comp. *givre* pour *guivre*, *gibelet* = ancien fr. *guibelet*, *girofle* = lat. *caryophyllum*.

DRÊCHE.

Résidu de l'orge concassée qui a servi à faire de la bière, vieux fr. *drasche*. La forme de ce mot ne nous permet pas de l'identifier avec *drague*, orge cuite qui demeure dans le bassin après qu'on a cuit la bière (= norois *dregg* f., angl. *dregs*, ancien pruss. *dragios*). Selon Diez *drêche* dérive du vieux haut-all. *drescan*, all. mod. *dreschen*, battre le blé en grange. Mais en allem. on ne rencontre aucun dérivé du verbe *dreschen* qui ait le sens du fr. *drêche*. *Dreschen* se retrouve en vieux fr. sous la forme *trescher*.

Or l'all. mod. *trester*, pl., peut signifier résidu de l'orge concassée, plus souvent résidu des grappes pressurées. Cela nous explique l'origine du substantif français. *Drêche* répond régulièrement à un mot all. *drastja*, *drestja* du même sens, que nous retrouvons dans l'anglo-saxon *dærste*, f., « faex » (comp. *dresten* « faeces »), vieil ang. *drastes*, pl., résidu des grappes pressurées, vieux haut-all. *trestir*, all. mod. *trester*, moy. haut-all. *trest*, n., suiss. *träst*, *träsch*. Fick en rapproche avec raison le vieux slav. *droštija*, n. pl., « faex » (voy. *Zeitschrift f. vergl. Sprachforsch.*, de Kuhn, XXI, 4).

FAGUENAS.

Masc., odeur rebutante qui sort d'un corps échauffé. « Origine inconnue » Littré. Je conjecture que *faguenas* est une metathèse pour *fanegas*, comp. vieux fr. *talevas* pour *tavelas* ; *omelette*, anciennement *amelette* selon Littré pour *alemette* ; *étincelle* = lat. *scintilla*. Le primitif est probablement identique au vieux haut-all. *fnehan*, moy. haut-all. *phnehen* « anhelare », bavar. *pfnechen*, d'où *pfnäckeln* « puer », *pfnäckl* « odeur rebutante. » Les Français ne pouvaient prononcer l'initiale germanique *fn* (*phn*), et c'est pourquoi ils y inséraient un *a*, comp. fr. *hanap* = vieux haut-all. *hnapf*, *harangue* = vieux all. *hring*, *canif* = all. mod. *kneif*, *canapsa* = all. mod. *knapsack*. L'aspirée *h* est remplacée en fr. par un *g* comme dans *agacer* = vieux haut-all. *hazjan*, dans le popul. *agonir*, injurier, pour *ahonir*.

FRIME.

« Etymologie inconnue » Scheler. Le mot est certainement identique avec le lat. *forma ; frime* et *forme* sont des doublets. L'ancienne forme de *frime* est *frume. Forma* est devenu *frume* de même que *formosus* devenait en valaque *frumos*. Pour la métathèse comp. *fromage, Fréjus*, ancien fr. *fremer*, etc.

Frimousse, autrefois *frimouse*, n'est pas, je crois, composé de *frime* et du mot vieilli *mouse*, face, mais vient du lat. *formosa ;* avec le même suffixe sont formés les substantifs *pelouse* = lat. *pilosa, ventouse* = lat. *ventosa*.

La voyelle irrégulière *u* est due à l'influence de l'*m*. Elle appartenait, selon M. J. Storm, au commencement à la syllabe non tonique de **frumouse, frimousse ;* plus tard elle se glissa aussi, par l'influence de l'analogie, dans la syllabe tonique de *frume, frime*.

Quant au sens, le fr. *pour la frime* répond à l'it. *per forma*. Déjà en bas-lat. *forma* signifiait *facies, vultus* (voy. Ducange), de même que *frime* est synonyme de « mine » et que *frimousse* a le sens de « visage. » *Frime* se dit aussi d'une grimace, d'une contorsion du visage ; or le grec a d'une manière analogue modifié le sens de μορφή : ἠρημένοι δέει ἐξ ὧν ἐκείνη μορφάζει Ael. « les grimaces de la chouette. » Pour le rapport d'idée entre « forme » et « semblant, » « feinte », dans le fr. *frime* on peut comparer le moyen grec μόρφων « simulator » (voy. le dictionnaire de Sophocles).

FRIPER.

Diez le tire de l'isl. *hripa*, « tumultuarie agere. » Cette étymologie n'est pas assez appuyée. L'éminent philologue allemand ne pouvait pour les mots de la langue ancienne scandinave profiter d'autres dictionnaires que de celui de Biœrn Haldorsson, lequel contient beaucoup de termes en partie exclusivement néo-islandais, en partie d'une autorité douteuse Selon l'excellent *Icelandic-English dictionary*, publié à Oxford par M. Vigfusson, *hripa* n'est que néo-islandais et signifie « écrire avec grande hâte », proprement « avoir des trous par où l'eau coule abondamment. » Le primitif en est *hrip* sorte de corbeille, d'où la locution *thadh er eins og adh ausa vatni í hrip* « c'est tout comme si on verse de l'eau dans un tonneau percé, » fig. d'une action trop hâtée. Il n'y a donc rien de commun entre l'isl. *hripa* et le fr. *friper*.

Friper et *foupir*, chiffonner, dérivent du vieux fr. *frepe, ferpe, felpe, feulpe, feupe*, qui veut dire chiffon et aussi frange, norm. *feupes*, mauvais vêtements.

Frepe est, selon moi, identique au lat. *fĭbra*, lambeau, extrémité, fibre,

filament, lequel a de l'affinité avec *fimbria*, frange. Pour le passage du sens il n'y a pas de difficulté. Pour la métathèse du *r* il suffit de mentionner *frange* = lat. *fimbria*, *Brancas* = *Pancratius*, *tremper* = *temperare*. *P* au lieu du lat. *b* se trouve aussi dans *ensouple* = *insubulum*.

L'acception originaire de *friper* est : chiffonner; de là gâter par usure, consumer; enfin manger goulûment.

L'it. esp. portug. *felpa*, dans les patois *pelpa*, *pelfa*, *felba*, sorte de peluche, semble identique au vieux fr. *felpe*, *ferpe*, *frepe*, chiffon, frange; comp. le bourg. *poil feulpin*, « duvet, première barbe. »

GALIPOT.

Résine qui coule du pin. « Origine inconnue » Littré, Scheler. Le mot est issu de l'all. *klibe*, « gummi, lacrima arborum, » qui se lit dans un glossaire (imprimé an 1517) de mots recueillis en Anhalt et à Leipsick (voy. Grimm-Hildebrand *Deutsch. Wœrterb.*, V, 1157); on trouve en même sens *kliber*, bas-all. *kliwer* dans la Poméranie, néerl. *klibber* n. (V, 1050). La source de ces mots est le moy. haut-all. *klîben* « haerere. » Pour l'insertion de l'*a* dans *galipot*, comp. *canif*, *ganivet*, *canapsa*, dauphin. *ei-calambrá*, esp. *calambre* (moy. haut-all. *klamphern*), it. *calabrone*. Le *g* y est une modification du *k* de même que dans *ganivet*, *glouteron*, *gletteron* (souab. *kletter*, f. Grimm-Hild. *Deutsch Wtb.*, V, 1152), etc. Le *p* du fr. *galipot* se rapporte à une forme du haut-allemand; comp. bavar. *klepig*, *kleppig* = *klebig* (*Deutsch. Wtb.*, V, 1042). Quant aux consonnes l'autrich. *gleppe* (pour *klebe*) « glouteron, » est analogue au fr. *galipot*.

GIBELET.

Masc., petit foret; ancien *guibelet*, *guimbelet*, norm. *vimblet*, tarière. Des mots pareils se trouvent dans beaucoup de langues : bas-bret. *gwimelet*, foret, irl. *gimeleid*, angl. *gimlet*, *gimblet* et *wimble* foret (*to wimble*, forer), ancien néerl. *wimpel*. A quelle langue appartiennent donc originairement ces mots ? M. Mone dans l'*Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, 1837, p. 131-154, a publié en partie un glossaire des mots latins expliqués en latin ou en anglo-saxon d'après un manuscrit du IXe siècle, venu de l'abbaye de Moyen-Moutier à Epinal. Ce glossaire est très-important tant pour les langues néo-latines que pour la langue anglo-saxonne; il mérite une nouvelle édition, d'autant plus que M. Mone n'en a publié que les parties qui touchent les mots anglo-saxons. Le nº 926 en est : *vimbrat*, *borettit*. D'après un manuscrit moins correct du IXe siècle à Erfurt, le même glossaire a été publié dans les *Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik*, 13ter Supplementband (1847). La glosse citée y est ainsi conçue : *vibrat et dirigat*, *boretit*. L'anglo-saxon

borettan signifie forer; pour *et dirigat* il faut peut-être corriger *terebrat*. Ainsi s'explique facilement l'origine du fr. *gibelet*.

Vimbrare est une forme nasalisée du lat. *vibrare*, comp. fr. *Embrun* = *Eburodunum*, prov. *sembeli* = *sabellinus*, etc. (voy. Diez, *Rom. Gr.*, I, 305). Le sens « vibrer, branler, tourner, » du lat. *vibrare* a passé à « forer, » comme en all. *drillen* signifie tourner, mais aussi forer, et comme en grec τέρεσσεν est expliqué par Hésychius ἔτρωσεν et aussi ἐτόρνωσε. L'*r* du néo-lat. *vibrare* forer, *vimbrare* a été changée en *l* : **vimblare*, angl. *to wimble*. Ce verbe-ci est le primitif du subst. *gibelet*, *guibelet*, *guimbelet* de même que *forer* est le primitif du subst. *foret*. Pour le changement du lat. *vi* en *gui*, *gi*, comp. par ex. *givre*, *guivre* = *vipera*.

GIFLE.

Fém., anciennement joue; aujourd'hui tape sur la joue. Grandgagnage l'a rattaché justement à l'all. *kiefer*, mâchoire. Des formes avec *l* se trouvent aussi en allemand : *kiefel*, *kifel*, *kiffel*, « maxilla, mala, (« zusammengefallene küfel »), mentum, gingiva, branchia » (Grimm-Hildebrand, *Deutsch. Wörterb.*, V, 665). Les formes des patois français qui ne présentent pas d'*l* dans la désinence (vallon. *chife*, joue, Hainaut *guife*, visage, Nam. *gife*, gifle) tiennent à la forme haut-all. mod. *kiefe*, f. maxilla, bas-all. *kiffe* (*Deutsch. Wörterb.*, V, 663).

GINGUET. GRINGALET.

Gringalet, subst. m., homme faible de corps et grêle; à Genève on l'emploie adjectivement. Dans les trouvères *guingalet* ou *gringalet* désigne surtout un petit cheval, *guingalet* est la forme la plus originaire; comp. pour l'*r* parasite *fronde* = lat. *funda*, *fringale* pour *faimvalle*, *vrille* autrefois *ville*. *Guingalet* contient évidemment, comme le croit Scheler, le même radical qui a donné *ginguet* adj. sans force (particulièrement d'un petit vin), étroit, mince. Ménage a la forme *guinguet* avec la même initiale que *guingalet*, et Littré cite *gingealet* comme forme usitée à Genève pour *ginguet*. Après cela la connexité entre *gringalet* et *ginguet* ne peut être douteuse. L'origine du radical *guing* n'est pas expliquée. La source en est probablement germanique : got. *vainags* misérable, vieux haut-all. *wênag* misérable, chétif, mince, petit, moy. all. *wênig*, *winig* petit, all. mod. *wenig*, dans le patois de Wetterau *wink*.

GUIDER.

Prov. *guidar*, *guizar*, *guiar*, esp. et pg. *guiar*, it. *guidare*. Diez le rattache au got. *vitan*, observer, garder. « C'est le sens surtout qui fait l'objection » Littré. L'origine germanique est garantie par le fr. *guidon* « étendard, banderole, marque, » qui répond précisément au norois *viti*

« marque, indice, » d'où *vedhr-viti* girouette, qui indique la direction du vent. *Viti* est dérivé du verbe *vita* (= got. *vitan*) dans le sens de signifier, présager, indiquer. Il faut supposer la même acception pour d'autres langues germaniques, auxquelles les nations néo-latines ont emprunté le mot. Ainsi le sens primitif de *guider* est : « indiquer (la direction, le chemin). »

GUILLEDOU.

Usité seulement dans la locution : *courir le guilledou*, aller la nuit dans des lieux suspects. Au même sens s'est dit autrefois *courir le garou*, d'où *garouage;* chez Perrin on trouve :

Ce coureur de garouage,
Ce trotteur de guilledou.

Garou, aujourd'hui *loup-garou*, est l'anglo-saxon *werwulf*, moy. haut-all. *werwolf*, all. mod. *währwolf* et signifiait un homme qui rôde la nuit transformé en loup, littéralement homme-loup. Le même mot *ou*, all. *wolf*, norois *úlfr*, loup, se trouve également dans les noms propres *Rou*, *Marcou*, *Thiou*, *Raoul*, etc. Il faut donc expliquer d'une manière analogue le mot *guilledou*. C'est un terme mythique du paganisme germanique : *guilledou* répond à un mot norois **kveldúlfr*, haut-all. **chwiltiwolf*, **kiltwolf*, c'est-à-dire un homme qui se transforme en loup depuis le coucher du soleil. Dans cette composition entre le norois *kveld*, l'espace de temps depuis le déclin du jour jusqu'à minuit, haut-all. *kilt*, les dernières heures du soir, temps de la nuit ; un diplôme de l'an 817 nous donne le composé *chwiltiwerk* (Grimm-Hildebrand, *Deutsch. Wœrterb.*, V, 704 s.).

Du mot que nous supposons, **kiltwolf*, **kveldúlfr*, loup-garou, il reste des traces aussi chez les nations germaniques. Dans le conte islandais *Egils saga* il est dit d'un Norvégien, nommé *Ulfr*, Loup, que depuis le déclin du jour il avait sommeil et qu'il était alors si brusque, que personne n'osait lui parler. On disait qu'il avait le don de se transformer. Il fut nommé *Kveldúlfr*, c'est-à-dire « Loup-de-soir. » Il est évident que l'ancien auteur se représente Kveldulf comme un loup-garou.

Dans le polyptyque de l'abbaye de St-Rémi de Reims (IXe siècle), publié par Guérard, se trouve p. 44 le nom *Quidulf* (je le cite d'après M. Fœrstemann). Ne serait-ce pas plutôt *Quildulf? Werwolf* était également usité comme nom propre chez les Allemands. *Guilledou* doit donc être emprunté aux Francs. Pour le sens figuré de ce mot il est bon de remarquer que l'all. *kilt* est employé aujourd'hui surtout quand on parle des visites nocturnes rendues par les jeunes paysans à leurs maîtresses.

Un *gu* initial au lieu d'un *k* (*kw*) germanique paraît aussi dans d'autres mots français : *guingois*, travers, inégalité, est rattaché par Diez au

norois *kengr* « curvatura. » *Guilleri*, chant du moineau, peut-être pour *guidderi* (à peu près comme *Giles* = *Aegidius*; *cigale* = *cicada*; it. *ellera*, prov. *elre* = *hedera*), comp. suéd. *qvittra* gazouiller, dan. *kviddre*, écoss. *quitter*, aussi dans les patois all., voy. Grimm-Hildebrand *Deutsch. Wtb.* V, 867; Diefenbach *Goth. Wtb.* II, 477.

Il y a une prononciation analogue *gwelt* pour *kilt* dans un patois alsacien (*Deutsch. Wtb.*, V, 705).

Pour l'*e* épenthétique de *guilledou*, comp. *guilledin* = anglo-saxon *gelding*, norois *geldingr*. Le picard *guilledon* (= guilledou) est peut-être un changement d'une forme antérieure *guilledol*.

GUILLER.

Fermenter, en parlant de la bière. Scheler croit que c'est une contraction pour *guesiller;* Littré invoque le bas-bret. *goel* fermenter. Une autre combinaison paraît plus évidente.

Guiller est emprunté au holl. *gijlen* fermenter, de la bière. Ce mot a dans les langues germaniques une nombreuse parenté, dont le sens est varié et l'apparition ancienne. Voilà pourquoi le mot hollandais ne peut être emprunté au français. *Gijlen* signifie aussi figurativement désirer ardemment. De la même racine le subst. *gijl* n., bière non fermentée, chyle; l'adj. *gijl* non fermenté; dans l'Angleterre septentrionale *guilefat*, tonneau où la bière *guille*. Déjà au XIIIe siècle le substantif *gil* se trouve en Norvège, où il a été introduit probablement par des marchands hollandais. Pour *gijlbier gijlkuip* se trouvent aussi *geilbier*, *geilkuip* dans les dictionn. holl. Diefenbach (*Goth. Wœrterb.*, II, 380) croit, avec raison, que *gijl* est de la même racine que le holl. et all. *geil*, « lascif, incontinent » le got. *gailjan* « réjouir. » Comp. le moy. haut-all. *gîlen* « être insolent, railler » (voy. Lexer, I, 1015).

Aussi en cambr. on rencontre *gil* fermentation (comp. Diefenbach, *Goth. Wœrterb.*, II, 382, 404); mais dans le bas-bret. *goel* l'initiale est pour *w*.

HANCHE.

H aspirée, it. esp. portug. prov. *anca*. Selon Diez du vieux haut-all. *ancha* « occipitium » et aussi « tibia, crus. » Il regarde le fr. *anche*, tuyau, et *hanche* comme originairement identiques. Cette étymologie est acceptée par MM. Littré et Scheler et aussi par M. Heyne dans le *Deutsches Wörterbuch*. Je ne partage pas l'avis de l'excellent étymologiste allemand.

Diez remarque lui-même que la forme aspirée se trouve aussi en germanique : fris. *hancke*, *hencke* (dans Kilian). Je citerai aussi l'all. mod. *hanke*, hanche d'un cheval (voy. Grimm-Heyne, *Deutsch. Wörterb.*, IV,

2, p. 455). Kuhn (*Zeitschr. für vergleich. Sprachforsch.*, III, 431) explique le bas-all. *hanke* par « der obere theil am hinterfusse des pferdes. » De là le diminutif tirol. *henkel*, cuisse (*Deutsch. Wtb.*, b. c.).

L'identité de l'all. *hanke* et du fr. *hanche* n'est pas douteuse. Mais ce mot est tout-à-fait différent du vieux haut-all. *ancha*, fr. *anche*. Le primitif de *hanke* est, comme le dit M. Kuhn, le moy. haut-all. *hinken*, *hank*, *hunken*, boiter, de même que l'all. *schenkel*, cuisse, et l'anglo-sax. *sceanc* sont dérivés d'un verbe synonyme **skinkan*, **skank*.

HOUPPELANDE.

(*H* aspirée.) L'origine du mot est restée jusqu'ici obscure. Huet le tire de *Upland*, province suédoise. Nous pouvons bien excuser cette explication du savant évêque d'Avranche, comme un souvenir de son séjour en Suède, mais nous ne pouvons y voir une étymologie vraiment scientifique.

La forme *houppelande* se trouve dès le XIVe siècle (voy. Littré) ; on écrivait aussi *houpelande*, *hopelande*. Entre les formes bas-latines données par Ducange je cite surtout *opelanda* (*Annal. Mediol.* ap. Muratori, XVI, col. 803), *oppellanda* (Capitulum generale S. Victoris Massil. ann. 1378).

Le primitif en est peut-être le lat. *palla*. La *palla* était, comme la houppelande, un vêtement long, non ajusté à la taille, souvent brodé, que l'on mettait par-dessus son habit; Martiale nomme la *palla* comme un vêtement des Gaules.

Je suppose un verbe dérivé **oppallare*, qui a signifié couvrir d'une *palla*. Je n'ai trouvé ce verbe dans aucun écrivain latin, mais il est assez assuré, d'un côté par des verbes tels que *obsignare*, *obserare*, *obumbrare*, *oblaqueare* (Tertull.), *obnubilare* (Aulu-Gelle, Appul.) et surtout *opalliare*, *obnubilare*, Glossar. ap. Mai, *Class. auct.*, VIII, 403, de l'autre côté par *depallare* dans Tertullien. Du verbe **oppallare* aurait été dérivé le substantif néo-latin **oppallanda*, comp. fr. *guirlande*, *offrande*, *viande*, etc. (voy. Diez, *Gr.* II, 378). **oppallanda* est le fr. *houppelande*.

Quant à l'*h* aspirée, on connaît d'autres mots pourvus d'une *h* aspirée contrairement à leur étymologie : *haut* (altus), *hérisson* (ericius), *huppe* (upupa), *hulotte* (ulula), *hurler* (ululare), *houlette* (selon Scheler du lat. *agolum*), *hanter* (selon Scheler *ambitare*). C'est peut-être sous l'influence du mot *houppe*, que l'on a aspiré *houppelande*. Pour la voyelle *ou* comp. *oublier*.

L'espagn. *sopalanda* et le portug. *opalanda* tiennent, sans doute, au fr. *houppelande*, mais l'*s* initiale du mot espagnol fait difficulté. Doit-on y voir le préfixe lat. *sub ?* comp. le rapport de l'esp. *sombra* au fr. *ombre*. Il n'y a aucune connexité entre le port. *opalanda* et *opa* (= fr. *aube*).

On a rattaché le fr. *houppelande* à un mot ital. *pelanda* ou *pelando* ou *palando*. Je ne connais que la forme *pelanda*, synonyme du fr. *houppelande*, dans le dictionnaire milan. de Cherubini; comp. Mussafia, *Zur Kunde der nordit. Mundarten*, p. 86. Le mot espagnol, le mot portugais, le mot milanais, sont-ils empruntés au français? Nous ne saurions décider ce point.

Ducange cite un mot *pellarda* (pallii seu tunicae species) d'après un *Chron. Placent.* ad ann. 1388 apud Murat. XVI, col. 580 et d'après un *Chron. Bergom.* ibid., col. 945. *Pellarda* semble dérivé de *palla* à l'aide du suffixe *arda*.

Je citerai enfin l'it. *palandra* « vestito d'uomo con molta falda, » *palandrana, palandrano* « veste lunga e larga, » le fr. *balandran, balandras*. Schuchardt (voy. *Zeitschr. für vergleichende Sprachforsch.*, publ. par Kuhn, XX, 270) les tire du lat. *balatro*, it. *balandron, balandrù* dans les patois, fripon, fainéant, vagabond. Cela me semble douteux.

LANIÈRE.

Courroie longue et étroite. D'après Scheler, de *lanarius*, qui est fait de laine (de *lana*, laine); le sens rend cette étymologie peu vraisemblable. Littré voudrait rattacher le mot en question à *laniare*, déchirer; mais, comme le remarque Scheler, le suffixe y fait obstacle. Le primitif en est certainement le lat. *lacinia*, coin d'une robe, languette, lambeau, « particula resecta et separata. » D'un prototype *lăcĭnĭāria* provient régulièrement *lasniere*, comme on écrivait au XIIIe siècle, enfin *lanière* [1].

MANDRIN.

Masc. « Origine inconnue » Littré, Scheler. Dans Paulus, l'abréviateur de Festus (ed. Müller, p. 132), se trouve la glosse suivante : MAMPHUR *appellatur loro circumvolutum mediocris longitudinis lignum rotundum, quod circumagunt fabri in operibus tornandis*. Selon moi *mamphur* est le primitif du fr. *mandrin*, lequel est issu d'un prototype **mamfurīnum* ou **manfurīnum*. De la même manière *coussin* pour **culcitīnum* a remplacé son primitif lat. *culcita*. *Manf'rin, man'rin* a régulièrement passé en *mandrin*, comp. *poudre* pour *pol're, polv're*, ladin *cusdrin* = bas-lat. *cossofrenus*, lat. *consobrinus*.

Le sens du mot français est essentiellement le même que celui du mot latin. Comparez parmi les nombreuses acceptions de *mandrin* surtout celles que je citerai ici d'après Littré : « 2° Terme de tourneur. Morceaux de » bois de différentes formes, entre lesquels on fait tenir les ouvrages

1. Sur le v. fr. *lasne* = *lacinia*, primitif de *lasniere*, et le dimin. *lasnete*, voy. *Romania*, III, 113.

» délicats, qui ne peuvent être tournés entre les pointes. 3° Cylindre de » bois sur lequel l'artificier et le canonnier roulent le papier des cartou- » ches. 4° Cylindre de fer sur lequel on contourne une ferrure. 7° Outil » qui sert à tourner certaines pièces d'horlogerie. »

L'origine du lat. *mamphur* est douteuse. Scaliger le dérive du grec μαννοφόρον, conjecture plus ingénieuse que vraisemblable. Je hasarderai une autre étymologie. La signification primaire doit être : outil qui sert à tourner. *Mamphur* est certainement une mauvaise orthographe pour *mamfur*, comme *scropha*, *sulphur* pour *scrofa*, *sulfur*. *Mamfur* me semble dérivé d'une racine *mamf*, *manf*, tourner ; comp. pour le suffixe *fulgur*. *Mamf*, *manf* est peut-être le changement d'une forme antérieure *mandh*, de même que *inferus* est issu d'une forme originaire *andhara-s*, skr. *adhara-s*. Cette racine se retrouve dans le skr. *manth*, *math*, tourner, remuer ; gr. μέθουρας· τὰς λαβὰς τῶν-κωπῶν Hésychius, μέθος, lit. *menturé*, battre à beurre ; vieux slav. *męta*, ταράττω ; norois *möndull*, *mandull*, manubrium quo mola circumagitur. Voy. Fick *Vergleichendes Wörterb. der indogerm. Sprachen*, p. 145.

MARAUD.

Homme de rien. L'origine de ce mot n'est pas encore établie malgré les efforts de beaucoup d'excellents étymologistes. Au xve siècle on trouve la forme *marault*. Comme *chaud*, ancien *chault*, est issu du lat. *caldus*, ainsi *maraud*, *marault* demande une forme antérieure *maraldo*. *Maraud* est donc certainement, comme Diez l'a proposé finalement, formé par le suffixe péjoratif *aldo*.

Maraud, **maraldo* est, selon moi, changé par dissimilation d'une forme intérieure **malaldo*, dérivé du lat. *malus ; mal* se trouve plusieurs fois en français sous la forme *mar : margoulette*, popul., mâchoire ; ancien fr. *marvoyer*, et ailleurs. La forme avec *r* est surtout naturelle quand la syllabe suivante a un *l*, comp. ancien fr. *werpill* = *vulpecula ; mérancolie* (xive et xve s.) ; esp. *escarpelo* = *scalpellum*.

Plusieurs mots formés avec le suffixe *aldo*, *aud* sont dérivés d'adjectifs : it. *cortaldo*, prov. *ricaut*, fr. *richaud*. L'étymologie que j'ai donnée ici convient très-bien à la notion de *maraud*. L'ancien *marault* signifiait pauvre gueux ; l'all. *marode*, mot évidemment tiré d'une langne romane, a le sens de fatigné, de las ; en ladin *marodi* et dans le dialecte de Côme *maro* signifient maladif. Pour « maladif » les langues romanes emploient plusieurs mots qui se rattachent au lat. *malus* : it. *malito*, esp. *maluco*, etc. Pour l'emploi de *marodi*, *maró* comme adjectif, comp. fr. *nigaud*, *ribaud*, ancien fr. *chipault*, prov. *ricaut*, etc.

MATELOT.

« L'étymologie la plus vraisemblable est le holl. *maat*, compagnon,

» d'où, par une dérivation non sans difficulté, *matelot*. On manque de » textes qui montrent que le simple ait existé en français, ce qui augmente » le doute » Littré.

Il est donc permis de proposer une autre étymologie. *Matelot* vient peut-être du norois *mötunautr, matunautr*, compagnon de table (=moy. haut-all. *maz-genôze*), lequel est synonyme du holl. *maat* et qui se dit le plus souvent de l'équipage d'un navire. Le personnel de bord se formait en plusieurs *mötuneyti* ou compagnies de tables. Selon moi il faut supposer une forme antérieure *matenot*[1]. Comparez pour le changement du *n* en *l*, *gonfalon, orphelin*, etc. Dans *matelot* ce changement serait dû au *m* du mot, de même que dans it. *meliaca* = lat. *armeniaca, témolo* = lat. *thyminus*.

PANARD.

Adj. masc., *cheval panard*, cheval dont les pieds de devant sont tournés en dehors. « Origine inconnue » Littré, Scheler. Le mot est probablement dérivé d'un adjectif, de même que *vieillard*, ancien fr. *blanchard, Bayard*. Je rattache *panard* au lat. *pandus*, qui signifie « curvus, incurvus, σκελλός, » espagn. *pando*, « légèrement courbé vers le milieu. » *Panard* pour *pandard*, comp. *prenons* pour *prendons*, vieux fr. *espanir* = lat. *expandere*, vieux fr. *responent* pour *respondent* (Diez, *Gr.* I, 236).

RAPATELLE.

Toile faite de queue de cheval. « Origine inconnue » Littré. Le mot semble être emprunté à l'espagnol ou plutôt au portugais et semble contenir *rabo*, queue, qui se dit aussi de la queue du cheval, et *tela* toile. On doit peut-être supposer une forme portugaise **rabitela*, d'où **rabatela* par assimilation, comp. portug. *rabacoelha* = *rabicoelha, capatão*, = lat. *capito, anafar* = esp. *alifar*. A cause du fr. *p* et de l'*a* de la seconde syllabe, une origine espagnole du mot a, peut-être, moins de vraisemblance.

RIBE.

Fém., moulin à moule conique pour broyer le chanvre. C'est évidemment un mot germanique. Selon Littré, peut-être de l'all. *reiben*, frotter. Comparez plutôt le bas-all. *repe*, fém. brisoir, broie (*Brem.Wörterb.*, III, 481 s.), aussi *repel, reppel*, et le verbe *repen*, suéd. *repa*, fém. brisoir, néerl. *repel*, haut-all. mod. *riffe, riffel* et le verbe *riffeln*, ang. *to ripple*, ancien angl. *rybbe* rupa, *rypelyng* avulsio.

1. [Au moment même où je reçois de l'imprimerie les épreuves de cet article, je trouve la forme *mathenot*, employée régulièrement pour *matelot*, dans un des mss. de la *Passion* d'Arnoul Gresban que j'imprime avec M. Raynaud. — G. P.]

RIBLETTE.

Fém., tranche mince de bœuf, veau ou porc, qu'on sale, qu'on épice et qu'on fait griller. Scheler le tire, à tort, « du germ. *rib, rip* (all. *rippe*), » côte, nervure (saillies longitudinales des feuilles). » On y doit comparer le suéd. *reppling* tranche (de viande, de fromage, etc.), le norvég. *ripel* ou *repel* long et étroit morceau. Le primitif est le suéd. *repa*, déchirer, arracher, norvég. *ripa* ou *repa*, dépouiller, angl. *to rip*.

Le fr. *ribe* que je viens de mentionner et probablement aussi *riblon*, petits morceaux de fer à refondre, sont issus de la même racine.

ROHART, MORSE, RORQUAL.

Rohart, autrefois ivoire des morses. Au XVe siècle on trouve une forme *rochal* ou *rohal*. Littré y voit à tort la corruption de *rorqual*. Cela ne convient pas au sens. *Rohart, rohal* est plutôt issu d'une forme antérieure *roshal* = allem. autrefois *rosswall, russwall*[1], du norois *hrosshvalr*, littéralement cheval-baleine, lequel est identique avec l'anglo-saxon *horshwæl*, morse. Le mot norois *hrosshvalr* a aussi passé dans l'ancien irlandais, où l'on trouve *rosualt*, plus tard *ruasuall* comme nom d'un monstre de mer, voy. M. Stokes, *Revue Celtique*, I, 258.

Littré explique le franç. mod. *morse* par « cheval de mer, » du dan. *mar* mer et *ros* cheval. Mais ni en danois ni ailleurs on ne trouve un substantif *marhross* comme nom du morse; c'est pourquoi je conjecture plutôt que *morse* est une métathèse pour *rosme*, du danois *rosmer* = norois *rosmáll, rosmhvalr*, morse.

Enfin le nom *rorqual* ne vient pas du suéd. *rör*, tuyau, car le nom norois du rorqual est *reydhr*. Le primitif en est *raudhr* rouge; cette espèce de baleine a été nommée ainsi à cause de sa couleur rougeâtre.

SALORGE.

Amas de sel. « Etym. lat. *sal*, avec une désinence inexpliquée » Littré.

Oudin, *Dict.* (XVIe siècle) traduit *salorge* par « magazzino di sale. » *Orge* est le lat. *horreum* qui signifie toute espèce de magasin, de dépôt, non pas seulement grenier. *Horreum* s'est changé en *orge*, de même que *cereus* en *cierge*, *sororius* en ancien fr. *serorge*, *Tiberius* en *Tiberge*, voy. Diez, *Gr.*, I, 183.

Ajoutons encore, d'après une communication obligeante de M. J. Storm, que le mot *horreum* se retrouve dans l'it. OR *san Michele*, nom d'une église à Florence, autrefois une grange.

SEMELLE.

« Origine inconnue » Littré. Dans un glossaire rom.-lat. du XVe

1. Sanders (*Deutsch. Wörterb.*) l'explique, à tort, par baleine russe.

siècle, publié par Scheler, le mot est écrit *sommele*. Donc la forme primaire doit en être **sumella*, comp. *semondre* — lat. *submonere*, *secouer*, *secourir*.

**Sumella* est, selon moi, pour **subella*, comme *samedi* pour *sabedi* — *sabbati dies*; **subella* me semble le diminutif du lat. *suber*, liége. D'après cela la notion originaire de *semelle* est « petit morceau de liége. »

On sait que déjà les Romains et les Grecs portaient des semelles de liége, pour paraître plus grands, ou, dans l'hiver, pour la santé. Plin., *Natur. hist.*, lib. XVI, cap. 8, 13, dit de *suber* : « usus ejus in hiberno feminarum calceatu. » Alexis, le poète comique, dans Athénée, 13, p. 568 B :

Τυγχάνει μικρά τις οὖσα · φελλὸς ἐν ταῖς βαυκίσιν
Ἐγκεκάττυται.

Le lat. *suber* est neutre, mais à côté de ce mot un féminin *suberies* se trouve dans Festus (p. 294, 317, ed. Müller). L'italien a non-seulement le masculin *sughero*, mais aussi le féminin *sughera*, liége. La forme vieillie fr. *semel*, pl. *semeus* (*Jahrbuch*, VI, 296) a le genre de l'it. *sughero*.

Un mot des patois de l'Italie du nord, pour « soulier de bois » : *sœpell*, *supiell*, *zipello*, etc. (voy. Mussafia, *Zur Kunde der nordital. Mundarten*, p. 47) semble tout différent du fr. *semelle*. Il en est de même du romagn. *stciafella*, pantoufle (Mussafia, *Romagn. Mundart*, p. 45).

Enfin *semo*, masc., lisière de drap, pantoufle de lisières, dans la Suisse romande (Bridel) ainsi que *semossa*, fém., lisière, appartiennent à l'it. *cima*, d'où *cimozza*, lisière.

SOBRIQUET.

« Le sens primitif est coup sous le menton; puis le sens figuré est propos railleur, bon mot et surnom » Littré.

Du Cange. v. BARBA : *Le suppliant donna audit Michiel deux petits coups, appelez soubzbriquez, des dois de la main soubz le menton* (XIVe siècle). Au XVIe siècle on trouve les orthographes *sotbriquet* et *soubriquet*. Le composé *soubz-briquet*, *so-briquet* est analogue au fr. *sous-barbe*, coup sous le menton, à l'esp. *so-papo*. L'étymologie du mot en question s'explique, peut-être, par un synonyme it. *sottobécco*, coup sous le menton. Un diminutif **sottobecchétto* répondrait complétement au fr. *soubzbriquet*, lequel me semble issu d'une forme antérieure **soubzbéquet*, proprement : petit coup sous le bec. Pour l'insertion de l'*r*, comp. *fanfreluche*, *pimprenelle*, *vrille*, etc.

L'orthographe *sotbriquet* est due à un faux rapprochement avec *sot*.

TILLE.

Hachette des tonneliers, des couvreurs et d'autres artisans. « Origine

inconnue » Littré, Scheler. Ç'est un mot germanique qui signifie dans les dialectes de l'Allemagne « petite hache, erminette, hache des tonneliers » ou quelque autre instrument pareil : dans les dialectes norvég. et suéd. *teksla*, patois anglais *thixille*, holl. *dissel*, bas-all. *dessel* (*Brem. Wörterb.*, I, 201), vieux haut-all. *dehsala* (Graff, V, 124), moy. haut-all. mod. *dehsel*, *dihsel*, f. (Lexer, I, 416), haut-all. mod. *dechsel* (Grimm, *Deutsch. Wörterb.*, II, 881).

Tille est peut-être modifié pour *tîle* d'une forme antérieure *tisle*.

TROENE.

Masc., *ligustrum vulgare*. Au XIIIe siècle *un coutel troine* [de troëne], au XIVe s. *une tronne*, au XVIe s. *troesne*, *troinelle*. « Bas-lat. *tronus* (XIIIe s.), dont l'origine est inconnue ; picard *drinniau* ; saintong. *troûgne* » Littré.

La forme originaire doit être *trúgĭnu-s*, qui me semble dérivé d'un radical *trug* ou plutôt *trugi* par l'analogie de plusieurs noms d'arbre formés à l'aide du suffixe *nu-s* (*ĭ-nu-s*) : *quercinus*, *chêne* ; *fraxinus*, *frêne* ; *carpinus*, *charme*.

Le radical *trugi* est, selon moi, d'origine germanique. Vieux haut-all. *hart-trugil* (*hart*, dur) « sanguinarius arbor, » mod. haut-all. *hartriegel*, *cornus sanguinea*, aussi *ligustrum vulgare*, dans les patois all. *hartredel*, *hartreder*, *hartræder* ; voy. Grimm Heyne, *Deutsch. Wtb.*, IV, 2, p. 518. Suéd. *try* masc., *lonicera xylosteum*, aussi *ligustrum vulgare*, voy. Jenssen-Fusch, *Nordiske Plantenavne*, p. 160, dans les patois suédois *tryg*, *tryd*, voy. Rietz, *Svenskt Dialekt-Lexikon*, p. 755, où l'auteur y compare le mot français, le mot all. et l'ang. *trouet* ; ce dernier m'est inconnu.

La forme originaire germanique est probablement *trūgi-s*, d'où le diminutif *trūgila-s*. Je n'accepte pas l'étymologie donnée par Weigand pour *harttrugil*, de l'all. *trog*, auge, dim. *trugilîn*. Rietz y compare, avec plus de vraisemblance, le grec δρῦς.

Trūgi me semble issu d'une forme pré-germanique *drūvi*, comp. anglo-sax. *hnîgan* = got. *hneivan*, all. *kragen*, cou, collet : sanscr. *grīvā*, nuque, cou, pour *garvā*. L'all. *harttrugil*, *hartriegel* est proprement « petit chêne dur, » nommé ainsi à cause de la dureté du bois. Comp. le composé suéd. *eknas*, « cornus sanguinea », qui contient *ek*, chêne. Le thème *trugi*, **drūbi* s'est développé d'un thème *drū*, gr. δρῡ-ς, vieux irland. *daur* pour *daru*, corn. *dar* (gallois *derwen*), à peu près comme le norois *syr*, thème *sūi*, du thème *sū*, gr. ὗ-ς. Le diminutif *trugil* est analogue à δάρυλλος · ἡ δρῦς ὑπὸ Μακεδόνων Hésychius.

VELTE.

Mesure de capacité. On écrivait aussi *verte*, *verle*, *vergue*. « Origine

inconnue » Littré, Scheler. Le mot me semble emprunté à l'all. *viertel* ou *viert* n., holl. *viertel*, *virtel*, mesure de capacité, proprement quart, quartaût. Dans *varlope* du holl. *voorloop* (si l'on doit accepter l'étymologie donnée par Scheler), *veuglaire*, nom d'une bouche à feu du XVe siècle, du flam. *vogheleer*, le fr. *v* représente également un *v* germanique. *Velte* est aussi un instrument qui sert à jauger les tonneaux. Trois mots différents sont ici peut-être confondus : 1° *verte* ou *velte*, mesure de capacité, de l'all. *viertel*; 2° *verge*, instrument qui sert à jauger les tonneaux = lat. *virga*, fr. *vergue* antenne, picard *vergue* petite gaule, d'où 3° le diminutif *verle*, selon Scheler = lat. *virgula*. Mais comment expliquer la forme *viote* (XVIIe s.), sorte de jauge?

VRILLE.

Cirre de la vigne, foret. Diez le tire du lat. *veru*, M. Brachet suppose également un prototype *vericula*, Scheler le rapporte à un radical germanique *vrig*, *vric*, ou à l'angl. *writhe*. Mais ce qui écarte toutes ces étymologies, c'est que la forme primitive, comme le dit M. Littré, n'a pas d'*r*. On écrivait au XIVe siècle *viille*, *visle*, *villette*, *veillette*.

Viille répond précisément au lat. *vītĭcŭla* (comp. *cheville* = lat. *clavicula*), petite vigne, cirre de la vigne, diminutif de *vitis*, it. *vite*, fr. *vis*. La même épenthèse plus ou moins récente paraît dans *fronde* pour *fonde*, comme on écrivait encore au XVIe siècle, dans *fanfreluche* ancien *fanfelue* (XIIIe siècle), dans *fringale* pour *faimvalle*, dans *gringalet*, au XIIe siècle aussi *guingalet*. La forme *vrille* avait l'avantage d'une initiale plus expressive pour un mot qui signifie chose tournée, tortue.

Il faut donc accepter comme la signification primaire de *vrille* « cirre de la vigne. »

ANAFAR, portug.

Lisser, nettoyer. Diez rapporte ce mot sans aucune explication. Il me semble identique à l'esp. *alifar* « lisser, aplanir, polir. » Un *l* est souvent changé en *n*, non pas seulement lorsqu'un autre *l* se trouve dans le mot : portug. *mungir* = *mulgir*; esp. *añagaza*, portug. *negaça*, appeau, selon Diez peut-être du lat. *illex*. L'*a* non tonique de la seconde syllabe est vraisemblablement dû à l'assimilation, comp. esp. *arañar* = *aruñar*, portug. *capatão* = lat. *capito*.

L'esp. *alifar* est le lat. *allevare*. Esp. *i* = lat. *ē*, comp. *consigo* = *secum*, ancien esp. *venino* = *venenum*; *f* = lat. *v*, comp. ancien esp. *femencia* = lat. *vehementia*, bas-lat. *referentia* des chartes esp. = lat. *reverentia*, portug. *safo* du lat. *salvus*, voy. *Romania* II, p. 291.

ARO, esp.-portug.

Cercle; ancien portug. circuit (d'une ville, d'un village). Diez n'en

donne aucune explication. *Aro* est peut-être l'ancien lat. *ānus*, voy. Varron, *L. L.* VI, 8 : *magni dicebantur circites ani.* Le mot latin a été employé par Plaute, *Men.*, I, 1, 9, pour un anneau de fer d'une chaîne; il se trouve aussi dans un glossaire du IXe siècle : *anus, anellus,* gloss. Erfurt, p. 260*a*. Pour le changement de *n* en *r*, comp. portug. *sarar* = lat. *sanare*.

Du portug. *anete* on ne pourrait pas conclure à un primitif *ano,* car ici un *l* est peut-être omis, voy. Diez, *Gr.* I, 205.

ARGINE, it.

M., digue, vénit. *árzare;* esp. *árcen*, marge, parapet. Diez a rattaché ces mots au lat. *agger* en supposant une forme *arger* pour *agger*. Cette étymologie ingénieuse est sûrement la vraie, car *arger* est en effet donné par Priscien, p. 35=559, P.: ARGER *quoque dicebant (antiqui) pro agger.*

CALEFFARE, it.

Aussi *galeffare*, railler. Diez a cherché une étymologie germanique, mais sans pouvoir se satisfaire lui-même. *Caleffare* me semble emprunté au synonyme grec χλευάζειν: le χ passe au *c* dans les langues romanes : it. *calare* = χαλᾶν, *calamandréa*=χαμαίδρυς, etc. L'*a* entre le *c* et l'*l* est épenthétique de même que dans *calappio, calabrone*. L'*f* y est un endurcissement de *v*, comp. *schifare* pour *schivare* = vieux haut-all. *sciuhan;* ancien it. *dolfi* pour *dolvi* = lat. *dolui; biffera,* déjà dans un glossaire latin du IXe siècle publié par M. Thomas, Munich 1868, *bifera* = lat. *bivira*.

FINO, SINO, ital.

On trouve, avec raison, l'origine de la particule it. *fino, infino* « tenus, » ancien it. *fine*, prov. *fis*, prov. mod. catal. *fins*, bearn. *fens*, sard. *finz-a, finz-as* dans un cas oblique du lat. *finis*. Une charte italienne de l'an 849 est citée par Diez comme donnant l'exemple le plus ancien de l'usage de la particule *fine* dans le sens du lat. *tenus : fine via publica, de alia fine flumen.*

Mais *fini*, précédé d'un ablatif, dans le sens de *tenus* appartenait déjà à la latinité archaïque. Plaute, *Men.* V, 2, 116 : *osse fini dedolabo assulatim viscera*, où Ritschl a changé, à tort, les mots donnés par les manuscrits; Caton, *R. R.* 28, 2 : *postea operito terra radicibus fini.* Comp. Aulu-Gelle, I, 3, 16 : *quatenus quaque fini dari amicitiae venia debeat;* I, 3, 30 : *hac fini ames..., hac itidem tenus oderis.* Dans les auteurs du temps classique *fine* dans ce sens est précédé ou suivi d'un génitif. Ovide, *Pont.* I, 4, 28 : *Qui vix Thessaliae fine timendus erat*, *Auctor belli Afric.* 85 : *per mare umbilici fine ingressi terram petebant*, etc.

Diez dérive le synonyme it. *sino* (comp. ladin *sin la fin*) du lat. *signum*. Cela me paraît peu probable. Diez lui-même ne rapporte pas un seul exemple où un *gn* latin, à la syllabe tonique, ait été changé en italien en *n*, voy. *Gr.* I, 272; en tout cas, un tel changement ne peut être fréquent. Le lat. *signum* (*signo*, *insignum*) ne s'emploie jamais dans un sens analogue à celui de *fini* = *tenus*. Le rapport entre *sino* et *fino*, considérés respectivement l'un à l'autre, nous conduit à une autre étymologie. Ces particules ont le même sens; les combinaisons et les relations en sont, pour la plupart, les mêmes : *infino* et *insino*; *fino a*, *sino a*; *fino da*, *sino da*; *finchè*, *sinquè*. Les formes en sont identiques, excepté les lettres initiales. Serait-il donc impossible que l'*s* de *sino* provînt de l'*f* de *fino*? Je ne le crois pas.

F et *s* sont des fricatives sourdes formées par les dents de dessus; la seule différence entre elles, c'est que le rétrécissement du tube buccal se fait pour *f* par les lèvres inférieures, pour *s* par la langue. La proche parenté de ces deux sons apparaît aussi par le passage de l'un à l'autre que présentent plusieurs langues.

En gallois et en cornique *s* suivi d'un *r* a passé à *f* : gall. *firwd* « stream, torrent, » corn. *frot* « alveus » = irl. *sruth* « rivus, fluvius. » En irlandais, au contraire, *f* surtout avant un *r*, mais aussi avant une voyelle, a passé à *s* : irl. *suist* = gall. *ffust*, lat. *fustis*; irl. *srian* = gall. *ffrwyn*, lat. *frenum*. Dans les patois suédois *f* et *s* passent l'un à l'autre surtout avant un *n*. Je démontrerai prochainement ailleurs que le passage d'*s* en *f* est fréquent dans les anciennes langues italiques, surtout dans l'ombrien.

Ce changement phonétique n'est pas étranger aux langues romanes, mais les exemples n'en sont en général que sporadiques. Le fr. *senegré*, catal. *sinigrec* dérive de *faenum graecum*, comme l'it. *sino* de *fino*; le catalan présente aussi *sivella*, diminutif du lat. *fibula*, voy. Diez, *Gr.* I, 285. Au contraire *f* pour *s* dans le prov. mod. *founfoni* pour *symfoni* (par assimilation) et dans le prov. *sofanar* = ancien espagn. *sosanar*, lat. *subsannare* (par dissimilation). Mais dans le patois de la Suisse romande, dont Bridel a donné un glossaire, le changement est très-fréquent. Le plus souvent *f* pour *s* : *leinfiu* = *leinzu*, *leinçu*, linceul; *s'apetanfi* = *s'apetanci*, manger du pain en proportion de sa pitance; *puffa* = *pussa*, poussière; *fegogna* = *segogna*, cigogne; etc. Plus rarement *s* pour *f* : *satzche* fém. pl., lies de vin (Montreux), comp. it. *féccia*.

L'excellente publication de M. Mussafia, *Beitrag zur Kunde der norditalienischen Mundarten in XV Jahrhunderte*, nous fournit des exemples italiens. Dans l'île d'Elbe *bolfido* pour *bolsido*, it. *bolso* du lat. *pulsus*; dans le dialecte de Trente *sbolfinà* = *sbolsinà*, tousser (p. 36). Aussi *s* pour *f* : vénitien *cerendégolo* l'an 1521, *sarandégola* (?) dans un glossaire du XVe

siècle = padouan *frandigolo*, fronde (p. 97). Des dictionnaires anciens italiens présentent une forme *bisolco* à côté de *bifólco* du lat. *bubulcus*.

Après cela, on doit admettre que les sons ne s'opposent pas à l'étymologie que je viens de proposer : *sino* de *fino*.

LLECO, esp.

Adj., non cultivé, en friche, du terrain. « Origine inconnue » Diez. *Lleco* est changé de * *llueco*, comme *frente*, front, de *fruente* ; *fleco*, frange, de *flueco* ; *estera*, natte de jonc, de *estuera* ; *brezo*, plante de bruyère, de *bruezo* ; *serba*, sorbe, de *suerba*.

* *Llueco* pour * *flueco* est issu d'une forme originaire * *floco* ; comp. *llama* = lat. *flamma*, ancien esp. *sollar* = lat. *sufflare*. Le mot se retrouve dans l'ancien français *floc*, friche, lequel est cité dans Du Cange, v. FRAUSTUM, d'après Guill. Guiart :

François errent tant qu'il viennent
Es flos qui lui appartiennent.

Une forme française plus fréquente et, peut-être, plus originaire est *froc* (*frou*), bas-lat. *frocus*, « terra inculta », lequel se trouve déjà dans une charte de 1107, voy. Du Cange.

Le substantif *froco*, *floco* est devenu adjectif dans l'esp. *lleco* ; comp. *hondo* subst. et adj., *puerco* subst. et adj., etc. ; voy. Diez, *Gr.* II, 288 c.

STAMBERGA, it.

Fém., cabane, misérable maison. La finale du mot indique selon M. Diez qu'il est d'origine germanique. Mais le premier radical *stam-* lui est resté inexplicable ; il a abandonné, avec raison, la pensée du gotique *stains*, pierre, comme inconciliable avec le sens.

Stamberga me semble plutôt identique à l'ancien fr. *estamperche*, perche dressée (lat. *stans pertica*), lequel est cité par Ducange s. v. *etarchartea* d'après une charte de l'an 1458 : *Un engin ou estoit lié une estamperche*. Le développement du sens n'est que naturel : *stamberga*, perche dressée, puis (pars pro toto) cabane qui ne se compose que de perches dressées (et par exemple appuyées contre un rocher).

Quoiqu'en italien *pertica* non composé ait gardé la forme latine, il semble peu surprenant que dans la composition, l'origine étant oubliée, le mot se soit modifié. Cette modification s'est peut-être effectuée sous l'influence du mot *albergo*. L'italien présente souvent *b* pour le *p* du lat. (*bolso*, *befania*, *bottega*, etc.). Littré également rattache le fr. *goberge* à *écoperche*.

Sophus BUGGE.

Christiania.

LE FONTI DEL NOVELLINO[1].

TESTO GUALTERUZZI.

NOVELLA III.

D'uh sávio greco che uno re teneva in prigione come giudicò d' uno destriero.

Un greco giudica che un cavallo fu nudrito a latte d'asina dal vedergli tenere le orecchie chinate : che una pietra prezioza ha un verme dentro perchè è calda, anzichè fredda come naturalmente dovrebbe essere, e che finalmente il re, al quale ha dato siffatte prove di recondita sapienza, è figlio di un panattiere, perchè in rimerito gli ha dato un mezzo pane per giorno, laddove se fosse stato vero figlio di re, avrebbegli dovuto dare in dono almeno una nobile città.

È con lievi variazioni la II del Testo B., e, molto più svolta, la X del P.

Il racconto è di origine orientale, e come osservò già il DUNLOP, *Gesch. d. Prosadicht. üb. v.* LIEBRECHT (Berlin, Müller, 1851, p. 212), si ritrova nella *Novella dei tre figli del Sultano di Yemen,* e meglio in quella dei *Tre avventurieri e del Sultano*, tradotta dallo SCOTT (*Tales,* etc. *transl. from the arab. and pers.*). Vedilo anche nella traduzione tedesca delle *Mille e una notte* di HABICHT e VON DER HAGEN (nott. 458) e nelle *Mille et une nuits* (ediz. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, Paris, Panthéon littér., 1841, p. 689-94). Nella *Vita di Virgilio* di DONATO questo aneddoto è appropriato al gran poeta latino ; ma come osserva il Prof. COMPARETTI (*Virgilio nel M. Evo,* Livorno, 1872, II, 141) non trovasi nei manoscritti di Donato anteriori al sec. XV, sicchè debbe ritenersi per interpolazione posteriore. È anche nel libro spagnolo *de los exemplos,* n° CCXLVII (in GAYANGOS, *Escritores en prosa anter. al siglo XV,* Madrid, Rivadeneyra, 1860, p. 508) che l'editore aggiudica al secolo decimoterzo. Si trova anche in greco moderno nella *Histoire de Ptocholéon, publ. par* E. LEGRAND (n° 19 della

1. Voy. *Romania*, t. II, p. 285 ss.

Collection des monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique). Per altri raffronti, vedi DUNLOP, *op. cit.*, p. 487, not. 282. È la terza delle *Cinque novelle antiche inedite*, pubbl. da G. Papanti per nozze d'Ancona-Nissim (Livorno, Vigo, 1851), traendole da prediche anonime del sec. XV.

NOVELLA IV.

Come uno giullare si compianse dinanzi ad Alessandro d'un cavaliere al quale elli avea donato, per intenzione che 'l cavaliere li donerebbe ciò che Alessandro li donasse.

Un povero cavaliere andando al campo di Alessandro che assediava Gadre (Gadres = Gaza) trova per via un giocolare bene in arnese, e riceve da lui armi e cavallo col patto che gli darebbe in cambio ciò che avesse dalla liberalità di Alessandro. Questi gli dà il possesso della vinta città; ma il cavaliere chiede invece oro, argento o robe, e ottiene due mila marchi. Il giullare si richiama di lui innanzi Alessandro, e il cavaliere si difende dicendo di aver chiesto ciò che meglio si confaceva alla condizione del suo creditore : e Alessandro e i baroni lo prosciolgono, commendandolo di gran sapienza.

Con leggere varianti è la III B.

Il FAVRE (*Recherches sur les hist. fabul. d'Alexandre* in *Mélang. d'hist. littér.* Genève, 1856, II, 122) dice che il racconto sembra esser preso dai trovatori, ma realmente il fatto trovasi narrato nel poema francese di LAMBERT LE TORT e ALEXANDRE DE BERNAY (ediz. MICHELANT, Stuttgart, 1846, p. 222), salvochè il cavaliere non chiede per il giullare, ma per sè, rinunziando al dono della città perchè gli costerebbe troppo fatica il difenderla.

NOVELLA VI.

Come a David re venne in pensero di volere sapere quanti fussero i sudditi suoi.

A Dio spiace quest' atto di vanagloria di David, e gli manda l'angelo suo, perchè in pena del suo peccato scelga o di stare tre anni in inferno, o tre mesi nelle mani dei suoi nemici, o starsi al giudicio del Signore. Egli sceglie quest' ultimo partito, e Dio manda la morìa nel popolo d' Israele, sicchè scema il gran numero di sudditi onde il re si gloriò. Un giorno che David s'incontra coll' angelo sterminatore, prega Dio che colpisca lui solo colpevole, e allora il Signore gli perdona.

La fonte sarebbe il secondo libro dei RE, cap. XXIV, se non che ivi invece dell'angelo è il Profeta Gad che dà a David la scelta fra sette anni di carestia, tre mesi di fuga al cospetto degli avversarj che lo inseguano, e tre giorni di pestilenza : ma David si rimette nelle mani del Signore, che manda l' ultimo flagello. Il resto concorda.

NOVELLA VII.

Qui conta come l'Angelo parlò a Salamone e disse che torrebbe Domeneddio il reame al figliuolo per li suoi peccati.

Si narra come Dio volle punire Salomone togliendo la successione a Roboamo, e come questi, dopo consigliato ottimamente dai seniori, seguisse invece il consiglio dei giovani incauti, e così perdesse la più gran parte del reame.

Ciò leggesi nel lib. III dei RE, cap. XI-XII.

NOVELLA VIII.

Come un figliuolo di un re donò a un re di Siria scacciato.

Un giovane principe dà tutto il suo tesoro a un re di Siria il quale sì aveva saputo fare per sua follia che i sudditi l'avevano scacciato. Interrogato del perchè ciò avesse fatto, risponde al padre che doveva gratitudine a colui, per avergli insegnato tanto che i futuri sudditi proprî non cacceranno lui.

Con poche variazioni è la VII. B.

Il DUNLOP (op. cit., p. 212) trova da raffrontare questa novella con quella dei *Gesta Romanorum* (p. 82, ediz. Oesterley), ma il LIEBRECHT (nota 283) a ragione non vi trova nessuna rassomiglianza. Piuttosto potrebbe dirsi che avesse qualche analogia coll' altra dello stesso libro al cap. 74 (ediz. Keller; ediz. Swan, I, 257; ediz. Madden, p. 496; *Violier*, p. 182).

NOVELLA IX.

Quì si ditermina una quistione e sentenzia che fu data in Alessandria.

Un poveretto di Alessandria non avendo altro cibo che un pezzo di pane, lo mette sul fumo che esce dalle vivande del cuoco Fabrac, il quale vorrebbe fargli pagare ciò che gli ha preso. Vanno innanzi al Soldano, che dopo gran disputa fra i suoi savj, sentenzia che il cuoco si contenti del semplice suono di una moneta, e questo riceva in pagamento.

Con leggerissime variazioni è la VIII B.

Molti raconti si trovano simili a questo, come quello della musica pagata a suon di parole (*Les Avadânas, Contes et apologues indiens*, trad. St. JULIEN, Paris, Duprat, 1859; I, 108): quello del prezzo accordato alla cortigiana Tonide contro un giovine che l'aveva goduta in sogno (PLUTARCO, ediz. Reiske, V, 49, VI, 150, VII, 318, etc., etc.). Un racconto simile al nostro trovasi nel PAULI, *Schimpf und Ernst* (ediz. Oesterley, Stuttgart, 1866, nº 48), e alle abbondanti citazioni dell' editore a p. 478 aggiungasi anche la citazione di RABELAIS, III, cap. 36.

NOVELLA X.

Qui conta d'una bella sentenzia che diè lo schiavo di Bari tra uno borghese et un pellegrino.

Un barese partendo in romeaggio, lascia trecento bisanti ad un amico, dicendogli che se non tornerà, li spenda a suo modo, ma se tornerà, gliene darà quello che vorrà. Ritorna infatti e chiede il suo : ma l'altro gli dà solo dieci bisanti e ritiene i dugentonovanta. Vanno innanzi allo schiavo di Bari che sentenzia così : poichè il patto fu che tu rendessi ciò che vorrai, e tu vuoi ritenere i dugentonovanta ducati, questi restituirai, e avrai per te i dieci che non volevi.

Il Prof. WESSELOFSKY (*Intorno ad alcuni testi nei dialetti dell' alta Italia,* in *Propugnatore*, V 390) vorrebbe trovar in questo racconto la prima e più semplice forma di una narrazione del ciclo salomonico, che potrebbe nominarsi *de furto*, la quale poi ebbe a mischiarsi « con altro ciclo leggendario di indole buddistica. » Egli cita in proposito le notizie raccolte nel proprio libro *I racconti slavi di Salomone e Centauro e le leggende Europee intorno a Morolfo e Merlino* (Pietroburgo, 1872, in russo, p. 60-97), nonchè il *Pàntschatantra* di BENFEY, I, 393-404. Ma realmente ai luoghi citati si menzionano novelle di sentenze e giudizj in favore del debole oppresso, ma non vi ha nulla che proprio ricordi la nostra novella.

NOVELLA XII.

Quì conta dell' onore che Aminadab fece al Re David suo naturale signore.

Aminadab siniscalco di David sta per prendere una città dei Filistei, ma per fare onore al suo re, fingendo che il campo si rubellasse, lo manda a chiamare, sicchè sia suo tutto l' onore della vittoria.

La fonte è la Bibbia, ma anche quì citata non senza errore : dacchè nel II dei RE cap. XII si legge il fatto appropriato a Joab combattente contro gli Ammoniti.

NOVELLA XIV.

Come uno re fece nodrire uno suo figliuolo dieci anni in luogo tenebroso, e poi li mostrò tutte le cose, e più li piacque le femmine.

Un principe viene fin dalla nascita tenuto riuchiuso : quando, compiuti i dieci anni, può uscire e gli si mostrano tutte le cose più belle, le donne gli piacciono sopra tutte, quantunque gli si dica che sono demonj.

Con lieve varianti è la XIII B. e più ampiamente svolta, la XIX P.

È questo il notissimo episodio del *Romanzo di Barlaam e Josafat* che nella versione italiana pubblicata dal Bottari (Roma, Mordacchini, 1816) leggesi a pag. 104. Il DU MÉRIL (*Hist. Poès. Scandin.*, p. 348) trova una rassomiglianza, non disdetta neppure dal LIEBRECHT (*Fonti del Barlaam e Josafat*, in D' ANCONA, *Sacre rappresentazioni*, Firenze,

Le Monnier, 1872, II, 161) tra questo racconto e un episodio del *Ramayana*. Il vero è che ivi il romito indiano Riscyasringo che non ha mai visto donne, prende quelle che vengono a sedurlo, non per demoni, o paperi, come è nel BOCCACCIO (*Decam.*, Introd. Giorn. IV) ma per « anacoreti con occhi sfavillanti... simili a cosa sopraumana (trad. GORRESIO, Milano, 1869, I. 33) ». La novella trovasi anche nelle *Latin Stories* di WRIGHT (London, 1842, ai n° 3, e 78). Alle citazioni già fatte in questo proposito dallo SCHMIDT (*Beitr. z. Gesch. d. romant. Poes.*, Berlin, 1818, p. 27), dal DUNLOP-LIEBRECHT (oper. cit., p. 230, 462), dal VON DER HAGEN (*Gesammtabent.*, Stuttgart, 1850, II, VII), dal LANDAU (*Die Quell. d. Decamer.*, Wien, Prandel, 1869, p. 70), aggiungansi anche quelle del *Fior di Virtù* (nel ZAMBRINI, *Libro di Novelle*, Bologna, Romagnoli, 1868, p. 49), e del *Libro de los Enxemplos*, n° CCXXXI. Prima del LA FONTAINE aveva narrato l'aneddoto in poesia francese MARTIN FRANC, morto nel 1460 (v. C. D'I... *Bibliograph. de l'amour, des femmes, etc.*, Paris, Gay, 1864, col. 97). Stretta affinità con questo racconto ha ciò che si contiene nel cap. CCXXXIII, delle *Vite dei SS. Padri*, p. III.

NOVELLA XV.

Come uno rettore di terra fece cavare un occhio a sè, et uno al figliuolo per osservare giustizia.

Il rettore di una terra ordina che si cavino gli occhi agli adulteri. Cade in questo peccato il figliuol suo : il popolo grida misericordia pel delinquente; il rettore volendo insieme esser giusto e pietoso, orba sè di un occhio e dell' altro il figlio.

Con lievi varianti è la XIV B.

L'aneddoto è narrato in CICERONE (*De leg.*, II, 6), in ELIANO (XIII, 24), in VALERIO MASSIMO (VI, 5), donde passò ai *Gesta Romanor.* (ed. KELLER, c. 50; Swan, I, 169; *Violier*, c. XLIX). Vi accenna anche il CESSOLE (*Volgarizz. del Giuoco degli scacchi*, Milano, 1829, p. 30). Vedi le annotazioni dell' OESTERLEY ai *Gesta* (p. 720, n° 50).

NOVELLA XVI.

Quì conta della gran misericordia che fece S. Paolino vescovo.

S. Paolino nulla potendo dare ad una madre che ha prigione il figlio, si costituisce prigione egli stesso, e libera il figlio della povera donna.

Il fatto è narrato in S. GREGORIO. *Dialog.*, III, 1. Si trova anche in antico francese nel cod. Bernense analizzato dal Prof. TOBLER (*Jarhb. f. roman. literat.*, VII, 415).

NOVELLA XVII.

Della grande limosina che fece uno tavoliere per Dio.

Piero tavoliere dà tutto ai poveri, poi vende sè stesso e distribuisce il prezzo pur ai poveri.

Il fatto di questo Piero, telonario, cioè banchiere, è più ampiamente narrato nelle *Vite dei SS. PP.*, libro IV, c XIX. Forma anche il soggetto della LVI[a] delle *Rime genovesi dei sec. XIII-XIV,* pubbl. da NICC. LAGOMAGGIORE (*Archiv. glottologico Ital.* II, 239).

NOVELLA XXI.

Come tre maestri di nigromanzia vennero alla corte dell' imperador Federigo.

Tre negromanti alla corte dell' imperadore Federigo fanno con loro incantamenti turbare il tempo : poi chiedono per guiderdone che loro si conceda il Conte Bonifazio per ajutarli contro i nemici. Questi và con loro : viaggiano gran tempo, combattono aspra guerra : egli prende moglie, ne ha figli, ed il maggiore ha già quarant' anni quando i negromanti propongono al conte di tornare a vedere l'imperadore. Vanno, e trovano che Federigo e i suoi, che supponevano invecchiati o morti, sono al medesimo punto del pranzo di quando al Conte parve partirsene coi negromanti.

Con lievi varianti è la XX B.

L'avventura rammenta ciò che la tradizione musulmana racconta del rapimento di Maometto ai sette cieli, al Paradiso ed all' Inferno, quando il profeta ebbe novantamila conferenze col Signore, e pur compì tutto questo sì presto che, tornando al suo letto, lo trovò ancor caldo, anzi non ancora interamente sparsa l'acqua di un vaso, versatasi quando Gabriello levò seco Maometto (ved. REINAUD, *Monuments,* etc., II, 85). Un incantesimo simile a quello qui riferito trovasi nelle *Novelle Turche* tradotte da PETIS DE LA CROIX (*Mille et un jours,* ed. LOISELEUR, p. 306, e *Quaranta Visiri*, trad. BERNAUER, Leipzig, 1851, p. 16), col titolo di *Storia dello Scheik Schehabbeddin.* Vedi anche il cap. XIII del *Conde Lucanor* (ed. Keller, p. 86) ove gran spazio di anni sembra volgersi per incantesimo, nel tempo che realmente corre fra l'apprestamento e la cottura di due pernici. Si può qui ricordare anche il racconto che trovasi nel *Meshal ha-Qadmoni* (s. l. ma di Gersone Soncino ai primi del sec. XVI, p. 406-36), di ISACCO FIGLIO DI SALOMONE IBN SAHULA (n. 1204? m. 1259 o 1268) tradotto dallo STEINSCHNEIDER nella *Manna* (Berlin, Rosenberg, 1847, p. 20 e segg.). Un giovane di Gerusalemme, già addottrinato in varie scienze, s'accende del desiderio d'imparar la magia. Recatosi a questo fine in Egitto, riceve ospitalità da un vecchio del paese, cui fa manifeste le sue intenzioni. Questi gli si offre maestro, ma il giovane non sa prestargli intera fede, e per coprire la sua incredulità dice di

voler rivolgersi ad un giovane, e così scemar fatica a lui grave di anni. L'altro, volendo correggerlo della sua incredulità, gli dà da bere e lo licenzia. Il giovane va fuori e cade in una cisterna donde non può uscire che al mattino di poi, entra in un bel giardino, passa un ponte, trova una città, dà agli abitanti varie prove del suo sapere, e da ciò viene in tanta estimazione, che gli è data in sposa la figlia del re. Ne ha un figlio che un giorno cade in una cisterna anche egli, e mentre ei ne va in cerca, gli riapparisce il vecchio a chiarirlo che tutti i casi occorsigli sono effetti di magica illusione, e il lungo spazio di tempo esser stato un solo istante. Confronta anche la storia di Kandu tradotta dall' indiano nel *Journal asiatiq.* I, 3. Altre versioni di questo tema sono indicate dal PUYMAIGRE, *Les vieux aut. castill.* (Paris, Didier, 1862, II, 36), dal KELLER (Einleit. al *Roman des Sept Sages*, p. CLVI), e dal DUNLOP-LIEBRECHT (p. 543) che riferisce la leggenda di un abbate Fulgenzio il quale mentre meditava il senso delle parole del salmo 89 : *Mille anni ante oculos tuos tamquam dies hesterna quae praeteriit* fu tratto in una selva vicina dal canto di un uccello, e credè di starvi pochi istanti, ma poi si avvide che erano passati ben trecento anni. Vedi anche un artic. del KÖHLER nella *Germania* di Pfeiffer (II, 432), e HERTZ (*Deutsch. Sage in Elsass*, Stuttgart, Kroner, 1872, p. 263 e segg.), che sono ricchissimi in indicazioni di leggende e novelle popolari, ove gli anni scorrono come minuti e viceversa. GIOVANNI DA PRATO amplificò nel suo romanzo questo racconto del *Novellino* (v. *Il Paradiso degli Alberti*, ed. Wesselofsky, Bologna, Romagnoli, vol. I, part. II, pag. 263, e vol. II, p. 180).

NOVELLA XXIV.

Come lo Imperadore Federigo fece una quistione a due savj e come li guidardonò.

L'imperatore stando fra mezzo ai giureconsulti Bolgaro e M. (Martino) dimanda loro se ei può tôrre ad un suddito suo per dare a un altro, e se la legge ammette che ciò che piace al signore debba essere osservato dai sudditi. L' uno risponde che sì, l'altro lo nega, e vuol la legge superiore alla volontà del principe. Al primo, Federigo dona cappello scarlatto e bianco palafreno, all' altro potestà di fare una legge. Quistionandosi chi fosse stato meglio rimunerato, si conchiude che il primo fu trattato come un giullare, l'altro come uomo giusto.

Quì pajono confusi due fatti, due dimande che la tradizione assevera fatte da Federigo ai dottori italiani. OTTAVIO MORENA (*Hist. lauden.* in *R. Ital. Script.* VI, 1118) racconta che l'Imperatore dimandò a Bolgaro e Martino se fosse padrone del mondo, e poichè il primo ebbe il premio di un cavallo per aver risposto che sì, Bolgaro disse :

Amisi equum quia dixi aequum, quod non fuit aequum, o come vuole il SALICETO (*In cod.*, L. 3, VII, 37) : *Bulgarus dixit aequum, sed Martinus habuit equum*. Il BELLAPERTICA (*In cod.*, l. 3, 345) concorda quanto al donato e al non donato col NOVELLINO e col MORENA. L' aneddoto è raccontato anche da ODOFREDO (*in Dig. vet.*, l. 3, II, 1), ma a proposito dell' altra dimanda, a chi, cioè, appartenesse il *merum imperium*, e fa che gli interrogati sieno Lotario che risponde : *a voi solo*, e Azo che risponde : *a voi e ai giudici*, sicchè il primo ebbe in dono un cavallo : e a ciò alludendo Azo dice (*Summ. codicis*, tit. de jurisdict., III, 13): *licet ab hoc amiserim equum, sed non fuit aequum*. Il SAVIGNY (*St. del diritto romano nel M. Evo*, Firenze, Batelli, 1844, vol. II, part. II, p. 47), da cui togliamo queste notizie, non ricorda punto il dritto concesso di fare una legge dato all' uno dei dottori, nè la questione su chi fosse meglio rimunerato dei due.

NOVELLA XXV.

Come il Soldano donò ad uno dugento marchi, e come il tesoriere li scrisse, veggente lui, ad uscita.

Raccontasi nell' ultima parte di questa novella come il Saladino si scandalezzasse veggendo che nel campo cristiano i poveri, amici del Signore, mangiassero umilmente in terra.

Con qualche maggiore svolgimento è la XXIV B.

Questo stesso fatto trovasi nella *Cronica* di TURPINO, cap. 14, appropriato ad Agolante (v. DUNLOP, *op. cit.*, p. 117 e 476, e G. PARIS, *Hist. poèt. de Charlem.*, Paris, Franck, 1865, p. 501), e nel Poema di *Anseïs de Carthage* a Marsilio (v. GAUTIER, *Epop. franç.*, II, 475). S. PIER DAMIANO (XI, 1) lo appropria a un re Saraceno prigione di Carlomagno (v. PARIS, *op. cit.*, p. 291). Nelle *Enfances Godefroi* (v° 4830 e seg.) il re Cornumarano rifiuta di farsi battezzare osservando, tra le altre cose meno rette, che i cristiani danno ai poveri i rilievi che meglio dovrebbero gettarsi ai cani (*Hist. litt. de la Fr.*, XXV, 518). Lo racconta anche il SACCHETTI nelle *Novelle*, CXXV, e nei *Sermoni evangelici* (riprodotto anche in ZAMBRINI, *Libro di Novelle*, n° LXXX). Il PARENTI nelle sue annotazioni ricorda opportunamente a proposito di questa novella il cap. II, v. 2-6, dell' *Epistola* cattolica di S. JACOPO. Sulla venuta di Saladino in Europa per osservare i costumi dei Cristiani, vedi BOCCACCIO, X, 9, *Conde Lucanor*, c. 12, l' *Histoire de Jehan d'Avennes* (in *Mél. d'une grande bibl.* E., p. 213), e l'*Avventuroso Ciciliano* (ediz. Nott, p. 350). V. anche la *Lettera II* del LAMI nell' *Appendice* al MANNI (Milano, 1820, p. 14 e seg.).

NOVELLA XXVIII.

Quì conta della costuma che era nello reame di Francia.

Era vitupero in Francia a chi andasse in sul carro; ma dal giorno che Lancillotto, forsennato per amor di Ginevra, si fece tirare sul carro per molti luoghi, ciò non fu più tenuto ad obbrobrio. Se l'esempio di Lancillotto valse a mutare un inveterato costume, perchè l'esempio di Gesù Cristo non dovrebbe valere a perdonare le offese ?

Con diversa moralità è la XXVII B.

Si direbbe che la novella, specialmente per la moralità, che le è aggiunta, fosse tratta dal un qualche libro di esempj ascetici, simile ai *Gesta Romanorum*. Del resto, sull' avventura di Lancellotto, vedi il poema di CRISTIANO DI TROYES, *Lancelot ou la Charette* (ediz. Tarbé ne' *Poët. champen.*, Reims, 1849, e ediz. Jonckbloet, La Haye, 1850), nonchè KELLER, *Romvart* (Mannheim, Bassermann, 1844, p. 453-512).

NOVELLA XXXI.

Quì conta d' uno novellatore di Messer Azzolino.

Il favolatore di Ezelino non avendo voglia di novellare, ma di dormire, e pur dovendo obbedire al suo signore, racconta come un contadino andò a mercato a comprare pecore, e tornandosene a casa trovò gonfio un fiume, che non potevasi passare sopra piccola barchetta se non con una pecora alla volta. Il novellatore quì si ferma, perchè a far passare a quel modo tutte le pecore ci vuole almeno un anno, e frattanto può a tutt' agio dormire.

Con lievissime varianti è la XXX B.

L'avventura trovasi già raccontata da PIETRO ALFONSO nella *Disciplina clericalis* (ediz. Schmidt, p. 50 e 128; ediz. Labouderie, p. 70; *Castoiement d'un père à son fils*, ediz. des Bibliophiles, 1824, p. 58; ediz. Barbazan-Méon, Paris, Crapelet, 1808, II, 89; Le GRAND D'AUSSY, *Fabliaux*, Renouard, 1829, I, 269). Più tardi la riferì anche CERVANTES nel *Don Quixote*, I, 20, e prima di lui l' autore del *Libro de los enxenplos*, n° LXXXV (ediz. cit., p. 467). Per altri raffronti con versioni letterarie e popolari vedi GRIMM, *K. u. H. Märch.* (Göttingen, 1856, III, 145), MEIER, *Deutsche Volksmärch. aus Schwaben* (Stuttgart, Schober), n° 90, e FRISCHBIER, *Prussisch. Volksreime* (Berlin, Enslin, 1870, p. 88).

NOVELLA XLII.

Quì conta bellissima novella di Guglielmo di Bergdam di Provenza.

Accusato di dir male delle donne, Guglielmo è circuito dalla regina e dalle sue dame, e minacciato di mala morte con colpi di bastone. Fingendo di rassegnarsi al suo destino, chiede una grazia, ed essendogli concesso di dimandarla, prega che la prima a dargli sia la più disonesta. Le donne si guardano l'una coll'altra, ed egli salva la vita con questa astuzia.

Il fatto è appropriato, oltre che al Berguedam (ved. *Lieder Guillelms von Berguedam*, hgg. von A. Keller, 1849, p. 4; MILA Y FONTANALS, *De los Trovador. en España*, p. 283), anche ad altri, come a Giovanni di Meung (FAUCHET, II, 126), al Gonnella (*Facezie del Gonnella*, ediz. Passano, Genova, 1868, p. 17), al Marot (*Contes du sieur* d'OUVILLE), a Bertoldo, ecc., come nota anche il DUNLOP (op. cit. p. 213). Trovasi anche nel *Livre du Chevalier de la Tour Landry* (ediz. Montaiglon, Paris, Jannet, 1854, cap. XXIV). Nel *Lai d'Ignaurès*, il cavaliere di questo nome, minacciato da parecchie donne, chiede di essere ucciso da quella che più l'abbia amato (LE GRAND D'AUSSY, *Fabl.* IV, 162).

NOVELLA XLVI.

Quì conta come Narcis s'innamorò dell' ombra sua.

È la nota favola di Narciso al fonte.

Con lievi varianti è la XLIII B. e ampiamente svolta, la XI P.

È superfluo rinviare alle fonti classiche. Può però notarsi che il carattere cavalleresco, questa mitologica narrazione l' ha già nel *Lai de Narcisse* (LE GRAND, *Fabl.* I, 258 : Barbazan-Méon, IV, 143), e nelle tre versioni italiane del *Novellino*, in quella pubblicata dal PAPANTI in aggiunta al *Cat. dei Novellieri* (Livorno, Vigo, 1871, p. XXI) più che nelle altre due.

NOVELLA XLVIII

Quì conta del re Currado padre di Curradino.

Il re Currado è allevato con dodici giovani suoi coetanei, e i maestri, quando egli commette qualche fallo, battono non lui ma i compagni, ond' egli per pietà di loro si guarda dal cadere in errore.

Con lievissime varianti è la XLV B.

Senza il nome di Currado questa novella si trova nell' *Ysopet* primo, pubblicato dal ROBERT (*Fables inédites*, Paris, Cabin, 1825, II, 492) che cita anche il FEDRO del Perotto (n° XI), il ROMOLO (n° LI), il GALFREDO (n° LI). In italiano trovasi nell' ESOPO pubblicato dal Ghivizzani (Bol. Romagnoli, 1866, II, p. 124).

NOVELLA LI.

Quì conta d' una guasca come si richiamò allo re di Cipri.

Una donna che non sa come sopportare un torto che le è fatto, va al Re, uso a sopportare dieci mila disonori senza risentirsene, acciocchè egli le apprenda come portar pazienza del suo. Il Re, vergognandosi, comincia a vendicarsi de' suoi offensori.

È tale quale la XLVIII B. e con lievi varietà, la XXXIII P.

Ripeterò qui la nota che apposi alla *Novella* XIX di GIOVANNI

Sercambi (Bologna, Romagnoli, 1871, p. 290). È il racconto che trovasi anche nel Boccaccio (Giorn. I, nov. 9). Nel Sercambi trattasi del Re Sparaleone di Portogallo; il *Novellino* e il Boccaccio concordano fra loro.

NOVELLA LII.

D' una campana che si ordinò al tempo del re Giovanni.

Il re Giovanni di Atri ordina che sia messa un campana, la quale potesse esser suonata da chi gli chiedesse ragione di torti ricevuti; la fune dopo qualche tempo si logora, ed è sostituita da una vitalba. Un vecchio cavallo è cacciato dall' ingrato padrone, che non vuol più mantenerlo. Avendo fame e giungendo alla campana, mangia la vitalba e la campana suona. Si aduna il consiglio del re, e ritenuto che il vecchio destriero chieda ragione contra l'avaro signore, si condanna costui a pascerlo, in rimerito dei servigi resigli da giovane.

Con varianti lievissime è la XLIX B. e con maggiori svolgimenti, la XVII P.

Un fatto consimile è raccontato di Carlo Magno : ma chi suona la campana è una vipera, nel cui nido e sulle cui uova si è posto un rospo. Vedilo narrato in Grimm, *Deutsche Sagen* (trad. franc. del Du Theil, II, 155), in Von der Hagen, *Gesammtab.* (II, 635, III, CLXIII-V) e nei *Gesta Romanor.* (ediz. Grässe, p. 345; ed. Oesterley, c. 105; vedi quest' ultimo a p. 728 per le fonti).

NOVELLA LIII.

Quì conta d' una grazia che lo imperadore fece a un suo barone.

Un imperadore concede a un suo barone di far pagare un danaro a qualunque uomo magagnato passasse da una sua terra. Si presenta un zoppo che nega di pagare, e si azzuffa col gabelliere : ma levando le mani, scopre di esser monco ; sicchè è richiesto di due danari. Segue a negare e contrastare, ma cadendogli intanto la berretta di capo, fa conoscere di essere orbo, onde è richiesto di tre danari. Si accapiglia col gabelliere, e mostra di esser tignoso, onde è costretto di pagare quattro danari, quando con un solo avrebbe potuto passar oltre.

È anche la L del B.

La novella è nella *Disciplina Clericalis* (ediz. Schmidt, p. 45 ; ediz. La Bouderie, p. 49; *Castoiement*, ediz. Biblioph. franç., p. 39; ediz. Barbazan-Méon, II, 75, Le Grand, *Fabl.* III, 223). È nei *Gesta Romanor.* (cap. 157), ma manca al *Violier*. Per altre indicazioni, vedi lo Schmidt, p. 121, alle quali si aggiunga il *Libro de los enxempl.*, nº XIII, nonchè gli altri citati dall'Oesterley, p. 738.

NOVELLA LIV.

Quì conta come il piovano Porcellino fu accusato.

Il piovano Porcellino è accusato dal vescovo Mangiadori di lasciarsi sedurre dalle donne : ma sul punto di esser gastigato, sa che il vescovo deve ricevere in camera una amica. Si appiatta sotto il letto, e a un dato momento, esce fuori : il vescovo gli perdona per forza.

Cfr. col *Fabliau* francese intitolato da LE GRAND (*Fabl.* III, 126) : *De l'évêque qui bénit sa maîtresse,* e da WRIGHT (*Anecdot. literaria,* London, 1844); *The Bishop and the priest,* e analizzato dal LE CLERC nella *Hist. litter. de la France,* XXIII, 135.

NOVELLA LIX.

Quì conta d' uno gentiluomo che lo imperadore fece impendere.

È la LVI B.

È la notissima novella della *Matrona d'Efeso* (PETRON. *Satyr.* XXV), che sebbene abbia qualche rassomiglianza colla novella chinese di *Tchou-ang-tseu e la matrona di Soung* (ved. *Mille et un jours,* ediz. Loiseleur-Deslong., p. 695), è però ritenuta di greca origine : anzi il RÉMUSAT (*Contes chinois,* III, 145) traducendola dal Chinese, la crede imitata dalle favole efesie, penetrate forse fino in Cina, e alle quali probabilmente ebbe ricorso anche PETRONIO, secondo opina il DACIER (*Examen de l'hist. de la matr. d'Eph.* in *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, XLI). Altri ritengono più probabile l'origine orientale, fra' quali è da riporsi anche il dottissimo BENFEY (*Pantschat.* I, 460). Nel Medio Evo la troviamo nel *Policraticus* di GIOVANNI SALISBURIENSE (VII, 11), non che nelle collezioni di favole esopiane (PHAEDR., ediz. Jannelli, I, 14; ROMULUS, ediz. Oesterley, p. 69), e nelle varie versioni della *Hist. Septem Sapientum* (vedi MUSSAFIA, *Beitr. z. literat. d. sieb. weis. meist.*, p. 90; LOISELEUR-DESLONG., *Essai,* etc., Techener, 1838, p. 161; KELLER, *Roman des Sept Sages,* Einleit., Tübing., 1836, p. CLIX, e *Dyocletianus Leben,* Quedlinb.. 1841, p. 49). Di quì passò alle varie traduzioni del *Romanzo dei Sette Savj* (vedi pel Francese il Romanzo in prosa, Paris, Techener, 1838, p. 80; e quello in versi, ediz. Keller, p. 143; per l'inglese, la cit. Introduz. del KELLER, p. LXXXIX; pel tedesco, la ediz. di Marbach, p. 85; per l'armeno, la nov. XIV). In Italiano si trova a pag. 66, del *Libro dei Sette Savj* da me pubblicato (Pisa, Nistri, 1864, p. 34), nel testo pubblicato dal CAPPELLI (Bologna, Romagnoli, p. 34), e nella *Storia d'una crudel matrigna* (Bologna, Romagnoli, pag. 41). Independentemente dal libro dei *Sette Savj*, si trova in latino, nelle *Latin stories* di WRIGHT (p. 156, 297): in ebraico, nelle *Parabolae vulpium* RABBI BARACHIAE NIKDANI (Pragae, MDCLXI, p. 293); in tedesco, nei *Beispiele* di BONER, p. 59; in francese, oltre che in SAINT-EVREMOND (I, 236) e in LAFONTAINE, in MARIE DE

France (ed. Roquefort, 1820, II, 171), in Eustace Deschamps, nell' Ysopet (Robert, *Fabl. inédit.*, Paris, Cabin, 1825, II, 431), e nei *Fabliaux* di Barbazan-Méon, III, 462. Per altre indicazioni, vedi il Robert (loco cit.), e il Dunlop (p. 41, 522). In Italiano trovasi nell' Esopo senese, nº XLIX, nel Riccardiano, nº XXXI, nel lucchese, nº XXXI, e in quello del Ghivizzani, nº XLIII, non che nell' Accio Zucco, nº 49, e nel Tuppo, nº 49. Come novella trovasi in quelle del Sercambi (Bologna, Romagnoli, 1871, p. 136), e in quelle degli Incogniti, nov. II. Per altre versioni in verso o in prosa, vedi Passano, *Novellieri in prosa*, p. 263, *Novellieri in versi*, p. 4, 273. Il Dott. Köhler in un artic. del *Jahrb. f. Rom. literat.* (XIII, 407) ricorda anche un' altra versione ebraica del *Buch Kidduscim* (Giessen, 1817, p. 104), e una popolare russa narrata dal Lerch nell' *Orient u. Occid.*, II, 373.

NOVELLA LX.

Quì conta come Carlo d'Angiò amò per amore.

Con lievi variazioni è la LVII B.

Senza darne il sunto, nè indicarne le fonti, notiamo soltanto a proposito della smania pei tornei quì attribuita a Carlo, e della contrarietà del re per simili ludi, come Tolomeo da Lucca, fra le cause per le quali S. Luigi acconsentì alle proposte pontificie di investire il fratello del reame di Napoli, pone anche *quies sui regni quod perturbabat Carolus in torneamentis* (*Rer. Ital. SS.* XI, 1154).

NOVELLA LXI.

Quì conta di Socrate filosofo, come rispose a' Greci.

Il Soldano de' Greci manda ambasciadori a Roma per essere assolto dal pagar tributo. I romani rimettono la risposta in Socrate filosofo romano. Vanno a lui gli ambasciadori, e trovandolo occupato in lavorar la terra ed essendo da lui banchettati assai miseramente, credono di poterlo corrompere con danari. Ma Socrate, rifiutando i doni, sentenzia che i greci seguitino ad esser soggetti a Roma nell' avere e nelle persone.

Con lievi differenze è la LVIII B. e con maggiori assai, appropriata al re di Francia e a Seneca, è la VIII P.

Il Parenti osserva con ragione che questa novella, in cui sono malamente scambiati i luoghi, i tempi e le persone, si potrebbe riferire al fatto di Curio narrato dagli storici, e ricordato in breve da Cicerone (De Senect. n. 55.) : *Curio ad focum sedenti magnum auri pondus Samnites cum attulissent, repudiati ab eo sunt. Non enim aurum habere praeclarum sibi dixit, sed iis qui haberent aurum imperare.* Alla leggenda di Socrate appartiene anche il cap. LXI dei *Gesta Roma-*

norum (ediz. Keller; ediz. Swan, I, 213; *Violier des hist. rom.*, cap. 59).

NOVELLA LXII.

Quì conta una novella di Messer Roberto.

La Contessa di Ariminimonte in Brettagna giacesi con un portiere, del quale già le sue ancelle avevano provato le forze. Il conte lo sa: ammazza il villano, e del cuore fa una torta che le donne mangiano e trovano buona. Il conte allora scuopre loro di che è fatta, e la contessa e le sue donne si fanno monache in un monastero da esse fondato. Nel quale rimase il costume che ogni cavaliero vi capitasse, fosse di tutto punto fornito, ma alla mattina di poi dovesse alle tre volte mettere un fil di seta nella cruna di un ago, sotto pena di perdere ogni suo arnese.

Quest' ultima parte, con notevoli differenze, forma la XVIII P.

Il cuore dell' amatore dato in pasto all' amata dal marito geloso, trovasi primamente in quel laio di *Guiron* accennato nel poema di Tristano (ediz. Michel, III, 39, 95; WOLF, *Ueb. die Lais*, p. 52): quindi nel *Lai d'Ignaurès*, ove non una sola ma dodici dame se ne pascono, e poi si lasciano morir d'inedia (v. LE GRAND, *Fabl.* IV, 162; *Hist. littér. de la Fr.*, XVIII, 776). Su questo stampo sono condotti il Romanzo della Dama di Fayel (v. *Le Roman du Chastelain de Coucy et de la dame du Fayel*, ediz. Crapelet, Paris, 1829; *Hist. littér. de la Fr.*, XVII, 664) che dopo l'orribile pasto ammannitole dal marito si lascia morire di fame; e la novella della moglie di Guglielmo Rossiglione che, mangiato il cuore del drudo suo Guardastagno, si getta da una finestra, come racconta il BOCCACCIO « secondo che narrano i provenzali » (*Decam.*, IV, 9). Aggiungasi la leggenda tedesca del cavaliere Brennberger riferita dai GRIMM nelle *Deutsche Sagen* (trad. franc., II, 252). Per altre versioni antiche e moderne del cuore mangiato, vedi VON DER HAGEN (*Gesammt.*, I, CXVI), e per l'uso letterario e il significato simbolico che gli si diede nell' antica poesia, vedi la mia annotazione alla *Vita Nuova* di DANTE (Pisa, Nistri, 1873, p. 6). Della leggenda del cuor mangiato ha scritto ROCHHOLZ nel *Zeitsch. f. deutsch. Philol.*, 1868, nonchè il GRAESSE, *Literärg.* III, 1120.

NOVELLA LXV.

Quì conta della Reina Isotta e di Messer Tristano di Leonis.

Tristano avea questo contrassegno colla Reina Isotta, che venisse a favellargli d'amore ogni qualvolta fosse torbida l'acqua di un rigagnolo che passava per il palazzo reale. Un giardiniere si avvide della cosa, e ne fece avvertito il re Marco, che si appiattò sopra un pino soprastante alla fontana. Venne Tristano e fece il segno, e Isotta si mosse per andare

al convegno, ma alzando gli occhi al pino vide l'ombra sua più spessa. Sospettando del vero, Isotta vitupera Tristano accusandolo di parlar male e bugiardamente di lei, e Tristano, fingendosi pentito, giura di partire il dì appresso per non più tornare. Il re è contento dell' onestà della moglie, e trattiene a corte il nipote che la mattina appresso faceva finta di partirsi.

Con lievi varianti è la LXII. B.

Vedi il poema di Tristano (ediz. Michel, I, 1–18), e la *Tavola Rotonda* (Bologna, Romagnoli, p. 232 e segg.). Il KELLER (*Rom. des Sept Sages*, Einl. CLXXVII) cita anche GOTTFR. VON STRASSBURG, *Werke* (ediz. Von der Hagen, II, 243) e il *Buch der liebe* (ed. Büsching e von der Hagen, I, 49).

NOVELLA LXVI.

Quì conta d'uno filosofo lo quale era chiamato Diogene.

È la nota novella di Diogene al sole e di Alessandro Magno.

Quasi identica è la LXIII B.

Vedi VALER. MASS. (IV, 3). Si trova anche nella *Discipl. Clericalis* (ediz. Schmidt, p. 78; ediz. Labouderie, p. 179; BARBAZAN-MÉON, *Fabl.* II. 171; LE GRAND, *Fabl.* I, 365): ma ivi è attribuita a Socrate, sicchè questa non può esser la fonte diretta del *Novellino*. Per gli autori antichi e medievali che riportano l'aneddoto, vedi le annotazioni dello SCHMIDT (*op. cit.*, p. 162).

NOVELLA LXVII.

Quì conta di Papirio come il padre lo menò a consiglio.

Papirio fanciullo romano viene dal padre condotto in senato un giorno di seduta segreta. La madre vorrebbe saper da lui che cosa si è trattato; ed egli, per liberarsi dalla molestia, dice essersi consigliato se sia più proficuo alla Repubblica che gli uomini abbian due mogli o le donne due mariti. La madre dice la cosa ad altre donne, la novella si sparge, e ne nasce un tumulto delle romane innanzi al senato. La prudenza di Papirio è lodata, ma si approva che d'ora innanzi niun fanciullo sia introdotto in Senato.

Con lievi varianti è la LXIV. B.

Vedi in proposito AULO GELLIO, I, 23; MACROBIO, I, 6, 20; POLIB., III, 20. Molte indicazioni sulle successive versioni di questa novella trovansi nelle note di OESTERLEY alla novella 392 del PAULI (*Schimpf und Ernst*) e in quelle dello stesso OESTERLEY al cap. 126 dei *Gesta* (p. 732). In italiano trovasi nel *Volgarizzamento del Giuoco degli Scacchi* (Milano, Ferrario, 1829, e ZAMBRINI, *Libro di Novelle*, Bologna, Romagnoli, 1868, p. 1), nel FRA PAOLINO, *Trattato de Regi-*

mine Rectoris (ediz. Mussafia, Vienna, 1868, p. LIII, 44), e nel *Fiore di Filosofi* (ediz. Cappelli, Bologna, Romagnoli, p. 16, e in NANNUCCI, *Manuale*, Barbèra, 1858, II, 305). L'aneddoto è menzionato, ma, a quel che pare, senza attribuirlo al fanciullo Papirio, anche in un antico predicatore francese, citato da LECOY DE LA MARCHE, *La chaire franç. au moyen-âge* (Paris, Didier, 1868, p. 404).

NOVELLA LXIX.

Quì conta dello gran giustizia di Trajano Imperadore.

Con lievi varianti, e senza l'ultima parte, è la LXVII B.

È la notissima istoria dell' Imperatore Trajano e della vedovella riferita anche da DANTE (*Purg.* X, *Paradiso* XX). Vedila in GIOVANNI DIACONO (II, 44), PAUL DIACON. (17), GIOV. DAMASCEN. (*De iis qui in fid. dorm.* I, 16), SIGEBERT. *Chron.* ann. 591, citati in GREGOROVIUS, *St. della città di Roma*, III, 3, 2), nonchè nella *Legenda aurea* (ed. Grässe, p. 196). Quantità di testi, così sopra Trajano e la vedova, come sulla liberazione dell' anima di Trajano per opera di S. Gregorio, sono raccolti dal MASSMANN, *Kaiserchronik* (III, 752 e segg.). La sola prima parte della novella trovasi anche nel *Dolopathos* (in LOISELEUR, *Essai*, etc., p. 131; ediz. Montaiglon, p. 265). Tutti gli antichi commentatori danteschi ne fanno menzione, per es. l'ANONIMO RICCARDIANO (ediz. Fanfani, Bol., Romagnoli, II, 17), l'OTTIMO (ed. Torri, Pisa, II, 161), il DELLA LANA (ediz. Scarabelli, Bol., Rom., II, 116), il BUTI (ediz. Giannini, Pisa, Nistri, 1860. II, 235). Notisi che secondo questi due ultimi è la lingua stesso di Trajano, trovata ancor fresca, che parla allo scongiuro fattole dal Pontefice, e dice a chi appartenne. Trovasi questo racconto anche nel *Fiore di Filosofi* (ediz. Cappelli, p. 58, e NANNUCCI, *Manuale*, II, 315). In proposito della liberazione di Trajano vedi il libro intitolato : *Istoria del* M. A.-F. ALFONSO GIACCONE *nella quale si tratta esser vera la liberazione dell' anima di Trajano imperatore dalle pene dell' Inferno per le preghiere di S. Gregorio papa, fatta volgare ed aggiuntane alcuna cosa dal P. M. D. F.* PIFFERI, *camaldol.* (Siena, Bonetto, 1595). La tradizione invece è riprovata dal BARONIO (t. VIII), e dal BELLARMINO (*De purgat.*, II, 8).

NOVELLA LXXIII.

Come il Soldano avendo bisogno di moneta volle coglier cagione a un giudeo.

Per poter trarre moneta da un giudeo, il soldano gli dimanda qual sia la vera fede : perchè se egli dirà che sia la propria, ingiurierà quella dei saraceni, e se dirà che sia questa, non dovrebbe osservarne un' altra. Il giudeo risponde col noto apologo dei tre anelli simili lasciati da un padre

morente a tre figli, ma dei quali uno solo è veramente prezioso, e il padre solo il conosce.

Con lievi varianti è la LXXII B.

L'origine giudaica o maomettana di questa novella è evidente, sebbene il libro ebraico del *Scebet Jehudà* che la contiene non sia che del secolo XV (vedi LANDAU, *Die Q. d. Decam.*, p. 64). Il testo ebraico trovasi tradotto in italiano dal LEVI, *Cristiani e Ebrei* (Firenze, Le Monnier, 1866, p. 411), e su di esso è da vedere quel che dice il NICOLAS, *Essais de philos. et d'hist. religieuse* (Paris, Lévy, p. 325). È noto come questa novella, della quale si è giovato il LESSING nel suo *Nathan der weise*, si trovi, oltre che nel nostro libro, anche nel *Decamerone* (I, 3) e nell' *Avventuroso Ciciliano* di BOSON DA GOBBIO (III, 347, riportato in ZAMBRINI, *Libro di Novelle*, p. 60). Questa stessa narrazione, ma animata da spirito assolutamente diverso, e per provare la preminenza della fede cristiana, trovasi nei *Gesta Romanorum* (ediz. Keller, cap. 89; ediz. Swan I, 41; *Violier*, p. 224) e nel *Dis dou vrai aniel* analizzato nella *Hist. litt. de la Fr.* (XXII, 259), e pubblicato dal Prof. TOBLER (Leipzig, 1871). Vedi altri raffronti nelle note dell' OESTERLEY ai *Gesta*, p. 726. Il sig^r SALVATORE MARINO (*Baronessa di Carini*, Palermo, Pedone, 1873, p. 20) dice che la novella è popolare in Sicilia.

NOVELLA LXXIV.

Quì conta una novella d'un fedele e d'uno signore.

Un villano sapendo che a un signore piacciono molto i fichi, gliene porta una soma, ma quando già se ne trovavan tanti che si davan anche ai porci. Il signore credendosi scornato da questo dono, ordina che il villano sia legato, e i fichi gli sieno l'uno dopo l'altro gettati in volto. Ogni fico che gli capita presso all' occhio, il villano ringrazia Dio. Interrogato del perchè, risponde: perchè se avessi seguìto un pensiero che ebbi di portar pesche, a quest' ora sarei cieco. Il signore ride, perdona, e lo ricompensa largamente.

È la LXXIII B.

Trovasi nel *Talmud* (*Medrasch Rabà*, Levitico, parte VI, p. 172), riferita all' Imperatore Adriano, ed è tradotta dal LEVI, *Parabole, leggende e pensieri racc. dai libri talmudici* (Firenze, Le Monnier, 1861, p. 213), e dall' HURVITZ, *Die Sagen d. Hebraer* (Leipzig, 1826, p. 69). Anche questa novella è secondo il Sig^r SALOMONE MARINO (op. cit., p. 20), popolare in Sicilia.

NOVELLA LXXV.

Quì conta come Domeneddio si accompagnò con uno giullare.

Domeneddio e un giullare si accompagnano insieme: un giorno il secondo va a nozze e l'altro ad un mortorio. Avendo risuscitato il morto, Domeneddio ne ha gran ricompensa, e con una parte dei danari, il giullare compra un capretto, lo arrostisce, ma ne prende per sè gli arnioni. Il compagno dimanda gli arnioni, e l'altro risponde che in quel paese i capretti non ne hanno. Un' altra volta, Domeneddio va a un par di nozze, e il giullare a un mortorio, ma non gli riesce di risuscitare il morto, onde è tenuto per beffatore e condannato alla forca. Domeneddio vorebbe saper chi mangiò gli arnioni, ma l'altro persiste nella sua risposta: pur tuttavia è liberato, perchè il morto è risuscitato da Domeneddio. Questi però dichiara di volersi partire dalla società, e fa tre parti dei danari, una per sè, l'altra pel giullare, e la terza per chi mangiò gli arnioni. Allora il giullare confessa per ingordigia ciò che fino allora aveva ripetutamente negato.

Più breve, e cangiato il Signore in un mago, è la LXXV del cod. Marciano, stampata dal Tessier per nozze della Volpe-Zambrini, Venezia, 1868, p. 13.

L'*Hist. littér. de la France* (XXIII, 93) dà alla novella una origine francese, ma senza arrecarne nessuna prova. Le versioni tedesche notate dai GRIMM (*K. u. H. m.*, III, 109) a proposito del racconto popolare *Bruder Lustig* (n° 81) sono tutte più recenti della nostra. Altre versioni popolari, più o meno compiute, si leggono in GLINSKI, *Bajarz Polski* (Wilna, 1862, II, 220); in SCHÖNWERT, *Sitten und Sagen* (Augsburg, Rieger, 1869, III, 302); in STRACKERJAN, *Aberglaube u. Sagen aus dem Herzog. Oldenburg* (Oldenb., Stalling, II, 301); in PETER, *Volksthümliches aus österr. Schlesien* (Troppau, 1867, II, 136); in WENZIG, *Westslawischer Märchenschatz* (Leipzig, Lorck, 1857, p. 88). V. un art. del Dr KÖHLER sul libro del PETER nei *Gött. gel. Anzeig.* (1868, p. 1377). Nella *Zeitschr. d. deutsch. morgenländ. Gesellsch.* (XIV, 280), trovasi un testo persiano pubblicato e tradotto da RÜCKERT, contenente questa novella, alla quale si aggiunge anche l'altra della quale diremo più sotto al n° LXXXIII, ambedue appropriate, come nel nostro libro, a Gesù. Il poeta persiano FARÎDAT-DÎN-'ATTAR che ne è autore, morì nella prima metà del sec. XIII. La prima parte di questa novella, fino cioè alla condanna del compagno, e senza l'episodio degli arnioni, trovasi in un racconto popolare toscano, riferito dal DE GUBERNATIS, *Novelline di S. Stefano* (Torino, 1869, n° 33: *Gesù e Pipetta*).

NOVELLA LXXVI.

Quì conta della grande uccisione che fece il re Ricciardo.

Il Soldano manda, sotto specie di cortesia, un destriero al re Riccardo, sceso in Palestina senza cavallo. Ma il re vi fa montar su un suo scudiere : il cavallo lo conduce al padiglione del Soldano, che aveva tentato con tal strattagemma, di impadronirsi del nemico.

Con leggiere varianti è la LXXV B.

L'*Hist. littér. de la France* (XXIII, 162) dice : *L'anecdote, arrangée en fabliau, peut fort bien venir de nos rimeurs ; nous ne l'avons point retrouvée dans leurs manuscrits.*

NOVELLA LXXXII.

Quì conta come la Damigella di Scalot morì per amore di Lancialotto de Lac.

Questa damigella spregiata nell' amor suo, morendo disperata, ordina che il suo corpo sia messo in una navicella, nobilmente arredata, e in una borsa alla sua cintura si ponga una lettera che dia ragione della sua morte. La navicella giunge a Camalot, e tutta la corte del Re Artù legge la lettera.

Con lievi varianti è la LXXXI B.

Vedi *La morte Arthur* (edid. Furnival, London, 1864, vv. 1048-1095), *La mort d'Arthure...* compiled by sir Th. MALORY (edid. Wright, Lond. 1866; e edid. Strachey, Lond. 1868, cap. IX, XIX, XX).

NOVELLA LXXXIII.

Come Cristo andando un giorno co' discepoli suoi per un foresto luogo, videro molto grande tesoro.

Cristo passa co' discepoli da un luogo ove è molt' oro e consiglia di lasciarlo stare, come quello che è cagione che le anime si perdano. Giungono dopo di essi due compagni che deliberano di dividersi il tesoro: uno va alla città a prendere un mulo per caricar la preda : l'altro resta a guardia. Ma quegli riporta un pane attossicato che dà da mangiare al compagno, e questi, volendo rimaner solo possessore del tesoro, uccide l'altro a tradimento. Poi è colto dalla morte, e i due corpi giacciono accanto all' intatto tesoro. Cristo ripassa coi discepoli, e mostra loro la verità della sua sentenza.

Più svolta e cangiato Cristo in un romito, è la LXXXII B. e la XVI P.

Negli *Avadânas* (trad. JULIEN, I, 60, II, 89) raccontasi che il Budda un giorno, viaggiando con un compagno, scoprì un mucchio d'oro e di cose preziose : ed ecco, gli gridò, un serpente velenoso. Ma un uomo che li seguiva raccolse il tesoro e lo portò a casa, e fece tante spese e si mise in tanto lusso, che eccitò la cupidigia del re, e venne spogliato ed ucciso, mentre ricordando le parole di Budda,

esclamò : è un serpente velenoso. Il LIEBRECHT (*Orient u. Occid.*, I, 654) assevera che il racconto ha origine orientale, e rimanda al FABRITIUS, *Codex Apocr. Nov. Test.* (III, 395), e alle *Mille e una Notte*, (trad. tedesca, Breslau, 1856, XIV, 91). L'avventura è entrata a far parte della *Rappresentazione di S. Antonio* (*Rappres. Sacre*, Le Monnier, 1872, II, 33) aggiungendosi alla primitiva leggenda che non ne ha traccia. In Francese trovasi nei *Ci-nous-dit*, raccolta inedita di novelle ricordata da P. PARIS (*Les Mss. franç.*, IV, 83). In tedesco è fra le opere di *Hans Sachs* (ediz. Godeke, I, 225). Dal *Novellino* il racconto è passato al MORLINI (nov. XLII, ediz. Jannet, p. 84) e al CHAUCER (Pardoner's Tale). Per la versione orale popolare, vedi KUHN, *Westfal. Sagen* (Leipzig, 1859, I, p. 76, 245) e ZINGERLE, *K. u. H. m.* (Regensb., p. 104).

NOVELLA XC.

Quì conta come lo imperadore Federigo uccise un suo falcone.

Un giorno a caccia, l'imperadore lascia andare il suo falcone prediletto dietro una grue : questa fugge, e il falcone si rifà sopra un aquila giovane. Federigo, accortosi della preda, gli taglia il capo, perchè il falcone uccise fellonescamente il suo signore.

Il Dott. KÖHLER m' avverte che l'avventura trovasi anche col titolo: *Der junge Kœnig und sein Falke* nella raccolta di novelle ebraiche di TENDLAU, *Fellmeiers Abende* (Franckfurt, 1856, p. 25), però senza alcuna citazione di fonti.

NOVELLA XCI.

Come uno si confessò da un frate.

Uno si confessò a un frate di aver avuto intenzione di rubare, ma non esser riuscito. Il frate non vuol dargli l'assoluzione, perch' egli ha peccato come se avesse recato ad atto il suo divisamento, se non gli porta i danari che da lui saran dati in elemosina. Un altro giorno il peccatore promette di mandare al frate uno storione : non lo fa e l'altro aspetta invano. Redarguito, risponde che, poichè aveva avuto l'intenzione di mandarglielo, faccia conto di averlo avuto in realtà.

Si trova anche in PAULI (ediz. Oesterley, n° 298) e a pag. 507, l'editore ricorda per racconto consimile : *Scherz u. Warheyt*, 80, MEMEL, 77, p. 49, e *Lustigmacher*, 86, 146. Trovasi anche in WALDIS, *Esopus* (ed. Kurz, IV, 14), salvo che il peccato è l'aver desiderato la moglie altrui. Tanto l'OESTERLEY quanto il KURZ nelle loro note raffrontano questa novella con l'altra che vedemmo sopra al n° IX. Il KÖHLER m' indica anche NICOLAS DE TROYES, *Le Grand Parangon des nouvelles*, n° 28.

NOVELLA XCIV.

Quì conta della volpe e del mulo.

La volpe vedendo un mulo ne ha paura, e corre al lupo raccontandogli qual nuova bestia ha incontrato. Vanno tutti e due, e il mulo dice loro che ha scritto il suo nome nel piè dritto che alza. La volpe si scusa di non saper leggere; il lupo va sotto, ed è ammazzato con un calcio. La volpe conclude che ogni uomo che sa lettera non è savio.

Con lievi varianti è la XCI B.

Sulle antiche raccolte di favole che contengono anche questa, vedi ROBERT, *Fabl. inéd.* (II, 365), SCHMIDT (*Beitrage*, etc., p. 181) e DUMÉRIL (*Poes. inéd. du moy.-âge*, p. 195). Fa parte anche del poema di *Renardo* (v. ROBERT, id.), ed è anche nella traduzione neogreca pubblicata dal GRIMM (p. XLVIII), e dal GIDEL, *Etud. sur la littér. grecq. moderne* (Paris, 1866, p. 341). Trovasi anche nei *Proverbi* di CINTIO DI FABRIZI, n° III (v. LIEBRECHT in *Jahrbuch f. roman. liter.*, I, 433). Per narrazioni orali e popolari, vedi KUHN, *Mærk. Sagen* (Der dumme Wolf) e HAUPT UND SCHMALER, *Wendisch. Volksl.* (II, 161).

NOVELLA C.

Come lo imperadore Federigo andò alla montagna del Veglio.

Vi si racconta in primo luogo, come Federigo imperadore andò una volta alla montagna del Veglio, e come questi per mostrargli quanto fosse temuto e obbedito, con un solo cenno fece che due assassini che erano su una torre si gettassero giù, morendo incontanente.

Questa favola, nota l'AMARI, *St. dei Musulmani di Sicilia* (III, 649, Firenze, Le Monnier, 1852), era stata già raccontata più volte in tempi diversi mutando sempre i personaggi: nel IX e X secolo fu attribuita agli Ismaeliani di Persia, nel XII, a que' di Siria quando Saladino andò a trovare Sinan. Il DEFREMERY, *Nouv. recherches sur les Ismaéliens, plus connus sous le nom d'Assassins* (in *Journ. Asiatiq.*, 1854), dice che il fatto fu attribuito prima al fondatore della setta degli Ismaeliani di Persia, Haçan Ibn Sabbah (cfr. ELMAKIN, *Hist. saracenor.*, sub a. 483), e si racconta pure del famoso capo dei Carmati Abou-Jhâhir-Soleïman (cfr. HERBELOT, *Bibl. orient.* sub Carmathe, 1776, p. 326). Gli autori occidentali hanno pur essi avuto contezza di questa leggenda: il continuatore di GUGLIELMO DI TIRO (in MICHAUD, *Bibliot. des Croisades*, I, 372) e MARIN SANUDO, *De secretis fidel. crucis* (p. 201), ne fanno menzione anch' essi, ma sotto una data posteriore di qualche anno alla morte di Sinân. In questi autori (v. anche nella *Collection des histor. occident. des Croisades*, II, 286, 230, 231), il cavalier cristiano è Enrico conte di Sciampagna cui le *No-*

velle antiche sostituiscono Federigo, e l'AMARI crede originata tal sostituzione dalla voce fatta correre che Federigo facesse per suo conto pugnalare il Duca di Baviera dagli Assassini, a' cui ambasciadori diede un convito in Melfi nel 1232.

La seconda parte della novella dice come l'Imperatore conoscesse di esser tradito dalla moglie, perchè andando a lei, essa gli dice che vi fu pur testè. E la XCVIII B. Trovasi già un simil racconto, passato poi al *Decamerone* (gior. III, n. 2), nel *Calila e Dimna* arabo (traduz. ingl. di Windham Knatchbull, p. 165), e nell' *Auwari-Sohaili* o *Libro dei Lumi*, p. 167. Vedilo tradotto da GALLAND e CARDONNE nei *Mille et un jours* (ediz. Loiseleur-Deslong. p. 472). Leggesi anche nella versione spagnuola del *Calila è Dymna* (in GAYANGOS, *Escritor. en prosa anter. al s. XV*, Madrid, Rivadeneyra, p. 36). In Francese trovasi nel *Roman de Trubert* (MÉON, *Nouv. Recueil*, I, 213).

TESTO BORGHINI.

NOVELLA VI.

Come un fabbro si riscosse d'una quistione.

Un fabbro accusato presso all' Imperadore Federigo di lavorare anche le feste, si scusa col dire che ogni giorno deve guadagnare quattro soldi e non più : dei quali una parte ne rende, l'altra ne dà, la terza getta, la quarta adopera. Invitato a meglio spiegarsi, dice che colla prima mantiene il padre, colla seconda fa lemosine, colla terza alimenta la moglie, e l' ultima spende pel suo sostentamento. L' Imperatore gli comanda di non spiegare a nessuno questo mistero, se prima non abbia cento volte veduto la sua faccia, e chiamati i Savj propone loro la questione dei quattro soldi, spesi in quei quattro modi. I Savj non sapendo come risolverla, vanno al fabbro che promette di parlare se gli si portino cento bisanti d'oro. Così i Savj sciolgono la questione proposta; ma l'Imperatore si adira col fabbro, che venuto alla presenza di lui si difende col dire di aver cento volte visto la sua faccia sui bisanti d'oro.

Con non molte differenze è la VI P.

Vedi nei *Gesta Romanor.* (c. 57, ediz. Keller; Swan, I, 189; Madden, X, 25, e part. II, 3, 279; *Violier*, p. 128). Ma nelle diverse redazioni dei *Gesta* manca la seconda parte della novella. E la sola prima parte di essa trovasi anche nel W.-C. SMYTH, *The persian moonshee* (London, 1840, nº 21). Intera, e come racconto popolare trovasi in SIMROCK, *Deutsche Märch.* (nº 8) e nelle *Sicilian. Märch.* della GONZENBACH (nº 50). La sola parte seconda trovasi in racconti popolari del Brandeburgo (v. ENGELIEN, *D. Volksm.*

in d. Mark. Br., I, 116) e del Tirolo (ZINGERLE, *K. u. H. M.*, p. 121). Per altri riscontri, vedi KÖHLER nelle annotazioni alle *Sicil. Märch.* (II, 234) e OESTERLEY, *Gesta Romanor.* (c. 57, p. 722).

NOVELLA LI.

Come il Saladino si fece cavaliere, e il modo che tenne Messer Ugo di Tabaria in farlo.

Si narra come il Saladino desiderasse esser fatto cavaliere, e con qual cerimoniale procedesse in farlo il suo prigioniere Messer Ugo di Tabaria.

È il poemetto *De l'ordene de chevalerie*, analizzato nell' *Hist. liter. de la France* (XVIII, 755 e segg.) e in LEGRAND D'AUSSY, *Fabl.* (I, 208), e pubblicato per intero in BARBAZAN-MÉON, *Fabl.* I, 59. Trovasi anche nel *Roman de Jean d'Avesnes* (DINAUX, *Trouv. du Nord de la Fr.*, IV, 426), e in CHASTELAIN, *Instruct. d'un jeune prince*, (*Mélang. d'une grande bibl. D.*, 297). Antiche versioni tedesche e fiamminghe sono notate nel BRUNET, *Manuel* (III, 233, V, 1514). Posteriore a questa del *Novellino*, checchè ne dica in contrario il LAMI, *Appendice al Manni* (Milano, Pirotta, 1821, p. 12), è, secondo noi, la narrazione che si trova nel lib. III, c. 13, dell' *Avventuroso Ciciliano* di Mess. BOSONE DA GOBBIO (Firenze, ediz. Nott, p. 310): *Come Messer Ulivo di Fontana fece cavaliere il Soldano di Bambilonia.* È anche narrata dal DONI nella *Libreria II*, donde passò alle raccolte di sue novelle (*Novelle di* M. A. F. DONI, Lucca, Fontana, 1852, p. 148).

NOVELLA LIV.

Quì conta come una vedova con un sottile avvedimento si rimaritò.

Essendo in Roma proibito alle vedove di rimaritarsi, ed una, ancor giovane, avendone voglia, ordinò ai suoi famigliari che menassero per la città un cavallo scorticato. Pel primo giorno se ne discorse molto per tutta Roma, poi via via il rumore si acchetò, e in breve non se ne parlò più, per quanto lo spettacolo si protraesse. Da ciò la vedova prese coraggio, e si rimaritò, mostrando ai congiunti come delle cose nuove ed inusitate si discorre qualche tempo, poi la gente se ne ristucca e pensa ad altro.

Con varianti di dettato soltanto, è la IX P.

Trovasi anche fra le *Novellette, Esempj morali e Apologhi di* S. BERNARDINO DA SIENA (Bol. Romagnoli, 1868, p. 27), e nell' ESOPUS di WALDIS (ediz. Kurz, Leipzig, Weber, 1862, III, 6 : *Von einer Witwen und einem grünen Esel*). Il Dr KÖHLER a proposito di questa novella in un artic. dei *Gœtting. gelehr. Anzeig.* (10 novembre 1869) rimanda a BONER, *Edelstein* (n° 50), ABSTEMIUS, *Fab.* n° 80 : *de*

vidua et asino viridi, e a GELLERT. V. anche le note del KURZ, II, 114.

NOVELLA LXV.

Quì conta di due ciechi che contendeano insieme.

Durante la guerra del re di Francia col Conte di Fiandra due ciechi contendono insieme di chi avrà vittoria, ed uno sostiene le parti del re, l' altro dice : *sarà che Dio vorrà*. Il re di ciò avvertito fa cuocere due pani, in uno dei quali fa mettere dieci bisanti d' oro e questo dare al cieco che tiene dalla sua. I due ciechi tornano a casa, e quello che dice : *sarà che Dio vorrà*, mangia il pane colla sua donna, mentre l'altro si ciba di altro pane accattato, e delibera di vendere quello avuto dal re. Il compagno, a cui il pane del re parve assai buono, si offre compratore dell' altro, e vi trova dentro il danaro. La mattina di poi conta la cosa al compagno, il quale conviene anch' egli che le cose di questo mondo sono in mano di Dio, e la cosa viene agli orecchi del re, che ne resta pur esso convinto.

Con qualche variante è la XIV P.

Trovasi, a quel che dice il ROBERT, *Fabl. ined.* (I, CXLIX), anche nel *Renart le contrefait*. Qualche cosa di simile a questa novella, ritrovano il DUNLOP (op. cit., p. 250) e il SIMROCK, *Quellen des Shaksp.* (II, 246), nella novella I, giorn. X, del *Decamerone*, nel *Barlaam e Josafat*, e nei *Gesta Romanor.* (c. 109). La forma primitiva, senza menzione della guerra, ma colla sola disputa se più giovi l'ajuto di Dio o quello di Cesare, è probabilmente quella che si trova nelle *Latin stories* n° CIV, e nel PAULI (n° 326), e vedi a pag. 510 le annotazioni dell' OESTERLEY, nonchè quelle dello stesso a pag. 729 pel cap. 109 dei *Gesta*.

NOVELLA LXVIII.

Quì conta come fu salvato un innocente dalla malizia de' suoi nemici.

I cortigiani di un re, invidiosi di un donzello venuto di recente a corte, gli dicono che il Re è assai offeso del suo fiato, e che, parlandogli, torca la bocca o volga la faccia altrove. Il re si maraviglia di questo contegno del giovane, e i cortigiani glielo spiegano col dire che il donzello ha detto che non può sostenere il fiato puzzolente della bocca del re. Questi adirato scrive ad un fornaciajo che faccia gran fuoco, e metta nella fornace la persona che a lui manderà per prima. Dà una lettera al giovane pel fornaciajo : ma essendo ora di messa, il donzello indugia alquanto, e frattanto un cortigiano va al fornaciajo per sapere se avesse bruciato l'invidiato rivale. Giungendo per primo, è messo lui nel fuoco : e il giovane torna libero a corte; il Re mandando a morte tutti i suoi nemici, lo innalza di grado e di onoranza.

Secondo il LIEBRECHT la prima parte di questa novella è nel *Somadeva*, cap. 20 (trad. Brockhaus, II, 62). Il KELLER, *Dyoclet. leben* (p. 44, Einleit.), dice ch' essa ricorda l'avventura del giovane Ahmed nei *Sette Viziri* (trad. ingl. Scott, X, p. 53), che è riferita dal LOISELEUR-DESLONGCHAMPS nel suo *Essai* (p. 132). Cristianizzata, diventa questa novella il racconto *du roi qui voulut faire brûler le fils de son sénéchal* (LE GRAND D'AUSSY, *Fabl.* V, 56; MÉON, *Nouv. Rec.*, II, 336), e il capitolo 89 dei *Gesta Romanor.* (in inglese, ediz. Swan I, CIV, ed. Oesterley, 283). In italiano è divenuta la Novella VIII, 6 degli *Ecatommiti*, e qualche cosa se ne trova nel poemetto popolare di *Florindo e Chiarastella*. Per altri raffronti vedi DUNLOP (*op. cit.*, p. 487), la cit. *Introduzione* del KELLER, e le note dell' OESTERLEY, p. 749. Altre versioni oltre le qui notate, si ricordano dall' HERTZ, *Deutsche Sage in Elsass* (Stuttg. 1872, p. 279-93).

NOVELLA LXXIV.

Quì conta di certi che per cercare del meglio perderono il bene.

Nell' ultima parte della novella, o per dir meglio nella terza novelletta che qui si contiene, ritrovasi il racconto di colui che non poteva riavere un deposito fatto in buona fede ad un falso amico. Una vecchia lo consiglia di far sì che altri proponga all' amico infedele un deposito di gran valore, e costui temendo che l'ingannato non sveli la frode, gli rimanda i suoi scrigni, e ne riceve in cambio altri vuoti.

La novella è di origine orientale, e trovasi in CARDONNE, *Mélang. de littérat. orient.*, II, 62, e nelle *Mille et un jours* (ed. Loiseleur, p. 652), tratta dall' *Agiaïb-Elméaser*. Vedila anche nella *Discip. cleric.* (ed. Schmidt, p. 137; ed. La Bouderie, p. 91; ed. Biblioph. franc., p. 88; ed. Barbazan-Méon, II, 107; LE GRAND D'AUSSY, *Fabliaux*, III, 248). Vedila anche nei *Gesta Romanorum* (ed. Grässe ed Oesterley, n° CXVIII, e le note dell' OESTERLEY, p. 730), e nel *Libro de los enxemplos* (n° XCII). Parecchi critici (*Hist. littér. de la France*, XIX, 829; DU MÉRIL, *Hist. poés. scandin.*, 356, LANDAU, *Die Quell. des Decamer.*, 82; DUNLOP, p. 247), trovano in questa novella l'origine della X dell' VIII Giornata del *Decamerone*.

NOVELLA XCII.

Quì conta d'uno nobile romano che conquise un suo nimico in campo.

È il fatto di Tito Manlio Torquato tolto da TITO LIVIO (prima deca, libr. VII, § IX-X), colle parole dell' antico volgarizzamento italiano (*La prima deca di* T. LIVIO.... per cura del Prof. C. Dalmazzo. Torino, stamperia Reale, 1846, II, 163).

NOVELLA XCIX.

Come un re per mal consiglio della moglie uccise i vecchi di suo reame.

Un giovane re ha moglie giovane, invidiosa e gelosa di un vecchio precettore del marito. Ottiene da lui che si uccidano tutti i vecchi del reame. Più tardi il re si fa uno strano sogno, ma i suoi consiglieri, tutti giovani anch' essi, si scusano per l'età loro di non saperlo dichiarare, ed egli manda perciò ai savi vecchi di un re vicino. Gli rispondono che saprà decifrargli il sogno chi venga a lui menando seco l'amico, il nemico e il giullare. Un giovane quando venne l'ordine di uccidere i vecchi, aveva salvato il padre nascondendolo senza saputa della moglie, ma non senza che questa se n' avvedesse. Quando andò in volta il nuovo bando reale, il vecchio superstite consiglia il figlio a presentarsi al re col cane, la moglie e un figlioletto. Ei va, ed afferma che il cane è il suo migliore amico, perchè anche percosso gli è fedele, il figliuoletto è il giullare che lo sollazza, e la moglie è il peggior nemico. Questa si adira, e scuopre al re che il marito ha disubbidito ai suoi voleri, salvando da morte il padre. Il re, accordando perdono, manda a cavar fuori dal nascondiglio il vecchio, che gli dichiara il senso del sogno.

Questo racconto già dal sec. X trovasi in un sermone di RATERIO vescovo di Verona (v. D'ACHERY, *Spicileg.*, I, 395; MUSSAFIA, *Ueb. eine altfranzösisch. handsch. d. Universit. biblioth. zu Pavia*, p. 58): vi manca soltanto il fanciullo presentato come giullare, che trovasi invece nella *Scala cœli* di JOANNES JUNIOR (MUSSAFIA, id., id) e nel *Dolopathos* (v. LOISELEUR, *Essai*, p. 125, 291; ediz. Montaiglon, Paris, Jannet, p. 225). Infinite sono le versioni più o meno compiute di questo racconto. Ricorderemo soltanto quelle dei *Gesta Romanorum* (ed. Keller, 124; Swan, II, 164; *Violier*, p. 422) e del *Schimpf u. Ernst* del PAULI (ed. Oesterley, n° 423), ove sono da vedere le note dell' editore a pag. 732 dell' un libro, e 521 dell' altro, nonchè la citata dissertazione del MUSSAFIA ad illustrazione di un favolello francese di tal argomento : si aggiungano le notizie raccolte dal KÖHLER in una rassegna sul lavoro del MUSSAFIA, inserita nei *Gœtting. gel. Anz.* (25 jan. 1871). Per la forma orale e popolare di questa novella, vedansi oltre i due scritti citati del MUSSAFIA e del KÖHLER, anche le annotazioni (III, 170) alla novella 94 delle *K. und Hausm.* dei GRIMM.

TESTO PAPANTI.

NOVELLA I.

Come uno filosafo isputò in bocca al figlio del re per lo più vile luogo della casa.

Un figliuolo di un re conduce un filosofo a vedere la sua casa, e come questa era tutta a oro, e il filosofo aveva bisogno di sputare, quando il

giovane aprì bocca, l'altro vi sputò dentro, considerando quello il più vil luogo di tutta la casa.

L'aneddoto è in DIOGENE LAERZIO (II, 75) appropriato ad Aristippo e a Simo tesoriere di Dionigi il tiranno. Di qui passò al libro di *Salomone e Marcolfo*, donde probabilmente venne al nostro *Bertoldo*. Trovasi anche nel PAULI (n° 475), e vedi a pag. 528 le annotazioni dell' OESTERLEY. In italiano, trovasi nell' *Avventuroso Ciciliano* (ed. cit. p. 346) riferito a Gian di Berrì e al Saladino; nel *Rosaio della Vita* del CORSINI (ediz. Polidori, Firenze, 1845, p. 78), è riferito a Diogene ed Alessandro; nel BANDELLO (III, 42) come accaduto all' ambasciator di Spagna in casa della cortigiana Imperia.

NOVELLA II.

Raccontasi quì di un Signore che aveva comprato uno schiavo il quale intendeva la lingua degli uccelli. Questi gli predice molte sventure che poi si avverano, sicchè il padrone lo licenza dicendo di voler star al piacer di Dio, nè voler più sapere le cose prima che avvengano.

Non trovo l'origine precisa di questa novella, ma il prof. TEZA, *La tradizione dei Sette Savj nelle novelline magiare* (Bologna, 1864, p. 24), a proposito di quel racconto che forma il poemetto popolare intitolato : *Il compassionevole caso e lieto fine di Ermogene figlio di un mercante alessandrino*, ricorda alcuni libri e racconti orientali ove trovasi menzione dell' intendere il linguaggio degli uccelli : di ciò si vanta Salomone nel *Corano* (XXVII, 16), e dialoghi di lui cogli uccelli si riferiscono nel *libro dei XL Visiri* (ediz. Bernhauer, p. 96); nella redazione turca del *libro del Papagallo* (Rosen, I, 238) il re indiano dimanda d'intendere gli animali ecc. Vedi per maggiori indicazioni la nota dello SCHMIDT, *Die Märch. des Straparola* (Berlin, 1817, p. 323), alla Novella 3 della notte IV. Anche nell' Introduzione alle *Mille e una notte* (ed. LOISELEUR, p. 12) trovasi narrato di uno che intende il linguaggio degli animali, e l'editore fa osservare che già lo SCHLEGEL, *Journal Asiat.*, 1836 (p. 599) aveva notato l'origine della novella dal *Ramayana*, aggiungendo che si trova anche nell' *Harivansa* (trad. Langlois, I, 108).

NOVELLA XII.

Un cavaliere era felice tanto a questo mondo che di lui solea dirsi : *non gli manca altro che l' ira di Dio*. Sentendoselo sempre ripetere, gli vien voglia di sapere che sarebbe questa ira di Dio, e si parte con un servo per cercarla. Un giorno si abbattono in due serpenti che fra loro combattono : l'uno spicca all' altro il capo, ma poi subito corre a cogliere una certa erba, e postala fra il capo e il corpo del compagno questi torna

sano e intiero. Al Cavaliere viene curiosità di tentar la prova su di sè, e si fa spiccare il capo dal servo, ma gli è poi rappiccato alquanto torto. Il servo vorrebbe ricominciare per far meglio le cose, ma l' altro si rifiuta, e ricordandosi dell' ira di Dio, conclude col dire che tanto l' è ita cercando che l' ha trovata e avuta.

Nelle novelle popolari troviamo chi va cercando la paura e non ci riesce : v. GRIMM, *K. u. H. Märch.* (nº 4 e le note, III, 9 segg.) e SCHNELLER, *Märch. u. Sagen aus Wälschtirol* (Innsbruck, Wagner, 1867) : e altro che cerca la morte e trovatala ne esce malconcio, come il cavaliere della nostra novella : v. WOLF, *Deutsche Märch. u. Sagen* (Leipzig, Brockhaus, 1845, nº 10). La serpe che riattacca il capo coll' erba, e così insegna a far rivivere le persone uccise, è nel *Pentamerone* I, 7, e nelle *Fiabe e Leggende siciliane* del PITRÉ I, 95.

NOVELLA XXI.

Messer Dianese cavalier trevigiano consuma tutto il suo in gentilezze e magnificenze. Si annunzia che il re di Cornovaglia bandisce una giostra, e darà la figliuola al vincitore. Gli amici di Dianese lo forniscono di tutto punto, ed egli si avvia alla giostra. Dopo qualche tempo, nota come la gente lascia la via diretta per un sentiero stretto, e sa che ciò avviene da che in quella giace insepolto un cavaliere morto indebitato, ed è usanza del paese non seppellire coloro che muojono in tal condizione. Egli si offre di pagare pel defunto, e lo fa seppellire a grande onore, tanto che consuma tutto il suo, e non gli resta che un cavallo. Quando si ripone in viaggio è raggiunto da un mercatante, che gli si offre compagno e lo fornisce di moneta, a patto che divideranno a metà tutto ciò che guadagneranno. Arrivano in Cornovaglia ; Messer Dianese vince la giostra, e ha in moglie la figlia del re. Dopo qualche tempo, i due compagni risolvono di tornare a casa loro, e sono riccamente donati dal Re. Giunti vicino a casa, il mercatante ricorda al cavaliere la sua promessa, e fa due parti : l'una di tutto il tesoro, l'altra della donna. Messer Dianese sceglie questa, e l' altro va per la sua strada : ma poi lo raggiunge, e rendendogli ogni cosa, gli dichiara di essere colui di cui ebbe pietà, pagandone i debiti, e seppellendone il corpo. Indi sparisce, e va in paradiso.

È questa la novella del *morto riconoscente* della quale sarebbe troppo lungo arrecare tutte le versioni letterarie e popolari. Rimandiamo adunque per maggiori notizie al libro del SIMROCK, *Der gute Gerhard und die dankbaren Todten* (Bonn, 1856), ed alle giunte e osservazioni del KÖHLER nella *Germania* dello PFEIFFER (III, 199, XII, 55), nell' *Orient u. Occ.* (II, 322), e nelle *Sicilian. Märch.* (II, 248), del LIEBRECHT negli *Heidelberg. Jahrb. d. literat.* (1868, nº 29),

dello SCHIEFNER nell' *Orient u. Occ.* (II, 174), e del BENFEY, *Pantschat.* (I, 219). Solo alle versioni popolari ricordate più specialmente dal KÖHLER nelle note alle novelle siciliane, aggiungeremo la menzione dei *Quentos populars catalans collecion. por* J. MASPONS Y LABRÓS (II, p. 34. Barcellona, Verdaguer, 1872). L' origine del racconto non è ben determinata. BENFEY inclina ad ammettere una origine orientale, notando che alcuni particolari rinvengonsi in racconti indiani, e opinando che la versione russa possa esser l'anello di congiunzione e di trapasso dall' Asia all' Europa. Invece il SIMROCK crede che la patria e la vera sede del racconto sia la Germania, e risolutamente lo connette colla mitologia tedesca (*Deutsch. Mythol.*, p. 478). Il Prof. COMPARETTI (*Prefazione alla Novella di Messer Dianese*, ecc., Pisa, Nistri, 1868) opina che l'idea fondamentale del morto riconoscente trovisi già in un passo di CICERONE, *De divin.* (I, 27, cfr. VAL. MASS., I, 7. 3), citato anche da altri (*German.*, III, 209). L' episodio del morto riconoscente trovasi anche nel *Richars li Biaus*, romanzo francese del sec. XIII, analizzato da C. CASATI (Paris, Franck, 1868, p. 27). In italiano abbiamo questa novella con maggiori o minori differenze e modificazioni, nello STRAPAROLA (Nott. XI, nov. 2), e nel poemetto popolare : *Istoria bellissima di Stellante Costantina figliuola del gran turco, la quale fu rubata da certi cristiani che teneva in corte suo padre e fu venduta a un mercante di Vicenza presso Salerno, con molti intervalli e successi, composta da* GIOVANNI ORAZIO BRUNETTO.

NOVELLA XXII.

La moglie di un cieco, geloso tanto che da quella mai non si partiva, dà la posta all' amico sopra un albero di pere. Al marito che è rimasto sotto, stringendo il pedale perchè altri non vi monti, cadono addosso le pere, e chiestone ragione alla donna, ella gli risponde che non v' è altro modo per coglierle. San Pietro che vede dal cielo lo scorno e la beffa del povero marito, chiede a Dio che gli sia reso il vedere. Alle parole irose del marito, la donna risponde che s' ella non avesse fatto così, egli non avrebbe mai più veduto lume, e quegli ne rimane quieto e contento.

La novella trovasi tale quale nelle *Latin stories* di WRIGHT (n° 78) e fra le favole metriche di ADOLFUS (in Append. alle *Lat. stor.* p. 174, e in LEYSER, *Histor. poetar. med. aev.*, p. 2008). In tedesco, secondo avverte KÖHLER nei *Gött. gel. Anz.* (1869, p. 774) trovasi anche in KELLER, *Erzählung. aus altdeutsch. Handschriften* (p. 298) e fu imitata da WIELAND (*Oberon* VI, 80 e segg.). Rammenta, solo in parte, la nota novella dell' albero delle pere del *Decamerone* (VII, 9), che trovasi nel *Bahar-Danusch* (ed. Scott, II,

64), e che fu imitata da CHAUCER (*The Marchaundes Tale* in *Canterb. Tales* vv. 9089; vedila analizzata in PECCHIO, *St. critic. della poes. inglese*, Lugano, Ruggia, 1833, II, 197), da POPE (*January and May*), e da LAFONTAINE (*La gageure des trois commères*, II, 7).

NOVELLA XXIII.

Quattro figli di un Re vanno a cercar loro ventura. Il primo va a Parigi e vi apprende tutte le scienze : il secondo in Cicilia e vi diviene balestriere : il terzo in Catalogna e v' impara ad esser ladro : il quarto a Genova e diventa esperto in far navi. Tornati a casa, vanno tutti e quattro a liberare una donzella e ad acquistare un gran tesoro custodito in un isola da un drago, e menano a buon fine l'impresa.

La novella è quà e là mutila, e manca della fine, nella quale si dovrebbe disputare chi abbia avuto maggior parte alla liberazione della fanciulla, e meriti averla insieme col tesoro.

Il racconto trovasi nel *Tûti-Nâmêh* (novella IV del Pappagallo), e nel *Siddikür* (nov. I, ed. Jülg, Leipzig, 1867). Lo stesso motivo, alquanto variato e con esito diverso, trovasi nella novella delle *Mille e una notte* intitolata *Storia di Achmed e della fata Peiri-Barun* (ed. Loiseleur, p. 610-41), nel libro persiano del *Trono incantato* (trad. Lescallier, I, p. 200), e altrove con maggiori o minori differenze (v. BENFEY, *Pantsch.*, I, § 104). Per le versioni popolari tedesche, ungheresi, russe, e perfino dei Negri e del Madagascar, v. GRIMM, annotaz. al nº 129 (III, 212), SCHNELLER, *Märch. aus Wälscht.* (nº 14), e WESSELOFSKY, *Il Paradiso degli Alberti* (Bologna, Romagnoli, 1867, vol. I, part. II, p. 238 e seg.). Trovasi anche nel *Pentamerone* (giorn. V, tratt. 7), e nello STRAPAROLA (Nott. VII, fav. V), nonchè nel MORLINI (nº 80, Paris, Jannet, p. 155). Una redazione popolare italiana fu pubblicata nel *Jahrb. f. rom. liter.* (VII, 30-36) : un' altra siciliana è nella raccolta della GONZENBACH (nº 45).

NOVELLA XXVII.

Un imperatore scorgendo simiglianza fra sè e un pellegrino, domanda a costui se sua madre fu mai in Roma. L'altro gli risponde che non la madre, ma il padre suo fu in Roma spesse volte.

Trovasi già, secondo avverte l'OESTERLEY (nota al nº 502 del PAULI), in PLINIO (7, 12, 10, § 55), SOLINO (I, 83), VAL. MASSIMO (9, 14, 3), MACROB., *Saturn.* (1, 4, 21), ecc. Altri autori cita il LIEBRECHT nei *Götting. gel. Anz.* (1872, *stück* 17) in un art. sopra le *Novelle Antiche* del PAPANTI.

NOVELLA XXXI.

Un pellegrino commette un delitto ed è perciò condannato o a pagare

mille lire o a perder gli occhi. Non avendo di che pagare, è condotto bendato, alla giustizia. Per via lo vede una donna ricca ma brutta, e si offre a pagar per lui, purchè la sposi. Quando gli è tolta la benda, vista la brutta donna che doveva sposare, comincia a gridare : *Ribende ribende, che meglio è non veder mai che veder sempre cosa che gli spiaccia.* Il Signor della terra, saputa la cosa, lo lascia libero.

Cfr. colla fav. 69, lib. IV, dell' *Esopus* di WALDIS. In nota, il KURZ (p. 170) rimanda fra gli altri a HANS SACHS (IV, 3, 13, cfr. con PAULI, *Anhang*, n° 4) ma il paragone non ci sembra esatto. Nei *Proverbj* di CINTIO DEI FABRIZJ (n° 37) si trova narrato l'identico fatto, col motto di : *Rebindemini*. Il Prof. LEMCKE (*Cintio dei Fabrizj*, in *Jahrbuch. f. roman. literat.*, I, 318) darebbe alla novella e alla parola una origine arabica : a noi pare che venga senz' altro da *benda*, *bendare*. Il LIEBRECHT nei *Gött. gel. Anzeig.* (1872, *stück* 17) riferisce in questo proposito un passo del *Zeloso* di DON ALFONSO UZ DE VELASCO.

Alessandro D'ANCONA.

ESSAI DE CLASSEMENT

DES MANUSCRITS DES *LOHERAINS*

SUIVI D'UN

NOUVEAU FRAGMENT DE *GIRBERT DE METZ.*

« Je ne crois pas qu'il y ait un monument aussi hardi, aussi surprenant dans aucune autre littérature. » C'est ainsi que M. Paulin Paris termine l'avant-propos de son édition en prose de *Garin* [1]. Sans accepter absolument ce brevet d'excellence que chaque éditeur est toujours tenté de décerner à l'œuvre qu'il met en lumière, il est cependant incontestable que la geste des *Loherains* est un poème d'une grande valeur, une production épique au suprême degré et du plus haut intérêt pour l'histoire et la littérature nationales. Considéré en soi, il offre le tableau le plus fidèle et à coup sûr le plus saisissant des mœurs et des institutions de la société féodale dans sa période la plus reculée. Comparé aux autres épopées, le poème des *Loherains* apparaît comme l'une des plus populaires. Le nombre des manuscrits qui nous ont conservé cette geste en tout ou en partie est plus considérable que pour nulle autre chanson. S'il convient de juger le mérite d'une œuvre littéraire, ou du moins de mesurer la faveur dont elle a joui, au nombre des reproductions qui en ont été faites, assurément la geste des *Loherains* a droit d'être placée au premier rang avec ses branches de *Garin* et de *Girbert de Metz*. Cette prédilection de nos aïeux s'explique d'elle-même par l'esprit profondément national de l'œuvre, par la fidélité avec laquelle sont tracées les grandes lignes historiques, par la précision et l'exactitude des données géographiques en ce qui concerne la région orientale de notre pays et principalement la Lorraine et les environs de Metz, patrie présumée et vraisemblable du poëme original.

---

1. *Garin le Loherain*, chanson de geste... mise en nouveau langage par A. Paulin Paris. Paris, 1862, in-12.

Ce poëme original, quel est-il et où est-il ? Ces deux questions, je n'ai pas la prétention de les résoudre ; il me suffit ici d'apporter mon contingent de recherches pour une étude ardue et délicate. L'abondance même des manuscrits est une difficulté de plus, tellement les leçons sont divergentes ou mêlées. A cette première difficulté vient s'ajouter celle qui résulte du nombre des fragments découverts un peu partout, en France, en Belgique, en Allemagne, en Autriche. Je donne la liste de tous ces mss. ou fragments parvenus à ma connaissance, en m'aidant de celle que M. E. Stengel vient de publier[1]. Malgré l'inconvénient qu'il peut y avoir à ne pas reproduire les signes conventionnels adoptés par le premier éditeur, je me suis décidé à suivre un autre ordre et à adopter d'autres signes que M. St., pour les raisons suivantes : M. St. a lui-même apporté quelques modifications à son catalogue (p. 408) ; le nombre des mss. ou fragments que je cite est augmenté ; l'usage provisoire des chiffres me permet de ranger successivement et par ordre les mss., fragments et rédactions en prose qui se trouvent soit à Paris, soit en province, soit à l'étranger. Cette disposition préalable m'a paru faciliter l'étude des mss. ; après quoi, et comme résultat définitif de ce travail, je donnerai le groupement des mss. en diverses familles. Dans cette première liste je fais suivre, quand il y a lieu, le numéro provisoire de chaque manuscrit de la lettre qui lui est affectée p. 386-7 des *Roman. Studien :*

MANUSCRITS.

1 P. Paris, Bibl. nat. fr. 1442 (anc. 7533).
2 C. — — 1443 (— 7533[2·2], Colbert 1560).
3 D. — — 1461 (— 7542[3·3], — 5172)[2].
4 F. — — 1582 (— 7608).
5 M — — 1622 (— 7628[2], de la Mare 282). fos 1-176.
5a M — — 1622 (— 7628[2], de la Mare 282). fos 177 et ss.
6 X. — — 2179 (— 7991[5], — 227).
7 S. — — 4988 (— 9654[3·3a]).
8 E. — — 19160 (— Saint-Germain 1244) ; une copie à Épinal sous le n° 165.
9 G. — — 19161 (— 2041).

1. *Die Chanson de geste-Handschriften der Oxforder bibliotheken*, dans les *Romanische Studien*, pp. 380-408 ; le catalogue p. 386-7 et note additionnelle p. 408.

2. M. Stengel dédouble ce ms. en D et D*a*, sans doute parce qu'il est écrit de deux mains. Mais comme il n'est, pour ainsi dire, aucun de nos mss. dans lequel cet accident ne se soit produit avec des proportions plus larges encore, il me semble plus rationnel de dédoubler les seuls mss. comportant dans leur ensemble des leçons différentes, que l'écriture reste ou non la même. Tel est le cas p. ex. du ms. 1622 = 5 et 5*a*.

10 L. Paris, Bibl. nat. fr. 24377 (anc. La Vallière 60; nº 2728 du Catalogue).
11 A. — Arsenal, B-L.F. 180
12 N. — — — 181 (— Collége de Navarre A34).
13 I. Dijon, 300-[1].
14. Montpellier 243.
15 R.? Jadis dans la bibliothèque de Roquefort.
16 B. Berne, fr. 113.
17 Q. Bruxelles 9630 (anc. 281).
18 V. Ashburnham place.
19 U. Cheltenham 2937, bibl. de Sir Thomas Philipps.
20 W. — 3628, — —
21 O. Oxford, Bodléienne, Rawlinson Poetry 160.
22 T. Turin, fr. 36.

FRAGMENTS.

23 Y. De Thoré.
24 Z. De Carpentras, ms. 401
25 Z[1]. Des archives de l'Aube.
26 Z[2]. Des archives de la Marne.
27. De Paris, ms. 1461.
28. De Paris, communiqué par M. Léon Gautier.
29 H. De Hanovre, ms. 576.
30 K. D'un couvent d'Autriche.

RÉDACTION EN PROSE.

On connaît trois versions du poème en prose. L'une existe à l'Arsenal sous la cote B-L. F. 218[a]; le ms., exécuté au xve siècle, est à deux colonnes. La langue présente les caractères du dialecte lorrain [1]. Avant de passer dans la bibliothèque de Paulmy, il a appartenu à Guyon de Sardière. Le « Romans de Garens Loherens » est suivi de « Vieilles Chroniques d'Angleterre » également en prose. Une note, due au bibliothécaire de Paulmy, attribue pour source à ces chroniques celles de Telezin et Melkin, d'où Wace a pris le sujet de son roman du *Brut*.

La seconde version, œuvre de David Aubert, est conservée à Bruxelles dans la bibl. de Bourgogne. Des quatre énormes volumes exécutés pour Philippe-le-Bon, le premier et le commencement du deuxième contiennent *Gerard de Roucillon*, la fin du deuxième et le troisième *le Loherain Guerin et Fromont de Lens*; le quatrième est rempli par le récit des guerres de Lorraine et autres contrées. La date de cette traduction est

1. L'*Hist. litt.* dit (XXII, 641) que le ms. de l'Arsenal contient le commencement de la traduction de Vigneulles. Il ne faut point entendre par là que ce soit une copie de la traduction messine, laquelle est postérieure d'au moins un demi-siècle à la date du ms. 218*a*.

fournie par la note suivante : « Ont estéz par David Aubert escripts en » la fourme et maniere qui s'ensieut en la ville de Brouxelles l'an de » l'Incarnation Nostre Saulveur Jhesu Christ mille cccc. soixante » cincq. » [1].

La troisième version est de Philippe de Vigneulles, le fécond chroniqueur et conteur messin. Des deux exemplaires qui la reproduisent, l'original est à la bibl. de Metz; une copie très-soignée et ornée de miniatures était au XVIIe siècle en la possession de Ferry, qui l'avait acquise en 1644 par échange avec la bibl. de Sedan; elle entra plus tard dans la collection du comte Emmery de Metz, d'où elle passa en 1849 dans celle de M. le comte d'Hunolstein [2]. La minute de Ph. de Vigneulles porte le n° 97 du Catalogue de M. Clercx (maintenant 847) [3]. Il avait des lacunes qui ont été comblées dans ces derniers temps par M. Aug. Prost à l'aide du ms. Emmery. Ces mutilations et la restauration du texte sont signalées dans une note en forme d'avertissement qui comprend la copie, faite par M. Prost, des arguments des 167 chapitres d'*Hervis*. Voici quelques-uns de ces arguments dont on peut rapprocher ceux du ms. de Turin (ci-dessous 22) :

Chap. 1er. — En celluy temps advint que en la noble cité de Metz avoit ung duc de grant autorité, nommé Pierre, lequel estoit duc et seigneur de toute Estrasie...

Chap. 2. — Comment le duc Pierre mandait le conte de Bar et plusieurs aultres ses parens, et du conseil que luy fut doneis touchant le mariage de Aeilis sa fille.

Chap. 5. — Comment l'enfant Hervix fut neiz.

Chap. 31. — Comment li Lhorrain Guerrin et Baigue de Bellin son frère furent engendreis et neiz.

L'œuvre se termine au fol. 325 par ce résumé intéressant à divers titres :

Ici fine l'istoire c'on dit a Metz le *Lorrain Guerrin*, c'est assavoir de toute la lignie qui saillit du duc Piere de Lhoraine, et du noble duc Hervey de Metz, de toutes leurs filles et filz, et de tous ceulx qui en descendirent, comme cy devant aveis oys; pareillement de la lignie du conte Herdré de Lans en Lainoy, de Fromont et de Fromondin son filz. Lesquelles deux lignies se menerent durant leurs vies une si forte et mortelle guerre qu'ilz en furent tous desheritez et destruits, et moururent tellement par glaive en ceste mortelle guerre que de tous les plus grans n'en eschapa que le roy Gerin, qui s'en alla rendre hermite

1. Barrois, *Bibl. protypographique*, n° 1596, 1749-52.

2. A. Prost, *Etudes sur l'Histoire de Metz, les Légendes*, p, 400, note.

3. *Catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine*, Metz, 1856, p. 75-6. La notice de ce ms. donnée par M Clercx est reproduite dans le *Catalogue des mss. des Bibl. des départements*. Metz, t. V, p. 307. — Je suis redevable à l'obligeance de M. Richard, archiviste-adjoint à Metz, des détails qu'on va lire sur l'état et le contenu de ce ms.

au boix comme il a ci-devant esté dit. Laquelle histoire je Phl. de Vigneulle cy devant nommez l'a retraict, mis par chappitre et reccuellis de plusieurs livres et rime ancienne, comme vous avés oys : si vous prie au nom de Dieu que prenez en grey l'euvre, car je vous advertis qu'elle n'est pas mise en cy beaulx termes comme elle deult estre, mais y ait beaucopt faillis parce que je n'ay pas l'art ne la science, et aussy je ne l'a faict sinon pour mon passe temps et plaisir : neant moins je l'ay mis au plus près de la verité sellon que ez anciennes rimes j'ay trouvés en escript. Et pour ce plaise vous a courrigier les faultes que y trouverés, et je vous en sçaveray bon greys et dirai grant mercy, et pour toutes conclusions nous prierons ou Redempteur qui nous doient part en son sainct paradis. Amen.

Ce fut la première production du fécond chaussetier messin, et sans doute son œuvre de prédilection. Philippe de Vigneulles y revient dans ses différents ouvrages :

Aussi y ai escript la vie en brief du noble duc Hervey, duc de Metz et seigneur de toutte Austrasie, qui maintenant est appelée Lorraine, de la belle Beatrix sa femme, et du Loherains Guerrin leur filz, duquel le corps gist a present tout enthier en la grande eglise d'icelle cité de Metz [1].

En celle dite année mil. v. c. et xv. je Philippe de Vigneulle compouseur de ceste présente cronique translatis et mis de ancienne rime en prouse le livre de la belle Biautris et celui du Lourain Guérin, et fis pareillement ung livre contenant cent nowelles ou contes joieulx [2].

Ainsi c'est en 1515 que Vigneulles fit sa traduction de l'épopée lorraine. Il s'est servi de deux ms., dont l'un ne contenait que la branche d'*Hervis*. C'est ce qui résulte de l'expression « le livre de la belle Biautris et *celui* du Lourain Guérin » : ce n'est pas faire injure à sa critique littéraire que de croire qu'elle eût été incapable de discerner les différentes branches d'un même poème si elles avaient été réunies en un seul tout. Parmi les ms. qui nous sont parvenus, il en est deux (*8* et *14*) qui ont pu être la source de la mise en prose : tous deux étaient à Metz au moyen-âge ; tous deux présentent les caractères du dialecte lorrain, le premier toutefois à un bien plus haut degré. En outre *8* est le seul ms. (le ms. *12* étant ici tout à fait hors de cause) qui possède la branche d'*Hervis*, laquelle branche constituait d'abord un ms. à elle seule et ne fut réunie aux deux suivantes que plus tard, à l'époque de la première reliure du ms. actuel (voy. sous *8*).

MANUSCRITS PERDUS.

Divers témoignages attestent l'existence de plusieurs manuscrits non représentés par les précédents :

1. Dans ses *Chroniques* publiées par Huguenin, p. 2, col. 2. — Voyez aussi les *Légendes de Metz*, par M. A. Prost, p. 343 et p. 490-9 le fragment de la chronique de Vigneulles relatif à la légende d'Hervis.

2. *Mémoires de Ph. de V.*, édition Michelant, p. 283. Stuttgart, 1852.

1) celui de Charles V, mentionné dans le catalogue de la librairie du Louvre dressé par Gilles Mallet, en 1373 : *Des Wandrez qui vindrent en France, du Loherans Garin, du begue de Belin; rymé en petit volume*[1].

2 et 3) jadis dans la librairie des ducs de Bourgogne (Du Méril, *Mort de Garin*, p. lxvij).

Le ms de *Bruxelles* ne représente ni l'un ni l'autre de ces mss., qui n'auraient, semble-t-il, disparu qu'à une date assez récente, puisqu'ils sont mentionnés par Saunderus (*Bibliothecæ belgicæ mstæ. catalogus*, pars II[a]) sous les n°s 225 « Laurens Garin, » et 760 « Lothar Enguerin, en rithme. » Du Méril donne le premier et dernier vers de l'un et l'autre d'après un ancien inventaire dont il n'indique pas la source.

4) à Eudes de Bourgogne, comte de Nevers (mort à Acre en 1266). « Li dui grant romanz et li Chançoners por xxxi[b]. Ce fu li romanz des Loheranz et li romanz de la terre d'Outre mer, et li Chançoners » (Inventaire et comptes de la succession d'Eudes, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XXXII, p. 188).

5) dans la librairie des comtes de Hainaut. En 1323, le roman des *Loherains* était compté pour 16 livres 5 sols dans l'inventaire des bijoux et joyaux achetés à Paris pour Marguerite et Jeanne de Hainaut, filles de Guillaume Ier, publié par M. de Ménilglaise dans l'*Annuaire-Bulletin* de la société d'Histoire de France, pour 1868, 2e partie, p. 129. (Ibid. p. 188, note 1.)

ÉDITIONS PARTIELLES.

Un certain nombre d'extraits ont été publiés, quelques-uns traduits en prose. Voici par ordre de publication le titre des ouvrages où la geste des *Loherains* a été l'objet d'une transcription ou d'une analyse.

1745. *Histoire de Lorraine* par dom Calmet, nouvelle édition, t. I, Preuves : col. ccxlj-cclxxxj, une partie de *Hervis*, et du prologue de *Garin*, col. cclxxxij-iv. D. Calmet a transcrit le ms. *19160* (anc. Saint-Germain 1244) soit directement, soit indirectement d'après une copie assez peu soignée : ainsi au v. 11 de *Garin* l'abréviation *chrs* = « chevaliers » est rendue par *chrestiens*, au v. 22 *peris* est une faute pour *petit*, etc.

Quand la leçon varie quelque peu entre les trois mss. qu'on verra désignés sous le nom de « lorrains », l'édition suit celle du ms. *19160*. Dans l'énumération finale du poème, ce dernier ms. et l'édition sont d'accord contre le ms. *1442*, qui donnent au vers 10 « norris » et celui-ci « ocis »; de même pour le vers 14 on a d'une part : « Sous qui aidoient » et d'autre part : « Gent q. a. ». Enfin l'énumération se termine par ces deux vers adressés par le jongleur à son auditoire :

1. Bibl. nat., ms. fr. 2700, f° xix v°. Ce ms. porte le n° 411 de l'édition du catalogue publié par M. Léopold Delisle dans le t. II du *Cabinet des manuscrits*, actuellement sous presse.

Des Loherans ne poeis plus oir,
S'on ne le vuet controveir et mentir

qui ne se trouvent que dans le ms. de Saint-Germain. C'est d'ailleurs le seul qui possède la branche d'*Hervis*. — Une copie de ce ms. existe à la bibliothèque d'Epinal; elle provient de l'abbaye de Senones. Quoiqu'il y ait toute apparence que cette copie ait été faite pour dom Calmet, abbé du même lieu, ce n'est point celle dont il s'est servi puisque l'*Histoire de Lorraine* a été publiée plus de dix ans avant que cette copie ait été exécutée (1757).

Dom Calmet a aussi publié dans le même ouvrage (col. CXXII et ss.) un extrait de la *Chronique rimée* qui se rapporte à la légende du duc Hervis [1].

1833-35. *Li romans de Garin le Loherain* p. p. P. Paris, vol. II et III de la Collection des Romans des Douze Pairs de France. Le premier volume s'arrête au commencement de la 22e laisse à l'annonce du mariage de Garin avec Blancheflor; le second se termine avec les funérailles de Bégue de Belin. La leçon ne reproduit pas le texte de tel ou tel ms., l'éditeur a fait un choix parmi les variantes de tous les mss. Cependant une note au feuillet de garde du ms. *4* donne à penser que la leçon du ms. *1461* a été suivie de préférence.

1835. *Analyse critique et littéraire du roman de Garin* par Le Roux de Lincy. Compte-rendu de l'ouvrage précédent. L'épisode de la mort de Bégon y est traduit presque complètement.

1836. *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, édition Reiffenberg (Bruxelles). Mousket fait entrer dans sa compilation des éléments empruntés à la geste lorraine : t. I v. 2080-2125, récit de la mort de Bégon; v. 2126-2145, résumé rapide des événements accomplis jusqu'au mariage de Girbert avec la fille d'Aimery de Narbonne. En outre il y fait allusion en divers endroits, sur lesquels voyez la dissertation du baron de Reiffenberg (II, cclxiij et ss.).

1835-8. *Chanson de la mort de Bégues de Belin* réduite en prose par Edward Le Glay, dans les *Fragments d'épopées romanes du* XIIe *siècle* [2]. Pour sa publication l'auteur s'est servi d'un ms. jusqu'alors inconnu, et

1. Les mss. de cette chronique, que M. Prost fait remonter jusqu'à la fin du XIVe siècle, sont fort nombreux, voy. A. Prost, l. l., p. 102-6 et Chabert. La première édition parut en 1698 (Metz, veuve Bouchard), sous ce titre : *Les Chroniques de la ville et cité de Metz*, in-12, 97 p., réimprimée dans le même format, par M. Chabert, avec une notice bibliographique, Metz, 1855, et publiée en partie dans la revue l'*Austrasie*, 1855-6. Le fragment publié par D. Calmet comprend 20 quatrains (p. 65-7); il a été reproduit par Du Méril (*Mort de Garin*, p. XXII-IV).

2. *Fragments...*, p. 93-158. Paris, Techener, 1838, 325 ex. Hollande; et antérieurement dans les *Archives historiques du Nord de la France*, IV, 193-231, tiré à part à 50 ex., in-8e de 43 p. Valenciennes, 1835.

qui figure actuellement dans la bibliothèque du comte d'Ashburnham (ci-dessous *18*).

1844-5. De ce même ms., alors dans le cabinet de M. d'Herbigny, M. E. Le Glay a publié un extrait considérable dans le *Journal des savants de Normandie*, 1844 pp. 849-858; la publication a été interrompue, le *Journal* n'ayant plus continué la sienne. Cet extrait se rapporte au commencement de la chanson de *Girbert* (voy. ci-dessous *18*).

1845. La *Mort de Garin* p. p. Edelestand du Méril pour faire suite à l'édition de M. P. Paris; l'éditeur a reproduit de préférence le texte de *3*.

1852. *Hist. litt. de France*, t. XXII : *Notice sur les Loherains*, par M. P. Paris.

1862. *Gârin le Loherain* ... mis en nouveau langage par M. Paulin Paris. La branche de *Garin* comprend les pp. 1-340, l'analyse des branches suivantes et la liste des mss. les pp. 341-369.

1863. *Etude sur les Chansons de geste et sur Garin le Loherain*, dans le *Correspondant*, par M. P. Paris.

1865. *Les Foires de Champagne*, par F. Bourquelot, contiennent des extraits de *Hervis* (t. XXII des *Mémoires de divers savants, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, pp. 114-128) tirés du ms. *8*.

Enfin, pour ce qui concerne les citations ou analyses de notre poème antérieures à Don Calmet, je renvoie à l'ouvrage de M. Prost qui a étudié avec un soin particulier la source et la portée des ouvrages de Hugues de Toul, de Jacques de Guyse, de Symphorien Champier, de Wassebourg, de Meurisse ..., en tant qu'ils ont trait à la partie légendaire de la geste.

Presque toutes ces publications ont pour sujet la chanson de *Garin;* par contre, les fragments publiés appartiennent tous au *Girbert*, sauf *30*. Des nouveaux fragments dont la description est donnée plus bas, deux sont de *Girbert*, le 3e (*27*) est pour moitié de *Garin* et pour moitié de *Girbert*. J'indique pour chaque morceau la famille et le groupe auxquels il se rattache.

23. — 360 vers, les premiers reproduits dans la *Revue des sociétés savantes*, 4e série, t. V, p. 442; le fragment entier dans le *Cabinet historique* de M. Louis Paris, 1867, et tiré à part.

Il commence au 4e vers de la seconde laisse de *Girbert*. Le ms. auquel ce fragment a appartenu comptait 2 col. par page et 45 vers à la col. Sa langue est du picard entaché de wallon ; sous ce rapport il est voisin du ms. *7*. Pour la leçon il ne diffère pas essentiellement des mss. de la Bibl. nat. Je relève seulement quelques divergences dont un certain nombre sont assurément du fait de l'éditeur. V. 5 *s'aucuns sospir* (*sic*)

chaitis en autre terre ; ms. *sovent* qui est la bonne leçon, *sospire.* — V. 11 commence la seconde laisse en *a...e.* Je remarque que dans plusieurs ms. tels que *1-5-7-8*, les deux ou trois premiers vers de cette laisse sont réunis à la laisse précédente en *e...e* : les assonances *Pasques, charge, Bordelle la large* sont remplacées par *feste* (*gieste 7*) *germe, Bordelle*, en sorte que cette laisse commence seulement au v. 13 ou 14, au milieu d'une phrase, par *A l'aleor de l'ancien estage* corrompu dans *4* : *Et a la loi.* — V. 20 *guienage* est sans doute altéré de *gaaignage ;* ce mot est isolé ; les mss. donnent *treuage segnorage passage.* — 24 *grelles* corr. *grailles.* — V. 42 manque à tous les ms. — V. 63 *escrire* corr. *escrit*, l'assonance étant en *i.* — V. 72 *Par haute mer se nagierent ichil ;* la bonne leçon est *se nagent a I cri.* — V. 76 *sir*, lis. *issir.* — V. 82 *si* lis. *ansi.* — V. 92 *dreciés* lis. *drecies*, assonance *i...e.* —V. 147 *voelent* lis. *soelent* etc. etc. L'éditeur n'a pas toujours respecté l'ordonnance des laisses : la seconde ne fait qu'un avec la première sous deux assonances, par contre la dernière est divisée en deux. Les traductions données en note ne sont pas toujours justes : au v. 142 *cadiel* est expliqué par « manoir » qui est contredit non-seulement par le sens mais par la construction même de la phrase :

Gironvile est fremée en un vaucel
Sor une roche qui fu del tans Abyel,
Cayns le fist et si autre cadiel.

Il semble que les copistes aient été embarrassés pour ce mot qui est *chandel 3*, *cael 4*, *kaiiel 7*, tandis que les ms. lorrains *1-5-8* le suppriment : *et ses freires Abels.*

24. — 140 vers en deux feuillets non consécutifs, reliés à la fin du ms. Carpentras 401 ; les premiers vers de chaque fragment dans la *Revue des soc. sav.*, ibid , p. 443. J'en ai la copie que je tiens de l'obligeance de M. Barès, bibliothécaire de Carpentras. Par une heureuse rencontre le premier de ces fragments se rapporte au passage conservé par *27*, publié plus loin ; il commence et finit avec les vers 41-108 de notre fragment. Le second feuillet débute par le 14e vers de la laisse

Vait s'en Gerberz li prouz et li guerriers (f° 135*a* de *3*)

et finit 70 vers plus loin par la réclame

Vait s'en li conte,

initiale d'une laisse. Ce ms. est picard par la langue, par la leçon il appartient au même groupe que *3-4* et *Montpellier*. Voici quelques observations sur le texte rapproché de celui de *3 :* v. 5 manque dans *3-4* et les mss. lorrains *1-5-8*. — V. 13 diffère dans les deux mss. — V. 15 *Car a mon oel l'averai jou plus chier* corr. *a mon oes*, qui est la leçon de *7 : a mon eus ;* le texte de *3* est obscur : *a ues* (*aves ?*) *moi*, les trois premières

lettres surmontées chacune d'un apex ; les autres mss. donnent *avoc avoec moi.* — V. 21 *Par vostre guerre on mes peres ochis*, corr. *on* en *fu* d'après les mss. — V. 26 diffère dans tous les mss. sauf *3* et *4*. — V. 46-50 sont intervertis en regard des mss. *3-4* qui font suivre ainsi : 49, 46, 50, 47, 48 ; c'est un dénombrement, l'accident est de peu.

Ce feuillet termine un cahier, ainsi que le montre la réclame. Entre ces deux fragments du même ms. on compte 1012 v. d'après le ms. *3*, mais d'après la justification du fragment lui-même 1015 v., soit 29 col. par 35 v. chacune. Et comme ce ms. n'est pas divisé en colonnes, la lacune est donc de 29 pages entre les deux feuillets : cela étant le premier feuillet = fol. 32 et le second = fol. 61 de *Girbert* tel qu'il se comportait dans le ms. complet, écrit au commencement du XIVe siècle. Les fragments sont reliés à la fin du ms. 401 de la bibl. d'Inguimbert à Carpentras, lequel provient du cabinet de M. de Mazaugues.

25. — 173 vers contenus dans la moitié d'un feuillet double, rogné dans le sens de sa longueur ; les quatre colonnes restantes sont celles de gauche au recto et de droite au verso. Publié dans la même *Revue* (4e sér. t. VIII, p. 274-280), et rapproché par M. P. Meyer de nos mss. *5^a^-7-11*.

L'éditeur a remarqué que la leçon de ces 3 mss. est sensiblement différente de celle du fragment ; il n'a pu savoir que cette dernière est suivie par tout un groupe de mss. Par le texte non moins que par la langue, le fragment est lorrain ; il est plus voisin de *1* que de *8*. La col. I commence dans *1* au fol. 251^a^, dans *8* au fol cccxxxix^a^. Je relève en passant quelques corrections et variantes : v. 6 *trous* cor. *trons*. — V. 16 est différent de tous les mss. — V. 24 est isolé en regard des autres mss. — La col. II, séparée de la précédente par une lacune de 86 vers (*Rev. des Soc. sav.* p. 274 et 276), a son premier vers incomplet du commencement. Ce vers manque dans tous les mss., sauf dans *1* qui porte :

> [Tanrement ploure des biax eus de son vis
> Que la cleir]e iaue li cort aval le vis.

Cette partie du fragment ayant été conférée par M. Meyer avec les mss. sus-indiqués, le lecteur pourra se rendre compte de la différence des leçons entre ces mss. et le groupe lorrain, notamment pour les v. 6-9. J'aime mieux faire observer la sagacité avec laquelle le critique a su restituer les mots enlevés par le mauvais état du parchemin, bien qu'il n'eût à sa disposition qu'un moyen de contrôle peu sûr. Les quelques variantes entre son texte et la leçon purement lorraine qu'on pourrait relever sont en elles-mêmes insignifiantes : v. 2 *Tant* lis. *Trop*. — V. 8 *Ou* l. *Ne*. — V. 24 *Par* l. *Por*. — V. 25 *Ses escuiers*, l. *Li*. —

V. 29 *vint arrier*, l. *retorna*, etc. Au v. 39 ses mss. ne lui fournissant rien d'utile, il a laissé une lacune qui doit être comblée ainsi : *por l'a[mor de] Jesu.* — Au v. 22 il faut supprimer *Et*, et au v. 26 corr. *monta* en *monte*. Cette faute existe dans tous les mss. qui écrivent soit : *Fromondins monta* en faussant la mesure, soit *Fromons monta* en faussant l'histoire, Fromont étant mort depuis longtemps déjà. Seul le ms. 7, qui offre parfois de bonnes variantes, donne une leçon satisfaisante : *Fromond. monte.*

On nous pardonnera d'entrer dans ces minutieux détails, en considération de leur utilité pour établir la valeur respective des mss. dans l'intérieur d'une famille ou d'un groupe. C'est ainsi qu'en confrontant successivement *1* et *8* entre eux et avec le fragment, le premier de ces mss. apparaît préférable au second dans les vers I 34, II 27, 28, III 6, IV 5, 7, 9; et qu'au contraire celui-ci l'emporte sur celui-là dans I 16, 18, 20, 30, 35, II 5, 15, 16, 22, 23, III 15, 31, IV 2, 13. Enfin les deux mss. sont d'accord contre le fragment dans I 39 bis (c.-à-d. qui manque au fragment), II 13 bis, 31-32 réunis en un seul, III 18 manque, 40 bis, IV 19, 24, 40 bis. Mais encore une fois ces variantes et ces lacunes ne sont rien auprès de la divergence du fragment avec les mss. autres que ceux du groupe lorrain. La seule particularité du nouveau membre de ce groupe consiste en ce qu'il ne reproduit pas la justification de 30 lignes à la colonne, identique pour les mss. *1-5-8* et le fragment *28* qui reproduit, lui aussi, la même leçon. Quant à notre fragment il ne compte pas moins de 45 vers par colonne, dont les deux derniers manquent en l'état actuel du feuillet. Chacune des 4 col. restantes correspond dans les mss. ainsi qu'il suit :

Col.	I ms. *1* fol. 251[a]	ms. *8* fol. CCCXXXIX[a]
— II	— 252[a]	— CCCXL[a]
— III	— 252[c]	— CCCXL[c]
— IV	— 253[c]	— CCCXLI[c]

Pour le ms. *1622*, le passage répond au fol. 250, où la leçon suivie n'est plus celle des mss. lorrains : il faut donc le mettre à l'écart.

26. — 200 vers en un feuillet; publiés à la suite de mon rapport dans les *Archives des missions*, 3[e] série, t. Ier, pp. 286-291 et pp. 42-47 du tiré à part. J'en avais rapproché la leçon de celle du ms. *1622*, sans remarquer que, par un cas peu ordinaire, ce ms. reproduit successivement la leçon de deux familles différentes, et que la succession de la leçon «française» à la leçon «lorraine» s'opère précisément au v. 88 de notre fragment. C'est en ce sens qu'il faut entendre la note 1 de la p. 83 ci-dessus, où je dis que *Châlons* n'appartient pas à la même famille que le ms. *1622*. Cette rectification ne vise que les 87 premiers vers, tandis que les vers 88-200 se rapprochent sensiblement du texte

de ce même ms. C'est ce que démontre le tableau suivant où j'ai groupé les différences saillantes de l'économie des deux textes :

a) — 1622 lorrain, fol. 176b-d = Châlons v. 1-87.
Compte en *plus* les vers 4 *bis*, 15 *bis*, 15 *ter*, 37 *bis*, 45 *bis*, 46 *bis*, 81 *bis*, 87 *bis*. = 8 } diff. 19
— *moins* — 22, 28, 29, 50-56, 82. = 11 }

b) — 1622 français, fol. 177a-d = Châlons, v. 88-200.
plus 122 *bis*, 192 *bis*. = 2 } diff. 4
moins 123, 147. = 2 }

Ainsi, dans la première manière, l'écart en plus ou en moins est de 19 vers sur 87, tandis que dans la seconde manière il n'est plus que de 4 sur 113; soit, en moyenne, ici 1 sur 28 et là 1 sur 5 environ. Bien qu'il ne faille pas appliquer à l'examen des œuvres de littérature la rigueur de la méthode mathématique, il m'a paru que le présent cas en supportait l'application. Et je regrette moins à présent d'avoir conféré de prime abord mon fragment avec *1622*, puisque cela m'a permis de faire ressortir d'une manière sensible la divergence entre l'une et l'autre leçon, au moins en ce qui concerne *Châlons*.

27. — 2 *fragments reliés dans le ms. 1461*. Ils forment ensemble un demi-cahier de 4 fol. paginé 113-116. Non-seulement les feuillets ne se suivent pas, mais ils n'appartiennent ni au même cahier ni à la même branche de la Geste. Ce sont deux fragments complétement distincts dont l'un se rapporte à *Girbert* et l'autre à *Garin*.

Ils proviennent l'un et l'autre d'un ms. unique, comptant 2 colonnes à la page et 30 vers à la colonne. C'est la justification même du ms. *1461*; et c'est ce qui explique tout à la fois comment ces feuillets ont pu être reliés à la suite d'une lacune de ce ms., et comment l'auteur de la note qui figure en bas du fol. 112 a pu prendre ces feuillets 113-116 pour la continuation du *Garin*. Avec le fol. 112 se termine le XVIIe cahier, d'un autre côté le fol. 116 porte la réclame XXVII; et les exemples sont assez nombreux de mss. écrits de plusieurs mains pour que la différence dans la forme de l'écriture et la couleur de l'encre n'ait pas arrêté l'annotateur constatant une lacune de « 10 cahiers, 80 feuillets » entre les fol. actuels 112 et 113. Obligé d'y regarder de plus près, il ne m'a pas été difficile de reconnaître : d'abord que la quotité de cette lacune est exagérée pour le point du récit où s'arrête le fol. 112 (= réellement fol. 136); ensuite que les fol 113-116 n'appartiennent point à la dernière partie de *Garin*. Il fut moins aisé de déterminer le rapport des 4 feuillets l'un avec l'autre; j'en dirai plus bas le motif.

Le *premier fragment*, par ordre de pagination, comprend les deux fol. 113 et 116, soient le premier et le dernier fol. d'un cahier numéroté XXVII dans l'ensemble du ms. dont il faisait partie. C'est dire qu'il appar-

tient à la branche de *Girbert*. Et en effet, dans la suite de mon examen du ms. *1461*, je rencontrai le même passage au fol. 171, de telle façon que le vers initial du fol. 113 :

Par ces ostex cil autre chevalier

répond au 13e vers du fol. 171a, et qu'il est en même temps le 13e vers de la laisse

Granz fu la feste que li cuens Fromons tient

dédoublée dans le ms[1]. Le dernier vers du fol. 113 = 14e de 172a :

Et çaint l'espee don li ponz fu d'or fin.

Entre le fol. 113 et le fol. 116 (celui-ci formant la seconde moitié du premier feuillet double), il y a lacune des 6 feuillets intérieurs (= 720 vers, mais 727 dans le ms.), en sorte que le fol. 116 débute par

Que fu es Landes l'orgoillox Fromondins

vers correspondant au v. 21 du fol. 178a. Il se termine par

Bien les connut quant les oi parler

et la réclame « XXVII » pour le cahier et, pour le texte :

Ovri les ialz

qui correspond au v. 20 de 179a.

Les deux mss., similaires par la forme, le sont aussi par le fond : la leçon du fragment est sensiblement identique à celle du ms. dans lequel il est relié. La légère différence signalée dans le contenu respectif tient sans doute au dédoublement d'un certain nombre de vers écrits sur deux lignes.

En ce qui concerne le *second fragment* = fol. 114-115, une confrontation analogue n'a pas été possible, attendu que le passage correspondant manque dans le ms. Pour plus de facilité, je l'ai conféré avec le ms. *9* dont la justification est la même. Ce fragment appartient au début de *Garin*, pour mieux dire au prologue de la chanson. L'ensemble du récit contenu entre les vers extrêmes du fragment a trait à la lutte suprême du duc de Metz Hervis contre les barbares, à son trépas sous les murs de sa capitale et aux mesures prises par son fils Garin pour remédier aux suites de ce funeste événement. Mais il s'en faut que le récit soit continu. Les fol. 114 et 115 n'occupant point le cœur du cahier dont ils faisaient primitivement partie (ce cahier était le IIe du ms.), les faces intérieures du feuillet ne sont pas d'une seule teneur, le premier vers du second feuillet ne fait pas suite au dernier vers du feuillet précédent. En outre il y a eu interversion lors de la reliure ; le feuillet double a été plié en sens inverse, d'où il suit que 115 était le 2e du cahier, tandis que le fol. 114 était le 7e du même cahier. Voici le début

1. Pour le détail de cette particularité, cf. ci-dessous la description de ce ms. sous *3*.

et la fin de chacun de ces feuillets conférés avec le ms. désigné plus haut :

(f° 115) Moi et mon frere Garin que je voi ci.
Ainz que manjast li riches rois Pepins

va dans le ms. *9* du v. 27 du fol. 8c à v. 27 de 9c.

(f° 114) Les messagiers a Garins apelez.
Lors commença li diax : graindre ne vi.

correspond du v. 25 de 13*b* au v. 20 de 14*b*.

Entre la ligne finale du premier feuillet et la ligne initiale du second s'étend une lacune qui varie suivant les mss., mais qui ne peut être ni inférieure ni supérieure au contenu de 16 colonnes (4 feuillets du cahier de notre fragment), soient 480 vers[1] en admettant que chaque vers n'occupât pas plus d'une ligne.

En résumé, les fol. numérotés 113-116 dans le ms. *3* ne font pas suite à 112. Ils se dédoublent eux-mêmes en deux groupes : l'un, composé des fol. 113 et 116, représente le premier et le dernier feuillet du cahier coté XXVII dans l'état intégral du ms. ; l'autre, composé des fol. 115 et 114, représente les feuillets 2 et 7 du second cahier du même ms. Si ce ms. nous était parvenu intact et qu'il fût paginé, chacun de nos feuillets prendrait le rang suivant :

1er fragment. { fol. 115 = fol. 10 ; fol. 114 = fol. 17 } 2e fragment. { fol. 113 = fol. 209 ; fol. 116 = fol. 216 }

Quoique la disposition par 2 colonnes et par 30 vers soit assez commun (c'est celle qu'ont adoptée 7 de nos ms.), cependant aucun des nombreux fragments signalés jusqu'ici ne comporte cette même justification[2]. Il suit de là que chaque fragment représente autant de mss. perdus. Que si aux mss. dont l'existence n'est plus attestée que par ces débris (dont la série n'est sans doute pas close) l'on ajoute ceux qui ont péri sans laisser aucune trace, on pourra se rendre compte du nombre considérable de copies qui ont été faites de notre geste, et partant de la faveur dont elle a joui chez nos aïeux. Mais en revanche combien notre tâche est laborieuse avec tant et de si grandes solutions dans la succession des mss. intermédiaires. En pareille matière *quod abundat vitiat*.

---

1. 491 vers dans le ms. *4* ; 485 v. dans *1-2-5-8* ; 430 v. dans 7 qui a ici une leçon passablement divergente ; enfin 462 v. dans *9* avec lequel est conféré le fragment, c'est seulement 15 colonnes au lieu de 16, le copiste ayant çà et là dédoublé quelques vers et sauté un passage tout entier au f° 13*a*.

2. Il faut toutefois faire exception pour le fragment de *Hanovre*, qui est d'ailleurs par sa langue indépendante de tous les autres fragments. Les extraits publiés par Mone (ci-dessous, parag. *30*), reproduisent cette même justification ; malheureusement ils sont tellement mutilés qu'on ne peut guère en tirer parti pour les identifier avec tel ou tel autre fragment.

28. — 296 vers en un feuillet double ; publiés ci-dessous avec le rapprochement de tous les ms. de *Girbert* que j'ai eus à ma disposition.

29. — 93 vers, fragment d'un feuillet à deux colonnes et mutilé dans les conditions que j'exposerai tout à l'heure. Ce fragment, publié dans les *Rom. Stud.*, pp. 377-9, faisait partie d'un ms. appartenant au même groupe que *1* et *8* (dont se rapprochent fort *5* et *6*). C'est un point sur lequel je reviendrai plus bas. Quant à *1-8-28*, ils se reproduisent l'un l'autre avec la plus exacte fidélité. C'est même texte et, on le verra bientôt, même justification. L'unité de source ressort surtout du rapprochement de *28* avec *8* ; le seul vers 56 réunit *28* et *1* :

Dedans Nerbone entrerent en *la cit*
contre *8* : *la* fort *cit;*

aux v. 17 et 26 la répétition en assonance de *chaïr* et *croisir* au lieu de *morir* et *desartir* n'est que l'effet d'une négligence passagère. L'exécution de *8* est plus soignée que celle de *1* (voy. ce qui vient d'être dit à ce sujet sous *25*). En outre ce dernier ms. laisse échapper de temps à autre un vers, et sa leçon varie quelque peu vers la fin. C'est donc le ms. *8* qui nous servira de type.

Le fragment de *Hanovre* présente cette particularité qu'après les vers 23, 46 et 69, c'est-à-dire après chaque série de 23 vers, il y a une lacune de 7 vers après les deux premières séries et de 6 après la troisième. Nous pouvons ajouter dès à présent qu'il y a une égale lacune de 6 vers avant le v. 1 de l'édition, et qu'il manque aussi un vers après le v. 93 et dernier en l'état du feuillet. Au total manquent 27 vers. Ces lacunes ont été reconnues et comblées avec l'aide de *8*.

Quant au texte, voici les rares variantes que j'ai relevées ; encore sont-elles presque toutes purement orthographiques : on verra d'après cela combien les trois copies ont respecté la leçon commune. Quand il n'y a qu'une variante, elle représente les deux mss. ; s'il y en a deux la seconde appartient à *1* :

V. 5, *III rois*, le vers est faux ; MSS. *IIII;* — 11 *ferh vehtih* corr. en *fer vestis*, MSS. *fers vestis* ; — 12 voy. 5 ; — 13 *ains*, éd. *au*[*s*] qu'il faut probablement lire *an;* — 17 *chaïr*, *morir* de *1* est la bonne leçon ; dans *19160 chaïr* a été attiré par le vers suivant où ce mot figure en rime ; — 21 comme 11, manque dans *1* ; — après 23 s'ouvre la première lacune qui comprend les sept vers suivants :

23 Gib*ers* s'elaise, si a l'espié brandi, *1442 Girb.*
[Si fiert .I. roi devant enmi le vis,
Desor la bocle li a l'escu maulmis
Et le haubert derout et desarti ;
Le bon espié li met p*e*rmi le pis,
Mort le trebuche dou destrier ou il cist. *d. arrabi*

Voit le Corsubles, a pou n'enrage vis,
Le chevaul broche des esperons massis].
24 Et va ferir le senichaul Gerin.

26 *croisir dessartir* même négligence que pour 17; — 35 *coffe, coife* — 39 *Han.*: *La gent, Par.*: *sa gens gent* — 40 *Gibers* comme 23 et plus bas 47, 60, 85, 89, tandis que *1442* a toujours *Girbers* — 45 corr. *voint* en *voient* — après 46 vient la seconde lacune :

45 Quant paien voient lor sires est ocis
En fuie tornent por lor vies garir
[Gibers après entre lui et Gerin — *1442 Girb.*
Et avoc aus le vallet Mauvoisin
Et de lor gens troverent .xv. mil. — *Et avoc aus*
Cil de Nerbonne virent paien venir,
Tantost se courent armeir et fervestir,
De la ville issent et furent bien garni.
Paiens encontrent, lor cors ont envais.]
47 Et d'autre part Gibers li fis Garin
Sore lor courent. . . . . .

47 le point qui se trouve après *Garin* doit être enlevé. Ce vers manque dans *1442*. — 48 *soure*; *p* ici et ailleurs doit être résolu en *per* plutôt que *par* comme l'a fait l'éditeur : la première notation est plus congruente avec le dialecte que la seconde. — 55 *c'en retorne, retornerent*; — 56 *Han.* et *1442 entrerent en la cit, 19160 ent. la fort cit*; — 57 *on, el*; — 59 *onques teile ne vi, ains ci belle ne vi*; — 60 *sallue Gib, salluie Girb.*; — 61, 62 corr. *vus* en *vos* écrit ainsi en toutes lettres à 80; — 62 *vostre* doit être corrigé en *.v.c.* (cinq cents). On voit ici une nouvelle preuve de l'identité de *Han.* avec *19160* : ce dernier ms. présente l'abréviation ainsi disposée $\overset{c}{v}$; le *c* suscrit a été pris pour un *e*, d'où la lecture « vostre » qui n'aurait pas été possible avec la disposition de *1442* qui est telle : *V. C*; — 66 *icest, icel*; — 67 *jusqu'au*; — 69 *Rainmon* mieux que *Raimmon, filluel*; ici se présente la troisième lacune qui ne compte cette fois que 6 vers au lieu de 7 :

69 Rainmon le conte et le filluel Gerin. — *1442*
[En fait Giberz aporteir devant li, — *ai f. Girb.*
Puis les ai fait richement sevelir : — *mout bien encevelir*
Si sont covert de .ii. pales porprins. — *sunt couvert, pailes macis*
Et l'ondemain quant il dut esclarcir, — *ajornir*
Vont au mousteir por le servise oir; — *mosteir, cervise*
Après la messe sont dou mousteir perti, — *A. l. m. font les mors*
70 Puis remonterent] on pallais signori. — *[enfoir*

70 enlever le point après *signori*; — 71. *VII arcevesques, Han. VI* réduits, on ne sait pourquoi, à *.I.* par l'éditeur, quoique le verbe soit au pluriel : « .i. arcevesques *qui molt sont* de haut pris »; le *s* final de *arce-*

vesques, qui est en effet fautif, ne peut infirmer l'emploi du verbe au pluriel. On remarquera que le ms. de *Hanovre* a toujours gratté l'*I* final des nombres romains, ainsi « VI » pour « VII » et plus haut « III » pour « IIII » aux vers 5 et 12 où cette prétendue correction fausse la mesure; — 74 *tot, tout*; — 77 *sera, cerai*; — 78 *Han.* Ger*ins* est fautif pour *Giberz, Girberz;* — 79 *Il en apelle, Il apelai;* — 80 *cuisins;* — 81 *Ger. li rois a dit, Ger. li respondit*; — 82 manque à *1442*; — 85 *Gib., Girb.*; *tous j. mout j.*; — 89 *Ens el pallais s'estut, sus el. p. estut;* — 90 *que il pout tant ameir, que il out amenei.* — 91 *mout, tant*; — 92 *cui Deus puisse sauveir, cui Deus croisse bontei*; — 93 *prennent, prirent.*

Nous pouvons maintenant restituer l'état civil du fragment de Hanovre :

Avec les lacunes comblées, il compte 120 vers, par 2 colonnes à la page et 30 vers à la colonne. Le feuillet a été coupé à ses deux extrémités supérieure et inférieure; le ciseau a enlevé six vers en haut et un vers en bas de chaque colonne. A la seconde colonne du verso, le ciseau s'est légèrement relevé et a respecté la fin du septième vers après en avoir emporté le commencement. C'est pourquoi la lacune ouverte après le v. 69 ne s'étend que sur six vers ou plus exactement six vers et demi au lieu de sept. Dans son état intégral le feuillet commençait donc, ainsi que dans *19160* et *1442*, par les six vers suivants :

[Mort le trebuche del destrier sejornei,	*1422*
La lance brise, si trait le branc letrei,	*li trons en est volleis*
Si fiert .i. autre sor son hiaume germei.	*elme*
Paien le voi*ent*, si en *sont* efraiei,	*en sunt mout efraei*
Dist l'uns a l'autre : « P*er* Mahomet mo*n* dei,	
« A. c. diaubles soient tuit *con*mandei ! »]	*diauble*

Et la suite, de sorte que le v. 1 est en réalité le v. 7; de même 24 doit être numéroté 37, 47 tombe sur 67, et 70 sur 96, si 94 existait il compterait pour 120.

L'identité des trois mss. est donc assurée; ils sont issus tous trois d'une source commune et représentant la rédaction dialectale *lorraine* et *messine* et non pas le dialecte « bourguignon fortement imprégné de français » (?) comme l'avance l'éditeur p. 376. On pourrait même aller un degré plus avant et conclure, pour HANOVRE, à la transcription d'un ms. messin faite par un copiste wallon : tout au moins l'orthographe de « fer*h* ve*h*ti*h* » aux v. 11 et 21 accuse une influence wallonne dans la substitution de *h* à *s*. On sait que cette notation de *s* en position est propre au dialecte de Liége.

Les deux mss. *19160* et *1442*, quoique présentant la même leçon et la même justification, n'ont pas le même contenu. Outre les branches de *Garin* et de *Girbert*, le premier contient celle d'*Hervis* qui remplit ses

88 premiers folios. Il suit de là que le passage correspondant de HANOVRE se trouve dans l'un au fol. 345 et dans l'autre au fol. 257. Le ms. de HANOVRE reproduit spécialement la leçon de *11960* ; on peut croire qu'il contenait aussi *Hervis;* tout doute à ce sujet serait levé si la pagination du feuillet avait été conservée.

30. — Dans Mone, *Anzeiger* 1838, 408-411; provient d'un COUVENT D'AUTRICHE non désigné. Ce fragment en assez mauvais état, comme il apparaît par les lacunes et les blancs de l'édition, se compose de trois feuillets de parchemin enlevés à un ms. qui comptait 30 vers à la col. et 2 col. à la page. Il a trait aux hostilités qui ont suivi la mort de Bégon. La leçon participe de celle des mss. 2 et *3* = *1443* f° 92*c* et *1461* f° 103*a*, auquel se rattache étroitement le ms. *4* = *1582* f° 95*a*. Voici quelques corrections à ce texte, conféré avec les ms. dont il vient d'être question : v. 3 *Gautier deno*, mauv. leçon déjà corrigée par Mone en « d'Hénaut » ne se trouve que dans 2 et *3* ; les autres portent « d'Anjou » *4, 10* « del mont » *1-5-8* « del Mans » *6*. La faute « deno » dérive de la même source que celle de 2 « del no »; — 5 *Mes* corr. *mes*; — 9 *Car il i metent lor pooir a devis* de *3* ne s'accorde pas avec le fragment et les autres mss. *C .i. i m. et le cuer et le piz*; manque 2; — 13 *Miles et Gautiers 3*, bonne leçon; 2 = *Hue et G.*; — 16 = 2 contre *3*; — 17 *li rois de France 3* concorde; *li rois Pepins* 2; — 18 *Dist la roine* : « *foi que doi s. Denis* » est remplacé partout par: *D. l. r. par le cors s. D.*—19 = *3*; — après 22, *3* intercale : *Et de sa fame la franche empereiz*, non suivi par les autres mss. — 25 = 2 ; — 26 = *3*; — 28 tous les mss. ont « XXXVI » au lieu de « XXXV »; — 32 *se fust Huon* 2; *se li cuens Hues 3*; — 34 *et lui et si ami* 2, *et il 3*; — 33 *Hues de Lavardin* ; *Huon 2-5 Miles 3* et tous les ms. sauf *10 Jofroi;* — 40 *a mis*; mss. *a pris*; — 41 *si li di, biax amis* 2 et mss., *ce dist li dus Garins 3*; — 44 *De son chier frere li doit il sovenir* 2 et mss., remplacé par : *Soviegne vos de Huon le hardi 3*; — 46 *je dirai vo plesir 3*; *g'i ferai ton p.* 2; — 49 *An sont entré o chastel de Baugi 3* et mss., *Par force en entrent el c. de Bugi* 2; —51 *Sauves lor vies* 2, *Salve l. vie 3*; — 53 [*C*]*ovent lo*[*r tint c'*]*onques* [*ne lor menti*] 2; *Covent lor a tenu qu'il lor a dit 3*, est isolé — Manquent ici dans le fragment 3 vers complètement effacés — 54 *Li p*(*aisant cil*) *qui sont del pais 2-5*; *ierent 6*; *furent 4-10*; *qi furent o pais 3* — 55 *C*(*il de Ver*)*dun et de Bia*(*ne aut*)*resi* ne se rencontre qu'avec *4*; *Dijon Biaune 2-3-10*; *Verselai Biaune 5*, mal transcrit par *8 Verselai Blaves*, plus défiguré dans *6 De vers Soloil et de vers Blave aci*, et surtout dans *1 de Satenai et des autres auci*[1] — 56 corr. *Il* en *Illec* pour la mesure — 56 *un* restitué par Mone doit être remplacé par *li* (*marcheant*).

1. On voit ici, dans le concert défectueux des ms. du groupe *1-5-6-8*, l'un des

Je poursuis la référence du fragment avec les divers mss. Mone n'est entré dans aucun détail sur la condition extérieure et l'état des trois feuillets dont il publie le texte. Celui-ci est d'ailleurs si mutilé et présente tant de lacunes qu'il faut y regarder de très-près pour pouvoir se rendre compte de ce qu'était le ms. et de la place respective qu'y occupait chaque fragment.

Au v. 58 commence ce que Mone appelle « fol. 2 ». J'indiquerai tout à l'heure de quelle manière doit être entendue cette dénomination de « folio ». Je rappelle seulement que le v. 58 de Mone est réellement le v. 61 du fragment, et que c'est le vers initial d'une nouvelle colonne, la 3e. Dans ce qui suit, je m'attacherai principalement à faire ressortir la divergence des mss. du groupe lorrain avec les autres mss., au point de vue surtout des données géographiques.

58 *Qui acheterent et le vair et le gris* = *3-4-7-9 et le pain et le vin 2-6* — *Verdun 7*, faute grossière.

59-60 = *2-9*; au lieu de *vuidie 6* donne *viandes*.

61 *Ces sales ardent dont i ot grant peril*, telle est la leçon de *6*, seul contre les autres mss. ; mauvaise leçon.

62 *Mason* (Mone) *Mascon* mss. — *Chaumont 1*, *Caumont 5*, *Hatmont 6*, *Hautmont 8*.

65 = dans *6* : *Garins chevalche qui a cheval se cit*, mauv. leçon.

70 *Puis passa* (*sic*) *Issere*, *si ne dota Garin;* — mss. *puis*(*et*) *passa Ise* (*Ise*, *Isse*).

71 *Riuns* est altéré de *Rivier 2*, *Riviers 3-7* et *1-5-8*, manque *6* — *Nevers* dans *4-9*.

73 bis. Je désigne ainsi un vers manquant chez Mone, et que je ne signale d'ailleurs que parce qu'il contient un nom géographique rendu par *Valenson 1-5-8*, mais *Valence 2-3-4-6-9* ; la leçon de *6* identique à celle de 2. — A partir d'ici le ms. *6* abrége le récit : il saute d'un coup les vers 73-100.

77 *parsis* corr. *pansis*.

78 *a Piere Late* = mss. — *Piere Lete 1-8*, *P. Lee 5*. — Par je ne sais quelle négligence, *3* donne : *a grant mervoille*.

79 *Riuns-Riviers* comme à 71 ; par inattention les mss. lorrains répètent *Piere Leie 1 Lee 5 Leite 8*.

Manquent ici quatre vers dans le fragment.

81 *gaagne* corr. *gaaing gaang*.

---

cas où les noms géographiques ont été défigurés dans la rédaction de Jehan de Flagy. C'est un point important pour l'étude du texte et sa reconstitution définitive; nous ne pouvons le traiter ici, mais peut-être y reviendrons-nous prochainement. Il ne peut être question aujourd'hui que des divergences constatées à l'occasion de notre fragment.

81 bis existe seulement dans *4-7*, celui-ci avec une leçon altérée.

82 *en ces chevestres — en ces longes 4.*

83 *jà n'iert li chastiax pris 3-4-7-9* — manque 2.

84 *Li chastiax 4*, répétition fautive.

87 varie dans tous les mss. : *Que cil dedanz ne la porent tenir 2* ; — *Qui sont deforz que nes p. t. 3*, — *Q. s. d. qui ne pooit t. 4*, — *C'on nos p. t. 7*, — *Qui est defors qu'il ne porent t. 9.*

90 *feü*, corr. [*le*] *feu.*

92 *Mason* (Mone) *Mascon* mss. — *Maiscon 1*, *Mascons 5*, *Auvignon 8.*

93 *Mais ilec = 2* — *Devant la vile = 3-4-7-9.*

94 à 97 reproduisent assez fidèlement les mss. *2-4* ; — ils manquent dans *7*.

98 *les bordiax = 3-4-9* — *l'estandart et le pont torneiz 2* — manque *7*.

99 *VII* = mss. ; *VIII = 2.*

100 = *4.*

Après le v. 102, nouvelle lacune de 3 vers.

104 et 105 = *6.*

106 = *4-7-9* contre *2-3-6.*

107 = *2-3-4-7.*

108 = *3-4-7-9* contre *2-6.*

Avec le vers 108 (en réalité 118), se termine le « fol. 2 » du fragment [1], lequel est immédiatement suivi du « fol. 3 » sans indication de lacune. Et en effet l'assonance se retrouve être la même, sans quoi la lacune se serait dénoncée d'elle-même. Il en existe cependant une considérable entre les vers numérotés 108 et 109 : elle varie, suivant les mss., de 220 vers à 272. Comme elle porte nécessairement sur un nombre pair de colonnes dans le fragment, elle ne peut compter ni plus ni moins que 8 colonnes, soient 2 feuillets ou 240 vers, chiffre égal à celui du ms. 2 (242 vers). Cette rencontre confirme l'attribution indiquée dès le commencement de cet examen comparatif [2].

---

1. Il doit y avoir ici une nouvelle lacune de 2 vers, à moins que le ms. n'ait développé quelques vers sur deux lignes.

2. Dans ce passage la leçon de *3* est sensiblement abrégée avec 220 v. seulement ; elle est au contraire plus étendue dans les autres mss. : 256 v. dans *9*, 270 et 272 dans *4* et *7*. Cette parenté formelle du fragment avec le ms. *2* ne veut pas absolument dire que l'un et l'autre soient membres de la même famille. De cela je ne sais rien, ni personne ne le saura jamais. La similitude entre ce fragment et *2* (et *11-12* et *13*) n'est sûre que pour les passages parvenus jusqu'à nous, mais on ne peut rien inférer pour le ms. complet. On verra en effet que les mss. que je viens de citer appartiennent à une famille fort différente des autres mss., desquels ils divergent en plusieurs points. Le hasard a voulu que, précisément pour le passage en question, ils ne s'écartent pas de la leçon commune. La similitude avec *2* ne vaut donc que pour ce passage. — *Montpellier* offre un cas analogue.

La lacune en cet endroit ou, pour mieux dire, la perte de ces feuillets est d'autant plus regrettable qu'elle porte sur un passage fort intéressant à établir de près. Les noms géographiques abondent dans ces deux feuillets. En attendant qu'un spécialiste dresse la carte des chansons de geste (et celle des *Loherains* est fort riche en indications de ce genre), j'ai relevé les mentions géographiques dont la divergence accuse chez les divers mss. soit une rédaction particulière, soit un remaniement partiel, soit simplement des fautes de copiste. Je place la bonne leçon en tête[1].

Meuse 2-7, 1-5-8-6; *Moselle* 3-4-9.

Prissi Presci Prinsi 3-7-9, 1-5; *Prisny* 4; *après lui* 2; *après ce que je di* 8; manque 6.

Vient ensuite l'énumération des seigneurs composant la suite de Garin; je remarque que 3 est ici seul contre les autres mss. Puis :

Le mostier S. Martin de Chalons 2-4-7, 5-6-8; *S. Seurin* 4, *S. Servin* (*Seruin*) 1; *S. Denis* 9.

Lagni Leigni mss.; *Laingni* 5; *Ligni* 1-8.

Rebez Resbi mss.; *Rebois* 1-5-8; *Retes* 7; manque 6.

Colomiers mss.; *Miaus* 1-5-8.

S. Michiel S. Mihier mss.; *Verdun* 3.

Ais mss.; *Han* 3.

Loon 4-7, 1-5-8; *Lions* (= *Loon*?) 2-3-9; *Orliens* 6.

Fere mss., *Serre* 6-8.

Hem Ham Hans Hain mss. *Len* 4.

Revenant au fragment, le v. 109, avec la restitution de l'éditeur : *terre* [*u je*] *puisse gesir*, présente la même leçon que 7; mais il faut remplacer les mots entre crochets par ceux de [*ou morz*] donnés par 2-4-9 qui ont la bonne leçon « *gesir* »; tandis que 4 = *ou je puisse tenir* et 6 = *ou me couchasse vis*.

111 est isolé. Parmi les mss., 6 offre seul un sens satisfaisant avec : *Ne ou ester por mon cors garantir*. J'avoue ne pas comprendre le commencement des vers dans les autres mss.: *Ne vis ester por mon repos tenir*; 9 manque.

113 = 2; *comme chetis* 3-9; *va com atre chatis* 6; *fuit com hon qu'est eschis* 4-7.

114-116 = 6; — 117 = 2-6.

Après quoi vient une lacune de 17 vers non indiquée par l'éditeur.

118 = 2-3-4-7, *et cors et olifans* 6, *et cil cor d'olifant* 9.

---

1. Ce passage prend au f° 93*c* dans le ms. *2*, f° 104*b* dans *3*, f° 96*a* dans *4*, f° 78*c* dans *7*, f° 124*b* dans *9*; dans les mss. lorrains au f° 122*b* pour *1-5* et 210*b* pour *8*, enfin dans *6* au f° 46*d*. Sauf indication contraire ce dernier ms. représente le groupe lorrain.

119 *no issoiz* corr. *n'oissoiz, n'oist on* 7.

122 et 124 = 2-4-7 et 6, contre 3-9.

125 et 126 = 2-3-9 et 6, contre 4-7.

127 = 2 et 6, contre les autres mss.

Ici s'ouvre une lacune de 19 vers.

129 *neuon* corr. *nevou*; *cousin* 6-9.

130 = 2-4-9, 6.

131 et 132 *Gerins, Girberz.* mss.

Après 131 nouvelle lacune de 2 vers réduits en un seul par 6; de même pour 138 et 159 suivis d'une seconde lacune de 19 vers.

142 = 2, 6.

147 = 2-4-7, 6.

144 *Roie* = mss., altéré en *Troies* par 8; — le seul ms. 6 donne *Boves*, par réminiscence du v. 134 qui a *Boves*.

148 *Vos le prendroiz, le les ai tot di fi*, corr. d'après 3 *ce le sai t. d. f.; que je le s.* 2-4-7-9; *si la faura que le sai bien de fi* 6.

149 = 3-4-7-9; *Vos iroiz la et ge remeindrai ci* 2, *je m'an irai et vos remainrez ci* 6.

150 *Ge irai sires, l..... fes Gerins dit*, corr. *l'enfes Girbers a dit* d'après tous les mss., à l'exception de 6 qui manque.

Ici s'arrêtent les fragments publiés dans l'*Anzeiger*. Il est regrettable qu'il soit si mutilé que la plus grande partie de son contenu n'ait pu être déchiffrée par l'éditeur. Par la leçon il est plus voisin de 2 que des autres mss., sous la réserve mentionnée page 214 note 2. J'espère que le lecteur pardonnera à l'aridité nécessaire d'une pareille démonstration, en faveur du résultat acquis dès lors en ce qui concerne la géographie. Les ms. lorrains, très-fidèles et fort précis en général, quand le théâtre des faits est circonscrit dans la région nord-orientale de la France, s'abandonnent à la fantaisie la plus large dès que la scène est transportée au-delà de la Marne et de la Saône. Cette observation s'applique aussi au ms. 4. Or ces mss. sont précisément ceux qui nous ont transmis la rédaction de Jean de Flagy. Il suit de là que cette rédaction est nécessairement postérieure, remaniée et altérée de l'original. En toute justice, il faut donc retirer à Jean de Flagy les éloges mérités que l'*Hist. littér.* et les éditeurs de *Garin* adressent à l'auteur inconnu qui a doté notre littérature nationale de cette production remarquable à tant de titres.

Il est temps maintenant de reconstituer l'état réel de ce fragment. Les indications de l'éditeur, telles qu'elles résultent de la disposition du texte, se réduisent à ceci : 150 vers pour 3 feuillets; les deux premiers sont indiqués comme étant à deux colonnes; le nombre de vers manquants (c'est-à-dire illisibles) est indiqué, mais sans que le numérotage en tienne compte. Pour le 3e feuillet, mention n'est faite ni de la division

en colonne, ni de l'étendue des lacunes. Cela étant, on reconnaît d'abord que les feuillets 1 et 2 se suivent sans interruption, mais qu'il n'en est pas de même du fol. 3, séparé du précédent par deux feuillets perdus. Chaque colonne compte 30 vers. Les lacunes intérieures du v. 1 au v. 150 s'élèvent à 67 vers, dont 3 pour le 1er fol., 7 pour le 2e, et 57 pour le 3e. Chaque fol. comprend donc respectivement les vers 1-57, 58-108 celui-ci avec 58 vers seulement y compris les 7 vers manquants; enfin le fol. 3 va de 109 à 150, soient 42 vers. Si à ce nombre l'on ajoute celui de 57, résultant des lacunes signalées, on obtient le chiffre 99, ce qui signifie que les vers 91-99 appartiennent à la 4e col. du feuillet; cette colonne est donc incomplète des 21 derniers vers. Et le fol. 3 doit être ainsi reconstitué :

1re col. v. 109-117 =	9 v.	3e col. lacune =	1 v.
lacune =	17	v. 132-139 =	8
v. 118-121 =	4	lacune =	19
	30 v.	v. 140-141 =	2
			30 v.
2e col. v. 122-127 =	7 v.		
lacune =	19		
v. 129-131 =	3	4e col. 142-150 =	9 v.
lacune =	1	lacune =	21
	30 v.		30 v.

En admettant que chaque vers n'occupe pas plus d'une ligne.

Quant aux deux premiers fol., comme ils ne comportent chacun que 2 col., sans interruption de l'une à l'autre, il faut en conclure que ce sont les deux faces internes d'un feuillet double occupant le cœur du cahier et dont les faces externes, devenues illisibles, auront été regardées comme non avenues par l'éditeur : d'où cette mention de 2 col. seulement par fol.

Avant de passer à la description des mss., il ne sera pas inutile de donner la récapitulation des fragments, disposés dans l'ordre du récit. Ce tableau permettra au lecteur de se rendre compte du lien des divers fragments entre eux et avec le ms. *1622*, duquel ils sont rapprochés pour l'enchaînement du récit. Le nombre des vers de chaque fragment est celui qu'il aurait s'il était complet, sans tenir compte des lacunes intérieures.

Branche.	Fragments.	Correspondance avec le m. 1622.	Nombre de vers.
Garin	*a* 27 { f° 115... I	f° 10*d* — 11*d*	120
	114...	— 15*d* — 16*d*	120
—	*b* 30 { I-II.....	— 121*a* — 122*a*	60
	III	— 124*a* — 125*d*	60

Girbert	*c* 23.	— 147*d* — 151*a*.	360
—	*d* 28.	— 156*b* — 158*c*.	296
—	*e* 24 { I. . . .	— 156*c* — 157*c*.	70
	{ II. . . .	— 165*b* — 165*c*.	70
—	*f* 26.	— 176*b* — 177*d*.	200
—	*g* 27 { f° 113	— 201*d* — 202*d*.	120
	{ II f° 116	— 208*d* — 209*d*.	120
—	*h* 25 { I. . . .	— 249*b* — 249*d*.	43
	{ II-III. .	— 250*c* — 251*b*.	86
	{ IV. . .	— 252*a* — 252*b*.	43
—	*i* 29	— 255*a* — 256*a*.	120
			1888

J'arrive maintenant aux manuscrits proprement dits, dont je donne le contenu et, quand il y a lieu, l'énumération des lacunes.

1). Ms. *1442*. Il présente la même rédaction que le ms. *8*; on vient de voir à l'article du fragment de HANOVRE avec quelle fidélité ces deux mss. se correspondent. L'un et l'autre sont à deux colonnes comptant chacune 30 vers. Un troisième ms. identique par le texte et la justification est *1622* que je désigne par *5*. La même leçon, mais abrégée, se retrouve dans *2179* (= *6*) qui compte seulement 28 vers par colonne.

L'examen comparé de ces quatre mss. donne lieu à diverses observations. Mettant d'abord à part le ms. *6*, écourté et incomplet du commencement et de la fin, on reconnaît facilement la concordance plus intime de *1* et *8* entre eux qu'avec *5*. La seule différence entre les deux premiers consiste en ce que *8* renferme de plus que *1* (et que tous les autres mss. de la Bibl. nat.) la branche d'*Hervis*, qui remplit les 88 premiers feuillets. Il a donc en tout 349 fol. tandis que *1* n'en a que 261. L'un de ces deux chiffres est aussi le total des fol. du ms. de HANOVRE; malheureusement la mutilation du feuillet empêche de savoir lequel il représente de *8* ou de *1*. Ce même total de 260 feuillets devrait être pareillement celui du ms. *5*, qui jusqu'au fol. 176 concorde de tout point avec *1*. Mais à partir du fol. 177, la main change et avec elle changent non-seulement l'écriture et la langue, mais aussi la leçon et la justification des feuillets. La seconde moitié de ce ms. n'appartient pas à la même famille que la première. Cette modification se manifeste dès le premier vers de la nouvelle leçon : le fol. 176, qui termine le cahier xxij porte en réclame les mots : *Et* cort *plus tost*, qui est la leçon suivie par *1* et *8*; mais cette réclame n'est pas reproduite au vers initial du f° 177 qui débute ainsi : *Et* va *plus tost*. Dès lors aussi le ms. ne compte plus toujours 30 vers à la col., comme il avait fait jusqu'alors en compagnie de *1* et *8*; sa justification change de cahier en cahier jusqu'au moment

où elle reviendra au chiffre normal. Ainsi le cahier xxiij compte 32 vers par colonne, soit une avance de 8 vers par feuillet et de 64 vers par cahier de 8 feuillets; mais en réalité cette avance est réduite à 53 vers, la nouvelle leçon suivie par *5a* étant ici un peu plus longue que celle des ms. *1* et *8*. Le cahier xxiv compte 31 vers par colonne; enfin avec le cahier xxv et suivants le ms. rentre en possession de sa première justification de 30 vers. Pour donner une idée de la divergence de la leçon nouvelle de *5a* avec celle de *1* (et *8*), voici le tableau de la concordance du premier vers de chaque cahier respectivement dans nos deux mss. Suivant que la nouvelle leçon est amplifiée ou écourtée, chacun des mss. se trouve tour à tour en avance ou en retard sur l'autre.

	5a (1622).		*1* (1442).		
Le v. initial du 24e cahier	f° 185	=	f° 185c,	avec une avance de	66 v.
25e	193	=	193c,	—	66
26e	201	=	201*b*,	—	47
27e	209	=	209a,	—	26
28e	217	=	217a,	—	10

Avec la col. 218*b*, la leçon retombe en ligne dans les 2 mss., de sorte que 218c commence ici et là par le même vers. Mais cet accord ne dure pas; un nouvel écart se produit, en sens inverse cette fois; c'est à son tour *1* (et *8*) qui prend l'avance sur *5a* :

29e f° 225 = 224*d* avec un retard de 11 vers,

puis nouvelle interversion :

30e cahier	f° 233	=	f° 233c	avec une avance de	77 v.
31e	240[1]	=	241*b*	—	53
32e	248	=	249c	—	78
33e	256	=	257c	—	70

Enfin la chanson de *Girbert* se termine dans *1* avec 261*b*, dernier feuillet du ms., tandis que dans *5* cette branche est suivie au fol. 259*b* d'une nouvelle branche qui ne se trouve, à ma connaissance, que là et qui n'a pas encore été signalée.

Comme conclusion de ces rapprochements, il faut dédoubler le ms. *5* et n'attribuer que la première partie (fos 1-176) à la famille qui comprend les mss. *1-6-8* et les fragments *25-29*. Dans cette famille je groupe ensemble *1-8*; la leçon de *6*, plus voisine des précédents que celle de *5*, est malheureusement infirmée par de nombreuses lacunes.

Le premier feuillet de notre ms. a été ajouté à une date postérieure au xive siècle. Il y a quelques différences entre ce feuillet et son correspondant dans *5-8*; je les relève en les soulignant :

---

1. Le dernier fol. du cahier xxx manque dans *5*; par suite le cahier xxxi a été paginé 240 au lieu de 241, et de même pour les cahiers suivants, 248, 256.

a). v. 3 Sy comme ly Wambre vindrent *fort* en cest paiis.
5 Les hommes mors et ars tout *par* le pais.
12 Oncques nulz *hons* vers eulz coup ne ferit.
14 Karles Martiaux ne le pot *plus* souffryr.
22 *Mes* moinnez noyrs que S. Beneoys fist.
24 Nen avoit terre *ne sez* filles ne filz.

b). 3 Se Dame [*Deus*] consel ne y meist.
4 *Qu'elle* en deust venue estre a declin.
5 A l'apostoille ed avoit *il* jor prins.
18 Arce ont ma terre et destruit *tout* mon paiis.

c). 1 *Que il* se puissent sauveyr et garantyr.
2 *Aussy se* non je vous rent le paiis.
3 *Je* m'en yrai comme un aultre chetifs.

d) 4 *Nous* prierons Dieu pour tous nos *anemys*.
7 Toutes droitures *commentés* a tenir.
12 *Tort* en avés, archevesques Henry.
17 Chascun y mette du sien .i. *bien* petit.

De toutes ces variantes une seule doit être acceptée pour la bonne leçon, c'est *d* 12 : *Tort en avés*, au lieu de « *droit* » que portent les mss. *5* et *8*. Cette leçon est celle de *4*, de *3* qui est refait lui aussi à cet endroit, de *7* sous une autre forme ; les autres mss. manquent. Cependant ce n'est pas d'après *4* que notre feuillet a été transcrit : le vers 13

Et la merveille qui la porroit oir

manque dans *4*, et plusieurs rimes sont différentes.

Le v. *a* 19 :

Ne povoit mye faire tout son plaisir

manque dans tous les mss. Les vers *b* 9-10 sont intervertis. L'introduction de ces variantes fausse les vers *a* 3, *b* 18, *d* 4. Enfin un certain nombre de vers comptent 12 syllabes au lieu de 10, tels sont :

a). 10 Et en sa compaygnie des chevaliers .vij.m.
11 Et par le doulz Jhesus y furent vrai martyr.
18 A l'oure avoit il grant paour de morir.

c). 17 Que nos y meissiens .ii. deniers monnoiez.

En définitive cette transcription a été faite sur un ms. du même groupe que *5* et *8*; la justification est la même pour le recto du feuillet, 27 vers sur 30 lignes à la première colonne ; en outre l'orthographe conserve des traces du dialecte lorrain, témoin dans *c* la désinence *ei* de l'infinitif du part. passé et 2e p. pl. assonant avec *é*: *levé*, *apellé*, *dormeis*, *mettés*, *armeiz*, *leveiz*, *penseir*, etc.

Dans notre ms. et dans tous ceux de la même famille la fin de *Garin* est marquée par la mention suivante :

Ci faut li chans de Jehan de Flagi.

Après quoi *Girbert* commence immédiatement par une lettre ornée.

2). *1443*. Ce ms. compte 191 feuillets à 2 colonnes et 40 vers par colonne. Au point de vue de la classification, il ne se laisse rapprocher d'aucun ms. de Paris, si ce n'est *Arsenal 180*.

On verra par les variantes du fragment *28* publié ci-dessous à quel point la leçon de *2* est divergente non-seulement pour le texte, mais pour l'esprit. Cette divergence s'accuse, d'une manière plus sensible que tout ce que je pourrais dire, par la simple constatation suivante : sur les 75 premiers vers du fragment conférés avec tous les mss. de Paris, le ms. *2* ne se rencontre avec notre texte et la majorité des mss. que deux fois (vers 7, 8); — au v. 17 sa variante coïncide avec celle de trois mss.; — sa leçon lui est propre aux v. 1, 2, 3, 9, 16, 53, 54, où il est isolé, tout en reproduisant encore l'esprit, sinon la lettre, de la leçon commune; — enfin les 64 autres vers ou bien manquent ou bien leur place est tenue par une leçon toute différente.

Le ms. *2* n'a donc qu'un rapport éloigné avec les autres mss. de la Bibl. nat. Ceux-ci se peuvent ranger sous deux groupes représentés par les mss. *1* et *3*; quant à *2*, ses congénères sont plutôt les ms. de l'ARSENAL et de DIJON. En outre il est fort incorrect, et ARS. *180* lui est de beaucoup supérieur, ne fût-ce que par la date. Ce n'est pas d'aujourd'hui que sa leçon est suspectée : une note consignée de longue date sur le feuillet de garde en fait foi. On ne peut trop regretter que ce soit précisément de cet exemplaire que Du Cange ait extrait celles des citations de son *Glossaire* qui visent notre poème.

Une particularité de ce ms., qui n'a d'analogue que dans ceux que je viens d'indiquer comme ses congénères, est le dédoublement d'une branche unique en plusieurs chansons, la coupe arbitraire et la répartition sans fondement des divers rameaux du tronc. Un épisode important est séparé de l'ensemble du poème, pour former une branche à part. La démarcation est marquée par la formule usuelle « explicit, ci faut l'istoire », et, si l'exécution du ms. le comporte, par l'illustration en miniature ou en couleur de la lettre initiale. Ainsi est traité l'épisode de la mort de Bégon dans ARS. *181* et DIJON, ainsi le mariage de Girbert dans notre ms. C'est au fol. 167^{c}, en fin de la laisse

> Par le *con*sëil Ger*in* le bon guerrier
> A fet Ger*bers* sa gent apareill*ier*,

que se lit l'explicit

> Ici faut l'estoire des Loorens
> Tresq'a la mort de Fromondin,

corr. en « Fromont ».

Après quoi le récit reprend au bas du fol. 168*a* (167*d* et le haut de 168 restant en blanc) par la laisse :

François entendent Saradin et Escler
Et la grant noisse que il font demener.
Li dus Gir. a Ger. apelé :
« Sires cosins, a moi an entendez ;
168*b* « Oiez la gent que Dieu puist mal doner. »

La lettre initiale de cette laisse encadre une miniature, comme si elle commençait authentiquement une des branches de la Geste. — On verra plus loin (sous *5a*) que dans cette dernière partie du *Girbert* notre ms. se rencontre avec le groupe *1-6-8* contre le groupe *3-4-5a*.

3). *1461*. Ce ms. est uni avec le suivant par une communauté d'origine incontestable. Sa leçon est reproduite avec une grande fidélité par le fragment de *Carpentras* et par celui qu'on lira ci-dessous. En outre le manuscrit *7*, d'une date plus moderne, présente souvent des variantes utiles qui ne permettent pas de douter qu'il n'ait été transcrit sur un exemplaire dont la leçon, très-correcte en général, remonte à la même source que celle des ms. *3* et *4*.

Rapprochés de notre fragment ces deux derniers ms. n'offrent qu'un fort petit nombre de divergences soit entre eux soit avec le fragment lui-même. Toutefois j'accorde la préférence à *3* sur *4*. On doit d'autant plus regretter que le ms. *3* compte tant et de si importantes lacunes. Elles lui enlèvent une bonne part de son prix et de la faveur qu'il mérite par son exécution soignée et sa leçon correcte. Voici le relevé de ces lacunes, pour la reconnaissance et l'évaluation desquelles j'ai recours au texte de son congénère *4*.

a). Les deux premiers cahiers manquent, soit (à 2 colonnes par page et 30 vers par colonne) un déficit de 1920 vers. Le premier vers du fol. paginé 1, mais qui en réalité porterait le n° 17 si le ms. était complet, répond au 21e vers du fol. 13a du ms. *4*.

b). Après le fol. actuel 16 qui est le dernier du second cahier (ancien iv), je constate la perte du cahier v : ce qui donne un déficit de 960 vers s'étendant dans *4* du vers 38 du fol. 25a au vers 38 du fol. 31a.

c). Énorme lacune après le fol. 112, dernier feuillet du cahier anc. xvij. Elle commence dans *4* au v. 16 du fol. 102*d* pour durer jusqu'à la fin du poème de *Garin*, fol. 116*a*; elle compte environ 2050 vers d'après cette dernière leçon. C'est à peu de chose près le contenu de 18 feuillets, 2 cahiers et 2 feuillets, en admettant que la leçon des deux ms. se corresponde toujours exactement, ce qui n'est pas absolument vrai, la leçon de *4* étant parfois allongée. Pour évaluer la quotité de cette lacune il ne sert de rien d'avoir constaté que *Girbert* commence avec un cahier, ce qui nous forcerait de donner un nombre plein pour les cahiers manquants, ou 2 ou 3. En effet, dans notre ms., *Girbert* est d'une

autre main que *Garin;* et en outre les cahiers ne sont plus numérotés en bas de leur dernier feuillet. Les deux branches ont été copiées séparément et raccordées l'une avec l'autre lors de la reliure du ms.

Si j'insiste sur le nombre des cahiers perdus en ce cas particulier, c'est que la plus rigoureuse précison est de nécessité en pareille matière. De prime abord j'avais été induit en erreur par une mention qui figure au bas du fol. 112. Cette mention est telle : « Lacune de 10 cahiers ou 80 feuillets. » L'auteur de cette note ne s'était pas avisé de rapprocher son texte de celui d'aucun autre manuscrit, sans quoi il eût bien vite reconnu qu'à ce point du récit, la chanson de *Garin* touche presque à sa fin. Le calcul est donc évidemment exagéré. Il repose uniquement sur la juxtaposition, due à une erreur de reliure, de 4 feuillets interpolés après le fol. 112 (anc. cahier xvij) sous les numéros 113-116, ce dernier terminant un cahier numéroté xxvij dans le ms. auquel il appartenait. En fait le déficit est celui que j'ai dit : il porte sur deux cahiers et quart seulement.

C'est qu'en effet pour l'évaluation du déficit, il n'y a pas à tenir compte des feuillets 113-116; la raison en a été donnée plus haut (27). Ces feuillets sont adventices; ce sont deux fragments distincts d'un ms. perdu qui, se trouvant ès-mains d'un possesseur de notre ms., auront été ajoutés à *Garin*, soit par mégarde, soit plutôt dans l'intention de combler en partie une lacune évidente. Et ainsi reliés, ils sont arrivés jusqu'à nous, comme faisant partie intégrante du xxvij^{e} cahier de *Garin*. L'erreur était d'autant plus facile que la justification est la même pour le manuscrit et pour les fragments, que l'écriture n'est pas sensiblement différente, si ce n'est la couleur de l'encre un peu plus noire et les lettres un peu plus grosses. On sait que la leçon de ces fragments est très-proche voisine de celle du ms. lui-même. Je pose donc comme assurée l'existence d'un ms. jusqu'ici non signalé, appartenant à la même famille que *3* et *4*.

d). Revenant au ms. *3*, j'ai déjà dit que *Girbert* commence avec un cahier au fol. 117. La justification est la même que précédemment, à savoir 2 colonnes à la page et 30 vers par colonne ; mais l'écriture est d'une autre main et désormais les cahiers ne portent plus que la réclame sans numéro d'ordre. Les quatre premiers cahiers font suivre sans encombre leurs 32 feuillets = 117-148. Le 5e cahier n'est en réalité qu'un demi-cahier, il compte seulement les 4 feuillets 149-152. Puis les lacunes recommencent avec le cahier 6 dont le premier et le dernier feuillet ont été enlevés, de sorte que le cahier ne se compose actuellement que des 6 feuillets 153-158. En comparant comme ci-dessus les deux mss. *3* et *4*, on constate que la lacune initiale s'étend, dans le dernier, du vers 4 de 142^{a} au vers 10 de 142*d*, soit 126 vers au lieu de 120 qui est la contenance de chaque feuillet de *3*.

e). Pareille lacune de 120 vers est celle que le fol. 8 du même cahier devrait combler. Il m'est impossible de déterminer le vers extrême inférieur de cette lacune, attendu que le premier folio du cahier 17 manque. Il y a donc déficit de deux feuillets consécutifs mais appartenant à deux cahiers différents, soit en tout 240 vers. Les limites de cette lacune sont marquées dans le ms. *4* par le vers 12 de 147*b* d'une part, et d'autre par le v. 7 de 148*d*; elles comprennent 235 vers, avec un écart de 5 v. en moins. Le cahier 7, fol. 159-165, est donc incomplet du premier feuillet.

f). Le 8e cahier offre une particularité intéressante. Pour être irrégulière en soi et défectueuse au point de vue de la pure transcription de l'original, elle n'en dénote pas moins chez son auteur une culture intellectuelle supérieure à celle de la moyenne de ses confrères en copie. En même temps elle accuse la connaissance de la façon dont se «fabriquaient» à son époque les chansons de geste remaniées et coulées dans un moule à peu près uniforme; elle témoigne d'une liberté d'allure dont le copiste a d'ailleurs fort bien fait de restreindre les mouvements. Il ne s'agit de rien moins que d'une modification d'assonance, et cela à deux reprises presque coup sur coup. Il est vrai, pour la décharge du coupable, que sa tentative porte les deux fois sur la même assonance qu'il s'imaginait sans doute devoir être de meilleure composition que toute autre. Mais ni au fo 170*d* et 171*a* ni au fol. 173*a*, il n'a pu réussir dans son essai de remplacer l'assonance *ie* par *i*. Notre homme ne tarda pas à se convaincre de l'inanité de ses efforts. Copiste fidèle et respectueux, il recula devant les distorsions fréquentes qu'il aurait dû infliger à la leçon du ms. qu'il avait sous les yeux. Et après avoir réduit «*bries*» en «*bris*», mécontent à bon droit des résultats qu'il entrevit dans l'application de son procédé, il renonça bravement et intelligemment à son entreprise. Usant à propos du procédé de la «répétition» ou «énumération», si cher à nos trouvères et jougleurs, dès le cinquième ou le sixième vers il continue la laisse comme il aurait dû la commencer, avec l'assonance originelle. De la sorte, il y a une petite laisse d'une demi-douzaine de vers, précédant la grande avec laquelle elle doit se confondre. Pour permettre au lecteur de mieux juger tout ceci, je mets en regard la leçon des deux manuscrits.

Assonance impure.	*Assonance pure.*
Granz fut la feste que li cuens Fro*mons* tint;	tient
Vait i H*ernaus* et sa moill*iers* gentis,	et il et sa moill*er*
Doz li venerres et ses filz Mauvo*isins*,	(*manque*)
Ansamble o lui d'Orlenois H*ernais*,	(*id.*)
Et d'une chose ne fist H*ernaus* que bris	le fist H. m*olt* bien
C'o lui mena j*usqu'a* .c. fers vestis.	.c. ch*eval*iers

Après quoi la laisse reprend en *ie*(*n*):

Vait s'en *Hernaus* li preuz et li legier,
Ansamble o lui jusqu'à .c. che*valier*.
Tuit conreé d'armes appareillier;
Ce fu la chose qui puis li ot mestier.
Hernaus descend chiés son oste Garn*ier*,
Un borjois riche qui mo*l*t fist a pr*i*sier.
Doz ii ve*n*nerres, *H*ernais li pr*i*siez
En l'autre ostel sont après h*e*rb*e*rgié,
Et Mau*voisins* se h*e*rberja el tierz;
P*a*r ces ostex cil autre che*val*ier...[1]

Un peu plus loin, même tentative, même résistance de l'assonance à l'adaptation de *ie* en *i*, même échec et même retour pour masquer la défaite.

A la rescose ou li cuens Tieris vint — vient
Fu Fro*mondins* correciez et marris; — c. et iriez
Ferant les moinent la ou la gelde tint — tient
Puis se retraient li che*valier* gentil;
D'aler avant n'i ot nul consoil pris. — (*manquent*)

La bonne leçon *iriez* peut être changée sans grand inconvénient en *marris*; dans *li chevalier gentil*, il n'y a besoin que d'intervertir l'ordre du substantif et de l'adjectif pour obtenir une assonance parfaite dans l'un et l'autre cas; le vers suivant peut, à défaut de leçon expresse, se laisser restituer ainsi :

D'aler avant n'i ot nul *conseiller*.

Mais il n'y a pas moyen de faire passer « *anchaucier* », qui vient après, dans la 4e conjugaison pour l'adapter au système; aussi l'auteur y renonce-t-il avec une abnégation qui fait honneur à la fidélité du copiste. La laisse continue en *ié* comme si de rien n'était :

Hernauz retorne, pas ne vost enchaucier
Et Fro*mondins* repaire toz iriez.
. . . . . .

Ces deux petites laisses provignées sur la laisse de l'original ne se retrouvent dans aucun autre ms. C'est donc bien là une production personnelle, une tentative de copiste intelligent dans sa faute même, et à qui il faut savoir gré moins de son talent pour l'avoir essayée que de sa probité pour ne l'avoir pas continuée. Cette retenue n'a pas été observée par tous nos mss., notamment par *10*.

g). Le ms. *1582* avec lequel a été jusqu'ici conféré le texte de *1461* s'arrête au fol. 199*d* de ce dernier ms. Dorénavant c'est du ms. *1622* (seconde leçon) que je rapprocherai le ms. dont je poursuis l'examen. Du reste, à partir du fol. 159, il n'y a plus de lacune à signaler; le texte se comporte sans interruption jusqu'au fol. 229 et dernier. La réclame du cahier suivant :

1. A ce vers correspond le premier du fragment 27, relié dans notre ms. et paginé 113.

« J'oi les barons qui sont ceianz entré »

correspond au v. 2 du fol. 258*d* de *1622*. Le ms. s'arrête ici, au milieu du récit du meurtre de Fromondin par Girbert; il a perdu le feuillet final avec lequel se terminait la chanson de *Girbert*. D'après *1622*, cette dernière lacune serait de 80 vers environ.

En résumé, le ms. *1461* est d'une bonne langue; sa leçon est très-sensiblement identique avec celle de *1582*. Mais il est déparé par des lacunes nombreuses qui, pour *Garin*, portent sur plus de 40 feuillets et environ 5000 vers; pour *Girbert* le déficit est de beaucoup moindre : 440 à 450 vers.

4). — *1582*. Voy. l'art. précédent. Sur ce ms. qu'il désigne par *F*, M. Stengel remarque (p. 389) que sa leçon est celle qu'a adoptée de préférence M. P. Paris. Les 26 vers qui forment le début de *Garin* ne présentent de divergence avec le texte imprimé qu'aux v. 9, 10, 19, 26. Cette conjecture est confirmée par la var. « bailli » du v. 5 qui ne se retrouve que dans *4* et dans l'édition de M. Paris[1]. Ce ms. ne contient pas *Girbert* tout entier: le copiste a arrêté sa transcription au fol. 179, après le récit du mariage de Girbert. Selon le texte des mss. *3* et *5a* qui approchent le plus près de notre ms., la lacune est d'environ 3700 vers, matière de 23 feuillets à 40 vers par col. et 4 col. au feuillet. C'est de parti pris que le copiste a posé la plume à cet endroit, après avoir écrit cet « explicit » :

Ci fenist lai chançons
De Girbert le fil Garin
Et d'Ernaut et de Gerin.

On a déjà vu à l'art. 2 et l'on verra tout à l'heure (art. *6*, *12* et *13*) d'autres exemples de la répartition arbitraire des diverses branches de la geste. L'examen et la discussion de ce fait entraîneraient trop loin ; pour le moment je me borne à le constater. Je relève de même, sans y insister autrement, une autre particularité intéressante de ce ms., à savoir l'emploi partiel du vers de 12 syllabes au lieu de 10. Cet essai d'adaptation du mètre antique et consacré au mètre qui sera désormais celui de la poésie épique, implique forcément la date supérieure de la transcription de notre ms. ou même peut-être de son original. En tout cas c'est certainement l'un des exemples les plus anciens de la substitution du mètre de l'*Alexandre* au mètre jusqu'alors exclusivement adopté. En même temps c'est une preuve de la faveur avec laquelle l' « alexandrin » fut accueilli dès son apparition, puis qu'on tentait de l'introduire

1. « Baillis » est aussi la leçon de *18* (Ashburnham); mais ce ms. ayant été inconnu à l'éditeur, il ne reste toujours que *4* pour avoir fourni la leçon. Cependant une note inscrite sur le feuillet de garde signale l'édition comme faite d'après le ms. *3*.

dans le cadre des productions antérieures au risque de le faire éclater. Il est juste de reconnaître que le copiste (s'il faut continuer de l'appeler de ce nom) s'est maintenu dans les bornes d'une sage liberté, et que, en dépit de son appareil nouveau, la leçon n'est pas sensiblement modifiée quant à la forme, mais elle y perd en mouvement et en énergie. Voici les premiers vers d'un passage modernisé; je souligne les modifications introduites au texte de *3* (f° 16*c*) :

(f° 25*a*)	« Honte li fetes *grant* qui gastez son pais,	*Texte de 3.*
	» Par vostre orgoil avez son home *lige* ocis;	
	» Flandres *vos retodra* et s'en serez fors mis. »	F. aura
	« *Amis*, » *ce* dit li quens, « folie avez requis;	Et d. l. c.
5	» Ainçois que *l'enpereres* soit de Flandres sesiz	Ainz que Pepins
	» *Ne pris les* fermetez que sont dela le Lis	Des f.
	» *Ainz morront maint proudome* qui encore sont vif. »	En morra tex

A vrai dire, ce ms. n'est pas le seul à faire usage du vers de 12 syllabes; j'en ai rencontré ailleurs quelques exemples épars, notamment dans le ms. *3*. Mais ils y sont à l'état sporadique, et c'est seulement dans *4* que l'innovation tend à devenir systématique en s'appliquant, à diverses reprises, à un nombre de vers plus ou moins considérable, entre autres aux f°s 8*c*, 9*a*, 11*d*, 12*a*... et surtout aux f°s 25*a*-28*a* sur une série de 508 v.

Il est un point sur lequel notre ms. se sépare de tous les autres quant à l'exécution matérielle. Je veux parler de l'épisode de la mort de Bégon qui, partout ailleurs, constitue un épisode à part distinct de ce qui précède, et qui même a été regardé par certains mss. (*6*, *12* et *13*) comme le début d'une branche de la geste. Dans tous les mss. le vers initial

Un jor fu Begues au chastel de Belin

est orné d'une grosse majuscule historiée; le ms. *4* est le seul qui manque à cette convention : il rattache purement et simplement (f° 60) ce vers et les suivants à la laisse précédente

« Laz ! » dist From. « que porrai devenir ? »

preuve péremptoire contre les mss. cités plus haut que les deux épisodes de la mort de Bégon et de son père terminent la branche de *Garin* au lieu de commencer celle de *Girbert*.

On sait que ce ms. ne comprend pas la fin de *Girbert*; le copiste s'arrête brusquement (f° 179) à l'annonce du mariage de Girbert avec la fille du comte de Narbonne :

Li rois Girb. a Es si se sejorne.
Si com il jure Jhesu qui fist le monde
Ja n'aura pes si aura Terascone;
Il la conquist, si com la geste conte,
Puis ot la fille Naimeri de Nerbonne.

Après ce vers, qui termine la laisse dans tous les mss., le copiste ajoute celui-ci, en guise d'explicit :

El cul me tort qui mes me querra honte.

5 et *5a*). — *1622*. Voy. ce qui en est dit sous *1*. J'ajoute seulement ici que, pour la seconde partie (*5a* qui va du fol. 177 au fol. 259*b*), ce ms. appartient à la même famille que les deux mss. précédents.

C'est de ce ms. que j'ai rapproché le fragment de *Châlons*. Alors je ne m'étais pas encore rendu compte de la particularité qui le distingue, et qui justement se révèle dans le passage correspondant à ce fragment. Le vers initial du fol. 177 (v. 88 de *Châlons*) commence avec la leçon « *va* » au lieu de « *cort* » qui est propre à la rédaction du groupe lorrain (cf. sous *1*). Il arrive ainsi que notre fragment se partage presque par égale moitié entre les deux « manières » du ms. *1622* (voy. sous *26*).

La nouvelle rédaction porte à peu près sur les trois quarts de *Girbert*. La chanson commence au fol. 147*d* et suit la leçon lorraine jusqu'au fol. 176 qui termine le 22e cahier. La main change en cet endroit et encore plus loin au fol. 257 (33e cahier), mais la justification reste partout la même, et aussi la langue. D'où il faut conclure que le ms. a été copié tout entier en Lorraine, et la seconde leçon mise en harmonie avec la première quant aux formes du langage. Pour le fond de la leçon, elle paraît légèrement abrégée sur celle de *3*. Les deux mss. conférés l'un avec l'autre, à l'occasion d'une lacune d'un feuillet dans *5a*, donnent celui-là 128 v. contre celui-ci 120. La lacune s'ouvre au fol. 239, après le 9e vers de la laisse :

Annadas fut an sainz fons beneis.
. . . . . .
Le roi Gir. en apelle Ger.,
Lo sien fillueil si l'ait a raison mis,

lequel vers correspond au v. 11 du fol. 208*d* dans *3*; et le vers suivant (c'est-à-dire le 121e) :

Et elle l'ait a Jhesu commandei,

ne répond qu'au 18e vers du fol. 209*d* dans le ms. qui nous sert de point de comparaison. C'est du reste la seule lacune du ms. *1622*. Si maintenant l'on compare la leçon *3-4-5a* avec la leçon *1-6-8*, on reconnaîtra que ces deux groupes procèdent d'une source sensiblement commune et qu'ils sont entre eux dans un rapport beaucoup plus immédiat qu'avec le ms. *1443* et ceux de l'*Arsenal* par exemple. Il est cependant un point où la divergence s'accentue entre les deux représentants des deux premiers goupes : c'est dans notre ms., à partir du fol. 229c, après la laisse :

François antandent Sarrazin et Escler
Et la grant noixe que il font demener.
Li dus Girb. ait Gerin apelez...[1]
. . . . . .

Les laisses suivantes donnent, dans *3-4-5a*, le détail des réjouissances

1. On sait qu'au ms. *1443* cette laisse sert de début au troncon de chanson découpé dans *Girbert* (voy. plus haut sous *2*).

qui ont accompagné le mariage de Girbert[1]. Ce détail n'est pas exposé avec autant d'étendue dans les mss. du groupe lorrain, et en outre il y est précédé de la description d'une bataille contre les païens, qui occupe un feuillet et demi — soit environ 180 vers — et qui manque absolument dans les mss. de l'autre groupe. Cet épisode fait également défaut au manuscrit *4988*, tandis qu'il est reproduit par le ms. *1443* (fol. 168), si différent par ailleurs de l'un et l'autre groupe. Nouvel exemple de la pénétration réciproque des leçons, et qui n'est pas fait, on l'avouera, pour faciliter notre travail.

Au fol. 259e s'arrête *Girbert*[2], immédiatement suivi d'une nouvelle chanson ou branche, qui n'existe que dans ce ms. et que j'appellerai du nom d'*Yon* fils de Girbert. Voici le début de ce poème qui se termine à la mort de Girbert. Il comprend les fol. 259*b*-315*b* et compte 6700 vers. Les événements qui constituent le fonds du récit ont été repris par les continuateurs d'*Anseïs* sous une forme abrégée et toute différente : dans le ms. *4988* la partie correspondante s'arrête au fol. 168 avec moins de 900 vers. Dans le ms. *24377* elle comprend les sept premiers feuillets, soit environ 800 vers; enfin dans *Arsenal 180* elle occupe les fol. 139*d*-148*c* avec plus de 2800 vers :

Oi avez, seingnor, de Fromondin
Commant l'ocist li riches rois Gerins
En l'ermitaige del Gros Bordon fresnin,
Por ce qu'il volt Gir*bert* metre a sa fin,
Ger*in* meismes et le preu Mau*voisin*,
D'un grant coutel tranchant et acerin :
Grant joie an firent ansanble li coisin.
Vers lor pais s'en vinrent au chamin ;
A Ais remest Gir*berz* li filz Garin,
Et a Saint Gile le conte Mau*voisin*,
Et li fix Begue le seingnor de Belin
Vint a Coloigne et descent soz .i. pin.
Ainz qu'il montast en son palais marbrin,
(f° 259*c*) Vint la roine qui l'ama de cuer fin
Et vers lui ot son corage anterin :
Souef la baise li cortois palazin.
Li rois Ger*ins* molt anvoisieemant
Baisa s'amie la roine au cors gent.
. . . . . .

La fin annonce la vengeance que les fils de Girbert, Yon et Garin de Monglane, prennent de ses meurtriers, en mettant à mort leurs cousins, fils d'Hernaut et de Ludie, derniers descendants de la lignée de Hardré et de Fromont.

1. C'est à cet endroit que s'arrête le ms. *1582*.
2. *Girbert* commence (comme dans *1*) au fol. 147*d* après la mention : *Ci faut li chans de Jehan de Flagior*, qui par sa syllabe finale semble faire partie, dans l'esprit du copiste, de la laisse précédente.

Yons fut prous et chevaliers manbrez,
Bien tint sa terre an viron et an lez;
Vers les prodommes fut paisible et souez,
Vers les felons fiers com lyons crestez;
Mais de son pere ne fut pas oubliez :
Puis fut *per* lui li filz *Hernaut* matez.
Grant fut la guerre, jamais tel ne vairez.
Garins ses freres l'aidait, c'est veritez.
Moult s'antramerent li dui frere senez.
(f° 315) Li rois prist fame de molt grant richetez;
Garins meismes fut après oiserez,
Li rois d'Espaigne qui riches iert assez
Sa belle fille li donna de ses grez,
Monglanne tint qui est riche citez
. . . . . .

Vient ensuite l'énumération ou dénombrement des héros de la geste (ci-dessous p. 259). On remarquera que la geste des *Loherains* y est rattachée aux gestes postérieures d'Aimery de Narbonne, de Roland, de Girard de Viane, de Garin de Monglane... considérées comme autant de rameaux successivement issus de l'antique souche lorraine.

6). — *2179*; appartient au groupe lorrain *1-5-6-8*. C'est même de tous les ms. de ce groupe celui qui a la physionomie dialectale la plus prononcée; il présente les caractères de la langue de Metz, j'entends par là un renforcement de la caractéristique dialectale lorraine. Ce ms. ne renferme que *Girbert* (incomplet) et la dernière partie de *Garin*; il s'ouvre par l'épisode de la mort de Bégon. Toutefois ce n'est pas, comme on pourrait le croire, le débris d'un ms. qui aurait contenu *Garin* tout entier : les cahiers sont numérotés I, II, III... C'est donc bien le commencement d'une branche que le copiste greffe sur la laisse :

Un jor fu Begues au chastel de Belin.

Par là notre ms. appartient à l'école qui encadre les trois épisodes de la mort de Bégon, des représailles des Lorrains, et de la mort de Garin dans la branche que nous appelons du titre de *Girbert*. Cette répartition est suivie par les mss. *12-13* (voy. sous ce dernier numéro). Seul dans les deux groupes de la famille opposée, le ms. *6* représente cette tradition.

Quoi qu'il en soit de cette particularité, notre ms. appartient incontestablement à la rédaction lorraine. Dans son état actuel il compte 122 fol. par 2 col. à la p. et 28 vers à la col.

La leçon est bonne (voy. ci-dessus *1*); mais les lacunes sont nombreuses. Voici le relevé de ces lacunes et des autres particularités de notre texte d'après les ms. *1-5*; on remarquera que la leçon de *6* est un peu abrégée.

a). F° 1 mutilé de ses colonnes *b-c* presque entièrement et en partie

pour *a-d*; ce premier feuillet correspond à 75*d* des mss. auxquels je le confère; il compte 109 vers pour 113 de *1-5*.

b). Après le fol. 1, s'ouvre une lacune de 2 fol. soit 224 vers, entre

Sire a cel vis et a cel cors traitis

et

A luemant de barons chivaliers,

fol. 76*d*-78*d* des mss. *1-5*.

c). Avec le fol. 5 se termine le premier cahier dans l'état actuel, mais il y manque le fol. 8; 112 vers contre 118 dans les deux mss. entre

Ne fuiera, si vanra a Paris (f° 82*c*)

et

Et faites dire vostre prevost Oudin (f° 83*b*)

d). Le cahier suivant 6-13 est sans lacune; le rapport des mss. *6* aux mss. *1-5*, fol. 83^{c}-91^{a} est de 896 à 914. — Le cahier suivant n'est composé que des 4 feuilles 14-17; il porte en réclame le premier vers d'une tirade en forme de prologue ou d'annonce qui ne se rencontre que dans ce seul ms.:

(fol. 18*a*) Grans fuit la guerre que jai ne panra fin.
Tez est an estre qui an mora sovin,
Com vos porez an la chanson oir.
Or ancommance l'ystoire a venir.
Après la mort duc Begon de Belin
La rancomance Rigaus li fis Hervin.
En Bordelois ait fait sa gent tenir
Et ci guerroie ces mortez enemins...

Les autres mss. commencent le récit de cette nouvelle phase de la lutte par la formule usuelle :

Hui mais devons a Rigaut revertir.
En Bordelois. . . . . (f° 95*a*).

Le 4e cahier, sans lacune, se compose seulement des 6 fol. 18-23 avec 672 vers contre 680, fol. 95*a*-100*c*. Il porte en réclame :

Forz s'an isirent armei sur le destrier.

Le 5e cahier comprend les huit feuillets 24-32, avec la réclame :

Et fait iluec sa mainie venir;

il correspond aux fol. 100*c*-108*b* et compte 896 vers contre 908. Au bas du fol. 30, se trouvent deux lignes de langue allemande écrites en caractères romains assez effacés. Ce détail semble démontrer que notre ms. a séjourné sur les bords du Rhin.

Le 6e cahier fol. 33-40 ne compte que 874 vers dans les mss. *1-5* du fol. 108*b* au fol. 115*c*. La différence de 22 vers sur sa justification ordinaire tient à ce qu'un certain nombre de vers occupent deux lignes. Il a pour réclame :

Trestoz sanglans gisoit anmi le prei.

Le 7e cahier de 6 feuill. seulement (40-45), se termine en réclame par

De son nevout le borguignon Aubri

= fol. 115*c*-121*b*; on a d'une part 672 vers et 695 d'autre part.

Le 8e cahier (fol. 46-53) correspond aux fol. 121*b*-129*b* dans la proportion de 880 v. contre 967; une partie de l'écart doit être attribuée au dédoublement d'un certain nombre de vers.

Le 9e cahier (fol. 54-61) de :

Li dus Girbers an vint a S. Michiel

à

L'erme s'en va et li cors s'estandit

= 872 vers pour 918 à cause des dédoublements; il va de 129*b* à 137*a*.

Le 10e cahier, fol. 62-69, va jusqu'à :

Et ci i est li borguignons Aubris

de 137*a* à 144*c* par 870 vers environ contre 920 v. Le fol. 68*b*-*c* est mutilé.

Le 11e cahier, fol. 70-77, va jusqu'à :

Dou doz li traient le blanc habert trelix

= fol. 144*c*-153*c*, par 878 v. contre 10023 v. Cette différence considérable s'explique, en outre de la réduction habituelle, par la lacune de la dernière laisse de *Garin* :

Gironville est fermee en .i. regort.

Le 12e cahier, fol. 78-85, se comporte jusqu'à la laisse :

Vont s'an li niés, s'ont fait a roi grant honte[1]

avec 878 vers (= fol. 153*c*-161*c*) contre 976.

13e cahier, fol. 86-93 :

A Monlouon herbegeret le soir

= fol. 161*d*-170*a*, avec 885 vers contre 1018.

14e cahier, fol. 94-101 :

Gerin a fait la soie gent venir

= fol. 170*a*-178*c*, avec 887 vers contre 996.

Le 15e cahier, fol. 102-109, porte en réclame

Fromondin sire

= fol. 178*c*-186*c*, àvec 872 vers contre 965.

Le 16e cahier, privé de son premier feuillet, va du fol. 110 au fol. 116. La leçon en était identique à celle du ms. *1442* puisque la lacune porte sur 112 vers, nombre égal au chiffre contenu dans un feuillet de notre ms. Dans son état actuel le 16e cahier correspond aux fol. 187*c*-194*c*, entre

Mal connisiez Fromont le posteis

et

Se sont andui si duremant hurtei.

Le rapport est de 773 vers contre 842.

Le 17e et dernier cahier, fol. 117-122, n'a que 6 feuillets; manquent le 6e et le 8e. La lacune s'ouvre après le 63e vers de la laisse

---

1. Ms. *grant honte a roi.*

Li Galios sont de Gofre tornez

. . . . . .

Et dist Fromons : J'ai n'orez veritei;

et le texte reprend par :

Tes os condure et ton regne tenir.

Les cinq prem. fol. de ce cahier correspondent à 194*c*-199 dans le rapport de 546 vers contre 601. La lacune s'étend de 199*c* à 200*c*, sur 110 v. pour 118. Enfin le ms. se termine au septième feuillet du cahier par :

A Gironvile on mandei Fromondin

= v. 16 du fol. 201*b*. Tout le reste de la chanson manque, soit les folios 201*b*-261*b* comprenant 7200 vers, c'est-à-dire plus de la moitié du poème.

7) — Ms. *4988*. Il contient les trois branches de *Garin*, *Girbert* et *Anseis*. Le rapport de cette dernière chanson avec le ms. *10* sera indiqué plus bas ; pour les deux premières, la leçon est en général celle des ms. *3-4*, quoique avec quelques variantes et lacunes [1]. Pour plus d'une de ces lacunes et variantes, il arrive que notre ms. se rencontre avec 2 (voy. le fragm. de *Girbert* publié plus loin) ; toutefois il s'en écarte dans tous les passages où celui-ci possède en propre une leçon divergente. D'où la conclusion que la leçon représentée par la famille *2-11-12-13* est foncièrement altérée et remaniée presque d'un bout à l'autre.

Le ms. est à 2 col. par page et 47 vers par col. Chaque cahier compte 12 feuillets, à l'exception du 6e qui n'en compte que 10 (fos 60-70) sans lacune d'ailleurs, du 14e et dernier cahier de *Girbert* qui n'a que les 9 fos 155-163, et du cahier final qui se termine avec le 8e feuillet des fol. 284 à 291. Que le cahier qui termine *Girbert* soit incomplet du dernier tiers de ses feuillets, cela seul suffit à démontrer que le ms. n'était primitivement constitué que par les deux premières chansons de la geste. Aussi bien *Anséis*, quoique écrit de la même main et au même temps que *Garin* et *Girbert*, se comporte comme un ms. à part pour le numérotage de ses cahiers qui recommencent la série I, II ..... X. Puis ces deux ms., exécutés l'un et l'autre au XIVe siècle, ont été reliés ensemble, comme il est arrivé pour *3* et comme on va le voir pour *8*.

Quant à l'état matériel du ms., j'ai remarqué seulement les deux particularités suivantes : 1°) une interversion des feuillets entre 122 et 127 ; pour la suite du récit, il faut ordonner les folios selon l'ordre 122-124-123-126-125-127. — 2°) La seconde moitié du fo 163*b* et le verso sont restés en blanc, en sorte qu'il manque la laisse finale de *Girbert* :

1. Outre les lacunes proprement dites dans le récit, le copiste a laissé en blanc çà et là un certain nombre de vers qu'il n'aura sans doute pas pu lire dans son original. Quelques-uns de ces blancs ont été remplis pas une main moderne avec l'aide des autres mss.

De Pampelune est Girberz departis,

soit environ 40 vers.

8). — *19160*. Ce beau ms. peut être considéré comme le type du groupe lorrain; pour la partie commune aux ms. *1-5-6*, voy. ci-dessus à l'art. *1*. Seul des mss. de Paris avec *Ars.181*, il possède la première branche de la geste, *Hervis de Metz*, ainsi appelée du nom du père de Garin. Le ms. de Turin contient aussi cette branche dans des conditions particulières sur lesquelles je reviendrai. On sait que, bien que placée en tête du poème, la branche d'*Hervis* est postérieure aux autres. La date de sa composition ne peut remonter au-delà de la seconde moitié du XIIe siècle, en admettant qu'il ne faille pas la faire descendre au XIIIe. M. Auguste Prost, qui a étudié de très-près les origines et les développements de cette conception, n'hésite pas à y reconnaître le tableau fidèle des mœurs et des institutions sociales de la république messine à l'époque qui vient d'être indiquée. Pour l'étude de cette légende, de son esprit particulier, de la tendance peû commune qu'elle affecte au point de pouvoir à peine mériter le titre de chanson de geste, mais bien plutôt celui de composition romanesque, je ne saurais mieux faire que de renvoyer le lecteur à l'intéressante analyse de la geste des *Loherains* et spécialement de la légende d'*Hervis* que M. A. Prost a donnée dans ses *Légendes de Metz* (pp. 340-402). Je rappellerai seulement ici que la branche d'*Hervis* est la mise en œuvre du prologue de la chanson de *Garin*. Ce prologue contient environ 1200 vers et raconte les exploits du duc Hervis contre les Barbares, les défaites successives qu'il leur fait essuyer, ses démêlés avec le roi de France dont il refuse de subir plus longtemps la suzeraineté, enfin son glorieux trépas dans une bataille livrée aux environs de Metz contre les envahisseurs du duché de Lorraine[1]. Cette version, vraiment héroïque de souffle et de ton, forme le fond ou, pour mieux le dire, le prétexte de la branche d'*Hervis*. Remaniée, amplifiée, délayée, noyée au milieu d'éléments nouveaux et discordants avec la conception primitive, elle ne présente plus, sous sa seconde forme, qu'un intérêt local, assurément considérable et digne en soi de fixer l'attention, mais qui n'est pas en harmonie avec la donnée générale des compositions épiques, non plus qu'avec celle des autres branches de la geste. Et même le remaniement modifie la version primitive en deux points

1. Les mss. sont peu explicites sur le lieu du combat. Une tradition locale recueillie exclusivement par le ms. *4* (f° 16*d*) place le champ de bataille à Ancerville, distant de quatre lieues de Metz environ, sur la rivière de Nied française :

Anseis fet ses chartres seeler,
Son ost venir quanqu'en poet assembler,
A Anservile venir et auner ;
Sor l'eve (de) Mez tendent loges et trés,

leçon suivie par M. P. Paris dans son édition de *Garin*.

principaux : le mariage de Hervis et sa mort. En ce qui concerne ce dernier fait surtout, la version moderne est bien mal venue à faire du duc de Metz un croisé qui va combattre les Sarrazins en Terre-Sainte et trouver la mort à Acre « où l'on voit encore son tombeau. » Mieux inspirée et plus fidèle à l'esprit de l'œuvre, la première version le fait mourir et inhumer devant Metz, en l'abbaye de Saint-Arnould, non loin du « Grand Moutier » (la cathédrale) où reposaient les cendres de son fils Garin. Cette antique tradition était encore vivante au XVIe siècle : Philippe de Vigneulles en fait foi dans sa *Chronique*, laquelle contient une analyse de notre chanson.

Une autre preuve frappante de la divergence constitutionnelle des deux versions a été relevée et mise en complète lumière par M. A. Prost[1]. Dans la branche (seconde version) qui porte son nom, Hervis est présenté comme étant d'extraction bourgeoise, et cette donnée joue un rôle essentiel dans l'ouvrage[2], tandis qu'on ne voit rien de pareil dans le prologue de *Garin* (première version). Et si la qualification de « vilain » apparaît attribuée à Hervis dans la chanson même de *Garin*, elle ne se rencontre que dans les trois mss. *1-5-8* constitutifs du groupe lorrain, issus d'une source commune. Selon toute vraisemblance, ces mss. ont été exécutés à Metz sous l'influence de la légende exclusivement locale qui venait de prendre corps dans la branche d'Hervis. Tant il y a qu'aucun autre ms. ne reproduit la lecon du groupe lorrain :

. . . li Loherans Garin
Li dus de Mes, fils au *vilain* Hervis

Ils remplacent tous « vilain » par « duc » ou « vassal »[3].

A l'appui de cette argumentation, j'ajouterai que la même particularité se retrouve dans l'énumération finale des personnages de la geste. Des 9 mss. dont je reproduis ci-dessous l'«explicit » récapitulatif, six ne mentionnent pas Hervis; les trois autres mss. (*1-8-10*) qui rappellent l'extraction bourgeoise d'Hervis :

Ci faut l'estoire dou Loherant Garin,
. . . . . .
Et dou *villain* qui out a non Hervi,

---

1. *Légendes de Metz*, p. 380 et note.

2. Voici entre autres quelques rubriques de la branche d'*Hervis* dans le ms. de Turin (ci-dessous n° *22*) :

« Ensi comme Hervis achata Biatris a la foire a Laingni as escuiers qui l'avoient reubé.

» Ensi comme Hervis vendi le drap en la cité de Tirs au roi Witace et au roi Flore son fil.

» Ensi que Hervis revint de Tirs de vendre le drap...»

3. On m'objectera peut-être que l'un des héros de la geste, Rigaud, est souvent dit « filz au vilain Hervis. » Mais, outre que ce dernier nom se trouve fréquemment écrit « Hervil, Hervin », il ne peut être ici question du duc de Metz qui n'avait que deux fils : Bégon et Garin.

se réduisent en réalité à deux, puisque les deux premiers ne comptent que pour un. Quant à *1 o*, qui contient seulement la branche d'*Anseis*, il faut admettre qu'il reproduit la dernière partie d'un ms. qui possédait les quatre branches, *Hervis* compris. Si *Anseïs* avait existé dans l'un des ms. *1-8*, il est bien probable que l'identité entre ce ms. et *1 o* se poursuivrait à travers la leçon et s'affirmerait d'une manière évidente. Dès lors il n'y a plus qu'une seule mention de la roture originelle d'Hervis, mention appartenant exclusivement aux mss. qui contiennent la branche d'*Hervis* ou qui ont été copiés sur un original qui la possédait. Dès lors aussi est démontré ce que le lecteur a sans doute pressenti : la présence de « villain, » soit dans *Garin* soit dans le dénombrement final, est due à une interpolation de la première branche dans les autres.

Pour terminer cette discussion et, en même temps, pour donner un nouvel exemple de la pénétration mutuelle des leçons et de leur influence réciproque, il est curieux de voir le ms. de *Turin* traiter de mensongère la tradition d'après laquelle Hervis serait issu d'une lignée bourgeoise. On vient de voir les preuves à l'appui de la roture, extraites du même ms.; mais précédemment il avait soutenu la thèse contraire en l'exagérant jusqu'à assigner une origine princière et même sacrée à son héros :

Aucun vous chantent dou Loherent Garin
Et de Begon le vassal de Belin,
Que point ne sevent a dire dont il vint ;
Ançois vous dient por l'enchaçon tenir,
De vilounie fu li frans dus norris.
Chil qui le di(en)t, sachiés, il se menti :
Il son[t] estrais de sains de paradis,
De dus, de princes, de rois, d'empereis.
La prime geste dou Loherenc gentil
Fu Floriens, .i. rois qui Roume tint
Et l'autre geste de son fil S. Seurin
. . . . . .
Et l'autre geste dou très bon duc Hervi.

Assurément cette généalogie imaginaire n'a pas d'autre mérite que de protester en faveur du véritable état civil d'Hervis, ou tenu pour tel par la légende à défaut de preuves historiques; mais c'est néanmoins un mérite assez grand. Elle témoigne du peu de crédit qu'avaient rencontré les invraisemblances romanesques de l'auteur de la seconde version, et par contre de la faveur qui restait attachée aux autres branches de la Geste. Nécessairement postérieure à la chanson de *Hervis* dont elle vise à rectifier la donnée fausse, cependant elle la précède dans le ms. comme pour prévenir le lecteur de se tenir sur ses gardes. Cette sorte d'avant-propos est lui-même suivi d'un prologue qui n'existent l'un et l'autre que dans le ms. de *Turin*.

Quant au ms. *19160* la chanson de *Hervis* remplit ses 88 premiers fol., après quoi viennent les branches de *Garin* (fol. 89-235*d*) et de *Girbert* (fol. 235*d*-349*b*). *Hervis* compte 10560 vers, les deux autres chansons ont le même nombre de vers que dans *1*, c'est-à-dire l'une 17640 vers, l'autre 13680 en chiffres ronds. Le ms. entier compte donc 41880 vers.

9). — *19161*. Non paginé, 142 fol. à 2 col. par page et 30 vers à la col. Le premier feuillet a été enlevé; le ms. débute par ce vers de la harangue du pape à Charles Martel :

Et si vos prest les dimes, sire fis,

qui correspond au 3e v. du fol. 1*d* dans le ms. *4*. Sauf cette lacune, les cahiers se suivent régulièrement de i à xviij, lequel se termine par

C'onques Girbers tel plait ne me requist

correspondant au 21e vers de 111°. Le déficit pour *Garin* est donc de 780 vers suivant la leçon de *4* qui se rapporte de près avec celle de notre ms. Comme la reliure du ms. est moderne, on ne peut affirmer *a priori* que celui-ci contînt *Girbert*; toutefois cela est probable, aucun ms. ne donnant la première de ces branches sans la seconde (voy. cependant *3 in fine*).

10).— *24377*. Ce ms. est dans un parfait état de conservation. Il provient de la bibl. du duc de La Vallière; le catalogue de de Bure (II, 204) nous apprend qu'il a été vendu 20 livres. On sait déjà qu'il ne contient que la 4e branche. Les trois mss. de Paris (*7-10-12*) qui renferment cette branche[1] présentent cette singularité qu'aucun ne concorde avec les deux autres pour le nombre et la succession des laisses. Le début est différent dans les trois mss., et alors même qu'ils sont arrivés à tomber d'accord ils sont loin de toujours procéder de concert. Je relève les points communs de *10* avec *7* seulement, la leçon de *12* étant par trop différente comme pour les branches précédentes. J'avertis qu'il faut entendre ici la signification du mot « rapprochement » dans son acception la plus large, c'est-à-dire que je regarde comme correspondante l'une à l'autre toute laisse dérivant ici et là d'une leçon commune, soit par la forme soit seulement par le sens.

24377 f° 1*d*	Grans fu li guerres ki onques ne prist fin.	*4988* f° 164*a*
	. . . . .	
4*b*	Dist Manesiers : « Dame, par Deu merci.	166*b*
4*b*	Don, dist la dame, tu m'os, or vous hastés.	166*b*
5*c*	Huimais commence cançons a enforcier.	166*d*

1. On sait que le ms. *5a* contient, sous une forme beaucoup plus développée, le début de cette chanson.

Les deux mss. marchent de concert jusqu'après la mort de Girbert et la laisse

8*b* Hernaus apiele le prou vallet Segin. 169*a*

après laquelle ils se séparent, pour reprendre ensemble

9*c* Dist Ludias la dame o le cler vis. 169*c*
10*b* Grans fu l'estor et merveillos li cris. 170*c*

Nouvelle bifurcation portant sur cinq feuillets jusqu'à :

15*c* Fors fu l'estors et ruiste l'envaie. 174*a*
16*b* Fors fu li caples et grans li ferreis. 174*c*
17*d* Desus la rive se sont tout aresté. 175*d*

et la suite. Le fol. 20*d* est resté en blanc attendant la fin de la laisse commencée à la col. précédente. Il y a accord entre les mss. jusqu'au fol. 35*d* = 189*b*. La laisse

35*d* Si com il orent fait lor gent arester 189*b*

est beaucoup plus allongée dans le premier que dans le second.

Ici nouveau désaccord, causé, je pense, par une interversion des cahiers[1]. . . . . .

40*c* Guires s'en torne et Hernaus li marcis 190*b*

et la suite jusqu'au fol. 46*d* = 194*d* où la laisse

46*d* Giometrie li aprist par vigor

manque dans le second ms. A part cette lacune, l'accord se continue pendant 33 feuillets jusqu'à 88*c* = 225*c*. A ce point apparaît une nouvelle cause de divergence ou de défectuosité. Sans vouloir décider laquelle des deux leçons est préférable, je les prends telles qu'elles se présentent; de leur comparaison résulte ceci : que l'une des leçons est en cet endroit considérablement abrégée sur l'autre. Ce résultat est obtenu par le changement de certaines assonances[2], ce qui permet de réduire le nombre des laisses en en fondant plusieurs dans une seule sous une assonance unique. C'est dans le ms. *24377* qu'a lieu cette réduction, dont voici les exemples :

Les deux laisses consécutives

Quant il en orent les haus homes sevrés
. . . . . .
La tierce eskiele reconduira quens Guis. 225*c*

n'en forment qu'une dans 88*c* sous l'assonance *é*. De même le fol. 88*c*-*d* n'est pas identique à 225*c*-236*a*. Tandis qu'il y a ici cinq laisses

1. Il est bon d'avertir que le ms. *24377* n'étant numéroté ni par feuillets ni par cahiers, la constitution divergente de sa leçon rend plus difficile la constatation de pareilles erreurs.

2. J'ai signalé à l'art. *3* un essai de tentative quelque peu analogue, heureusement non suivie d'effet.

assonées *in ee en i ié*, là elles sont réduites à deux : *i en*; ainsi condensée, la leçon de *10* est notablement plus courte que celle de 7.

Le parallélisme reprend avec la laisse suivante

89*d* Si com Hernaus ot dit tot son penser 226*a*

pour se poursuivre jusqu'au bas du fol. 121*d* = 250*d*.

A cet endroit existe une lacune après le 13e vers de la laisse

121*d* Si comme Bauce ot sa gent ordenee 250*b*

Cette lacune qui se clôt 290 vers plus loin au fol. 252*b* est le fait d'une interpolation qui a transposé les fol. 2 et 3 du xvje cahier en fol. 6 et 7 du xviie cahier. Si le ms. était paginé, ils seraient numérotés 134 et 135 au lieu de 122 et 123. L'ordre régulier étant rétabli, on voit que nos deux mss. continuent à marcher de conserve. Par contre huit feuillets plus loin c'est le ms. 7 qui se trouve en défaut à son tour : en effet les deux premiers vers de son fol. 258 appartiennent à deux laisses différentes :

Jamais meschine n'i vaura ne pastiaus,
Lors traist l'espee dont bien trence li brans;

ils se trouvent dans *10* : le premier au fol. 129*b*, le second au fol. 129*c*, 30 vers plus loin. Le copiste de 7 aura sauté ces 30 vers par inattention.

En voilà assez sur la constitution comparée de la leçon des deux mss. Ce qui précède suffit pour attirer l'attention de qui voudra entrer dans le détail. J'arrête donc ici la référence réciproque des mss., d'autant plus que la fin du poème m'a paru être sensiblement convergente. Je terminerai ce qui regarde le ms. *10* par quelques observations qui lui sont propres.

Je viens de dire que c'est après le fol. 133 que viennent les deux fol. interpolés, de sorte que le fol. 136 devra réellement porter le n° 134.

Le fol. 26*d* renferme un anachronisme dont il convient de laisser la responsabilité au copiste : il ne se rencontre en effet que dans ce seul ms. Il est curieux à relever en ce qu'il montre l'influence exercée par une chanson sur une autre de date et d'intérêt différents. Dans l'espèce il s'agit de la chanson de *Roland* et de la défaite de Roncevaux. Parmi les seigneurs de la cour figure Pieron d'Artois dont la sagesse était fort prisée dans les conseils du roi. Afin sans doute de justifier cette estime, le copiste n'hésite pas à donner à Pieron une longévité hors de toute proportion :

Il avoit plus de .cc. ans et dis
. . . . . .
De Rainscevaus escapa il jadis
De le bataille u Rolans fu trais;
Si fu od Karle quant l'Espagne conquist :
Or est si viols a poine puet seir.

Les invraisemblances de tout genre accumulées dans ces quelques vers sautent aux yeux; elles ne méritent pas l'honneur d'une réfutation. Ainsi d'ailleurs que le fait remarquer une note inscrite au bas du fol., ce n'est là qu' «une bévue de copiste qui, comme cela arrivait souvent, aura écrit de mémoire et confondu ensemble plusieurs chansons de geste. » Encore aurait-il pu respecter le texte auquel il empruntait sa digression intempestive.

L'intérêt de cet anachronisme est dans son rapprochement d'une autre mention de ce genre, rapportée au ms. *1622* et s'appliquant non plus à un personnage secondaire mais à l'un des principaux héros de la geste, à Gerin, cousin de Girbert :

> Après Hernaut lo conte palazin,
> Gerin vesquit, ce truis en perchamin,
> Tant qu'en Espaigne ala li fiz Pepin;
> En Ronceval o Rollant le meschin
> Fut li frans rois ocis d'un Sarrasin.

Cette réminiscence se trouve tout à la fin du ms. dans l'énumération des héros du poème, sur l'esprit de laquelle voy. *5 in fine*.

Enfin une autre concordance est celle qui relie notre ms. à ceux du groupe lorrain par la qualification de « vilain » accolée au nom de Hervis (voy. sous *8*, p. 235-6).

Le ms. *24377* est d'une très-belle exécution; il est à deux col., comptant chacune 36 vers. Le poème débute au verso du fol. 1; la première colonne de ce verso est remplie par quatre miniatures superposées l'une à l'autre; la seconde col. commence par la lettre ornée *G* encadrant une miniature; une autre miniature se trouve au bas du fol. 19*d* en marge inférieure. Avant d'entrer dans la bibl. du duc de La Vallière, le ms. avait appartenu, aux XVIe et XVIIe siècles, aux personnages dont les noms se lisent sur le feuillet de garde : « A madamoi^le^ Anne de Graville, v^c^ xxi » « A monseigneur d'Urfé. »

11). — Arsenal *180*. Ce ms. est de la même famille que *2-12-13;* néanmoins sa leçon est souvent indépendante. Tantôt abrégée, plus souvent amplifiée, au total elle est plus étendue que dans aucun autre ms. Il compte 30 vers par col., et 2 col. à la page. *Garin* y remplit les fol. 1-159*b* avec 19000 vers; *Girbert* va de 159*b* à 261*d* avec environ 12300 vers. Ce manuscrit présente différentes particularités d'écriture sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure. Il est dans un bon état de conservation; les fol. 1 et 2, jadis mutilés en tête et en marge, ont été refaits au XIVe siècle. Le 24e cahier se compose de 7 feuillets seulement (185-191), sans lacune.

Ce ms., l'un des plus anciens de la Geste, a successivement appartenu

dans le XVIIIe siècle au maréchal d'Isenghien, au duc de la Vallière, au marquis de Paulmy dont les livres et mss. constituent le fonds principal de la bibliothèque actuelle de l'Arsenal. Il n'a jamais été en la possession de Barbazan, comme le pense M. Stengel (p. 408). Ce qui a pu l'induire en erreur, c'est l'annotation marginale qui figure à la page 389 du ms. 839 H. F. de la même bibliothèque, intitulé « Catalogue de Manuscrits. » Dressé par Barbazan, ce catalogue contient à cette page l'inventaire des mss. de « M. le duc de la Vallière » au second rang desquels se présente le « Roman de Garin le Loheran, en vers françois, 13e siècle, venant du Maréchal d'Isenghien, 4°. » Puis en marge : « Ces trois mss.[1] ont passé dans ma bibliothèque, aux fo »; c'est-à-dire dans la bibliothèque de Paulmy, auteur de la note. Barbazan n'a donc jamais été possesseur du ms. actuel *180*, il en a seulement signalé l'existence chez le duc de la Vallière; et Paulmy, après s'être rendu acquéreur du catalogue et du ms., constate sur le premier l'entrée du second dans sa bibliothèque[2]. Cette note a d'ailleurs servi à M. Stengel pour rectifier sa propre liste des mss. des *Loherains*, en identifiant *A* (Arsenal 180) avec *I* (Isenghien).

De ce ms. Isenghien, Mone a donné une analyse succincte et cité quelques vers[3]. M. Stengel a déjà remarqué qu'un grand nombre des feuillets de ce ms. sont d'une autre main, par exemple les fol. 16, 24, 39, 40, 46, 56, 66, 68, 69, 70, 178, 181, 192 *bis*, 197, 219, 220, 223, 225, 228. Ces feuillets d'une écriture différente, appelés à combler des lacunes existant anciennement dans le ms. *180*, ont-ils été copiés sur l'original ? Présentent-ils la même leçon que les feuillets perdus et remplacés par eux ? C'est ce qu'il est impossible d'affirmer sans avoir au préalable fait une étude minutieuse du ms., mais déjà nous pouvons dire que les divergences qui seront constatées tout à l'heure entre la leçon de *10* et celle de *12* et de *13* ne portent sur aucun des fol. désignés ci-dessus. Dès lors, il ne semble pas qu'il faille (non plus ici que dans les autres ms. copiés de différentes mains) réunir ces fol. isolés en une collection qui prendrait le rang de *10a*. Il suffit de signaler l'accident, la mention *a* étant réservée pour le cas où non-seulement la main, mais aussi la leçon, vient à changer : tels *5* et *5a*.

12). — ARSENAL *181*. De tous les ms. des *Loherains* c'est le seul

1. La note vise : 1° la *Destruction de Troye;* 2° *Garin;* 3° le *Saint-Graal* en prose.

2. Cette attribution est confirmée par la mention suivante qui figure au bas du feuillet de garde de notre ms.: « M. de Barbazan qui a connu ce ms. qui a passé de M. le Mal d'Isenghien à M. le Duc de la Valliere, dit que l'écriture en est du 13e siècle. »

3. Mone : *Anzeiger für Kunde des deutschen Mittelalters*, IV (1835), 341.

qui contienne les quatre branches de la geste. Sa valeur, qui sera toujours très-grande, serait inestimable n'étaient les conditions de date et de rédaction qui lui enlèvent une part de son prix. Transcrit au XIVe siècle, il porte en maints endroits la marque de cette époque et de la manière dont on comprenait alors l'« adaptation » des anciennes chansons à la langue et aux idées présentes (voy. ci-dessus 2 et *6*). Par exemple il fait commencer *Girbert*, comme *6* et *13*, au départ de Bégon pour la chasse ; en outre il prolonge cette même branche jusqu'à la mort de son héros, c'est-à-dire assez avant dans *Anseïs*. De cette façon *Girbert* devient la branche la plus considérable de la geste, tandis que, ramenée à ses véritables proportions, elle en est la plus petite. Je signale cette répartition spéciale pour bien marquer le caractère propre de notre ms. en cela proche voisin de 2. La constatation faite, je reviens au mode naturel de division du poème pour indiquer suivant quelle proportion le ms. répartit ses 56,250 vers (nombre rond) entre les quatre branches dont il se compose. De dimension in-fol., chaque feuillet est séparé en 3 col. sur chacune de ses faces, et chaque col. compte 51 vers. *Hervis* remplit les fol. 1-44*a* avec 13160 vers, *Garin* les fol. 44*b*-97*d* = 16150 vers, *Girbert* les fol. 97*f*-139*d* = 12070 vers, *Anseïs* les fol. 139*e*-188*a* = 14850 vers.

On sait déjà que ce ms. est de tous celui qui se rapproche le plus du ms. nouvellement découvert à Dijon[1]. J'ai montré précédemment que pour la leçon celui-ci l'emporte sur celui-là. Néanmoins, parce qu'il réunit la geste dans une seule teneur, le ms. de l'ARS. doit être regardé comme le type de la famille *2-10-12-13*. Il en est le représentant le plus accentué, le plus défectueux si l'on veut, mais au demeurant le seul complet. L'indépendance de sa leçon est accusée de la façon la plus nette possible, pour les trois premières branches, vis-à-vis des groupes *1-5-6-8* d'une part et *3-4-5a-7-9* de l'autre; et pour la quatrième vis-à-vis de *7-10* que l'on vient de voir assez divergents l'un de l'autre. Cette dernière branche n'existe malheureusement pas dans le groupe lorrain, l'isolement de *10* ne permettant pas de l'y rattacher *a priori* quoique la mention du « *vilain* Hervis » pèse d'un certain poids en faveur de cette attribution (voy. ci-dessus p. 240).

Au contraire des ms. *1-5-8* qui, par inadvertance du copiste, ont fait passer cette appellation dans le passage de *Garin* cité plus haut (p. 235), ARS. a maintenu l'esprit de la première version, la bonne :

Li dus de Mes, li fils au *duc* Hervi

L'énumération finale ne fait pas davantage mention de Hervis, non plus

1. Voy. ci-dessus, p. 78 et ss.

que les mss. qui ne contiennent pas la branche de ce nom. Sous ce rapport il concorde avec 7 contre 10.

La chanson de *Hervis* ne contient au fol. 1 recto que 36 vers par col. au lieu de 51 ; le chef de la page est occupé par une miniature, et l'entête de chaque col. par une lettre historiée. Avec deux autres lettres du même genre dont il sera question plus loin, c'est là toute l'ornementation du ms.

La lettre initiale de *Garin* (fol. 44*b*) ne se distingue en rien des lettres initiales des laisses précédentes et suiv. Le fol. 77*b* se termine par la mention, que j'ai déjà relevée, du nom du copiste et du lieu où la copie fut exécutée ; elle assone avec la laisse :

Ciz romans est a Jaques de Paris.
Haut soit pendus qui l'enblera en fin !
Sachiés qu'il fut escris a S. Quentin
En chiés Robert Dardane Houdebin.

Certes, une pareille mention est bien l'équivalent d'un « explicit ». Pour l'avoir insérée à cette place, il faut que le copiste ait eu sous les yeux un ms. qui terminait à cet endroit même la chanson de *Garin* : or on verra que le ms. de Dijon est dans cette condition, seul de tous ceux qui nous sont parvenus. Et comme par ailleurs la leçon concorde, cette rencontre dans la coupe — défectueuse ? je n'examine pas ce point — de la chanson est un nouvel et puissant argument en faveur de la communauté d'origine assignée aux deux mss. dans mon précédent article.

Aussi bien la laisse qui vient immédiatement après cette note commence par une lettre historiée, qui reçoit de la condition générale du ms., assez peu soigné en somme, et de l'absence totale d'ornementation intérieure, une valeur intrinsèque considérable. Encore une fois, pour le copiste de notre ms. et pour son original (celui-ci dérivé d'un original premier par combien d'intermédiaires et quels ? je ne sais, et ce serait là le point qu'il importerait de savoir), la laisse

Un jour fu Begues au chastel de Belin

forme le début d'une chanson nouvelle. On a vu tout à l'heure le ms. 6 en fournir une preuve matérielle.

Il va de soi que dans les mss. de cet ordre, le début réel de *Girbert* ne se distingue pas extérieurement de la laisse précédente ni de la suivante. Le ms. 12 renchérit encore sur cette donnée logique. Il s'est dit, non sans raison, que ces vers si solennels dans leur simplicité, si beaux, si pleins, et d'un souffle véritablement épique dans leur retour cadencé :

Granz fu la guerre qui ja ne panra fin :
Après les morz l'encommencent li vif,
Après les peres la reprennent li fil,

Après la mort au Loheranc Garin
La rencommance li dux Girberz ses filz[1],

il s'est dit que ces vers, que la laisse tout entière n'étant autre chose que l'exposition du drame, sa place était en tête et non à l'intérieur de la chanson. Et comme, suivant son calcul, la chanson de *Girbert* comptait déjà 8000 vers et plus (fol. 77*b*-97*f*), il a purement et simplement supprimé cette laisse initiale et une partie de la suivante, comme entravant la marche du récit commencé. C'est ainsi que *Girbert* est relié à *Garin* sans transition, brusquement et comme par un ressaut de mémoire. Le vice de composition est patent dans ces vers, dont les quatre premiers (bien qu'altérés) appartiennent à la seconde laisse de *Girbert*, et dont les suivants sont de la façon du copiste qui se raccroche tant bien que mal à la leçon primitive :

Ce fu en mai qu'il fet chaut et seri,
Cil oisel chantent doucement au matin,
Et ses pucelles por amor nos amis
Demainent joie, et varlet et meschin.
En ceste istoire avez arier oi
Mors fu a tort li Loherens Garin.
Gibers n'a perez, ne Hernaus ne Gerins;
Mais chascun jor, les blanz haubers vestiz,
Vont guerroier Fromont et Fromondin.
Biax sires Dex, peres de paradis,
Fu ains mais guerre qui ne traist a fin
Ne mès icelle du Loherent Garin.
Aprez la mort au franc duc palazin
La recommence et Giberz et Gerins,
Li preus Hernaus et li preus Mauvoisins,
Contre la geste Fromont le posteis.

Hâtons-nous d'ajouter que cette leçon n'a pas fait école; elle est isolée et à juste titre.

Dans ce ms. le commencement du fragment publié à la fin de ce travail se rapporte au fol. 99*d*. J'ai déjà dit que les deux mss. de l'*Arsenal* suivent de tout point la leçon du ms. 2; pour la correspondance de cette leçon avec celle du fragment et des autres mss. voy. les variantes qui accompagnent la publication de ce même fragment.

Le verso du fol. 135 est resté en blanc ainsi que la majeure partie de la 3e col. du recto.

Le milieu du fol. 139*d* correspond à la fin de *Girbert* dans les autres mss., avec la laisse finale :

De Panpelune s'est Gibers departis
. . . . . .

1. Ms. 1461, f° 117*a*.

fin : Et a S. Gille s'en ala Mauvoisin,
A Gironville Hernaus li palazins.
Li rois Gibers est demorés ainsi.

Mais notre ms. ne l'entend pas de cette façon. Non content d'avoir annexé à *Girbert* la dernière partie de *Garin*, il pousse la ramification de cette branche jusqu'en plein cœur d'*Anseïs*. Ainsi constituée, du départ de Bégon pour la partie de chasse où il devait trouver la mort jusqu'au propre trépas et funérailles de Girbert assassiné par ses neveux, la chanson s'étend du fol. 77*c* au fol. 148*e*, comptant près de 22,000 vers, nombre presque double de l'étendue réelle de la chanson.

Pour étonnante qu'elle paraisse, cette extension ne peut être révoquée en doute. Nous retrouvons ici l'application du même procédé signalé au début de *Girbert* (fol. 97*f*); le procédé s'est même perfectionné. Au moins s'il était greffé sur *Garin*, *Girbert* débutait par une laisse indépendante : cette satisfaction est refusée à *Anseïs*, dont le début est englobé dans la laisse finale de la chanson précédente, une de ces laisses en *i* interminables, comme les *Loherains* en comptent tant.

Après les vers qu'on vient de lire et qui terminent *Girbert*, le ms. continue sans autre avis :

Mais de sa mort ne de son grant peril
Ne se prent garde Gibers li filz Garin.
Du filz Hernaut qui estoit son cousin
Cil prist la guerre et commença l'estrif.
Huimais commence la chançons a venir.
. . . . . .

La col. suivante commence toujours avec la même assonance et par conséquent dans la même laisse, par le vers :

Enz en la voie de S. Jaque en Galis

correspondant au début d'*Anseïs* dans le ms. 7 qui est tel :

f° 164*b* Huimais orrés une bonne cançon,
Boin sont li vier et boin en sont li ton.
Ch'est après Paskes en une rouvoison
Que a S. Jake alerent li baron.
. . . . . .

Mais cette laisse, qui ouvre le récit, y est elle-même précédée d'un prologue récapitulatif, qui donne le dénombrement des deux gestes ennemies et rappelle rapidement la succession des faits jusqu'au point où l'action nouvelle va s'engager. J'ai déjà fait observer (sous *10*) que le récit de cette nouvelle branche ne concorde point avec celui des deux autres mss., déjà eux-mêmes passablement divergents. Il n'y aurait aucun intérêt à donner ici la succession des laisses comme je l'ai fait plus haut, puisqu'il n'y a point de rapport comparatif à établir dans le cas présent. Je me bornerai à dire qu'avec la 15e laisse à partir du fol. 139 verso, et dont voici le premier vers :

Granz fu l'estorz, la nosse et li hutins (fol. 148*c*)

se termine dans notre ms. l'appendice à la chanson de *Girbert*, qui s'annexe ainsi la 3e partie du ms. 5a. Toute cette partie, jusqu'à la description des funérailles du héros, compte un peu plus de 2800 vers; j'ai indiqué sous *5* l'étendue de ce même récit dans les autres mss. de *Anseïs*.

Puis la laisse suivante commence par une lettre historiée dans le genre de celle qui figure au fol. 77*c* :

Un jor fu Begues. . . . . .

L'une et l'autre annoncent le commencement d'une nouvelle branche. *Anseïs*, mutilé de plus de 2500 vers par l'attribution de sa première partie à *Girbert*, se poursuit désormais jusqu'à la fin du ms., fol. 188.

Le feuillet de garde du commencement et de la fin du ms. contient une analyse succincte du poème en prose, qui remonte, d'après le caractère de l'écriture, à la première moitié du xve siècle.

En résumé le caractère distinctif du ms. *12*, et qui lui assigne une place distincte entre les mss. mêmes de sa famille, c'est l'importance numérique qu'il donne à la branche de *Girbert*, considérablement accrue au détriment des branches de *Garin* et d'*Anseïs*. Pour le fond de la leçon il doit désormais céder le premier rang au ms. de *Dijon*, mais il n'en conservera pas moins une valeur incontestable et hors ligne, grâce à la réunion des quatre branches de la Geste, dont la première et la dernière ne se retrouvent chacune que dans deux autres mss.

13). — Dijon *300*-[1]. J'ai donné une description détaillée de ce ms. pp. 78 et ss. Mais une particularité m'avait échappé durant l'examen sommaire que j'en avais fait lors de mon passage à Dijon. L'existence de cette particularité resserre la connexion de ce ms. avec Ars. *180*, connexion établie alors d'après la seule comparaison des leçons. On sait que je veux parler du dédoublement de *Garin*, et de l'attribution de sa dernière partie à *Girbert*, répartition qui ne se reproduit que dans ces deux ms. (voy. sous *12*). Ce partage est encore plus nettement marqué dans Dijon que dans Ars. L'explicit est formel et complet :

De ceste guerre faiçons ci bone fin.
Dex vos garisse qui en la croiz fu mis,
Et Dex garisse celi qui l'ai escri!
Amen. Amen. Amen,
Ci faut la premiere pertie des Lorans.
Explicit.

Ainsi se termine le fo xlviij [1]. En présence d'une affirmation aussi

1. J'emploierai exclusivement les chiffres romains du foliotement primitif, à peu près contemporain du ms. et par conséquent antérieur aux mutilations subies par ce volume.

absolue, ignorant que cette coupe est le caractère distinctif d'une famille de mss., et d'ailleurs dénué de tout moyen de contrôle, j'ai dû m'en tenir à une indication aussi précise que celle-là, et la prendre pour base de mes calculs. Je m'y suis confié avec d'autant plus de sécurité que cette mention termine à la fois un feuillet et un cahier. Pour comble, le feuillet suivant, dont le début aurait pu m'éclairer :

Un jor fu Begues au chastel de Belin,

fait précisément défaut.

De tout ceci il résulte que j'ai donné le feuillet xlix (manquant) comme contenant le début de *Girbert*, assertion vraie au regard du ms. de l'*Arsenal*, similaire de *Dijon*, mais fausse au regard de tous les autres mss., à l'exception de *6* qui est un ms. fragmentaire. Comme cette division, spéciale à un groupe d'une famille particulière, ne peut être admise et que je l'ai déjà rejetée à l'art. précédent, il convient de rectifier ici ce qui est dit (pp. 80-81) du contenu des deux branches du ms. de Dijon et des lacunes y afférentes.

Donc *Girbert*, au lieu de commencer au f° xlix, immédiatement après l' « explicit » qu'on vient de lire, commence réellement au f° lxxvj*b*, avec le début consacré, reconnaissable sous cette forme :

Granz fu la guerre, jemais n'i mastrai fin.
Après les peres les repanront li fiz ;
Lai recommance li cuens Giberz ses fiz,
. . . . . .

dont la lettre initiale ne se distingue extérieurement par rien qui puisse la faire prendre pour le début d'une chanson. Il en est de même dans *181*, avec cette aggravation que la leçon a été profondément modifiée, et qu'ici la copie ne respecte en aucune façon le texte original.

Ainsi ramené au cadre des autres mss., *Garin* compte environ 15,800 vers pour les f^os^ i-lxxvj^a^, et *Girbert* environ 11700 pour les f^os^ lxxv*b*-cxxx [1]. Ces chiffres concordent avec ceux du ms. *181* qui donne d'un côté 16150 v. et de l'autre 12070 environ : on sait que la leçon de ce ms. est un peu plus développée que celle de *Dijon*.

Au surplus, voici la correspondance d'un certain nombre de vers dans les trois mss. de *Dijon* et de l'*Arsenal*. Outre le premier vers de chaque cahier [2], j'en donne quelques autres tirés des passages cités dans mon précédent article.

1. Dans ce nombre cxxx sont compris les quatre feuillets qui manquent à la fin du ms. et que je lui restitue d'après le rapport du texte de *Dijon* avec celui d'*Ars. 181*. Ici encore je donne à la chanson l'étendue normale qu'elle a dans tous les manuscrits sauf *181*. Il importe peu de savoir si *Dijon* comportait ou non les développements de ce dernier ms. pour *Girbert;* le problème est insoluble, le ms. s'arrêtant au f° cxxvj.

2. M. Ph. Guignard, bibliothécaire de Dijon, a bien voulu me copier le premier vers de chaque cahier à partir du 4°.

Dijon	*Arsenal 181*	*180*
Cahier 2 f° XIII : Ce poise moi, dist Gar...	52*a*	15*d*
— 2 XIV : A .I. baron qui ma terre traist	52*e*	18*a*
— 3 XV : Que vos seist la pucelle au cor gent	53*c*	20*a*
— 4 XXV : Je ne suis mie li Alemanz Orris	61*b*	40*a*
— 5 XXXIII : A .IIII.^{xx}. qu'a des autres savrez	66*f*	57*b*
— 6 XLI : N'est eust droiz que li donast Paris	71*d*	74*c*
— 6 XLVIII*d* : (Explicit, fin de la première branche)	77*b*	85*b*
— 7 [XLIX : Un jor fu Begues au chastel de Belin]	77*c*	85*b*
— 7 L : L'oste fu saiges, cortois et bien apris.	78*a*	86*b*
— 8 LIX : Dolanz en fu quant il dire l'oit	83*f*	102*a*
— 9 LXVI : Il dessandirent en .i. bruillat foilli	90*e* } la fin de *Garin*	
— 10 LXXIII : Il et Guillaume l'orgolloux de Monclin	97*d* } ne corr. pas	
— 10 LXXVI*b* : Granz fu la guerre jemais n'i mastrai fin (Début de *Girbert*)	97*f*	159*b*
10 LXXVIII*a* : Ce fu en mai que florissent li pins	99*d*	164*c*
—11 LXXXII : Enz en la chambre une pucelle fu	104*c*	174*a* } leçon
11 LXXXV*d* : En cel agait que li viauz Fromonz fit	107*a*	180*a* } diff.
— 12 XC : Trait ai l'espee, cele part est alez	110*c*	190*c*
— 13 XCVIII : Et dan Bernart le conte de Nasil	116*a*	203*d*
— 14 CVI : Li suens tressor sempres enfondrez fu	121*e*	218*c*
— 16 CXXIII : Deci ez danz l'a fandu et partiz	133*e*	250*a*
16 CXXVI fin : Puis trait l'epee qui li pant au costé	136*d*	253*c*
Le reste manque. *Girbert* se termine au fol.	139*d*	261*d*

En même temps que ce tableau donne, dans un coup d'œil ensemble, l'état et l'importance des lacunes du ms. de *Dijon*, il fait ressortir la corrélation intime qui unit ce ms. à *181*, issus tous deux d'un original commun, contre *180* dont la leçon est parfois fort divergente. Cette divergence s'accuse en plusieurs endroits dans ce tableau dressé au hasard de la succession des cahiers, et notamment à la fin du *Garin* et dans le passage correspondant au fragment publié ci-dessus pp. 83-87. Parfois écourtée, mais bien plus souvent amplifiée, la leçon du ms. *180* lui assigne une place à part dans la famille à laquelle appartiennent *181* et *Dijon*. Son plus proche parent est le ms. 2.

14). — *Montpellier 243*[1]. « Petit in-4° vélin. Le roman de *Garin le Loherins* (par Hugues Metellus, chanoine de Saint-Léon de Toul) — XIIIe siècle. — De l'oratoire de Troyes à qui le président de Corberon l'avait donné. Il avait appartenu à Perrin Roucels, échevin de Metz au XIVe siècle. » Cette notice est empruntée au *Catalogue des mss. des Bibl. des départements* (I, 377). Pour être succincte, elle avait néanmoins suffi à m'inspirer quelque doute relativement à l'assertion de M. Stengel (p. 408) que le ms. de Montpellier est une version en prose. A elle

1. Je dois à l'obligeance de M. Boucherie les renseignements qui m'ont permis de décrire ce ms.

seule, la date du « XIIIe siècle » est un argument puissant contre l'existence d'une réduction en prose. Et en effet le ms. de Montpellier est bien en vers, et il tient un bon rang tant pour la date que pour la leçon.

Il contient 260 feuillets sans lacune, 2 colonnes à la page et 30 vers par colonne. Quoique dérivé de la même source que *10*, il n'a pas suivi la leçon divergente de ce dernier ms. et ne présente pas le même développement : dans l'un *Garin* se termine au f° 147*a* avec 17,520 vers, dans l'autre il se prolonge jusqu'au f° 159*b* avec environ 1500 vers en plus. Tous les deux cependant remontent à un original commun ainsi que l'atteste la communauté de leur formule d' « explicit » (ci-dessous, p. 256-7). Dès le début du poème, la substitution des « Hongres » aux « Wandres » (v. 3) n'a lieu que dans les ms. de cette famille, et au v. 7 la mention de la ville de « Saint-Denis, » propre à *Montpellier*, n'a d'analogue que celle de « Saint-Remis » dans *180*, interprétation plus fautive encore d'une leçon mal lue ou altérée dans l'original commun. J'ai déjà eu occasion de dire que *180* s'est développé à part; sa rédaction amplifiée, moins sobre d'incidents et d'un ton moins bref, abonde en dialogues étendus; elle vise à la recherche de l'effet et à l'agencement dramatique. Parmi les ms. de Paris et de la province, les deux seuls qui s'en rapprochent sont *Arsenal 181* et *Dijon* et surtout *1443*. Encore les deux premiers ne s'en rapprochent-ils que de loin, et tel passage, celui p. ex. qui est reproduit p. 83-87 ci-dessus, n'admet qu'une confrontation par la tangente; à peine y trouverait-on trois ou quatre points de contact entre les deux leçons, après lesquels la divergence s'accentue avec d'autant plus d'énergie que le contact a été plus intime et plus prolongé.

Les représentants de cette rédaction forment ainsi deux groupes bien distincts, composés : l'un des mss. *180* et *1443*, l'autre des mss. *181* et *Dijon*, celui-ci suivant de plus près la leçon des autres mss., commune aussi à *Montpellier*. Ce fait que *Montpellier*, issu du même original que *180*, est cependant bien différent de ce dernier ms., témoigne contre la famille *Arsenal-Dijon*, dont la rédaction a été refaite et altérée comme il vient d'être dit.

15). — Ms. jadis dans la bibliothèque de Roquefort et dont il s'est servi concurremment avec un autre ms. (La Vallière 2727) pour les citations de son *Glossaire*. Ce ms. ne m'est connu que par les premiers vers rapportés par Roquefort (*Glossaire* II, 777) :

Vielle chanson voir[e] plest vos oir?
De bone estoire vos dirai sanz mentir,
Si con li Vendre par merveillous air
Vindrent en France crestiens envair.

Ces deux derniers vers présentent une leçon isolée, indépendante de tous les autres mss.

Où est passé ce ms. ? D'après les renseignements donnés par Roquefort, il avait successivement appartenu à Grosley, puis au président de Corberon, qui en fit présent au collége de l'Oratoire de Troyes. On sait que les ms. de cet établissement ont été répartis, lors de la Révolution, à la Bibl. nat. et à l'Ecole de médecine de Montpellier. Je me suis assuré que le ms. de *Montpellier* (qui provient aussi de l'Oratoire de Troyes par le président de Corberon) n'est pas le ms. de Roquefort. Comme il n'est pas probable que ce ms. ait disparu depuis le commencement de notre siècle, il y a des chances pour qu'il se retrouve dans l'un des deux mss. actuellement en possession de sir Thomas Philipps (voy. ci-dessous *19-20*).

Sur les mss. de Berne, Bruxelles, Ashburnham-place, Cheltenham (2 mss.), Oxford et Turin, j'ai peu ou point de renseignements particuliers. Des notices sommaires et quelques extraits de ces mss. se trouvent dans les ouvrages suivants :

16). — BERNE *113*. *Catal. des mss. de la bibliothèque de Berne* par Sinner, t. III (1772), p. 344-6; — *Extraits de quelques poésies des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, par le même, Lausanne 1759, 63 vers du *Garin* en plusieurs fragments, pp. 21-26. Autant qu'on peut en juger d'après des éléments de comparaison si peu nombreux, il m'a semblé que le texte de BERNE suit la leçon de *1443* de plus près que celle de tout autre ms. Il compte 29000 v. pour 86 f^os^, 3 col. à la page et 55 vers à la col.

17). — BRUXELLES *9630* (anc. *281*), analysé par Mone dans ses *Untersuchungen zur Geschichte der teuschen Heldensage*, 1836, pp. 192-281. Ce ms. contient environ 32000 vers; il est composé de 25 cahiers; chaque page est partagée en 2 colonnes; chaque colonne renferme 40 vers. Il est incomplet de la fin; une partie seulement de la lacune porte sur le chapitre correspondant au fragment de Hanovre. Ce fragment ne peut donc être rapporté au ms. de *Bruxelles* (*Romanische Studien* p. 377), alors même que ni la langue ni la justification du feuillet de HANOVRE ne s'opposeraient à cette identification (voy. ci-dessus *28*).

La lacune existe de longue date, puisqu'elle est constatée dès le XVIe siècle par une note de l'un des possesseurs du ms., Charles de Croy, comte de Chimay (cf. ci-dessus même art.). Mone a donné de ce ms. de nombreux extraits, parmi lesquels deux passages étendus : l'un de *Garin* p. 224-235, c'est l'épisode de la mort de Bégon qui comprend les vers 9234-9814 du ms.; l'autre de *Girbert* p. 253-264, v. 20422-20975, se rapporte à la campagne de Girbert contre les Saisnes pour le compte du roi Anseis de Cologne.

Un passage de BRUXELLES rappelle, au moins par l'esprit, celui du prologue du ms. de TURIN. L'un et l'autre s'élèvent vigoureusement contre l'imposture des jougleurs qui osent prétendre que la noble geste des *Loherains* est issue de « vilounie », et qui substituent aux témoignages historiques leurs inventions controuvées (ci-dessus p. 236) :

Huimais conmence la chançons a venir
Grans et pleniere qui bien fait a oir
Cil jougleour qui vont par le pais
N'en sevent riens, certains en sui et fins.
L'estoire en ont corrouté des biaus dis
Et lor mençoigne [ont] ajousté et mis[1].

Ce passage annonce la reprise des hostilités par les Loherains impatients de venger la mort de Bégon. Les quatre derniers vers ne se retrouvent dans aucun autre mss., non plus que les six vers suivants où *Bruxelles* rapporte que l' « estoire » était écrite sur un rouleau de parchemin conservé dans le trésor de la cathédrale de Cologne. Tous nos manuscrits ignorent ces dix vers et ordonnent ce passage de la façon suivante :

Huimais conmence la cançon a venir,
Grans et pleniere ki bien fait a oir,
De la grant guerre c'onkes puis ne prist fin,
Que d'hoir en hoir le covint rafrescir ;
Après les peres le reprissent li fil.

Telle est la leçon de *4988* f° 55d, la plus voisine de BRUXELLES. Les autres manuscrits ou modifient le 3e vers, ou le suppriment ainsi que le 4e et quelques-uns même le 5e ; mais aucun ne reproduit ni la source prétendue de la chanson ni la réfutation de l'assertion injurieuse que BRUXELLES et TURIN sont seuls à repousser et par conséquent à connaître.

18). — ASHBURNHAM-PLACE. Conservé anciennement dans l'abbaye de Saint-Valery-sur-Somme, ce ms. a passé dans la bibliothèque de d'Herbigny, puis dans celle de Barrois d'où il entra dans la collection du comte d'Ashburnham. Il se compose de 226 feuillets in-4°, 2 col. à la page, le nombre des vers variant de 32 à 36 par colonne. Les 3 derniers feuillets (382 vers) sont différents des précédents ; ils paraissent avoir été refaits à une époque moderne[2]. Cette restitution commence avec les vers :

1. Dans Mone (1838), 193, v. 1776.
2. Je dois une partie de ces renseignements, ainsi que la connaissance du début de *Garin*, à M. Paul Meyer. Voy. *Catalogue of the manuscripts at Ashburnham place*, part the second, comprising a collection formed by Mons. J. Barrois, n° XXV.

Sire cousin, par Dieu qui ne menti
Tout vostre [bon] vos sera acompli.

Sus el palais s'estut Girbers li ber.

L'examen comparatif du résumé final de chaque ms. (voy. ci-dessous) démontre que le ms. d'après lequel les feuillets en question ont été refaits est celui d'Isenghien, auj. *Arsenal 180*.

C'est de ce ms., alors à d'Herbigny, que s'est aidé M. Edward Le Glay pour sa publication de la *Chanson de la mort de Begues de Belin*, réduite en prose[1]. En outre le *Journal des savants de Normandie* (1844, pp. 849-858) contient un extrait de *Girbert*, publié par M. E. Le Glay, et qui porte sur les aventures des fils de Garin chez le roi Anséis. Le *Journal* ayant cessé de paraître, la publication de ce morceau a été forcément interrompue. En l'état elle compte 288 vers qui vont dans le ms. *3* du f° 131*b* au f° 133*d*, et dans le ms. *5* du f° 161*d* au f° 164*a*. La langue est conforme à celle du premier de ces mss. La leçon s'y rattache d'assez près aussi; néanmoins la rédaction dite « lorraine » fournit çà et là des mots et même des vers entiers contre *3*. Quant à l'autre famille représentée par 2, le passage en question tombe précisément dans un endroit où ce ms. diffère profondément de la leçon commune.

De tout cela ne pourrait-on conclure que le ms. de SAINT-VALERY, qui présente un caractère d'ancienneté assez prononcé, a été copié sur un exemplaire contenant la leçon primitive avant sa bifurcation dans les deux rédactions lorraine et française ?

Comme particularité propre au passage publié de ce ms., je remarque qu'il est seul à contenir les 4 vers soulignés dans l'extrait suivant. Il s'agit d'une tentative de séduction de Girbert par la reine, femme d'Anséis :

Li dus la baise, elle l'a embracié
. . . . . .
Elle eust bien conquis quan qu'elle quiert
Et de Girbert eue l'amistié :
Jamais li dus ne s'en feist prier.
Mal de la busche qui ens ou fu se siet
Quant on la soufle, se ele n'esprent nient !
Tot por le duc vos ai ice traitié
Eschaufés fu, s'a coraige changié.
Quant Biatris au gent cors afaitié,
Sa bele fille, estoit en I vergier,

1. P. 93-158 de ses *Fragments des épopées romanes du XIIe siècle*. Publiés d'abord dans les *Archives historiques du nord de la France*, les extraits de *Raoul de Cambrai* et de *Garin* ont été tirés à part à 325 exemplaires, papier de Hollande. Paris, Techener, 1838.— La date de cette publication montre qu'il faut corriger celle de 1845 (Stengel, p. 386 *V*) en 1835. C'est d'ailleurs la date indiquée par Mone dans son *Anzeiger* IV (1835) 341, où il est dit quelques mots de notre ms.

Si vit le duc a sa mere baisier.
A haute voix commença a huichier :
. . . . . .

19 et *20*). — *Cheltenham*, bibliothèque de sir Thomas Philipps. D'où proviennent ces deux mss. ? Représentent-ils l'anc. *La Vallière* 2727 et celui qu'a possédé Roquefort ? Les premiers vers de l'un et de l'autre sont cités parmi les sources où Roquefort a puisé pour son *Glossaire*. J'ai donné en sa place le début du ms. *15* ; voici d'après Roquefort celui du ms. *La Vallière* :

Vieille chanson voyre vueillez oyr
De grant ystoire et merveillous pris,
Sy com ly Wambre vindret en cest pays.
. . . . . .

fin : Proiés por iaus, Dix lor face mercis
Dites amen, que Damediex l'otrit [1].

21 et *22*. *Oxford* (*Bodléienne*, *Rawlinson*, *Poetry 150*) et *Turin* (*mss. fr. 36*) ont été décrits par M. Stengel : le premier dans les *Romanische Studien* p. 383-390, les 26 vers du début de ce ms. publiés p. 387-9 avec les variantes des autres mss. ; — le second dans ses *Mittheilungen aus franzœzischen Handschriften der Turiner Universitæts-Bibliothek*, p. 11 et ss. C'est l'un des 3 mss. qui contiennent la branche de *Hervis*. J'ai indiqué plus haut les particularités qui distinguent ce ms., telles que le prologue et l'avant-propos à la chanson. Une notice succincte de ce ms. avait été précédemment donnée par M. Auguste Prost [2].

ÉNUMÉRATION FINALE.

Chaque manuscrit se termine par l'énumération des personnages qui ont figuré dans ces longues et sanglantes luttes [3]. Ce dénombrement varie selon le texte de la leçon et plus encore selon le rang qu'occupe dans l'ensemble de la liste la branche à la fin de laquelle il vient. Prise en soi, la récapitulation des héros et de leurs exploits ne peut être d'une grande utilité pour la distinction des familles. J'avais espéré y trouver un élément sérieux de classement, mais la comparaison démontre qu'à part le début, chaque mss. possède sa liste propre où les noms et les

1. *Glossaire de la langue romane*, II, 777. Roquefort donne au ms. La Vallière le n° 2728, mais c'est une erreur manifeste puisque ce dernier ms. existe à la Bibl. nat. = 24,377 et qu'il ne contient pas *Garin* (voy. ci-dessus *10*). L'*Histoire littéraire*, XVIII, 747 a endossé l'erreur de Roquefort.

2. Dans la *Revue de l'Est*, Metz, 1864, I, 1-9. Voy. aussi du même les *Légendes de Metz*, chapitre sixième : *Hervis*.

3. Il faut naturellement faire exception par les mss. suivants qui sont incomplets de la fin : 1461, 1582, 2179, 19161.

faits sont rangés dans un ordre particulier qui ne se reproduit pas ailleurs.

Le seul groupe lorrain fait exception : *19160* et *1442* reproduisent les mêmes noms dans le même ordre. Tous les autres mss. varient comme je l'ai dit, au gré de la leçon et de leur contenu.

Il m'a paru opportun de donner ici ces résumés énumératifs. Outre l'intérêt particulier qui s'y attache, leur comparaison avec ceux des mss. que je n'ai pu étudier pourra peut-être provoquer des rapprochements plus intimes entre divers mss. issus d'un même original, les uns et les autres par des intermédiaires plus ou moins nombreux. L'identité de cette récapitulation entraîne, pour les mss. qui la présentent, une origine commune. C'est le cas du groupe lorrain par exemple. — Là où, le fond restant le même, les détails et l'ordre varient, il faut nécessairement admettre l'existence d'un ou de plusieurs intermédiaires perdus. — Tel détail, spécial à une rédaction dont les deux ou trois premières branches seulement nous sont parvenues, se retrouve dans un manuscrit qui ne renferme, lui, qu'une seule branche, étrangère aux précédentes. Il en résulte que ce dernier manuscrit remonte, plus ou moins immédiatement, à un original qui possédait les quatre branches disséminées en divers ms. C'est ainsi que la qualification de « vilain » donnée au duc Hervis ne se rencontre que dans le groupe lorrain après *Girbert* et dans *24377* après *Anseïs*.

On remarque encore dans ces résumés des indications d'une autre nature, notamment celles qui tendent, au moyen de généalogies plus ou moins authentiques, à relier la geste des *Loherains* avec les autres gestes de France. C'est dans le ms. *1622* qu'on verra l'exemple le plus frappant de cette préoccupation de relier toutes les gestes isolées en un vaste cycle national, qui renfermerait d'une seule teneur la succession des « Annales de France » [1]. Le ms. de Turin exagère encore cette tendance cyclique : au moyen d'un préambule qui sert de transition entre la chanson des *Loherains* et celle de *Vespasien*, il relie la geste de France à celle de Rome :

Chi commence l'estore des Loherens ensi que s. Seurins qui fu pere le duc Piere qui fut taions au Loherenc Hervis chachierent les Sarrasins après la venganche Nostre Signour.

Oi avés de Vespasianus
Et de son fil le bon vasal Titus.
. . . . . .
Or vous dirai de leur frere Seurin
Toute sa vie coument il se contint.
. . . . . .
Espousa fame li gentis rois Seurins.

1. Ces mots « Annales de France » servent de titre relié au ms. 4988.

Chedaire ot non la bele o le cler vis,
Et de Chedaire ot Seurins .iii. biaus fis.
. . . . . .
Li autres fis au baron s. Seurin
Il eut a non li dus Pieres l'anti
Qui tint Grandpré et Blanmont et Chini,
Tout le Baroi et tout le Bassegni,
Et Loherainne et To et Nansi,
Mies fist fonder el pendant d'un lairis
Entre .ii. iaues que je noumerai chi
Seille et Mouselle. . . . . .
. . . . . .

Une pareille préoccupation porte sa date et sa valeur avec elle : elle ne peut être que l'effet de la prétention d'un copiste à faire étalage de sa science, et elle ne peut se manifester qu'après la période héroïque des chansons de geste, alors qu'elles entraient dans leur déclin pour tomber bientôt dans l'oubli ou, sort plus indigne encore, pour finir à n'être plus regardées que comme une banale matière à déclamation.

Pour mettre un ordre au moins idéalement chronologique entre les diverses leçons du résumé que je vais produire, je les classe suivant le rang qu'occupe, dans la geste entière, la branche particulière que ce résumé termine. C'est du reste à cette dernière branche que se rapporte le plus grand nombre des personnages cités.

I. Rédaction primitive s'arrêtant avec *Girbert*.

1) *Ms. 1442*, f° 261*b*.

Si faut l'istoire dou Loherant Garin,
Et de Begon qui au bois fut ocis,
Et de Rigaut le bon vassal hardi,
Et d'Ernaïs, de Jofroy l'Angevin,
Et de Huon qui fut de Cambrisis,
Et dou bon dus qui out a non Aubri,
Et dou villain qui out a non Hervi,
De son afant Tyon et Morandin,
De l'allemant qui out a non Ouri,
Et de Douon qu'a Bordiax fut ocis,
Et de Gautier qui out non Orphenins,
Et de Gerin le bon vassaul hardi,
Et de Rainmon qu'ocirent Sarrazin :
Gent qui aidoient a Girbert le gentil ;
Et de Fromont qui ai Deu relanqui,
Et de Guillaume l'orguillous de Monclin,
(Et) de Fromondin, qui as bois fut ocis

1. Extrait des *Mittheilungen aus franzœsischen Handschriften der Turiner Universitæts-Bibliotek*, de M. Edm. Stengel, p. 25 et suiv. Voy. aussi ibid p. 12,13.

Lai ou devoit Nostre Signour cervir,
Qui vout Girbert le Loherant murdrir.
Alés vous en, li roumans est finis.
Explicit li roumans dou Louherant Garin.

2) *Ms 19160, f°* 349 *b*. Même leçon, si ce n'est qu'au vers 10 il remplace la bonne leçon « ocis » par « norris », et au v. 14 « gent (qui aidoient) » par « sous q. a. » Après le v. 20 il ajoute les deux suivants :

Des Loherans ne poeis plus oir,
S'on ne le vuet controveir et mentir.

De décider si dans ces deux vers on ne doit voir qu'une formule finale toute faite, un « cliché » à l'usage de toutes les chansons, *mutandis mutatis*, ou si au contraire c'est une indication précise et sérieuse par laquelle le copiste a voulu mettre ses lecteurs en garde contre les produits de l'industrie des renouveleurs, et les avertir que l'œuvre originale, telle qu'elle est sortie du cerveau de son auteur, se termine avec la mort de Fromondin et la chanson de *Girbert* : c'est ce que je laisse à de plus habiles que moi. Toutefois j'incline vers la seconde explication ; l'étendue déjà considérable des deux chansons de *Garin* et de *Girbert*, et surtout le nombre si restreint des mss. qui possèdent les autres branches, sont de puissants motifs de croire que l'œuvre originale s'arrête à la vengeance tirée par le fils de Garin sur le meurtrier de son père. Les branches d'*Anseïs*, d'*Yon* sont des ramifications postérieures au même titre que celle de *Hervis*, l'une ayant été mise en chef et les autres en queue du poème primitif.

Dans tous les autres mss. où l'énumération termine le poème de *Girbert*, elle est considérablement diminuée et restreinte aux seuls noms des chefs de l'une et l'autre geste :

3). *Ms. 1443, f°* 191*d*.

Si faut l'estoire del Lohorant Garin,
Et de Fromont qui ot Dieu relanqui,
Et de Guillaume l'orguellex de Monclin,
Del conte Hernaut, et del vasal Gerin,
Et del vasal qui ot non Malvoisin,
Del filz Fromont l'orguellex Fromondin,
Et de Girbert le roi poesteif
Qui tante terre o s'espee conquist.
Cil deffaut l'estoire des Lohorans. Explicit.

4). *Ms. Arsenal 180, f°* 291*c*. Il s'est inspiré de la même leçon dans sa disposition générale. Cependant comme il y a d'une part deux vers en moins et d'autre part deux vers en plus, j'en donne ici le texte :

Ci faut l'estoire du Loherenc Garin
Et de Fromont qui Dieu ot relenqui,
Et de Guillaume l'orguillox de Monclin,

Du fil Fromont l'orguillox Fromondin :
Par son outrage avoit esté ocis.
Du roi Gerbert noz ferons fin ici
Qui tantes terres o l'espee conquist.
N'en i a plus si com l'estoire le dist.
Explicit des Loherenz.

5) *Ashburnham-place 25, f° 226d*; identique à la précédente énumération (cf. plus haut p. 252). C'est de ce ms. que Mone a donné l'analyse succincte avec quelques extraits dans l'*Anzeiger*... 1835, 341.

6) *Montpellier f° 259 b*, est encore plus écourté :

Ci faut l'estoire au Loherant Garin,
Et de Fromont qui ot Deu relenqui,
Et de son fil l'orguillox Fromondin,
Et de Girbert le roi poëstei
Qui Tarascone a l'espee conquist.
Explicit la mort de Fromondin.

II. — Rédaction amplifiée comprenant *Anseis*.

1) *Ms. 4988, f° 291d.* — Le premier vers est de douze pieds.

Ychi fine l'estoire del Loherenc Garin,
Et de Beghon ki ou bos fu ochis
Desous le tramble la u li pors fu pris,
Et de Gerbert, de son fil Anseys,
Et de Fromon et de chiaus de son lin.
Si ke bien aient tout chil ki l'ont oy
Et ki premiers le raconta et dist.
Si prions tout Jhesu de Paradïs
Qu'il nous amaint trestous a boine fin.
Amen. Explicit.

2) *Ms. Arsenal 181, f° 187f.* — Il reproduit fidèlement le type ci-dessus, qu'il fait précéder, ainsi que deux autres mss. (*7* et *10*), de l'énumération de la lignée issue du mariage du roi Pépin avec Berthe au grand pied.

Ci faut l'estoire du Loherant Garin,
Et de Begon qui ou bos fut ocis
Desous le tremble ou li pors fut repris,
Et de Gibert, de son filz Anseys,
Et de Fromont et de ceux de son lin.
Beneoit soient tuit cil qui l'ont oi,
Et qui les vers (n)en ont conté et dit,
Et trestous ceuls qui le livre ont escrit;
Et si prions Jhesu de Paradis
Qui nous laist toz a bonne fin venir.
Amen.
Explixit li romans des Loherans.

3) *Ms. 24377, f°* 174*c*. Ce ms. ne contient que la branche d'*Anseïs*. Néanmoins l'énumération finale dénombre les héros des branches de *Garin*, de *Girbert* et même de *Hervis*. On retrouve ici un écho de la tradition vivante dans les mss. qui nous ont conservé cette dernière branche. En outre, à l'opposé des deux mss. précédents qui se bornent à citer les chefs de chaque geste, notre ms. 24377 énumère longuement tous les personnages qui figurent dans *Anseïs*. Cette double particularité lui assigne une place à part. Pour expliquer cette mention de *Hervis*, ne pourrait-on pas admettre que notre ms. représente la dernière partie d'un original qui déroulait successivement l'un après l'autre les quatre chansons dont l'ensemble constitue la *Geste des Loherains* ? (Voy. à *8*, p. 236.)

Du reste voici cet exposé final, dans lequel les noms sont jetés confusément et comme au hasard de la mémoire :

Ci faut l'estoire dou Loherenc Garin,
Et de Begon le chevalier hardi,
De Moriane l'empereor Tieri,
Et de Huon celui de Cambresis,
Et de Gerart, del alemant Ouri,
Et dou vilain qui ot a non Hervis,
Et de son fill le vaillant Rigaudin,
Et de Thion, et dou preu Morandin,
Et de Gerbert, d'Ernaut et de Gerin,
Et d'Anseis fil Gerbert le marcis
Et de Borgoigne le bon duc Amauri,
Et de Fromont qui tant fu poestis,
Et dou Flamenc le comte Bauduin,
De l'orgellous Guillaume de Monclin,
L'autre Guillaume celui as Poitevins,
Le tierc Guillaume de Blanceflor la cit,
Et de Bordele duc Aimmon le hardi,
Et de Bernart le segnor de Naisil.
Et de Leskieres et Boucart et Baudri,
Et de Boloigne dant Ysoré le Gris
Qui peres [fut] Berengiers le marcis,
Et de Beraut, de Fouquier le petit,
Et del preu Bauce dont bien avés oit
Comment il fu en la forest mordris.
Proiés por iaus Dex lor face mercis.
Dites amen, que Damedex l'otrit.

III. Autre rédaction comprenant la branche de *Yon*.

Ms. 1622, f° 315*b*. Ce ms. est le seul qui possède la branche de *Yon*. Sa récapitulation finale est très-curieuse : elle montre comme étant accompli le travail systématique d'agencement et de cohésion, grâce

auquel toutes les gestes particulières se sont fondues dans un cycle unique[1]. Rien de plus naturel à l'esprit humain que de rechercher la raison secrète des choses, l'enchaînement des faits qui l'ont frappé davantage à diverses époques. A défaut de souvenirs précis, de témoignages historiquement assurés, la légende intervient pour renouer la succession interrompue et rattacher l'un à l'autre les anneaux épars. Un événement considérable qui sera resté gravé dans la mémoire d'un peuple, et qui aura donné naissance à une œuvre poétique, ne tarde pas à être regardé comme le noyau central autour duquel doivent graviter toutes les productions postérieures dans une orbite plus ou moins rapprochée. Ce travail de gravitation, de synthèse, s'accomplira d'autant plus vite que l'événement et le poème se rapprochent davantage de la période juvénile et impressionnable de ce peuple. *Post hoc, ergo propter hoc.* L'importance du sujet grossit par l'éloignement. L'une et l'autre condition se rencontrent dans notre Geste : elle est la première en date pour le fonds même de son sujet dont l'intérêt éminemment et étroitement national ne saurait être contesté. Le poème raconte la lutte pour la suprématie et même pour l'existence de l'une des deux races ennemies qui se partagent le sol de la patrie: est-il un cadre plus approprié pour embrasser tout ce travail de synthèse, de condensation, reliant par des transitions telles quelles (mais qui ne sont pas en cause ici) les dates, les faits, les lieux, les noms les plus importants du passé national, pour en faire un édifice imposant et complet de tous sens, sans solution de continuité ni lacunes ? C'est ce qu'a senti l'auteur de la branche dont il nous reste à donner le résumé final en laissant à de plus habiles que nous le soin d'y reconnaître la part de la vérité historique et celle de l'invention poétique.

Signor baron, antandez a mes diz.
Grant piece après ot Gar*ins* .iiii. fiz :
Li ainsnez fut H*ernaut*, ce m'est avis,
Et tint Biaulende et trestot le pais;
De cestui fut li frans quens Aymeris
Qui tant ot guerre contre les Arrabis.
Rayniers li prous ot nom li secons fis,
Pere Ollivier et Aude, ce m'est vis,
Fuit, et tint Jennes, por voir vos le plevis.
Milles de Puille ot non li tiers des fis.
Girars fut quars, ce fut li plus petis,
Cil tint Vianne, prodons fut et gentis.
De ces gens fut li lignaiges anplis
Qui durerat jusqu'au jor du juis,
Mais ja p*ar* moi n'en iert mos avant dis.

1. J'en ai signalé une trace dans le ms. 24377, ci-dessus *10*.

Après H*ernaut*, lo conte palazin,
Ger*in* vesquit, ce truis en p*er*chamin,
Tant qu'en Espaigne ala li filz P*epin* ;
En Ronceval o Rollant le meschin
Fut li frans rois ocis d'un sar*razin*.
Ci faut l'estoire dou Loherant Garin
Et del quens Begues li signor de Belin,
Del conte H*ernaut* et del prout Mauvoisin,
Et del lignage qui tant fut antierin ;
Del vielz Fro*mont*, de son fil Fro*mondin*,
Et de Guil*laume* l'orguillox de Monclin,
Del quens Doon, del Flament Baudoin,
D'Udon son fil, del feïlon Lancelin,
Et del lignage qui tant fut de put lin.
Explicit.

Répartition des diverses branches de la geste dans chaque manuscrit [1].

Hervis.

Ms. 19160 ; du f° 1 au fol. 89 inclus., 4 col. au f°, 30 vers à la col. — 10560 vers.
181 ; f° 1-44*a*, 6 col. au f°, 51 vers à la col. — 13160 vers.

Garin.

Ms. 1442 ; fol. 1-147*d*, 4 col. 30 v. — 17640 vers.
— 1443 ; fol. 1-111*b*, 4 col. 40 v. — 17680 vers.
— 1461 ; fol. 1-112, 4 col. 30 v. — 13440 vers ; incomplet.
— 1582 ; fol. 1-116*a*, 4 col. 40 v. — 18440 vers.
— 1622 ; fol. 1-147*d*, 4 col. 30 v. — 17640 vers.
— 2179 ; fol. 1-73*a*, 4 col. 28 v. — 8090 vers, la dernière partie seulement.
— 4988 ; fol. 1-94*c* ; 4 col., 47 v. — 17600 vers.
— 19160 ; fol. 89-235*d*, 4 col. 30 v. — 17640 vers.
— 19161, fol. 1-142, 4 col. 30 v. — 17040 vers ; incomplet du commencement et de la fin.
— 180 ; fol. 1-159*b*, 4 col. 30 v. — 19000 vers.
— 181 ; fol. 44*b*-97*f*, 6 col. 51 v. — 16150 vers.
— Dijon ; fol. 13-76*a*, 4 col. 53 v. — 13100 vers ; lacunes.
— Montpellier ; fol. 1-146, 4 col. 30 v. — 17500 vers.

Girbert.

Ms. 1442 ; fol. 147*d*-261*d*, 4 col. 30 v. — 13680 vers.

---

1. Pour le nombre et la portée des lacunes, cf. l'article descriptif de chaque ms.

— 1443; fol. 111*b* (pour les 3 premiers vers) -191*d*, 4 col., 40 vers — 12880 vers.
— 1461 ; fol. 117-229, 4 col. 30 v. — 13500 vers ; incomplet.
— 1582; fol. 116*a*-179*a*, 4 col. 40 v. — 10240 vers, incomplet de la fin.
— 1622 ; fol. 147*d*-259*b*, 4 col. 30 v. — 13400 vers.
— 2179; fol. 73*a*-122*d*, 4 col. 28 v. — 5800 vers; écourté et incomplet.
— 4988; fol. 94*c*-163*d*; 4 col. 47 v. — 12900 vers; incomplet de la fin.
— 19160; fol. 235*d*-349*b*, 4 col. 30 v. — 13680 vers.
— 180; fol. 159*b*-261*d*, 4 col. 30 v. — 12300 vers.
— 181 ; fol. 97*f*-139*d*, 6 col. 51 v. — 12070 vers.
— Dijon; fol. 76*b*-126, 4 col. 53 v. — moins de 10000 vers ; lacunes.
— Montpellier ; fol. 147*a*-259*b*, 4 col. 30 v. — 13600 vers.

Anseïs.

Ms. 4988 ; fol. 164*a*-291*d*, 4 col. 47 v. — 24060 vers.
— 24377 ; fol. 1-174*c*, 4 col. 36 v. — 24980 vers.
— 181 ; fol. 139*d*-188*a*, 6 col. 51 v. — 14850 vers.

Yon.

Ms. 1622; fol. 259*b*-315*b*, 4 col. 30 v. — 6710 vers.

D'après ce qui précède, et en escomptant le résultat fourni par l'appareil des variantes comparées dans le fragment qui šera publié dans un prochain numéro, il est possible de dresser le tableau des mss. par familles. On doit reconnaître deux familles, subdivisées elles-mêmes chacune en deux groupes. Les fragments sont rattachés à tel groupe qu'il convient; je les désigne par leur initiale en minuscule.

FAMILLE I.		FAMILLE II.	
Groupe 1.	*Groupe* 2.	*Groupe* 1.	*Groupe* 2.
	(Rédact. lorraine.)		
1461 = A	1442 = G	1443 = L	Dijon = D
1582 = B	1622 (f°s 1-176) = H	180 (Arsen.) = O	181 (Arsenal) = N
1622 (f°s 177 et ss.) = C	19160 = I		
4978 = E	2179 (écourté) = J		
19161 = F	24377 (*Anséis*) = K		
Montpellier = M	Hanovre = *h*		
Carpentras = *c*	Troyes = *t*		
Châlons = *ch*			
Couvent d'Autriche = *ca*			
Paris (Léon Gautier) = *g*			
Paris (1461) = *p*			
Thoré = *th*			

Cette division générale porte sur l'ensemble de la leçon dans chaque ms., ce qui n'exclut pas la concordance fortuite de tel membre de la première famille avec tel membre de la seconde, et réciproquement, à l'exclusion des autres mss. de son propre groupe. C'est par exemple le cas de *E* et *J*, qui se rencontrent parfois avec *L* soit pour l'esprit de la leçon contre les autres mss., soit même pour l'absence de certains vers retenus par les mss. de leur groupe respectif. J'ai déjà dit que *M* se rencontre avec *O* pour le début et l'énumération finale, mais qu'il s'en écarte là où ce dernier mss. remanie et amplifie la leçon originale. En un mot le tableau est dressé : quant aux familles, suivant les différences spécifiques dans l'esprit et le texte de la chanson primitive; quant aux groupes, suivant les variantes intérieures d'une même leçon identique ou sensiblement commune. A qui serait désireux d'entrer dans le détail, il serait loisible de constituer des sous-groupes tels que *A C M* et *B F* d'une part, de l'autre *G I*, qui se rapprochent plus l'un de l'autre que du reste de leur parenté. D'un autre côté *L* l'emporte sur *O* et *D* sur *N*.

Restent encore les mss. qui contiennent la branche d'*Anseïs*, soit complète *E K N*, soit restreinte à son premier épisode (mort de Girbert) *C*. On a vu qu'aucun de ces mss. ne concorde avec l'autre pour la première partie de la chanson, laquelle est beaucoup plus développée dans *C* que dans *E K N*. J'ai dû les ranger dans le groupe auquel ils appartiennent par ailleurs; l'attribution de *K* (lequel ne contient que cette seule branche) au groupe lorrain, est fondée sur la dénomination de « villain » donnée à Hervis, qualification exclusivement propre aux mss. de ce groupe.

Pour les mss. étrangers ou dont on ne connaît que quelques vers, je ne puis mieux faire que d'accepter l'attribution proposée par M. Stengel (p. 389) qui groupe ensemble *Arsenal 180* (ou *1443*) et *Berne*, *Roquefort* et *1443*, *Bruxelles* et *4988*, *Turin* et *Arsenal 181* (et *Dijon*).

François BONNARDOT.

ROMANCES SACROS

ORAÇÔES E ENSALMOS POPULARES DO MINHO.

A provincia do Minho não è tão pobre de cantos populares, como se poderia suppôr pelo *Cancioneiro e romanceiro geral portuguez;* mas a gente do povo, mais desconfiada aqui que a da Beira e d'outras provincias, mais difficilmente dicta ao collector curioso que a interroga os cantos e tradições conservados na sua memoria. De duas mulheres d'Ourilhe (concelho de Celorico de Basto), Anna Alves Leite e uma sua sobrinha, consegui eu, depois de termos certa familiaridade, que me dictassem um bom numero de cantos e todos os romances, orações e ensalmos (excepto os que levam indicação d'outra fonte) que agora publico, alem de versões de doze dos romances publicados por Theophilo Braga. No Minho, como nas outras provincias, assiste-se ao phenomeno triste, mas curioso, da dissolução de antigos romances em narrativas em prosa. Alguns dos episodios dos romances de *Clara-linda*, do *Conde d'Allemanha*, da *Silvana* (*Conde Alberto*) ouvi eu da bocca de Anna em prosa ampliativa, em quanto o resto era em verso. Na minha colleção de contos populares portuguezes, que em breve verão a luz publica, incluo um intitulado *D. Alexandra* e uma *Loenda de Santo Aleixo*, ambos do Minho, que representam muito evidentemente antigos romances.

I

ROMANCES SACROS

1. *O Nascimento do Senhor*

Valha-me nossa Senhora
Valha-me o seu redemptor.
« Que pariu nossa Senhora?
— Bento filho sem dolor.
— O' filho para que nasceste
Sé havias de padecer! »
Os peites que leite davam
Eram da virgem sagrada;
Os pannos que alimpavam
Eram da fina hollanda.
Pois o sol esprandeceste,
Estrellas e lua cercaste,
Lá no dia da ascensão
Para o ceo assubirão;

Lá verão os santos padres
Que de *boiro* (?) sangue são.
Por aquelle verde pendão
Vae una cordeiro sagrado;
Sua lanceta que leva
Vae no seu santo costado.
Sangue que d'elle caía
No seu santo calix ia:
Quem este sangue beber
Victorioso se acharia.

—

Quem esta oração disser
Um anno e um dia
Poderá ter a certeza
Que nossa Senhora lhe apparecerá
Tres dias antes de sua partida
E lhe dirá: filho ou filha confessa-te,
Que eu sou a virgem sagrada
Que te venho buscar;
Os peccados que tu tens
Eu t'os venho alembrar.
Vou pedir a meu filho
Que te haja de salvar;
Que elle lá te assente
No seu livro de rezar,
Onde tua alma não pese
Nem vá ter a máo logar.

2. *A subida do Calvario.*

. . . . . Enterra-me a mim com ella
. . . . . Que ambas morremos d'um mal.
Sua santa humanidade « Ora escuita, Maria, escuita;
Que correu toda a cidade São José está no lado
Co grande peso da cruz. E Jesus está na cruz
As pedras acalentavam Ouvindo com tanta dor.
E os caminhos davam luz. O' meu Deus, ó meu Jesus,
O filho de Deus morria Que as costas levaes abertas
Morria por nos salvar. Do madeiro tão pesado
Se o não podeis crer Que nem sete o levavam.
Assubi á quelle oiteiro; — Ajudae-me aqui, Simão.
Vereis as ruas regadas — Eu ajudarei, Senhor,
Do seu sangue verdadeiro. De todo o meu coração;
O' mysterio tão profundo Mas haveil-a de levar
Que alumeia a todo o mundo! Quinta feira d'endoenças
Já lá vae a Magdalena Para se todo o mundo salvar. »
Já lá vae a enterrar; Amen.

3. *A ressureição.*

São José e mais Maria — Magdalena, que seria?
São Juaquim e Sant'Anna, E' Jesus crucificado
O nosso mestre, Senhora, São ais da virgem Maria. »
Começou a quarantena. Magdalena não dormia
Subindo a cruz ao alto E mal-as suas amigas.
De golpe vos deixaram cair O' que bella madrugada
Nem em lençoes vos embrulharam! Tiveram as tres Marias!
Fostes descido da cruz Foram juntas ao sepulchro,
Posto em braços de Maria. Mas já era sol nascido.
« Que gritos vão no Calvario! Viraram-se para o sepulchro

Todas cheias de terror;
Viraram-se para trás
Todas cheias de resplendor.
Veiu um anjo e lhe disse :
« Vós, mulheres, não temaes,
Que eu vos darei boas novas
D'esse homen que buscaes.
Esse homen é Jesus,
E' Jesus crucificado.
Vedes ahi o sepulchro,
Mas já é ressuscitado. »

4. *Romance da alma.*

Alma vae a Santiago,
Vae comprir a romaria ;
A companhia que levava
Era a virgem Maria.
O peccado ia atrás
A ver se a tentaria.
« Vae-te d'ahi, ó demonio,
Deixa-me a alma que é minha,
Que me deram de alviçaras
Por um filho que eu tinha. »
Chegou mais adeante,
Caiu a um poço sem fundo
D'onde sair não podia.
Todos os gritos que dava
Todos o Senhor ouvia.
Do palacio d'onde estava
De lá lhe respondia :
« Se és cousa minha ajudar-te-hei,
Se és cousa má esconjurar-te-hei.
—Senhor, eu cousa ruim não sou :
Sou uma alma peccadora
Que d'esse sangue se gerou.
—Apega-te aos rosarios que rezaste,
Aos jejuns que jejuaste.
— Eu jejuar não podia ;
Apego-me aos rosarios
Que rezava cada dia. »
Estava outra alma da banda
Que lhe disse : « Eu m'apejo
A sete quarentenas que jejuei ;
Uma por si offerecerei ;
Encostado á columna
Uma vela t'accenderei. »

II

ORAÇOES

5. *Ave Maria.*

Ave Maria, ave sem fatsa,
Ave que subiu tão alta,
E que fez o assento
Lá ao pé da bella cruz
Para dar ao mundo luz.
Ella para nos dar o gosto
Nos livrou de tanto perigo.
O gosto que eu queria,
Benedita Maria
Era ir morar ao céo,
Onde vós, Senhora, moraes,
Que todos alumeaes,
Lá no ceo e cá na terra,
Até os que andam na guerra.
Bem se vos pode chamar
Madre de Deus, com razão :
De vosso ventre saiu
Um cordeiro innocente,
Para remedio da gente.
Deus vos salve, clara luz.
Soide commigo, Jesus.
Esta alma que m'a deste,
Não na deixeis morrer triste ;
Vós nas terra m'a creastes
E no ceo m'a apresentastes.

—

Quem esta oração disser
Todos os dias da santa quarentena
Tirará quatro almas de culpa e pena.
A primeira será sua,

A segunda de seu pae,
A terceira de sua mãe,
A quarta do maior amigo
Ou amiga que tiver;
Quem a ouve não a aprende,
Quem a sabe não a diz,
No dia de juizo
Verás o que ella pretende.

6. *Oração do peregrino* [1].

Oração do pelingrino (*sic*):
Quando Deus era menino,
Sete livrinhos a ler,
Sete candieiro a arder.
O Senhor é meu padrinho,
A Senhora é minha madrinha.
Para que me poz a cruz na testa?
Para que o diabo me não esqueça,
Nem de noite, nem de dia,
Nem ao pino do meio dia.
Canta o gallo, abre a luz;
Lá vem o anjo da cruz;
Minha alma vá com elle
Para sempre. Amen, Jesus.

7. *Padre nosso.*

« O' padre nosso saboroso,
O' triste desconsoloso,
O' meu Deus, ó meu Senhor,
Não vos lembreis que eu errei,
Que eu confesso que pequei,
Bendito rei da verdade.
— Levanta-te, peccador,
Chega-te ao confessor.
Olha bem christão que és terno,
Olha bem que has de morrer;
Não caias na atentação,
Como a calma na geada,
Que te andam atentando
Os tres inimigos de alma. »

8 *Salve rainha* [2]

Salve rainha
Rosa divina,
Cravo d'amor,
Mãe do Senhor.
Dae-me memoria
E entendimento
Para receber
O santissimo sacramento.

9. *Oração a Christo.*

« O' meu Senhor, Jesus Christo,
Para onde caminhaes?
— Caminho para Jerusalem.
Não sei o que lá me quer,
Nem o que me quererão.
Uma coroa de espinhos
Na minha cabeça porão,
Outra de junços marinhos.
O meu cabello banhado em sangue
Por elle me arrastarão.
Quem esta oração disser
Tres vezes na procissão,
Tirará duzentas almas
Do purgatorio
E alcançará trezentos
Mil annos de perdão.

10. *Oração á Virgem Maria.*

O' Maria suavissima,
Livrae-me de todo o mal,
Assim como forte livre
Do peccado original.
O' Maria suavissima,
O' estrella resplandecente
Permitti que não me engane
Aquella infernal serpente.

---

1. Cfr. *Cancioneiro popular* p. 172.
2. *Cancioneiro popular*, publ. por Theophilo Braga, p. 171.

O' Maria suavissima,
Virgem pura e mãe amavel,
Fazei que todos sejamos
Do vosso filho agradavel.

O' Maria suavissima,
Tende cuidado em mim.
Eu me lanço em vossos braços
Para nunca ter máo fim.

11. *Exhortação ao peccador.*

Converte-te, peccador,
Que se acaba á tua vida;
Se te agora não convertes
Nunca mais serás ouvido.
Peccador adormecido,

Que assim vives esquecido,
Não te deites a dormir
Nem uma hora descansado.
Dormindo acordarás
E apparecerás condemnado.

12.

Chagas do Senhor,
D'aquellas mais lastimosas;
O' coração trespassado,
Digno de ser reverenciado;

O' sangue derramado
De nosso Senhor Jesus Christo,
Valei-me agora
E na hora da minha morte.

13. *Os sete sacramentos.*

Os sacramentos do baptismo
Confesso que sete são.
O primeiro é o baptismo,
Que é o signal do christão.

—

O segundo confirmação
Que só os bispos a dão;
Ficam as almas alegres
Com toda a liberação.

—

Terceiro é communhão,
E' Jesus sacramentado;
Quem confessa a sua culpa
Tem perdão do seu peccado.

—

Quarto é penitencia:
Todos devomol-a ter;
Quem amara Jesus Christo
Não se ha de arrepender.

—

Quinto extrema-uncção,
Serve para a hora da morte;
Quem a receber em graça.
Não pode ter melhor sorte.

—

O sexto é a ordem
Que se dá aos sacerdotes
Para consagrar a hostia
Com toda a liberação.

—

Setimo matrimonio,
Que se dá aos bem casados;
Se elles se derem bem
De Deus serão ajudados.

14. *Oração ao deitar.*

Graças a Deus
Que já me deitei;
Com sete anjos
Me encontrei;
Tres aos pés
Quatro á cabeceira,
E nossa senhora
Na deanteira,

E ella me disse:
— « Durme e repousa;
Não te temas
De nenhuma cousa. »
Persina-se e persino-m'eu.
Benta é a hora
Em que Christo nasceu,
Bento o altar,

Benta a hora
Que me eu fôr deitar.
Tange a hora;
O Christo a tange,
A Virgem a adora.
Ditosa a alma
Que se deita
N'esta hora.

15. *Responso por pessoa ausente.*

Quando uma pessoa vae para fóra de casa diz-se o seguinte :

Fulano (o nome da pessoa) foi para fóra :
Annel de Santa Helena
Levou por gloria ;
O manto de nosso Senhor Jesus Christo
Levou coberto.
Fulano, Deus te crie e Deus te salve
E te livre de teus inimigos,
Mortos e vivos.
Olhes tenham e não te vejam;
Bocas tenham e não te fallem ,
Mãos tenham e não te offendam.
Pés tenham e não te alcancem.
Fulano, tu faça la ida que fez
O filho da virgem Maria
Da santa casa de Belem
Para a de Jerusalem.

16. *Oração ao anjo da guarda.*

Anjo de minha guarda,
Semelhança do Senhor,
Que de Deus fostes creado
Para meu guardador,
Peço-vos, anjo bendito,
Pela graça e poder
Que do laço do demonio
Me ajudeis a defender.

17. *São Christovão.*

São Christovão se vestiu e calçou,
E na sua cajatinha pegou,
E ao caminho se botou
Jesus Christo encontrou.
« Tu, Christovão, onde vaes ?
— Vou talhar estes trovões;
Sobre nós andam armados.
— Ora vae, Christovão, vae.
Bota-os ao monte balhinho [1],
Onde não haja pão nem vinho,
Nem ramo de figueira,
Nem bafo de menino,
Nem nada que faça mal. »
Amen Jesus.

18. *Santo Antonio* [2].

Santo Antonio se vestiu e calçou
E suas santas mãos lavou,
E ao caminho se botou.
Jesus Christo encontrou;
O Senhor lhe preguntou :
« Tu, Antonio, onde vaes ?

1. *Balhinho* ou *balinho*, corrupção de *maninho*, esteril.
2. Cfr. *Cantos do archipelago açoriano*, publ. por Theophilo Braga, p. 148.

— Senhor, eu vou para o céo.
— Tu ao céo não irás.
Tu na terra ficarás;
Quantas cousas se perder
Todas tu depararás;
Quantas missas se disser
Todas tu ajudarás. »

19.

Finarás, não morrerás;
Pelo campo de *Judaphas* [1]
Passarás;
O inimigo d'alma encontrarás
E tu lhe dirás:
« Arreda de mim, Satanaz,
Commigo parte nem quinhão terás.
Eu em dia da Santa-Cruz
Cem vezes disse *Jesus*,
E cem vezes me persinei
E cem vezes o chão beijei. »

20. *Oraçã̃o de S. Bartolomeu* [2].

São Bertolameo (*sic*) me disse
Que me deitasse e dormisse;
Que não tivesse medo á onda,
Nem á bomba,
Nem a cousa de má sombra,
Nem á mão furada,
Nem á unha revoltada.
Se o diabo viesse
Para m'atentar
As areias do mar
Lhe mandaria contar.

III

ENSALMOS.

Reservando para um trabalho especial sobre o maravilhoso popular portuguez o tractar *in extenso* dos usos populares relativos ás doenças e sua cura, não posso todavia, publicando aqui algumas das formulas empregadas n'essas curas, deixar de indicar as praticas que as acompanham.

Essas formulas comparam-se facilmente ao que conhecemos de similhante d'outros povos; o mesmo se dá com as praticas que as acompanham [3]; mas na maior parte dos casos as coincidencias a indicar são d'um caracter geral, ainda que não seja difficil encontrar algumas formulas portuguezas que são simples variantes de formulas d'outros povos. Entre as que publicamos a oração de S. Custodio, por exemplo, está n'este caso.

Algumas das oraçoes precedentes e particularmente os nºs 17 e 18 eram, segundo toda a evidencia, antigos ensalmos que perderam o seu

1. Josaphat.
2. Cfr. *Cantos do archipelago açoriano*, publ. por Theophilo Braga, p. 157.
3. Vid. Grimm, *Deutsche Mythologie* capp. XXXVI, XXXVII e XXXVIII; idem *über Marcellus Burdigalensis* (*Kleinere Schriften* II, 114-151); Rud. Roth, *Literatur und Geschichte des Veda* (1846) p. 12, 37-45; idem, *Indische Sprüche*, A. Kuhn und W. Schwartz, *Norddeutsche Sage*, etc., p. 431-444; Kuhn, *Sagen*, etc., *aus Westfalen*, II, 191-215, etc., etc.

uso; essas duas orações pertencem ás formulas de *genero narrativo* (vid. Jacob Grimm, *Deutsche Mythologie*[3] 1195 s.), assim como outras que aqui publico.

Devo fazer uma observação prévia sobre a palavra *talhar*, como ella se acha empregada n'essas formulas. A antiga crença que um grande numero de doenças em produzido per vermes interiores, serpentes mesmo introduzidas na economia[1], ou pela influencia de animaes (principalmente reptis) que tinham passado por cima dos doentes, etc., crença que vemos achar echo em muitos dos antigos medicos, deu logar a olhar como remedio para as doenças a que se attribuia aquella causa uma pratica que tivesse como resultado cortar, *talhar* a cabeça ao verme, ao reptil; d'ahi a palavra passou entre o povo portuguez a designar o curativo, por meio de formulas e praticas supersticiosas, de doenças a que não se attribuia aquella causa, como o *ar máo*, o *quebranto*, etc.

21. *Oração de S. Custodio.*

Diabo. Custodio, amigo meu.
Penitente. Custodio sim, amigo não.
Diab. Dize-me as santas palavras,
Dize m'as ditas e retornadas.
Pen. Eu te digo duas,
È a tabua de Moysés
Onde Jesus Christo poz os pés
E morreu por nós. Amen. } 1

—

Diab. Custodio, etc.
Pen. Custodio, etc.
Diab. Dize-me, etc.
Pen. Eu te digo tres,
São as tres pessoas da Trindade. } 2
(Repete-se 1.)

—

Diab. Custodio, etc.
Pen. Custodio, etc.
Diab. Dize-me, etc.
Pen. Eu te digo quatro,
São os quatro evangelistas. } 3
(Repete-se 1 e 2.)

—

Diab. Custodio, etc.
Pen. Custodio, etc.
Diab. Dize-me, etc.

1. Os exemplos poder-se-hiam appresentar em grande numero.

Pen. Eu te digo cinco,
São as cinco chagas. } 4
(Repete 1, 2 e 3.)

—

Diab. Custodio, etc.
Pen. Custodio, etc.
Diab. Dize-me, etc.
Pen. Eu te digo seis,
São os seis cirios bentos. } 5
(Repete 1, 2, 3 e 4.)

—

Diab. Custodio, etc.
Pen. Custodio, etc.
Diab. Dize-me, etc.
Pen. Eu te digo sete
São os sete sacramentos. } 6
(Repete 1, 2, 3, 4 e 5.)

—

Diab. Custodio, etc.
Pen. Custodio, etc.
Diab. Dize-me, etc.
Pen. Eu te digo oito,
São as oito bem-aventuranças. } 7
(Repete 1, 2, 3, 4, 5 e 6.)

—

Diab. Custodio, etc.
Pen. Custodio, etc.
Diab. Dize-me, etc.
Pen. Eu te digo nove
São os nove mezes que nossa Senhora trouxe o seu amado filho no ventre. } 8
(Repete 1, 2, 3, 4, 5, 6 e 7.)

—

Diab. Custodio, etc.
Pen. Custodio, etc.
Diab. Dize-me. etc.
Pen. Eu te digo dez,
São os dez mandamentos. } 9
(Repete 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 e 8.)

—

Diab. Custodio, etc.
Pen. Custodio, etc.
Diab. Dize-me, etc.
Pen. Eu te digo onze,
São as onze mil virgens.

(Repete 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 e 9.)

Diab. Custodio, etc.
Pen. Custodio, etc.
Diab. Dize-me, etc.
Pen. Eu te digo doze;
Doze raios tem o sol
Doze raios tem a lua;
Rebenta d'ahi, diabo,
Que esta alma não é tua.

Esta oração, cujo thema é bem conhecido fóra de Portugal [1], é muito usual n'este paiz; em logar de um Custodio figura n'outras versões (por exemplo, n'uma da Beira que recolhemos incompleta) um Cypriano e então chama se lhe *Oração de S. Cypriano*. Conta o povo que aquelle dialogo se travou entre um S. Custodio ou S. Cypriano e o diabo que lhe queria ganhar a alma; se o santo errasse na serie de palavras estava perdido. A versão que acaba de ser lida e nos foi fornecida por Anna Alves Leite é incompleta; falta-lhe a *primeira palavra*, e alem d'isso a *segunda palavra* (aqui a primeira) é *uma tabua* de Moysés em vez das duas tabuas; nas versões completas a primeira palavra é *Nosso Senhor Jesus Christo*. N'uma versão da Beira, publicada no *Almanach de lembranças para* 1869 p. 285-286, a oração não tem a forma de dialogo. Reproduzimol-a :

1. E' nosso Senhor Jesu Christo
2. São as duas tabuas de Moysés.
(Repete-se 1).
3. São as tres pessoas da Santissima Trindade.
(Repete 1-2).
4. São os quatro evangelistas.
(Repete 1-3).
5. São as cinco chagas.
(Repete 1-4).
6. São os seis cirios bentos.
(Repete 1-5).
7. São os sete sacramentos.
(Repete 1-6)
8. São os oito coros d'anjos.
(Repete 1-7).
9. São os nove templos.
(Repete 1-8).
10. São os dez mandamentos.

1. Vid. *Romania* I, 223.

(Repete 1-9).

11. São os onze mil virgens.

(Repete 1-10).

12. São os doze Apostolos

(Repete 1-11).

» Estas palavras ditas e repetidas sejam em louvor de S. Custodio.

» Sete raios leva o sol!
» Sete raios leva a lua!
» Arrebenta para ahi nabo,
» Que esta alma não é tua. »

O collector d'esta versão da Beira diz : « A oração de S. Custodio, se assim é que se póde chamar, é uma lengalenga, que esta pobre gente costuma rezar à noite para evitar os maleficios e tentações do espirito das trevas. » Mas não é este o unico fim da oração : attribue-se-lhe grande poder na cura das doenças e para usar d'ella com este fim o curandeiro assume o papel de diabo e o doente responde como Custodio. Este uso, que ainda hoje se observa, podemol-o ver em vigor no seculo XVII. O ms. nº 560 da Bibliotheca da Universidade de Coimbra contém a sentença proferida contra Anna Martins, benzedeira e feiticeira, pela Inquisição de Lisboa [1], em que se acham muitos ensalmos de que essa pobre mulher, relaxada á justiça secular (isto é, condemenada á fogueira) fazia uso nas suas curas; lê-se ali que Anna Martins confessara que usara « tambem da reza do Anjo Custodio, por ser muito efficaz para lançar fóra todos os *achaques e espiritos malignos*, que ella lançava dos corpos obsessos, e dizia na forma seguinte :

« Custodio queres ser solto? »
« Elle respondia :
» Em graça de Deus quero. »
« Dize-me um que, é só Deus, amen;
» Dize-me deus, que são as tabuinhas de Moysés;
» Dize-me tres; as tres são os tres patriarchas de Jacob;
» Dize-me quatro, que são os quatro Evangelistas Lucas, Marcos e Matheus (ainda que sejam quatro não se noméiam mais de tres) :
» Dize-me cinco, que são as cinco chagas de N. S. J. Christo;
» Dize-me seis, que são os seis cirios bentos,
» Que a virgem accendeu
» Quando seu bento filho nasceu;
» Dize-me sete, são os sete goivos que goivaram a Virgem Maria;
» Dize-me oito, que são os oito corpos dos Santos ou os oito corpos christãos que estão em Massarelos;

1. Essa sentença, que lemos no ms., foi publicada no *Instituto* de Coimbra Vol. IX, 379 ss.

» Dize-me nove, que são os nove anjos;
» Dize-me dez, que são os dez mandamentos;
» Dize-me onze, que são as onze mil virgens;
» Dize-me doze, que são os doze Apostolos;
» Dize-me treze, que são
» As treze varinhas do sol,
» Que arrebatam [1] ao diabo,
» Do pequeno até ao maior.

» E que, repetindo tres vezes esta oração saiam os espiritos das pessoas, que os tinham, sem demora alguma, porque haviam de sair ou arrebentar; da qual oração ella usava sempre com bom successo, não só para este effeito, mas tambem para curar todo o achaque. »

22. *Para talhar as bichas (lombrigas) ás creanças.*

Em nome de Deus, amen,
Jesus, Maria, José,
E á virtude do santo *Inofre* [2],
Que te livre..... [3] das bichas,
Que te comem o coração.
Pela misericordia divina
Se convertam em agua.
Amen, Jesus, Maria, José.

Fazem-se tres cruzes na testa, bocca e barriga da creança, repetindo a formula tres vezes.

23. *Para talhar o fogo louro.*

Chama-se *fogo louro* no Minho a uma certa erupção cutanea localisada no pescoço; é crença que é um *bicho* e que se rodea o pescoço todo, se se une a cabeça com a cauda do bicho, o doente morre irremediavelmente. Para *talhar o fogo louro*, toma-se esparto d'um archote queimado e palhas d'alhos, tambem queimados e cortam-se miudamente com uma tesoira dizendo:

Eu te corto a cabeça,
Eu te corto o corpo,
Eu te corto o rabo,
Eu te corto todo.

Depois deita-se isso sobre o pescoço do doente dizendo:

Eu o Tejo e o Douro
E o Minho passei;
Fogo louro
Talhei.

1. Deve-se muito provanelmente corrigir em *arrebentam*.
2. Onofre.
3. O nome da creança.

24. *Para talhar a impigem.*

Impigem, rabigem,
Sae-te d'aqui,
Que eu já hoje comi,
E já bebi;
Já passei a ponte
De Mondim.
Assim como eu fallo verdade,
Assim tu medres aqui.
Impigem, rabigem,
Sae-te d'aqui,
Que a cinza do lar
Corre atrás de ti.

Esta formula diz-se em jejum, deitando cinza do lar sobre a impigem.

N'algumas partes (em Vizeu, por exemplo) deita-se saliva em cruz sobre a impigem e a formula reduz-se, como me communica um amigo, ao seguinte :

Impigem, rabigem,
Sae-te d'aqui;
Assim como eu hoje
Comi e bebi,
Assim tu medres aqui.

25. *Para as queimaduras e escaldaduras.*

Santa Iria
Tres filhas tinha;
Uma urdia,
Outra tecia,
Outra em fogo
Ardente vivia.
Encontrou Nossa Senhora,
E ella lhe disse que talharia,
Que lhe cospisse e talhasse
Tres vezes ao dia.

Um amigo forrece-me a seguinte variante usada em Guimarães, Porto e Vizeu :

Santa Iria (*ou* Santo Elias) tinha [tres filhas;
Uma foi á fonte,
Outra foi ao rio,
Outra em fogo ardia.
Encontrou Nossa Senhora,
E lhe perguntou
Que remedio lhe faria;
Nossa Senhora lhe respondeu :
« Cuspe-lhe, cuspe-lhe »,
Que ella lhe sararia.

Cospe-se tres vezes sobre a queimadura durante tres dias.

Na *Sentença* da Inquisição, acima citada, encontra-se outra variante :

Santa Sophia tres filhas tinha;
Uma mandou-a á fonte,
E a outra pela lenha ao monte,
E a outra por lume á villa.
A que foi por lume á villa
Em fogo ardia;
Que lhe faria
Santa Sophia?
Cuspa-lhe, sopre-lhe
Tres vezes ao dia,
Que mais não lavraria.

26. *Para talhar a erysipela.*

a

Pedro Paulo foi a Roma,
Pedro Paulo foi e veiu,
E o Senhor lhe perguntou :
« Pedro Paulo que vae lá?
— Muito mal e erysipela.
— Pedro Paulo torna lá;
Dá-lhe com sal do mar,

Agua da fonte,
E herva do monte,
Que a Senhora permittirá
Que este mal abrandará.

b

Que faria a rosa vermelha [1]
Que aqui come, arde, doe e proe?
— Dá-lhe com sal do mar,
E herva do monte;
Dá-lhe com tudo defronte;
Que a Senhora permittirá
Que este mal abrandará.
Assim venha este mal
A bem e a amor,
Assim como vieram as chagas
De nosso Senhor.
Deus te torne a teu estado,
Como foste nado e creado.

c

Indo eu pela Serra da Guia [Maria
Encontrei com o filho da Virgem
E elle me perguntou o que tinha,
E disse-lhe que tinha um bicho
Que me comia e ardia,
E elle me disse que talharia
Com tres folhinhas *d'ar da Guia*
E tres pinguinhas d'agua fria.
Deixa fulano (o nome da pessoa),
Que é pobre, não tem que te dar;
Vae para as ondas e areias do mar.

Qualquer d'estas tres formas diz-se applicando gotas d'agua, um pouco de sal e certas hervas. Na formula *c* o *ar da Guia* seria para mim um enigma indecifravel, visto que Anna Alves Leite que m'a dictou não sabia o que era e me declarou que dizia assim por que assim lh'o tinham ensinado, seria para mim um enigma se não tivesse encontrado uma formula muito similhante na *Sentença* de Anna Martins em que se tracta da folha da *ardegaria* (nome de planta) [2]. Eis essa formula e as palavras que a precedem e indicam o seu uso: « E que tambem curava as pessoas que tinham cambras ou bichos nos corpos, e o fazia tomando tres folhas de silva, uma por cada vez, e, benzendo a pessoa enferma, dizia as palavras seguintes:

« Indo eu pela Serra d'Albergarria
» Encontrei com a Virgem Maria
» E lhe perguntei o que faria
» A esta pessoa, que d'ansansere [3] me morria;
» Que lhe picava,
» Lembrava,
» Mordia,

1. Cfr. para esta designaçao da erysipela o allemão *rose*.

2. A palavra *ardegaria* falta em todos os diccionarios portuguezes; mas vê-se claramente que é um antigo nome de planta que parece hoje perdido. Como no seculo XVII a benzedeira empregava os *ramos da silva* e não a *adergaria*, na sua cura, é muito de crêr que ella não sabia já o que designava a palavra. *Ardegaria* deriva talvez d'*ardego*. No Brasil, uma planta é designada com o nome de *ardentia*, accepção ignorada dos diccionarios.

3. *Ansansere* designa uma doença de caracter mysterioso, uma doença causada por um maleficio. Falta tambem nos diccionarios portuguezes estas palavra que muitas vezes tenh ouvido na bocca do povo. A palavra parece derivar d'um modo irregular de *aso, asar*; cfr. *azara* por *aso*, colligido por Moraes, *Dicc. port.*

» E pruia
» E todo o mal lhe fazia :
» Que lhe farei, Virgem Maria?
— Borrifa-a tres vezes ao dia
» Com a folha da ardegaria
» E com aguasinha fria,
» Que mais não lavraria,
» Comeria
» Nem mal faria,
» Com o nome de Jesus e Virgem Maria;
» E então molhava a folha da silva com agua da fonte e borrifava a parte lésa. »

27. *Para talhar a farfola.*

No Minho e Douro chama-se *farfola* ou *farfalho* ás aphtas que nascem ás creanças de leite; para a *talhar* pousa-se a creança attacada per cina da pia dos porcos e diz-se :

Farfola, vae-te d'agui,
Que porcos e porcas
Comem aqui.

28. *Para a inflamação dos seios da mulher.*

O Senhor pediu pousada;
Bom homem lhe deu pousada,
E má mulher lhe fez a cama,
N'uma grade sobre lama.
Sara peito, sara mamma.

Anna Alves Leite contou-me : « Quando Deus andava pelo mundo foi dormir a uma casa; o dono d'ella era muito bom e a mulher muito ruim. A mulher fez-lhe a cama sobre uma grade e por baixo estava lama, e depois de noite começou a doer muito um peito á mulher que tinha leite; ella estava muito mal e o homem perguntou se elle (o Senhor), como andava por muita terra, se lhe saberia dar um remedio á mulher; e o Senhor disse-lhe : « Olha, faze-lhe tres cruzes e diz :

O Senhor pediu pousada, etc.

« Diz-lhe isto tres vezes e faze-lhe tres cruzes, que ella sará. » Desde então aquellas palavras ficaram servindo para a cura das dores do peito com as tres cruzes. » Eis uma formula que se baseia sobre uma lenda, a não ser que a lenda venha explicar a formula.

29. *Para talhar o ar máo.*

O povo do Minho e Douro crê muito que certas doenças, principalmente das creanças, são produzidas per *ar máo*, isto é, ar em que havia algum maleficio ou tinha estado algum espirito malefico. Para livrar a creança do ar máo ha muitas praticas e formulas. Conhecemos tres.

a.

Faz-se um bolo de pão e dá-se á creança que tem o *ar máo* e o que a creança não comer deita se a um cão e uma noite de luar a creança deve dizer :

Lua, luar
Dá-me a minha côr,
Dou-te o teu ar.

b

Leva-se simplemente a creança á rua n'uma noite de luar e a mãe d'ella diz :

Lua, luar,
Toma o teu andar ;
Deixa o meu filho
Que o quero crear.

c

Vae-se á fonte por um caminho e vem-se por outro com a creança nos braços ; ao afastar-se da fonte diz-se :

Eu o ceo vejo, Eu ar vejo ;
Eu estrellas vejo, O mal que esta creança tem
Eu terra vejo, Pela minha mão o despejo.

E deita-se para tras das costas uma mão cheia d'agua, sem olhar para traz. A formula *a* foi-me communicada por um amigo do Minho ; *b* e *c* por Anna Alves Leite.

30. *Para talhar a asia.*

A pessoa que tem asia sobe acima d'uma pedra e diz-se-lhe :

Corto-te a asia, Salta burrinha
E corto-te a atrela ; Abaixo da pedra.

F.-A. COELHO.

Porto, dezembro de 1873.

MÉLANGES.

I.

PHONÉTIQUE FRANÇAISE.

I. *Oi, ui* = *o* + *i*, *u*+*i*.

La répartition de *oi* et *ui* en français moderne qui tire celui-là de *u* et celui-ci de *o* a paru capricieuse à M. G. Paris, *Alex.* p. 75. M. C. Chabaneau dans la *Revue des langues romanes* III, 341 ss., et M. E. Mall dans son édition méritoire du *Comput* de Philippe de Thaun, p. 60 ss., ont essayé de débrouiller l'histoire de ces deux diphthongues, mais ne sont pas arrivés à un résultat satisfaisant. Je crois que cette histoire n'offre pas de difficulté particulière à celui qui, ainsi que cela devrait toujours se faire dans la phonétique romane, part du latin vulgaire. Se servir du latin vulgaire dans un ou deux cas seulement est plus préjudiciable qu'utile. M. Chabaneau pour expliquer *pluie* et *puits* s'autorise d'un lat. vulg. *plŏvia* et *pŏtius* (p. 346 s.); mais à la place de cette difficulté écartée s'en présente une plus grande : comment expliquer que le latin vulg. *crŏce* ne se soit pas changé en *cruix*, etc.? Je me réserve de soumettre quelque jour cette question à une étude plus détaillée, dans laquelle je tiendrai compte non-seulement des anciens dialectes, mais aussi des nouveaux; pour le moment je me contente d'établir de ces « catégories *a priori* » dont M. Mall parle avec trop de dédain.

Oi (en tant qu'il n'est pas sorti de *ei* ou de *ai*) et *ui* ont primitivement chacun à la syllabe accentuée une double forme :

1. Lat. vulg. *ó* + *i* : v. fr. *ói* (écrit *oi* et *ui*) : fr. mod. *ouà* ou *ouè* (écrit *oi*).

Lat. vulg. *ó* répond *régulièrement* :

a) au classique *ŭ* :

dans une syllabe ouverte : *crŭcem, cróce, croiz* (*cruiz*), *croix* ;
cŭneum, cónio, coin (*cuin*), *coin*.

dans une syllabe fermée : *angustia, angóstia, angoisse* (*anguisse*), *angoisse* ;
junctum, jóncto[1], *joint* (*juint*), *joint*.

1. Comme il y a latin vulgaire et latin vulgaire, nous observerons qu'il s'agit

b) au classique ō dans une syllabe ouverte :

dōnet, dónet, doinst (duinst),
vōcem, vóce, voiz (vuiz), voix.

Il répond *exceptionnellement* :

a) au classique ō dans une syllabe fermée :

cognōscere, conóscere (*Vok.* II, 124 s.), *conoistre* (*conuistre*), *connoître* ;

b) au classique ŏ dans une syllabe fermée :

lŏnge, lónge[1] (*Vok.* II, 117), *loin* (*luin*), *loin* ;

c) au classique ŏ dans une syllabe ouverte :

canŏnicum, canónico (comp. *Vok.* II, 137), *canoine* (assonne en *ó*), *chanoine.*

II. Lat. vulg. *ò*+*i* : v. fr. *òi* (écrit *oi*, non pas *ui*), fr. mod. *ouà* (écrit *oi*).

Lat. vulg. *ò* répond *régulièrement* :

au classique *au* :

gaudia, gòdia, joie, joie ;
claustrum, clòstro, cloistre, cloître.

Il répond *exceptionnellement* :

au classique ŏ et ō devant *r* :

memŏria, memòria, memoire, mémoire ;
glōria, glòria (ainsi dans la prononciation ital.), *gloire, gloire.*

Comparez la catégorie suivante.

Le fait que *ói* et *òi* ont donné une forme unique en français moderne ne doit pas étonner ; l'avancement de l'accent sur la seconde voyelle a fait disparaître la différence entre *ó* et *ò* ; les deux *o* se sont transformés en *ou* bref. M. Mall (p. 62) n'a pas bien tiré au clair la nature de la diphthongue *oi* du français moderne ; de ce que le v. fr. *ó* devient en général *ou* en fr. mod., il semble s'attendre à trouver à la place du v. fr. *ói* un fr. moderne *oui*. D'après lui un semblable *oui* se trouverait dans *grenouille*, *dépouille*, etc., où « l'*i* après avoir opéré le mouillement de l'*l* aurait à peine été en état de former avec *ou* une véritable diphthongue » (?).

III. Lat. vulgaire *ò*$_1$+*i* : anc. roman *uòi* : prov. *uèi* : v. fr., fr. mod. *ui*. Nous avons en lat. vulgaire un son quelque peu hypothétique, un

---

dans le tableau ci-dessus spécialement du latin de la Gaule. Le latin vulgaire de l'Espagne favorise en général l'*u* en position, mais celui de l'Italie, tandis qu'il change l'*u* dans ce cas la plupart du temps, conserve cette voyelle devant une nasale gutturale.

1. En lat. vulg. de l'Italie *lunge*. *Lónge* est à *lunge* tout-à-fait ce que *jóncto* est à *junto*. Au reste le français a de ce mot deux formes ; l'une où *i* = *g* a été attiré, l'autre où l'*n* a été mouillée.

o qui certainement se prononçait ouvert mais qui cependant a dû être différent de l'*ò* qui vient d'être cité, car il a une autre origine et un autre résultat. Peut-être que l'un a été prononcé très-ouvert et très-allongé et que l'autre, que je désigne avec $ò_1$, l'a été à demi ouvert et à demi allongé. Le lat. vulg. $ò_1$ dont s'est tout d'abord développée, dans presque tout le domaine roman, la diphthongue *uò*, répond *régulièrement* au classique *ŏ* :

a) dans une syllabe ouverte :

mŏdium, mòdio, muoi, muei, mui (muid) ;
cŏquere, còcre, cuoire, cueire, cuire ;

b) dans une syllabe fermée (ici la diphthongue n'a pu se développer que lorsque l'*o* a été écarté de la position par l'*i* qui s'est uni à lui) :

nŏcte, nòcte, nòite, nuoit, nueit, nuit ;
pŏst, pòs, pòis, puois, pueis, puis.

En lat. vulg. *ò* se trouve *exceptionnellement* au lieu d'*ó* = classique *ŭ* :

plŭvia, plóvia, plòvia (it. *pioggia, piove*), *pluoia, plueia, pluie.*

Il est impossible d'expliquer autrement *ui* = classique *ŏ*+*i* ; car si ailleurs *oi* et *ui* se produisent de la même manière aussi bien à la syllabe accentuée qu'à la syllabe atone, cela n'a pas lieu dans ce cas. A la syllabe accentuée *ŏ*+*i* devient *ui*, à l'atone *oi* : *foyer*=*fŏcarium*, *moyeu*=*mŏdiolum* (dans des dérivés nouveaux ou dans des dérivés anciens dont le rapport avec le mot primitif est resté clair, nous trouvons il est vrai *ui* aussi à la syllabe atone : *appuyer* à côté de *puy*, *nuisible* à côté de *nuire*). Il doit donc s'agir ici d'un son qui ne s'est produit qu'à la syllabe accentuée ; parmi tous les sons qui entrent en considération, cela n'a lieu que pour un seul, la diphthongue de *o* : *uò*, *uè*.

Ui = *uèi* n'a rien de surprenant, et nous trouvons aussi en provençal *hui* à côté de *huei*, *nuit* à côté de *nueit*, *puis* à côté de *pueis*, etc., et la succession des formes *iu* = *ièu* = *èu* qui se présente en provençal et en roumanche est tout à fait analogue à celle que j'ai établie : *ui* = *uèi* (ou peut être aussi immédiatement = *uòi*) = *òi* [1].

Quand donc on voit en v. fr. l'une à côté de l'autre les formes *hoi* et *hui*, *noit* et *nuit*, il ne faut pas voir là le même rapport qu'entre *croiz* et *cruiz*, *loin* et *luin*, etc., mais ces formes sont dans la même relation que prov. *oi* et *uei*, *noit* et *nueit*, etc. Le fait que dans l'union avec *i* la voyelle simple se présente à côté de la diphthongue ne peut étonner, car cela a lieu en dehors de cette union, par ex. *dol* et *duel*, *pot* et *puet*. Lorsque je lis dans le *Roland* d'Oxford *trois* à côté de *truis* je n'y vois pas autre

1. *Uei* ou *uo* = *òi* n'est pas absolument inconnu au v. français. Au reste *u* devant *il* signifie sans doute souvent la diphthongue *ue*, comme dans *fuil*, *vuil*, *cuilent* à côté de *fueil*, *vueil*, *cueillent*.

chose que lorsque dans le même texte je lis *trovent* à côté de *troevent*.

IV. Lat. vulg. *u*+*i* : v. fr., fr. mod. *ui*.

Lat. vulg. *u* répond *régulièrement* au classique *ū* :

a) dans une syllabe ouverte :

dūcere, ducre, duire ;
jūnium, junio, juin;

b) dans une syllabe fermée :

frūctum, fructo, fruit.

Il répond *exceptionnellement* :

a) au classique *ŭ* : *fŭgit, fugit, fuit.*

Le lat. vulg. *fugit* est donné par l'it. *fugge*, etc.; l'*f* a-t-il protégé l'*u* suivant? Au reste *foir* à côté de *fuir* (Burguy I, 340) renvoie à une forme secondaire du lat. vulg. : *fogire* (comp. *refogium Vok.* III, 214).

b) au classique *ŏ* : *ōstium* (*Vok.* II, 127), *ustio* (ibid.), *huis*. Mais *huitre* = *ostrea* appartient à la troisième catégorie, comp. it. *òstrica*, esp. *ostra*, etc. angl. *oyster*.

Je ne nie pas du tout que diverses formes telles que *puits* = lat. vulg. *pótio* (it. *pózzo*) = class. *pŭteum*, v. fr. *loi* à côté de *lui*, etc. n'aient encore besoin d'être expliquées. M. G. Paris regarde *tuit* comme équivalent à *tóit*, mais cette forme se présente aussi là où l'orthographe *u* = *ó* n'est pas usitée. Le paradigme de ce pronom est en latin vulgaire de la Gaule

tóttos tótta
tótto totta
tutti [*tótte*]
tóttos tóttas.

Tt pour *t* se montre aussi dans l'it. *tutto* ; de *tota* le fr. aurait fait **touc*, comme *roue* de *rota*. *Tutti* est assuré pour la France par les glosses de Cassel. C'est à l'influence de l'*i* qu'on doit le passage de l'*o* (qui persiste dans les autres formes) à *u*. Je compte étudier prochainement dans la *Romania* cette influence de l'*i* d'une manière plus complète. Je demande pour le moment qu'on compare le v. fr. *cil* = lat. vulg. *ecce-illi* (nom. sing. et plur.) et *cel, cels* = lat. vulg. *ecce-illo, ecce-illos*, d'autre part port. *puz* = lat. vulg. *posi* = class. *posui* et *poz* = lat. vulg. *poset* = class. *posuĭt*.

J'ai tout à fait laissé de côté ici l'origine de l'*i* avec lequel s'unissent *o* et *u*. Un *i* parasite s'introduit volontiers devant *s* (M. Chabaneau explique par ex. *puis* par *pojs*, *pocs*, *pots*, *post*!) mais d'où vient l'*i* devant *ts*, par ex. dans *croiz* ?

II. *CH*.

Le *c* latin persiste en français sous trois formes : sous la forme primitive de *k* devant *o*, *u*, sous celle de *ć* devant *a*, sous celle de *ç* devant *e*, *i*. Pourquoi a-t-on créé pour *ć* une notation spéciale tandis qu'on

ne l'a pas fait pour *ç?* Dans l'ancienne langue on écrivait en fait *ca* pour *ća* (*camp* = *champ*, *quar* = *car*, orthographe analogue à *ciel*, *qui*); mais la syllabe *ća* s'était dans beaucoup de mots changée en *će* et pour distinguer ce *će* de *çe* on a eu besoin d'un signe spécial (tout à fait comme pour *ç* devant *a, o, u*). Le signe que l'on employa fut plus tard introduit aussi pour *ć* devant *a;* c'est *CH*.

Ce *CH* n'est pas *germanique*, comme le croit M. G. Paris, *Alex.* p. 87; mais roman, aussi bien que le son lui-même, dont on cherchait autrefois aussi à expliquer la formation avec l'aide de l'allemand. Dans le roman de l'ouest *H*, après une consonne, exprime *i* palatal ou *y* (Diez, *Gramm.*[3] I, 381. 403 s., [1]). En conséquence *CH* signifie primitivement *ky*. Si l'on écrivait en v. franç. *palie* pour *palye*, on ne pouvait pas écrire pareillement *cief* pour *kyef*, car cette forme aurait été considérée comme équivalant à *çief*. Cette signification du signe *CH* concorde avec l'histoire du son *c*. Nous connaissons comme valeurs successives de *ća* : *kya*[2], *tya*, *tχa* (χ = *ch* allemand dans *ich*), *tcha*, *cha*. On objectera peut-être qu'on a écrit de bonne heure déjà pour *CH* : *IH* et *I*, écritures qui ne sont pas facilement conciliables avec la prononciation *ky*. En ce qui concerne *IH* on cite tout d'abord le mot *iholt* du *Frag. de Valenciennes*. Or, comme *CH* est d'ailleurs toujours employé dans ce texte, *iholt* doit avoir sa cause particulière. Nous le trouvons deux fois. *Grant iholt* s'expliquerait par *grant yolt* pour *grant tyolt*, si nous admettons qu'alors *ća* n'avait pas encore dépassé le degré *tya*. *IH* serait un double essai de représentation du son, ni *I* ni *H* ne pouvant seuls rendre le son *y*. Au second passage on a lu *grances iholt*, mais on ne sait que faire de *grances* et je suis convaincu qu'on a mal lu; le fac-simile de Génin présente, entre *s* et *i*, un grand intervalle qui est rempli par un trait. Il vaut mieux, jusqu'à ce qu'on ait trouvé la leçon correcte, ne pas tenir compte de ce passage. Dans le fragment de l'*Alexandre* nous trouvons *iausir* et *ianget*. Mais ce texte est sur la limite des deux langues. On cite enfin *iose* tiré des lois de Guillaume le Conquérant, mais les leçons manuscrites de ce texte sont tellement corrompues qu'on ne doit pas accorder à cette forme trop de portée.

1. C'est sans doute aussi de cette manière qu'il faut voir l'équivalent du catalan *tj*, pat. des Gris. *tg*, dans *th* que Diez considère comme une interversion de *ht*.

2. A propos d'un *kya* qui persiste encore aujourd'hui dans le domaine français je me permets de renvoyer à une source quelque peu étrangère au linguiste. Durand, *Les origines animales de l'homme éclairées par la physiologie et l'anatomie*, Paris 1871, dit : « Cette forme de transition entre la prononciation *CA* et la prononciation *CH* c'est *KJA* (*kia*) : généralement disparu et ne formant plus de bande continue, ce type intermédiaire s'est conservé sur quelques points épars, forts rares et fort restreints. Il m'a été signalé dans la prononciation propre à un faubourg de la ville de Saint-Flour habité par quelques très-anciennes familles de bouchers et de tanneurs chez qui le patois local se transmettait dans ses formes les plus archaïques » (p. 139).

J'ai déjà dit plus haut que de *ća* est souvent sorti *će*; mais le passage de *a* à *e* ne pourrait-il pas aussi être plus ancien que celui de *c* à *ć*? *cher* = *ker* = *carum* ne pourrait-il pas coïncider avec *champ* = *campum*, comme dans le dialecte de l'Engadine *chör* = *kör* = *corium* avec *champ* ou comme en français même *échine* = germ. *skina* avec *champ*? Les deux transformations de sons *e* = *a*, *ća* = *ca* s'étaient opérées longtemps avant qu'on en trouve des traces dans les textes. Aux VIIe et VIIIe siècles on écrit toujours *a*, jamais *e*, ainsi dans la correspondance satirique de Frodebert et d'Importun[1], dans les glosses de Cassel, dans celles de Reichenau; et même les *Serments* ne connaissent que *fradre*, *salvar*, *returnar*, *christian* et *cadhuna*, *cosa*. Toutefois si l'on considère attentivement la propagation géographique des deux phénomènes phoniques on se sentira porté à admettre qu'en français *e* = *a* n'est pas plus ancien que *ća* = *ca*. *Chose* = *causa* montre que *ća* est plus ancien que *o* = *au*, et l'orthographe témoigne de cette transformation bien plus tôt que de celle de *e* = *a*; elle se trouve non-seulement dans les *Serments*, mais aussi dans les glosses de Reichenau plus anciennes d'un demi-siècle au moins (Diez, *Altrom. gloss.*, p. 66), tandis que les glosses de Cassel présentent *au* même dans les mots tout à fait romans *aucas*, *auciun*.

Mais *ća* est postérieur à *ça*, *çi*. Même en laissant tout à fait de côté le fait que *ça*, *çi* sont communs à tout le domaine roman et qu'on en trouve de bonne heure des exemples dans les textes, cette postériorité résulte de la comparaison des développements historiques de *ç* et *ć* :

ç : *ky*, *ty*, *tȳ*, *tch*, *ts*, *s*;
ć : — *ky*, *ty*, *tch*, *ch*.

C devant *a* et *c* devant *e*, *i* se développent dès le principe d'une manière tout à fait semblable; si le changement avait commencé dans les deux cas à la même époque, il n'aurait pas manqué à une époque quelconque d'atteindre le même degré. On s'étonnera de ce que dans le premier développement de *tch* soit sorti *ts* et non *ch* comme dans le second. En fait cependant nous avons *ch* comme forme parallèle de *ts* = *ç* (comme l'inverse : *ts* à côté de *ch* = *ć*) et nous allons tout à l'heure parler de ce *ch*. Cette préférence accordée à *ts* = *ç* est due à une influence renouvelée de la voyelle palatale suivante, préférence qui ne s'exerce plus à l'égard de *tche* = *će*, c'est-à-dire à une époque de beaucoup postérieure.

Il existe une classe de mots dans lesquels *ć* et *ç* ont commencé en

1. Dans cet intéressant texte se présente un mot roman que Boucherie et moi avons méconnu. V, 15, *humile facit captadura* ne signifie pas plus : « *chatte méchante, il se fait humble* » que « *il fait une vile capture* », mais « *il fait une figure humble* » (esp. *catadura* [cf. roum. *căutătură*, regard, coup d'œil — Réd.], mot qui, il est vrai, n'a pas encore été trouvé en provençal ni en français; voy Diez *Et. Wb.*[3] I, 118).

même temps et ont eu aussi par là le même résultat. Ce sont les mots germaniques. De *skina* est venu *échine*, comme de *skankjo*, *échanson*, et comme cet *échanson* concorde à son tour avec *échelle* = *scala*, nous pouvons sans doute admettre que *éa* = *ca* ne s'est produit qu'après les invasions germaniques mais pas beaucoup plus tard. Dans un dialecte français le *c* devant *a* ne s'est pas changé et le *ç* se trouve à quelques degrés en arrière (*camp*, *cherf*). C'est le picard. Mais comme ce dialecte a pris part au changement de *a* en *e*, *ke* s'est très-souvent introduit et l'*e* a encore développé ici son action assimilatrice : picard *kien*, *kier* = *canem*, *carum*, aujourd'hui en rouchi *tien*, *tier*. Nous voyons ainsi *çe* = *ke* avoir trois points de départ chronologiques et donner par là trois résultats : 1) *çe* à l'époque romaine — *se* ; 2) *çe* après les invasions germaniques — *che* ; 3) *çe* quelques siècles plus tard — *tie*. Je ne puis donc être d'accord avec M. G. Paris, lorsqu'il dit (*Alex.*, p. 79, note 5) : « Ce n'est pas le son chuintant de *ch* qui amène l'*i*, c'est la gutturale comme telle. Le picard, qui remplace le *ch* par *k*, *qu*, n'en insère pas moins l'*i* : *cerkier*, *pequié*. » Ce qui est commun à toutes ces consonnes qui changent sans plus ou sous certaines conditions *e* = *a* en *ie*, c'est précisément leur étroite parenté avec *i* ; mais comment des gutturales pourraient-elles exercer une semblable influence ? A côté de *cerch-ier* on a *cerki-er* [1]. En picard *ce*, *ci* avaient le même son que *che*, *chi* ; on n'avait pas besoin du signe *CH*, qui s'est cependant peu à peu introduit du sud et a causé quelque désordre (comp. A. Tobler, *Li dis dou vrai aniel*, p. XXI).

III. *Lz, nz.*

M. G. Paris, *Alex.*, pp. 99, 101, constate le fait que les noms qui se terminent par une *l* mouillée reçoivent comme signe de flexion *z* à la place de l'*s* ; mais je tirerais de ce fait la conclusion opposée à celle qu'il en tire, à savoir non pas que le *z* marque la prononciation mouillée de l'*l*, mais qu'il marque bien plutôt la suppression du mouillement.

Z, lorsque la finale reste invariable, ne prend la place de l'*s* qu'après deux consonnes, *l* et *n*. Nous trouvons *ahanz* à côté d'*ahans*, *mulz* à côté de *muls*. La cause en est simple : *ls*, *ns* sont phonétiquement identiques à *nz*, *lz* ; la langue, en se portant du lieu d'articulation de *l* ou de *n* à celui de *s*, produit une dentale. Mais après une *l* ou une *n* mouillée *s* n'a plus le même son que *z*. Si donc l'on trouve écrit *z* après une *l* ou une *n* primitivement mouillée, cela prouve que ces consonnes ne sont plus mouillées. Je considère *amiralz*, orthographe régulière du nom. sing. d'*amiraill* dans le *Roland* d'Oxford, comme concordant parfaite-

1. Ou, si l'on veut être rigoureux : à côté de *cerky-ier* = *cerky-ar* : *cerky-er* = *cerk-er*.

ment avec la prononciation. On trouve il est vrai plus souvent devant l'*l* l'*i* qui marque le mouillement et qui semble donc être en contradiction directe avec le *z*. Mais on conserva l'orthographe habituelle du mot tel qu'il se présentait sans signe de flexion, et l'on préféra marquer le changement de prononciation par la lettre de flexion. Si l'on avait supprimé l'*i*, on n'aurait pas eu besoin du *z* : *genols* ou *genoilz*. Si *z* avait possédé la fonction que lui attribue M. G. Paris, il n'aurait été nécessaire qu'après un petit nombre de mots (chez lesquels, du reste, comme dans *péril*, le mouillement n'est pas même exprimé dans la forme sans *s*); on aurait aussi évité d'écrire *fideilz* à côté de *fideils*, pour le séparer de *soleilz* et d'autres mots analogues, car dans *fideilz* on ne peut pas, comme le fait M. G. Paris, voir une *l* mouillée. Le fait que *ly-s* s'est réduit à *l-s* est naturel, les sons mouillés demandant à être placés à la finale ou devant des voyelles; nous avons donc aussi *l* = *ill* devant le *t* de la troisième personne du subjonctif de la première conjugaison : *merveilt, travalt, conselt conseut*. Les formes modernes *genouil — genoux, œil—yeux, travail—travaux* renvoient clairement aux formes anciennes *genoil—genols, oil—ols, travail—travals*. Ce qui est vrai pour *l* l'est aussi pour l'*n* : je regarde donc *compainz* par ex., comme identique à *compans*, car je ne pense pas que ce mot ait la diphthongue *ai*, comme le croit M. G. Paris, *Romania*, II, 263, note 3. Il existe, il est vrai, des mots dans lesquels une *l* mouillée suit une diphthongue avec *i* : *conseill* par ex., qui dans le *Roland* assonne en *ei*, se prononce donc *conseily*. Mais a-t-on aussi prononcé *compainy?* Si le scribe du *Roland* prononçait *compainy-s*, pourquoi le régulier *cumpaign* n'a-t-il qu'une seule fois la flexion *cumpaignz* et vingt-quatre fois *cumpainz?*

Janvier 1874 H. SCHUCHARDT.

II.

REMARQUES SUR LE VOCALISME DES SERMENTS DE STRASBOURG.

Avant d'examiner ces textes vénérables, il faut considérer : 1° Qu'au IXe siècle c'était encore une chose toute nouvelle que d'écrire en langue vulgaire; on était enchaîné par l'orthographe traditionnelle du latin classique et par l'orthographe confuse du bas-latin, et on ne pouvait pas arriver tout d'un coup à des notations plus précises; 2° Qu'à cette époque l'état phonétique de la langue d'oïl était moins éloigné du type franco-provençal qu'au XIe siècle. Plusieurs sons, plus tard décidément développés sur tout le domaine du nord, ont pu être encore à l'état de germe.

Nithard avait probablement copié les *Serments* sur un texte écrit. En tout cas le scribe du ms. renonce ici à l'orthographe régulière qu'il suit dans le texte latin : tantôt il se sert de notations usuelles en bas-latin, tantôt de l'orthographe latine classique, tantôt enfin il suit la prononciation du temps.

Partant de ces points de vue, je vais considérer plus spécialement les notations de la série *a-i* des voyelles accentuées (cf. *Rom.*, I, 318 ss.) Je choisis ce groupe de sons parce qu'il renferme les formes du texte les plus difficiles.

I. Notation *a*.

1. Pour les cas de position forte, *Karlus*, *part*, il n'est pas douteux que *a* n'ait le son latin encore conservé dans *Charles*, *part*.

2. Pour les *a* hors de position forte : *salvar*, *returnar*, *fradre*, cela me semble au contraire fort problématique, surtout quand on considère les formes de la cantilène de sainte Eulalie, texte postérieur d'un demi-siècle à peine : *spede*, *presentede*, *virginitet*, *honestet*, *getterent*. Faut-il prononcer ici *spéde* comme au XIe siècle ? et même dans les serments *salvér*, *frédre?* Mais alors le scribe aurait certainement choisi la notation *e*. Je suppose que le son de *a* était modifié dans le sens de *è*, mais pas assez pour être noté *e*. Je propose donc de prononcer dans les serments un son intermédiaire entre *a* et *è* : *salvær*, *frædre*, à peu près comme le *a* bref anglais dans *hat*, *back*. La notation *æ* aurait été la plus naturelle, mais elle était à peu près tombée en désuétude : *æ* était devenu *ę* qu'on confondait avec *e*. Pareillement en ancien anglais on se servit de *a* après que le *æ* anglo-saxon fut devenu hors d'usage; cet *a* = *æ*[1] est devenu maintenant *é* long (*é*[i]) dans les syllabes ouvertes, mais l'anglais retient toujours la notation *a* : *hate*, *bake*. — Dans *Eulalie* j'incline à prononcer *spède* plutôt que *spéde*. Quand *a* latin est devenu *é* en français, nous ne le savons pas au juste, mais qu'il soit arrivé à *é* d'un saut, ce serait contre la nature des choses : il faut nécessairement qu'il ait passé par les phases intermédiaires. On peut suivre ces mêmes développements à travers les dialectes émiliens : *pater* devient en plaisantin *pædar*, en reggien *pèder*, en faentin *pédar;* dans le bolonais on prononce *pæder*, mais on écrit le plus souvent *pader* : encore une analogie avec l'orthographe

---

1. Je sais que M. Ellis, *On Early Pronunciation*, croit avoir prouvé qu'aux XIVe-XVIe siècles on prononçait *a* pur, p. ex. *nature* comme *nātur*, mais les rimes et les témoignages des grammairiens qu'apporte M. E. ne me paraissent pas concluants. Et même si M. E. a raison, l'*a* pur ne serait qu'un développement partiel, amené probablement par l'influence française sur la prononciation des hautes classes. Il est impossible de ne pas voir la continuité de l'*æ* bref anglo-saxon avec le *é* (écrit *a*) anglais. Déjà dans l'ancienne langue *ă* était rare : on disait *bæc* (angl. *back*), *bæcere* (a baker) mais *bacan* (to bake). Le son *æ* a fini par prévaloir : *bacan* est devenu *bæken* (écrit *baken*), puis *bēk* (écrit *bake*).

des serments. — Mais alors comment se distinguait, dans *Eulalie*, *e* = *a* lat. de *e* = *è* lat.? Par la seule position du dernier cas, il est plus probable que le premier *e* a été moins ouvert que le second sans cesser d'être ouvert, à peu près comme, dans le faentin, *ê* (« suono stretto ») = *a* latin est plus fermé que *é* (« suono semiaperto ») = *e* latin, sans être l'*e* le plus fermé du dialecte, voy. Mussafia *Rmg.* § 14 ss. — Cependant déjà *Saint Léger* semble avoir constamment *é* et non *i*, voy. *Rom.* I, 279. Pourrait-on ici supposer deux nuances du son ouvert? et pourrait-on voir une trace d'une prononciation plus ouverte dans l'assonance irrégulière *cruels* : *crever* str. 26? (*Rom.*, I, 279) cf. *demanded* : *envers* Passion str. 35.

Dans *xpian* on a également conservé l'orthographe traditionnelle = *christian*, mais on prononçait probablement *crestian* (*crestiain?*), ou *crestiiæn*, cf. *xpiien* Eul. 14. — La forme (*s*)*tanit* m'est obscure.

Notation *e*.

1. Le son *é* est probable dans *eo* à côté de *io* (et dans *deus*, *deo*, écrit *d's*, *dõ*.

2. Le son *è* dans la position forte : *conservat*, *sagrament*, *sendra*. Quant au dernier mot, je ne comprends pas qu'il ait pu devenir plus tard *sire*. M. Diez l'explique par l'analogie de *térin*, *tarin*, dont la dérivation du picard *tere* = *tendre* semble elle-même douteuse. Et si *sire* est picard, comment a-t-il pu supplanter d'emblée les autres formes? Il me semble qu'il faut voir ici deux formes indépendantes l'une de l'autre. *Sendra*, c'est-à-dire *sendre* est identique au prov. *sénher*, au roumanche *sénger* (Ascoli, p. 25, 47). Dans *sire* au contraire je suppose le produit d'une forme *'se'ior* (*'se're*) avec l'élision de *n* qui n'est pas douteuse dans *sieur* en ital. fam. et dans les dialectes *sior*, *sor*. Cet allégement anormal de la forme a été amené par la proclise du titre devant les noms, laquelle a produit aussi les abréviations prov. *En*, *Na*, esp. *Ustéd*, *Usía*, etc., *sire* de *se'ior* comme *pire* de *pejor*, roumanche *pir*, *pijr* (Ascoli, 37); *j* disparu comme dans *aüe*, *aiudha*, Diez, *Sprachd.*, 8 [1].

III. Notation *i*.

1. Le son *i* est figuré dans *di* (dies), *li* (illi), etc.

2. Dans *savir*, *podir*, on pourrait voir un changement flexionnel comme dans *fleurir* de *flor re*, etc. Cependant comme ces deux verbes (et beaucoup d'autres) n'offrent nulle part en français la forme *-ir* Diez, *Sprachd.*, 8), il sera permis de prononcer *savér*, *podér*, suivant l'usage du moyen-âge, fréquent surtout dans les chartes franques, de noter par *i* le son *é*, voy. Schuchardt, I, 226 ss. Quand même on trouverait *savir*, *poir*

1. [Voy. une explication analogue, *Romania*, II, p. 311. — *Réd.*]

dans le picard du XIIIe siècle, ce ne serait pas une raison pour accepter ces formes dans les Serments, texte dont le caractère général s'accorde avec le français proprement dit. Dans *savér* la voyelle est encore à l'état roman, cf. prov. esp. *sabér*, it. *sapére*. Il est possible aussi qu'un faible son d'*i* ait commencé à se faire entendre après *é*: *savéir*, précisément comme dans le roumanche *plažer*, c'est-à-dire *plajér* « on entend pour ainsi dire en germe la diphthongue *ei* » Asc. 242. En tout cas dans les Serments ce son se distinguait encore de *ei* (dans *dreit*), diphthongue franco-provençale et partant plus ancienne, à laquelle il fut bientôt après assimilé, cf. *concreidre*, *Eul.* 21. Au *savir* des Serments il faut comparer le *savier* de *Saint Léger* (*Rom.*, I, 283), où le scribe a peut-être voulu exprimer par *ie* un son intermédiaire entre *é* et *ei*. Pour l'existence d'un tel son comp. encore à l'anglais *ā* prononcé *é*^i^. Je prononce de même *sit* comme *sét* (*sé*^i^*t*), qui est devenu plus tard *seit*.

3. Dans *int* je vois l'orthographe latine et je prononce *ent*, forme qui se trouve dans *Eulalie*; cf. *in* (dans *in avant*) que le scribe avait d'abord écrit *en* conformément à la prononciation; puis il lui a substitué la forme latine conservée partout ailleurs (*in* se trouve six fois). Cette correction de la main du scribe est un précieux témoignage de la prononciation du temps. — De même il faut probablement prononcer *ist*, *cist*[2] (cas régime) comme *est*, *cest*. Au XIe siècle cet *e* était ouvert: l'était-il déjà au IXe? L'orthographe *int*, *in* (en), *ist*, *cist* semble indiquer un son fermé, *ė* ou *i*. Ainsi on distinguerait encore *i* lat. de *e* dans la position, comme en italien on dit *quésto* et non *quèsto*. Mais dans *prindrai* de **prindre* c'est le son *è* qui doit être exprimé (ital. *prèndere*). — Pour *dist* je suppose la prononciation indiquée par l'orthographe, mais je ne puis accepter la dérivation de *dēbet* donnée par Diez, *Gramm.*[3], 233, *Sprachd.* 9. *Prust* (probet), cité à l'appui, est bien postérieur; dans *rist* (ridet) et *list* (legit) *s* est d'une origine différente. Dans *dist* je vois le latin *dĕcet*[3], conservé comme mot populaire dans le roumanche *descha* Asc. 15, et dans les dialectes italiens (*Rom.*, II, 117); en ancien ital.:

1. Peut-être quand *è* = *a* est devenu *é*, *é* = *i* lat. est devenu *ei*. Dans ce cas il faudrait prononcer *spéde* déjà dans *Eulalie*.

2. Pour le nominatif je conserve naturellement la prononciation *cist*. J'explique avec M. Mussafia (cité par Diez, *Gram.* II[2] 102) *cist* au nom. pl. par **cisti*, *cil* de **cilli*; l'existence de cet *i* final se prouve directement par *li* (nom. plur. de l'article), cf. *tuit* de *tutti* (*Gloss. Cass.*), *tui Alex.* 83 b, *dui* ibid. 9 d. Dans les pronoms le nom. sing. masc. suit ordinairement l'analogie du nom. plur., c'est pourquoi on a *cist*, *cil* aux nominatifs des deux nombres. De *il* (pron. pers., nom. sing. masc.) et de *li* (article, même cas) on peut reconstruire un ancien **illi*, qu'il faut comparer à l'italien *égli*, *quégli*, anc. esp. *elli*, anc. port. *eli*, voy. Diez, *Gram.* II[3] 83.

3. J'apprends que M. G. Paris a bien avant moi expliqué *dist* par *decet* dans son cours de la Sorbonne.

non dece *spada a femmina* (fra Jacopone). *Dist* de *decet* comme *diz* (dix) de *dĕcem*, cf. *gist* de *jacet* par l'intermédiaire de *gésir*. Il est vrai qu'on ne retrouve point ce *dist* = *decet*; mais à cette époque bon nombre de mots vivaient encore qui ont disparu de l'usage. Je prononce *quid* comme *qued*. Cette forme se trouve devant les voyelles, *que* devant les consonnes : *in o* quid *il mi altresi fazet*, = *sagrament* que *son fradre karlo jurat* cf. anc. ital. *ched è*, encore p. ex. dans le dialecte romain (Belli, *Sonnetti*, p. 68). Ces formes avec l'ital. *ché*, l'espagnol *qué*, prouvent qu'il faut dériver le français *que* (relatif et conjonction) de *quid* et non de *quod* (cf. G. Paris, *Alexis*, p. 97, 117).

J. Storm.

III.

LES ASSONANCES DU *ROLAND*.

M. G. Paris a donné ici (II, 263-4) un tableau des assonances du *Roland* d'après l'édition Bœhmer. Dans ce tableau se sont glissées diverses erreurs et omissions qu'il est utile de corriger. La meilleure façon de le faire m'a paru être de publier le tableau rectificatif suivant, qui a été dressé à l'occasion d'un travail de la conférence des langues romanes à l'Ecole des hautes Etudes, et qui a été contrôlé par M. Paris.

a 57. 71. 87. 95. 155. 158. 238. 247.	a. e 13. 20. 28. 52. 58. 60. 86 *b*. 96. 104. 125. 129. 147. 168. 202. 213. 218. 226. 246. 248. 251. 279. 281. 287.
an 19. 22. 24. 30. 42. 47. 63. 69. 76. 85. 90. 100. 109. 112. 121. 123. 128. 133. 137. 143. 164. 173. 179. 183. 191. 195. 201. 210. 219. 225. 229. 230. 242. 259. 263. 289.	an. e 1. 67. 73 86 *a*. 138. 171. 207. 224. 261. 267. 290.
en *confondu avec* an.	en. e 108. 120. 134. 215. 250. 273. 285.
é 5. 9. 11. 27. 33. 40. 54. 72. 81. 84. 91. 146. 148. 159. 163. 178. 182. 188. 198. 203. 211. 227. 284.	é. e 34. 55. 166. 111. 197. 237. 257. 268.
ié 3. 8. 18. 26. 36. 41. 51. 59. 64. 89. 102. 114. 126. 131. 140. 153. 160. 162. 176. 180. 184. 192. 199. 280. 282.	ié. e 217. 243.
è 46. 107. 167. 232. 269. 277.	è. e 4. 25. 53. 65. 75. 99. 118. 127. 156. 166. 181. 189. 208. 221. 236. 244. 270.

ei 6 38. 43. 79. 196. 235. 245. 249. 256. 271. 274. 283.	ei. e 78.
i 10. 12. 31. 35. 49. 88. 94. 101. 139. 150. 152. 157. 175. 205. 212. 230. 240. 252. 276.	i. e 7. 14. 21. 37. 39. 44. 56. 77. 122. 124. 130. 142. 172. 187. 194. 209. 222. 241. 254. 265. 291.
ò 45. 83. 92. 116. 135. 144. 169. 210. 231.	ò. e 119.
oe 23. 262.	
ó 15. 17. 32. 48. 61. 66. 68. 70. 80. 93. 97. 105. 110. 115. 136. 141. 161. 165. 177. 185. 193. 204. 206. 220. 228. 234. 266. 272. 275.	ó. e 2. 29. 50. 74. 98. 113. 132. 149. 186. 190. 214. 223. 233. 255. 258. 263.
u 16. 62. 82. 117. 145. 151. 154. 174. 200. 260. 286. 288.	u. e 103. 170. 264.

Gaston Raynaud.

IV.

FRAMMENTO

di una Raccolta di Favole in Provenzale.

Al codice magliabechiano Cl. VII, 1035, che contiene l'unico esemplare compiuto del poemetto *l'Intelligenza*, vanno uniti alcuni brani di altri manoscritti periti o dispersi. Ultimo di tutti è un foglietto membranaceo, in cui si legge il frammento che qui mi faccio a pubblicare. La scrittura è accurata; le iniziali dei versi sono attraversate per ordinario da una linea rossa, miniate là dove cade una divisione d'importanza. Striscie rosse serpeggianti tolgono il vano che resterebbe in ogni riga dopo la scrittura; solo la parte inferiore del r° (5 versi) manca di questo complemento. Il v° è ornato di una miniatura; essa rappresenta un uomo a cavallo ad un mulo ed è preposta alla narrazione corrispondente. In capo al r° si vede a metà della larghezza il numero xxx, dello stesso carattere che s'ha nel resto; il foglio era dunque trentesimo nel codice originario.

Questo povero avanzo apparteneva ad una raccolta di favole ridotte in versi provenzali. Esso ci dà la fine della favola notissima del corvo che si riveste delle penne del pavone, colla rispettiva morale; poi il principio di un altra meno nota, che sarebbe da intitolare *la mosca e la mula*. Che i ventinove fogli che precedevano al nostro spettassero tutti alla medesima opera, nessuno potrebbe asserire con certezza; ma non è improbabile; e in tal caso la parte anteriore al frammento doveva contare, se si tien calcolo dello spazio occupato presumibilmente dalle miniature,

più che milledugento versi. Si aggiunga quanto si è perduto dal frammento in avanti, e sarà da conchiudere che questi 42 versi, scampati soli alla rovina, stanno probabilmente a rappresentarci un testo di mole considerevole. Condizioni infelici della letteratura provenzale! dappertutto lacune, dappertutto macerie! E ancora ci dobbiamo stimare fortunati quando se non altro ci riesce di mettere allo scoperto qualche rudero, che almeno attesti l'esistenza dell' edificio, se anche non ci da modo di ricostruircelo in qualche maniera nella mente [1].

---

1. [La découverte de M. Rajna est d'autant plus intéressante que le genre de la fable ésopique, si riche dans l'ancienne littérature française, n'était jusqu'ici représenté par aucun texte provençal. Cependant on pouvait être assuré *a priori* qu'il n'avait pas été inconnu à la langue d'oc. Il y a dans les *Leys d'amors* (III, 256) deux vers qui semblent être le début d'une fable :

La volps el lops si son trobat,
E portan se gran amistat.

Ailleurs, traitant de la prosopopée, les *Leys* s'expriment ainsi (III, 316) : « D'aquestas figuras uzec aquel que fe l'*Izop* el *Tandoret*, quar fenhic que las bestias, et autras causas a las quals naturalment non es donatz parlars, parlesso entre lor. » Nous ne savons ce que signifie *Tandoret*, mais on voit qu'il s'agit évidemment d'un recueil de fables, peut-être de celui-là même dont M. Rajna vient de retrouver un fragment.

Le recueil dont ce fragment nous est seul parvenu devait contenir, d'après l'estimation de M. Rajna, environ 1200 vers avant la page sauvée. C'est à peu près ce qu'il en faut pour représenter les 34 premières fables de l'Anonyme de Nevelet (à 35 vers en moyenne par fable). C'est en effet ce recueil, si populaire au moyen-âge sous le nom d'*Aesopus* ou plutôt *Ysopus*, qui paraît avoir été traduit en provençal, comme il l'a été en français, en italien, en allemand, etc. On sait que l'*Ysopus*, composé au XIIe siècle (voy. Oesterley, *Romulus*, p. xxiv), est la paraphrase en vers élégiaques des trois premiers livres de Romulus. Dans l'*Ysopus* comme dans Romulus les deux fables dont nous avons ici des fragments se suivent immédiatement (Romulus, II, 16 et 17; *Ysop.* 35 et 36), et on pourrait par conséquent vouloir rapporter l'imitation provençale directement à Romulus. Mais les modifications assez importantes faites par l'auteur des fables élégiaques à son original se retrouvent ici. Dans Romulus, par exemple, comme dans Phèdre (I, 3), ce sont plusieurs paons qui dépouillent le malencontreux oiseau paré de leurs plumes : ici, comme dans *Ysopus*, il ne s'agit que d'un seul paon.— Dans la seconde fable, nous voyons dans Romulus et dans Phèdre (III, 6) la mouche se poser sur le timon et menacer la mule, tandis que dans *Ysopus*, comme ici, elle la pique dès l'abord.

Les deux fables dont nous devons ces fragments à M. Rajna répondent donc aux fables 35 et 36 d'Ysopus, *de Graculo et Pavone*, et *de Musca et Mulione*. Il ne faut pas s'étonner de voir un *corp* dans la première fable au lieu d'un geai. Plusieurs traductions de cette fable, par exemple la française (Robert, I, 251) et l'italienne (*Volgarizzamento di Galfredo*, éd. Ghivizzani, Bologna 1866, p. 87), rendent ainsi le *graculus* du latin, et ce n'est pas précisément un contre-sens, puisque le fr. *gróle* vient de *gracula*. Ce serait une erreur de vouloir pour cela rapporter cette fable à la version où figure une *corneille*, version sensiblement différente, que nous avons dans l'Esope grec, à laquelle Horace fait allusion dans des vers connus (*Epp.* I, III, 18-19), et qui se retrouve fréquemment aussi au moyen-âge, p. ex. dans la 37e des *Narrationes* d'Eude de Cerington (*Jahrb.*, IX, 149; cf. Oesterley sur Kirchhof, VII, 52). — *Réd.*]

« Et aitant quant vos n'aves fag
Compreres o car atresag. »
E va li tolre mantenent
La pluma e lo vestiment,
El corp remas aqui tot nus,
Fort menassat e fort batutz.
Ab tant venon per lo boscatge
Ganren de corbs de son lignage;
Viron lo despul[l]at e nut;
E l'uns, que saup con es agut,
Dis li : « Nous qual aver vergoigna : (*ms.* non vos)
» Fols es qui de sos pars si lueigna,
» Ni vol mudar per bella pluma
» Son usage ni sa costuma.
» Mas con que aias faig vostr' afar,
» Nos nous podem desamparar. »
Lo proverbi fag per semblant
Dis e mostra per azenant,
Que neguns homs de bas afar
Non deuria trop aut puiar.
Ni penre luec que non l' escas,
C'om dis : qui aut pueia bas cas.
Ben es doncs fols qui vol aver
Mais d'onor e mais de poder
Que non li porta sa natura
Ni [non] li consent sa ventura :
Ben es doncs razons que mescap
Aquo pauc que dir ni far sap. (*ms.* saụp)
E cel que nos ten per pagat
Del don que Dieu li a donat,
Lo deu ben perdre per razon
. . . . . .
Si con lo corp fes, que perdet
Las plumas qu'al paon emblet. (*ms.* q̄l)

Uns mulatiers .j. vegada
Menava corrent per l'estrada
Una mula que destregnia
Tant fort que esteigner la volia.
El mosca vi la mula corre
E venc al mulatier acorre,
Mot fort menassant he brugent,

E trais son agullon pognent,
E pois fort la mula detras.

Pio RAJNA.

V.

LES JOURS D'EMPRUNT.

Fr. Mistral fait allusion dans *Mireille* [1] à une croyance populaire qu'il fait connaître dans les termes suivants :

Les paysans du Midi ont remarqué que les trois derniers jours de février et les trois premiers de mars amènent presque toujours une recrudescence de froid, et voici comme leur imagination poétique explique cela :

Une vieille gardait une fois ses brebis. C'était à la fin du mois de février, qui, cette année là, n'avait pas été rigoureux. La Vieille, se croyant échappée à l'hiver, se permit de narguer Février de la manière suivante :

Adiéu, Febrié ! 'mé ta febrerado
M'as fait ni pèu ni pelado !

« Adieu, Février ! Avec ta gelée tu ne m'as fait ni peau ni pelée ! »

La raillerie de la Vieille courrouce Février, qui va trouver Mars : « Mars ! » rends-moi un service ! — Deux, s'il le faut ! » répond l'obligeant voisin. — « Prête-moi trois jours, et trois que j'en ai, je lui ferai peaux et pelées ! »

Presto-me lèu tres jour, et tres que n'ai,
Pèu e pelado ie farai.

Aussitôt se leva un temps affreux : le verglas tua l'herbe des champs ; toutes les brebis de la Vieille moururent, et la Vieille, disent les paysans, regimbait, *reguignavo*. Depuis lors, cette période tempêtueuse porte le nom de *Reguignado de la Viéio*, ruade de la Vieille. (*Notes du ch. VI.*)

Quand la Vieille eut perdu son troupeau de brebis, elle acheta des vaches ; et arrivée sans encombre à la fin du mois de mars, elle dit imprudemment :

En escapant de Mars e de Marsèu
Ai escapa mi vaco e mi vedèu.

Mars, blessé du propos, va sur-le-champ trouver Avril :

Abrièu, n'ai plus que tres jour : presto-me n'en quatre,
Li vaco de la Viéio faren batre !

Avril consentit au prêt... ; une tardive et terrible gelée brouït toute végétation, et la pauvre Vieille perdit encore son troupeau. (*Notes du ch. VII.*)

Par suite, les trois derniers jours de mars et les quatre premiers d'avril sont appelés « les jours de la Vache, » *li Vaqueiriéu*. J'ignore si ce récit populaire a été l'objet d'aucune recherche. Je laisse aux savants le soin

---

1. Eiça quand la Viéio encagnado
Mando à Febrié sa reguignado.
(*Ch.* VI ; 3e édit., p. 244.)
E li jour negre de la Vaco.
(*Ch.* VII ; p. 288.)

de déterminer sa valeur mythologique, et je me contente de réunir ici les versions diverses que le hasard de mes lectures m'a fait rencontrer. Tout d'abord je donnerai place à un récit que je n'ai point trouvé par hasard, mais qui m'a été envoyé par notre collaborateur M. Cornu. Voici ce que m'écrit M. Cornu à la date du 25 février dernier :

« ... Je viens de trouver à Montbovon (Fribourg) la superstition dont vous me parlez. J'ai lu à mon retour de la Gruyère les passages de *Mirèio* que vous m'avez indiqués, et, si j'ai bonne souvenance, ma version renferme quelques divergences, La voici comme je l'ai entendue de la bouche des paysans.

Lei y avey una vîllë që ll eçey a non Rüllón. Ll avey una txîvra e on tsëvry. Ll eçey û mey de mâ. La vîllë n'avey ren mê de fen. Fajey bî ten : l'erba crexey. La vîllë ll a de û mey dè mâ : « A ! A ! Mâ, ma » txîvra e mon tsëvri xon envernâ ! » Mâ ley rexpón :

Trë dza de mâ e trë dza d'avri
Farán crevâ ta txîvra e ton tsëvri.

Xü xen llë vünü le pë ten e la ney që la pûra vîlle lei y a fallü alâ per lë bû tsertxî dû dê e dû tëri por püyey xôvâ xa txîvra e xon tsëvri [1].

Quand le printemps est mauvais, et qu'il y a disette de foin, on dit proverbialement : *Le dza a la villë xon pâ oncó paxâ* (les jours de la vieille ne sont pas encore passés). »

En Provence, d'après le récit que nous a fourni l'auteur de *Mireille* la mésaventure de la vieille se reproduit deux fois, en mars et en avril. Ici elle n'a lieu qu'une fois. Pour le reste le fonds est le même. Même fonds encore dans la rédaction andalouse que j'emprunte aux *Cuentos y poesias populares andaluces* de Fernan Caballero [2] ; seulement l'histoire a été un peu dramatisée : c'est un pâtre et non plus une vieille ; et comme les troupeaux jouent un rôle dans le récit, cette substitution a dû se présenter naturellement. Puis ce pâtre avait promis un agneau (*borrego*) à Mars, et c'est pour le punir d'avoir manqué à sa promesse, que Mars emprunte quatre jours à Avril Tout cela paraît assez arrangé.

Un pastor le dijo a Marzo que si se portaba bien, le regalaria un borrego.

---

1. *Traduction* : Il y avait une fois une vieille femme qui s'appelait Rullion. Elle avait une chèvre et un chevreau. C'était au mois de Mars. La vieille n'avait plus de foin. Il faisait beau temps : l'herbe croissait. Elle a dit au mois de Mars : « Ah ! ah ! Mars, ma chèvre et mon chevreau n'ont plus à craindre l'hiver. » Mars lui répond : « Trois jours de mars et trois jours d'avril feront crever ta chèvre et ton chevreau. » Là-dessus est venu le mauvais temps et la neige, de façon que la pauvre vieille a dû aller par les bois chercher des branches de sapin et du lierre, afin de pouvoir sauver sa chèvre et son chevreau.

2. Le même récit est rapporté par le baron de Reinsberg-Düringsfeld (mais sans indication de provenance) dans son opuscule intitulé : *Das Wetter in Sprichwort* (Leipzig, 1864) p. 97.

Marzo le prometió hacerlo, y cumplió portándose grandemente. Cuando ya se iba saliendo, le pidió el prometido borrego al pastor; pero las ovejas y borregos estaban tan hermosos que el pastor, considerando que solo quedaban tres dias de reinado a Marzo, se rechifló y no se le quiso dar. — ¿No quieres? le dijo Marzo, pues no tengas cuidado :

Con tres dias que me quedan
Y tres que me preste mi compadre Abril,
He de poner tus ovejas al parir.

E hizó por seis dias tan crudo temporal de agua y frio que se murieron todos los borregos y las ovejas todas.

Enfin, notre conte a trouvé sa route jusqu'en Ecosse. J'en trouve la preuve dans un ouvrage peu connu sur le continent, même des diplomatistes, à qui il s'adresse : le *Medii ævi Kalendarium* de Hampson [1]. T. I. p. 210-1, j'y lis ce qui suit :

Les trois derniers jours de Mars (ancien style) ont été appelés jours d'emprunt (Borrowing Days or Borrowed Days). Comme ils sont d'ordinaire tempêtueux, nos ancêtres crurent trouver l'explication de ce fait, en supposant que Mars empruntait à Avril, afin d'allonger son règne d'autant :

Mars emprunta à Avril
Trois jours et ils étaient mauvais[2].

Les gens superstitieux s'abstiennent d'emprunter ou de prêter en aucun de ces jours ; et si une personne voulait leur emprunter à cette date, ils supposeraient à cette personne l'intention d'employer l'objet emprunté pour quelque sortilége contre le prêteur. Le Dr Jamieson cite à ce propos ces curieux vers :

« Mars dit à Avril : — je vois trois agneaux sur une hauteur ; — mais prê-
» tez-moi vos trois premiers jours, — et je m'engage à les faire mourir. — Le
» premier jour il y aura vent et pluie ; — le second jour, neige et grésil ; — le
» troisième il y aura une telle gelée, — que les oiseaux en seront collés aux
» arbres. — Mais quand les trois jours empruntés furent écoulés, les trois stu-
» pides agneaux rentrèrent à la maison boiteux [3]. »

---

1. Voici le titre complet : *Medii ævi Kalendarium*, or dates, charters and customs of the Middle Ages, with Kalendars from the tenth to the fifteenth century, and an alphabetical digest of obsolete names of days : forming a glossary of the dates of the Middle Ages; with tables and other aids for ascertaining dates. By R. T. Hampson. London, Henry Kent Causton. *S. d.* [1841], 2 vol. in-8°.

2. Dans le texte, deux vers écossais :

March borrowit fra Averill
Three days, and they were ill.

3. Voici le texte :

March said to Aperill :
I see three hogs upon a hill ;
But lend your three first days to me,
And I'll be bound to gar them die.
The first, it sall be wind and weet;
The next, it sall be snaw and sleet;

Parmi les habitants des Highlands, la même idée des jours d'emprunt est communément admise, avec cette différence que les jours sont considérablement anti-datés. Chez eux les *Fajolteach,* ou trois premiers jours de février, servent à beaucoup d'objets pratiques. On dit que Février les emprunta de Janvier, après l'avoir corrompu par le présent de trois jeunes moutons. Ces trois jours, selon le calcul des Highlands, prennent place entre le 11 et le 15 février, et on considère que c'est un excellent pronostic pour le reste de l'année s'ils sont aussi tempétueux que possible. S'ils sont beaux, on n'espère plus aucun beau temps pendant le printemps[1].

P. M.

P. S. — Ce qui précède était à l'imprimerie, lorsque j'ai eu connaissance d'une récente publication anglaise qui a beaucoup d'analogie avec l'ouvrage de M. de Reinsberg-Düringsfeld cité ci-dessus en note. Dans le *Handbook of Weather Folk-Lore* du Rév. C. Swainson[2] sont rapportés quelques uns des récits dont il a été question plus haut, à savoir ceux de l'Ecosse (p. 51 aux 12, 13, 14 Février, et p. 65 aux 29, 30, 31 Mars), et celui de l'Andalousie, qui est donné d'après M. de Reinsberg-Düringsfeld. J'y trouve encore ces lignes béarnaises :

Un homme riche dit le 30 mars :

Mars et Marsilloun qu'é passat,
Ni braou[3] *ni baque nou m'en a coustat.*

Mars dit alors à Avril :

Abriou, preste m'en un, preste m'en dus, preste m'en tres; e un qu'en é que haran quouate; toutos l'ac haram espernobate.

M. Swainson attribue ce dicton aux Hautes-Pyrénées. Il le fait suivre d'une traduction française dont il n'indique pas la provenance, et qui se termine ainsi : « Et un que j'en ai ça fera quatre, et nous mettrons tout son bétail aux abois. » Je soupçonne que le dernier mot du texte est fautif.

Enfin je trouve encore dans le même recueil (p. 54) ce dicton milanais qui peut bien, comme le suppose M. Swainson, avoir quelque rapport avec les jours d'emprunt :

Marz l'a comprà el tabar a sò papa,
E dopo tri di el ghe l'a impegna.

« Mars acheta un manteau à son père, et trois jours après le mit en gage. »

The third, it sall be sic a freeze,
Sall gar the birds stick to the trees.
But when the borrowed days were gane,
The three silly hogs came hirplin hame.

1. Grant, *Superstitions of the Highlanders,* II, 217; Jamieson, *Suppl.*, art. *Borrowing Days.*

2. Swainson, *A Handbook of Weather Folk-Lore,* being a Collection of Proverbial Sayings in various Languages, relating to the Weather. Edinburgh and London, Blackwood, 1873. — In-12, x-275 p.

3. Taureau.

CORRECTIONS.

LES LETTRES SATIRIQUES DE DIEGO HURTADO DE MENDOZA.

Le célèbre ambassadeur de Charles-Quint, l'auteur de la *Guerre de Grenade* et du *Lazarillo de Tormes*, a écrit, sous le pseudonyme de : *El bachiller de Arcadia*, deux lettres qui peuvent passer pour ce que l'Espagne a produit de plus heureux dans le genre de la satire littéraire. L'auteur s'adresse à Pedro de Salazar et persifle un commentaire de ce dernier sur la déroute que Charles-Quint fit éprouver aux Saxons. Les traducteurs espagnols de Ticknor (Ticknor-Julius, II, 759) ont montré que ce commentaire n'est pas la *Historia de la guerra que Carlos V... movió contra los principes y ciudades rebeldes del regno de Alemania*, imprimé à Naples, 1548, f°, et l'on n'a pas retrouvé jusqu'ici le livre de Salazar qui a été le but des railleries de Mendoza. Mais cela n'empêche pas de goûter la satire en elle-même, car son auteur s'attaque non pas tant à la personne de Salazar qu'à sa manière d'écrire et de raconter qui était celle de beaucoup d'écrivains de son époque. La première lettre de Mendoza a été publiée : 1° dans le tome XXIV du *Semanario erudito* de 1789; 2° dans la *Bibl. de aut. esp.* de Rivadeneyra, t. XXXVI, par Adolfo de Castro; 3° dans la *Bib. de escrit. granadinos*, t. I. Ces trois éditions proviennent certainement d'un seul ms. M. Mussafia (*Ueber eine spanische Handschrift der Wiener Hofbibliotek*, Wien 1867) a en outre donné quelques variantes à ce texte, tirées du ms. de Vienne, n° 5,941. Mais une œuvre de ce genre, dont le charme réside presque autant dans l'expression que dans les idées, ne saurait être vraiment appréciée que si le texte en est parfaitement correct : or, il reste à le purger de certaines fautes qui le déparent; aussi avons-nous pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de donner ici les variantes les plus importantes d'une copie de cette lettre contenue dans le ms. de la Bibl. nat. esp., 258, f° 233-249*b*. Ce ms. d'une belle écriture du XVIIIe siècle contient, outre plusieurs lettres en prose de Mendoza, un certain nombre de poésies inédites que nous publierons prochainement. Nous comparons le ms. de

Paris (P) au texte de Adolfo de Castro (C) en tenant compte des variantes du ms. de Vienne (M).

2. C *la fama recuerdo general del mundo ha llegado á esta corte, cargada de las victorias*, etc. — P intercale *de Roma* après *corte*.

3. C *y pensando* (la Renomée) *pasarlo como doblon de plomo, vino tambien cargada con un libro vuestro*, etc. — P *y pensando pasallo embuelto entre ellas* (les victoires) *como doblon de plomo*, etc., ce qui est beaucoup plus clair.

15. C *se han metido* (les critiques) *igualmente en las necedades de otros, hablando con perdon de vuestra merced*, etc. — P *an metido la lengua... y, hablando con perdon, en las de Vm.* Il faut évidemment *en las*, car sans cela Mendoza n'aurait pas eu à s'excuser.

91. P est d'accord avec C pour ne pas donner le second membre de phrase qui se trouve dans M : *y si veia lo que hacian delante á viva fuerza*, etc.

100. *El Emperador es justo principe y hombre de conciencia, porqué os habia de negar un espaldarazo*, etc. — P après *conciencia* intercale : *y si dignus est mercenarius mercede sua.*

103. P *mas menester* avec M au lieu de : *merecido mas* que donne C.

125. *Cuanto mas vos, que, demas de ser quien sois, estáis encarnizado en higadillos de tudescos, que deben* saber o sacar tonadas *de cómo todo lo componen á estocadas ; mas quien no fuera entonces valiente*, etc. ? — Les mots *sacar tonadas* n'ont aucun sens; la leçon de P est assurément la bonne : *que deven de saveros á carbonadas con vino; mas quien*, etc.

153. *Salgan, cuerpo de mi, estos petracristas y estos coronistas*, etc. — P intercale après *petracristas (petrarquistas) : estos boscanistas.*

159. C *á riesgo de que os cargasen de sátiras.* — P est d'accord avec M pour donner : *á riesgo de que os cargasen de leña como le cargaron á el*, mais il lui manque : *como el asno de Isopo*, et il a comme C : *nuestro amo* p. *vuestro a.*

170-172. *Juvejas... juveja* n'est pas un mot castillan; il faut lire avec P *javejas... javeja*, grand filet.

191. *Peor hizo el conde don Julian que vendió á su patria.* P *san Julian que mató a su padre y a su madre* avec M.

195. *Porque, es gran cosa vivir los hombres de industria.* Il faut, si l'on veut garder cette leçon, mettre un point d'interrogation. On peut aussi lire avec P *que no es cosa nueva vivir*, etc.

215. « *Si Salazar no vale un maravedí para trompeta del Duque, valdrá para cronista extravagante.* » P ajoute : *o para dobladura como haca de cavallo ligero.*

260. *Y será menester que si la excelentísima Duquesa quisiere, por desenfadarse, leer en vuestro libro, tenga un Calepino delante que lo construya ó*

interprete y declare. — P. ajoute : *pues Vm., señor, no sois ahora de los soldados viejos, digo como las espadas del Cornadillo.*

264. *Casa.* — P M *cava*, qui est la seule leçon possible, comme l'a montré M. Mussafia.

266. Mendoza reproche à Salazar l'emploi de mots italiens : *Para qué decis... el caz y no el vado.* Je ne sais s'il y a en italien un mot *caz* signifiant : gué. Dans le doute je préfère lire avec P : *esguaço (sguazzo) y no vado.*

330. *Pareçeos amigo... que sabria decir « la razon de la razon que tan sin razon por razon tengo » para alabar vuestro libro.* — P *por raçon de ser vuestro tengo, para alabar vuestro libro* et il ajoute : *mi fe, hermano Salazar, todo esta em bentura; « fa que te dica bono, » dizen aqui, qu'es lengua de mi tierra, como si dixesemos : mas vale buena bentura que mala ganancia.*

338. *Veis ahi el obispo de Mondoñedo... que no hay quien no le celebre*, etc. — P *que no ay perro que* [*no*] *llegue á olerle* et il ajoute : *veis a Feliciano de Silva que en toda su vida* [*no*] *salio mas lejos que de Ciudad Rodrigo á Valladolid, criado siempre entre Darida y Garaya, metido en la torre del universo adonde estuvo encantado, segun que dize su libro, diez y siete años. A' Dios padre, que tuvieron de comer y aun de cenar y vos que aveis andado..... no teneis ni aun de almorçar y es menester que os andeis á inmortaliçar los hombres... pero « estate de bona volla », que quiere decir, ne se os dé dos cagajones, porque para Vm.*, etc.

358. *Su magestad os quiere dar el hábito de Santiago, sin que tomeis el trabajo de probanzas, en recompensa de lo que haveis servido.* — P ajoute : *y para enmienda del daño que recibistes quando os pusistes la cruz de San Juan, pues es verdad que parecera mal el umilladero sobre el monte de brocado que soleis traher, cosa seria de ver, que quando le dio la reyna catholica*, etc.

391. *No hay hábito tan mala ni tan peligrosa opilacion como la de los donaires, los cuales tienen estrecho parentesco con ciertos desahogos de la naturaleza*, etc. — P *y en esto tienen estrecho parentesco con los pedos, salva la barba de Vm., los quales en quiriendo salir*, etc.

La seconde lettre de Mendoza qui se présente comme une réponse de Salazar à son critique (*Respuesta del capitan Salazar al Bachiller de Arcadia*), est également contenue dans P, f° 249*b*–263*b*. M. Mussafia l'a publiée d'après le même ms. de Vienne (l. c., p. 110 ss.) en donnant les variantes du ms. de Madrid, Bibl. nac., G 139. Le savant éditeur qui n'avait que ces deux copies assez incorrectes à sa disposition n'a pas pu arriver partout à la bonne leçon. Nous remarquons tout d'abord, pour ne pas multiplier les citations, que P est en général d'accord avec le ms. de Madrid (G) contre M.

9. *Y si quisiere porfiar con sus agudezas, como suele, que por ser vencido*

merece mas que por ser vencidor, etc. — P intercale avec raison après *como suele : y si dixere que antes por ser*, etc.

30. *Estamos buenos de ducientos coronistas... que no tenemos un pan que comer.* — P mieux : *bonicos duzientos*, etc.

56. M *habia ya comenzado á escribir... y un trato dello de las causas* — — G *un tradillo de las cosas.* — P seul a la bonne leçon : *tratadillo.*

164. *Conociendo claramente que de pura envidia no habian de decir, viendo mi libro ni del de otros*, etc., n'a aucun sens. — P *que se conoce claramente que d. p. e. nunca diran bien de mi libro*, etc.

185. *Trampa*, lisez avec P *trompa.*

187. *Pero si no es verdad no es mas fria que las leyes de Platon ya quere. Replicar tantas vezes al emperador... qué gravedad tiene*, etc. — Les mots *ya quere* ne donnent pas de sens, il faut rétablir avec P : *y aquel repli car*, etc.

194. *Acetibar.* — P mieux : *agetibar.*

197. Les mots qui manquent dans M G sont d'après P : *passar adelante sobre esto.*

229. M *Veis aqui aniquilados y escurecidos todos los silogismos de mis contrarios.* — G *Veis aqui cazados.* — La vraie leçon est donnée par P : *cagados.*

243 (*el Cid*) *despues se muerto.* — Lisez : *de muerto* avec P.

259. *Lite.* Lisez : *litera* avec P.

287. *Abjones.* Lisez de même *abejones.*

Le troisième texte en prose de notre ms. est la *Carta de D. D° de los cata-riveras* (f° 263*b*-278*b*) qui est également contenue dans le ms. de Vienne (voy. Mussafia, p. 102) avec le titre plus explicite de : *Carta sobre lo que pasan los catarriberas y otras personas pretendientes oficios en cortes.* Cette satire, longtemps attribuée à Mendoza, a été restituée par Gallardo (dans son *Criticon*, 1835, n° 3) à son véritable auteur, c'est-à-dire Eugenio de Salazar, le fils de Pedro de Salazar, l'adversaire de Mendoza. Les lettres de Eugenio de Salazar ont été publiées récemment par M. de Gayangos (*Cartas de Eugenio de Salazar... escritas á muy particulares amigos suyos*, etc. Madrid, Rivadeneyra, 1866. Voy. *Revue critique*, 1866, art. 163) d'après le ms. autographe; il n'y a donc pas d'intérêt à noter les variantes de notre ms.; nous remarquerons seulement que P concorde avec M dans la manière dont il développe la fin de la lettre. Voici le passage (cf. Mussafia, p. 103) : *Hecha tengo mi cuenta que si la moneda llega a poderme sustentar otro mes, esperarla he, pero si passa de alli, con el qual se cumpliran seis de mi asistençia en esta corte sin ser empleado, determinado estoy de bolberme a mi casa, porque me pareçe que vastara ser medio año necio y ya que en este tiempo no fuere*

proveydo, será á lo menos cosa averiguada que hiré bien despachado. No mas.

On lit au f° 278*b*-280 : la *Carta de D. Diego al cardenal Spinosa* qui a été publiée par les traducteurs espagnols de Ticknor (voy. Ticknor-Julius, II, 756 ss.). Cette lettre fut écrite par Mendoza à l'occasion d'une scène violente qui se passa à la cour de Philippe II. Mendoza, insulté par un gentilhomme, lui avait arraché son poignard et l'avait assez malmené; dans cette lettre il s'excuse en invoquant un grand nombre de précédents. La version de notre ms. est par endroits si abrégée qu'elle rend très-difficile l'intelligence du texte, qui est clair et correct dans Ticknor. Le ms. 258 se termine enfin par une lettre politique de Mendoza adressée à Philippe II (f° 280*b*-283*b*).

Les lettres officielles ou politiques de Mendoza, dont il existe des collections importantes aux bibliothèques nationale et de l'Académie de l'histoire de Madrid, n'ont point encore, à notre connaissance, trouvé d'éditeur. Leur importance n'a pas échappé à M. Ranke qui, dans son histoire de Paul III (*Die römischen Päpste*, I, p. 156 ss.), a utilisé une partie de la correspondance diplomatique de notre auteur. Au point de vue littéraire, s'il faut en juger par la lettre de notre ms. et par une sorte de mémorial adressé à Charles-Quint (publié par Adolfo de Castro, *El Buscapié de Cervantes* tercera ed. Cadix, 1850, p. 52), cette partie de l'œuvre de Mendoça ne pourra rien enlever à sa réputation d'écrivain de premier ordre [1].

Alfred Morel-Fatio.

---

1. Le ms. de la Bibl. nat. fr. 3107 contenait autrefois (f° 1 à 27) un « Extrait d'un recueil de lettres escrites à l'empereur Charles V par dom Diego de Mendoza, son ambassadeur à Rome, durant le pontificat de Paul III, 1547, 1548 »; mais il ne reste plus aujourd'hui de ce texte que le premier feuillet qui porte le titre que nous avons transcrit, les autres ont été coupés.

COMPTES-RENDUS.

Gedichte der Troubadours, in provenzalischer Sprache. Zum ersten Mahl und treu nach den Handschriften herausgegeben, und mit kritischen Anmerkungen versehen, von C. A. F. Mahn, Dr. Berlin, Duemmler. Petit in-8°. — I, 1856, vi-240 p. — II, 1856, 1857, 1862, viii-240 p. (cinq livraisons). — III, 1863-4, iv-240 p. (trois livraisons). — IV, 1865-73, viij-280 p. (trois livrais.).

M. le Dr Mahn a publié il y a quelques mois le troisième et dernier fascicule du t. IV de ses *Gedichte der Troubadours*. Est-ce la fin du recueil? On peut le croire : toutefois rien ne l'assure. Dans les publications de M. Mahn tout est en dehors des règles ordinaires. La dernière page pourrait aussi bien être la première, et réciproquement, sans que le plan de l'auteur en parût modifié : l'ordre même selon lequel se succèdent les volumes est indépendant de leur tomaison ; tout enfin dans ce recueil échappe aux prévisions.

Le recueil lui-même a jusqu'à présent échappé au contrôle. Du moins n'en ai-je jamais vu nulle part aucun compte-rendu. Est-ce embarras d'aborder une publication qu'on ne sait par quel bout prendre? Est-ce dédain? Je ne sais ; peut-être est-ce aussi le désagrément d'avoir affaire à un auteur qui dans l'une de ses préfaces (celle du tome II des *Gedichte*) s'exprime ainsi : « Les notes » paraîtront en volumes séparés après l'achèvement de l'édition ou peut-être » avant. Jusque-là je prie instamment messieurs les critiques de s'abstenir de » toutes remarques ou conjectures sur les textes, car je sais ce qu'ils ont à » me dire aussi bien, et dans beaucoup de cas mieux encore peut-être et » plus complètement qu'eux-mêmes. S'ils ne peuvent résister à une démangeaison de produire des critiques inopportunes, et si faciles en beaucoup de » cas à réduire au silence, c'est à eux seuls qu'ils doivent s'en prendre si je ne » lis pas leurs critiques, etc., etc. »

Si M. Mahn sait tout ce que les critiques ont à lui dire, il en sait long ; et s'il en sait si long, pourquoi le laisse-t-il si peu voir? Puis M. M. se gendarme un peu tôt contre la prétention qu'on pourrait avoir de lui en remontrer. Il est dominé par cette illusion singulière que la critique n'aurait d'autre but que de l'éclairer. Éclairer M. M. serait certainement un objet désirable, mais éclairer le lecteur est aussi un but qu'il n'est pas défendu à la critique de se proposer. C'est celui auquel tend le présent compte-rendu, qui n'aspire aucunement à l'honneur d'être lu par M. Mahn.

Mais tout d'abord il convient de donner au lecteur une idée des publications provençales de M. M. et de leur succession. Ce n'est pas chose facile, et les commis de librairie qui savent trouver l'arrangement de tous ces petits cahiers ont là une spécialité rare, sinon bien utile.

Les publications dont s'agit se divisent essentiellement en deux séries, qui se subdivisent à leur tour. Ces deux séries sont les *Werke der Troubadours* et les

Gedichte der Troubadours. On y peut joindre deux fascicules indépendants publiés l'un en 1853 : *Die Biographieen der Troubadours* (iv-58 p.), l'autre en 1871 : *Commentar und Glossar zu den Werken und Gedichten der Troubadours* (32 p.). C'est l'explication mot à mot d'un petit nombre de biographies et de poésies de troubadours; quelque chose de comparable aux traductions interlinéaires dont font trop souvent usage les aspirants au baccalauréat.

La série des *Werke* s'est formée ainsi qu'il suit.

En 1846 M. Mahn en publia un premier volume contenant la réimpression des poésies (déjà publiées par Raynouard ou Rochegude) de 20 des plus anciens troubadours. L'ordre adopté était conforme à la succession chronologique des poètes telle qu'elle est présentée dans les *Leben und Werke der Troubadours* de Diez. C'était assez intelligent. — En 1853 M. Mahn publia un quatrième volume contenant les poésies à très-peu de chose près complètes de l'un des plus récents troubadours, de Guiraut Riquier. L'édition, assez bonne pour le temps où elle parut, avait été préparée par le Dr Pfaff, qui, croyons-nous, n'a fait aucune autre publication provençale. M. Mahn ne mit rien de lui dans cette édition, sinon une courte préface. C'était fort intelligent. — De 1855 à 1865 ont paru quatre fascicules formant le tome II des *Werke*, et contenant les poésies de Peirol, de Guill. de Saint-Didier, du moine de Montaudon, d'Arnaut Daniel, de Gaucelm Faidit, de Raimon de Miraval, de Blacatz, de Savari de Mauléon, d'Ugo de Saint-Circ, d'Aimeric de Pegulhan, de P. Cardinal et de Sordel. Cette fois les pièces ne sont point publiées uniquement d'après les éditions antérieures comme dans le premier volume, ni uniquement d'après les mss. comme dans le quatrième, mais d'après les éditions et les mss. C'est du moins ce qu'annonce le titre : j'avoue que je ne me suis jamais bien rendu compte de la méthode selon laquelle l'éditeur avait combiné, pour ce second volume, les éditions et les manuscrits. Nous avons donc jusqu'à présent des *Werke* les tomes I, II et IV, chaque volume étant composé selon un plan particulier.

Aux *Werke der Troubadours* se rattache, avec une tomaison à part, l'édition de *Girart de Roussillon* dont M. C. Hofmann a publié les trois premières livraisons en 1855 et 1857. Le titre est toujours *Die Werke d. Troub.*; le sous titre est ainsi conçu : *Epische Abtheilung, Girartz de Rossilho*. Le premier volume de cette « division épique » n'est pas complet, puisque l'introduction, les notes et le glossaire annoncés par M. Hofmann, n'ont pas encore paru. Paraîtront-ils jamais? Il faut dire que la publication tardive de ces compléments de l'édition n'aurait plus maintenant qu'un faible intérêt. L'édition de M. Hofmann est la reproduction du ms. de Paris; or il est, je crois, maintenant établi que ce ms. contient une leçon remaniée, la leçon la plus pure étant celle du ms. d'Oxford. D'autre part, même comme reproduction pure et simple du ms. de Paris, cette édition, bien que très-supérieure à celle de M. Fr. Michel, n'est cependant pas toujours exacte. Les fautes de lecture n'y sont pas rares, et les corrections faites à la leçon du ms. ne sont pas toutes heureuses[1].

1. Ce qui est singulier c'est qu'en certains endroits (par ex. p. 55 à diverses reprises) l'éditeur a fait évidemment usage du manuscrit de Londres. Sans doute M. Hofmann se serait expliqué à cet égard dans ses notes, s'il les avait publiées, mais il aurait eu bien de la peine à justifier l'emploi tout à fait arbitraire et accidentel qu'il a fait de ce ms.

Pénétrons dans les *Gedichte der Troubadours*.

Si nous voulions chicaner, nous pourrions discuter la propriété de ces deux titres appliqués à la même matière : d'une part « Œuvres des Troubadours » et d'autre part « Poésies des Troubadours ». Les œuvres des troubadours, ce sont leurs poésies, et réciproquement. Mais nous ne nous arrêtons pas à ces minuties. Dans le recueil qu'il a intitulé *Gedichte der Troubadours*, l'intention de l'éditeur a été de fournir des matériaux à une future édition des troubadours, en reproduisant exactement, sans correction d'aucun genre, les diverses leçons que les manuscrits nous ont conservées de ces poésies. C'est un travail préparatoire dont l'utilité ne saurait être contestée. Déterminer, entre tant de variantes, la leçon authentique des poésies des troubadours est une des œuvres les plus difficiles que la critique se soit jamais proposées ; et il est de toute évidence que le travail épineux du classement de ces variantes sera devenu matériellement plus aisé le jour où le philologue aura sous sa main, dans son cabinet, d'exactes reproductions des principaux chansonniers. C'est de même qu'une édition critique du Nouveau Testament n'est devenue possible qu'après que les plus anciens mss. eurent été reproduits, soit en fac-simile, soit en des éditions qui sont des copies littérales. C'est ainsi encore qu'une société s'est formée en Angleterre pour faire imprimer les principaux mss. des œuvres de Chaucer, afin de fournir des bases solides à la critique du texte de ce poète. Pour toute personne ayant tant soit peu l'expérience des travaux de ce genre, ou éclairée par les lumières du simple bon sens, la publication des mss. des troubadours ne pouvait être faite que selon l'un de ces deux plans : ou bien éditer ces mss. l'un après l'autre, ou bien éditer chaque pièce selon chacune des leçons qu'on en possède. Le premier de ces deux systèmes était le plus simple, et à l'aide de tables bien conçues on eût pu rapprocher aisément les diverses leçons d'une même pièce. M. M. a trouvé le moyen d'adopter successivement des plans différents, et finalement de n'en plus suivre aucun. Et comme les tables jointes à chaque volume n'indiquent que les noms des auteurs, et d'ailleurs ne sont point rédigées selon un système uniforme, il en résulte que les *Gedichte der Troubadours* présentent l'image du désordre le plus complet qui se puisse imaginer. On en jugera par ce rapide exposé de la composition du premier volume. Les 108 premières pièces sont rangées par ordre alphabétique du premier mot : la pièce 1 commence par *Abanz,* et la pièce 108 par *Vas*. Cet ordre est du reste établi d'une façon peu intelligente, car on voit figurer sous les numéros 44 et 88-90 des pièces commençant par le même mot, *Cant* ; la seule différence étant qu'au n° 44 ce mot est écrit par *c*, tandis qu'il est écrit par *q* aux numéros 88-90. Les pièces 109 à 112, 113 à 130, 131 à 152, forment autant de petites séries alphabétiques, sans qu'on puisse démêler d'ailleurs aucune intention dans le choix des pièces. Sous les numéros 157 à 179 l'éditeur paraît avoir cherché à former une petite collection de poésies de Guillem de Berga et du comte de Poitiers. Puis vient sous les numéros 180 à 241 une nouvelle série alphabétique d'A à D, composée de pièces tirées du ms. 856 de la Bibl. nationale. On est assez surpris d'y voir (n° 200) figurer le début des *Auzels cassadors* de Daude de Pradas ; ce morceau n'est pas tiré du ms. 856 comme ses voisins, et c'est, non le premier vers, mais la rubrique (*Aissi comensa...*) qui lui a valu son rang dans la série alphabétique. Les numéros 243 à 275 pré-

sentent une série d'extraits du chansonnier Douce (Oxford); les pièces 276 à 297 sont tirées du chansonnier Mac-Carthy (Cheltenham). Vient ensuite (n° 298) une tenson tirée du ms. B. N. 854; et le volume est terminé par deux extraits du *Breviari d'amors* (n° 299) et du *Girart de Roussillon* d'Oxford (n° 300).

Les volumes suivants présentent un arrangement non moins varié. Dans tout ce désordre l'éditeur lui-même se perd, et il lui arrive d'imprimer deux fois la même chose. Ainsi une pièce de P. Cardinal est publiée d'après le même manuscrit (le chansonnier La Vallière) une première fois au numéro 1237 et une seconde au numéro 1255.

Ce n'est pas seulement dans la disposition des textes publiés que se manifeste l'absence de tout esprit de suite, c'est aussi dans la façon même dont sont édités les textes. L'uniformité consiste uniquement, dans tout ce recueil, en ceci que les vers sont imprimés à longues lignes, disposition typographique qui a été adoptée en raison de l'économie qu'elle procure, et qui est d'ailleurs conforme à l'usage des chansonniers manuscrits. Ce n'est pas là ce qu'il faut blâmer. Ce qu'il faut regretter c'est qu'à part cette uniformité tout extérieure il n'y ait dans la collection de M. Mahn aucune unité. Tantôt les folios ou pages des manuscrits sont indiqués, tantôt ils ne le sont pas; et cela dans un même volume. Parfois l'éditeur oublie absolument de nous faire connaître le ms. qu'il a suivi (n° 155). D'autres fois au contraire, il indique deux ou trois manuscrits, de telle sorte qu'on ne sait pas lequel il a suivi (numéros 153[1], 956, etc.). Souvent nous voyons la même pièce publiée plusieurs fois de suite d'après différents manuscrits, mais il arrive aussi que les variantes sont intercalées dans le texte même entre parenthèses (170, 171, 175-8, etc.). Lorsque les variantes de deux mss. sont ainsi placées entre parenthèses, il est impossible de distinguer les unes des autres. Ainsi la pièce 698 est publiée d'après le manuscrit La Vallière, et entre parenthèses sont données les variantes des manuscrits 854 et 856, sans qu'aucun signe permette de reconnaître quelles d'entre elles appartiennent à 854 et quelles autres à 856. Ce cas se représente mainte fois.

Le texte de chacune des livraisons annonce des notes critiques. Le premier volume en effet se termine par 8 pages de notes de tout genre qui se rapportent aux pièces 1 à 15. Il semble donc que nous ayons là le début d'un commentaire destiné à se poursuivre dans les livraisons suivantes. Mais il n'en est rien : il semble même que l'éditeur ait été résolu, dès le temps où il imprimait ces pages, à ne point en imprimer davantage, car çà et là, dans le même volume, nous voyons apparaître des annotations qu'il eût été naturel de réserver pour la suite du commentaire. Ces annotations sont placées tantôt à la fin des pièces, tantôt dans le texte entre crochets, comme si l'éditeur avait résolu de ne pas manquer une occasion de se montrer inconséquent avec lui-même. Du reste, la rareté de ces notes n'est pas à regretter, car elles ont en général bien peu de valeur.

Il est inutile de démontrer plus longuement que ce recueil n'a été nullement dirigé : ce serait perdre une place que nous pouvons mieux employer. Je me résume en disant que M. Mahn n'a fait autre chose qu'envoyer à l'impression,

1. Le *deuxième* n° 153, car il y en a deux (t. I, p. 92-3) sous lesquels sont publiées deux pièces distinctes. Naturellement l'éditeur n'a pas eu l'idée de donner un *bis* au second de ces deux numéros.

sans même les revoir, des copies exécutées sans aucun plan. Toute sa peine a dû se borner à revoir (et à revoir très-mal) les épreuves de l'ouvrage, et à écrire des préfaces dont le lecteur a pu apprécier le ton par les échantillons que j'en ai rapportés.

Mais si le recueil lui-même n'a aucune valeur comme ensemble, peut-on dire au moins que les morceaux en soient bons? Quelquefois oui, le plus souvent non. Tout d'abord il faut considérer comme nulles et non avenues quantité de pièces qui grossissent sans profit les *Gedichte*, puisqu'au moment où M. Mahn les faisait paraître on en avait des éditions ou semblables ou même meilleures. Ainsi dans un fascicule daté de 1864 sont reproduites (numéros 1006, 1033) diverses pièces publiées en 1856 par M. Bartsch dans ses *Denkmæler*. C'est le même manuscrit (il n'y en a qu'un pour les pièces en question) qui a servi à M. Bartsch et à M. Mahn. La réimpression faite par ce dernier était donc inutile[1]. De même une trentaine de pièces de P. Vidal, B. de Ventadour, F. de Marseille et Peirol, imprimées en 1856 dans le tome I des *Gedichte* (numéros 244 à 271) d'après le chansonnier Douce, avaient paru dès 1853 dans les *Ungedruckte provenzaliche Lieder* de M. Delius. Il est même évident que c'est d'après la copie de M. Delius que M. Mahn a exécuté sa réimpression[2]. C'est ainsi encore qu'un très-grand nombre des pièces publiées d'après des mss. d'Italie avaient déjà été éditées par M. Grüzmacher dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*. Sur ces faits M. M. garde un silence complet, et a l'air par conséquent de donner comme inédites des pièces qu'il savait fort bien ne l'être plus.

On voit combien la valeur des *Gedichte* est diminuée tant par ces doubles emplois que par l'absolu défaut de plan que j'ai signalé. Ce qui réduit encore l'utilité de ce recueil, c'est l'imperfection des copies dont il se compose. Le but était pourtant facilement accessible : les manuscrits des troubadours sont souvent très-incorrects, mais ils sont très-lisiblement écrits. Or il n'était pas question d'entreprendre sur ces textes un travail de restitution, il s'agissait simplement de les reproduire fidèlement. C'est ce que promet le titre. Des connaissances élémentaires en paléographie et en provençal suffisaient pour obtenir ce résultat modeste. Malheureusement l'éditeur a employé des copistes de mérite très-variable. Certains ont été à la hauteur de leur tâche, et on rencontre des séries de pièces fort correctement transcrites; mais d'autres ne savaient évidemment rien en paléographie ni en provençal, et ont commis des fautes de lecture presqu'à chaque vers. Cette inégalité a un fâcheux inconvénient. Comme M. M. ne fait pas connaître ses collaborateurs, le lecteur ne sait jamais s'il a affaire aux bons copistes ou aux mauvais, et bien souvent, dans sa perplexité, il est porté à mettre sur le compte de l'édition des fautes qui appartiennent au manuscrit.

Je ne puis transcrire ici les nombreuses corrections que j'ai obtenues en colla-

1. Notons en passant que M. Mahn a mis une note à la pièce 1033, qui est l'*ensenhamen* de Guiraut de Cabreira. Cette note unique consiste à proposer *chival* ou *caval* au lieu de *tiual* dans ces vers : *De Rainoal — Ab lo tiual*. M. M. aurait pu savoir en 1864 que cette conjecture, dont il n'est pas l'auteur, n'a aucune valeur; on avait dès lors proposé la vraie restitution, à savoir *tinal* (anc. fr. *tinel*), cf. *Jahrb. f. rom. lit.*, IV, 337.

2. Il y a pourtant entre le texte de M. Delius et celui de M. Mahn de légères différences qui proviennent de ce que le premier de ces éditeurs a un peu modifié (et il a bien fait) l'orthographe trop italienne du ms. Douce; ce que n'a pas fait M. Mahn. Ces différences sont trop insignifiantes pour motiver une réimpression.

tionnant sur les manuscrits certaines parties des *Gedichte*; ce serait donner à ce compte-rendu une étendue hors de proportion avec la valeur de l'ouvrage. Je ne puis cependant me dispenser de parler avec quelque détail de la dernière livraison parue. Elle contient les pièces numérotées 1367 à 1440. Celles-ci sont tirées, jusqu'au numéro 1429 inclusivement, du ms. B. N. 1592. Puis, sous les numéros 1430 à 1431 est placé un long morceau du *Girart de Roussillon* d'Oxford, et la fin de la livraison est enfin complétée par neuf pièces tirées des manuscrits B. N. 12474, 854, La Vall. 856, et Ric. 2814. Les poésies des troubadours comprises dans cette livraison sont assez exactement copiées. Il faut dire que le manuscrit 1592, d'où elles sont presque toutes tirées, est fort bien écrit. Je citerai toutefois un petit fait qui montrera combien toute cette publication est peu surveillée. Il y a dans la pièce 1428 quatre mots en italique (*dompna, Monpeslier, don Guillem*). Pourquoi ces mots plutôt que d'autres, alors surtout que les italiques sont réservées aux noms d'auteurs placés en tête de chaque pièce? M. Mahn serait sans doute fort en peine de le dire. La raison de ce fait insolite est tout simplement que l'un des anciens possesseurs de ce ms. (Peiresc, je crois) a eu l'idée de souligner ces quatre mots. Le copiste de M. Mahn les a soulignés à son tour dans sa copie, l'imprimeur les a naturellement mis en italique, et l'éditeur a laissé passer cette bizarrerie comme tant d'autres.

Ce qu'il y a de plus important dans cette livraison c'est le morceau de *Girart de Roussillon*. Il porte deux numéros parce qu'il a été copié par deux personnes, M. Bœhmer pour une partie, M. Stengel pour l'autre. C'est M. Mahn qui nous l'apprend dans la préface qui est jointe à cette livraison des *Gedichte*. Le morceau ici publié s'étend du fol. 54 verso au fol. 164 v. 3; le ms. a 173 feuillets. En outre M. M. communique dans sa préface un assez grand nombre de corrections à la partie du *G. de Roussillon* antérieurement publiée dans les *Gedichte* (numéros 300 et 401). Ces corrections sont dues à M. Stengel. Étonné de leur grand nombre (et cependant M. Stengel n'a pas tout relevé) M. M. émet dans sa préface cette conjecture que ce ms. d'Oxford doit être d'une lecture extrêmement difficile. Rien n'est plus erroné; ce ms. est l'un des plus lisiblement et des plus régulièrement écrits que j'aie jamais vus. Seulement, des deux personnes qui ont copié pour M. Mahn le début du poème[1], l'une ne savait évidemment pas un mot de provençal, et l'autre, qui pèche surtout par omission, copiait trop vite. La partie du poème qui nous est présentement offerte n'est pas non plus éditée d'une façon irréprochable. Assurément les érudits complaisants qui ont fourni cette copie à M. Mahn peuvent légitimement décliner une grande part de la responsabilité, puisque les épreuves, c'est l'un d'eux qui nous l'apprend[2], ne leur ont pas été communiquées, mais il reste cependant à leur charge nombre de fautes qui ne peuvent guère être imputées à l'imprimeur, surtout dans la partie copiée par M. Bœhmer. Ce savant paraît s'être attaché à reproduire la division des mots telle que la présente le ms. C'était un scrupule exagéré. Il est facile de se convaincre que le copiste du ms. d'Oxford comprenait peu ce qu'il écrivait (il était italien, son écriture le montre), mais qu'il a néanmoins reproduit avec beaucoup d'exactitude matérielle le ms. qu'il avait sous les yeux. Dans ces con-

1. Voir la préface de M. Mahn.
2. M. Stengel; voy. le dernier cahier des *Romanische Studien*, p. 381, note 1.

ditions, il y a très-peu d'intérêt à conserver les erreurs évidentes qu'il commet dans la séparation des mots. C'est ce qu'a bien compris M. Stengel. J'ajoute que fort souvent M. Bœhmer a prêté au copiste, déjà assez riche à cet égard, bien des séparations fautives dont il n'est pas coupable. Ainsi, p. 203[1] l'impression porte *porpr eize, cen tanz, ai mes, mon or, no al*, et le manuscrit a très-correctement *porpreize, cent anz, aimes* (nom propre), *monor* (*m'onor*), *noal*. Par contre M. B., réunissant à tort ce qui doit être séparé, écrit par exemple *auntena* quand le manuscrit porte *aunte na* (= *a unte n'a*); *gaaige* pour *gaaig e*, etc. Les fautes de lecture que j'ai remarquées dans cette même page sont : *neberz* pour *Tieberz* (nom propre), *uire* pour *jure*, *dones* pour *donez*, *nolient* pour *uolient*, *cesas* pour *cesaz*. Il y a notablement moins de fautes dans la copie de M. Stengel. Le plus grand reproche à lui faire est d'avoir (p. 226) bouleversé l'ordre des tirades. Il fallait suivre exactement le ms. Cette copie inachevée du ms. d'Oxford ne peut du reste être acceptée qu'à titre de travail tout à fait provisoire, et j'espère être prochainement en état de mettre sous presse une édition de *Gir. de Roussillon* qui dispensera de recourir aux *Gedichte*.

L'impression de ce recueil, ayant été confiée successivement à trois imprimeurs, offre les disparates les plus sensibles. L'imprimeur employé en dernier lieu, et aux soins (!) de qui sont dus le titre, la préface et la feuille 18 du t. IV, est de beaucoup le plus mauvais des trois. Je n'ai jamais reçu de la plus infime imprimerie aucune épreuve aussi abominablement tirée que les bonnes feuilles sorties des presses de l'imprimeur berlinois qui se nomme au bas de la page 280 du t. IV.

J'ai fini : il n'y a, comme on voit, aucun bien à dire de cet amas de papier noirci. Sans doute il y aurait injustice à refuser à l'éditeur cette sympathie toujours due à des efforts malheureux autant que désintéressés. Désintéressés assurément, et à ce point qu'on se sent d'autant plus porté à admirer l'amour de M. Mahn pour la poésie provençale qu'elle lui garde plus de secrets. Mais il n'en est pas moins certain que la reproduction fidèle de nos principaux chansonniers provençaux est une œuvre nécessaire, et que cette œuvre reste à accomplir. Elle avait été préparée au siècle dernier par Sainte-Palaye, mais ce laborieux et modeste érudit n'a pas trouvé chez nous de successeurs, et d'autres sont venus qui ont fait mal ce qu'il avait si bien commencé. C'est notre faute.

P. M.

Les Rapports de l'Église du Puy avec la ville de Girone en Espagne et la comté de Bigorre, par Charles Rocher. Le Puy, Bérard, 1873, in-8°, 284 pages.

La première partie de ce volume est le mémoire sur les rapports de l'Église du Puy avec Girone, que nous avons déjà signalé à nos lecteurs dans les *Tablettes historiques du Velay* (voy. *Romania* II 275). M. Rocher a bien voulu, dans un appendice, reproduire notre article; il accepte en général nos critiques, mais il

1. Je sais bien qu'il est dérisoire de renvoyer à une page de près de 50 lignes pour y trouver un mot; mais comment faire? les vers ne sont pas numérotés; et si M. Stengel indique les pages du ms. (ce qui donne le moyen de préciser un peu plus les citations) M. Bœhmer ne l'a point fait On voit encore ici, pour le dire en passant, une preuve de ce manque d'esprit de suite qui dans cette collection se manifeste jusque dans les moindres détails.

cherche à démontrer, « d'abord par des traditions fort respectables, et ensuite par plusieurs titres dont l'autorité ne peut se discuter », que Charlemagne a pris (plus loin M. R. dit avec plus de réserve « a assiégé ») en personne la ville de Girone, soit en 778, soit en 785. C'est là un point historique dont la discussion nous ferait sortir du cadre de ce recueil; elle serait d'ailleurs peu utile, car il est absolument hors de doute, comme nous l'avons déjà dit, que Charlemagne n'alla point en Espagne en 785; quant à l'expédition de 778, les documents cités peuvent porter à croire qu'il reçut des otages de l'émir qui commandait à Girone, mais ne disent nullement qu'il ait fait le siége de cette ville, encore moins qu'il l'ait prise. Les « traditions » n'ont bien entendu aucune valeur historique. —Dans ce même appendice, M. R., grâce à d'obligeantes communications, publie l'acte d'institution de l'office de Charlemagne à Girone par Arnaud de Monredon (1345) : dans ce document, l'évêque résume la légende du Voyage à Jérusalem et le faux Turpin, et ne paraît pas se douter que le pape qui a canonisé l'empereur était un anti-pape; il résulte d'un passage (déjà cité par les Bollandistes) qu'il a emprunté le culte de Charlemagne à l'Allemagne.— Un bréviaire manuscrit conservé à Girone, et daté de 1329, contient les neuf leçons de l'office de S. Charlemagne; Arnaud de Monredon n'a donc fait que confirmer un usage antérieur. Un acte de 1332 parle déjà d'une fontaine appelée *Font de Carles Magnes*. G. P.

Questões da lingua portugueza, por F. Adolpho Coelho. Primeira parte. Preliminares. — O lexico. — O consonantismo. — Livraria internacional de E. Chardon. Porto et Braga. 1874, in-4° xxiii-438 pages.

L'importante étude sur l'histoire de la langue portugaise dont M. Coelho nous donne aujourd'hui la première partie était destinée par son auteur à servir d'introduction au dictionnaire de la langue portugaise de Fr. Domingos Vieira; cette publication ayant subi une interruption et une modification dans son plan, le présent travail a été imprimé à part dans un format plus maniable et il en sera de même des autres parties. Il importe donc de tenir compte, comme M. C. le demande du reste, du but spécial pour lequel ces études ont été rédigées et de ne pas trop insister sur le plan général que leur destination primitive imposait pour ainsi dire à l'auteur. Les préliminaires sont divisés en sept paragraphes dont voici les titres : 1. *Origem das linguas romanicas*. 2. *A sciencia da linguagem*. 3. *O archaismo*. 4. *O neologismo*. 5. *Alterações phonicas*. 6. *Alterações morphicas*. 7. *Alterações syntacticas*.

Dans cette introduction, écrite du reste dans un excellent esprit et qui prouve chez son auteur une connaissance approfondie non-seulement de la philologie romane, mais aussi de la grammaire comparée en général, nous avons toutefois constaté avec regret deux lacunes. Il semble qu'une étude de ce genre (en la considérant même comme l'introduction d'un dictionnaire) aurait dû contenir l'exposition détaillée des éléments constitutifs de la langue portugaise, de son domaine géographique (très-vaste, comme on sait, en dehors du continent) et de ses dialectes, puis une histoire des doctrines grammaticales en Portugal du XVIe siècle jusqu'à nos jours. Au lieu de cela l'auteur s'est borné à discuter en quelques pages les théories de trois érudits de son pays sur l'origine du por-

tugais, dont il démontre facilement les lacunes et les erreurs. Il est vrai que M. Coelho dans ce travail, comme dans ses autres publications, poursuit un double but; à côté de la discussion purement scientifique des faits il est préoccupé aussi de les vulgariser parmi ses compatriotes, de les opposer aux théories ineptes qui ont cours dans son pays sur tout ce qui touche aux questions grammaticales. C'est là une intention des plus louables dont nous ne saurions trop le féliciter; nous comprenons fort bien qu'il ait préféré dans le cas présent une polémique directe avec des personnages vivants qui font profession de science à une exposition calme et objective des travaux de Fernão d'Oliveira ou de Santa-Rosa, mais nous lui demandons toutefois de ne pas terminer son travail sans réserver une place à nos *desiderata*. — Il est le mieux préparé à traiter ces questions avec le soin et la compétence qu'elles exigent.

Le chapitre Ier du livre II, intitulé *Relações entre o latim e o portuguez*, est des plus intéressants. Le nombre considérable de matières qui y sont traitées ne nous permet pas d'en donner une analyse détaillée; nous nous bornerons à attirer l'attention des romanistes sur le § 6 (*Palavras alteradas pela etymologia popular*) et les exemples qui sont donnés de ce procédé en portugais, ainsi que sur celui qui porte le titre de *Mudança de significação* où l'auteur a non-seulement mis à profit les observations des anciens grammairiens nationaux, mais s'est encore servi d'un nombre considérable de textes inédits. Avec le chapitre II commence la phonétique, et d'abord les consonnes. Au lieu de consacrer à chaque consonne latine et aux transformations qu'elle subit en roman, selon la place qu'elle occupait dans le mot latin, un chapitre à part, M. C. a suivi un ordre plus scientifique et qui évite des répétitions. Il examine d'abord les consonnes initiales, médiales et finales en contact immédiat avec des voyelles, puis les groupes de consonnes, et termine par les consonnes finales isolées ou en groupe. Par là M. C. a été amené à étendre encore sa division systématique; c'est ainsi par exemple qu'il étudie successivement la persistance, l'adoucissement, la dégénérescence, l'échange et enfin la syncope des voyelles médiales. Cet arrangement a aussi ses inconvénients, celui par ex. de présenter parfois l'exception avant la règle, ce qui donne à celle-là plus d'importance qu'elle n'en a réellement; c'est le cas ici pour les consonnes *g* (devant *e*, *i*), *d*, *l*, *n* dont la persistance est exceptionnelle, tandis que la chute est de règle en portugais. M. C. n'a-t-il pas involontairement grossi ses listes de mots où persiste la lettre latine d'un certain nombre de mots savants?

Les règles de phonétique données dans ce livre sont appuyées de longues listes d'exemples que ceux même qui sont familiers avec la grammaire de Diez ne consulteront pas sans fruit, car M. C. a non-seulement dépouillé toute l'ancienne littérature portugaise imprimée, mais il a souvent aussi utilisé des documents inédits, surtout des pièces d'archives. Il n'a pas négligé non plus de montrer par des exemples empruntés en général aux ouvrages de Corssen et de Schuchardt que certaines modifications phoniques qu'ont éprouvées les mots latins sur le sol roman se retrouvent dans la langue des inscriptions et dans les citations des grammairiens romains empruntées à la langue populaire. Si M. C. compte donner à l'étude de la flexion, de la formation des mots et de la syntaxe une place proportionnée à celle qu'il vient de donner à la phonétique (et ce

premier volume ne l'épuise pas, il reste à terminer les consonnes et à traiter les voyelles), le portugais aura l'honneur de posséder avant aucune de ses langues sœurs une grammaire historique extrêmement complète.

Voici enfin quelques observations de détail. P. 160 le mot latin *acies* n'aurait été conservé en portugais, d'après M. C., qu'avec un autre sens. C'est aller trop loin. Les dictionnaires donnent *az* troupe, *em az* en présence des troupes; comp. le v. esp. (*haz, az*), où le sens d'armée rangée en bataille se trouve exprimé aussi clairement que possible dans la formule épique *paravanse las hazes e compiençan de lidiar*. — P. 278 M. C. cite, comme exemples de la conservation en portugais du *g* guttural devant *e*, *erguer* (*erigere*) et *regalar* pour *reguelar** (*regelare*), mais ne les explique pas. Diez *Gr.* I, 270 a pensé pour le premier, ou ce qui revient au même pour le correspondant espagnol *erguir*, à une influence du présent *erigo, erigam;* peut-être vaut-il mieux y voir une formation par analogie sur un autre infinitif tel que *arguir*. Quant à *regalar* il n'y a pas dans ce cas conservation de la gutturale devant *e*, mais changement de *e* en *a*, et c'est cela qu'il faut expliquer, ou renoncer à l'étymologie *regelare*. — P. 290 « *alma* par *alima** de *anima* ». On s'est accordé, ce me semble, jusqu'ici pour admettre la chute de la voyelle brève avant le changement de la liquide. La forme intermédiaire est donc *an'ma*, qui du reste existe en provençal. — P. 291 « *D* lat. = port. *l* ». Il faut ajouter aux exemples cités de cette transformation *prol* de *prode* (*prode est*, voy. Schuchardt *Vok.* II, 504). On trouve dans le *Libro de Alex.* une forme *proe*, avec syncope du *d* et conservation de l'*e*. L'ancien léonais offre encore *vilva* (*vidva*), *selmana* (*sedmana set'mana septimana*) et le suffixe *algo* (*ad'cum*). — P. 292. Je ne puis admettre l'identification de *deixar* et *leixar* proposée par M. Schuchardt et adoptée par M. Coelho. La comparaison du v. espagnol détruit l'argumentation de ce dernier. D'après M. C. on ne comprendrait pas comment *deixar* (si ce verbe doit être ramené, comme le veut Diez, à *desitare*) aurait pu exister pendant des siècles sans se présenter à côté de l'ancien *leixar*; or, *deixar* ne se trouverait pas en portugais avant le XVIe siècle. Mais l'esp. du XIIIe siècle a parallèlement les deux formes, voy. par ex. Berceo et l'*Alexandre*. L'étymologie *desitare* est conforme aux lois phoniques de l'espagnol et du portugais et aussi aux lois de dérivation de ces deux langues, qui tirent volontiers des verbes de participes passés (comp. *quexar, queixar* de *questare, questus*; *olvidar* de *oblitare, oblitus*). — P. 380. Je ne vois pas pour quelle raison M. C. établit entre *julgar* et *judicare* les formes intermédiaires *judigare**, *juligare**, en se refusant à admettre *jud'care**, alors qu'il admet (p. 381) *vind'care** entre *vindicare* et *vingar*. Au reste la forme intermédiaire est assurée par le v. esp. *judgar*, qui a donné aussi *julgar* dans les dialectes du N. O. et *juzgar* en castillan.

Telles sont les quelques observations sans importance qu'un rapide examen du livre de M. Coelho nous a conduit à présenter; nous désirons vivement que l'achèvement de ce beau travail ne se fasse pas trop attendre et qu'aucune difficulté matérielle n'en entrave l'exécution. M. C. peut être sûr que ses *Questões da lingua portugueza* seront bien accueillies de tous les romanistes étrangers; nous espérons qu'elles seront lues dans son pays et que les saines méthodes grammaticales dont il a si bien su se faire l'interprète ne tarderont pas à se répandre en Portugal.

Alfred MOREL-FATIO.

PÉRIODIQUES.

I. Revue des langues romanes, V, 1. — P. 5, Boucherie, compte-rendu de la *Vie de saint Alexis*, pub. par G. Paris. L'opinion de M. B. est en somme, que sauf un certain nombre de corrections qui lui paraissent nécessaires, il eût fallu « conserver intacte la leçon du ms. L » (le plus ancien ms. de l'*Alexis*). C'est ce que j'ai fait pour le morceau d'*Alexis* qui fait partie de mon *Recueil d'anciens textes* (2e liv.), et par conséquent je suis porté à croire que cette opinion peut être défendue, mais il ne me semble pas que tous les arguments par lesquels M. B. l'appuie soient inattaquables. La discussion la plus sommaire des points très-nombreux que traite M. B. réclamerait plusieurs pages, et je m'en abstiens d'autant plus volontiers que G. Paris a l'intention d'examiner en un mémoire exprès toutes les objections qui ont été faites à son *Alexis*. — P. 38, A. M. et A. R. F. *Épigraphie romane;* deux inscriptions, l'une du XIVe siècle, l'autre du XVe. — P. 40. *Le Mémorial des nobles* (suite). — P. 80, Alart, *Documents sur la langue catalane* (suite). Ordonnances et réglements de métiers de la fin du XIIIe siècle, intéressants à divers points de vue. P. 97, le mot *moyson* qui a embarrassé M. A. est bien connu; c'est une mesure de longueur, au sujet de laquelle je ne puis que renvoyer M. A. à Du Cange (au mot *moiso*) et à feu Bourquelot, qui dans ses *Études sur les foires de Champagne* (première partie, VII, § 1)[1] a consacré plusieurs pages aux *moisons* des foires de Champagne. P. 97 note 4 M. A. considère *ausars* (*e no sien ausars vendre...*) comme un adj. verbal, équivalent de *ausador*. Je ne pense pas que ces deux mots puissent s'employer l'un pour l'autre; le second seul est un adjectif verbal; *ausars* est le prov. *auzartz* dont les exemples sont nombreux (*Lex. Rom.*, II, 151); c'est un adj. formé avec le suffixe *art* (Diez, *Gram.* II. 386). P. 98 « ni ausen *exaugar* los ditz peixes a diners », en note « *exaugar*, épuiser, achever, c'est-à-dire acheter tout le poisson »; interprétation on ne peut plus hasardée; n'y aurait-il pas dans le ms. *escangar*, « échanger », qui conviendrait bien au sens? — P. 103, Boucherie, *Formules de conjuration*, tirées du ms. lat. 13246 dont j'ai extrait (ci-dessus t. I) les *Joca monachorum*[3]. M. B. a traduit et commenté au point de

1. *Mémoires présentés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2e série, t. V, 1re partie, 251 ss.

2. M. A cite en note ces mots : *drap doble adobat o adobar*, ou il pense que *adobar* est pour *adobador*. C'est possible, mais la leçon est fautive; il faut restituer ou *adobador* ou [*a*] *adobar*.

3. M. B. s'étonne que je n'aie pas donné ces formules de conjuration dans mon *Recueil d'anciens textes*. Mais les trois morceaux que j'ai extraits du même manuscrit convenaient mieux à mon objet, et la place me manquait pour un quatrième.

vue linguistique ce texte curieux et souvent obscur. P. 114 M. B. signale dans un ms. du VIIe ou VIIIe siècle, contenant la chronique attribuée à Frédegaire, le fameux *daras* qu'on cite ordinairement d'après Aimoin (Bouquet, III, 47 c; Rayn. *Choix*, I, viij). M. B. en conclut « que la langue romane existait dès le VIIIe s. sinon comme langue écrite au moins comme langue parlée.» Qui en doute? mais il ne s'ensuit pas comme le prétend M. B. que *ves* puisse être depuis le VIIIe s. la forme vulgaire de *vetus*. Le *t* n'avait pas disparu à cette époque, même en français. — P. 115, Pin y Soler, les *Jeux d'enfant en Catalogne*.— P. 125, *Jeux et Sournetas du Bas-Languedoc* (suite). — P. 171, Chabaneau, *Grammaire limousine* (suite).—P. 197, Roque-Ferrier, *Un recueil de poésies rumonsches*.— P. 225, *Périodiques*. P. M.

II. Jahrbuch für Romanische und Englische sprache und literatur, N. F., I, 3.— P. 239, Lettres inédites de Leopardi à Bunsen, pub. p. M. Tobler. — P. 281, *du Vallet qui d'aise a malaise se met*, p. p. W. Fœrster. Cette pièce curieuse, qui rappelle à deux siècles de distance les *Quinze joies de mariage*, a été extraite par M. Fœrster d'un précieux ms. négligé jusqu'à lui[1], et où il a eu le bonheur de découvrir (chose rare!), avec de nouvelles versions de plusieurs textes connus, deux fableaux[2] inédits et inconnus (plus deux fragments), celui du *Prestre qui abevete* (M. F. lit *a beuete*)[3], et celui du *Prestre et du chevalier*, par Milon d'Amiens. Quant au *Vallet qui d'aise à malaise se met*, ce n'est pas un fableau proprement dit, bien que le poète l'appelle ainsi (v. 376), c'est plutôt un dit destiné à détourner du mariage les jeunes gens sans fortune. On y reconnaît une œuvre populaire, dont l'auteur était peu familier avec la versification et même avec la grammaire : aussi ce court morceau offre-t-il de réelles difficultés, que M. F. a indiquées et qu'il a souvent réussi à vaincre. Les détails de mœurs y abondent, et avec eux les mots nouveaux ou intéressants. — P. 308, C. Michaelis, *Etymologies*. Mlle M. étudie avec une grande érudition les différents mots qui servent dans les langues romanes à désigner un carquois, et termine par de remarquables observations phonétiques. — P. 328, R. Kœhler, *sur le* Dolopathos *de Jean de Haute-Seille, publié par Oesterley*. Ce sont surtout des corrections de textes, qui souvent sont d'accord avec celles que j'ai données ici, mais sont beaucoup plus nombreuses. — P. 337-343, *Comptes-rendus* : trois articles de M. Suchier sur Stimming, *Jaufre Rudel;* Philippson, *der Mœnch von Montaudon*; Bischoff, *Biographie des Troub. Bernhard von Ventadorn*. — P. 344-6 Périodiques : *Romania*, n°s 7-8, *Rivista*, n° 2, *Romanische studien*, n° 3. — Mélange : sur le *v* ou *w* anglo-saxon (H. Krebs). — Errata à l'article de M. Græber sur *Fierabras* paru dans les *Mémoires du 24e congrès des philologues*.— G.P.

III. Archiv für das Studium der neueren Sprachen, LI, 1.—P. 1-32,

1. Non pas négligé absolument puisqu'il contient la leçon même de *Fierabras* qui a été imprimée, mais il paraît que personne n'y avait remarqué les fableaux.

2. La forme *fabliaux*, en français moderne, n'a aucune raison d'être; il faut dire *fableaux* comme *tableaux*, etc. Quant à *fabliau* au singulier, c'est un barbarisme en ancien comme en moderne français.

3. C'est une grossière variante du *Poirier enchanté*, comme le remarque M. F.; seulement il dit par erreur qu'un conte semblable se trouve dans le roman des *Sept sages*.

Stengel, *le manuscrit provençal Vatic.* 5232. — P. 101-110, Horstmann, *Vie de S. Alexis*, en ancien anglais, publiée d'après le ms. Laud 108.

LI, 2. — P. 129-152, Stengel, *le ms. du Vatic.* 5232 (suite).

LI, 3-4. — P. 241-280, Stengel, *le ms. du Vatic.* 5232 (fin[1]). — A ce numéro est joint un index de 166 pages, comprenant les *cinquante* premiers volumes du recueil et d'une grande utilité.

LII, 1. — P. 1-32, Bœddeker, *Histoire d'Arthur* en anc. anglais, publiée d'après le ms. Harl. 24; c'est une libre traduction de Wace. — P. 33-38, Horstmann, les *Dits de Saint-Bernard et la Vision de S. Paul*, en anc. anglais, publ. d'après le ms. Laud 108. — Les pp. 81-97 sont occupées par le compte-rendu des séances de la *Société* berlinoise *pour l'étude des langues modernes*. Nous y remarquons des communications de MM. Jænicke, sur les noms géographiques dans les poètes allemands du moyen-âge (notamment sur *Romania* en tant que désignant une province de l'empire byzantin, puis un pays fabuleux); Schulze, sur *testa* et *Kopf*; Sachse, sur le nom de *Roland* (= célèbre dans le pays); Scholle, sur la syntaxe de l'ancien français dans la proposition simple; Imelmann, sur un texte de l'an 520 contenant des formes romanes; Goldbeck, sur la *renaissance portugaise* (il s'agit de l'école critique que fondent MM. Coelho, Braga et Vasconcellos).

LII, 2. — P. 177-194, Scholle, *sur l's sonore et muette d'après les chartes de Joinville*; travail fait avec soin et jugement. — Parmi les *programmes* mentionnés, nous remarquons les suivants : Herbing, le *Commencement de* Guy de Warwick; Glauning, *Etudes syntactiques sur Marot*; Petry, *le roman de Jaufre.*

IV. Germania, XVIII, 4. — P. 456-457, Liebrecht, *Tprut purt*; M. L. montre que cette interjection a été employée au moyen âge en Allemagne, en Angleterre et en France (j'en pourrais donner de nombreux exemples, outre celui qui a été cité ici); quant à l'explication qu'il en donne après M. Schrœder (« es ist der graphische Ausdruck eines *crepitus ventris* »), elle peut être fondée originairement; mais le mot avait pris le simple sens du mépris.

V. Zeitschrift für deutsche Philologie, V, 2. — P. 165-186, Peiper, *Contribution à l'histoire littéraire des distiques de Caton*; édition, avec d'intéressantes remarques préliminaires, d'une imitation de Caton en vers rhythmiques (*Ethica Ludulphi*), incomplète, et d'un curieux petit poème où la vie des clercs est opposée et préférée à celle de tous les autres hommes :

Vide, fili, clericos purpura splendentes;
Ipsi sunt divitias recte possidentes.
Ad laborem aliquem non apponunt mentes :
Sunt qui fiunt clerici vere sapientes etc.

L'auteur énumère les diverses situations qu'un jeune homme peut espérer atteindre dans le monde des clercs : il peut être prélat, prêtre, maître, moine, templier, frère prêcheur ou mineur; il peut gagner sa vie en copiant des livres

1. C'est-à-dire « fin de la copie de M. Stengel », car le ms. est loin d'être publié en entier; sur 216 feuillets, M. St. n'en a copié que 72.

ou en chantant au chœur, en pratiquant les lois; s'il n'arrive pas à une grande instruction, il pourra relier des manuscrits (*ligare psalteria*); il pourra toujours au moins apprendre par cœur les heures et le psautier et tenir des écoles de filles, ou enfin se faire *custos* (sacristain? *Multe sunt* [*custodie*]... *Ubi custos dicere nil scit preter amen*).

VI. Bibliothèque de l'École des chartes, XXXIV, 5-6.—P. 597-602, comptes-rendus (L. D.) de la nouvelle édition de Joinville par M. de Wailly et du livre de M. Bordier sur Philippe de Remi. — P. 655-56. *Un feuillet d'un nouveau ms. de la chronique d'Ernoul et de Bernard le trésorier*; fragments mutilés. — P. 657-58. *Les Rois mages, fragment d'un drame liturgique du XIe siècle.* Un feuillet, de petit format, dont une page seule, comprenant 15 lignes, a été écrite au XIe siècle, sert de feuille de garde au psautier de Charles le Chauve (ms. B. N lat. 1152). M. L. Delisle signale avec toute raison à l'attention ce fragment du mystère des Rois mages. Le passage conservé offre des variantes intéressantes avec les textes des offices liturgiques de Rouen, Orléans, Frisingue, etc. [1].

VII. Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau. 1872-1873. 2e série, t. II. Pau. — P. 81-86. Lespy, *D'où viennent quelques diminutifs français*. Il s'agit des diminutifs en *et*, que M. Lafaye, doyen de la faculté des lettres d'Aix, dérive, dans son dictionnaire des synonymes, de l'italien *etto*. M. Lespy n'a, comme bien l'on pense, aucune peine à démontrer que le suffixe *et* n'est point chez nous d'importation étrangère; mais valait-il la peine de fournir cette démonstration? Il se trompe toutefois lorsqu'il rattache ce suffixe au latin *etum*; le type latin s'il existait, serait en tout cas *ettum*, mais si M. Lespy avait consulté la Grammaire de Diez (3e édition, II, 371), il y aurait appris que le suffixe *et* est de formation romane, qu'on ne lui trouve pas de type en latin. C'est à tort que M. Lespy identifie ce suffixe *et* avec le suffixe latin *ellus*, qui donne en provençal *el*, *èu*, et en franç. *el*, *eau*. Il est vrai que le même suffixe *ellus* produit *et* en béarnais et en gascon (*anhet* d'*aquellum*, *pradet* de *pratellum*, etc.[2]). Mais c'est là un fait spécial au dialecte du S.-O. de la France. Pour le dire en passant ce fait donne l'étymologie du fr. *cadet* que M. Lespy fait venir « du bas-latin *capitetum* (lisez *capitettum*) petite tête », répétant ainsi une étymologie que se transmettent, depuis Ménage jusques et y compris M. Scheler, tous les étymologistes. Le fictif *capitettum* est une hypothèse tout à fait superflue: *cadet*, mot entré dans le français au XVIe siècle, est le béarnais ou gascon *capdet*, le prov. *capdel* (chef). L'étymologie est donc *capitellum*, et *cadet* se trouve être le frère du mot *cadeau* dont M. Brachet a fait l'histoire[3]. P. M.

VIII. Nuova Antologia (Firenze), 1873, t. III. — P. 5-57, d'Ancona,

1. A la p. 314 de ce même volume, on trouvera aussi une version (d'après un ms. du 14e s.) de l'*Apparition à Emmaüs*, que nous avons omis de mentionner en son lieu.

2. Non pas seulement dans la langue actuelle, mais aussi dans les plus anciens textes vulgaires du S.-O. de la France. On trouve *ed* ou *et*, *aqued* ou *aquet* (prov. *el*, *aquel*) dans des chartes béarnaises du XIIIe siècle.

3. Dans le supplément (1871) à son *Dictionnaire des Doublets*, p. 17.

Cecco Angiolieri da Siena, poeta umorista del secolo decimoterzo. Bien qu'on eût déjà publié 27 sonnets de Cecco Angiolieri, l'étude de M. d'Ancona, qui en a découvert une centaine dans deux bibliothèques de Rome, est une véritable révélation. Les nombreux spécimens donnés dans cet article font vivement désirer la publication intégrale des œuvres conservées de Cecco. Par leur verve, leur réalisme, leur style populaire, leur inspiration toute personnelle, ces poésies tranchent de la façon la plus vive et la plus heureuse avec la monotonie de la lyrique italienne contemporaine. M. d'Ancona a écrit sur l'étrange personnage auquel on les doit une notice biographique et littéraire qui est de tous points excellente. A côté de curieuses recherches, on y trouve une appréciation de l'homme et du poète que diverses circonstances rendaient fort difficile, et qui est faite avec infiniment de tact, de mesure et de goût. Le savant et spirituel professeur de Pise compare son Cecco à notre Rutebeuf; il est certain qu'il lui ressemble par certains traits, mais combien il est plus gai, plus élégant, plus brillant, et surtout plus moderne ! On ne peut s'empêcher, en lisant certaines pièces, d'un tour si léger et original, d'une langue si claire et si simple, de songer à Henri Heine. Il est vrai que ses œuvres, — consistant uniquement en sonnets, — n'ont pas la variété et la portée historique de celle du trouveur français. Mais un pareil talent poétique, manifesté avant les premières compositions de Dante, est assurément digne de toute attention. M. d'Ancona refait pour son lecteur ce monde siennois, si gai, si satirique, si fou d'après le proverbe (*Senesi tutti matti*), si frivole d'après Dante, qui trouve les Français eux-mêmes plus sérieux (*or fu giammai Gente sì vana come la senese ? Certo non la francesca sì d'assai*), dans lequel Cecco a vécu, et qui l'explique en partie. Ce tableau ajoute encore de l'intérêt à l'article déjà si curieux et si attachant de notre éminent collaborateur. G. P.

IX. Tidskrift for Philologie og Pædagogik. N. S., I. — P. 24-43. G. Storm, *Sur les poèmes d'Eufemia.* Cette étude soigneuse[1] résout d'une manière définitive la question embrouillée qu'elle traite. Trois poèmes suédois, *Ivain*, *Flore et Blanchefior*, *le Duc Frédéric*, se donnent comme traduits du français ou de l'allemand sur l'ordre de la reine Eufemia (reine de Norvège 1299-1312). Comment une Allemande reine de Norvège aurait-elle eu l'idée de faire faire des poèmes suédois, quand la Suède ne possédait encore aucune littérature ? On avait déjà émis l'idée (voy. *Rev. Crit.* 1873, t. I, p. 7) qu'Eufemia avait fait réellement écrire ces poèmes en norois, et que le traducteur suédois postérieur avait substitué à la mention du norois qu'il trouvait dans son original celle de sa propre langue. M. G. Storm démontre qu'il en est ainsi, et par des raisonnements historiques et littéraires tout à fait concluants. Deux de ces poèmes, *Ivain* et *Flore*, existaient déjà en prose noroise : Eufemia les a fait mettre en vers; quant au troisième elle l'a fait traduire directement d'un poème allemand qui est perdu ainsi que son original français (voy. *Rev. Crit.* 1869, I, p. 343).

1. Elle est enrichie de la publication d'un morceau de l'ancienne version islandaise de *Flore et Blancheflore* d'après un fragment malheureusement trop court, qui appartenait à un bon et ancien ms.

Il lui reste le mérite d'avoir introduit dans la littérature scandinave la poésie rimée (sans doute à l'imitation des poèmes allemands). G. P.

X. Revue critique d'histoire et de littérature. Janvier-Mars 1874. — 4. De Puymaigre, la *Cour littéraire de D. Juan II* (Alfred Morel-Fatio). — 28. Comparetti, *Virgilio nel medio evo* (G. P.) — 34. Murray, le *Dialecte de l'Écosse méridionale* (H. Gaidoz). — 40. *Traditions et légendes de la Suisse romande* (Jules Cornu). — 44. Bonnardot, *Chartes françaises de Lorraine et de Metz* (G. M.).

XI. Literarisches centralblatt. Janvier-mars 1874.—1. Caetani, *la Materia della divina commedia*. — 2. Grœber, *die altfranzœsischen Romanzen und Pastourellen*; Flügi, *die Volkslieder der Engadin*; Bernoni, *Fiabe popolari veneziane*. — 8. De Wailly, *Œuvres de Joinville*. — 12. Stengel, *li romans de Durmart le galois*.

XII. Wissenschaftliche monatshefte, hgg. von Hopf[1] und Schade, I, 9. — Ce numéro contient un article de huit grandes pages sur le premier volume de la *Romania*. M. Schade y parle avec la plus grande sympathie de notre œuvre, et, ce qui nous plaît encore davantage, rend pleine justice à ce qu'a fait la France dans le domaine des sciences historiques; le savant professeur de Kœnigsberg fait à ce propos des réflexions fort justes sur l'histoire de la science. Nous remercions vivement M. Schade de son extrême bienveillance, et nous reproduisons volontiers les paroles par lesquelles il termine son compte-rendu : « Puisse une heureuse continuation ne pas faire défaut à cette belle entreprise! Puissent les directeurs et un nombre toujours croissant de collaborateurs jouir longtemps, en pleine force et santé, de leur activité féconde! Puissent leurs travaux rendre de plus en plus intime entre eux et nous le commerce scientifique, et aider, d'un côté comme de l'autre, à faire disparaître ces préjugés qui se couvrent trop facilement du manteau d'un faux patriotisme, mais qui ne sont en réalité que le produit d'une ignorance impudente, et qui sont si préjudiciables au développement de la civilisation! C'est dans ce sentiment que des rivages lointains de la Baltiques (*von der fernen Bernsteinküste*) nous envoyons du fond du cœur nos félicitations et nos souhaits aux amis, aux compagnons qui travaillent à la même œuvre que nous sur les bords de la Seine, de la Loire et de la Garonne! »

XIII. Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 9 (4 mars). *Der Mœnch von Montaudon*, ein provenzalischer Troubadour... von E. Philippson; Halle, 1873. Article très-étendu et très-étudié de M. Bartsch, d'où il résulte que cette édition est sans valeur.

---

1. Ce même numéro annonce la mort prématurée de M. Hopf.

CHRONIQUE.

Les cours parisiens sur les langues et littératures romanes sont les mêmes que pour le semestre d'été.

— Nous relevons, dans le programme de l'Académie de Neuchâtel pour les deux semestres (avril-juillet, octobre-avril) de 1874-75, les cours suivants :

Ayer : Histoire de la langue française ; les dialectes (été, 1 heure par semaine) ; Grammaire historique du français avec lecture de textes (hiver, 1 h.).

Preda : Histoire de la littérature italienne au XVe et au XVIe siècle avec lecture de Dante et d'Arioste (2 h. dans chaque semestre). A ce cours se rattachent des *cours libres* d'italien et d'espagnol.

— Le *Centralblatt* indique les cours suivants pour le semestre d'été en Allemagne :

Leipzig. Ebert : Histoire de la littérature italienne ; Explications d'ancien français (d'après la *Chrestomathie* de Bartsch).

Giessen. Lemcke : Grammaire comparée des langues romanes (phonétique et flexion) ; Exercices pratiques.

Heidelberg. Bartsch : Exercices d'ancien français.

Berlin. Tobler : Grammaire italienne ; espagnol ; exercices d'ancien français.

Munich. Hofmann : Explications littéraires et philologiques d'ancien français et de provençal.

Marbourg. Stengel : Chapitres choisis de grammaire française ; Exercices pratiques ; Histoire de la littérature française (I. Epopée).

Kœnigsberg. Schipper : Explication de morceaux provençaux (d'après la *Chrestomathie* de Bartsch).

Breslau. Græber : Introduction à la philologie moderne ; Grammaire historique du français.

Münster. Mall : Explication de textes d'ancien français.

Halle. Schuchardt : Eléments de métrique romane ; Grammaire espagnole ; Exercices pratiques.

Bonn. Diez : Versification romane ; Langue et poésie provençale ; Explication de la *Divina Commedia* ; Grammaire espagnole.

— Delius : Grammaire historique de la langue anglaise.

Plusieurs universités (entre autres Strasbourg et Vienne) n'ont pas envoyé leur programme au *Centralblatt* en temps utile.

— Dans le programme des cours de l'*Académie de philologie moderne* à Berlin pour le semestre d'été, nous signalerons les suivants :

Mahn, *Grammaire provençale, grammaire italienne* ; Scholle, *Explication du* Roland ; Lücking, *Explications d'après la* Chrestomathie française *de Bartsch* ; Marelle, *les Chants populaires de la France* ; Schmidt, *Histoire de la littérature anglaise* (1re partie) ; Buchholz, *Histoire de la littérature italienne* (1re partie) ; *explication de Dante* ; Fœrster, *Grammaire espagnole*.

— M. Marchessou, imprimeur et libraire-éditeur au Puy, a entrepris la publication d'une collection des troubadours du Velay. Elle s'ouvrira par l'édition des œuvres de Peire Cardinal. C'est P. Meyer qui s'en est chargé, et qui l'accompagnera d'une traduction.

— Le livre de M. Joret, *sur le C dans les langues romanes*, dont nous rendrons compte dans notre prochain numéro, est le premier ouvrage qui ait valu à son auteur le titre d'*élève diplômé* de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.

— Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale vient d'acquérir un exemplaire du roman italien de *Fioravante*, que M. Rajna a récemment publié d'après deux manuscrits florentins (voy. *Romania* II, 352). Nous donnerons une notice de ce ms. comparé à ceux dont s'est servi notre savant collaborateur.

— M. W. Fœrster a reçu le 10 mars, à l'université de Vienne, la *venia legendi* en qualité de « *Privat docent* pour la philologie romane. »

ERRATA.

Dans l'article de M. Schuchardt publié dans notre dernier numéro, outre quelques inexactitudes de traduction, il s'est glissé un grand nombre d'erreurs typographiques. Nous ne relevons ici que les plus importantes.

P. 6, *l.* 5 *de la note* : mais l'*l* et l'*n* sont surtout fréquentes, *lisez* : Mais l'*l* et l'*n* sourdes sont surtout fréquentes; — *l.* 6 : L'*l* se produit, *lisez* : L'λ se produit; — *l.* 20 : C'est pour préserver l'*l* de l'absorption dans le son dental du *t*, *lisez* : C'est pour préserver l'*l* de l'infection à laquelle l'expose le voisinage du *t* dental.

P. 10, l. 41, *supprimez les six premiers mots et reportez les deux derniers à la 3e colonne de la l.* 35.

P. 15, l. 30, *andrò*, l. *andrǒ*.

P. 18, l. 5, *pé*, l. *pe'*.

P. 19, l. 6, *ogniduñ*, l. *ognidun*; — l. 7, *préposition*, l. *conjonction*. — 23, le mot fr. *accent* doit rendre l'all. *stimmton*.

P. 20, l. 6, 7, *oltra cchè*, *oltra cciò*, l. *oltracchè*, *oltracciò*; — l. 13, *Domemeddio*, l. *Domeneddio*.

P. 21, l. 38, *gateriniano*, l. *cateriniano*.

P. 22, l. 30, ital. *g* — *j*, *l.* ital *g* = lat. *j*.

P. 23, l. 24, *po eni*, l. *po enì*.

P. 24, l. 1, *bbusila*, l. *bbuscìa*; — l. 3, *Già*, l. *Ggià*.

P. 25, l. 1 *de la note* : *a ll'ha*, l. *a ll'a*.

P. 27, l. 6, *ppà*, l. *ppe'*; *cce'* l. *ccà* — l. 12, *la 'ità*, l. *la 'ita*; — l. 13, *vuo*, l. *vuoi*; — l. 15, *vueri*, l. *vuei*; — l. 29, *uèo*, l. *uei*; suppr. *dò jersi*; — l. 32, *bausaò*, l. *bausau*; — l. 39, *n 'nno*, l. *n' anno*.

P. 28, l. 40, *ensi*, l. *cusì*; *sperghieura*, l. *sperghiura*.

P. 30, l. 9-10, à côté de *o boquier* on trouve *o ochien*, *l.* à côté de *ò ochien* on trouve *o boquier*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

OI ET *UI* EN FRANÇAIS [1]

Les questions qui se rattachent aux diphthongues OI UI ont été touchées dans les derniers temps par M. Gaston Paris, *S. Alexis* p. 74 sqq.; par M. Chabaneau, *Revue des langues romanes* III p. 341 sqq. (sur cet article voir quelques lignes de M. G. Paris, *Romania*, II 139); par M. Mall dans son édition du *Comput* de Philippe de Thaun, p. 60 ss.; par M. Schuchardt, *Romania* III, 279 ss. J'avais écrit cet article sans connaître les travaux de MM. Mall et Schuchardt; je m'en suis servi pour le corriger.

Je me sers dans ce travail des signes conventionnels suivants :

		Phonèmes[2] de nature labiale.		Phonèmes de nature labiale-linguale.	
voyelles	à ouverture maxima.	*α*[3]	pâte.		
	très-ouverte...	*α̣*[3]	*anglais* paw.		
	ouverte.	*o*.	port.	*ö*.	peur
	fermée..	ω[3].	pot.	ω̈[2].	peu
	extrême[4].	*u*.	pou.	*ü*.	pu
consonnes	sonore.	*w*.	doit.	*ẅ*.	buis
	sourde.	φ.	toi..	φ̈.	puis

Aujourd'hui (voir *Mém. de la soc. de ling.* II, 218 ss.) les diphthongues françaises graphiques OI UI ne sont pas des diphthongues phonétiques. Le premier phonème est une consonne, et ces groupes sont des syllabes parfaitement comparables à RA, LI, YO. Isolé, ou après une sonore, OI sonne *wa*, après une sourde *φa* (devant un s devenu muet

1. N. B. Dans tout ce qui suit j'écris en romain (ordinairement en petites CAPITALES) les formes graphiques, en italiques et en lettres grecques les formes phonétiques.

2. *Phonème*, terme que j'emprunte à M. Dufriche-Desgenettes, de la société de linguistique de Paris, désigne un son articulé quelconque, voyelle ou consonne.

3. α, α̣, ω, ω̈ ne sont pas nécessairement longs : j'entends marquer le timbre et non la durée de la voyelle.

4. Voyelle extrême, parce que si l'on ferme la bouche davantage le phonème devient consonantique.

souvent *wα*, *φα*, ex. CROIX = CR*φα*) ; de même OIN sonne *wẽ*, *φẽ* (*ẽ* = E ouvert nasal). Isolé, ou après une sonore, UI sonne *ẅi*, après une sourde *φ̈i* ; et UIN sonne *ẅẽ*, *φ̈ẽ*. Ainsi les diphthongues graphiques OI UI fournissent dix diphonèmes distincts *wa wɑ wẽ ẅi ẅẽ φa φɑ φẽ φ̈i φ̈ẽ*. Cette complication tient à des phénomènes divers et relativement récents : aussi est-il clair que ce n'est pas de la prononciation actuelle que nous pourrons partir pour étudier l'histoire primitive de OI et UI. — D'autre part il nous est interdit de nous en tenir à la considération des formes écrites. En général, une théorie linguistique, fût-elle ingénieuse et solide, n'est pas complète si elle ne rend compte que des lettres. Les lettres sont en dehors du langage : deux mots prononcés différemment peuvent être écrits de même, deux mots prononcés de même être écrits différemment. Il faut donc absolument substituer à l'étude des éléments graphiques celle des éléments phonétiques ; non celle des phonèmes d'aujourd'hui, mais bien des phonèmes et groupes de phonèmes de la vieille langue.

Un premier point qui n'est douteux pour personne, c'est que OI UI étaient originairement des diphthongues véritables, c'est-à-dire des groupes binaires de phonèmes *vocaliques*. En second lieu, comme I dans le plus vieux français (quand il est voyelle, bien entendu), désigne toujours un seul et même son, celui de l'I moderne de DIT ; comme O désigne tantôt *o* (MORT), tantôt ω (AMOR) ; comme enfin U désigne tantôt *ü* (COMMUN), tantôt ω (AMUR), il n'est pas douteux que les groupes binaires de phonèmes vocaliques ordinairement exprimés par les deux groupes binaires de lettres OI UI ne fussent compris dans les trois suivants : *oi* ω*i*, *üi* (dans *oi* ω*i* la première voyelle est purement labiale, dans *üi* elle est à la fois labiale et linguale [1]). Et en troisième lieu il n'est pas douteux que le premier phonème ne fût jadis plus intense que le se-

1. Nous serons amenés à admettre en outre des sons de transition *öi ɷ̈i ɑ̈i*.— Parmi les groupes binaires qui pourraient être notés par OI UI, nous ne pouvons songer à compter *i*. En effet, à l'époque des premiers monuments de la langue, il n'existe pas d'assonance en *u* : Sainte Eulalie a l'assonance en *o* (TOST), Saint Alexis les deux assonances en *o* (TOLGET)et en ω (AMOR), Saint Léger les trois assonances en *o* (MORS), ω (HONORS) et *uo* (DUOL), Roland les trois assonances en *o*, ω, UE : ce n'est que beaucoup plus tard qu'on peut admettre des assonances ou des rimes en *u* (AMOUR). S'il n'y avait point d'assonance en *u*, il faut que dans la langue d'alors il n'y eût pas de mot dont l'*u* fût la voyelle la plus intense et correspondît à la voyelle accentuée du latin ; et si l'*u* ne correspondait jamais à une voyelle accentuée du latin, il y a grand chance que jamais il ne correspondît non plus à une voyelle atone : *u* n'existait vraisemblablement alors que comme l'un des éléments des diphthongues UO, EU, OU (DEU, FOU), phénomène bizarre, mais qui rappelle un phénomène grec assez semblable. A l'époque où ils entrèrent en relations littéraires suivies avec les Romains, les Grecs avaient altéré en *ü* leur ancien *u* sauf dans les diphthongues ɑυ ευ : ils avaient, il est vrai, un nouvel *u* long issu de *ou*, mais point d'*u* bref isolé ; et il y avait certainement eu solution de continuité même dans la possession de l'*u* long.

cond : étymologiquement le premier provient de la voyelle latine accentuée, toujours intense en roman, tandis que le second naît d'une voyelle atone ou d'une consonne ; graphiquement l'intensité prépondérante du premier est exprimée par un accent spécial dans quelques textes comme le psautier d'Oxford (Brachet, *Revue critique* 1870, II, p. 255-6); enfin, dans les anciens poëmes, la première voyelle assone seule. Il y a donc une différence énorme entre les sons anciens et les nouveaux : aujourd'hui c'est le second phonème qui a l'intensité la plus grande, et le premier s'est atténué au point de se transformer en consonne. De *forte* la diphthongue est devenue *faible*, ou, pour employer des termes plus précis, de *décroissante* elle est devenue *croissante* [1].

Les mots qui contiennent OI, UI se divisent d'eux-mêmes en deux classes. La première se compose de formes qui dans les plus vieux monuments français ont déjà OI, UI (issu du rapprochement d'un O ou d'un U avec un I que développe l'influence d'une lettre voisine : PODIUM PUI, CRUCEM CROIX, GAUDIA JOIE). La seconde se compose de formes où les diphthongues OI UI sont d'origine plus récente (GLORIE puis GLOIRE, FEIZ puis FOIS, FUÏR puis FUIR).

I. OI, UI anciens.

OI UI anciens proviennent toujours des voyelles latines O U AU. Comme il faut distinguer les voyelles brèves des longues, nous devons admettre cinq éléments étymologiques distincts en latin : ŏ ō ŭ ū AU. Mais si au lieu de partir du latin classique nous partons du latin populaire, nous pourrons réduire ces cinq éléments à quatre : les langues romanes en effet confondent O long et U bref comme elles confondent E long et I bref. On voudra bien tenir pour accordés quatre points qu'il serait trop long de démontrer ici, à savoir que le latin populaire donnait à O bref le son *o*, à O long et U bref le son ω, à U long le son *u*, à AU le son *au*. *u* latin populaire (U long classique) passe en français et en provençal à la fois, c'est-à-dire à une époque très-ancienne, au son *ü*. COMMUN des serments de Strasbourg = COMMUNEM doit être prononcé COMMÜN : « *u* latin populaire » et « *ü* français » sont termes historiquement équivalents. En français AU ne s'est réduit à O qu'après le changement de CA en CHA [2] : donc AU était encore un son français (à plus forte raison un son latin populaire).

Ainsi, les trois éléments phonétiques *oi* ω*i* *üi*, représentés par les deux

1. Ne pas confondre ce qui a trait à l'intensité et ce qui a trait à l'acuité musicale. Dans le grec Ζεύς la diphthongue est *montante* et non *croissante*, dans Ζεῦ elle est *descendante* et non *décroissante*.

2. Autrement CAULEM aurait fait COU et non CHOU.

éléments graphiques OI UI, ont leur source dans les quatre éléments étymologiques *o ω u au* du latin populaire = *o ω ü au* du français primitif[1]. Ce sont les rapports mutuels de ces diverses unités linguistiques qu'il s'agit de débrouiller.

Remarques. En premier lieu, *ŏ* latin = *o* latin populaire, lorsqu'il est suivi d'une nasale, devient en vfr. ω et non *o*. Ainsi ω français primitif équivaut à la fois à ō, ŭ devant une lettre quelconque et à ŏ devant une nasale.

En second lieu, U a dans les anciens textes français deux valeurs distinctes ω et *ü* (AMUR COMMUN = AMωR COMMüN) ; O y a deux valeurs distinctes ώ et *o* (AMOR TOST = AMωR TOST). Lors donc qu'un même mot est écrit tantôt par O et tantôt par U il est certain : ou que ce mot a varié, et a pris au moins deux prononciations différentes ; ou bien, si le mot n'a jamais varié et n'a eu qu'une seule prononciation, que cette prononciation unique était ω et non *o* ou *ü*.

En troisième lieu, la rigueur scientifique veut qu'on ne s'en tienne pas, quand on distingue en latin o bref et o long, u bref et u long, en latin populaire *o* et ω, ω et *u*, en français primitif *o* et ω, ω et *ü*, à la considération des syllabes « natura longae ». Même quand la syllabe est « positione longa » ou terminée par une consonne, et en général quand la voyelle principale de cette syllabe est suivie dans cette syllabe même d'un phonème quelconque (une consonne comme dans CUL-TUS ou une voyelle comme dans CUI), la voyelle principale a en latin classique sa quantité propre, en latin populaire et en français son timbre propre (tout aussi bien que si, comme dans CU-RA, RU-BRUM, elle fermait la syllabe). — Pour faciliter l'exposition je dis que l'U est *couvert* dans CUL-TUS CUI, *non couvert* dans CU-RA RU-BRUM[2].

Il serait impossible de dire pour chaque forme où se trouve une voyelle couverte la quantité de cette voyelle. Mais divers indices et quelquefois des témoignages formels nous donnent quelque lumière. Ainsi o est bref dans NOCTEM ou OCTO (cf. νύκτα, ὀκτώ, pç. UEIT), long dans GNOSCO (cf. γιγνώσκω et NŌVI NŌTUS ; l'espagnol dit CONOZCO[3] et

1. Par français primitif j'entends le roman du nord de la Gaule avant la formation des diphthongues OI UI.

2. L'U est couvert dans CUIUS = *kuy-yus ;* l'O dans BOIA = *boy-ya* et TRŌIA (pç. TRUEIA), qu'on peut couper soit à la latine *troy-ya*, soit à la grecque *troi-a* (Τροί-α). — Une consonne finale ne doit pas être considérée comme couvrant la voyelle qui précède : en effet, devant un mot qui commence par une voyelle, elle se rattache à la voyelle suivante et non à la précédente (LENTUS IN UMBRA = LEN-TU-SI-NUM-BRA). — Sur les voyelles couvertes longues v. Weil et Benloew, *Accentuation latine* p. 27 ss.

3. Il dit aussi NOCHE OCHO p. NOITE OITO : une diphthongue UEI eût été malaisément prononçable. Cette explication de l'absence de diphthongaison n'existe pas pour CONOZCO. Sur l'ω de COGNOSCO voir d'Arbois de Jubainville, *Romania* 1, 322.

non CONUEZCO ; cf. encore l'E long qui est assuré dans NOTESCO CRESCO[1] CALESCO STUPESCO NITESCO, Weil-Benloew p. 41-42). Le premier U de ULLUS était long, comme le prouve l'étymologie UNULUS et les *apices* des inscriptions ; nous voyons par le fr. *nül* que U long couvert devient *ü* en français aussi bien que U non couvert. L'esp. BOSQUE (non BUESQUE) atteste BωSCUM ; U était bref dans ANGUSTIA, du thème ANGŭS = ἄχος, dans BUXUM (πύξος, glosses d'Erfurt POXIDES, non PUXIDES), dans STRUO et UNGO, long dans STRUCTUS et UNCTUS (Gellius 9, 6 et 12, 3), dans JUNCTUS (Weil-Benloew p. 39), DUXI (p. 41). O était probablement long dans OSTIUM, dérivé de ōS ŌRIS (mais dans ce mot le latin populaire l'avait changé en *ŭ*, Diez, *Wörterbuch* 3 s. v. USCIO, *Grammatik* 3 I, 163 ; trad. I, 152) ; il était bref dans les diverses formes de POSSUM pour PŎTISSUM (cf. COMPŎS IMPŎS MILĔS), dans OSTREA comparé à ὄστρακον, dans LONGUS et LONGE (vieil espagnol LUENGO), dans PROXIMUS (cf. PRŎCUL, RECIPRŎCUS), dans COXA (pr. CUEISSA, cf. κοχώνη), dans POST (esp. PUES). Il y a beaucoup de chances que dans COGNITUS pour CONGNITUS il fût allongé par compensation.

Voici maintenant le catalogue des formes latines ayant une voyelle labiale qui donne naissance en fç. à OI, UI. Je remplace la voyelle latine par le son fr. primitif correspondant, sauf dans les cas où aucun indice particulier ne permet de déterminer celui-ci.

Je me sers des abréviations suivantes : C glosses de Cassel, S serments de Strasbourg, E cantilène de Ste Eulalie, V fragment de Valenciennes, P la Passion, L S. Léger, A Alexis (manuscrit L), R Roland (l'étude approfondie des diphthongues OI UI dans Roland exigerait un travail considérable pour lequel je serais personnellement très-mal préparé ; je me contente de relever les assonances dans le texte de M. Léon Gautier, 3e éd. ; ce sont ses chiffres que je cite, et je reproduis son orthographe), O Psautier d'Oxford (Bartsch *Chrestomathie*, Brachet *Rev. critique* 1870 II, 255), D fragment d'un poème dévot (d'après Bartsch). L'usage de U pour le son ω, en dehors de la diphthongue UI, se trouve dans CSVPLARO : il est inconnu dans E et à peu près dans D. — Le signe :: indique assonance ou rime. Les formes pla-

1. D'où CREISTRE et non CRISTRÉ (cf. DÉPIT). Un dictionnaire méthodique de la quantité des voyelles latines couvertes permettrait de renouveler certains côtés de la phonétique romane. Il faudrait y faire entrer non-seulement les formes latines pour lesquelles nous avons des témoignages de grammairiens ou des indices fournis par les apices etc. dans les inscriptions, et celles qui sont éclairées par le grec et autres langues congénères du latin, mais aussi les formes sur lesquelles l'analyse morphologique de leurs éléments fournit quelque lumière. L'auteur aurait enfin à compléter les renseignements puisés aux sources antiques par un travail d'ensemble sur l'histoire des voyelles latines couvertes en roman.

cées entre crochets sont tirées de textes divers cités par MM. Diez et Littré. Je mets entre parenthèses des formes qui *doivent* ou *peuvent* s'expliquer par l'analogie d'autres formes citées. La plupart peuvent d'ailleurs s'expliquer par la phonétique seule; toutefois, lorsque deux formes régulières parentes l'une de l'autre présentent la même diphthongue l'une à la tonique et l'autre à l'atone, je mets la forme à diphthongue atone entre parenthèses.

Toniques. — Atones.

I. *o* fr. primitif = *o* latin populaire = ŏ latin [1].

non couvert	cochleare			cuiller
	coquere	coist E :: tost	cuire	(cuisait)
	coquina			cuisine
	corium		cuir	(cuirasse)
	doceo [2]	doist L (doxit) doit L (doctum)	duit	(duisait)

1. Sur la forme THUISE = THEODŎSIA citée par M. Chabaneau, M. Meyer me communique les observations suivantes : « La finale *-osius*, *-osia* donne *-oise* (cf. *Ambroise*), non pas *-uise* ; je crois donc que *Thuise* n'a rien à faire ici. Dans ce mot *ui* a dû former (et forme peut-être encore maintenant) deux syllabes : c'est *uï*, et non la diphthongue *ui*. Il faut prendre pour type non pas *Theodosia*, mais la forme vulgaire *Theudisius, Theudisia*, dont les exemples ne manquent pas : *Teudisia* dans le Cart. de S. Victor II, 636, (E 12) ; M[agister] *Theodisius*, personnage fréquemment nommé dans Pierre des Vaux de Cernay, qui est appelé *Thedisius*, *Tedisius*, dans les chartes (Teulet, *Layettes* n°s 930, 942, 968), et *Tezis* dans le poëme de la Croisade albigeoise, etc. »

2. DOIST DOIT (S. Léger 4e, 5a) sont pour DUXIT DUCTUM selon M. Diez (*Zwei altromanische Gedichte berichtigt und erklärt*, — *Altromanische Sprachdenkmale*, sur le vers 155 du Boèce, — *Etymologisches Wörterbuch* II s. v. DUIRE, — *Gramm.*[3] II, 246); conformément à cette doctrine M. Paris dans sa restitution écrit DUIST, DUIT (*Romania* I, 304). M. Diez, dans la seconde et la troisième édition de son dictionnaire, hésite sur l'opinion qu'il avait si souvent émise : il reconnaît qu'il faut admettre « wenigstens eine mischung der verba DOCERE und DUCERE. » Cette confusion même ne me paraît nullement établie pour les premiers temps de la langue, et voici pourquoi. — Dans les deux vers du S. Léger où les formes en litige signifient nettement « enseigner », elles ont un O : *quillo doist bien de ciel saueir, Et cum il laut doit de ciel art ;* dans deux autres vers où des formes analogues signifient nettement « conduire » elles ont un U : *al rei lo duistrent soi parent* 2 b, *et sc l. duis a son dom* 33 f. Le *Donat proensal* p. 55 a DOHTZ : DOCTUS sous OHTZ *larg*, or O *larg* ne peut venir que de ŏ latin et non de U (P. Meyer, *Mém. de la soc. de ling.* I, 152 ss.), et par conséquent DOCTUS est non-seulement la traduction, mais l'étymologie de DOHTZ. L'existence du verbe latin DOCERE en provençal est d'ailleurs assurée par DOZÉN au vers 155 du Boèce et par la phrase *el vós dozerá tótas cháusas* dans l'évangile de S. Jean (Bartsch, *Chrestom. prov.* 11, 39). M. Diez avait jadis admis dans ce verbe DOZER, sans hésitation le lat. DOCERE ; et il reconnaissait le part. DOCTUS dans le fém. pl. DOTAS rimant (*Geistl. Lieder* 31, 16) avec TOTAS (voir *Jahrbuch* I, 366). Et l'existence en provençal d'un parfait qui serait en latin *DŎXIT (sur l'extension du parfait sigmatique en pr. et en fr. voir Diez, *Gramm.* II, 212, 242) est assurée par un vers que cite M. Diez lui-même (Raynouard, *Choix des poésies des troubadours* V, 34) : *gen l'enseignet cortesia e la duois* ; DUOIS rime avec divers

	hodie	oi VPA hoi O hui O	hui	
	modium	moi C, norm. guernesiais MOUÉ moyeu = it. MOZZO	muid	
	* moria [1]		muire	
	*nocĕre	nuisir Ph. de Thaun Comp. 289, nuire :: conduire (Crestien, Bartsch 159, 27)	nuire	(nuisait)
	odium	[anois :: François] angl. ANNOY	ennui	(ennuyer)
	olea	[oile] angl. OIL	huile	(huilier)
	*poteo	pois SD poscL puis A	puis	
	potui	poi A		
	* posseam [2]	puisset A poissent A puisse O posciomes P poissum puisum A	puisse	(puissions)
	* plovia [3]		pluie	
	podium	normand guernesiais APPOIAÏR appuyer	pui	(appuyer)
	rogo	ruis		
	*trovo	truis :: puis (Crestien, Bartsch 162, 18)		
couvert	* aloxina	[aloisne]	aluine	
	BOIA (*boyya*)	[boye buie]		

mots qui ont UO issu de O bref, de sorte que la forme ne peut être douteuse. Rien n'est évidemment plus légitime que d'identifier le DOIT du S. Léger avec le pr. DOHT, le DOIST du S. Léger avec le pr. DUOIS. Plus tard le fr. a dit DUIT pour instruit : c'est que POIT avait changé son *oi* en *üi* comme NOIT, POIS ou OILE ; le mélange des deux mots DOCERE et DUCERE s'est donc produit par coïncidence phonétique plutôt que par confusion logique. DUCERE peut d'ailleurs avoir pris un sens dérivé tel que guider, amener par l'instruction, élever, instruire (ce qui est arrivé pour l'esp. *ducir*), mais jamais un homme de l'époque du S. Léger n'aurait pu employer une locution comme *il lo duist* DE *cel saveir* ou *il l'aut duit* DE *cele art*. — On lit dans le *Choix* de Raynouard, V, 32 : *gen m'adutz de las artz de l'escola* ; où M. Diez corrige (partiellement) *m'a dutz*. M. Meyer m'informe que les textes publiés par M. Mahn (*Gedichte* etc. n°s 135 et 412) donnent MADUICH (= M'ADUICH) d'après le ms. 1592, et MADUIT (= M'A DUIT) d'après le ms. 1749. Ou le poète méridional a cédé ici à une influence française, ou — ce qui est beaucoup plus probable — nous avons simplement un exemple de plus de la confusion *provençale* de OI et UI (Diez, *Gramm.* I, 393, trad. I, 366) ; en tout cas DUICH représente ici DOCTUM, non DUCTUM. — Ajoutons que l'existence d'un verbe français tiré de DOCERE est rendue incontestable par le *Fragment de Valenciennes*, où DOCEIET, rapporté par M. Bartsch à DUIRE, ne peut répondre qu'à DOCEBAT.

1. Esp. SAL-MUERA. Cf. NURUS = it. NUORA esp. NUERA.
2. V. plus haut.
3. Cf. PLEUVE pr. PLUEVA = *PLOVAT.

	coxa [1]		cuisse	(cuissard)
	noctem [1]	noit P nuit AO	nuit	(nuitée)
	octo [1]	[oit] uitovre Ph. de Thaun Comp. 791	huit	(huitième)
	ostrea [1]	[oistre] angl. OYSTER	huître	(huîtrière)
	post [1]	post EP poisses P posci L pois D	puis	
	proximus [1]	aproismád aproiséd P apróismet A		
	troia [1]		truie	
non couvert	modiolum			moyeu

II. ω fr. primitif = ω latin populaire = ō ŭ ŏ(n) latin.

non couvert	crωcem	croix L	croix	(croiser)
	cωneum		coin	(co(i)gner)
	dωno	duinst A :: seinor lincol etc., duins R 622 :: barun		
	dormitωrium		dortoir	
	nωcalem	[nualz (Rois), noiel]		noyau
	nωcem		noix	(noisette)
	ωtiosum			oiseux
	pωtionem			poison
	sωi, tωi	soi P toi P tui A		
	testimωnium		témoin	(témoigner)
	tωsionem			toison
	vωcem	voiz AO	voix	(voyelle)
couvert	angωstia [1]	anguissose A anguisset R 2010 :: turnent	angoisse	(angoisseux)
	* bωscum [1]	bois :: estois (Crestien, Bartsch 164, 18), :: vois (VADO, Crestien, Mall p. 62)	bois	(boiser)
	* bωxida [1]		boîte	boisseau
	cωgnitum	cointes A :: Rome, accoint		accointance
	ductum	DUIT livre des Rois, DOUIT patois	doit, doite [2]	
	* frustiat [3]	defruisent R 2588 : curune	froisse	(froisser)

1. V. plus haut.
2. Calibre d'un fil, = DUCTA ; DUIT DUITE, du participe refait sur DUIRE.
3. Mettre en morceaux, de FRUSTUM. Ne peut venir de FRICTUS.

	grunnio		groin	(gro(i)gner)
	guttur		goître	(goîtreux)
	musteum ou muccidum	moiste	moite	(moiteur)
	nœsco [1]	reconuisse: A :: Rome, R 3588 :: duble, cunuist O, cunui O (cognovi)	connoisse	(conoissois)
	pugnum	puing A, puingn R 767 :: bastun	poing	(poignée)
	* sœnnium [2]	essuign R 1232 :: raisun, bosuign R 1366 :: bastun	soin, besoin	(soigner)
	jungere pungere œngere [1]	juindre R 923 :: Rume, juintes R 2015 :: dulce, juint R 2240 :: barun (jungit)	joindre, poindre, oindre	(joignait) (poignait) (oignait)
	uxorem	oissor		
	lŏnge [1]	luinz A esluiner A luign R 250 :: bastun	loin	(éloigner)
non couvert	* acœcula	[pic. AGOUILLE]		
	* faenœculum		fenouil	
	* genœculum	genuilz R 2192 :: baruns [GENOIL]	genou	(agenouiller)
	* pedœculum		pou	(pouilleux)
	ranœcula	[RENOILLE]	grenouille	(grenouillère)
	verœculum		verrou	(verrouiller)
couvert	ductilem	[DOILLE]	douille	(andouiller)
	* corruptiat	curuist O	courrouce	(courroucer)
non couvert	cœprium [3]	anglais COPPER	cuivre	(cuivrer)
	* dœi	doi P dui AO [doi :: foi Froissart] dui :: lui (Crestien, Bartsch 165, 22)		
	strœere	angl. DESTROY	.. struire	
	sœm	soi PAD sui AO suid D	suis	
couvert	bœxum [4]	patois BOUIS	buis	buisson [4]

1. Voir plus haut.
2. Cf. Diez s. v. SOGNA.
3. La quantité de Y dans CYPRIUM n'est connue que par l'étymologie consacrée Κύπρος.
4. Diez s. v. BOSSO.

non couvert	pœteum		puits	(puiseau)
	* pœteare [1]		(puise)	puiser

III. *ü* français primitif = *u* latin populaire = *ū* latin.

non couvert	* acütula [2]		aiguille	(aiguillée)
	* acütiare [3]		(aiguise)	aiguiser
	*bücа (?v. Littré)		buie	
	* cappütiare [3]		(chapuise)	chapuiser
	* cügitat [4]	cuident A precogded percuidat P	(cuide)	cuider
	dücere	duistrent L (duxerunt) deduit A et cunduit R 3957 :: pendut (ducit) deduit A (ductum) dúitre O (ductor)	duire	(duisait)
	fügit (parf.)		fuit	(fuissions)
	* fügit [5]	fuiet (fugiat) E R 2309 :: tenue, fuit R 1047 :: vencut	fuit	(fuyait)
	* füga [5]	fuie R 3648 :: vencue		
	* füi [6]	fui A R 2371 :: menuz		
	jülium			juillet
	jünium		juin	(juignet)
	* lücĕre	luisent R 1326 :: nue	luire	(luisait)
	* minütiare [7]	amenuiserat O	(menuise)	menuiser
	* pertüsium		pertuis	(pertuisane)
	plüs	pluisur A		
	* exsücare [8]		essuie	essuyer
couvert	fructum [9]	fruiz O	fruit	(fruitier)

1. Ce verbe présente une difficulté insoluble. Le normand dit PUCHER, forme où il n'y a jamais eu de diphthongue : il faut donc partir de *PŪTEARE. Le *PŎTEUS auquel a recours M. Chabaneau, et qu'il justifie par une forme limousine, ne peut expliquer PUCHER.

2. ACŪTULA, it. AGUGLIA AGUCCHIARE, esp. AGUJA, fr. AIGUILLE; it. ACUCULA AGOCCHIA, pic. AGOUILLE. Cf. *Romania* II, 478, note 2.

3. TI n'est représenté par IS que devant la tonique : RATIONEM RAISON mais PLATEA PLACE. On devrait donc dire au présent AIGUCE, CHAPUCE, MENUCE ; mais l'analogie de l'infinitif a modifié ces formes. Inversement la forme propre au présent a réagi en normand sur l'infinitif : AGUCHER, CAPUCHER.

4. Esp. port. pr. CUIDAR.

5. *ü* sous l'influence du parfait : it. FUGGIRE, FUGA.

6. It. FUI. Le latin populaire ou bien a conservé l'archaïque FŪVI, ou bien l'a refait d'après NŌVI, SEVI.

7. V. plus haut.

8. Entre ū accentué et A, C tombe sans développer d'I : LACTŪCA LAITUE. Je mets donc ESSUIE entre parenthèses : il ne vient pas de *EXSŪCAT.

9. Cf. FRŪGES.

	ŭstium[1]		huis	(huissier)
	strŭctum[1]	destruite A	..struit	(.. struisait)
	tructa		truite	(truitelle)
	**tŭtti*[2]	*tuit PLAO, toit L :: mors, tuit Méon Fabliaux III, 47 :: nuit		
non couvert	*fŭsionem*	[foison fuison]		foison
	mŭcere			moisir
	ŭnionem			oignon

IV. *au* fç. primitif = *au* latin populaire = *au* latin.

non couvert	**au*ca		oie	(oison)
	*au*dio	oi O oie (audiam) :: joie :: doie (lai dou chievrefuel, Bartsch 214, 30)		(oyez)
	. . . . .	bloie R 1578 :: portet		
	**kau*sium	coisir A	choix	(choisir)
	**cau*cat[3]		choie	(choyer)
	g*au*dia	goie A :: tolget, joie R 1584 :: portet :: desclose, joie O goiuse A, joie :: la voie (Renart, Bartsch 201, 31)	joie	(joyeux)
	n*au*sea	noise A :: tolget, noise :: voise (Crestien, Mall p. 62)	noise	
	p*au*cum	pou A poi R 1050 :: corn		
	Sap*au*dia		Savoie	(Savoyard)
couvert	cl*au*strum		cloître	(cloîtrer)

A l'inspection des quatre tableaux on voit se dégager les loïs suivantes.

I. 1° Dans les mots vraiment populaires, *o* fr. primitif donne

---

1. V. plus haut.

2. It. TUTTI, pr. TUIT. M. Paris (*Romania* I, 282) propose de corriger en TOST le TOIT du S. Léger, qui assone avec MORS ; le motif en est que TOIT devrait être prononcé avec ω et MORS avec *o*, ce qui donnerait une assonance inadmissible. Je crois qu'en effet TOIT appelle nécessairement la correction TOST, mais pour une autre raison : le mot se prononçait *tüit* et non *tωit*.

3. Pour *CAVICAT tiré de CAVERE comme *PENDICAT PENCHE de PENDERE. Norm. guernesiais COUAYER ménager, épargner, économiser; COUAYER le feu, prendre garde au danger du feu. — Je crois devoir repousser l'étymologie de M. Sophus Bugge, *Rom.* III, 146; je ne pense pas que CHOYER ait aucun rapport avec le v. fr. SUER et l'it. SOIARE.

aujourd'hui UI (CUIRE CUIR HUI MUID NUIRE ENNUI HUILE MUIRE PUI PLUIE ALUINE CUISSE NUIT HUIT HUÎTRE PUIS PUIS PUISSE TRUIE);

Dans les mêmes mots la vieille langue écrit souvent OI (COIST DOIST DOIT HOI MOI ANOIS OILE ALOISNE BOYE NOIT OIT OISTRE POIS POISSENT POIS APROISMET). L'o avait le son *o* comme le prouve l'assonance COIST TOST[1];

II. 2. Le son fr. primitif ω donne presque toujours OI COING CROIX COIN DOI DORTOIR FROISSE MOITE CONNOISSE NOIX SOIN BESOIN TÉMOIN VOIX ANGOISSE BOIS BOÎTE DOIT GROIN GOÎTRE POING JOINDRE POINDRE OINDRE, — LOIN).

Dans les mêmes mots les textes où U peut représenter le son ω présentent souvent UI; ce UI assone en ω (DUINST DEFRUISENT RECONUISENT BOSUIGN ANGUISSET PUIGN JUINDRE), non en *ü*.

Les mots COURROUCE, DOUILLE, FENOUIL GENOU POU VERROU, GRENOUILLE ont eu jadis une diphthongue graphique OI dans certains textes UI)[2]; elle assonait en ω comme celle des mots précédents (GENUILZ).

3° Ont exceptionnellement *üi* : CUIVRE DÉTRUIRE PUITS SUIS BUIS, PUISE. La forme SOI, l'angl. DESTROY et le BOUIS des patois (cf. DOUIT) montrent que le UI n'est pas plus primitif ici que quand il vient d'un *o* latin populaire.

III. 4° *u* fr. primitif, devenu *ü* français, ne donne jamais que UI. Ce UI a eu certainement le son *üi* dès l'origine : il assone en *ü* dans le Roland, et il ne faut pas douter qu'il n'eût pu déjà assoner en *ü* dans le Saint Léger ou dans Sainte Eulalie.

IV. 5° *au* fr. primitif, qui ne diffère pas de AU latin, ne donne jamais en français que OI. Cette diphthongue avait le son *oi* à l'époque du S. Alexis et du Roland, comme le prouvent les assonances. Cela n'a rien d'étonnant, car l'o qui provient de AU assone toujours en *o* (POVRE dans Alexis, DESCLOSE dans Roland).

En cherchant à combiner systématiquement ces résultats sans tenir compte des déviations sporadiques, on voit que les quatre sources du fç. primitif *o* ω *ü* (*u*) *au* devaient être encore distinctes pour l'oreille à

---

1. La diphthongue *oi*, issue de o latin, prouverait, si cela n'était certain d'ailleurs, que l'ŏ latin sonnait *o* et non ω. Si donc dans l'Alexis LINCOL assone en ω, ce n'est pas que le dialecte du poème ait échappé à la diphthongaison, c'est qu'il a contracté la diphthongue. De même DEU assone en E fermé : donc c'est DEU qui vient de DIEU et non inversement (G. Paris, Alexis p. 77). Même remarque pour ERT ERT [ET (?) MES TES SES] (ib. p. 53).

2. L'I développé par le C latin a dû former aussi primitivement une diphthongue phonétique; il est possible d'ailleurs que cet I ait de très-bonne heure cessé d'être entendu. Dans AIGUILLE, CUILLER nous le prononçons encore.

l'époque de l'Alexis. D'une part en effet l'Alexis, et le Roland qui est postérieur, font assoner en ω les diphthongues issues de ω, en *ü* les diphthongues issues de *ü*, en *o* les diphthongues issues de *au*, ce qui donne déjà trois diphthongues distinctes ; d'autre part les diphthongues issues de *o* ne pouvaient se confondre ni avec les diphthongues issues de ω ou de *au* (puisque la langue moderne les en distingue) ni avec les diphthongues issues de *ü* (puisque l'Alexis les rend encore souvent par la notation OI [1], et que ni dans l'Alexis ni dans le Roland elles ne se montrent à l'assonance en *ü*).—Il y avait donc en français, à l'époque de l'Alexis, quatre diphthongues ayant pour premier élément une voyelle issue d'une voyelle latine labiale ou d'une diphthongue latine AU, à savoir ωi *üi oi* et une dernière diphthongue à déterminer.

Cette quatrième diphthongue, issue de *o* latin populaire, avait été d'abord prononcée *oi*, et a depuis abouti à *üi*. En autres termes, le premier phonème était d'abord une voyelle ouverte appartenant à la série labiale, et il est devenu une voyelle « extrême » appartenant à la série linguale-labiale. Ou il est devenu voyelle extrême avant de changer de série (et alors on aurait prononcé successivement *oi* ωi *ui üi*) ou il a changé de série avant de devenir voyelle extrême (et alors on a dû prononcer successivement *oi öi* ẅi *üi* [2]). La première hypothèse n'est pas admissible, parce qu'au moment où le *oi* issu de *o* serait devenu ωi, il se serait confondu avec le ωi issu de ω. Donc les intermédiaires ont été *öi*, ẅi. Et comme à l'époque de l'Alexis cette diphthongue ne sonnait ni *oi* ni *üi*, on peut admettre que l'auteur du poème la prononçait *öi* (ou ẅi). Le son *ö* ou ẅ n'existant pas ailleurs dans la langue de cette époque, on conçoit que les mots qui contenaient cette diphthongue n'apparaissent pas à l'assonance dans l'Alexis (ni dans le Roland) [3].

A l'époque de l'Eulalie la diphthongue issue de *au* ne sonnait pas encore *oi*, car elle serait devenue *üi* comme celle de COIST. Ce n'était pas non plus *aui*, car une vraie triphthongue est chose bien instable et bien rare ; d'ailleurs *au* est déjà devenu monophthongue dans les serments

1. Laquelle doit venir de l'auteur et non du scribe anglo-normand ; cf. G. Paris, p. 66.

2. Une voyelle peut aboutir à une autre voyelle par plusieurs chemins, en passant par des diphthongaisons diverses. Mais une diphthongue en se transformant ne doit guère devenir triphthongue. Le cercle des hypothèses est donc ici très-restreint. — Je ne puis me rendre à la théorie de M. Schuchardt qui explique NUIT par un intermédiaire NUEIT ; le changement de OI atone en UI dans CUILLER demande une autre explication. M. Sch. n'indique d'ailleurs pas par quelle série phonétique UEI est devenu *üi*. Enfin l'*o* couvert, qui n'a laissé en fç. aucune trace de diphthongaison, n'a pas dû former une diphthongue plus stable en combinaison avec une troisième voyelle.

3. Si en v. fr. *o* devient *ö* devant *i* est non ailleurs, c'est que *i* est la voyelle linguale par excellence. La langue commence à se soulever avant la formation de l'*i*, et la voyelle labiale est changée en une voyelle labiale-linguale.

(COSA). On peut conjecturer que, dans la période qui va des serments à Ste Eulalie, le phonème monophthongue issu de AU latin était *ɑ̣*[1]. Par conséquent, durant cette période, NOISE par exemple devait se prononcer N*ɑ̣*ISE. — A la même époque la diphthongue issue de *o* sonnait encore *oi*, car dans Ste Eulalie elle assone en *o*.

Le changement de *oi* en *üi* devait être accompli pour le scribe du psautier d'Oxford, qui écrit déjà HUI, NUIT, PUISSE[2].

TABLEAU HISTORIQUE.

Sources	latin classique	ŏ	ū	ō, ŭ	au
	latin populaire	*o*	*u*	ω	*au*
	français primitif	*o*	*ü*	ω	*ɑ̣*[4]
Langues des auteurs et des scribes des Serments et de l'Eulalie.		*oi* écrit OI	*üi* écrit UI	*ωi* écrit OI	*ɑ̣i*[3] écrit OI
Langue de l'auteur de l'Alexis?		*öi* ou *ὼi*[3] (écrit OI)	*üi* (écrit UI)	*ωi* (écrit OI)	*oi* (écrit OI)
Langue du scribe du psautier d'Oxford.		*üi* écrit OI, UI	*üi* écrit UI	*ωi* écrit OI, UI	*oi* écrit OI
Langue actuelle.		*ɥi* (et *ɸ̈i*, *ẅℓ*, *ɸ̈ℓ*) écrit UI		*wa* (et *φa*, *wɑ*, *φɑ*, *wℓ*, *φℓ*) écrit OI	

En somme, le français actuel a un *üi* primitif provenant de ū latin, et un *üi* secondaire issu de *ŏ* (et sporadiquement de ō, ū) latin. En outre l'ancien français a eu un UI graphique prononcé *ωi*.

Aidés de ce tableau nous pouvons revenir en arrière et étudier les anomalies mentionnées plus haut. CÜIVRE SÜIS BÜIS DÉTRUIRE ont *üi* provenant de *ωi* par l'intermédiaire de *oi*. Le changement sporadique de *ωi* en *oi* est ce qui fait difficulté. Mais dans la diphthongue *ωi* ω est couvert: or ω couvert se change assez souvent en *o*, comme le prouvent FLOT

---

1. Le changement de *au* en *ɑ̣* est postérieur à celui de C en CH. Ce dernier, purement français, est postérieur au changement français-picard-provençal de *u* en *ü*. Donc le changement de *au* en *ɑ̣* est postérieur au changement de *u* en *ü*; ce qui justifie l'existence d'une période (*français primitif* du tableau suivant) où *ɑ̣* et *ü* coexistent en français.

2. Le scribe du Psautier accentue p. ex. NÚIT, donc le changement de *oi* en *üi* a eu lieu pendant que la diphthongue était encore *décroissante*. Dans Crestien *üi* issu de *oi* rime avec *üi* primitif (Mall p. 62); exemples DUI :: LUI, NUIRE :: CONDUIRE.

3. Notation approximative. — Peut-être des combinaisons qui m'ont échappé ou des faits que j'ignore (surtout des faits relatifs au Roland) amèneront-ils quelque lecteur à modifier les dates que j'assigne aux trois périodes du vieux français. Mais je ne crois pas possible de réduire le nombre de ces périodes ou d'attribuer à chacune d'elles une prononciation autre que celle que j'indique. — Entre l'Eulalie et le S. Alexis *oi* est devenu *öi* et *ɑ̣i* est devenu *oi*: des deux phénomènes c'est le premier qui est le plus ancien, et il faut admettre qu'à un certain moment les quatre diphthongues françaises sonnaient *öi üi ωi ɑ̣i*.

MOT[1] NOCES ORME (comparer les mots comme GLORIE étudiés plus loin)[2], où *o* vient de U latin couvert. Ce rapprochement suffit pour écarter l'embarras[3]. — Au lieu de MOYEU on attendrait MüYEU (pour un ancien MOYEU) et pour MOISIR, FOISON, OIGNON on attendrait MüiSIR, FüiSON, üiGNON (avec un *üi* très-ancien). Mais ō et ū protoniques sont parfois représentés comme le seraient ŏ, ŭ, c'est-à-dire qu'ils deviennent en vieux français ω et en fr. actuel OU = *u* : MŎLINUM MOULIN, NŪTRIRE NOURRIR. Il faut donc partir pour les mots en question des types MωDIOLUM, MωCERE, FωSIONEM, ωNIONEM. Pour MOYEU on pourrait aussi proposer une autre explication : après la chute du D de MODIOLUM l'I aurait gardé la valeur d'une consonne *y* et n'aurait point d'abord passé dans la syllabe précédente (MO-yeu, cf. GLADIOLUM GLA-IEUL); la diphthongue serait donc d'origine récente comme dans FOYER ou LOYER (voir ci-dessous).

J'ai jusqu'ici négligé systématiquement les formes pronominales en UI, dont l'origine est obscure. Les plus anciens textes, même Sainte Eulalie (où on ne rencontre jamais U pour ω), les écrivent toujours par UI, jamais par OI, et dans le Roland elles assonent en *ü* :

LUI EPLA,R 239 :: VENCUZ, OD
CUI PLAD
CELUI PA
CESTUI A
ALTRUI R 1963 :: PERDUT
ICELUI O

Il est donc certain que dans ces formes *üi* n'est pas l'*üi* secondaire issu de *oi* et qui suppose un O ou un *ŭ* latin : c'est l'*üi* primitif qui ne peut provenir que de *ū* latin. M. Chabaneau suppose ingénieusement que la finale *üi* vient de la finale latine adverbiale *ūc*, ou de la soudure de l'adverbe HUC avec un pronom. Bien que M. Paris, dans la *Romania*, repousse cette hypothèse, elle me paraît suffisamment appuyée par l'emploi actuel de EN, Y, DONT, anciens adverbes qui servent de formes casuelles pour les pronoms IL et QUI. Les différences syntactiques qu'on peut signaler entre l'emploi de Y = IBI et LUI = ILLUM HUC s'expliquent

1. Aujourd'hui, mais seulement par un phénomène récent, FLω, Mω.

2. L'exemple GORGE, comme me le fait observer M. Meyer, est douteux, car l'étymologie généralement adoptée qui tire GORGE de GURGES n'est rien moins que certaine : GURGES a donné régulièrement en prov. GORC, et en fr. GORT, GOURT, ou l'O est fermé : GORC figure dans la liste d'ORC *estreit* du *Donat proensal*, p. 55.

3. De plus ce même rapprochement fournit un indice chronologique à noter. Dans NUPTIAE etc. ω a toujours été couvert ; mais dans SUM il ne l'a été qu'après l'addition de l'I de la première personne, dans les autres mots qui ont pris *üi* qu'après qu'un *k* ou un *y* eût développé un *i* après l'ω. Voilà deux phénomènes qui doivent être antérieurs au changement de ω en *o* dans NUPTIAE etc.

naturellement par ce fait que LUI contient un pronom [1] et que Y n'en contient pas [2].

Les formes verbales que je ne cite pas se partagent en deux catégories : les unes rentrent dans les règles posées, les autres sont anomales et s'expliquent par des phénomènes de conjugaison. Ainsi OINT ne vient pas de ŭNCTUM : il est refait sur OINDRE = ŭNGERE.

II. OI, UI plus récens.

1. OI.. pour O..I.

non couvert Ambrŏsium		Ambroise	
Evŏdium (Chabaneau)		Yoise	
fŏria	norm. FOURE	foire	(foireux)
memŏria	memorie A :: tolget :: goie :: glorie	mémoire	
glōria	glorie A :: tolget :: goie :: memorie, glórie O	gloire	
histōria	estoire		
* ebŭreum	[ivurie Rois] ivoire :: estoire (Crestien, Bartsch 170, 18)	ivoire	(ivoirir)
bettŏnica		bétoine	
canŏnicum	[canonies R] (assone en ω, Mall p. 61)	chanoine	(chanoinesse)
mŏnachum		moine	(moinillon)
paeŏnia		pivoine	
sardŏnica		sardoine	
Aprōnia (Chabaneau)		Evroine	
Pompōnia (Chabaneau)		Pompoigne	

Dans tous ces mots l'assonance est en o devant R (cf. Mall p. 61), bien que la voyelle étymologique soit tantôt ŏ tantôt ō ; IVURIE dans les Livres des Rois suppose néanmoins une prononciation IVωRIE. Devant N au contraire ŏ et ō donnent l'un et l'autre une assonance en ω.

1. Ou tout au moins est étroitement apparenté à un pronom fléchi (si LUI = ILLUC et non ILLUM HUC).

2. On trouve parfois (p. ex. dans Roland) LOI, CELOI ; le ms. L du *Comput* de Philippe de Thaun a LOIST pour LUIST et deux fois JOIN pour JUIN. Ce sont là sans doute des cas d' « umgekehrte schreibung ». Le scribe écrivait OI tout en prononçant *üi*, parce qu'il était habitué à considérer comme équivalentes la forme nouvelle HUI et la forme ancienne HOI (toutes deux sont dans le Psautier).

2. OI POUR EI.

bĭbit	beit	boit
sērum	seir	soir
crescit	creist	croît

etc. etc.

Crestien confond dans ses rimes les trois OI issus de *oi*, *ωi* et EI : BOIS :: ESTOIS, BOIS :: VOIS, NOISE :: VOISE. Il y aurait à rechercher par l'étude des assonances et des rimes laquelle des trois sources *oi*, *ωi*, EI, a été la dernière à se confondre avec les deux autres : si c'est EI, on ne peut dire si Crestien prononçait *oi* ou *ωi* la diphthongue issue de *oi* et de *ωi*, à laquelle il assimilait EI ; si c'est *oi*, *ωi* et EI déjà réunis devaient tous deux sonner *oi*.

3. OI, UI pour OÏ, UÏ.

*fŏcarium	fo-ier	foyer
lŏcarium	lo-ier [1]	loyer
*nŭcarium	no-ier	noyer
scūtarium	escu-ier	écuyer
bŏtellum	[boel, bueaus Beneoit]	boyau
*tūdellum	[tuel]	tuyau
. . . . .	[hoeaux]	hoyau
baubari	[aboans]	aboyer
jūdaeum	ju-if [2]	juif
*fŭgire [3]	fu-ir [2]	fuir

Le OI et le UI récents n'ont subi aucun changement graphique depuis leur formation.

Résumé [4].

En français moderne :

1° OI ancien (assonant en ω, écrit dans les textes anglo-normands UI) vient de ω fr. primitif (= ō ŭ latin, et ŏ tonique devant N ; sporadiquement substituée à ŏ et ū protoniques).

---

1. Cf. LŎCARE LO-RE.
2. Autrefois de deux syllabes.
3. It. FUGGIRE.
4. Je laisse de côté les mots obscurs ÉTUI, BRUIT, CUISTRE (*CŪSTOR ?) COCISTRO CO-ISTRE COISTRE?), les mots d'origine non latine MOIGNON, SUISSE SUIE SUINT, et d'autres qui ne se trouvent qu'en vieux français (BROIGNE etc.) ; enfin cinq mots où UI a pour source principale une voyelle linguale : RUI(SSEAU) SUIF SUIVRE TUILE VUIDE. Ce dernier est pour VOIDE (v. Littré ; cf. VOHTS avec OHTS *larg*, *Donat proensal* §§).

2° OI ancien (assonant en *o*, toujours écrit OI) vient de AU.

3° UI ancien (assonant en *ü*, toujours écrit UI) vient de *ü* fr. primitif = *ū* latin.

4° UI secondaire pour OI ancien (assonant d'abord en *o* puis en *ü*, écrit d'abord OI puis UI) vient de *o* fr. primitif (= *ŏ* class.; — et sporadiquement ω lat. populaire = *ŭ ō* class.). Le *oi* était intact pour l'auteur de l'Eulalie, altéré pour l'auteur de l'Alexis, et avait achevé de devenir *üi* pour le scribe du Psautier[1].

5° OI et UI récents subsistent.

On pourrait résumer ces cinq règles en deux en leur donnant une autre forme.

I. Les mêmes accidents qui atteignent les voyelles latines labiales (y compris AU) *isolées* les atteignent dans les diphthongues OI, UI (sauf naturellement la diphthongaison de ŏ en UO).

II. Le groupe phonétique *oi*, lorsqu'il existe dès l'époque de l'Eulalie, devient UI en français moderne (s'il ne se forme que plus tard il reste OI).

Conséquence pratique. — Dans un texte comme le ms. L de l'Alexis l'éditeur doit substituer souvent OI à UI, jamais UI à OI : le copiste en effet a substitué d'une part le UI anglo-normand à OI = ω*i*, d'autre part le *üi* récent à l'ancien OI. On écrira donc, comme l'a fait M. Paris, CONOISSENT DOINST ESLOINIER LOINZ NOIT, bien que le ms. donne toujours UI dans ces formes; POIS POISSE; de plus on rectifiera ANGOISSOSE DOI POING SOI TOI (et MOILIER, prononcer *mωlier*).

L. HAVET.

---

1. Je ne donne cette dernière date qu'avec réserves. Peut-être le changement était-il accompli plus tôt.

BERTA DE LI GRAN PIÉ.

Quando io, or ha molti anni, ebbi per lungo tempo fra mani il cod. Gall. XIII. della Marciana di Venezia, copiai, oltre all' episodio di Macaire, anche i due di Berta madre di Carlo Magno e di Berta madre d'Orlando. Il primo di questi due io offersi al mio diletto amico, Gaston Paris; il quale nella nota 1 della pagina 166 della sua *Histoire poétique de Charlemagne* ne fa ricordo, aggiugnendo che nella mia copia mancavano in principio un centinajo di versi (138), ch'io aveva smarriti. Quando s'imprese a publicare la *Romania*, Paris pensò alla Berta, e procuratisi dal s^r^ Adolfo Bartoli i versi mancanti, ne annunciò la publicazione. Aveva pieno diritto di occuparsene egli stesso, e solo la cortese sua modestia volle che figurassi io qual editore. Noto questo, affinchè non paja che io mi sia ripreso il donativo da lungo fatto. Ora i lettori della *Romania*, a cui in tanti fascicoli di questo periodico fu già annunciato l'episodio, vedono finalmente mantenuta la promessa. Era mia intenzione in sul principio di mandar innanzi ai rozzi versi una introduzione, in cui si annoverassero le versioni di questa storia e si venissero confrontando fra di loro; poi mi tolsi giù da questo pensiero, perchè una grande parte del lavoro era già stata fatta, e quello che resta a dire, con particolare riguardo al nostro testo, tocca dirlo a quel raro ingegno del mio Pio Rajna, il quale da lungo fa suo studio speciale di tutti i poemi contenuti nella grande compilazione del codice Marciano. Il trattare in modo manchevole un argomento, cui altri può, e certo fra breve vorrà, trattare pienamente, mi è sempre paruto, non che inutile, dannoso. Accettino dunque i lettori del nostro periodico il testo senza più; chè anche così, senza illustrazione letteraria, non è privo affatto d'interesse.

AD. MUSSAFIA.

Vienna, 1 giugno 1874.

Li rois Pepin avec ses baron
Tenoit gran cort a Paris sa mason,
E fu a Pentecoste dopos l'Asension ;
Çente li fu de mante legion,
Aquilon de Baiver li adota e semon
Et avec lu Bernarde de Clermon,
Rayner li pros e li conte Grifon ;
Gran fu la cort, major non la vi hon ;
Çivalçent e bagordent, donent robe a foson.
Dist l'un a l'altro : « Por qe le çelaron ?
La cort de li rois no vale un boton,
Quando non oit une dame al galon,
Dont il aüst o fiol o guarçon,
Qe apreso de sa morte e de sa decesion
Qe fust notre rois cum esere dovon,
E mantenist en pase soe rion,
E par lu aümes guarison. »
Grant fu la cort entorno e inviron.
Quando li rois vol montar en arçon,
Avec lui en monta plus de mil baron,
Tuti filz de çivaler, de dux o de con,
Mais seguente li rois ne le fo nesun hon
Qe tanto fust avanti como fu Aquilon,
Qe dux è de Baviere, de celle region ;
En tot Alemagne non oit conpagnon ;
Et avec lui si fu Bernard de Clermon,
E Morande de Rivere e le dux Salamon.
Or stetes en pais, si oldirés sta cançon,
De diverse colse qe nu vos contaron,
Tal tradimenti qe mais ne le oldi hon,
E por una dame el cresè tel tençon
Donde ne mori plus de x mil baron ;
E França tota fu en tel tençon,
Nen fust Deo qe le fe reençon,
Le batesmo fust a destruçion ;
Trosqua a Rome fo la persecucion.
Grant fu la cort, meravilosa e plener,
Qe li rois Pepin oit fato asembler ;
Asa' li sont baron e çivaler,
Mandé avoit par tot la river ;
Asa' li son venu bufaor e çubler, (fol. 7 *c*)
E altra zent, peon e baçaler,
Por veoir celle cort e por le tornoier,
E por veoir baler e danser ;
Li son venu plus de .x. miler,
Qe tot avoient da boir e da mançer.
Ne le fu nul qi fu li plu lainer,

47 *Cod.* Ne le fe.

Qe le fose dito que se trese arer.
Li çivaler bagorda por li verçer,
E por amor de dame çostrent a tornoier :
Doncha verisi mante robe mostrer
De diversi color de palij e de çender,
Qe pois li ont doné a li çubler
Por far se anomer por l'estrançe river.
Ma un çubler li fu qi fu li plu alter
E qe era adobé a lo de çivaler,
Et estoit plu anomés en cort de prinçer
Qe nul autres qe faça qel mester :
Ben savoit tornoier e bagorder
E ben parler e molto ben derasner.
El no è cort de la ne de ça da mer
Qe s'el ge volu aler et erer
Qe in tot cort no sia ançoner ;
Si dona le robe a qi le vol doner,
Lengue el soit de plesore mainer.
En Ongarie avoit eu gran mester,
E celle rois qe l'oit a governer
A gran mervele l'amoit e tenoit çer :
D'Ongarie soit e l'insir e l'intrer,
Si conose de li rois e li filz e li frer,
E ensement Belisant sa muler,
Et oit veçu sa file qe molto se fait loer,
Bella e cortois cum le çio del verçer,
Tant è sa belté qe nul homo la poit blasmer ;
Ma una colsa oit qe la fa anomer
Berta da li pe grandi, si se fa apeler ;
De fin q'era petita si la clama sa mer.
E qui vora ste roman ascolter,
E por rason le vora adoter,
Pora oldire de qi la fo mer :
De le nasi Karlo li enperer,
Qe po fu rois de tot li batister ;
Mes avanti qe lo aüst eu a governer,
Petito fantin ssen convene scanper ;
El no fo tera qe l'olsase bailer :
A Saragoça cum Turchi et Escler,
Li convene stare e demorer ;
Son per si li fo morto e Berta soa mer,
Qe du son frer le fe atoseger ;
Mais el ge fo un valant çivaler (fol. 7 *d*)
Qe mais nol volse deliquir ni laser,
E quello fu Morando de River ;
E li rois Galafrio si le fe alever,
Avec Marsilio li fasoit mançer ;
Ne vos pois tot li plais aquiter,
Coment el s'en foçi coiament al çeler,

Si le conduse Morando de River
Por la paure de qui' malvasi Escler
Qe li voloit oncir e detrencer ;
Por sorte i pooit e veoir e trover
Qe costu devoit regnar toto l'inperer
Et eser rois de tuto li batister ;
Trosque a Rome a l'altare de San Per
Li amenò Morando de River,
Eviec (?) li rois, qi [fu] per de sa mer,
Li vene en secorso cum .x. mil çivaler,
E Lanfre e Landros, qe erent anbidos frer,
De li reame li farent descaçer,
Dont furent morti cum vos oldirés conter.
E cum Damenedé li voir justisier,
Mandò ses angle c' um clama Gabrier
Qe coronò Karlo maino enprimer
De la corone de lo santo enperer :
Por ço devés vonter sta cançon ascolter.
Grant mervelle fu celle çubler valant ;
Saço e cortois e ben aparisant,
E soit ben parler en lengua de romant ;
De tot le cort el soit le convant
E de l'afaire el soit li fondamant.
El ven davant li rois, si li dist en riant :
« Ai! sire rois de França, molto estes manant,
La vestra corte è bella e avenant,
Non è major en le bateçamant ;
Si o çerché jusqua in Jerusalant,
Non trovo nula c'aça baron tant ;
Ma non vos poés apriser la monte d'un besant
Quando dama non avés a li vestre comant,
Donde vu avisi e fio e infant,
Qe pois la vestre morte mantenist li reant.
E quando a vos [plaist] et vos fust a talant,
Una vos contaria cortois et avenant,
Et è filla de rois cum vu sì ensemant :
Plu bella dame non è in Oriant,
Ni an plu saçe, se la mer no me mant ;
Una colsa oit qe tegno por niant :
Ela oit li pe asa' plus grant
Qe nulle autre dame qe soit de son convant ; (fol. 8 *a*)
Berta da li pe grant, si l'apella la jant,
E soa mer oit nome Belisant,
Plu francha rayne no è a li segle vivant,
Son per estoit rois d'Ongarie la grant.
Li rois l'intent, si s'en rise bellemant
Et al çubler el mostrò bel semblant ;

---

115 c. bulçer.

Por cella parola el non perdè niant,
Doner li fe robe e guarnimant,
Et in apreso un palafroi anblant.
Quando li rois Pepin oit la parola oïe
Que cel çubler li oit arasn[i]e,
A gran mervelle le plase et agrie
E conose ben q'el non dise stultie,
De la parola oit son cor abrasie.
Tanto[s]to cum il oit la parola finie,
Le rois Pepin ne la oblia mie,
El se comanda a Deo le filz Marie,
A le çubler fi far gran cortesie
De riche robes, de palio e de samie,
Un palafroi li done a la sella dorie.
Li rois li oit la soa fo plovie
Qe s'el avent qe cel sia conplie,
Qe cella dame el aça por amie
E por muler elo l'aça sposie,
Tant li donera avoir e manentie
Asa' n'avera tot li tempo de sa vie,
Mais no li fara mester fare çugolarie,
E le çubler molto ben le mercie.
Li rois Pipin non se nne tardò mie
Ne n'oit metu la colsa en oblie,
El fa apeler la soa baronie
Et avec lor la soa çivalerie,
Aquilon de Baivere, o'cotanto se fie,
E Bernardo de Clermont a la çera ardie
Morando de Rivere e li cont de San Çie,
Plus de cento baron el n'oïe:
« Segnur » fait il « ne lairò nen vos die,
Conseil vos demando d'avoir compagnie
De una dame qe estoit d'Ongarie,
Fila est li rois e saça e dotie.
Se me doneç dama, vu farì cortesie;
Forsi le voroit le fil Sante Marie
Qe d'ele averoie o fiolo o fie,
Qe guardera ste regno, quando serò fenie. »
Li primer qe parlò fu li dux Aquilon, (fol. 8 *b*)
Qe ten la tere entor e inviron.
E quel fu pere de le dux Naimon,
En estant fu, s'apoia a un baston,
Davant Pepin el dist una rason :
« Gentile rois, por qe vos çelaron?
Grant è vostra tere e grande region,
Anomé estes plu de nul rois del mon,
Asa' avés çivaler e baron;
Se vu morise sença filz o guarçon,
Entro nos seroit e nosa e tençon;

Qui' de Magance e qui' de Besençon
E qui' d'Austrie cun quille de Clermon,
Çascun de lor demandaroit la coron;
Ma s'erese avés a ves decesion,
Questo non po avenire por nesune cason.
Ora prendés le conseil qe vos don
E non creés a dito de bricon :
Prendés una dame de qualche region,
Qe fila estoit de rois o de con;
E non è nulla jusqu'a li car Faraon,
Se la vorés, qe i no ve la don
Cun grant avoir e cun grande machon. »
E dist li rois : « Ben vos entendo, Aquilon;
Li ves conseil senpre o trovà bon,
Ma' no me diisi colsa de traison
Ne qe a nul fese altro qe ben non. »
Bernardo de Clermont si fu en pé levé,
Saçes homo fu, si fu ben adoté,
(Pere si fu Milon, si como vu savé,
E quel Milon fu per Rolando l'avoé,
Si oit par muler Berta la insené;
Quando de la corte elo fo sbanoé,
D'ele naque Rolando, si com vos oldiré,
Avant qe ces roman soia toto finè.)
E Bernardo parlò cum sajes e doté :
« Çentile rois, sacés por verité,
E'no so pais qe vos en demandé;
Aquilon v'oit un tel conseil doné,
Qe ça par moi nen sera amendé.
Quel qe volés faire si le faites en bré,
De prender dama e saça e doté;
Ora ne dites se n'aveç rasné
De nula qe soit en la Cresteneté. »
« Si o » dist li rois « s'el vos vent a gré,
Fia d'un rois e de gran parenté
De Ongarie e de quel regné;
S'el ne la done, seron çoiant e lé,
Qe un çubler qe è qui arivé (fol. 8 c)
Por veoir questa cort e la nobilité
Tuto li son afaire el m'a dito e conté,
Qe in la dama no è nul falsité,
Salvo q'ela oit un poco grande li pé;
Nian por ço non vo' je qe stagé,
Q'i la po avoir, qe no la demandé. »
Li baron s'en rist, si s'en oit gabé.
Dist li rois : « Nel teneç a vilté;
Se Deo me dona gracia no m'aça refué,
Por qe eo sui petit e desformé,
Altament eo serò marié. »

En son estant Morando se leva,
Quel de Rivere, qe gran segnoria a ;
Meltre de lui non è en Crestentà,
Dist a li rois : « Mun sire, entendés ça,
Veeç Aquilon qe v'a li conseil donà,
En Crestentés non è milor ne unques non sera.
Qui' mesaçer prendés que se convegnerà,
Mandés en Ongaria, la dama querira
A quello rois qe la ençendra
Qe l'oit norie e qe in cura la a.
S'el vos la done, i vos la menara,
Colsa como no, arer tornera. »
Dist li rois : « Qi envoier li pora,
E qi de ço li conseil me dondra ? »
Dist Aquilon : « Penseo e' l'o ça,
Si qe nesun no le stratornera.
Colu voio eser qe li pla movera,
Bernar[d] de Clermonte avec moi vera,
E Morando de Rivere qe nos convoiera,
E Grifon d'Altafoile que li rois tant anama. »
Doçe furent qe Aquilon oit nombrà,
Tot li milor qe in la corte a,
No le fo nul li qual s'en escusa,
Çascun li vait de bona voluntà ;
Mal aça quel qe proier se lasa !
De riçe robes çascun si s'adoba
E son pooir çascuno si mostra.
Aquilon de Baiver e li altri anbasaor,
Por complasir a li rois qi tenent a signor,
Se font far robes de diversi color,
A li palafroi le selle pinte a flor
Tute endorés de oro le milor ;
Çamais tel anbasea non se vite ancor;
De doçe baron colu qe i e menor
Avoit a guarder richo çastel e tor (fol. 8 *d*)
E richa cité por li ses ancesor,
Qe mas non querent làbor
Da Deo e da Pepin qe tinent por segnor.
Li rois lor dist dolçement por amor :
« Entendés moi, li me anbasaor,
E' vos voio proier por Deo li criator,
E[n]si cun a vos en cal de mun amor,
Qe a lĩ rois d'Ongarie non sia' mentior,
Le vor diés, non sia' boseor,
De ma fature e de mes cor ancor ;
S'el vos dona sa file, me ne sia a onor;
Colsa como no, tosto faites retor,
Qe d'altra dama nu pensaron ancor. »
Dist Aquilon : « No ve metés en iror,

Tosto conpliron ceste nostre labor. »
Li mesaçer nen son pais demoré,
A son oster se son reparié
Et a li rois conçé oit demandé,
Et el li oit doné e otrié,
De riçe robes fo ben çaschun coroé
E palafroi richament açesmé;
Plus de trenta somer ont d'arnise carcé;
E quant de tot i furent aparilé,
Avant qe de Parise i fosen desevré,
Li fo la mesa dita e l'oficio çanté,
E tuti doçe furent cominié
Del cor Jesu benei e sagré.
E quando i venent a prender li concé
Li rois meesme fu a çival monté
Cun plus de mil de li son parenté,
Avec lor i sont çivalcé
Plu de dos legue fora de la cité,
Pois s'en tornent, a Deo li ont comandé,
E qui' s'en vont baldi, çoiant e lé.
N'en son pais mie por Alemagna alé
Cun i farent quant furent retorné;
Por la Provençe i sont oltrapasé
E Lon[bar]die, cun est lunga e lé,
E a Venecie i furent in nef entré
Qe in Sclavanie i font arivé.
Qui' n'ese in tere e sunt açaminé,
Tant alirent nen furent seçorné;
Li rois trovent a una soa cité,
O il avoit lungo tenpo esté.
Li anbasaor si se sunt ostalé
A li milor albergo qe soit en la cité;
E quant i oit e bevu e mançé, (fol. 9 *a*)
Li son oster oit a li rois mandé
Qe anbasaor sont de França li regné;
A lu li oit li rois Pipin mandé,
Si le porta novela de gran nobilité,
Dont el sera molto çoiant e lé.
E li oster fu saço e doté,
Ne non oit mia la ovra oblié;
Vent a li rois, si ge l'oit conté.
« Mon sir » dist l'oster « e' no vel voio noier,
Descendu sont anco' a mon oster,
Dise qe son de França vegnu qui vos a parler
Da parte li son rois qi est de gran berner,
E novelle v' aporta dont le devreç agraer;
Quant el vos plait, vos vira a parler. »
Quando li rois oit oldu li oster
E la novele q'el dis di mesaçer,

El promis a Deo li voir justisier
Qe no li envoiara nesuno mesaçer,
Ma il meesme li alira amener.
Nen volse pais longament entarder ;
De ses baron, e quanti ne pote trover,
Tuti li foit a uno amaser,
Cun le çentil homes li milor de son terer
Vont arer li cortois hoster.
Quant a sa mason venent aprosmer,
Li oster fu sajes, si savoit desevrer.
Avant vait corando anonçer
A li anbasatori dire e conter
Qe li venent veoir e convoier.
E ei non volent mie tant aspeter
Qe li rois doüst in l'albergo entrer ;
Defor ensent por li rois honorer ;
A l'incontrer l'un l'autro s'en vont acliner
E dolçement l'un l'autro saluer;
Por man se prendent, se metent a erer
Tros li pales sor la sale plener.
Li rois d'Ongarie si fu saço e manant,
Cortois e pros e ben aparisant
A qui' anbasaür en mostrò bel senblant ;
Si le demande e ben e dolçemant :
« Qe est de mun segnor le riche rois de Franc? »
E cil li dient : « El è sano e çoiant,
E si vo ame de cor lialmant. »
Dist li rois : « Soia a li Deo comant. » (fol. 9 *b*)
Molto se mervele li rois e soa çant,
Nen cuitoit pais tant fust la colsa avant.
Li rois si fu cortois e valant,
Le primer jorno ne le dise niant,
Me l'altro iorno elo-l fi saçemant ;
El fe convoier di meltri de sa jant
Tant q'il n'avoit plus de cento sesant.
Un disner el fi fare molto richo e grant,
E qui' mesajes si li fu al presant ;
Honoré fu de molto riche provant,
Si qe molto le loent li anbasaor de Franc ;
Ma una colsa li fu qe despressiò vilmant,
Qe no se mançava sor disches ni sor banc ;
Le tables furent mises desor li pavimant ;
Quando ci le veent si s'en voit gabant.
Aquilon estoit pres li rois en seant,
Si le parle belement en riant :
« Ai sire rois, vos estes si manant ;
Aveç tel carestie de dische e de banc?
En nostra tere si manue li truant
E la jent poure e la menue jant,

Qe non oit da spendere or coito ni arçant ;
Mais s'el vos [plaist, s'] el no vos vait noiant,
Deman faron pariler altremant. »
Dist li rois : « Soia a li ves comant. »
Dont farent pariler disches e banc ;
Quant le rois le vi, si le diste belemant :
« Faites così en le tere de Franc? »
— Oil uoir, sire, le petit e li grant,
Li çivaler e tot li mercant. »
E l'altro jorno qe fu ilec seguant
Li rois con li mesajes si fu al parlamant ;
Afor li rois ne le fo homo vivant,
En una çanbre furent coiemant,
E Aquilon si parlò primemant,
Si le dist l'anbasea, dont li rois fu çoiant.
« Bon rois d'Ongrie, e' voio qe vu saçé:
Celu qe a vos nos ont envoié
Est rois de Françe d'un molto bon regné.
De crestentés est li plus doté
E en le cuitrés est plus honoré ;
El n'oit a vos tramis et envoié
Por grant amor e por nobilité ;
Avec vos voria parenté,
Se eser poüst en voluntà de De
De una vestre file qe molto li e loé ; (fol. 9c)
El non a feme de ch' el aça rité:
Se le volés dare vestra file a sposé
El la prendera volunter e de gré,
Et avec vos si fara parenté.
Ma d'una colse no vos sera çelé ;
A ço qe unques non fomes blasmé,
De soa fature vos dirò verité :
Petit homo est, mais groso est e quaré
E de ses membres est ben aformé.
Questa anbasea el vos oit mandé,
E da sa parte vos l'avon noncié. »
Dist li rois « Vu siés ben trové !
Dites vos questo por droita verité?
È mon segnor tant ver de moi decliné
Qe avec moi vol fare parenté
E qe ma file soia soa sposé? »
— Oil » font il « por ço n'oit envoié. »
Dist li rois : « E' voio que vu saçé ;
La fatura de li rois vos m'avés conté,
Et eo de ma file vos dirò verité :
Asa' estoit bela e adorné,
Ma una colsa oit qe no v'ert celé :
Maior d'altre dame oit grande li pé.
Mais una colsa voio qe vu saçé :

Tanto e' o mia fila amé
E ma muler qe l'avoit alevé
Qe se a li plase, est otrié e graé ;
Colsa como no, nient aveç ovré ;
No le daria a homo, s'el no g'è ben a gré. »
Dist Aquilon : « Dito avon l'anbasé ;
A la demant, quant l'alba est levé,
Si vos pregon qe vos ne respondé. »
Dist li rois : « Voluntera e de gré. »
Li rois d'Ongarie si fu legro e çoiant,
De l'anbasé el foit saçemant ;
Li mesaçer honorò riçemant,
A lor delivre ço qe quer e demant,
E si le foit hostaler riçemant
De tote quele colse qe a çenti hon apant.
Le çentil rois non s'areste niant,
Entra en sa çanbre, si trovò Belisant,
Soa çentil muler, cun Berta a parlamant.
Quando li rois le vi, si li dist en oiant :
« Dame » fait il « honor vos crese grant ;
Se vu li otriés, nu avon bon parant ;
Qe li rois a chi França apant
M'oit envoié anbasaor de sa çant (fol. 9 *d*)
Por querir ma file, Berte da li pe grant ;
Por muler le demande, s'ela li consant.
Mes avant qe l'ovre vait plus avant
De sa fature e' vos diré alquant :
El est petit e non guare mie grant,
Desformé est da tote l'autre jant,
Si est groser in menbres et in flanc ;
Ma noportant ben sest en auferant,
Si è prodon en bataile de canp,
Rois è de Françe corona d'or portant.
Non è nul rois en le segle vivant
Qe [de] nobilité soit a lu parisant. »
Quant la parole oit oldu Belisant,
Sa filla guarde, si li dist en riant :
« Filla » fait il « a vos ven ste convant ;
Vostro per vos a dito tot li convenant
De sa fature e de le so senblant ;
S'elo vos plait, dites seguremant ;
Colsa como no, no s'en fara niant ;
Asa' avon de l'or e de l'arçant,
Ben vos poon ancora guarder longo tanp,
E pois vos donaron a un altro amirant,
Qe forsi a vos sera plus en talant
Qe cil no è, qe par petit enfant. »

---

440 Qe a se. — 469 pordon.

Berta oldi si parler Belisant,
Soa çentil mer, qe la perama tant,
E de son per oldi li convenant ;
Ça oldiré parler Berta da li pe grant,
E coment a li per parlò saç[em]ant ;
Ne la poroit reprender hon qe soia vivant.
E la raïne c'oit nome Belisant
Ancor a sa file parlò en oiant :
« Filla » fait ila « entendì saçamant :
Ancor non savés qe soia hon niant ;
Ne prendez celui qe no ve sia a talant,
E qe de lui ben no sì contant.
Colu qe prenderés, o petit o grant,
Viver devés con lui a touto ves vivant ;
Non fi doné la dame par un di e un ant ;
Ma se dapois no li plas, da q'è fato li convant,
E qu'ela faça colsa qe non sia avenant
A son segnor, porta tel penetant :
Brusea fi, çité la polvere al vant,
Senpre n'oit vergogne tot li ses parant,
Dolent ne sont a tute son vivant.
Questo te diç eo ben si por tanp,
Qe io non voria pois avoir blasmo da la jant ;
S'el ben te plas, dilo seguremant,
E no te dotar de hon qe soia vivant, (fol. 10*a*)
Cha por çel Deo qi naque in Oriant,
Qe dapois qe serés alea a son comant,
E vilanie li faïs de niant,
E' non staroge par tot l'or qe fu anc
Qe de vu non venisse a far li çuçemant. »
« Filla » dist la raïne « e' vos voio enproier
Qe primament vos diça' porpenser
S'elo vos plas cel petit çivaler,
Qe est rois de Françe e de Baiver ;
Veeç qui avec vos vos per,
Qe contra vos voloir ne vos le vole doner ;
Cortesement a quilli mesaçer
De l'anbasea li respondera arer,
Si qe nu no seren pais mie da blasmer. »
Quant la polçele olde sa mer parler
Et avec le la vede son per,
Un poco porpense, si le respont arer :
« Pere » fait ella « e vos qe sì ma mer,
Si me devés droitament conseler ;
El est venu de França mesaçer
Qe molto sonto da loer e priser ;

---

495 no le sia. — 496 no se contant. — 505 Dolente. — 507 poria pois. — 519 auec uos uos pere.

Li rois de Françe si me vol por muler
E cun raïne far moi encoroner ;
E' no so pais ne dire por rasner
Coment me porisi plu altament marier;
Se dites qe çelle rois cun altro çivaler
Non è pais si grande ni plener,
Nian por ço no li voio refuser,
Qe de petito albore bon fruto se po mançer,
E quel del grant si non val un diner.
Questa ventura, qe Deo vos vol doner,
Si la prendés de greç e volunter;
Et eo si vos l' otrio e le voio volunter.
Et a vos, raïne, qe estes mia mer
De moi non aça' uncha mes reo penser,
Qe de moi oldés ne dire ni conter
Nulla colse qe vos diça noier ;
Mon segnor amarò de greç e volunter. »
Li rois l'intent, si la vait acoller
E por la façe droitament a baser;
Quant el olde sa file li pla acreenter,
S'el oit çoie non è da demander.
Por man el pris soa çentil muler,
Sor le palés venent a li mesaçer,
E lasa sa file entro la çambra polser.
Li rois d'Ongarie, c'oit nome Alfaris,! (fol. 10 *b*)
A gran mervile estoit de gran pris,
E sa muler oit si le cor ardis,
Non è çivaler en toto quel païs,
Conte ni dux, principo ni marchis,
Qe la olsast guarder por me le vis.
Quant vide li mesaçi del rois da San Donis,
E vide qe tot sont çivaler de gran pris,
Ela voit a celu qe li par plu altis,
Ce furent Aquilon de Baivera marchis;
Por la man li prent, si le fait bel vis,
E dolçement ela li parla e dis :
« De vestra venue, segnur, gran marcis.
Da parte li vestre rois, qe oit nome Pepis,
Si nos avés tel colsa requis
Qe vos si n'aurés toto li vos servis,
Qe mia file si n'è ben talentis ;
Dont çoiant tornarés en le vestre pais.
Si menarés ma file qe oit cler le vis. »
Aquilon de Baiver si fu en pé levés,
A gran mervile fu saçes e dotés ;
Si fo vestu d'un palio rosés,
Grant oit l'inforchaüre e por le spale lés.

---

555 none.

Quella raïne el oit merciés.
« Dama » fait il « il nen vos sera çelés,
Nu semo doçe, tal dux tal amirés,
De nostre rois nu semo tuti casés,
E li menor oit çaste[ls] e çités;
E si vos poso ben çurer por lialtés
Qe in toto li mondo de la crestentés
El non è rois, princes ni amirés,
Qe de li rois de France sel tenis por vilté
De avec lui avoire parentés.
Quando nu averon vestra file amenés
E qe raina sera encoronés,
E la sera de Françe raïna clamés,
A gran mervile nen porì eser lés.
Se li rois è petito, Deo si l'oit formés;
Ma no por tanto saça' por verités :
Prodomo ert a çostrer en tornés;
El non è çivaler, quel qe est li plu membrés,
Cun q'il non çostri a lança et a spés. »
La dama s'en rise bellament e soés
E dist ad Aquilon : « Dites moi verités,
Estes vos sire, conte ni amirés,
[Ami au] roi ni drudo ni privés?
— Si son, ma dame, en mia lialtés; (fol. 10 c)
Se li rois non fust en nos tot fiés,
El no n'averoit qui alois envoiés. »
Dist la dame : « Ben senblant n'avés;
A ves voloir et a ves voluntés
Ve soit mia file del tot delivrés,
A celle rois qe vu si l'amenés,
Q'elo ne façe la soa voluntés. »
Dist Aquilon : « Mille marçè n'aiés!
Çentil raïne, nen vos doit noier,
Se vestra file vu ne volés doner,
Nu la prenderon de greç e volunter,
E por li rois nu l'averon sposer,
E pois avec nos nu l'averon mener.
Mais d'una ren nen vos voio enganer :
Quando li rois de Françe ven a prender muler,
Avant qe cun la dame el se diça acolçer,
Se fait la dame tuta nua despoler,
E fi ben guardea e davante e darer;
S'el' aüst altro q'ela non par mostrer,
Le mariaço se tornaria arer. »
Dist la raïne : « Non aça' quel penser,
Qe la ma file vos farò despoiler,
Si la porés tot por menu çercher;

591 nen pori.

Se vu no la trovés tuta sana e sençer,
Afors li pe, d'altro no me porés blasmer. »
Dist Aquilon : « De qui' no ve requer;
Ma se me volés sor vostra fois creenter
Q'el è ço voir qe vos oldo conter,
Ben me averò en vos afiancer.»
Dist la raine : « Entendés, çivaler,
Nen voio qe unchamés vu m'en diça' blasmer.
Entro ma çanbre veneres al çeler
E' vos farò ma file despoler ;
Tota nue la porés veer. »
Qe vos do je li plais plus alonçer?
Quella raïne prist di çivaler
Dux Aquilon e Morando de R[i]ver,
Cun ceste dos vait en la çanbra entrer
E soa file oit fata despoler,
A cele dos la mostra e davante e darer ;
Qui' s'en contente, si s'en retorna arer.
Qi donc veïst tot li mesaçer
Avec li rois la gran çoia mener !
Li rois nen volse la ovra oblier ;
El fa sa jent e baron asenbler,
Tot li milor qi fu de son terer,
Por venir a sa file q'elo vol nucier. (fol. 10 *d*)
Gran corte fo e davant e darer,
Donda verisi çivaler tornier
E celle dames baler e caroier ;
Por amor de Berte le veïses danser.
Quella corte durò quinçe jor tos enter,
Quant Aquilon vait a li rois parler
Por demander conçé, si s'en volent aler,
E a la raine dolçement proier
Qe soa file li diça delivrer.
Dist la raïne : « De greç e volunter;
Or me laseç ma fille adorner. »
Cella raïne si fu saça e valent,
A gran mervele oit li cor molt çent,
A soa file parloe dolçement :
« Filla » fait ella « li penser vos soment;
E' vos ai mariea molto onorablement,
Donde portarés corona d'or lusent;
E si vos ai delivrea a una strania gent,
Mener vos dovera a son comandament,
Asa' vos donarò e or coito e arçent;
Siés cortese e ben aparisent,
Q'i no vos tenise raïna da nient ;
A lor donés robe e vestiment.
Sor tute ren de li mondo vivent
Vestre segnor amerés loialment,

Si le farés toto li son talent,
Serés cortois a tote l'autre jent,
A çascun servés loial e droitament,
Faites qe de vos no se blasmi escuer ni sarçent. »
Dist la dama : « E' l'o ben en talent,
Loial e' tegno vestro castigament;
Et eo lo tirò a tuto mon vivent
E de questo states segurament. »
Dux Aquilon fu bon conseleor,
Unques al segle n'en estoit un milor
Ne qe a li rois faïst maior honor;
Per fu de Naimes qe sor tot fu la flor;
Dist a li rois dolçement por amor :
« Ai sire rois ! par Deo le criator,
Pois qe nu avon acompli nos labor,
Car ne faites bailer de Pipin sa usor,
Qe torner volen en le tere maior
E vestra file mener a grant honor.»
Dist li rois : « Volunter, sens busor. »
Li rois d'Ongarie nen volse demorer; (fol. 11 *a*)
El apelò Belisant sa muler :
« Dama » fait il « veeç li mesaçer,
Li qual ne vole vestra fila amener.
Car ge la bailés, se l'avés fata adorner
De tot quelle colse qe li oit mester,
Qe no li manchi ren che se posa penser. »
Dist la raine : « Laseç quel pla ester;
Si grandement nu l'averon mander
Ne li faliria solo a li soler;
Tot ses arnise o fato renoveler. »
Adoncha fait venir li mesaçer,
Da l'autra parte Berta li fait erer :
« Segnur » fait ella « ne vos doia noier,
Prendés la dama a ves justisier
E sana e salva vu la diça' mener
A son segnor qe l'oit adesier. »
Qui' li dient : « De greç e volunter. »
Un palafroi fait la raïna coroer :
Qi sol la sela volese bragagner
Par mille livre ne la poroit esloier.
Gran fu la çoia quant vene al delivrer,
Grande fu quando vene al desevrer.
Qi donc veïst la raïne soa fia baser;
Da l'autra part li rois qi è son per!
E la raïne fait carçer .xv. somer
D'or e d'avoir, d'or coito e de diner
E altretanti de robe da doner,
Qe tuti erent de palii e de çender.
Quando s'en prendent aler li mesaçer,

Qe soa file se deveroit desevrer,
Li rois e la raïne comence a larmoier ;
E pois prendent a cival [a] monter
A plus de mille nobli çivaler,
Sa filla convoie plus de dos legue enter ;
Al departir i la vont acoler.
Li rois e la raïne començe a larmoier;
I s'en torne e lasa qui' aler,
I non soit mie li grande engonbrer.
Par Ongarie çivalçent trois jorni tot enter
Qe del so non spendent valisant un diner.
Nen volse pais por Lonbardia torner;
Por Alamagne se prendent a erer.
Quant i çonçent a castel o docler
Et elo sia ora de l'alberçer,
I no vol pais in hoster alberçer;
A cha de cont o de gran çivaler
Quella dame i font desmonter (fol. 11 *b*)
E richament la font hostaler ;
No le fo dux, conte ni princer,
Qe por amor li rois que França oit a bailer
Ne la reçoit e vegala volunter.
E la raina tant fu cortois e ber,
S'ela trovava donçela da marier,
Fila de qui' qe l'avoit hostaler,
Por cortesia li vait a demander,
Si le promete altament marier.
Se i le done, mena sego vonter.
Tant çivalçent por via e por senter
Qe una soir a l'ora del vesprer
En Magançe venent a alberçer
A cha d'un conte qe oit nome Belençer,
Qe de qui' de Magançe a cil temps fu li plu alter.
Li mesaçer sont en Magança entré,
A cha de Belençer i sont alberçé,
E quel si le receve volunter e de gré,
Por amor li rois li oit molto honoré ;
Quel oit una file, plus bela nen veré,
Qe a la raïne fu si asomilé
Que l'una e l'autre quant fusen asenblé,
L'una da l'autre nen seroit desomilé.
A la raïne venoit si a gré
Al boir e al mançer ela li seoit a pé,
E in un leto ambesdoe colçé.
Terço çorno furent ilec seçorné;
Avanti q'ela fost partia ni sevré,
A son per l'oit queria e demandé,

728 acorler. — 738 uol uais. — 762 E l'una.

Q'ela in França si vaga avec le
E li sea altament marié.
Tanto l'avoit Aquilone proié
E la raïne, q'el li oit delivré;
E altament el li oit mandé
Un di milor de la soa contré,
Li qual si fu de le so parenté;
Por so bailo li avoit envoié
E qe li doni ço qe le fust a gré.
Li mesaçer sont a cival monté.
Quando a Paris i furent aprosmé,
Mesaçer ont a li rois envoié,
Qe la raïne vent cum sa nobilité,
Si altament con raïna encoroné.
De quela colsa li rois si fu çoiant e lé;
El oit mandé par toto son regné
E fa venir li conte e li casé,
Por aler encontre fu a çival monté (fol. 11 c)
Plus de mile de çivaler prisé.
Quanto furent près Paris a meno de dos lé,
E Berta fu lases e tuta travalé,
Por q'ela oit cotanto çivalcé,
A la donçella oit dito e parlé:
« Çentil compagna, coven qe me servé
D'una colsa, donde v'averò gran gré. »
Dist la donçela: « Dites e comandé;
Ço qe vos plait sera ben otrié. »
« Çentil polçele » dist Berte en oiant
« Toto me dole le costes e li flanc,
Por lo çivalçer sonto de maltalant;
Plus me confio en vos qa in persona vivant,
Por ço vos di mon cor e mon talant:
Se me devés unqamais servire de noiant,
En ceste noit farés li me comant.
Si cum raïne vos fareç en avant
E intrarés in le çanbre ardiamant,
Et eo serò darere, starome planamant.
Cun li rois alirés in le leto solamant;
S'el vos volese toçer ni a vos dir niant,
Si le proiés e ben e dolçemant
Nen vos diça toçer trosq'a un jor pasant,
Qe por le çivalçer tota sì fata lant;
A l'altro jorno farì li son comant. »
Dist la donçele: « De ço non dotés niant;
E' farò ben ço che a l'ovra apant. »
A tant ven li rois con tota soa jant,
Cun gran bagordi e desduti en avant.
Le dame menarent molto honorebelmant;
A l'entrer de la çanbra la donçela ne se fa lant,

En le leto entrò quant li rois li comant,
E Berta sta darere, qe non fi esiant,
Mais en sa vite nen fo cusì dolant.
Quella donçelle nen fu pais lainer,
Entro le leto ela se voit colçer;
Nen fu home ni feme qi li alast contraster,
Si grande era la corte, nul hon a quel penser.
E Aquilon e li altri mesaçer
Erent torné, alé a son hoster;
E dama Berta si stoit pur darer;
Tal oit la vergogna, no olsa moto soner.
E li rois se vait in son leto colçer (fol. 11 *d*)
E quella dame strençer e toçer.
Quando ven a ço che la volse solaçer,
La donçella fu cortois, no se trase arer;
En cella noit, cum ella fu enter,
Ne fi li rois tuto li son voler;
Ben la çercò tuta quanta por enter,
Li pé trovo petit, dont s'en pris merveler
Por la parola qe li dise le çubler,
E pois se prist entro soi penser :
« Li çublers si li dist por far moi irer. »
Tanto n'a son voloir, nen cura de noier.
El prist li avoir, l'or coito e li diner
E le arnise de palii e de çender,
E si le done a qui' cortisi çubler.
Li rois no se pensava de sa dama mal penser,
Cuitoit ben q'ela fust sa muler droiturer,
Cum Aquilon le segnor de Baiver
En Ongarie l'avoit sposea primer.
Pasoit quel çorno e tuto l'altro enter
Tant qe Berta le dist qe tropo poria demorer,
Qe entro sa çanbra volea pur entrer.
Dist la donçela : « Ben lo voio otrier;
A cesta noit vos diça' pariler;
A le matin quant el avera soner,
E eo me levarò si como a ori[n]er;
Enlora porés en le leito entrer. »
E dist Berta : « Ben est da otrier. »
Ela no sa mie qe le doit encontrer;
Qe quela malvés, qe Deo doni engonbrer !,
Fi li son bailo querir e demander
Qe son per li donò qe la doüst guarder;
A colu ela prist tuto l'afar conter.
Quant cel l'intent, molt s'en pris merveler.
« Bailo » dist la malvés « entendés ma rason :
Quando eo me sevré da la moia mason,
Mon per me ve donò por frer e compagnon,
Qe far deüstes mon voloir e mon bon.

Quella Berte qe ça nos conduson
Tot primament me donò-la li don
De colçer moi avec li rois en son,
Mais toçer no me lasase por nesuna cason ;
Quella promese non valse un boton,
Qe li rois si m'avoit, o e' volese o non.
Se tu fa' ço qe nu vos contaron,
Eo serò raine de Françe e da Lion, (fol. 12 *a*)
E de toi farò si gran baron
Major de toi non sera en tota Le[ma]gnon. »
Dist li bailo : « Dites, no li faron.
Deo me confonde qe sofri pasion,
Se mais por moi le savera nul on. »
Quella malvés, qe le diable oit tanté,
A cil son baille oit li afar mostré.
« Bailo » dist ela « savés qe vos faré ?
En cesta soire, quant sera ascuré,
Vu la prenderés oltra sa volunté,
E si le averés la bocha si esbaré,
S'ela criast, qe non soia ascolté.
Pois la menés en un boscho ramé,
E illec soia morta e delivré.
En un[e] fose vu si la seteré,
Qe d'ele mais no se saça novella ni anbasé. »
E quel le dist : « Jamés plus n'en parlé ;
Meio farò je qe non l'avés devisé. »
— Alé » dist ella « e tosto tornaré. »
E quel s'en est da la dama sevré,
Avec lui avoi[t] dos autres demandé,
Li qual furent de la soe contré.
Quant vene la noit que li jor fu pasé,
A l'ora que la malvés li avoit ordené,
Qe la raine cuitoit complir sa volunté
Et avec li rois in leito eser entré,
E cil malvés la ont e presa e ligé,
E por la boçe la ont esbaré.
Via la portent oltra sa volunté
E si isent de Paris la cité.
Nen demoren tros li boschi ramé ;
E pois la ont desbaré e deslié ;
Oncir la volent, quela quer piaté,
Da[va]nti lor se fuençenoilé.
« A ! segnur » fait ella « mercé, por l'amor Dé !
No me onciés, qe farisi gran peçé.
Se vu la vite por Deo me lasé
En tal logo andarò, mais novella non oldiré. »
Quant qui' la intende, si le parse piaté ;

886 esbaere.

L'un si oit li altro regardé,
E si dient : « Questo è gran peçé,
Çamai major non fu par homo pensé. »
Li cor li est da Deo omilié,
I dist : « Dama, de vos ne ven peçé.
Ora ne çurarés qe mais non reverteré
En questa tere e in questa contré. »
Et ella li foit volunter e de gré, (fol. 12 *b*)
E sor li santi si avoit çuré
Qe mais no la verà in soa viveté.
Qui' se partent, arer si son torné,
Et ella remist en la selva ramé.
E quela malvés qe li oit aspeté,
Quant i furent arer repairé,
Ela li demande come[n]t i ont ovré.
« Pur ben, ma dame ; d'ele estes delibéré :
Morta l'aümes, si l'aon seteré
En le gran boscho, entro dà un fosé. »
Or laseron de la malvés qe estoit en gran sejor,
De nula ren plus non oit paor ;
E li rois la ten loial cun sa usor,
Nen savoit mie coment fust li eror.
Ne l'aüst mie tenue a tal valor,
Anci averoit eü onta e desenor,
S'el aüst ben saplu trestoto ad estor
Quel qe ont fato li malvés liceor ;
Qe por quelle dame cresè si gran eror,
Dont ne mori plus de mile peçeor,
Qe mais non vede ne files ne seror.
Cun li rois stoit si cun por soa usor,
Por fila li rois d'Ongarie ela avoit clamor.
De li rois avot tros filz, si cum dis l'autor :
Lanfroi e Land[r]ix, Berta fu la menor,
Qe mere fu Rolando li nobel pugneor
E de Milon, si cum oldirés ancor.
Ora fu Berte en le boscho remés ;
S'ela oit paüre, or nen vos mervelés :
Si come feme qi fu abandonés
Si plura e plançe, molto se lamentés,
Non poit veoir se no arbori ramés
E li boschaje qe est longo e lés ;
Por la paüre de le bestie enverés
Ver Demenedé se clama ben confés.
« A ! verçen polçele, raïne encoronés,
De cesta peçable vos vegna piatés !
Anco' de ceste jor qe vu me cundués
En celle lois o' je fose albergés,

949 ancon.

Nen morise qui in cotanta viltés.
A! malvas feme, cun tu m'ais enganés !
Nen cuitoie mie de ceste fa[l]sité;
Por grant amor eo t'avi amenés,
Plu t'onorava qe tu fusi megoençendrés.
A! raïna d'Ongarie, questo vu non savés, (fol. 12 c)
D'esta grant poine o' je sonto entrés;
Jamais de moi non saverì meso ni anbasés;
Ma ventura m'est contraria alés. »
Quant asa' ela s'oit lamentés
Et asa' oit e planto e plurés,
Le viso se segne, a Deo fu comandés.
En le gran boscho ela s'est afiçés,
De ramo en ramo tanto est alés
Cum Damenedeo si l'avoit amenés.
N'esi del bois e voit en un bel prés,
Davant da soi ella oit reguardés :
Un çivaler voit venir tot lasés,
E quant celu la vi, molt se mervelés.
En cella part ello est alés;
Quant li aprosme, si la oit arasnés :
« Dama » fait il « qi vos oit ça menés
Por la gran selve e li boscho ramés ?
Vu me parì tota espaventés.
— Mon sire » dist Berte « or nen vos mervelés,
Qe un mon segnor m'è morto da malfés,
Si aüst fato de moi, si m'aüst bailés.
Ai! çentil homo, por santa carités
Vos voio proier qe vu si m'amenés
In qualqe logo o' eo fose albergés. »
« Par foi! » dist il « ben serì ostalés :
A mon çastel vu serì amenés;
Ilec seçornarì a vestra voluntés. »
Quel çastelan si fo pro e valan,
Et oit nome Sinibaldo, se la istolia no mant ;
A son çastel mene Berte tote plurant;
Et oit dos filles belle et avenant.
Quant virent son pere cun la dame erant,
Encontra voit, a demander li prant:
« Qe femene è queste qe ven così dolant? »
Et ello li dise toto li convenant,
Cun son mari fo morto qe era un mercaant,
E d'ele aüst fato altretant,
Quant ela s'en foçi coiamant,
Scanpé s'en est par celle selve grant;
Damenedé l'a mené à salvamant,
« Et è venua a li vostro comant;
Unde e' vos prego, se vos m'amés niant,
No le mostrés se no bel viso e riant. »

E celle le dient : « Volunter por talant. »
E celle damesele furent molto saçant,
Contra li vent e por la man la prant,
E si la vont dolçement confortant, (fol. 12 *d*)
E si la onore cum fust soa parant.
Diste le polçele : « Dama, vestre venue
A gram mervile ne delete et argue,
A bon oster estes rechaüe ;
Por nostra mer vos tiron, ben serés proveüe.
Da che nostra mer nos est deschaüe,
Avec nos serés e calçé e vestue ;
Nen mançaron valsant une latue,
Si cun nos no vos sia partue. »
Quant dama Berta le oit entendue,
Molto le mercie e a lor s'è rendue,
Si como femena la qual era perdue.
E Damenedé si le fo en aiue,
Por çest çastelan ela fo rrevertue,
De Pepin prima fo soa drue,
E po si fo raïne quant sa mer fo venue ;
E la malvés, qe l'oit si deçeüe,
A mala mort ela fo confondue.
Oeç, segnor, s'el vos plas ascolter :
Nul hom se doit da Deo desperer,
Qe sa venture ne li poit faler ;
Nul hom poit unquamais porpenser
Ço qe li poit venir ne incontrer.
Berte la raine qe devoit enperer,
Or li convent li altru pan mançer,
Ne no sa pais o' ela diça aler,
Mais celle polçele la tenia si çer,
Non parea mie femena strainer ;
Avec lor stasoit a boir e a mançer,
Mais non por tant tant avea li cor lainer
Qe die e note no stava del plurer.
Con çelle çastelan dont m'oldeç çanter
E cun ses file qe tant avoit çer
Demorò Berte plus d'un an enter.
Berta fu si maistre de tot li mester,
Nulla milor no se poroit trover.
Ben savoit e cosir e tailer,
E si fo mastra sor tot li friser ;
A celle dameselle prist si dotriner
Qe plus l'amava qe s'ela fose sa mer.
A celle tenp, donde me oldés conter,
Pepin voloit aler por caçer ;
A Sygnibaldo envoie qe le diça apariler
De vitualia e de ço qe li è mester ; (fol. 13 *a*)

A li çastel vol venir alberçer
Et illec terço çorno seçorner,
E Synibaldo li foit de grés e volunter.
Or vait li rois a soa chaçason,
Et oit avec lui ses conte e ses baron;
Altri portent sparver et altri porten falcon,
Brachi e livrer menent a foson.
Al çastel Synibaldo venent al dojon
Et ilec alberçent çivaler e peon,
Pois vont a chaçer quant vent la sason;
E Pepi mist Sinibaldo por rason
De ses bestie e d'altre reençon.
Quant i ont asa' rasné, vont por li dojon
Veçando li çastel entorno et inviron.
Li rois regarde, qe non fi se ben non,
E vide le polçele stare a li balcon.
Quando le vi, molt s'amervelon,
Qe mais non vi Berte entro quella mason.
Pepin li rois oit Synibaldo apelé.
« Ora me dites, si dites verité :
Una dame ai veüe molto ben açesmé,
Molto me par aver de gran belté. »
Dist Synibaldo : « Ben vos sera conté :
E' la trové en la selva ramé,
Ben est li termen d'un a[n] pasé,
Si l'o tenua e molto ben guardé,
Cun me enfant q'el a si maistré,
Çascuna est bona mastra proé. »
Dist li rois : « Ora si vos alé,
E fais qe in çesta noit n'aça ma volunté;
Colsa como no, vu avì mal ovré. »
Dist Sinibaldo : « De niente en parlé ;
Zamais por moi cil non sera otrié ;
Avant me lasaria esere sbanoié
E pasaroie oltra la mer salé
Qe in ma mason fose de ren violé,
S'elo no fose ben por soa volunté. »
Dist li rois : « Vu avì ben parlé;
Aleç a le e si la demandé
Se consentir me vol cun soa volunté. »
Dist Sinibaldo : « Ora si m'aspecté
Tanto qe eo soia à vos retorné. »
Li rois remist e cil s'en est alé ;
Ven a la çanbra o' avoit Berta trové.
Elo l'apella, si l'oit demandé : (fol. 13 *b*)
« Dama » fait il « nu avon mal ovré;
Aler me convent in estrançe contré.
Li rois si oit e plevi e çuré :
Se il no v'oit a soa volunté,

Ne me lasera tera un sol pé mesuré ;
Et eo voio esere inançi deserté
Qe colsa aça qe no vos sia a gré. »
Berta, quan l'olde, oit un riso çité
E dist a Synibaldo : « De ço no ve doté :
Tanto m'avés servi e honoré
E si m'avés pasua e nurie,
Cun vestre file e vestua e calçé,
Unqua par moi non serés destorbé ;
Presta sui de faire la soa volunté. »
Quant Synibaldo l'olde, si l'oit mercié ;
S'elo n'a çoie ora non domandé ;
Tel no l'avoit en soa vi[ve]té.
Ven a li rois, si ge l'oit conté ;
Li rois ne fut tuto çoiant e lé.
Li rois estoit sor la sala pavée,
E Synibaldo fo a lu retornée,
E la novella li oit dito e contée,
Qe la dama si est aparilée
De voloir fare tuta sa voluntée.
Li rois ne fu molt çoiant e lée.
E dist a Synibaldo : « Vu avés ben ovrée.
Por li calor » — qe fu da meça stée —
« En celle corte sor un caro roée
Faites qe un gran leito si li sia ben conçée,
De richi palii soia ben açesmée,
Suso me vorò colçer con eso ma sposée
E far d'ele la moia voluntée. »
Elo-l dise por gabes, me 'l fu ben averée.
Li jor s'en voit, la noit fu aprosmée,
E cil car si fu ben parilée ;
Li rois li fu cun Berta su montée.
Avant qe d'ele faese sa voluntée
Çerchò la dame por flanc e por costée,
Nul manchamento oit en le trovée
Afors qe li pé trovò grant e desmesuré.
Nian por ço non ait li rois lasée,
D'ele ne prist amor e amistée
Tota la noit como la fu longa e lée.
E Damenedé li dé tal destinée,
En cella noit oit si ben ovrée,
Encinta fu d'una molt bella ritée ; (fol. 13 *c*)
E cil fu Karlo li maine incoronée
E fu da Deo beneï e sagrée;
Major rois de lui nen fu en Crestentée,
Ne plu dotés da la jent desfaée.
Quando Pepin oit fato son talant

1129 nen fu.

De dama Berte a la cera riant,
Da le se departi e legro e çoiant;
Non oit eü nul mal entindimant.
A Sinibaldo la da e la comant,
Qe d'ele façe meio qe non fasoit davant;
E se nulla ren ella quer e demant,
Compli le sia alo' demantenant;
E Synibaldo otria son comant.
A Paris retorne li rois e soa çant;
Cun quela malvés raine stasoit a bon convant :
Obeir la fasoit a petit e a grant;
Coronea era del reame de Frant.
E Berta fu encinte nove mesi pasant,
En cha de Synibaldo avoit un bel enfant;
De ço fo Synibaldo e legro e çoiant,
El meesmo montò al palafroi anblant,
La novela a li rois portò amantenant.
E li rois le dist : « Farés li mon talant :
Batiçer farés primerano l'infant;
Karlo li metés nome, qe eo li comant. »
Et i le font, ne nesu[n] li contant,
E Synibaldo fu e saço e valant;
A çella dame fait toto li so comant.
Qui laseron d'ele da ste jur en avant :
De la raine d'Ongarie li roman se comant.

(La fin au prochain numéro.)

CHANTS DU VELAY ET DU FOREZ.

LA FILLE DU ROI. — DEUX CHANTS DE RAPT.

En 1845, dans son livre : *La Normandie romanesque et merveilleuse*, Mlle Bosquet inséra sous le titre : *La fille du roi*, une chanson du pays de Caux qui fut depuis plusieurs fois reproduite. Elle est vraiment belle et méritait le succès qu'elle obtint. La fille d'un roi français forcée d'épouser un roi anglais proteste contre cette mésalliance, et après avoir donné à son époux de nombreuses marques de dédain, meurt la nuit même de ses noces de ne pouvoir supporter une union si cruelle à son patriotisme. La leçon qu'a publiée Mlle Bosquet est jusqu'ici la seule connue de ce chant populaire. On ne pouvait croire cependant qu'un chant d'un caractère si national ne fût pas répandu ailleurs qu'en Normandie. Il était en effet chanté sur bien d'autres points. Aujourd'hui encore on en rencontre des versions en Basse-Auvergne, en Velay, en Forez, et jusqu'au delà des Alpes, dans le Montferrat. Mais si la leçon monferrine et les leçons du centre de la France ne présentent entre elles que les légères différences qui distinguent d'ordinaire les variantes, leur commun dénouement, humain jusqu'à la vulgarité, les sépare tout à fait du chant normand dont la fin est légendairement héroïque. Cette diversité frappera le lecteur sous les yeux de qui nous allons mettre les chants de notre pays, le chant du Montferrat et le chant du pays de Caux.

LA FILLE DU ROI.

(*Velay* [1].)

1 Le roi avait une fille à marier,
A un Anglois l'avait donné, mal à son gré.
« J'aimerais mieux soldat françois que roi anglois. »

2 Quand on l'a voulu emmener, dessous Paris on l'a vu passer ;
Toutes les dames de Paris se sont mis' à pleurer
De voir emmener la fille du roi par un Anglois.

1. Chanté à Vorey, en 1868, par Marie Chabrier-Chastel.

3 Quand ils furent au bord de mer, l'Anglois vient lui bander les yeux.
« Bande les tiens, laisse les miens, maudit Anglois,
Puisque la mer me faut passer, je la veux voir. »

4 I n'eurent pas passé la mer, tambours, violons de tous cotés.
« Retirez-vous, ô tambourniers et violonniers,
Ce ne sont pas les vrais tambours du roi françois. »

5 Et quand il vient l'heure du souper, l'Anglois lui coupe pour manger.
« Coupe pour toi, mange pour toi, maudit Anglois,
Je ne puis ni boire ni manger quand je te vois.

6 Et quand il vient l'heure du coucher, l'Anglois la voulant déchausser.
« Déchausse-toi, dépouille-toi, maudit Anglois,
J'ai bien des genss de mon pays pour me servir. »

7 Et quand il vient l'heure de minuit, la belle n'est pas endormi'.
« Eveille-toi, mon bon Anglois, et parle-moi,
Puisque Dieu nous a assemblés, faut nous aimer. »

8 Et quand il vient la matiné', la belle s'est mise à pleurer.
« Embrassons-nous, mes chers amis, et quittons-nous,
Puisque l'Anglois on m'a donné, il faut l'aimer. »

VARIANTE.

(Basse-Auvergne [1].)

1 Le roi a une fille à marier, à un Anglois il veut la donner.
« O mon frère ! empêchez-moi de m'en aller,
J'aimerais mieux un soldat françois qu'un roi d'Anglois. »

2 Mais si l'ont pris', si l'ont mené, dedans Paris si l'ont passé;
Toutes les dames de Paris se sont mis' à pleurer
De voir la fille du roi à un Anglois. »

3 N'en furent pas au bord de mer, l'Anglois vient lui bander les yeux.
« Bande les tiens, laisse les miens, maudit Anglois,
Puisque j'ai la mer à passer je veux la voir.

4 N'en furent pas aux plaines de mer, tambour, musique et violons.
« Oh ! casse-toi et brise-toi, maudit tambour,
Car tu n'es pas le vrai tambour du roi françois. »

5 N'en furent pas l'heure de souper, le roi voulant couper le manger:
« Coupe pour toi et laisse-moi, maudit Anglois,
J'ai bien des gens de mon pays pour me servir. »

6 N'en furent pas l'heure de coucher, le roi la voulant déchausser :
« Déchausse-toi et couche-toi, maudit Anglois,
J'ai bien des gens de mon pays pour me servir. »

7 N'en furent pas l'heure de minuit, le roi la voulant faire mourir :
« Oh ! tourne-toi, embrasse-moi, mon ami Anglois,
Puisque Dieu nous a rassemblés, faut nous aimer. »

1. Chanté par Marie Farigoule, d'Allègre, bourg qui faisait partie de cette zone de la Basse-Auvergne qu'a englobée le département de la Haute-Loire.

Le chant qui suit et les notes qui l'accompagnent appartiennent aux *Canti Monferrini*, recueillis par M. Ferraro, et publiés, en 1870, dans la collection Comparetti et d'Ancona (voy. *Romania* I.)

LA FRANCESE IN INGHILTERRA.

Ta bela madamin
I ra voru maridèe :
Au re de Ningaltera
Spusa ra voru dèe.

Da ra soi carroccia
Chirra r'ha dismuntè :
R'è muntaja an si in'atra
In'atra titta andurè [1].

« Tucca, bel carrociè [2],
Tucca an pò pl fort,
Sun partija da ir me pais
Cun ir me curin mort. »

Quandi sun stai pr'ir mar
I occ i voru ambindèe :
« O lassa, an m'ambinda mia [3]
O lassa, vilan d'Anglè.

« Zà che ir mar ajò da passèe
Lo vôi an pò mirèe. »
Ta bela mandamin-nha
Nun s'è lassaja ambindèe.

R'entra ant l'Inglèe [4],
Le cuntrà titte tapisèe :
« Harda qui Madona di curt,
Csa ch'i fan pir vui.

— Mi n'ho csa fè d'tapisarie,
E manc ancur di vui. » —
Quandi che poi r'è dismuntèe,
Titte le doni ra van salitèe [5].

Chirra si betta ra testa an fauda [6]
E a s'betta a piurèe :
« Cma farôni [7] a parlèe l'inglè,
Mi ca sun fransuè? »

Quandi che poi sun là
Ven l'ura d'andèe disnèe :
Lo re de Ningaltera
U ra vô dispensèe [8].

« Lassa, lassa, vilan d'Inglè,
Nun dispensa to mujè :
Mi sun minà dî sirvitur
Che mi dispensran lur. »

Ven l'ura d'andèe drumì,
U re u ra vô dispoje [9].
« Lassa, lassa, vilan d'Anglè,
Non dispoja to mujè. »

Su ni ven ra matinela,
Lu re u ra vô vistì :
« Lassa l'Anglè, done dir me pais
Ajò ben a me servi.

« Vinì an sà [10] o re d'Anglè,
Vinì dappress a me :
Da zà che Dio mi l'ha mandè,
Mi lo vôi amèe. »

Su na ven a sett'ure d'mattin
Titte le dame i dan ir bundì,
E ra povira dona franseisa
Si betta a pianse [11] e suspirèe :
« Cma farôni a parlèe inglè
Mi ca sun dona fransuè? »

---

1. Indorata.
2. Vetturino.
3. Bendar mica.
4. Inghilterra.
5. Salutare.
6. In seno.
7. Farò mai.
8. Servire.
9. Spogliare.
10. Quà venite.
11. Piangere.

CHANT DU PAYS DE CAUX[1].

1 Le Roi a une fille à marier,
A un Anglois la veut donner : elle ne veut mais :
« Jamais mari n'épouserai s'il n'est François. »

2 La belle ne voulant céder, la sœur s'en vint la conjurer :
« Acceptez, ma sœur, acceptez à cette fois,
C'est pour paix à France donner avec l'Anglois. »

3 Et quand ce vint pour s'embarquer, les yeux on lui voulut bander.
« Eh ! ôte-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Ce n'est pas là le drapeau blanc du roi françois. »

4 Et quand ce vint pour le souper, pas ne voulut boire ou manger.
« Eloigne-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Ce n'est pas là le pain, le vin du roi françois. »

5 Et quand ce vint pour le coucher, l'Anglois la voulut déchausser.
« Eloigne-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Jamais homme n'y touchera s'il n'est François. »

6 Et quand ce vint sur la minuit, elle fit entendre grand bruit,
En s'écriant avec douleur : « O Roi des rois !
Ne me laissez pas entre les bras de cet Anglois. »

7 Quatre heures sonnant à la tour, la belle finissoit ses jours,
La belle finissoit ses jours d'un cœur joyeux,
Et les Anglois y pleuroient tous d'un cœur piteux.

M. E. de Beaurepaire reproduit ce chant[2], et comme preuve de son authenticité, il rappelle deux chansons populaires, l'une normande[3], l'autre bretonne[4], où, comme dans la *la Fille du roi*, du pays de Caux, intervient, pour sauver deux femmes des mains d'un ravisseur, une mort d'un miraculeux à-propos. Par une rencontre qui, vu l'étroite parenté des légendes de chaque région, n'a rien de surprenant, ces deux petits drames se trouvent unis et pour ainsi dire fondus en un même chant vellavien : *La demoiselle de la Reine*.

1 Qui veut entendre une chanson nouvelle, nous vous la dirons.
C'est de la fille de la reine, que sa beauté lui fait grand'peine.

1. Recueilli à Saint-Valery, par M. Thinon, et publié dans *la Normandie pittoresque et merveilleuse*, p. 503.

2. *Etude sur la poésie populaire en Normandie*, p. 80.

3. La chanson du *Pont de Nantes*. Voir l'*Etude* précitée, p. 59.

4. *La Cane de Montfort*. Le docteur Roulin en a recueilli en Bretagne une leçon, insérée dans les *Instructions relatives aux poésies populaires*, rédigées par J.-J. Ampère, et publiées par le *Comité de la langue* en 1853 (*). M. J. Bujeaud en donne une variante du Poitou. *Chants pop. de l'Ouest ;* II, 166.

(*) [Cette chanson a donné lieu à une méprise assez comique. Ampère, en l'imprimant, prit pour un nom propre le pronom féminin *ole* (= elle), qui y figure plusieurs fois (p. ex. str. 5 il imprime *A chaque marche qu'Oll' montait, A chaque marche Oll' soupirait*). Depuis lors cette chanson a été connue sous le nom de *la belle Olle*. —G. P.]

2 Un jour sa mère la peignant, sont trois soldats la regardant.
Elle ne l'eut pas sitôt peignéie, ces trois soldats l'ont enlevéie.

3 Sa mère vient tout en pleurant : « Soldats rendez moi mon enfant,
Oh ! soldats rendez moi ma fille, je vous donnerai trois cents livres.

4 — C'est pas ton or ni ton argent qui nous fait prendre ton enfant,
Ce n'est pas pour nous que nous l'emmène, c'est pour monsieur notre capi-

5 Quand ces messieurs la voient venir, de rire n'en peuvent tenir : [taine.»
« Oh ! montez la dedans ma chambre et nous irons dîner ensemble. »

6 Tout en montant par les degrés, la belle s'est mise à pleurer.
« Voilà la malheureuse chambre, puisque mon Dieu faut que j'offense !

7 Monsieur, je vous prie d'un don, laissez-moi faire mon oraison. »
En priant Dieu de bonne grâce, voilà la belle qui trépasse.

8 « Apportez moi-z-un drap bien blanc, pour plier la reine[1] dedans.
Allez chercher quatre demoiselles, pour porter la belle en terre. »

9 Quand la belle fut enterré', quatre-vingts cierges d'allumés.
Si l'ont fait dire beaucoup de messes : voilà la belle bienheureuse.

Cette leçon un peu lente est d'une femme[2]; en voici une variante plus rapide qu'un homme[3] m'a dite :

1 Un jour sa mère la coiffait, trois bons soldats la regardaient.
Elle en fut pas à demi coiffée, les trois soldats l'ont enlevée.

2 « Arrête, arrête, bon soldat, pour ma fille tu n'l'auras pas.
— Ce n'est pas pour moi que je l'emmène, c'est pour monsieur notre capi-

3 Le capitaine la voyant venir, de rire ne se put tenir : [taine. »
« Oh ! voici la fille plaisante que l'on amène dans ma chambre. »

4 La fille ne fut pas rentré', à deux genoux elle s'est posé'.
N'a prié Dieu de si bonne grâce qu'elle en est morte sur la place.

5 « Ma mie est morte, nous ferons l'enterrer, toutes les cloches nous ferons
Et moi avecque ma trompette je sonnerai tout auprès d'elle. [sonner,

6 Je ferai battre mes tambours, ça sonnera tout à l'entour,
Et moi avecque ma trompette je sonnerai tout auprès d'elle. »

On pourrait ajouter à cette famille de chansons de rapt que la mort dénoue la chanson de *la Marquise*[4], dont voici une variante forézienne:

1 Le roi d'Autriche François-Joseph[5], le jour de carnavale, [dames
Il était en costume de masque (*O spiritum sanctum dominum!*), il est arrivé des

1. Pour *la fille de la reine*; on dit ici en langage familier une Thérèse, pour une sœur de sainte Thérèse.

2. Mariannette Chambefort, de Retournaguet.

3. Pierre Salichon, père, de Saint-Didier-la-Séauve.

4. Les lecteurs de la *Romania* ont lu une variante de cette chanson dans l'article de M. de Puymaigre sur les Chants de la vallée d'Ossau. M. de Puymaigre mentionne deux autres versions, l'une de Sologne, publiée par M. Le Roux de Lincy, l'autre de Saintonge, publiée par M. J. Bujeaud.

5. Benoît Samajous, de Saint-Priest-la-Roche, à qui je dois ce chant, a

2 Le roi descendit dans sa cour pour saluer ses dames,
La première qu'il salua (*O sp.*) fut la belle marquise.

3 Le roi l'a prise par la main, la monta dans sa chambre,
Tous les degrés qu'il la montait (*O sp.*), la belle fondait-z-en larmes.

4 « La belle si chagrinez pas tant, je vous ferai princesse,
De tout l'or et l'argent que j'ai (*O sp.*) vous en serez la maîtresse.

5 — Je me souci' de votre argent ainsi que de vot' richesse,
J'aime mieux mon petit marquis (*O sp.*) que toutes vos richesses. »

6 La belle lui fit faire un bouquet [1], un bouquet de fleurs blanches,
Tout en lui donnant ce bouquet (*O sp.*), la belle en tomba morte.

7 Le roi la fiz et enterrer par devant son église. [marquise. »
— Sur sa tombe l'on y mettra (*O spiritum sanctum dominum !*) : « Adieu belle

L'imagination populaire, qui a appelé la mort au secours de la marquise et de la demoiselle de la reine, a bien pu l'évoquer aussi pour délivrer une Française des mains d'un époux étranger ou ennemi. Mais si le dénouement de la chanson : *la Fille du roi*, publiée par Mlle Bosquet, n'est point en désaccord avec les fictions populaires, sa vraisemblance ne suffit pas à nous le faire accepter comme authentique, aujourd'hui que les chansons du centre de la France et du Montferrat nous montrent dans leur conclusion toute contraire une Française qui, après les éclats d'une colère patriotique, se résigne à vivre avec l'époux que Dieu lui donne. Y aurait-il, selon les pays, deux traditions différentes, l'une d'une fin légendaire et l'autre d'une chute tout humaine ? Le chant normand est-il d'un bout à l'autre sincère ? Sans même qu'il ait été altéré, n'aurait-il point été recueilli, non pas chez des ouvriers ou des paysans, mais dans une de ces familles de demi-bourgeoisie qui ont l'habitude de tout ennoblir sans craindre de tout défigurer ? Des variantes normandes, cherchées à bonne source, nous édifieraient sur le plus ou moins d'intégrité de la leçon du pays de Caux et dissiperaient le doute qui s'élève sur son authenticité. Qu'il me soit permis de souhaiter que l'auteur de l'intéressante *Étude sur la poésie populaire en Normandie*, M. E. de Beaurepaire, recueille lui-même ces variantes, et nous éclaire sur le degré de confiance que nous devons avoir dans le chant édité par Mlle Bosquet.

Victor SMITH.

---

compromis l'empereur actuel d'Autriche, François-Joseph Ier, dans une aventure que l'histoire se gardera de lui reprocher. Les soldats, revenus de Solférino, avaient causé de François-Joseph avec le jeune Samajous ; cela a suffi pour qu'il fît de notre ennemi de 1859 le héros d'une chanson de rapt. La plupart des noms qui figurent dans les chansons populaires y ont été introduits avec une égale indiscrétion.

1. Les leçons de la Vallée d'Ossau, de Saintonge et de Sologne disent que le bouquet fut fait par la reine et par elle offert à la marquise.

MÉLANGES.

I.

SUR LES SERMENTS DE 842.

Les remarques de M. Storm sur le vocalisme des *Serments* ont surtout ce que nos voisins d'outre-Manche appelleraient un caractère éminemment *suggestif*. Elles ont pour objet moins de présenter des résultats assurés, que d'émettre des hypothèses plus ou moins probables à l'occasion de questions non encore résolues. C'est le meilleur moyen de provoquer l'échange des opinions au sujet de ces questions. Je me propose dans ces quelques lignes de donner mon sentiment sur deux des points touchés par M. Storm : les infinitifs *savir* et *podir*, et le mot *dist*, le tout compris dans le premier serment. Quant au reste, j'en laisse à d'autres la vérification [1].

I. — *Savir, podir*. Selon M. St. « comme ces deux verbes n'offrent nulle part en français la forme *ir*, il sera permis de prononcer *savér*, *podér*, selon l'usage du moyen-âge, fréquent surtout dans les chartes franques, de noter par *i* le son *é;* voy. Schuchardt I, 226 ss. » Sans doute les documents de l'époqne mérovingienne mettent parfois *i* à la place de l'*ē* du latin classique : *fidilis* pour *fidēlis* : c'est peut-être une simple

1. Je ne puis cependant m'empêcher de témoigner de mon dissentiment en ce qui concerne la prononciation de l'*a* anglais. Contrairement à l'opinion de M. St. (p. 287 note), il me semble que M. A.-J. Ellis a mis hors de doute ce fait qu'en anglais l'*a* n'est arrivé au son *é* [notation de M. Ellis (*æ*) et (*ææ*)] qu'au XVIIe siècle. Quant à l'hypothèse qu'en ancien anglais « l'*a* pur ne serait qu'un développement partiel amené probablement par l'influence française sur la prononciation des hautes classes », elle est trop aventurée pour qu'il y ait lieu de la discuter. — A propos de la prononciation de l'*a* dans les *Serments*, M. St. dit que la forme *stanit* lui est obscure. Sans doute : elle l'est pour tout le monde, et l'explication de Diez, qui voit dans *s* le pronom réfléchi, est fort douteuse. A mon cours de l'École des chartes j'ai proposé de corriger *stanit* en *franit*, ce qui est graphiquement très-possible et donne un mot (= brise) qui correspond fort bien au terme allemand correspondant *forbrihçhit*, mais ce qui ôte à cette correction beaucoup de vraisemblance, c'est qu'elle oblige de supprimer le *non* qui précède *stanit*.

erreur de notation, c'est peut-être aussi que les rédacteurs presque illettrés de ces documents étaient troublés par le son vulgaire de l'*ē* latin, qui déjà se rapprochait de l'*ei* des plus anciens textes français (*fedeil*), et hésitant entre *e* et *i*, écrivaient tantôt l'un, tantôt l'autre. Ils n'avaient pas encore l'idée d'employer la diphthongue *ei*, et ne pouvaient avoir cette idée tant qu'ils prétendaient écrire en latin. Mais le scribe qui a écrit les Serments connaissait *ei*, puisqu'il l'emploie dans *dreit*. Supposer qu'il a noté le son *ei* (ou *é* selon M. St.) par *i* se pourrait à la dernière rigueur, mais dans le cas seulement où il n'y aurait aucune hypothèse plus plausible. Or une hypothèse plus plausible existe, et même a été, si je ne me trompe, jusqu'à présent admise sans contestation. C'est celle qui voit dans nos deux infinitifs en *-ir* un effet de l'empiètement, constaté par tant d'exemples, de la 4e conjugaison latine sur la 2e. On sait que beaucoup de verbes en *-ēre* et en *-ĕre* (pour ces derniers le cas est naturellement plus rare à cause de la différence d'accentuation) sont en *-ir* dans les langues romanes. Tel est le désordre qui régnait à cet égard pendant la période préhistorique (je veux dire antérieure aux documents écrits) du roman, que beaucoup de verbes ont eu en même temps des terminaisons en *-ēre*, *-ĕre* et *-ire*. Peu à peu l'élimination s'est produite, mais néanmoins des doubles ou même des triples formes existent au moyen-âge pour un assez grand nombre de verbes. Il a pu en être de même de *potere* et de *sapere*. L'objection tirée de ce fait que *podir* et *savir* n'ont été trouvés jusqu'à présent que dans les Serments, fût-elle fondée en fait, n'aurait que peu de valeur. Il faut considérer que les formes divergentes que nous possédons de certains infinitifs sont loin d'être également usitées. *Tenere* a donné en français *tenoir* et *tenir*, mais le premier, bien que le plus régulier, est très-rare. Le provençal offrirait maint exemple analogue. Il n'y a donc rien d'invraisemblable à admettre que *savir* et *podir* sont tombés de bonne heure en désuétude, remplacés par leurs frères jumeaux *saveir* et *podeir*. Mais il y a plus : *savir*, au moins, est attesté par un exemple irrécusable, que M. S. ne doit pas ignorer puisque M. Diez (*Altrom. Sprachdenkmale*, p. 8) l'a cité : un capitulaire de 854 porte : « Ego ille... ab ista die in ante fidelis ero secundum meum *savirum* ... [1] »

Il est évident qu'ici la forme vulgaire a été conservée autant que possible [2]. Comme le document est écrit avec correction, par un scribe qui ne confondait point *ē* avec *i*, il est infiniment vraisemblable que l'*i* de *savirum* est bien sa valeur ordinaire, et de là se tire une induction favorable à la prononciation *savir, podir* dans les Serments.

1. Pertz, *Mon.*, III, 428 ; De Rozière, *Recueil des formules*, nº IV.

2. Ces serments étaient très-probablement prononcés en langue vulgaire. Voy. ce que je dis à ce sujet, *Rev. des Soc. sav.*, 4e série, X, 479.

II. — *Dist.* M. St. voit dans *dist* le latin *decet*. J'y vois la représentation très-probablement fautive de *debet*. M. S. objecte à *podir* et *savir* qu'on ne rencontre point ces formes hors des Serments ; je ne lui objecterai pas que *dist* serait aussi un ἅπαξ λεγομένον : je lui concède que le mot pourrait en effet (comme les formes *podir* et *savir*) exister au IXe siècle. Mais je lui objecterai que si on peut supposer l'existence de ce mot, on doit lui attribuer aussi la valeur qu'il avait en latin, à peu près la valeur qu'a en français (surtout anciennement) l'impersonnel *convient*. Ceci posé, dans cette proposition : *si cum om per dreit son fradra salvar* DIST, il y a un mot qui n'est plus correct : c'est *om*, qui est au cas sujet, et devrait être au cas régime. Dira-t-on que *dist*, tout en répondant étymologiquement à *decet*, a perdu son sens latin ? Mais quand pour soutenir une hypothèse on est obligé d'en imaginer une autre, on multiplie les chances d'erreur dans une énorme proportion. J'ajoute maintenant que pour le sens il faut *debet*. M. Diez l'a déjà dit, se fondant sur le passage correspondant du serment germanique ; la même conclusion est indiquée par la formule latine des serments du même temps. Ainsi, à la fin d'un capitulaire de 802 : « ... promitto ego quod ab ista die in antea fidelis sum ..... *sicut per drictum debet esse homo* domino suo [1]. » La forme reste difficile à expliquer, mais la difficulté est bien circonscrite. Il s'agit uniquement de trouver quelle pouvait être la forme française de *debet* au IXe siècle.

P. M.

II.

UN FRAGMENT DE *RENART*.

Nous devons la communication de ce fragment à l'obligeance de M. Petit, bibliothécaire à la Bibliothèque royale de Bruxelles. M. Petit l'a enlevé de la couverture d'un livre : il appartient maintenant à la Bibliothèque royale de Bruxelles, déjà riche en débris de ce genre. Il forme la moitié supérieure, recto et verso, d'un feuillet à deux colonnes ; la marge gauche du recto a été entamée par les ciseaux. L'écriture est du XIIIe siècle.

M. Auguste Scheler a bien voulu transcrire ce fragment pour la *Romania* ; il l'a rapproché du passage de Méon (t. III, v. 25213 ss.) auquel il correspond. Il a suppléé dans les dix-huit premiers vers les lettres manquantes ; j'ai imprimé ces lettres suppléées en italique. Je ne vois pas plus que lui ce qu'on peut faire du v. 230. M. Scheler m'a envoyé de ce vers un calque d'après lequel je n'ai pu lire que ce qu'on trouvera imprimé ci-dessous.

1. Pertz, *Mon.*, III, 98 ; De Rozière, *Recueil des formules*, nº III.

La perte du manuscrit auquel appartenait ce fragment paraît très-regrettable. Si en effet on le compare aux passages correspondants des trois mss. A (B. N. fr. 20043), B (371) et C (1579), que M. Martin [1] regarde comme les chefs des trois familles principales des mss. de *Renart*, on voit qu'il n'appartient à aucune d'elles (bien qu'il se rapproche plus de B en certains endroits), et qu'il présente pour certains vers une leçon supérieure à toutes trois. Au v. 2219-220 la leçon de *h* (sigle de notre fragment qui vient prendre sa place à la suite de la liste de M. Martin) peut au moins se défendre contre celles d'ABC. Le v. 230, tout altéré qu'il est, paraît avoir conservé la leçon originale, gâtée dans tous nos mss. Au v. 246 *h* a en commun avec A la bonne leçon *prinsignier*. V. 289, les leçons de A, BC, et *h* paraissent provenir d'un original commun fautif, qui, au lieu de : *Las de moi ! mi enfant !* avait écrit *Las de mi enfant* (*moi* supprimé par le voisinage de *mi*), ce qui est conservé dans A, corrigé diversement dans *h* et BC. La leçon des vv. 25305-9 est inintelligible dans A, et le v. 25308 de C semble bien n'être qu'une correction ; la leçon de *h* aussi est peut-être une correction : elle donne un sens admissible, mais assez plat. Les v. 25315-19 se rapprochent plus de B que des autres mss., mais sont dans *h* encore inférieurs à B, qui ne vaut déjà pas AC.

Le passage le plus intéressant, au point de vue de la critique du texte, est celui qui va du v. 25250 au v. 25258. Je ne puis m'empêcher, malgré la classification de M. Martin, qui n'accorde à C, pour cette branche comme pour les autres, qu'une valeur très-secondaire, de regarder C comme ayant seul conservé à peu près la leçon originale. Je lirais donc :

25250 « Ne vous estoet douter de rien,
Que ne charront mais de cest mal. »
Droins regarde contreval,
N'a ses filz veuz ne oïz ;
Bien s'aperçoit qu'il est traiz :
25255 « Renart, » fait il, « ou sont mi fil ?
Je cuit fait en avez escil.
— Non ai, ci les baptize aval.
— Hai, traitre desloial, » etc.

Il me paraît clair que la leçon de A, qui supprime 252-57, ne peut se défendre et est due à un *bourdon*, causé par la répétition de la rime en *al*. La leçon de B provient de la faute d'un copiste qui a lu (comme fait B) *de cest mois* 25251 pour *de cest mal* (leçon un peu retouchée dans *h*). Il a fallu alors une rime à *mois*, et le v. 252 est devenu ce qu'il est dans B*h*, où sa platitude suffirait à dénoter une interpolation. Mais le v. 252

1. *Examen critique des manuscrits du Roman de Renart*. Bâle, 1872.

primitif était indispensable au sens ; de là l'embarras de ce qui suit dans B*h* ; la phrase n'a pas de sujet dans B, et *h*, en introduisant *cil*, n'a apporté qu'un remède très-insuffisant.

Il faudrait admettre d'après cela que B (qui aurait dans *h* une forme généralement supérieure) et C, au moins pour la branche XXX, sont indépendants de A, et que les trois familles dérivent d'un original commun (sans vouloir contester que C ait connu, outre cet original, la famille B). Cette conclusion n'est pas très-éloignée de celle que M. Martin, en s'appuyant sur des recherches bien plus complètes, a présentée ; il y a toutefois une différence dans l'appréciation de la valeur respective de chaque famille. M. Martin pense que A représente à peu près constamment le texte primitif, et qu'il ne faut recourir à B ou C que pour corriger des fautes *évidentes*. Je crains que ce système ne soit un peu exclusif. Pour les branches XX-XXII, M. Martin a montré lui-même que B et même C sont souvent d'accord contre A avec *a*, certainement le plus voisin de l'original. Il me semble qu'il faudrait tirer plus de parti de cette remarque et de l'observation analogue que peut suggérer notre fragment. Le texte de nos mss. de *Renart*, pour la plupart des branches, est un texte de compilation ; la famille A a généralement la meilleure leçon, mais B et C sont parfois supérieurs, et la leçon de A n'est préférable *ipso facto* que quand il n'y a absolument aucune raison intrinsèque qui décide le choix. C'est une simple nuance, comme on voit, qui me sépare de l'opinion de M. Martin, et le résultat de sa légère exagération de la valeur de A sera bien rarement sensible dans l'édition de *Renart* que nous attendons de lui.

. . . . . .
*M*on saignor l'empereor Noble;
*S'*ai esté en Constantinoble,
Si ai esté en mainte terre :
J'ai passé la mer d'Angleterre
Por le roi deus foiz, voires trois;
Je fui en la terre as Irois ;
*T*ant ai cerchiee la contree
Que j'ai la mecine trovee
*D*ont li rois est gariz et sains,
Et je dou pais chastelains.
— *R*enart, » fait il, « or me [contez
*Com*mant mes enfanz garirez.

« — *Dr*oin, » fait il, « par saint
Tu les feras crestienner [Omer,
*Si t*ost con baptizié seront,
*Ja*mais de teil mal ne chierront.»
Et dist Droins : « Ce puet bien [estre :
..iz ..enroie et .1. prestre? »
(Lacune de 12 vers.)

Si li a gité sans tençon,
Et R. tendi son giron,
Si le reçut tot sanz dangier,
En son cors le fist presignier ;
Un et un les li a gitez :

25214 Por lui fui ABC — 216 Je passai A — 218 Si f. AB — 219 Tant alai cerchant ABC — 220 Que joi ABC — 221 fu C — 222 Je sui d. A De son pais sui c. C — 223 mensegniez AC — 224 garisiez A — 227 que AB — 228 cest m. A cel m. B — 229 Et *manque* A — 230 Mes ou trouueroie ge [AB ge le] prestre ABC — 244 gernon A — 245 Si les r. et s. A Si la receu s. B. — 246 Les a fet en s. c. AC prisonier BC — 247 les i a A

Renars les a crestiannez. [bien!
Dist Droins : « Baptiziés les
—Ne vos estoet douter de rien,
Que il n'an charront mais des [mois
Li oisel, car il sont cortois. »
Quant cil nes a veuz n'oiz,
Bien pense qu'il est escharniz :
« Renars, » fait il, « ou sont mi
Je cuit fait en avez escil. [fill?
— Non ai : chi les baptize aval.
— Hai, traïtes desloial, »
Fait Droins, « tu les as mengiez.
—Non ai, » fait Renars, «ce sa-
(Lacune de 12 vers.) [chiez.

— Non feré. — Por coi? —
[Ge ne puis.
— Tu ne puez? — Voir, ne je
[ne ruis.
Mais or me di, traites faus,
Que as tu fait de mes oisiaus?
—Que j'an ai fait? dirai le toi :
Je les ai mangiez, par ma foi.
— Mangiez, las! — Voires,
[par mon chief :
Tu n'an vanras jamais a chief;
Et par trestoz les sainz dou
[mont
Jamais de cest mal ne chierront;
Et que qu'an deust avenir
Je te vodroie ensi tenir. »
A icest mot s'an est tornez
Renars, n'i est plus demorez.
Et Droins son plaint recomence;
Toz seus a lui meismes tence
Et dist : « Las moi! mi bel
[enfant! »
(Lacune de 13 vers.)

Que il ne l'ait tote esrachie :
Mont en a soufert grant hachie.
Quant il se fu tant debatuz
A soi meismes, et batuz
Et laidengiez et maumenez,
Tant en a fait toz est plumez,
Si laisse le doel que demainne,
Que mont en a sofert grant
[painne :
Tantost a porpenser se prist
De Renart qui si li meffist, [gier,
Commant il s'an porroit van-
Que la vangance avroit mont
[chier.
Lors se porpense que fera,
Et commant se porchacera
S'il pooit avoir nule part
Nule vengance de Renart.
Tantost se rest mis a la voie.
. . . . . .

G. P.

---

250 Ja ne vous en doutez C — 251 Quil B de cest mois B Qui ne charront mais [C Que james chient] de cest mal AC — 252–7 *manquent* A — 252 Droin regarde contreual C — 253 Na ses filz veuz ne choisiz BC — 254 Si sapercoit [B sapercut] quil est [C ert] traiz BC — 256 men a. BC. — 257 N. a. aincois sont [C en] ca a. BC — 259 dit A — 273-4 *manquent* B — 273 N. f. voir car g. C — 274 T. n. p. tez toi je n. C — 275 dites A — 276 Quas tu or f. B Que tu as f. C — 277 f. voire di moi A — 278 Jes ai mangiez en moie f. ABC. — 282 de cel C dicel A de tel B — 283 Et que quil en dust A — 284 ausi AC — 286 R. que plus nest seiornez C — 287 plait B dol AC encomence C — 288 Tot soul AC a soi m. AB — 289 Et d. l. de mi e. A. Et d. l. dolant mi e. BC — 304 M. a soferte A — 305 conbatuz AC — 306 m. debatuz BC Et a soi mal fere esbatuz A — 307 A laidengier ABC et a malmetre AC et a mal traire B — 308 En quel sen il poist [C Pense coment porra] fin metre AC Tant en a fait nen puet plus faire B — 309 quil d. B A laissier le d. AC — 310 Car A m. i a B — 312 tant l. C vers li mespriſt A — 313 porra AC — 314 Car ABC. — 315 quil f. BC quil ira A — 316 Et tot [C Trestot] le pais cerchera AC — 317 Si le puet trouer de n. BC Sil trouueroit de n. A — 318 Quil poist [C le puist B se puist] vengier ABC.

III.

ÉTYMOLOGIES.

I. *Admolestare.*

Diez *E. W.* I. s. v. *amonestar* fait assez clairement sentir qu'il est peu satisfait et persuadé de l'étymologie proposée. *Monaxtâ* employé à Montbovon (Haute-Gruyère) dans le sens de *dire à quelqu'un qu'il a mauvaise conduite, l'ennuyer par des reproches,* m'a fait penser à *molestare* et m'engage à regarder *amonestar* comme son composé, malgré son sens bien plus large que celui du verbe latin qui est : *ennuyer, fatiguer par quoi que ce soit.* On sait du reste que le simple *monestar* existe également en provençal. *N* = *l* n'offre pas de difficultés, comme on peut voir par les exemples de ce changement, faciles à augmenter, cités dans la *Grammatik d. rom. Spr.*, t. I, p. 204. Qu'il y ait eu dans l'emploi du mot et dans le développement du sens une influence d'*admonere*, c'est très-possible. Le rapprochement s'offrait naturellement à chacun, une fois *l* changée en *n*. Car ce changement a dû avoir lieu de bonne heure, pour être commun à la France et à l'Espagne. Le fait que l'italien, qui a *molesto*, n'a pas *amonestar* n'est pas sans importance pour confirmer l'origine ci-dessus présentée, que je soumets au jugement de plus habiles.

II. *Male habitus.*

Il n'est personne qui, persuadé de la rigueur des lois phonétiques, en lisant l'article que Diez *E. W.* I consacre à *malato* et ses correspondants dans les différentes langues romanes, n'ait été choqué de les voir violées dans le traitement du groupe PT. L'origine, de *male aptus*, paraît, à première vue, vraisemblable, grâce surtout au rapprochement si séduisant de l'allemand *unpæsslich*. Mais, que l'on examine les nombreuses citations dans Forcellini s. v. *aptus*, on s'apercevra que la justesse de la comparaison est plus apparente que réelle. Je ne crois pas qu'il y ait un seul endroit où ce mot, qui a un sens si général, permît un rapprochement semblable. Or voici ce que je propose. *Habitus* était employé par les comiques comme adjectif avec le sens de *bien tenu, bien soigné, bien portant.* Je lis dans Plaute, *Epid.* I, 1, 8 :

> A. Quid tu? agis, ut velis? B. Exemplum adest. A. Intellego. Eugepae,
> Corpulentior videre atque *habitior.*

et dans Térence, *Eun.* 313 et sqq., où le contraire montre clairement le sens du mot :

> Haud similis virgost virginum nostrarum, quas matres student
> Demissis umeris esse, vincto corpore, ut gracilae sient.

Siquast *habitior* paulo, pugilem esse aiunt, deducunt cibum :
Tam etsi bonast natura, reddunt curatura iunceam.

Un peu plus loin de la même jeune fille :

Color verus, corpus solidum et suci plenum.

Enfin voici un passage décisif. C'est une petite anecdote rapportée par Massurius Sabinus, un juriste du Ier siècle, et conservée par Aulu-Gelle IIII, 20, 11 :

Censores Publius Scipio Nasica et Marcus Popilius cum equitum censum agerent, equum nimis strigosum et *male habitum*, sed equitem ejus *uberrimum* et *habitissimum* viderunt et cur, inquiunt, ita est ut tu sis quam equus curatior? Quoniam, inquit, ego me curo, equum Statius nihili servos.

Il n'y a que le simple *t* de l'italien *malato* qui fasse difficulté. On s'y arrêtera moins, si l'on considère que le dérivé *malattia* en a deux. Peut-être d'ailleurs que l'explication de Diez pour le simple *t* subsiste en dépit de ma nouvelle étymologie. Mais *malabde*, *Pass. du Ch.* 116, vient admirablement au-devant de l'origine que je propose [1].

Bâle, le 17 avril 1874. Jules CORNU.

---

1. Le mot v. fr. *ate*, qui signifie « dispos, bien portant », et qui paraît bien être le simple de *malade* (voy. G. Paris, *Mém. de la Soc. de Ling.*, I, 91), semblerait contredire l'étymologie que j'indique. Mais on peut très-bien admettre que le français a tiré de *habitus* une double forme, *ate* et *ade*: cf. *coute* et *coude*. D'ailleurs *ate* est peut-être une forme dialectale.

COMPTES-RENDUS.

Du C dans les langues romanes, par Ch. JORET, ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes, professeur agrégé au lycée Charlemagne (seizième fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes), Paris, Franck, 1874, 1 vol. in-8° xx-344 pages.

La bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes vient de s'augmenter d'un important fascicule, dû à M. Ch. Joret, ancien élève de la Conférence des langues romanes. C'est une étude consacrée tout entière à l'histoire d'une seule lettre latine ; il est vrai qu'il s'agit du *c*, dont les transformations sont curieuses par leur variété et même, dans certains cas, par leur étrangeté. Et si, à première vue, on se demande comment une seule lettre a pu fournir à une monographie aussi étendue, on arrive à se convaincre que la matière est assez riche pour mériter même un gros volume. Le livre de M. Joret est le premier où l'on ait essayé d'embrasser dans leur ensemble les questions que soulève l'histoire de la gutturale romane. C'est une œuvre considérable qui mérite l'attention de la critique. L'auteur ne sera donc pas surpris de nous voir consacrer à son livre l'étude approfondie que méritent ses consciencieuses recherches.

Nous abordons sans plus de préambule l'examen de l'ouvrage, que nous suivrons livre par livre et chapitre par chapitre.

Il s'ouvre par une introduction qui donne d'abord, d'après les derniers travaux de Brücke, Helmholtz, R. v. Raumer, etc., la théorie physiologique des consonnes indo-européennes, théorie qui montre comment elles peuvent arriver à se substituer les unes aux autres ; après quoi l'auteur retrace rapidement l'histoire des gutturales latines *h, q, k* (*c*), *g*, *ch*. Ces résumés sont exacts en général ; j'aurais pourtant quelques observations de détail à faire. M. J. établit avec raison deux sortes de *f*, produites, l'une par le contact des lèvres inférieures avec les incisives supérieures, l'autre par le rapprochement des deux lèvres (ce dernier inconnu au français, quoi qu'il en dise); à ces deux sourdes *f* correspondent deux sonores *v* et *ẅ* ; le *ẅ*, dit M. J., est le son de l'*u* dans l'all. *Quelle* et le fr. *écuelle* ; ceci est inexact : l'*u* de *écuelle* est différent de l'*u* de *Quelle* ; voir L. Havet dans les *Mémoires de la Société de Linguistique*, II, 218. — Pour l'*h*, M. J. dit qu'elle représente le plus souvent l'aspirée gutturale primitive et qu'elle a pour équivalent κ ou χ en grec. La règle ainsi exposée n'est pas absolument exacte. L'aspirée latine, quand elle dérive d'une gutturale primitive (et non d'une dentale ou d'une labiale aspirée), correspond toujours à un χ grec : les exceptions ne sont qu'apparentes ; par ex., le mot cité κριθή est pour χριθή, l'aspiration du χ étant tombée normalement sous l'action de l'aspi-

rée suivante θ. — Pour le *c* affaibli en *g*, j'aurais voulu que l'auteur distinguât les cas où *c* est initial de ceux où il est médial ; cette distinction pour les mots latins a son importance. — Pour la prononciation du *c*, on peut ajouter comme exemples les transcriptions talmudiques du temps de l'empire, qui représentent le *c* palatal par le koph ; ainsi *cellarium* devient *kelar*. — Ce que dit M. J. sur le groupe *qu* est peu net ; il cite bien des textes de grammairiens qui montrent l'incertitude où l'on était à Rome touchant la valeur de la notation *qu* ; mais il semble d'après ses paroles que la question était purement orthographique et n'intéressait pas la prononciation, qu'en un mot *qu* était l'équivalent de *k*, que l'*u* était insensible et qu'on hésitait seulement sur la question de savoir dans quels mots l'usage voulait l'écriture *qu*, dans quels l'écriture *c*. Or la question est évidemment plus complexe, et les incertitudes devaient avoir leur cause dans la prononciation. Le *q* pur et simple sonnait-il *qu*, et quand Velius Longus proposait l'orthographe *qae*, *qia*, entendait-il qu'on prononçât *quae*, *quia?* Ou bien, *q* valant *c*, et ne s'employant que devant *u* suivi d'une voyelle parce que dans la plupart des mots présentant ce groupe il remontait à un primitif *kv*, l'hésitation portait-elle sur la valeur de l'*u*? Cet *u* se prononçait-il? et dans quels mots? Que signifient ces corrections de l'Appendix Probi : *equs* non *ecus*, *coqus* non *cocus*, *coquens* non *cocens*, *vacua* non *vaqua*, *vacui* non *vaqui?* Voilà des questions obscures assurément, mais qui méritaient du moins d'être posées, et puisque M. J. abordait ces points un peu étrangers à son sujet, il aurait pu, je crois, les serrer de plus près.— Je borne là ces observations, et j'arrive à l'ouvrage proprement dit.

Le plan en est simple : quatre grandes divisions correspondant aux divisions naturelles du sujet. 1° Du *c* vélaire ou *c* devant *a*, *o*, *u* ; 2° du *c* palatal ou *c* devant *e*, *i* ; 3° du *c* vélaire traité dans certains idiomes et dans certains cas comme *c* palatal ; ce troisième livre, comme on le voit, est une annexe des deux premiers ; 4° enfin du *c* dans les groupes de consonnes. Mais si ce plan est *organique*, on peut regretter que l'auteur, dans les subdivisions du sujet, n'y soit pas resté fidèle.

Il prend en effet une à une *les diverses transformations* auxquelles aboutissent le *c* vélaire et le *c* palatal, et en fait le point de départ de ses recherches. Or qui ne voit que ces transformations sont amenées par des causes spéciales, auxquelles il faut remonter tout d'abord pour les suivre dans leurs actions diverses? Autrement on place l'effet avant la cause, ce qui est peu rigoureux. Ce reproche, exprimé sous une forme générale, a l'air d'une chicane ; cependant si nous prenons des exemples, nous verrons qu'il répond à quelque chose de réel. Les divisions du premier livre sont les suivantes : 1er Chap. Persistance du *c* vélaire — son changement en *g*, en χ. — 2e Chap. Son changement en *y*. — 3e Chap. Sa chute. Dans ces chapitres, l'auteur examine chacun de ces changements au commencement, au milieu, à la fin des mots. C'est la marche inverse qu'il fallait suivre. La chute du *c* médial ne peut pas être séparée de son affaiblissement en *y*, ni celui-ci de l'affaiblissement en *g*, puisque ce sont des phénomènes dus à une même cause, et qui s'expliquent mutuellement. L'on voit rapprochés des changements en *g* de *c* initial et de *c* médial ; mais malgré la similitude des résultats, les causes de ces changements sont différentes, et il faut les séparer l'un de l'autre.

Une seule division était conforme à la vérité, celle qui étudie d'abord et exclusivement la gutturale initiale dans les différentes langues romanes, puis la gutturale médiale entre deux voyelles ou devant une liquide, puis la gutturale finale, et enfin la gutturale dans les groupes, quels qu'ils soient. A chacune de ces positions correspondent des lois différentes, qu'il fallait suivre dans leurs actions diverses sur les diverses parties du domaine roman.

Tel est le défaut de composition que je reproche à M. J. La cause de ce défaut, il faut la demander à la nature même du livre, ce nous semble. C'est une monographie. Or, rien n'est périlleux comme une monographie. En s'absorbant dans l'étude d'un point déterminé, on s'expose à perdre de vue les rapports qui unissent le détail à l'ensemble dont il est détaché et la place qu'il doit occuper dans le système général auquel il appartient. C'est là un écueil qu'il est bien difficile d'éviter, et je crains que M. J. n'y ait pas complétement réussi. Il ne semble pas avoir distingué avec assez de précision ce qui revient en propre au *c* et ce qui dépend de la phonétique générale du roman, et il s'est laissé guider par les conséquences plutôt que par les causes mêmes des conséquences. Assurément il fait bien ces distinctions dans les détails, mais il les fait en second lieu, en sous-ordre, et cette manière de procéder donne une vue moins exacte des choses. Toutefois ne pressons pas trop sur ce point qui par sa généralité prête peu à une discussion précise, et acceptant le plan de M. J. tel qu'il a été conçu, entrons dans l'étude de la consonne.

Le *c vélaire* — ainsi dit parce que pour le prononcer la langue s'appuie contre le palais en arrière beaucoup plus près du voile du palais que pour le *c* palatal — se maintient au commencement des mots à l'exception d'un petit nombre de mots qui l'affaiblissent en *g*[1]. M. J. aurait pu ajouter aux exemples cités l'ital. *gaglio* à côté de *quaglio*, *garacollare* (*caracollare*), *golpato* (*colpato*) et peut-être *garçon* et ses dérivés (de *carduus?*). Au milieu des mots, en vertu de la loi de l'affaiblissement des médiales, le *c* se modifie dans les diverses langues romanes, suivant leur tendance plus ou moins marquée pour l'affaiblissement : il reste en valaque et en italien dans la moitié des cas, dans l'autre moitié devient *g*, traitement normal pour l'espagnol et le portugais; le provençal a *g*, ou poussant plus loin l'affaiblissement *y*. Pour le fr., M. J. cite un certain nombre d'exemples où le *g* médial est conservé : *aigre*, *aiguille*, *aigu*, *alegre*, *cigogne*, *ciguë*, *dragon*, *figue* (*-guier*), *maigre*, *seigle*, *segond*, *segur*, *vergogne*. Pour quelques-uns de ces mots, il donne une seconde forme (*ceoine*, *ceue*, *fie*, *fier*, *seur*), prouvant que les formes avec *g* sont des emprunts. Dans *vergogne*, on a un autre fait. Le latin *verecundia* s'affaiblit d'abord régulièrement en *veregundia*, puis par la chute de l'atone devient *vergundia;* dans le groupe *rg* le *g* se trouvant après une liquide est traité comme initial et reste, en vertu d'une loi que je n'ai pas encore vue exposée et qu'on peut formuler ainsi : dans un groupe de deux consonnes dont la première est une liquide *l. r. m. n*, la seconde, muette ou spirante, subit le même traitement qu'au commencement du mot. Restent *aigre*, *alègre*, *maigre*, *seigle* où la consonne qui suit a maintenu la muette sonore (quoique celle-ci eût pu tomber, comme dans *sairement*, *lairme*); *segond* et *dragon* sont demi-savants.

1. Cet affaiblissement est évidemment antérieur pour le français à la transformation du *c* en *ch* dans le groupe *ca*.

Les seules exceptions sont *aiguille* et *aigu*. Pour *aigu* on trouve *ĕu* dans certains dialectes, ainsi *Monthĕü* = *montem acutum*; et le wallon *aweie*, comme nous le verrons plus loin, a également perdu la gutturale médiale. M. J. remarque bien que le maintien de la gutturale dans le groupe *cr*, *cl* est dû à la présence de la liquide; toutefois il aurait pu préciser plus ses conclusions et admettre qu'en dehors d'une ou deux exceptions, pour lesquelles on pourrait peut-être trouver des explications, le *c* médial tombe en français.

Le *c* final, c.-à-d. devenu final par la chute des atones (car les exemples du *c* final latin sont trop peu nombreux pour qu'on puisse généraliser les faits) ne se rencontre que dans les langues faisant tomber les dernières atones, à savoir le prov., le fr., les dialectes ladins ou de l'Italie du Nord, et le roumain. Il persiste en roum. et en prov.; dans les dialectes italiens se change en *g* quand la terminaison persiste; en fr. devient *y* ou tombe, excepté quand il est *appuyé* (lisons: quand il est précédé d'une liquide, auquel cas il est traité comme initial); le ladin nous montre le traitement du roum., des dial. ital., du prov. et du français.

M. J. termine ce chapitre par l'examen du toscan qui change la vélaire en χ, et du sarde qui change également en χ les groupes *sc(a)*, *rc(a)*. Il ne fait que constater ces changements dont on voudrait avoir l'explication.

Au ch. II, nous voyons la gutturale s'affaiblir en *y*. Des exemples sont apportés des langues germaniques, qui font un *y* du *g* initial, médial ou final; les exemples du *g* initial sont inutiles parce que le passage de *c* à *y* en roman n'est que la suite de son affaiblissement en *g*. Quant aux exemples romans, ils sont fournis par le ladin, les dialectes du Nord de l'Italie, le port. et le fr. Ici la question devient complexe, et d'une analyse délicate, et M. J. a eu le tort de séparer, pour en faire un chapitre à part, les exemples où la gutturale disparaît. Les deux choses sont connexes, et, ce qui augmente la complication, c'est l'apparition d'un *i* parasite développé dans certains mots sous l'influence de la gutturale (par ex. *aigre* = *acrem*). Ici se montre bien le défaut des divisions de M. J., puisqu'elles le forcent à séparer des faits qui ne sont pas séparables. *Foyer*, *noyer*, *payer*, *pleier* (dans *Eulalie*), *preier* (id.) appartiennent à la série *c* = *y*; *verrue*, *charrue*, *Saône*, *Yonne*, à la série suivante où *c* disparaît; *aigre*, *maigre*, à une troisième série *c* = *ic*. Mais qui nous dit que *foyer*, *noyer*, etc. n'ont pas d'*i* parasite, et pourquoi dans *verrue*, *charrue*, etc. n'en voit-on pas paraître? Pourquoi un *yod* dans *pacare*, *payer* et non dans **raucare*, *enrouer?* dans *locarium*, *loyer* et non dans *locare*, *louer?* Ces questions devaient être nettement posées, et l'on pouvait au moins rassembler les éléments d'une solution. Il faut tenir compte évidemment des voyelles qui précèdent et suivent la gutturale, comme d'ailleurs l'a vu M. J., quand dans son errata il dit que le *c* tombe en fr. presque uniquement devant *o* et *u*. La règle est la suivante: Des deux voyelles qui entourent la gutturale, si la seconde est vélaire (*o*, *u*), la gutturale tombe, quelle que soit la première (*Saône*, *sûr*, etc.); si c'est un *a*, comme cette voyelle est semi-vélaire, semi-palatale, il faut pour que la gutturale tombe sans laisser de traces que la voyelle précédente soit une vélaire pure (*o*, *u*; *jouer*, *charrue*, etc.); mais si c'est *a* et à plus forte raison *e*, *i*, on a le yod (*payer*, *doyen*, *ployer*, etc.)[1]. Les seules

1. Dans *amie*, *vessie*, (que je) *die*, etc., rien n'empêche d'admettre un *i* palatal dégagé

exceptions que je connaisse à ces règles sont *essuyer*, *noyau*, *voyelle*, *foyer*, *loyer*, *noyer* (*nucarius*), mais *essuyer* en v. fr. dans sa forme la plus ancienne est *essuer*, *essuyer* est refait sur *sui* = *sūcus*; *noyau* est une forme rajeunie du primitif *nual* (Livre des Rois); *voyelle* est un mot savant qui date du XVe siècle [1]; quant à *foyer*, *loyer*, *noyer*, c'est l'*i* de *arius* qui se combinant avec l'*a* place la gutturale devant une palatale; et ces formes sont intéressantes en ce qu'elles montrent que le changement de *arius* en *ier* est postérieur au changement de *c* en *g* (sans quoi le *c* se serait assibilé; le *g* palatal ne s'assibile pas) et antérieur au changement de *g* (issu de *c*) en *y*. Maintenant, comment a lieu le changement? Le *g* s'est-il affaibli simplement en *y* : *pacare pagar payar payer?* Ou n'y a-t-il pas développement d'un *i* parasite comme dans *aigre*, etc., puis chûte de la muette médiale *pagar paygar payar payer?* Le *miia* de Boèce ne prouve rien, car il peut venir aussi bien de *mica miga miiga miia* que de *mica miga miya*. Bien plus la présence de l'*i* parasite dans *aigre*, *maigre*, etc., semble prouver qu'il y a eu chûte pure et simple de la médiale *g* après dégagement de l'*i* dans *preier*, *pleier*, *payer* et les formes analogues. En effet comparons *lairme* à *aigre*; l'analogie force de conclure à une série *lagr'me*, *laigr'me*, *lairme*. Le Bestiaire de Gervaise donne la forme *aille* = *aquila* (*Romania*, I, p. 437). Si l'on n'avait pas *aigle*, on admettrait la série *aq'la agla ayle al'e* (*l'* = *l* mouillée), sans songer à l'*i* parasite; cet *i* qui s'est développé dans *aigre*, *aigle*, et suivant toute vraisemblance dans *lairme*, etc., a dû naître aussi dans *payer*, etc., la muette médiale disparaissant comme toutes les autres muettes et ne se transformant pas en *y*. Cependant ce n'est qu'une hypothèse que je donne là, hypothèse que j'aurais voulu voir en tout cas discutée par M. J., ainsi que cette autre question de la naissance de l'*i* parasite. Comment sort-il de la gutturale [2]? et est-ce de la sourde ou de la sonore qu'il se dégage? Ces questions encore auraient pu être sinon résolues, du moins posées [3].

Poursuivons l'analyse. M. J. étudie la terminaison *acum*, *iacum;* il ne fait guère là que reproduire la théorie de M. J. Quicherat (*Noms propres de lieux*, (p. 34 et 59), et il admet avec lui que les formes en *y* viennent par déplacement d'accent et par chute de la syllabe *ac* de *i(ac)um;* cette théorie est inadmissible pour diverses raisons; le changement de *iacum* en *y* est analogue à celui qui dans certains dialectes transforme le participe *ié* et l'infinitif *ier* en *i*, *ir*.

Le livre Ier se termine par un chapitre consacré à la substitution du *t* et de l'*s*

---

de la gutturale et fondu avec l'*i* étymologique. Le ladin *amic'*, *amig'*, *amih* rapproché de *laic* (*lac*) vient à l'appui de ce que nous disons. Cf. la p. suiv., note 2.

1. Le type latin *vocella*, d'où on pourrait vouloir tirer *voyelle*, aurait donné *voiselle*.

2. A la page 188, M. J. signale des formes ladines : *amic'*, *amig' et amih ; dic'*, *dig'* (*dico*) ; *lac*, *laic'*. Cette dernière forme est curieuse, et l'on y prend sur le fait la formation de l'*i* parasite. Il est évident que le *c* vélaire s'est palatalisé et est devenu *kj* (*lakj*) et que ce son mouillé qui suit la gutturale, l'infectant au commencement même de l'émission du son, donne *lajkj* (*laic'*). M. J. dit que les autres idiômes romans n'offrent rien de comparable; de fait il a raison; mais au fond le français *fai* (*fac*) par ex., a dû passer par cette première étape que nous conserve le ladin, et peut-être doit-on conclure du ladin pour les formes comme *pacare*, *payer* où dès lors il y aurait chute pure et simple de la gutturale après le dégagement de l'*i* parasite.

3. M. J. constate l'*i* parasite en prov., en fr., en esp., en pg. et même en ital. Pour l'esp. il montre bien comment *e* de *leche*, de *hecho* etc., vient de *a* + *i* ; comment explique-t-il le *ei* du pg. *leixar* (*laxare*), *seixo* (*saxum*), etc.?

au *c* vélaire. Déjà le latin populaire disait *veclus, sicla, capiclum, staclaris, sclopus*, etc., pour *sitla* (*situla*), etc. Le changement inverse est normal dans le Tyrol, comme le prouvent les curieux exemples donnés par M. J. : *tlame* (*clamare*), *tlines* (*crines*), etc. Puisque l'auteur cite ici des exemples de la confusion de *cl* et *cr* avec *tl* et *r*, il aurait pu rappeler les formes catalanes et provençales *payre, mayre* (**pacrem*, **macrem* = *patrem, matrem*), et la forme curieuse *gragea*, dragée (portug. et esp.) qui confirme, en même temps qu'elle en est confirmée, le fr. *craindre* = *traindre, tremere*.

Ces changements de *c* en *t* trouvent place au commencement et à la fin des mots. A la fin des mots, M. J. signale la substitution de *t* à *c* final dans quelques noms provençaux et français et la substitution inverse du *c* au *t* final dans la conjugaison provençale. Les derniers exemples ne sont pas concluants : *Cazec, correc, moc, parlec*, etc., viennent assurément de **cadivit*, **currivit, movit, parabolavit*, etc.; mais le *c* y représente le *v* ou l'*u*, comme le prouvent les formes *aic* (habui), *tinc* (tenui), *tengues* (tenuissem), etc.

Pour résumer le premier livre, on y trouve peu de recherches originales : l'on y remarque des exemples nouveaux, des faits peu connus empruntés aux patois; mais la théorie du *c* vélaire n'a pas reçu toute l'étude approfondie qu'elle méritait et c'est plutôt un exposé quelque peu artificiel des faits qu'une théorie que nous donne l'auteur.

Le livre II est supérieur au premier, et si la critique a encore ses réserves à faire sur divers points et des lacunes à signaler, elle doit reconnaître les faits nouveaux dont M. J. a enrichi la philologie romane. Il démontre d'une manière explicite que vers la fin du VIIe siècle *ci* et *ti* suivis d'une voyelle sont devenus soit *ts* soit *tsi*, et de même *ce, ci*. Comment avaient eu lieu ces changements ? *Ti* + voyelle et *ci* + voyelle tendaient déjà à se confondre à l'époque classique par suite de la similitude de prononciation qui existe entre ces deux groupes et par une confusion analogue à celle que présentent *amiquié amitié, quien tien, cintième cinquième* : de là le son *ty* qui aboutit à *tch*. De même le *c* palatal pur et simple (*c* devant *e* et *i*) que je noterai avec l'auteur par c_t devient *ky* par suite d'une modification légère apportée dans la prononciation, la langue s'appuyant un peu plus en avant vers la bouche; en avançant encore l'obstacle formé par la langue, on franchit le domaine du *k* pour entrer dans celui du *t* et *kj* passant par *ty*[1] aboutit à *tch* (*č*), c'est-à-dire à *tš* (*š* = *ch*). Toute cette discussion, appuyée d'un côté sur les exemples tirés des monuments du bas-latin, et sur des transformations analogues dans les langues germaniques, de l'autre sur des considérations physiologiques, me paraît juste. La réfutation de la théorie de Schuchardt (*Vokal.* I, 150 ss.) est convaincante. M. J. a raison en outre de faire de *ts* un succédané de *tch* et non de celui-ci un épaississement de *ts*, de sorte que la série régulière des transformations de *c* est *č* (*tch*), *š* (*ch*) ou *č*, *ts*, *s*.

Après avoir établi les conditions générales des transformations du *c* palatal

1. Je précise ici un peu plus que ne le fait l'auteur le changement de *k* en *tch*. M. J. admet immédiatement après la forme *k* la forme *c* (= *tch*); le passage de l'une à l'autre n'a pas été aussi brusque et entre elles deux doit se placer la forme *ty*. Dans les faubourgs de Mons *chien* se dit suivant les villages *ki, tyi, tchi*. La forme *tyi* est très-caractérisée et a une existence bien marquée. Cet exemple, quoique portant sur le groupe *ca*, est valable ici, parce que le *c* y est considéré comme palatal.

l'auteur arrive aux exemples. Les premiers qu'il cite sont ceux qui montrent la persistance de la palatale.

La palatale latine, dit l'auteur, n'a persisté qu'assez rarement dans les langues romanes ; généralement à la place de *qu* : *querela*, *quærere*, *qui*, *quem*, *quod*, *quietem*, etc., tous mots écrits en roman avec *qu*, *ch* (ital.), *k*. Cette remarque est étrange ; car dans tous ces mots la gutturale est vélaire : *qu*. L'auteur entend-il par palatale la palatale romane? Pourquoi alors l'appelle-t-il palatale *latine* et pourquoi, en note sur ce passage, dit-il que le *qu* de *quod* est vélaire en latin (à cause de l'*o*)? Il semble que pour M. J. l'*u* de *qu* ne se prononçât pas et que *qu* fût une notation adéquate à *k*, et cette présomption, qui paraît ressortir de son langage trop obscur, est confirmée par ce que nous avons signalé plus haut dans l'introduction du livre. Tout ce paragraphe est peu net. Les formes provenant de *qu* ne peuvent être alléguées comme exemples du maintien de la palatale. — D'autres exceptions plus réelles, qu'on rencontre surtout en roumain, sont expliquées avec soin ; enfin M. J. arrive à la fameuse exception du sarde logoudorien qui conserve souvent la palatale comme sourde ou comme sonore.

Ce trait du sarde logoudorien semble une des plus solides preuves de la prononciation forte de la palatale latine, prononciation établie du reste d'une manière incontestable par d'autres arguments très-sûrs. Toutefois, à l'époque où M. Joret imprimait cette page sur le sarde logoudorien, M. Ascoli émettait quelques doutes sur le caractère archaïque de cette prononciation. Dans son *Archivio* (II, 143, note sur *ce*, *ge*), après avoir rappelé qu'en sarde logoudorien le *g* initial se change en *b* et le *g* médial disparaît, phénomène, dit-il, qui à lui seul suffirait à rendre bien douteuse l'antiquité de la prononciation logoudorienne *che*, *ghe*, il ajoute : « E altri argomenti, non meno poderosi, concorrono a togliere ogni prestigio di anzianità a codeste pronuncie, e a provare che d'altro non si tratti se non di una alterazione, relativamente moderna, di *č* e *ǧ* di fase anteriore, alterazione specifica del logudorese, che rifugge constantemente dalle esplosive palatine, come dalle fricative palato-linguali. Mi limiterò a qui aggiungere due soli di questi argomenti. Dato un *ǧ* antico (sardo o italiano) da *j* latino, questo *ǧ*, che non a dunque alcun fondamento etimologico di suono gutturale, passa ugualmente in gutturale e quindi in labiale logudorese, come se si trattasse di *g* latino ; p. e. : *bemnarzu* (merid. *gennarǧu*) jenuario-, jænuarius, *bettare* e-jectare (cf. merid. ghettar) gettare. E dato ancora uno *sc* = *STS*, ricadiamo a *sk* logudorese : *posca* **poscia* (postea), cosi come *fasca* fascia... Lo *zz* = *CI* anche può, come ogni altro *zz* di fase anteriore, degenerare in *tt* : *atta* = merid. *azza*) acies (filo, taglio), *erittu* ericius ; *lazzu* (*lattu* nel distr. di Marghine) laccio. Ma pur qui l'estesissimo *facca* (l'ant. logud., dallo schietto *facie-*, e perciò non sentendo lo *CI*, ha *faghe* ; cf. *calche* calcio).» Si de ces exemples le premier (*j* = *b*) n'est pas convaincant, des formes comme *posca* = *postea* pourraient peut-être inspirer le soupçon sur l'antiquité de la palatale logoud., et les exemples tels que *atta* semblent montrer que la gutturale peut s'assibiler. On pourrait vouloir tirer un argument du patois poitevin, qui présente des formes telles que *quiellé* ceux-là, *quielle* celle, *quielqui* ceux-ci, *quieu quio* ce, ceci, cela, cet (Fabre, *gloss. du Poitou*, p. lviij; Lalanne, *Gloss. du pat. poitev.* p. xxviij-xxx,

donne des formes un peu différentes, mais de même caractère, entre autres pour *ce, cet : tchiou tiou quiou* ; pour *celle* : *tchielle tielle quielle quale*; pour *celui-ci : quouquiqui quieuquiqui* etc.). M. J. voit avec raison dans quelques-unes de ces formes (*Errata*, p. 339) des exemples de la substitution du *t* au *k* palatal : nous avons bien ici une palatale non assibilée. Mais cette palatale n'est pas primitive : elle dérive d'une vélaire latine; car ces formes remontent à un type *eccum ille* etc., et non *ecce ille*[1]. Il n'y a donc pas de comparaison à faire entre le poitevin et le sarde. Quant à la question si intéressante des gutturales dans le sarde logoudorien, elle est trop difficile et trop complexe pour être abordée en détail ici, et nous poursuivons l'examen du livre.

La gutturale palatale *ć* (*kj*) passe à *č* (*tch*) en italien, dans le roumain du Nord, dans le roumanche (qui au milieu des mots réduit souvent *č* à *š*), et quelquefois dans l'espagnol et le portugais (spécialement suffixes en *ceus*). Quand la gutturale change de nature avec la voyelle de flexion dans la déclinaison et la conjugaison, elle subit en roum. et en ital. des traitements divers (soit *k*, soit *č*) que l'auteur analyse avec soin. Dans quelques dialectes italiens, elle devient parfois *g*; la plupart des exemples cités (7 sur 12) ont le *g* médial, ce qui dès lors nous explique un peu ce changement. Dans le roumanche de l'Inn et la Suisse romande, elle devient *š*, et de même en roumain dans les suffixes *aceus, iceus, uceus*. On ne trouve pas de trace réelle du changement du *c* palatal en *š* dans le français; les exemples tels que *chercher, chevêche, chicorée* sont des exceptions récentes; *pouliche, ranche* sont normands ou picards; *bretèche gallesche revêche* etc. ont en réalité une vélaire, *ca* ; *bamboche bravache* etc. sont italiens ; *chiche* seul présente une difficulté réelle. Toute cette discussion est très-bonne. Enfin *c* médial devient *ž* (*j* français) dans le ladin de l'Engaddine et du Tyrol, dans quelques dialectes du nord de l'Italie, soit, dit l'auteur, que *c* devienne *g* puis *ž*, soit qu'il devienne *č*, *š*, *ž* ; soit, ajouterons-nous, qu'il donne *js* (comme dans *plaisir*), puis *jsj* (*plaisjir*), et finalement *plejir* (*pleji* aux environs de Metz; cf. *majon* = *maison* qui prouve que le développement du *j* dans *pleji* est postérieur).

Après les changements de *c* en *č*, *š*, *ǵ*, *ž*, viennent ceux en *ts*, *dz*. On les retrouve dans le roumain du sud, quelquefois dans celui du nord, et aussi dans le ladin du Tyrol et du Frioul, dans le sarde logoud: (à côté des exemples de la conservation apparente de la gutturale latine), et çà et là dans quelques dialectes italiens. Le suffixe *cius* a été décidément traité par l'ital. comme *tius*; il est devenu *zzo*. En effet l'ital. change régulièrement *ti* + voyelle en *zz* ou *zzi*[2] (M. J.

---

1. Page 177, M. J. rapporte à tort au lat. *ccce illa*, etc., les formes poitevines *quielle, quiou*, dont il fait dériver d'autres formes du même dialecte : *tchelle, tchou*. Ces dernières viennent de *ecce illa, ecce hoc*, et non de *eccum illa*, etc. Il y a une confusion dans ce passage.

2. *Ti* devient aussi *gi* dans *palagio, ragione*, etc. Voir p. 95, 96. Ces formes sont-elles des affaiblissements de *c*, de telle sorte que *ti* en italien serait devenu *zz(i)* ou *c*? Les mots *magione, cagione* semblent prouver le contraire ; on a dans *palagio* un affaiblissement normal de *ti* médial en *zi*, puis le *i* se palatalise, *zj* d'où *gi* ; de même dans *masionem, occasionem, si* = *sj* = *j* qui devient *g* comme dans *jacere* = *giacere*. En tout cas, quelque explication que l'on donne de l'origine de ce *g* = *ti*, on est forcé d'admettre que le développement de *ti* a dû être ici différent de celui de *ci* ; c'est bien aussi l'avis de M. J. ; mais on serait curieux de savoir en quoi consistaient ces différences et quelles en étaient les causes.

n'examine pas la question de la présence ou de l'absence de l'*i*)[1]. L'assibilation de la gutturale est générale dans les idiomes de l'ouest. Dès le Xe siècle le fr. a changé *c* en *ts* ou *ds*. Initial, il devient *s* dans quelques rares exemples au XIIIe, généralement au XIVe, quoique l'orthographe garde la lettre *c*. Médial, il devient *s* sourde (représentée par *c*, par *s* ou par *ss*) dans un certain nombre de mots, tandis que dans d'autres il devient *s* sonore. Dans quels cas a-t-on la sourde? dans quels cas la sonore? et pourquoi l'une plutôt que l'autre? M. J. ne pose pas la question, se contentant de donner des exemples des deux sortes de changement. Cette question cependant vaut la peine d'être examinée; car elle pénètre au cœur même de la théorie de la gutturale. Et d'abord comment naissent des formes comme *plaisir*, etc.? Faut-il admettre la série *plagere plagjere plajgjere plajdjere plajzir plaisir*, de sorte que la sifflante dès l'origine serait sonore? Alors il en serait de même de *pacem* = *pais*. Contre cette hypothèse on peut objecter que l'*s* de *pacem*, *vocem* a dû être au XIe siècle une sourde, témoin l'anglais *pitch partrich* (arch.) *peace voice* et les rares notations de l'ancien français par *c*[2]; d'un autre côté *plagere* aurait donné *plair* tout comme *regina* a donné *reine*, *magistrum maistre*. Faut-il admettre la série *placere placjere plajcjere plajcere plaitzir plaizir?* pourquoi alors la sourde ne se serait-elle pas maintenue comme elle se maintient dans *ericionem herisson*, *aciarium acier*? Voilà une première question à étudier. En second lieu, pourquoi *rationem* et les analogues sont-ils traités comme *placere*, tandis que *platea*, *spatium* donnent *place*, *espace* avec la sourde ç? y a-t-il là une action de l'accent tonique? D'un autre côté, *rationem* pour devenir *raison* passe-t-il par des séries de même nature que *placere* (*ratjone rajtjon rajtzon raiçon raison* ou *rationem radionem radjon rajdjon rajdzon raizon*, ce qui est bien plus invraisemblable, *dj* devenant régulièrement *j*)? Une troisième question se pose encore: pourquoi la consonne médiale donne-t-elle dans les noms la sifflante sourde (*herisson, hameçon, acier, sous-peçon*, etc.), tandis que dans la conjugaison nous avons la sourde et la sonore, *que je fasse*, *que nous fassions*; *que je place* (*placeam*), *que nous plaisions*, *que je taise ou que je tace*, *que nous taisions?* quelle est dans cette conjugaison la forme primitive, et jusqu'à quel point celle-ci a-t-elle été altérée par l'analogie? Voilà autant de questions qu'il fallait élucider, et qui traitées avec précision et méthode auraient peut-être amené à la découverte d'une chronologie relative dans les traitements divers de la gutturale. M. J. les a négligées, se contentant d'établir cette diversité de traitement; c'est là une regrettable lacune dont les conséquences naturelles se font sentir dans tout ce chapitre, puisque la théorie de la

---

1. Si l'on considère des formes telles que *giustizia* et *giustezza*, *vizio* et *vezzo*, on se persuadera que les mots qui ont *i* sont d'origine savante. Le caractère de formation savante est visible dans *astuzia, pozione, dazione, dominazione, escalazione, abitazione, nazione, riformazione, pigrizia*. Les mots en *z* ou *zz* sans *i* ont dans leur physionomie quelque chose de plus populaire : *alzare*, *debolezza, marzo*, *piazza*, etc. C'est du reste l'opinion de Diez, II 364.

2. Voir les exemples dans l'ouvrage de M. J. qui a pris soin de les réunir, sans chercher à en examiner la valeur exacte (p. 124). — Dans *onze*, *douze*, etc., la sonore est peut-être due à l'action assimilatrice du *d* (*undeci*, *und'çi*, *ond'ze*) qui devait plutôt attirer à lui le *c* que de se laisser changer en *t* à son contact, parce que la pensée populaire reconnaissait toujours, sous ses altérations successives, dans *deci* le simple *decem*.

palatale médiale et finale, à part la présence de l'*i* parasite propre au français, est à peu de chose près la même dans les divers idiomes romans. — Pour le provençal, le changement de la palatale initiale en *s* sourde est régulier; et à l'encontre du français qui n'a remplacé le *c* par *s* que dans quelques rares exemples, il emploie indifféremment les deux lettres au commencement des mots. Le *c* médial devient *s* sourde ou sonore. M. J., après un examen attentif des textes et aidé par la comparaison du français, dresse des listes des mots où le prov. maintient la sourde (notée souvent après une consonne par *ss*: *balanssa*, l'*s* simple risquant dêtre prise pour une sonore), de ceux où il maintient la sonore, de ceux enfin où la sonore et la sourde paraissent employées indifféremment. Même travail pour la médiale des dialectes italiens et ladins. Ce ne sont que des matériaux, recueillis du reste avec soin et patience, pour une théorie générale de la palatale médiale. Son double changement en sourde et en sonore dans les diverses langues romanes est désormais hors de doute. Mais quelle est la cause qui détermine ici la présence de la sourde, là celle de la sonore? — Les chapitres suivants, consacrés au changement du *c* palatal en θ δ, sont les plus intéressants du livre; ils apportent à la philologie romane des faits nouveaux. L'espagnol ne connaît pas en général de sifflante sonore. Etait-il à ce point de vue un héritier direct du latin qui passe pour avoir prononcé l'*s* toujours sourde? Un examen minutieux des anciens documents de la littérature espagnole a permis à M.J. d'établir d'une manière indubitable que la langue distinguait autrefois les sourdes des sonores. Un examen semblable fait avec le même soin sur les textes portugais conduit à des résultats analogues : mais tandis que le portugais jusqu'à ce jour est resté fidèle à cette division de la palatale assibilée en sourde et en sonore, l'espagnol moderne, comme M. J. le prouve par le témoignage des grammairiens, après avoir changé vers le XVIe siècle *ç* et *z* en θ (*th* anglais sourd) et en δ (*th* anglais sonore)[1], réduisit bientôt le son δ au son θ, de telle sorte qu'en plein XVIe siècle déjà les deux palatales assibilées *ç* et *z* se confondirent dans un son unique *th*. Les résultats auxquels est amené M. J. ne sont pas infirmés par un texte espagnol que j'ai entre les mains et qui montre clairement que le *ç* est encore différent du *z* et que le premier n'a ni le son *ts*, ni le son *s*. C'est l'ouvrage de Mose Almosnino : *Regimiento de la Vida*, imprimé à Salonique en 1564 *en caractères hébreux*. Les différents signes employés pour représenter les sifflantes sont les suivants : le *sin* (*s* sourde) remplace toujours l'*s* espagnole; le *samech* (autre sorte d'*s* sourde, légèrement aspirée) désigne toujours le *ç*; le *zaïn* enfin (sonore = *dz* ou *z*) est toujours pour *z*. On n'y voit nulle part le *çadi* (*ts*). Donc pour l'auteur de cet ouvrage ou pour celui qui l'a transcrit (car j'ignore si le livre a été écrit par l'auteur en caractères hébreux), le *ç* sonnait autrement que le *z*, que l'*s* et n'avait pas le son *ts*. M. J. termine le chapitre en nous montrant une assibilation ana-

1. Comment a eu lieu le passage de *ç* à θ et de *z* à δ? M. J. ne dit pas clairement si *ç* sonnait comme *s* forte et si *z* sonnait comme *s* douce avant de devenir l'un θ, l'autre δ; de telle sorte que la série des changements aurait été *ts*, *s* (forte), θ; *ds*, *s* (douce), δ. A priori, une pareille série est inadmissible, car il n'y a pas de raison pour que l'*s* étymologique ne fût pas devenue θ, et que *rosa* n'eût pas donné *roça*. Le *ts* et le *dz* se sont donc maintenus intacts — contrairement à ce qui s'est passé dans les autres langues romanes — jusqu'au XVIe siècle, époque où ils sont devenus θ et δ et finalement θ. Le témoignage des grammairiens espagnols confirme cette manière de voir.

logue à celle de l'espagnol dans des dialectes de la Suisse romande, du Tyrol, de la Vénétie et de l'Italie. On se demande si poussant à l'extrême ces transformations, quelques-uns de ces dialectes n'aboutissent pas régulièrement à *f* ou à *v*? Plus loin M. J. nous donne quelques exemples de ce changement pour le *c* vélaire (v. 212) et un ou deux pour le *c* palatal. Rien que de naturel dans cette dernière transformation de la gutturale. — Dans le chap. VIII, l'auteur donne des exemples d'assibilation du *c* devant une atone *e*, *i* qui tombe ensuite. Dans ce cas, chose curieuse et inexpliquée, la palatale devient partout, même en italien, *s*. L'on a de nombreux exemples [1] de ce changement, qui prouve que la voyelle atone s'est maintenue — même en provençal et en français — après l'époque où la gutturale s'est transformée, ce qu'établissaient d'ailleurs les formes telles que *pais*, *croix* = *pacem*, *crucem*, etc. Après quelques exemples douteux de la chute du *c* palatal, l'auteur dit un mot du développement d'un *i* parasite dans le voisinage de la palatale. Quelques exemples, ce n'est vraiment pas assez sur une question aussi obscure, et de telle importance. — Le dernier chapitre du livre II est consacré au changement de la palatale en labiale. Tantôt l'on voit un *v* qui suit la gutturale se transformer en consonne aux dépens de celle-ci et la supplanter : *aqua* devient en val. *eapę*; *antiquus antif* en fr. etc.; cela n'offre rien d'étrange. Tantôt on voit la gutturale simple se changer en labiale comme dans le sarde logoudorien : *cattum* = *battu*; *colligere* = *boddire*; *cultellum* = *bulteddu*; cela est plus bizarre. Pour expliquer ce changement, M. J. adopte la théorie de M. Ascoli, d'après laquelle la gutturale a le pouvoir de dégager un *i* ou un *u* parasite. De la sorte *cattum* deviendrait *kuattum*, *kvattu*, *gbattu*, *battu*. Cette théorie nous paraît loin d'être démontrée, et vraie en ce qui concerne l'*i* palatal, elle est fausse pour l'*u*. Je ne veux ni ne pourrais discuter la théorie de M. Ascoli dans son ensemble; je ferai remarquer seulement que la preuve qu'il doit considérer comme la plus solide, celle qu'il tire du sarde logoudorien, lui échappe et se retourne contre son système. L'examen attentif des formes sardes le force à admettre (*Leç. de Phonol.* § 27) non la série *g*, *gv*, *gb*, *b*, mais la série *g*, *gv*, *v*, *b*, car des formes comme *urteddu* et *ula*, doublets de *burteddu*, *bula*, ne pourraient, dans le système de l'illustre professeur de Milan, s'expliquer que par *vurteddu*, *vula*. Or il est clair que dans *urteddu* et *ula* il y a purement et simplement chûte de la vélaire. Si l'on rapproche d'un côté les exemples analogues *umpare* = *cumpare*, *umflare* = *cumflare*, de l'autre les formes telles que *bandu* = *ando*, *bessire* = *essire*, etc., on se convaincra qu'on se trouve ici en présence de deux phénomènes distincts, et que le sarde, pas plus que les autres langues latines, n'échappe à cette loi de la phonétique romane que la gutturale latine ne dégage jamais aucun *u* parasite, et qu'au contraire elle tend à supprimer les *u* étymologiques qui suivent le *q* latin ou le *g* d'origine germanique. Nous croyons donc que M. J. doit effacer tout ce qu'il a écrit touchant le changement de *c* ou *g* en *b* dans le sarde logoudorien [2].

---

1. J'ajouterai à la liste de M. J. *rezar* (esp. = *recitare*), *cidre* (*sisdre* = *sicera*), *rance*, *coussin* (*culcitinus*, **culstin*, **cultsin*), *chevalst* (subjonctif de *chevalchier*), *commenst* (subj. de *commencier*), *beneistre* (*benedicere*), *flasque* (*flaccidus*?), *moite* (*mucidus*?), *onze*, *douze*, etc.

2. M. J. ne donne qu'un exemple des formes intermédiaires par lesquelles aurait passé

M. J. cite encore des formes wallonnes comme exemples du changement de la gutturale en labiale, *aweie* de *acucula* (*acucla acuille acuei a(c)veie aweie*), *awe* de *avica* (*avca, acva, ave, awe*). Les transformations ainsi données sont purement hypothétiques. Pour *auca* en particulier, comment peut-on admettre qu'il soit devenu *acva?* Les mots comme *aswagi* = v. fr. *asoager*, *bawi* = *bayer*, *brôweter* = *ébrouer*, et même *awous* à côté de *aous* = **agustum* (août), *aweure* = *heur* (**agurium*), où l'*u* latin s'est maintenu dans *ou* et *eu*, montrent que le *w* ne s'est pas dégagé au détriment de la gutturale : *awe* est *au-c-a au-g-e au-e awe*. Quant à *aweie*, le *w* peut bien représenter l'*u* de *acuclam* (et de même dans *awion, aculeonem*), mais le *c* est tombé régulièrement comme toute muette médiale, et ce n'est qu'après sa chute que l'*u* est devenu *w*.

Quant à la substitution de l'*u* au *c* vélaire et palatal, M. J. aux exemples catalans déjà réunis par Diez ajoute un certain nombre d'autres exemples empruntés au portugais, à l'espagnol, au provençal, au français, et même aux langues germaniques. A ce sujet M. J. expose diverses hypothèses, dont aucune n'entraîne la conviction. L'auteur termine enfin son second livre par deux pages consacrées à la substitution de *h* à la gutturale en catalan et en wallon (il établit avec raison que c'est de la gutturale assibilée qu'est sortie l'aspirée [1]), et de *n* à *c* dans quelques exemples espagnols, portugais, provençaux, français. Ce sont là des faits obscurs et sans doute complexes, où la nasale a pu se dégager de la gutturale, mais aussi, comme le suppose d'ailleurs l'auteur, être une simple nasalisation de la voyelle *i* accentuée, ou peut-être encore être due à l'influence d'une nasale antérieure.

En résumé, le second livre contient une analyse approfondie du passage de la palatale latine au roman ; un tableau minutieux des nombreuses modifications qu'elle a subies ; l'histoire — entièrement nouvelle — de la palatale espagnole ; des listes dressées avec soin des médiales sourdes et sonores ; mais les rapports de *ti* à *ci* pourraient être étudiés plus à fond, et surtout la théorie de la palatale médiale et finale, si obscure et si importante, et la théorie capitale de l'*i* parasite n'ont pas été abordées.

Le livre troisième est consacré à la transformation de la vélaire en *č*, c.-à-d. à son traitement comme palatale en français, en provençal et en ladin. En ladin le *ca* persiste ou devient *ča* suivant les dialectes ; dans quelques mots la gutturale semble se palataliser devant *o* et *u*, mais ces voyelles étaient déjà devenues *ö*, *ie* ou *ü*, *i* et c'est devant ces voyelles palatales que *c* est devenu *c* ou č. Mêmes phénomènes se produisent dans quelques dialectes français. Pour le provençal, M. J. prétend que le limousin change le plus ordinairement *ca* en *cha*, qu'au XIIe siècle, dans les monuments littéraires — peut-être sous l'influence des troubadours limousins — *cha* se substitue généralement à *ca*, et qu'à partir du XIIIe siècle,

---

la gutturale : c'est le mot *gettare* dont le sarde présenterait les formes *ghettare*, *guettare*, *gvettare* et *bettare*. Cet exemple est-il bien sûr? d'où est-il tiré ? M. J. ne donne aucune indication. Il serait cependant intéressant d'établir sans conteste l'existence d'une forme telle que *gvettare*.

1. Pourquoi dit-il en note que l'*h* se substitue aussi aux dentales dans le catalan *pehar petiare, raho rationem ?* Il se substitue toujours à la palatale assibilée, qu'elle soit sortie du *c* palatal ou de *ti*. Quant au portugais *cahir*, l'*h* n'y a pas plus de valeur que dans le fr. *envahir*.

ca disparaît. Pour établir ces assertions, M. J. se fonde surtout sur l'étude de textes publiés par Bartsch dans sa chrestomathie provençale ; mais une question se posait d'abord : l'orthographe donnée par Bartsch représente-t-elle l'orthographe des auteurs ou celle des copistes ? Il est fâcheux que cette question capitale pour l'objet de la discussion n'ait pas été abordée [1]. Pour le français, l'auteur, partant du mot *cose* des Serments de Strasbourg, pense que le *c* au IXe siècle pouvait avoir encore soit le son *kj*, soit peut-être même le son *k*, l'*o* provenant de *au* ayant pu conserver longtemps une valeur particulière, différente de l'*o* étymologique, de manière que le *c* ait pu se changer en č devant le premier, tandis qu'il a persisté dans le second. Cette argumentation ne nous convainc pas. *Au* dès le VIIIe siècle est déjà noté par *o*. Les glosses de Reichenau donnent *sor*, mot qui en provençal est *saur*. Si donc *au* s'est réduit à un son *o*, quelle qu'en soit la nature, qu'il soit l'équivalent de *ō*, de *ŏ* ou de *o* en position, il est indubitable que dans son émission on ne faisait entendre aucun élément du son *a* et que par suite, ne contenant rien de palatal, il ne pouvait plus amener la gutturale à se transformer en *č*. Il faut donc admettre que non-seulement au IXe siècle, mais qu'au VIIIe déjà, à l'époque des glosses de Cassel — si le son *au* s'est réduit à *o* à une même époque par tout le domaine de la langue d'oïl — la gutturale a commencé à s'ébranler et est devenue tout au moins *kj* [2]. Ce raisonnement, remarquons-le, est indépendant de la preuve qu'on peut tirer des *Serments*. La seule forme *sor* des glosses de Reichenau rapprochée des mots tels que *chose, choisir, Choisy, chose*, etc., suffit à établir d'une manière générale et quels que soient les témoignages ultérieurs que — si à la fin du VIIIe siècle *au* est devenu par toute la langue d'oïl *o* — *ca* à la même époque était déjà devenu *kja*. Un autre argument permet d'établir les mêmes conclusions générales pour le Xe siècle. A cette époque en effet *qu* dans nombre de mots s'était réduit à *k*, témoin les notations *cal* pour *qual* dans Boèce, *chi* pour *chi* dans *Eulalie*, le fragment de Valenciennes, etc., *alcans* pour *alquans* dans la *Passion* (123, 3). Or si la gutturale de vélaire (*qua, qui*) est devenue palatale (*ka, ki*), et si elle n'est pas devenue chuintante comme *ca* ou *ke* l'est devenu par exemple dans *chanter* (cantare), *chef* (caput), il faut que le changement de *k* en *kj* soit antérieur à la chute de l'*u* dans le groupe *qu*, c'est-à-dire antérieur au moins au Xe siècle [3]. M. J. hésite entre diverses hypothèses sur

1. [Une telle question ne devait point être abordée parce qu'elle est d'avance résolue pour toute personne au courant des études provençales. Il est évident que M. Bartsch ne pouvait chercher à restituer « l'orthographe des auteurs », cette orthographe nous étant dans la plupart des cas à peu près inconnue. Ensuite, à supposer que, le progrès des études aidant, il devienne possible de restituer avec quelque certitude la langue d'un troubadour, il y aurait une évidente pétition de principe à puiser des caractères de dialectes dans un texte constitué par la critique. C'est uniquement aux chartes, aux coutumes, aux registres cadastraux, enfin aux documents locaux, qu'il faut s'adresser quand on cherche des notions sur un dialecte. Ces documents sont extrêmement nombreux pour le midi de la France, et beaucoup ont été publiés ; M. Joret, en les négligeant absolument, s'est condamné d'avance à n'obtenir, dans les parties de son travail qui touchent au provençal, aucun résultat solide. — P. M.]

2. Les formes avec *ca* des glosses de Reichenau et de Cassel, entre autres la forme *keminada*, ne prouvent rien contre la non palatalisation du *c*, puisque le *cose* des Serments et d'*Eulalie* prouve que le *kj* pouvait être noté par *c*.

3. Vraisemblablement l'*u* n'est pas tombé à une même époque dans tous les mots présentant le groupe *qu*. Dans *quinque* il est tombé avant le VIe siècle, époque où le *c* pala-

l'état du groupe *ca* dans *Eulalie*, le Fragment de Val., la *Passion* et le *S. Léger*. L'étude pure et simple des notations orthographiques de la gutturale dans ces divers textes ne permet pas en effet d'arriver à des conclusions précises. A l'aide de ces considérations générales, on peut aller, croyons-nous, plus loin, et l'orthographe *cose* d'*Eulalie* permet d'affirmer que *causa* était déjà devenu *kjose*, sinon encore *tchose* (car la gutturale ne devait pas être transformée en *tch*, pour être représentée encore par la consonne latine pure et simple *c*). D'où il suit que dans *chielt*, *chief* la gutturale était déjà palatalisée. Le *jholt* du Fragment de Valenciennes, notation ingénieuse et très-claire du son *tcholt*, prouve que dans *cheve*, *seche*, *cherté*, *acheter* on a tout ou moins un *k'*. Le *causa* du *S. Léger* (35, 4) montre que dans ce texte habillé à la provençale, il ne faut pas tenir compte de la notation *ca*, et que certainement le *c* était palatal. M. G. Paris, frappé de l'orthographe *evesquet*, *queu*, admet que partout dans ce texte la gutturale est restée intacte, et change ainsi le mot *pechietz* de la strophe 38 (v. 3) en *pequietz*. M. J., peu porté à admettre l'opinion de M. Paris, hésite toutefois et n'ose rien affirmer. Ces scrupules, d'après ce qu'on vient de voir, ne sont pas motivés. D'ailleurs la forme *evesquet* est exacte : c'est un dérivé de *evesque*, dérivé où la gutturale s'est changée postérieurement en *ch* par suite de l'analogie de *franc franche*, *duc duché* etc. Une forme primitive *eveschiet evesché* de *episcopatus* est contraire aux lois de la phonétique. Quant à *queu*, l'orthographe de ce mot ne représente pas assurément l'orthographe de l'auteur, qui connaissait la diphthongaison de l'*a* après la gutturale (témoin la forme *pechietz* et les assonances *queu piez* 39, 1 ; *queu talier* 27, 1) et qui prononçait tout au moins *kieu*. Le scribe a donc de parti pris altéré la forme de ce mot ; puisqu'il faut admettre une altération, il ne coûte pas plus de la supposer complète et de lire *chieu*. Je crois donc qu'on peut admettre que dès le Xe siècle *ca* était devenu partout *kja* et peut-être même *tya*, *tcha*, sinon dans tous les mots, du moins dans quelques-uns. Cette affection de la gutturale a embrassé tous les degrés de la langue offrant le groupe *ca* ; parmi les exceptions que cite M. J., je ne vois que *cave* qui semble avoir réellement échappé à cette transformation, et le verbe archaïque *chaver chever* (*cavare*) prouve que *cave*, malgré l'antiquité des exemples où on le voit paraître, est de formation savante. — Au ch. II, l'auteur examine les autres traitements de la gutturale (*ǵ*, *ž* ; *ts*, *dz* ; *s*, *z* ; θ, δ ; χ). L'on a *ǵ*, *ž* dans quelques exemples ladins, français et provençaux ; parmi ces exemples on aurait pu retrancher ceux où le *c* n'est pas initial, car là le traitement est accidentel et est une conséquence de l'affaiblissement antérieur de *c* en *g* (v. le livre de M. J. p. 40). Le changement en *ts* est plus général et caractérise certains dialectes prov. ; il a lieu dans tous les cas où le fr. a *ch* ; dans quelques mots la sourde *ts* a fait place à la sonore *dz*, et quelques-uns de ces dialectes (Tarantaise, Suisse romande, etc.) ont réduit *ts* et *dz* à *s* et *z*. Le savoyard, au lieu de ramener le *ts* à *s*, l'a changé en θ, et dans les mots où parait la sonore, en δ ; et même ce son sifflant s'est réduit,

---

tal a commencé à s'assibiler. Dans *quisquunus*, *quercinus*, il est tombé après le VIIe siècle, époque où l'assibilation du *c* palatal était faite et avant l'époque où le fr. palatalisait *ca* ou *ke*, *kie* et ce qu'il pouvait avoir de *ki* (seconde partie du VIIIe siècle ?) : de là *chescun chascun*, *chesne*. Enfin dans *qual*, l'*u* tombe après que la gutturale a achevé ses transformations ; voilà pourquoi elle reste sans changement : *quel* (= *kel*).

chose curieuse, à *f* ou *v* dans le patois de la Maurienne. Enfin dans les cas où le *c* et le *g* vélaires sont devenus *ž* en portugais, ils ont pris en espagnol le son χ, de même que le *x* (= *š*). Cette transformation correspond à celle du *ts* et du *dz* en θ ; dans les deux cas, la sonore s'est confondue avec la sourde. L'auteur établit, d'après les témoignages d'anciens grammairiens espagnols, que la *jota* ne date que de la fin du XVIe siècle, et peut-être du milieu du XVIIe. Comment ce son nouveau a-t-il pu se produire? On l'ignore. Evidemment *j* et *g* durent avoir le son *ž* ou *dž* et *x* le son *ch* ou *tch*, puis, la sonore disparaissant au profit de la sourde, le son unique *ch* ou *tch* devint χ. Mais, chose curieuse, le *č* originaire de *ct* (*noche* de *noctem*, etc.) s'est maintenu intact, et cependant il devait être voisin de l'*x*. Dira-t-on que l'*x* sonnait *ch* et que le *j* et le *g* sonnaient *ž*? Ce n'est pas vraisemblable; ces sons devaient être accompagnés d'une dentale. En effet dans l'ouvrage espagnol dont j'ai déjà parlé plus haut, le groupe *ch* est représenté par la même lettre que le *g*, le *j* et l'*x*. Partout dans le *Regimiento* la même lettre hébraïque, *gh* tildé (lettre à laquelle on donne, en la tildant, une valeur de convention), représente le *j* (par ex. dans *jornada*), le *g* (*regimiento*), l'*x* (*bajo* ou *baxo*) et le *ch* (*mucho*)[1]. D'un autre côté, M. J. cite le témoignage d'Engelmann rapportant que les sons arabes *dsch*[2] (= *dj*) et *sch* étaient transcrits en 1517, par Pedro d'Alcala, indifféremment par *j* et *x*.

Le ch. III est le plus nouveau et le plus intéressant de l'ouvrage ; l'auteur y étudie les transformations du *c* vélaire et du *c* palatal en picard et en normand. Il commence d'abord par examiner les textes des poètes picards qui montrent tantôt *ca* et *che chi*, tantôt *cha* et *ce ci*, vraisemblablement suivant que les copistes avaient maintenu ou francisé l'orthographe picarde[3]. Les chartes de S. Pierre d'Aire et de S. Silvain d'Auchy en Artois qu'examine ensuite M. J. le conduisent à des résultats analogues, mais plus précis. A peu près partout, à l'exception de trois mots qui présentent encore dans les patois actuels des anomalies (entre autres *chevalier*), la vélaire s'est maintenue et la palatale est devenue *ch* quand en français elle se change en ç, mais elle s'est affaiblie en sonore dans les mêmes mots qu'en français : *damoisielle*, *maisielle*, etc.

Les caractères du picard étaient parfaitement déterminés avant le travail de M. J. ; il n'en est pas de même de ceux du normand. M. Paris dans sa restitution de l'*Alexis* avait admis que le traitement de la gutturale était celui du français. M. Ed. Mall, dans sa récente édition du *Comput* de Ph. de Thaon, déclarait que la phonétique de la gutturale normande n'offrait rien de particulier, et substituait au *k* des manuscrits le *ch* français. A M. J. revient le mérite d'avoir le premier fixé le caractère de la gutturale normande et d'avoir montré que le

---

1. Nulle part on ne trouve le *heth*, qui a précisément la valeur de la *jota* actuelle, preuve que ce son n'existait pas encore. Les Juifs de la Turquie d'Europe, descendants des Juifs d'Espagne, parlent un patois qui réprésente dans sa plus grande partie l'espagnol du XVIe siècle : il ignore la *jota*.

2. Grossière transcription usitée encore quelquefois chez les Allemands pour représenter le *djim* arabe ; c'est en français *dj*.

3. M. J. cite ici un glossaire hébreu-français publié par Bœhmer dans ses *Romanische Studien*. Il le croit d'origine anglo-normande (voir p. 291, 292 et n. 1) à tort : il est champenois ou bourguignon : la persistance de la vélaire ne prouve rien ; le tilde qui devait surmonter le *koph* a été oublié, chose qui n'est pas rare dans les textes de ce genre.

traitement en est identique à celui de la gutturale picarde. Il poursuit sur les divers textes normands la minutieuse analyse commencée sur les textes picards et en tire des conclusions généralement justes, quoiqu'il lui arrive aussi de faire entrer en ligne de compte des textes normands transcrits par des scribes picards : ainsi le ms. fr. 375 de la Bibl. nat. contenant le *Roman de Rou*, qui sert spécialement à l'auteur pour établir sa théorie, et sur la nature duquel la seule notation de *ei* par *oi* — signalée par M. J. lui-même (p. 243) — aurait pu suffire à l'édifier. Les mots anglais importés par la conquête normande — mots dont il faut distinguer les mots empruntés postérieurement au français — viennent également à l'appui de sa thèse ; ils ont gardé la vélaire *ca*. Les noms propres des rôles de l'Echiquier de Normandie ont la vélaire, qu'ils ont gardée jusqu'à nos jours. Les *Etudes sur la condition de la classe agricole en Normandie* de M. L. Delisle et les *Actes normands sous Philippe de Valois* du même auteur permettent à M. J. d'arriver à des conclusions analogues. Enfin nombre de noms de lieux encore existants et les noms communs présentent des caractères identiques à ceux du picard. M. J. a mis hors de doute que la vélaire normande est traitée comme la vélaire picarde. — Quant à la palatale, les preuves de sa transformation en *č* sont moins nombreuses que pour la vélaire. Mais si les textes primitifs du normand, l'*Alexis*, le *Roland*, etc., notent la palatale forte par *c* et la sonore par *s*, *z*, il n'y a là rien de contraire à la théorie de l'auteur. L'*s* et le *z* représentent la sonore, qui dans toute la langue d'oui a été traitée comme dans le dialecte français. Quant à *c* il peut avoir la valeur *č*, comme il l'a assurément dans les mots *sacet* (*Alexis* 50, 2), *reproce* (*Rol.* 2263), etc.; car le *c* ici ne peut représenter qu'un *pj*, *pch*, *ch*. Ce n'est qu'à partir du XIIe siècle que paraît, et d'une manière souvent peu régulière, la notation *ch;* mais ce n'est qu'une *notation* nouvelle. Toutefois les chartes, les actes publics présentent le *ch* avec d'autant plus de fréquence qu'ils sont plus populaires. M. J. en donne de nombreux exemples pour le XVIe et le XVe siècle; au XVIIe, des auteurs de pièces normandes en patois emploient régulièrement le *ch*; enfin l'état actuel du normand montre que le traitement de la palatale est identique à celui de la palatale picarde. Les noms propres de lieux, quand ils désignaient des localités quelque peu considérables, ont été généralement francisés. Mais ceux de villages se sont généralement maintenus avec la palatale *ch*; de même pour les noms de personnes. Quant aux mots de la langue commune, les divers patois normands ne connaissent que le *ch*. Toute cette discussion est très-bien conduite, et c'est assurément la partie la plus neuve du livre. M. J. termine cet important chapitre par quelques remarques sur la palatale sonore en picard et en normand (voir plus haut, p. 393), sur la notation *ce* = *ke* pour les mots où elle représente un *ca* étymologique (l'argument tiré du glossaire hébreu-français n'est pas sûr puisque l'origine normande de ce texte est contestée), enfin sur certaines rimes qu'on rencontre souvent dans des textes picards ou normands du XIIIe siècle où un *c* palatal rime avec un *c* vélaire (ex. *force roce*; en picard et normand il faudrait *forche roke*, en fr. *force roche*) : l'auteur ne songe pas à se demander s'il n'y aurait pas là un dialecte mixte, traitant la vélaire comme le français et la palatale comme le normand et le picard (*forche roche*[1]) ou ce qui est moins vraisemblable affaiblissant la vélaire *tch* en *ts*, *s* (*force*

1. Cf. les formes telles que *chanchon* (*Roman de la Violette*, 124), signalées par M. J.

roce). — Le livre se termine par des remarques générales sur le traitement de la gutturale en normand et en picard. D'où vient cette particularité du consonantisme normand et picard? Diez supposait une influence germanique dans le changement de *ca* en *cha*; M. J. est porté avec plus de raison, ce semble, à admettre l'hypothèse inverse. En tout cas, quelle que soit la cause de la persistance de *ca* dans ces deux dialectes, il faut admettre qu'ils représentent une étape antérieure à celle du français : celui-ci change *ca* en *cha* et *ce ci* en *se si*; le picard et le normand, qui gardent *ca*, s'arrêtent à *che chi* dans la transformation de *ce ci*; de la sorte, le son *ch* se maintient dans les trois dialectes. — Enfin M. J., revenant sur l'histoire du normand, donne d'intéressants détails sur les vicissitudes qu'il a subies. L'avénement des Plantagenets au trône d'Angleterre en 1154 amena la prédominance du dialecte poitevin, dont le vocalisme est normand, mais dont le consonantisme est français. En 1203, la réunion de la Normandie à la France y introduisit le français. De là les efforts divers pour ramener la prononciation populaire à la prononciation officielle qu'on constate dans les textes normands, chartes aussi bien qu'écrits littéraires. Un exemple entre autres : dans le compte 4 des Actes normands de 1329 on lit : *Nuef Castel et Arques*; dans le compte 74 de l'an 1337 : *Noef Chastel et Arches*. La tentative a réussi pour le premier nom devenu *Neufchâtel*, mais a échoué pour le second resté *Arques*. Quant au picard, son importance littéraire au XIIIe siècle l'avait soustrait en grande partie durant le moyen-âge à l'influence prépondérante du français.

Après l'intéressante étude qui fait l'objet du troisième livre, l'auteur arrive à l'examen des divers groupes latins ou romans. Il est nécessaire de s'arrêter sur *tc* de *aticus*, dont le développement offre matière à discussion. Suivant M. Ascoli, le *c* d'*aticus* est tombé et c'est l'*i* qui s'est transformé en chuintante. A cette théorie M. J. objecte que l'atone en français aurait dû disparaître ; ce n'est pas absolument nécessaire : l'atone a pu vivre assez longtemps pour agir sur la consonne précédente, comme elle a agi dans **amicitatem*, *pacem*, etc.[1] La chute du *c* est-elle tout-à-fait exceptionnelle? non ; elle est au contraire de règle devant *o* et *u* (voir plus haut, p. 383). Il ne tombe que final, et alors l'atone qui suit disparaît en même temps : *ami*, *espi*? mais l'atone a pu disparaître dans *ami*, *espi* sans agir sur la voyelle précédente, tandis que dans la forme spéciale *tico*, *digo*, la présence d'un *i* palatal combiné avec une dentale a pu agir sur l'atone. D'ailleurs peut-on rapprocher un paroxyton tel que *áticus* d'un oxyton comme *amīcus*? Enfin, dit M. J., la gutturale aurait dû se changer en *yod*? Non, puisque le *yod* n'apparaît que devant des voyelles palatales. Aucune des objections présentées par M. J. ne me paraît fondée, et la théorie de M. Ascoli me semble aussi solide et ingénieuse que nécessaire. En effet, M. J. ne paraît pas avoir vu la difficulté que présente son explication de *ago aggio* par le changement de *atcus* en *adgo aggio*. Comment la vélaire est-elle devenue palatale? Les formes en *ticare*, *dicare* ne présentent pas de difficultés, puisque *ca* et *ga* deviennent régu-

1. L'auteur pose le dilemme suivant : protonique, l'*i* atone doit tomber nécessairement ; posttonique, il ne pouvait subsister qu'en venant diphthonguer la voyelle précédente comme dans *testimonium tesmoin*. — Nous n'avons pas un *i* protonique dans *aticus;* et cet *i* n'a pas besoin de diphthonguer la voyelle tonique : il peut devenir consonne comme dans *cavea cavja cage*.

lièrement *chè, gè* en fr., qu'ils peuvent devenir *cha, ja* en prov. et que dans les autres langues ils restent *ca, ga*. L'it. *giuggiare* est emprunté au provençal. *Escorchar* (esp. et portug.) est aussi un emprunt fait au français. Quant à l'esp. *mege* et au pg. *pejo* de *medicus* et de * *pedicus* (et non * *pedica*, voir Diez, *E. W.* [5], II, b. s. v.), ils rentrent dans la série de *aticus*, ainsi que le fr. *porche*, prov. et lad. *porge* de *porticus*, toutes formes inexplicables dans l'hypothèse du changement de *c* en *g* ou en *ch*. Or admettons que *aticus* soit devenu *adigo adio*, cet *adio* devient aussi facilement *dj*, *g* que *diurnus jour*. On ne peut objecter que *ti* doit donner naissance à une sifflante ; car, comme d'ailleurs le remarque fort justement M. J., les transformations de *tic, dic* étant plus récentes que celles du suffixe *tius, tia, tium* ont pu donner un autre produit. On a bien *ragione* de *rationem*, *palagio* de *palatium*. Toutes les formes s'expliquent dès lors sans difficulté : *aggio, age* (fr.) *age* (esp. de *ajo, aje*), *agem, atge* (prov., renforcement de *adge* ; cf. *jutge*) *medicus* et * *pedicus* deviennent de même *piége, miége*, et *porticus* donne *portio, portje, porche* ; quant à *porge*, c'est sans doute un affaiblissement dialectal et récent d'un primitif *porche*. Il n'est pas jusqu'aux formes savantes *azgo, adego* qui ne deviennent parfaitement lucides dans leur formation. Elles datent d'une époque où *aticus* était déjà devenu *adjo, ajo, aje*, mais où la langue était encore assez voisine du latin pour qu'en reprenant *aticus* on lui donnât une forme *adego* plus rapprochée des formes populaires. C'est cet *adego* qui, conservé dans le portugais, subit en espagnol les transformations ultérieures de la phonétique de la langue et devient *adgo, azgo*.— Le groupe *lc* est purement roman selon M. J. : il se rencontre cependant dans le mot latin *remulcum remorque* et dans le nom propre *Olca* (Oulche).—Le groupe *rc* existe aussi en latin : *circare* etc. Quant au groupe roman, comme l'atone est tombée généralement après l'affaiblissement de *c* en *g* (*carricare, carrigare, car-gar*), c'est le groupe *rg* qu'on a devant soi. D'ailleurs dans ce groupe *rg* la gutturale, suivant une liquide, est traitée comme initiale (cf. plus haut, p. 381). De là les traitements qu'elle subit et qui varient avec la nature de la voyelle qui suit. Le fr. *serge* vient de *serica* et non de *sericum*. *Narguer* qui est irrégulier est sans doute provençal ; ce mot est inconnu, ce me semble, à la vieille langue. — *N'c* et *nd'c* sont encore romans selon M. J., qui oublie toutefois *vincere*. Il est vrai que p. 62, n. 3, il indique la formation de ce mot *vincere, vintre* ; ce qu'il en dit paraît trop insuffisant pour une formation aussi obscure. M. Paris avait déjà, dans son édition du S. Léger (*Romania*, I, 307) indiqué la succession *venc're, vejn're, veintre* ; mais pourquoi l'intercalation d'un *t* et non celle d'un *d*, comme dans *joindre* (*jung're, jojn're, joindre*) et les analogues ? La présence d'une dentale forte ou sonore est donc déterminée par la nature de la gutturale, ce qui ne peut s'expliquer que par la présence simultanée de la gutturale et de la dentale : *vincere, venc're, venctre* ; *jungere, jung're, jungdre* ; ce qui ramène ces formes à celles de *sanctus, punctum*. Il nous paraît évident que dans cette position la gutturale se palatalise, soit qu'elle devienne *kj*, *ǵ* avant la chute de l'*e* (*venk'ere, venk'tre* ; *jungere jungdre*), soit qu'elle le devienne devant la dentale (*venctre, venk'tre* ; *jungdre, jungdre*)[1] ; puis la gutturale *kj*, *ǵ*, dégageant *devant* elle un *yod*, comme elle en a dégagé un après elle, donne les

1. Comme dans *sanctus*, *punctum*, etc. Mais pourquoi la gutturale se palatalise-t-elle dans cette position ?

formes *vejnkjtre*, *jojngjdre* d'où *veintre*, *joindre*. — Sur *sc* initial et la prothèse d'un *i* (plus tard *e*), l'auteur fait observer que quelques exemples anciens n'ont point cet *i*; il oublie d'ajouter que ces mots sont précédés d'une voyelle finale qui rend la prosthèse inutile : ainsi *ferma speranza* en prov., *une spede* en v. fr. C'est ce qui explique la chute de l'*i* prothétique en ital., où tous les mots finissent par une voyelle, hormis quelques particules qui veulent après elles l'*i* (*con istesso*, à côté de *lo stesso*). Le *c* de *sca* (*sco*, *scu*) médial est traité comme initial [1]; celui de *sce*, *sci* subit divers changements constatés par l'auteur, qui toutefois aurait pu remarquer que le fr. et le prov. traitent régulièrement *sc* comme *cs*. Mêmes observations pour *sc* final. — Pour *cl* initial dont les transformations sont diverses suivant les idiomes, M. J. cite entre autres le pg. *ch* (quelquefois affaibli en *j*) et qu'il suppose dérivé de *kj*; je ne suis pas de son avis; car on ne peut séparer *chamar* de *chão chama* où *ch* représente *pl* et *fl*. Le sicilien de même dit *sciuri* — *florem*; le napol. *sciore*. Les diverses modifications de *cl* médial (groupe d'origine romane, le plus souvent) sont étudiées avec détail; elles donnent lieu à des remarques intéressantes. Dans le groupe *cr*, je signale l'explication très-juste des formes telles que *faire*, formes dont M. Ascoli donne une théorie peu plausible. Les modifications de *cs* ou *x* devenu *ss*, *s*, χ (esp.), *is* ou *sc* sont étudiées avec un soin qui ne laisse rien à désirer. Dans le dernier chapitre, l'auteur étudie le groupe *ct*, dont les transformations sont complexes, surtout quand il est suivi d'une seule voyelle ou d'une consonne. Alors il devient tantôt *tt* (ital.), tantôt *it* (fr.; comment le *c* arrive-t-il à se palatiser et à devenir *c*, *jct*, *jt*?), tantôt *č* (prov.; M. J. admet les transformations *jt*, *tj*, *tch* : c'est peu vraisemblable; toutefois je ne saurais donner d'explication satisfaisante de forme comme *fach*), tantôt *j*, affaiblissement de *č* (lombard, milanais), tantôt *ič* (esp.; la filière serait *jt*, *jtj*, *jtch*), tantôt *pt* ou *ft* (roumain), tantôt *ut* (quelques ex. dans le pg. et l'esp.; peut-être simple substitution de voyelles), enfin il peut tomber, comme dans le groupe *nct* (le fr. seul le conserve). Le groupe *ct* se retrouve en roman dans *placitum* que M. J. a raison d'expliquer par *plac'tum* contre M. Ascoli qui y voit les transformations *plagito*, *plag(i)to*, *playto*. — C'est la dernière des combinaisons de consonnes où entre la gutturale *c*, et l'étude qu'en fait l'auteur termine et le quatrième livre et son travail sur la gutturale. Pour ce quatrième livre, s'il présente quelques lacunes et quelques théories inexactes, reconnaissons qu'il est rempli de faits nombreux scrupuleusement observés. S'il n'a pas l'intérêt de nouveauté du troisième livre, il contient beaucoup de détails curieux et intéressants.

Résumons maintenant notre jugement sur l'œuvre de M. Joret. Les pages qui précèdent montrent de quelle étendue est l'étude de la gutturale et quels problèmes divers elle soulève. C'était une vaste tâche, toute limitée qu'elle paraisse, que de l'embrasser tout entière, et c'est un mérite pour l'auteur d'avoir mené

---

1. C'est à cette formule que peuvent se ramener les explications données par M. Joret. Les groupes dont le premier élément est *s* sont traités comme ceux dont le premier élément est *l*, *r*, *m*, *n*; la seconde consonne est considérée comme initiale. De la sorte, la loi que j'ai exposée précédemment peut se formuler ainsi : dans tout groupe de deux consonnes, dont la première est une liquide ou la spirante *s*, la seconde est traitée comme initiale. Ajoutons que la liquide ou la spirante est traitée comme finale.

cette tâche à bonne fin. Dans une conclusion, il récapitule les faits nouveaux qu'il a mis en lumière : « Les transformations générales du *c* vélaire en *g* et en *jot*, dit-il, étaient assez bien connues ; mais on avait à peine abordé ses changements successifs en la série *ć*, *č*, *š* ; *ts*, *s*, *z*, θ, δ ou *f* et *v*, dont plusieurs même étaient complétement ignorés. Que de lacunes aussi présentait l'histoire des transformations du *c* palatal ! Le point de départ en était controversé, sa double modification en spirantes sourdes et sonores à peine entrevue, et la naissance du son θ et δ considérée comme ancienne, alors qu'elle est essentiellement moderne. On n'avait pas non plus rattaché à une même cause les transformations du *c* vélaire et du *c* palatal en chuintantes et en spirantes dentales, ce qui permet d'en expliquer si facilement la filiation.... On trouvera peut-être aussi que j'ai jeté quelque lumière sur la naissance tardive et si extraordinaire de la spirante gutturale en espagnol. Quant aux deux dialectes, le picard et le normand, dans lesquels j'ai cru devoir, comme complément naturel, sinon nécessaire, de ces recherches, étudier le traitement des gutturales, si les caractères du premier étaient connus, ceux du second avaient été à peine soupçonnés. » Nous souscrivons entièrement à ces paroles, sauf en un point (la théorie du changement du *c* vélaire en *yod*).

Voilà les faits nouveaux dont M. Joret a enrichi la philologie romane, et si on peut reprocher à son livre dans la composition la division artificielle des chapitres, dans l'expression une certaine obscurité de langage qui ne permet pas toujours de voir nettement la pensée de l'auteur ; si on peut y signaler des lacunes importantes, notamment sur la théorie de l'*i* parasite, de la médiale sonore, et des erreurs plus ou moins graves, nous nous empressons de le reconnaître, l'ouvrage est neuf en divers points. L'auteur n'a pas résolu tout le problème de la gutturale ; il l'a du moins beaucoup avancé. Son livre fait honneur à l'Ecole des Hautes Etudes.

Arsène Darmesteter[1]

Ueber das Metrum der *Chanson de Roland*. Inaugural-Dissertation... von Franz Hill. Strasbourg, 1874, in-8°, 36 p.

M. Hill est un élève de M. Bœhmer, et c'est sur son conseil et sous sa direction qu'il a fait le travail dont on vient de lire le titre. Ce travail est soigné et intelligent. Après avoir résumé les règles de la constitution du vers dans le *Roland*, M. H. examine en particulier deux points : l'élision et les 3e pers. en *-et*. Pour l'élision, je vois que M. Bœhmer admet maintenant mes observations sur les erreurs où il était tombé en ce point (voy. *Romania*, II, 106). Pour ce qui concerne *ço* dans des vers comme 296 *Ço est Baldewin ço dit ki est prozdoem*, à côté de 1310 *Ço est Chernubles e li quens Margaris*, M. H. n'admet ni mon explication (*ço'st*), ni celle de M. Lœschhorn (*çoest*), ni celle de M. Gautier (*c'est* en élidant l'*o*)[2]. Il divise ces cas en deux séries, celle où *ço* est accentué et celle où il ne l'est pas : dans la seconde (v. 296), « la langue employait déjà la

1. [Nous ne partageons pas sur tous les points l'opinion de M. Darmesteter; mais le sujet est si intéressant et si complexe que nous n'avons pas hésité à accueillir un article qui témoigne suffisamment par lui-même de la compétence et de l'attention de l'auteur. — *Réd.*]

2. Voy. *Romania* II, 260.

forme affaiblie *ce est* = *c'est*, tandis que *ço* formait hiatus quand il était accentué. » Sauf l'immixtion de la circonstance de l'accent, cette opinion ne diffère pas beaucoup de celle de M. Gautier, car il me paraît difficile de dire si une voyelle *qui ne se prononçait pas* était *e* ou *o*. Mais cette distinction même semble peu fondée : je ne vois pas entre le *ço* des vv. 296, 490, 786, 866, et le *ço* des vers 283, 334, 612, 1310, une différence bien sensible. Il vaudrait mieux admettre pour *ço* ce que M. H. établit pour *jo*, à savoir que l'*o* pouvait à volonté s'élider ou recevoir un accent plus fort et devenir capable d'hiatus. Mais je ne suis pas convaincu par ses raisonnements que quand *ço est* compte pour une syllabe il ne faille pas lire *ço'st*. La faiblesse de l'*e* initial de *est* est attestée par les formules *u'st*, *ja'st*, *ki'st*, que cite M. H. lui-même, et je crois que dans la collision de *est* avec *ço* l'*o* de *ço* était plus solide[1]. Je ne regarde pas non plus comme impossible *ço'rt* pour *ço ert* au v. 277. Cette question et celle qui se pose pour les vv. 77 et 2568 ne seront complètement résolues que par des rapprochements avec d'autres poèmes, où la divergence des notations éclairera sur la vraie nature du phénomène. — Sur l'élision par enclise, M. H. me donne raison quand je refuse à M. Gautier le droit de l'appliquer après une consonne (*Rollanz m' forfist* 3758), mais il ne se prononce pas sur la liberté que prend M. Bœhmer, et que je n'approuve pas davantage (*Rom.*, II, 108) de l'opérer après un *e* féminin (*a Charlemagne l'rei* 81 et ailleurs).

Pour ce qui concerne les 3es personnes du sing. en *-et* (fr. mod. *-e*) je disais l'an dernier (*Rom.*, II, 105) : « M. Bœhmer veut que le *t* des 3es personnes sing. en *-et* (*chantet*, etc.), n'ait jamais été élidé; d'autres l'élident toujours. J'ai dit ailleurs (*Alexis*, p. 34) et je persiste à croire que le *Roland* emploie les deux prononciations. C'est un point à étudier de près. » M. Hill a voulu faire cette étude. Il arrive aux résultats suivants : le cas où une 3e ps. en *et*[2] se trouve devant une voyelle se présente dans le *Roland* 59 fois, sur lesquelles l'élision de l'*e* a lieu 20 fois et n'a pas lieu 39 fois[3] ; il regarde les formes de la seconde série comme appartenant au poète ; celles de la première sont le fait d'un copiste rajeunisseur. Il n'en donne aucune autre raison que la supériorité numérique des formes où le *t* est nécessaire à la mesure et l'invraisemblance qu'il y aurait, suivant lui, à ce que « dès le XIe siècle une hésitation se fût produite dans l'emploi de ces formes. » Mais ce n'est pas le seul cas où le *Roland* montre une hésitation semblable (ainsi *ai* assonant en *a* et en *è*, *ireiz* et *irez*, *respondiet* et *respondit*)[4]. M. H. allègue, il est vrai, qu'on peut facilement corriger les vingt vers où le *t* s'élide, et que M. Bœhmer les a corrigés. Mais M. Hofmann a corrigé en sens inverse les quarante vers où le *t* ne s'élide pas, et les autres ne se laissent pas ramener aussi facilement que le croit M. H. à la forme qu'il juge seule bonne : la plupart du temps la leçon du ms. est préférable à la restitution, et au

1. Il en est de même de l'*e* de *ester* (*ço'ster* 2741) : on sait que cet *e* prothétique tombe souvent après une voyelle accentuée dans nos anciens textes.

2. L'orthographe *e* pour *et* apparaît aussi, mais rarement, dans le poème ; M. Hill en donne dix exemples.

3. En réalité il y en a 40 : M. H. a oublié les vv. 660 et 2856 ; mais il a compté deux fois le v. 2875 (3930, l. 2930).

4. Sur la destruction progressive du *t* de *-et* dans les deux poèmes de Philippe de Thaon, voy. les intéressantes observations de M. Mall, *Compot*, p. 21, 85.

v. 3197, *De bachelers que Charles claimet enfants*, M. Bœhmer ne se débarrasse de l'élision qu'en adjugeant au français, de sa propre autorité, le mot *fant* qu'il n'a jamais possédé. Je crois donc qu'on peut s'en tenir à ma manière de voir, et admettre dans le *Roland*, pour ce qui concerne ces mots, un mélange de formes archaïques et néologiques. Je conviens d'ailleurs que c'est un peu une affaire de sentiment, et j'ajouterai que je serais plus porté en tout cas à suivre le système de M. Bœhmer que celui de M. Hofmann [1].

M. Hill propose un certain nombre de corrections. V. 608 *La traisun jurat e si s'en est forfait;* H. *Traïsun juret;* je lirais plutôt *La la jurat;* un premier copiste aura passé un des deux *la* ; puis un autre aura intercalé *traïsun*. — V. 3456 *Mors est li gluz ki en destreit vus teneit*, 3102 *De la baleine ki en sun cors l'aveit enz* ; M. H. lit avec beaucoup de vraisemblance *ki'n* ; mais je ne puis approuver qu'au vers 382 *Ne mes Rollant ki uncore en avrat hunte* il lise *ki'n uncore :* la syntaxe s'y oppose ; il faut au moins : *ki'n avrat uncor hunte.* — V. 276 *Qua Marsiliun me portast mun message* ; B. *Qui a Marsilie*, H. *Marsiliun* ; mais *Qui* est nécessaire, et la leçon de B. est la bonne. — V. 550 *Dist li sarrazins : merveille en ai grant* ; H. *Dist Sarrazins : merveille en ai par grant,* correction très-malheureuse, car *li* est indispensable, et *par* ne se place pas ainsi ; I. avec G. et Hofmann : *Dist li paiens* ; et au second hémistiche soit avec G. *merveille en ai jo grant*, soit avec Hofmann *merveilles en ai granz.* — V. 1879 *En bataille deit tels estre forz e fiers ;* H. *Cil en b. deit estre f. e f.*, j'aimerais mieux *Tels en b.* — V. 241 M. H. lit *U par ostage vos voelt faire en soür* ; cette construction de *en*, quoique rare, est admissible. — V. 416 *E dist al rei : salvez seiez de Mahum* ; H. *salveteits* (sic) *de Mahum* ; G. *salvez seiez d'M.* ; Hofmann et Bœhmer *salz seiez*, qui paraît meilleur, bien que je ne connaisse pas d'exemple de cette locution. — V. 489 : H. *des dolurs e de l'ire* ; cf. *Rom.* II, 99. — V. 517 *Einz demain noit en iert bele l'amendise* ; B. suppr. *en* ; H. suppr. *l'* ; mais la bonne leçon est déjà dans la 2e édition de G. : *bele en iert l'amendise.* — V. 1701 *Mielz voeill murir que hunte nus seit retraite* ; B. *que h. s. r.* ; G. *que hunte m' s. r* ; H. *traite ;* mais ce mot ne convient guère au sens ; je lirais plutôt avec Hofmann *que h. en seit r.* — V. 2135, cf. *Rom.* II, 110 ; on peut adopter la leçon que j'ai proposée ou lire avec M. H. *de male art* pour *de male part.* — V. 2450 *Que le soleil facet pur lui arester* ; B. *rester* ; M. H. propose *Que pur lui f. le s. a.*, qui va bien ; mais la leçon de G^2., *Que le s. p. l. f. a.*, est bonne aussi, si on admet l'élision de la dernière syllabe de *facet*. L'objection que M. H. fait au point de vue de la césure ne me paraît pas solide. — V. 2793 *Li douze per que Charles aveit tant chiers* ; B. suppr. *tant* ; M. Hofmann lit *out* ; M. Hill lit *qu'aveit Charles* ; G. ne change rien : il n'y a en réalité que l'*s* de *Charles* à effacer, ce mot se déclinant dans notre texte aussi bien *Charle Charlon* que *Charles Charle.* — V. 3409 *Ben le conois que gueredun vos en dei* ; B. suppr. *en* ; G^3. lit avec Hofmann *guerdun* ; M. H. propose qu'*en gueredun* ; c'est une syntaxe inadmissible. — V. 448 *Que suls moerge* ; B. et G. *Que m. suls* ; Hofm. *Que suls i m.* ; en lisant *Que jo s. m.*, M. H. a mis le doigt sur

1. M. H. réfute une idée que j'avais émise, mais comme une simple hypothèse, dans l'*Alexis* au sujet de la distribution dans le *Roland* des formes élidées et non élidées. Je suis aujourd'hui d'avis qu'il a raison.

la bonne leçon. — V. 478 *Menet serez dreit* (B. *pur dr.*, G. *tut dr.*) *a Ais le siet*; M. H. lit *endreit* (comme Hofmann); je préfère la leçon de Gautier. — V. 1690 *Einz que il moergent* [*il* B., *si* G.] *se vendrunt* [*i* H.] *mult chier*; j'aime mieux la leçon de M. Hoffmann : *se vendrunt il*.

G. P.

Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIIIe siècle, recueillies et mises au jour pour la première fois par Ach. JUBINAL. Nouvelle édition revue et corrigée. T. I, Paris, Daffis (Bibliothèque elzévirienne), lxiij-250 p.

Bien que cette nouvelle édition de Rutebeuf s'annonce comme « revue et corrigée » on ne peut la considérer que comme une réimpression pure et simple de la première édition publiée en 1839[1]. Aucune amélioration n'a été apportée aux textes, les numéros mêmes des mss. de la Bibliothèque nationale sont tels qu'en 1839, bien qu'ils aient été changés en 1860; l'ordre selon lequel les pièces étaient classées dans la première édition a été conservé. Le commentaire et la préface ont seuls éprouvé quelques modifications, non toujours heureuses. Les principales consistent en ce que l'éditeur a donné place dans sa préface et dans ses notes à quelques passages empruntés à l'article que M. P. Paris a écrit sur Rutebeuf dans l'*Histoire littéraire*. D'autres résultent de ce que les éclaircissements que la première édition donnait à la suite du texte ont été imprimés, mais sous une forme abrégée, au bas des pages. D'autres enfin, et ce sont là des modifications à blâmer, consistent dans la suppression d'un très-grand nombre de variantes. Sans doute le choix de ces variantes n'avait point été fait avec beaucoup d'exactitude ni de discernement, mais il était néanmoins une aide, et lorsque le texte était corrompu on avait quelque chance de trouver la bonne leçon en note. Cette chance est notablement diminuée dans cette nouvelle édition. Les notes (en bien petit nombre !) qui ont été ajoutées sont insignifiantes ou erronées, comme celle de la p. 24 où on nous apprend que *mescheance* « veut dire à la fois *méchanceté*, accident, malheur »; ou celle de la p. 222 où M. Jubinal affirme que le refrain est un élément nécessaire de la chanson.

En somme cette nouvelle édition est vieille de trente-cinq ans. Il est possible que M. Jubinal ne se doute pas des progrès qui ont été accomplis pendant ce laps de temps dans un domaine auquel il est devenu étranger, mais nos lecteurs comprendront que, la date véritable de l'œuvre étant constatée, toute critique devient ici superflue.

P. M.

Jean, sire de Joinville. Histoire de Saint Louis, *Credo*, et Lettre à Louis X, texte original, accompagné d'une traduction par M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut. Paris, F. Didot, 1874, gr. in-8°, xxx-690 p.

Ce splendide volume fait partie de la collection des *Chefs-d'œuvre historiques et littéraires du moyen-âge* entreprise par la maison Didot, et qui comptera certainement parmi ses nombreux titres d'honneur. Elle s'est dignement ouverte par le Villehardouin de M. de Wailly et se continue par son Joinville.

1. Ce premier volume correspond aux 207 premières pages du tome I de l'édition de 1839.

C'est la troisième fois que M. de Wailly publie Joinville[1]. Après avoir restauré, par la comparaison méthodique des manuscrits, les *leçons* de l'*Histoire de Saint Louis* dans son édition de 1867, il en a restauré la *langue* d'après l'étude des chartes de Joinville, dans son édition de 1868. Cette troisième édition n'est naturellement qu'une révision des deux autres. Elle se distingue surtout de la dernière (outre l'addition de la traduction) par le précieux accroissement qu'ont reçu les Appendices. Les *Eclaircissements*, du nombre de onze, ont passé à celui de vingt-deux ; quatre d'entre eux, *Sur les armes défensives, Sur les armes offensives, Sur le vêtement, Sur les sceaux*, sont des monographies archéologiques du plus haut prix, pour lesquelles M. de W. s'est aidé des lumières toutes spéciales de MM. J. Quicherat et Demay ; le *Résumé chronologique des récits de Joinville* est d'une très-grande utilité et est fait avec une parfaite exactitude ; on peut en dire autant à un autre point de vue de la petite dissertation sur la *Langue de Joinville* ; enfin j'ai vu avec satisfaction M. de W. ajouter à son édition, dans les deux copies anciennes et dans un texte habilement restitué, l'épitaphe de Geoffroi de Joinville, composée en 1311 par son arrière-petit-fils : à mon sens, dans une prochaine édition, elle doit même sortir des appendices et prendre place parmi les œuvres, à la suite du *Credo* et de la Lettre à Louis X.

Outre ces augmentations, le volume de la collection Didot contient des embellissements d'une grande valeur. Sans parler des ornements empruntés à des manuscrits contemporains, qui sont aussi bien choisis que remarquablement reproduits, je citerai surtout les deux belles chromolithographies qui représentent Joinville offrant son livre à Louis X et S. Louis donnant ses enseignements à son fils, trois excellents *fac-simile*, des reproductions de sceaux et de monnaies, des dessins d'armes et de vêtements. On n'a pas encore vu un livre consacré à la littérature du moyen-âge exécuté avec un luxe aussi intelligent et d'aussi bon goût. Et je dois ajouter que la modicité du prix met ce chef-d'œuvre à la portée de toutes les bibliothèques.

J'ai gardé pour la fin la plus précieuse des illustrations de ce beau livre, je veux parler des cartes dues à M. Auguste Longnon. Elles sont au nombre de trois. Les deux premières, qui se rapportent aux Croisades de saint Louis, n'ont pas grande originalité; j'aurais voulu que la carte de la partie de l'Egypte où se passait la première partie de l'expédition racontée par Joinville fût dressée sur une échelle beaucoup plus grande: telle qu'elle est, elle ne peut avoir qu'une médiocre utilité pour suivre le récit assez obscur du chroniqueur. Au contraire la troisième carte de M. Longnon, *la France féodale en* 1259, est une œuvre aussi importante que nouvelle. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier ni d'apprécier un document de cette nature : je dirai seulement que cette carte est désormais indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de notre pays au moyen-âge, et qu'elle emprunte un plus grand prix encore aux quarante pages de *notes explicatives* dont le savant géographe l'a accompagnée.

L'éloge du Joinville de M. de Wailly n'est plus à faire. La critique s'est unanimement prononcée sur la valeur de son travail, qui fera époque dans la science. Ce travail se divise en deux parties : la restitution des leçons et la res-

1. C'est aussi la troisième fois qu'il publie la traduction de l'*Histoire*.

titution des formes. Je dirai peu de chose de cette dernière, que M. de W. a justifiée dans son *Mémoire sur la langue de Joinville* (Paris, 1867). On peut différer d'avis avec le savant éditeur sur tel ou tel point de détail, mais sa méthode est en somme parfaitement scientifique, sûre et prudente. Je lui reprocherais peut-être de n'aller pas encore assez loin. S'il a appliqué avec une certaine rigueur aux formes *grammaticales* de son texte les résultats fournis par l'étude des chartes, il a trop respecté, suivant moi, l'orthographe du ms. A pour l'intérieur des mots. La critique à laquelle M. de W. a soumis ce ms. pour son rapport tant au ms. original qu'aux chartes originales lui enlève tout droit à être respecté dans son orthographe. On est dès lors choqué de voir un mot écrit de plusieurs façons différentes ou condamné à une orthographe que rien ne justifie. Ainsi le lat. *femina* est rendu par *feme, femme* et *fame, coronare* par *coroner* et *couronner, archiepiscopus* par *arcevesque, ercevesque* et *archevesque, absolvat* par *assoille, absoille* et *absoyle*; on trouve *desirier dessirier deschirier* (pourquoi alors exclure *desirrier ?*), *diable* et *dyable, chesuble* à côté de *chasuble* (mais M. de W. supprime la forme *chasible*, qui est cependant la meilleure), *dolereux* et *doulloureux* (pourquoi alors substituer *dolour* à *douleur ?*), etc. L'orthographe est unique, mais mauvaise dans *courcier, cyne, puneisie, pylet, quarolle*, et plusieurs autres. Ce respect exagéré pour le manuscrit est surtout fâcheux pour les noms propres, écrits souvent de plusieurs façons ou d'une façon incorrecte. C'est en employant la méthode qu'il a déjà si sagement appliquée que M. de Wailly pourrait remédier, dans une édition subséquente, à cet inconvénient réel : il faut choisir, d'après les chartes, les bons mss. de la fin du XIIIe siècle, l'étymologie, une forme pour chaque mot, et s'y tenir.

J'arrive à l'autre partie de l'œuvre critique de l'éminent éditeur, la restitution des leçons. C'est par cette restitution qu'il a le mieux mérité de la science et de Joinville : il est en effet le premier qui ait appliqué aux manuscrits d'une œuvre du moyen-âge la méthode, seule vraiment scientifique, de la classification des manuscrits. Il a rompu avec ce préjugé, regardé il n'y a pas bien longtemps encore comme le dernier mot de la critique, qui consiste à suivre « le manuscrit le meilleur et le plus ancien », et à ne le corriger avec les autres qu'en cas de « fautes ou lacunes *évidentes* ». Il a reconnu qu'un ms. du XVIe siècle peut avoir tout autant d'autorité qu'un ms. du XIVe et lui être souvent préférable, du moment qu'il dérive comme lui d'un original perdu. M. de W. a eu de la peine à se décider à abandonner ainsi les procédés qui lui avaient longtemps été familiers et qui lui étaient recommandés par les autorités les plus graves; il est heureux qu'il ait été amené à s'occuper précisément de Joinville, dont les manuscrits, étudiés avec soin, ne pouvaient manquer de révéler à sa perspicacité une méthode qui s'appuie sur les faits, mais qui est loin de s'imposer dans tous les cas avec la même évidence.

Etant donnés les trois manuscrits A du XIVe s., L et B du XVI[e][1], M. deW. a reconnu d'abord que B et L sont de la même famille, ensuite que ces deux manuscrits remontent à un original aussi ancien que celui de A. Il a tiré de ce

1. Je laisse de côté la question des éditions Ménard et de Rieux, qui mériterait d'être étudiée minutieusement à part.

premier résultat les conséquences les plus importantes pour la restitution non-seulement des leçons, mais des formes. Il en a tiré en même temps un argument irréfutable contre ceux qui, comme Corrard et plus récemment le P. Cros, ont voulu voir dans notre texte de Joinville un texte gravement interpolé et remanié. Mais ici l'illustre savant me paraît être allé un peu trop loin, et je ne puis croire avec lui que LB dérivent du ms. de Joinville conservé dans son château et dans sa famille, tandis que A serait issu du ms. offert par lui au roi. Les arguments de M. de W. en faveur de son hypothèse ne me semblent pas très-solides, et les raisons qu'on peut alléguer pour la combattre me paraissent décisives.

Les arguments de M. de Wailly sont en réalité peu de chose. Il est évident que l'hypothèse en question s'est présentée à l'esprit du savant éditeur, qu'elle lui a plu parce qu'elle donnait à son texte une autorité absolue et réfutait souverainement des attaques inconsidérées, et qu'il l'a adoptée sans la soumettre à un examen trop rigoureux. Elle ne s'appuie cependant que sur un fait, et ce fait est loin d'être probant. M. de W. montre fort bien que le ms. L (dont B est inséparable) a été exécuté pour Antoinette de Bourbon, femme de Claude de Lorraine, duc de Guise, qui était dame de Joinville et fut enterrée en 1583 dans la collégiale de S. Laurent de Joinville. Mais ce n'est vraiment pas suffisant pour donner le droit d'écrire (p. xij) : « Le ms. L représente-t-il l'exemplaire de l'auteur? *Oui,* parce qu'il offre un écu aux armes d'Antoinette de Bourbon, etc. » Que la possession du château de Joinville ait pu éveiller l'intérêt de la duchesse de Guise pour le livre du sénéchal dont elle voyait le tombeau dans son église, c'est ce qui est parfaitement admissible; mais il n'en résulte nullement qu'il existât encore à Joinville un exemplaire de ce livre et que celui qui fut exécuté pour elle en dérive. Elle a parfaitement pu emprunter et faire copier l'exemplaire conservé dans la bibliothèque du roi ou une copie de cet exemplaire. Si on examine le ms. L, on ne doute pas qu'il ne dérive de l'exemplaire offert à Louis X et qu'il n'en soit une imitation plus ou moins directe. La première page tout entière est remplie par une miniature de présentation, fort altérée dans l'imitation du XVIe siècle, mais qui donne cependant une idée de la magnifique peinture qui devait orner l'original. Pourquoi Joinville aurait-il fait exécuter cette miniature dans son exemplaire? Au verso du même feuillet se trouvent quatre grandes miniatures, représentant les quatre occasions où S. Louis mit son corps « en aventure de mort », qui paraissent aussi très-bien faites pour orner le ms. offert à l'arrière-petit-fils du roi. Il en est de même des cinq grandes miniatures qui ont été imitées dans le corps de l'ouvrage par le copiste d'Antoinette de Guise. Si nous comparons à ce splendide *rifacimento* le joli ms. A, exécuté dans la seconde moitié du XIVe siècle, nous voyons qu'il a été fait d'après le même ms., mais dans des conditions beaucoup plus modestes. On s'est contenté d'un plus petit format; on n'a reproduit, en les réduisant à la moitié d'une petite page, que la miniature de présentation et une autre. En un mot, par l'exécution matérielle, les mss. L et A sont à l'original perdu dans le même rapport où la langue de chacun d'eux est à celle de Joinville : A arrange, remanie avec intelligence, L copie avec plus de fidélité, mais, par suite de l'éloignement des temps, altère cependant davantage. — M. de W.

veut que le ms. A reproduise un exemplaire de luxe, *autre que l'original de L*, parce qu'il n'a que deux des miniatures de L ; mais cette différence *en moins* ne prouve qu'une chose, attestée par la simple inspection des deux mss., c'est que L est une copie où on s'est piqué de reproduire approximativement le somptueux ms. original, tandis que A n'a point eu cette prétention. Quant à la circonstance que la date de 1309 manque dans LB, je ne vois pas quelle conséquence on peut en tirer, si ce n'est qu'elle a été omise par le copiste du XVIe siècle.

Ainsi la condition matérielle du ms. L, surtout la miniature de présentation vraiment royale qu'il a empruntée à son original, indique que ce ms. dérive comme A de l'exemplaire offert à Louis X. L'examen du texte des mss. A et LB confirme cette conclusion, en nous montrant des fautes communes trop nombreuses pour qu'on puisse les attribuer à une rencontre fortuite de deux copistes indépendants. Si A provenait du ms. royal, LB du ms. de l'auteur, tout ce qui est commun aux trois mss. serait authentique. Or il n'en est pas ainsi. M. de Wailly a dû faire au texte commun des trois mss. quelques corrections indispensables ; il faut en pratiquer davantage, comme je vais essayer de le démontrer : or plus le nombre de ces fautes communes sera considérable, plus il deviendra nécessaire d'admettre qu'elles se trouvaient déjà dans un manuscrit plus ancien, duquel dérivent LB aussi bien que A [1].

Par. 23 (14 E) [2]. S. Louis reproche à Joinville de boire son vin pur, et lui dit que quand il sera vieux, s'il le mélange d'eau, son estomac habitué au vin pur en souffrira : « et se je bevoie le vin tout pur en ma vieillesse, je m'enyvreroie tous les soirs, et ce estoit trop laide chose *de vaillant* home de soy enyvrer.» Cette leçon peut à la rigueur se défendre, mais il est bien préférable de lire « trop laide chose *a vieil* home. »

25 (16 B), 62 (42 D), 670 (450 D) : *hui et le jor* ; cette locution me paraît être dénuée de sens et devoir être remplacée par *hui cel jor*, formule très-fréquente au XIIIe siècle.

25 (16 C) : *ne les roy ne les autrui* ; je pense qu'il faut *les le roi*.

54 (38 B) : « Et quant il avoit dormi et reposé, si disoit en sa chambre priveement des mors entre li et un de ses chapelains. » M. de W. dans sa traduction supplée *l'office* avant *des mors* : ce mot ou un équivalent est indispensable dans le texte.

58 (40 B). Les paroles mises dans la bouche du roi en s'adressant aux plaideurs n'offrent pas un sens satisfaisant, et toute la fin de cet alinéa est visiblement altérée.

76 (52 B) : « Aussi, » l. « Ainsi. »

100 (68 F), les trois ms. portent *Tarente*, que M. de W. a dû corriger en *Carente*, de même que plus loin (123, 82 F) il a été obligé de lire *an Ausone* (il faut plutôt *a Ausone*) au lieu de *a Nausone*.

125 (84 D) : « Et puis reclost l'on la porte et l'emboucha l'on bien, aussi

---

1. Plusieurs des observations qu'on va lire ont déjà été indiquées par M. Thurot, dans un excellent article sur la précédente édition (*Rev. Archéol.* 1869, I, 389).

2. Je reproduis entre parenthèses les chiffres des pages de la 1re éd. de Wailly, conservés dans la 2e. Cette fois, M. de W. a divisé son texte en §§ numérotés, un peu trop multipliés à mon goût.

comme l'on naye un tonnel » ; M. de W. dans sa traduction a fort bien mis « comme *quand* on noie un tonneau » ; mais ce *quand* n'est pas moins indispensable dans le texte.

129 (86 C), on peut se demander s'il n'y a pas une lacune avant *car*, et si à l'époque de Joinville *car* peut avoir simplement le sens de *que*.

149 (100 B) : « Pour ce que uns forz venz nes preist et les menast en autres terres, aussi comme li autre avoient le jour de la Penthecoste. » La traduction donne avec raison : « Ainsi que les autres l'*avaient été* » ; lisez donc : « comme li autre avoient *esté mené*. »

156 (104 A), la phrase est obscure et M. de W. n'a pu la restaurer qu'imparfaitement ; *les* (« les ventres ») manque dans tous les manuscrits.

157 (104 B). Joinville est descendu à terre avec trois compagnons (§ 154) et se défend contre les Sarrazins ; Baudoin de Reims (?) vient le rejoindre : « Avec li nous vindrent *mille* chevalier ». Ce chiffre invraisemblable, dans ce débarquement qui s'effectuait par petites troupes, devient tout-à-fait absurde si on le rapproche de ce qui est dit au § 147 : « Uns vens... leva en telle maniere que de deus mille et huit cens chevaliers que li roys mena en Egypte ne l'en demoura que *set cens* que li venz ne les eust dessevrez de la compaignie le roy. » Il faut évidemment lire : « Avec li me vindrent *mi* chevalier », comme le confirme d'ailleurs la suite de la phrase : « Et soiés certain que quant je arivai je n'oi ne escuier ne chevalier ne varlet *que je eusse amenés avec moi de mon pays*. »

158 (104 D), j'ai quelques doutes sur « une galie toute peinte, *dedens mer et dehors*, a escussions d'or à une croiz de gueules patée. »

184 (122 B), M. de W. a corrigé, avec autant d'évidence que de bonheur, la leçon de A, *aidier*, de L, *haydier*, en *hardier* ; mais le texte me semble offrir ici une assez grave lacune. On ne nous dit pas ce qu'il advint de ces cinq cents cavaliers envoyés pour harceler l'armée royale, et ce récit paraît pourtant indispensable : on le trouve tout au long dans la lettre de Pierre Sarrazin (*Joinville*, éd. Didot, p. 265).

185 (122 D), je reproduis la note de M. de W. sur la mention de Renaut de Vichiers : « *Les manuscrits* portent ici *Bichiers*, et plus loin *Vichiers*, qui est le véritable nom. »

191 (126 E) : « Quant li fleuve vient en Egypte, il giete *ses* branches aussi comme je ai ja dit devant. » Ce qu'il a « ja dit devant », c'est que le fleuve jetait *sept* branches, et c'est aussi *set*, au lieu de *ses*, qu'il faut ici.

192 (128 B) : *massons* pour *maisons*, faute commune aux trois mss.

207 (136 E), dans le passage si heureusement restitué par M. de W. (*s'en estoit* au lieu de AB *se vestoit*, L se *mectoit*), il est probable que l'auteur commun coupait mal les mots et portait *se nestoit*.

217 (144 A). C'est ici un passage un peu difficile, mais aussi un de ceux qui prouvent le mieux que nos mss. dérivent d'un même original, parfois fautif. Les Chrétiens passent à gué le bras du Nil qui les sépare des Sarrazins ; Joinville arrive avec les autres. Remarquez que, par la position des deux armées, les chrétiens avaient à leur droite l'*amont* de cette branche du Nil, à leur gauche *l'aval*[1]. Ceci posé, voyons le texte. « Lors diz je a ma gent : Signour, ne

1. La carte de M. Longnon n'est ici d'aucune utilité. Il faudrait un vrai plan, sur une

regardez *qu'a main senestre*, pour ce que chascuns i tire ; *les rives sont moillies*, et li cheval lour chieent sur les cors et les noient... Nous accordames en tel maniere que nous tournames *encontremont l'yaue*, et trouvames *la voie essuyée* ; et passames en tel maniere, la merci Dieu, que onques nuls de nous n'i chei[1]. » M. de W. traduit : « Alors je dis à nos gens : Seigneurs, ne regardez qu'à main gauche, pour que chacun tire par là ; les rives sont mouillées, et les chevaux tombent sur le corps des gens et les noient. Nous nous arrangeâmes de telle manière que nous tournâmes (?) en remontant l'eau, » etc. Ainsi Joinville dit à ses gens de ne *regarder* et ne *tirer* qu'à gauche, sur quoi ils passent *à droite* (*encontremont l'yaue*)! Il est clair que tout le monde *tirait* à gauche, du côté d'aval, où le courant poussait naturellement ; les bords *de ce côté* étaient devenus mouillés et glissants ; Joinville ayant remarqué cela fait *tirer* ses hommes à droite, du côté d'amont, et trouve les rives sèches. Il y a donc de toute nécessité une lacune, probablement un bourdon entre *main* et *senestre* ; on pourrait lire : « Segnour, ne regardez qu'à main [destre, et ne vueilliés mie passer a main] senestre, pour ce que chacuns i tire. »

243 (162 C) : « Et quant li Sarrazin *nous* virent mettre pié en l'estrier des arbalestes..... » ; comme ce ne sont pas les chevaliers mais les arbalétriers dont il s'agit, je préférerais beaucoup *les* à *nous*.

262 (174 G) : « Dont se il vous plaist nous les assaurons *samedi vendredi*..... Et tout s'acorderent que il nous venroient assaillir *vendredi*. » Telle est la leçon de A ; B et L ont simplement *vendredi*, et M. de W. a adopté leur leçon ; mais comment croire que A ait introduit ici le mot *samedi*, qui trouble le sens ? Il est bien plus probable que c'est l'auteur de LB qui l'a retranché ; l'auteur commun avait la leçon fidèlement reproduite dans A, mais cette leçon était une faute pour « samedi *u* vendredi » (*u* omis à cause du voisinage de l'*u* initial de *uendredi*)[2].

264 (176 D), la leçon des mss. « entour nostre ost *et li* (ou *lui*) » ne me paraît pas intelligible.

268 (178 F), tous les mss. portent *Guibelin*, que M. de W. a dû corriger en *Guis d'Ibelin* : comment expliquer cette faute commune, pour un nom qui revient souvent dans le livre et qui est toujours bien écrit (Gui d'Ibelin était cousin de Joinville[3]), si ce n'est parce qu'elle se trouvait dans l'original commun ?

276 (184 E), le seigneur de Brancion fut si grièvement blessé « que onques puis sus ses piez *n'aresta*, et fu mors de celle bleceure » ; lisez évidemment *n'esta*.

280 (188 A), *vendoient* pour *vendoit* (corrigé par l'éditeur) dans ALB.

échelle beaucoup plus large, pour ces environs de la Massoure, où les opérations de l'armée de S. Louis furent si longtemps resserrées, et aboutirent au désastre qu'on sait.

1. M. de W. écrit *chéi* ; il est en général, en fait d'accents, d'une parcimonie louable ; mais je ne puis ne pas protester contre l'emploi de l'accent aigu dans ce cas et autres semblables : cet *e* était un *e* féminin.

2. Corrard pense qu'on n'a pu dire : « Nous les assaurons samedi vendredi » ; mais l'intercalation de *u* rend au contraire cette conjecture très-vraisemblable.

3. Aussi est-il naturel que Joinville ait lu la Chronique d'Ernoul, qu'il appelle *le Livre de la Terre-Sainte* (§ 77), et à laquelle il emprunte une anecdote (cf. Ernoul, éd. Mas-Latrie, p. 282). Cette chronique est en effet tout entière écrite sous l'inspiration de la famille d'Ibelin.

283 (188 E), n'y a-t-il pas une lacune entre *la Haulequa* et *car*?

294 (196 B), je n'arrive pas à comprendre ce que peut vouloir dire *par devers Babiloinne.*

308 (204 C), M. de W. a dû supprimer un *et* qui se trouve dans les trois manuscrits.

321 (212 C) : « Il vous convient saillir de vostre vessel *sur le bec qui est tisons* de celle galie. » M. de W. traduit : « sur la pointe *de* la quille de cette galère »; il faut donc aussi dans le texte *le bec dou tison*, ou peut-être *le bec qui est en son.*

328 (216 E), il est assez difficile de comprendre ce que veut dire le membre de phrase qui termine ce paragraphe.

354 (234 D), les mots *au col,* nécessaires au sens, manquent dans tous les mss. ; M. de W. les a empruntés à l'éditeur de Ménard. N'est-il pas évident qu'ils avaient été omis dans l'original commun de A et de LB?

372 (246 B) : ici encore M. de W. a dû emprunter à Ménard la bonne leçon *Morentaigne*, A et B (L manque ici) ayant en commun la faute absurde *Mortaing.*

393 (260 E), la faute *Jaque* pour *Gui* ne doit-elle pas être attribuée à l'auteur de nos mss. plutôt qu'à Joinville?

404 (268 B), les mss. omettent *en la mer*, nécessaire au sens et donné par Ménard.

430 (284 E), Corrard a déjà proposé de lire *parlast* au lieu de *gardast*, et le nombre des fautes communes évidentes doit faire moins hésiter à en admettre une ici.

446 (296 D), *tel*, l. *telment* (?) : la syllabe *ment* aura disparu à cause de *menei* qui suit.

479 (318 E) : « Et se nous le desconfisons, je commant que *la chose* dure trois jours et trois nuis, et que nulz ne soit si hardis que il mette main a nul gaaing, mais que a gens ocire[1]. » Que signifie ici *la chose*, que M. de W. a admis dans sa traduction? Il faut ou *la chace* (c'est-à-dire la poursuite), ou *l'ocise* (c'est-à-dire la tuerie).

495 (330 A) : « Et disoit li roys que il (Nargoes de Toci) estoit ses cousins, car il estoit descendus d'une des serors le roi Phelippe, que li empereres *meismes* ot a fame. » Que signifie ici ce mot *meismes?* S. Louis expliquerait bien obscurément sa parenté avec le seigneur de Toci. Je n'hésite pas à corriger *li empereres Androines* : voy. dans la chronique d'Ernoul les longs détails sur le mariage d'Agnès de France avec Andronic.

504 (336 C) : Corrard a déjà relevé l'incohérence de ce passage, et je m'étonne que M. de W. l'ait conservé et traduit tel quel. « Li rois m'avoit baillié en ma bataille *cinquante* chevaliers... Toutes les fois que l'on crioit aux armes, je y envoioie *cinquante-quatre* chevaliers que on apeloit diseniers, pour ce que il estoient *lour disiesme.* » Si on compare ce passage à celui où Joinville nous dit qu'il était *lui disiesme* de chevaliers, on verra que ceux dont il s'agit ici avaient,

1. Je préfère cette orthographe à *occirre*, qui induit à une fausse prononciation du mot.

comme lui-même, chacun neuf chevaliers avec soi. Joinville avait donc 539 chevaliers sous ses ordres! Mais il vient de dire qu'il en avait *cinquante* (plus *les siens*). En ce cas, dès qu'on criait aux armes, il détachait de ses *cinquante-neuf* chevaliers *cinquante-quatre*. Ce chiffre serait déjà bien bizarre sans la mention des *diseniers*. Il y a évidemment ici une grande confusion, qui existait déjà dans l'original de nos mss. (puisqu'aucun d'eux n'a de variante), et telle qu'il s'en présente souvent dans les mss., quand les chiffres romains se mêlent au texte. Un passage postérieur peut nous aider à sortir d'embarras. Joinville nous apprend (§ 571, 380 G) qu'à une certaine occasion il se trouvait « en la bataille le roi, pour ce que li rois avoit retenu *les quarante chevaliers qui estoient en ma bataille* avec li. » Je crois que ce chiffre est le bon, et qu'au § 504 il faut lire : « Li rois m'avoit baillié en ma bataille *quarante* chevaliers (*.l.* pour *.xl.* n'a rien d'étonnant)..... Toutes les fois que l'on crioit aux armes, je y envoioie *les quatre chevaliers que on apeloit diseniers*, etc. » Au lieu de *les .iv.*, l'auteur commun de nos mss. a lu *.l. et .iv.*

526 (350 C) : *trois*, l. *trop?*

544 (362 F), M. de W. a dû corriger le texte des mss.

552 (370 A), malgré l'ingénieuse disposition typographique que M. de W., dans cette nouvelle édition, a adoptée pour masquer la lacune de ce passage, elle me paraît évidente.

571 (374 E), les trois mss. ont *Des* pour *Les*, et l'éditeur les a corrigés. Or c'est là une faute fréquente, imputable au rubricateur qui venait après coup exécuter les initiales laissées en blanc par le premier écrivain, et dont la présence simultanée dans plusieurs manuscrits indique à peu près à coup sûr qu'ils ont été copiés sur un même original.

562 (376 AB) : Joinville estime à 800 livres des travaux qui se trouvent en avoir coûté 30000; l'écart est trop grand; il doit y avoir là quelque erreur de chiffres.

569 (380 B), les mss. lisent *Arsur* pour *Sur* (la faute n'est pas de Joinville, cf. § 590, 396 A), et de même *Assur* § 616 (412 B) : dans les deux cas M. de W. donne la bonne leçon dans sa traduction et laisse la mauvaise dans le texte.

Aux §§ 587 (392 F), 591 (396 C), 598 (400 F), se trouvent trois passages évidemment altérés dans tous les mss. et impossibles à restituer convenablement; mais ici la leçon des deux familles est divergente.

606 (406 A) : « Li hostieus la ou il plaisoit mieus a demourer, c'estoit à Pontoise, entre le roi et la roine. » M. de W. traduit : « L'hôtel là où il plaisait le plus de demeurer, *pour le roi et la reine*, c'était à Pontoise. » Je crois que cette traduction est juste, mais alors il manque quelque chose : *plaisoit* ne peut s'employer ainsi absolument; p.-ê. *lour plaisoit?*

607 (406 C), *ne*, supprimé avec toute raison par M. de W., se trouve pourtant dans tous les manuscrits.

618 (414 A) : « nostre neis eust estei toute esmiee, et nous tuit *peril* et noié. » M. de W., dans son *Glossaire*, dit : « *Peril*, adj., mis en peril; » mais je crois qu'il serait difficile de citer d'autres exemples d'un tel mot. Il faut lire soit *peri*, soit *perillié*. Au reste A a *perilz*; les mss. L et B sont-ils d'accord?

629 (420 E) : M. Thurot a déjà appelé l'attention sur cette phrase évidemment boiteuse ; il propose de lire *liqueus estant* au lieu de *estoit* ; il me paraît plus conforme au style de Joinville d'ajouter *et* avant *n'osa*.

657 (450 F). Un cordelier prêche devant le roi. « Li commencemens dou sermon fu sur les gens de religion : signour, fist-il, je voi plus de gent de religion en la court le roy, en sa compaignie. Sur ces paroles : Je touz premiers, fist-il, et di ainsi que il ne sont pas en estat d'aus sauver, etc. » Il faut avouer que cela n'a aucun sens. M. de W. s'en est, comme toujours, très-habilement tiré : « Seigneurs, fit-il, je vois *trop* de religieux à la cour du roi, en sa compagnie. *Et* sur ces paroles *il ajouta* : Moi tout le premier. » Mais *plus* ne veut pas dire *trop* ; les mss. ont *Je touz premiers* qui ne peut se reporter qu'à un verbe antérieurement exprimé dont ces mots seraient le sujet, et tout le passage offre un aspect très-peu satisfaisant.

659 (442 B), je renvoie pour ce passage à la discussion de Corrard et je ne doute pas qu'il ne faille lire *encontre* au lieu d'*encoste*.

662 (444 D), S. Louis, répétant une maxime de Philippe-Auguste pour le bon gouvernement de l'hôtel d'un roi, dit : « Li rois Phelipes mes aious *me* dist. » Ce *me* a bien l'air d'une intercalation de copiste ; car Philippe mourut quand son petit-fils Louis avait huit ans, et il est peu probable qu'il lui ait adressé des conseils de ce genre.

665 (446 D), M. de W. incline lui-même à admettre que *pour* est tombé avant *les paroles*, et il l'introduit dans sa traduction.

Ces exemples, que je n'ai pas voulu augmenter par un grand nombre d'autres passages plus douteux, me paraissent suffire à établir la commune provenance des mss. A et LB du manuscrit du roi, ce qu'indique déjà la présence dans tous les deux de la miniature de présentation. Reste une question subsidiaire, que M. de W. n'a pas abordée : dans quel rapport précis les mss. L et B sont-ils entre eux ? Le savant éditeur dit simplement, ce qui est parfaitement juste, que B est « comme un second exemplaire » de L ; mais comme il admet que ces deux mss. ont été copiés sur un original différent de celui de A, on pourrait croire qu'il les regarde l'un et l'autre comme des copies indépendantes de cet original. Il n'en est rien : L et B ont en commun des fautes qui ne pouvaient se trouver dans le ms. de l'auteur ; ils rajeunissent la langue de même. D'autre part, le plus récent, B, n'est pas copié sur L, car il a souvent une meilleure leçon. Ces deux mss. sont donc des copies exécutées au XVIe siècle d'après une copie un peu plus ancienne, dont l'auteur avait déjà fait subir à la langue de Joinville les altérations déplorables qu'ils présentent tous deux. Quant à cette copie (perdue), elle avait été exécutée directement sur l'exemplaire offert à Louis X par Joinville, qui devait par conséquent se trouver encore dans la bibliothèque du roi vers le milieu du XVe siècle [1], car la langue de LB indique cette époque. La généalogie de nos trois mss. pourrait donc s'exprimer ainsi :

---

1. On sait que la dernière trace de ce ms. dans la librairie royale se trouve dans l'inventaire de 1411 ; il était « tres bien escript et historié a deux coulombes ; commençant au deuxieme folio *et por ce que*, et au derrenier *en tele maniere* (P. Paris, sur les manuscrits de Joinville, éd. Michel, p. CLXXVII). » Il résulte de cette dernière indication que le ms. royal était de très-grand format : les mots qui commençaient le

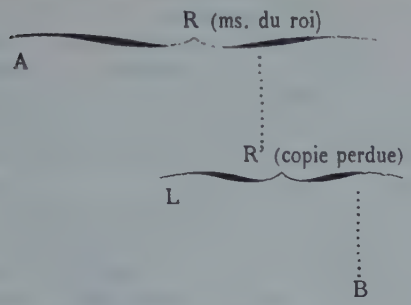

On voit en somme que les résultats auxquels nous a conduits cette étude ne diffèrent que par une nuance de ceux qu'avait admis M. de Wailly. Nos deux familles de mss. remontent l'une et l'autre directement à l'exemplaire offert à Louis X par Joinville ; il ne peut donc être question, dans le texte qui résulte de leur comparaison, de gloses comme en soupçonnait Corrard, encore moins d'interpolations comme en imagine le P. Cros. Les fautes communes à nos deux familles remontent à leur auteur commun, et ne sont et ne peuvent être que de simples fautes de copiste, qui doivent être attribuées à l'écrivain employé par Joinville pour exécuter l'exemplaire royal : on sait que les manuscrits les plus somptueux ne sont pas toujours les plus corrects. Mais si la juste classification des manuscrits maintient au-dessus de tout soupçon l'authenticité et l'intégrité du texte de Joinville, elle autorise à le corriger avec un peu plus de hardiesse qu'on ne l'a fait, et à redresser sans trop d'hésitation tout ce qui peut, par la faute du copiste primitif, pécher contre la langue ou le sens.

Les dimensions déjà bien longues de cet article m'empêchent d'aborder différents points qui pourraient encore appeler l'examen. Je ne dirai qu'un mot de la traduction de M. de Wailly. Déjà excellente sous sa première forme, elle peut passer, maintenant qu'elle a subi une double révision, pour un vrai chef-d'œuvre en son genre. Tout le mouvement de la phrase de Joinville est conservé, avec le charme de son irrégularité même, et cependant la traduction n'est pas servile ; elle sait à propos s'éloigner du texte ou le paraphraser légèrement pour le faire mieux comprendre. Les vieux mots ont été çà et là conservés avec beaucoup de goût et de discrétion, de manière à donner au style une teinte ancienne, sans le surcharger d'archaïsmes prétentieux. La traduction de M. de W. se lit avec un vrai plaisir, mais en même temps elle est pour le texte qu'elle accompagne un commentaire si commode et si attrayant, elle s'en montre si voisine qu'elle engagera sans doute plus d'un lecteur à passer de l'une à l'autre, et à jouir directement de ce style charmant du vieux sénéchal, si bien apprécié dans la préface par son éditeur. Je ne doute pas que ce résultat ne soit celui que M. de Wailly souhaite le plus d'atteindre. — En parcourant cette

f. 2 n'apparaissent dans A qu'au f° 7 r° a (l. 19), dans L qu'au f° 5 r° (l. 6); après les mots *en tele manière* (§ 742), qui commençaient le dernier feuillet, la présente édition compte encore plus de cinq grandes pages. — On peut croire que le ms. offert à Louis X par Joinville tenta les Anglais (Henri V et Bedfort ne descendaient-ils pas de S. Louis comme Charles VII?), et qu'il fut enlevé par eux comme tant d'autres. Ce serait alors en Angleterre qu'il aurait péri ou qu'on pourrait le retrouver.

traduction, je n'ai remarqué qu'un passage où elle ne me paraît pas avoir bien rendu l'original. Au § 599, Joinville raconte que, comme il partait pour un pèlerinage en Syrie, le roi lui donna une commission : « et me dist *a grant consoil* que je li achetasse cent camelins de diverses colours. » M. de W. traduit : « et me dit *après s'être bien consulté*, etc. »; mais *a grant consoil* signifie toujours au moyen-âge « en grand secret », et le contexte prouve bien que c'est ici aussi le sens de cette expression [1].

Le volume se termine par un *Vocabulaire* complet dressé avec un soin extrême, et parfaitement conçu pour l'utilité de ceux qui veulent étudier la langue de Joinville : toutes les fois que M. de W. a changé la forme des mss., il l'a donnée ici entre parenthèses, en sorte qu'on peut contrôler chacun de ses changements, et avec d'autant plus de sûreté et de facilité que toutes les formes d'un même mot se trouvent réunies. L'auteur a fait figurer tous les noms que contient ce vocabulaire à la place et sous la forme du cas-sujet. Ce procédé est emprunté aux dictionnairee des langues classiques, mais je crois que l'inverse eût été préférable. Le régime est la vraie forme du mot, il en contient le thème pur, et c'est lui qui presque toujours a survécu en français. D'ailleurs beaucoup de mots ne se présentent que sous la forme du régime, et M. de W. s'est trouvé obligé, pour suivre son système, de leur créer un nominatif parfois un peu hasardé [2]. Les combinaisons de l'*s* du nominatif avec la consonne finale du thème altèrent souvent celui-ci de telle façon qu'on risque d'avoir quelque peine à le trouver à son rang. Enfin le nombre des noms invariables est si grand qu'il y a tout avantage à ramener également les noms déclinables à la forme dépouillée des marques de la flexion.

Je n'ai trouvé à faire sur ce vocabulaire que les quelques remarques suivantes. *Baat* (d'où M. de W. tire le nominatif *baas*) est une simple faute de copiste pour *bast*, forme bien connue. — M. de W. écrit *contée, ducée*, mais les textes en vers où ces mots sont employés prouvent qu'il faut prononcer *conteé, duceé*. — Il est peu probable que pour exprimer la même chose, Joinville, à une ligne de distance (§ 152), emploie *enfondrer* et *esfondrer* : c'est le premier qui est le bon dans les deux cas. — « *Gamite*, fourrure de daim » ; M. de W. a pris cette traduction dans Roquefort, mais elle est peu exacte. *Gamite* signifie « chamois », et ce mot, évidemment identique au m. h. all. *gamz* (all. *gemse*), est intéressant en ce qu'il paraît conserver un *t* qui ne s'est maintenu dans aucun dialecte germanique. — « *Ganchir* gauchir » ; cette traduction a l'air de contenir un rapprochement étymologique qui serait tout à fait illégitime, et en outre elle n'est pas fort bonne : *ganchir* signifie « se détourner » et spécialement « se détourner pour esquiver quelque chose ». — « *Greve*, cheveux en bandeaux »; c'est presque tout à fait, mais non tout à fait exact. La traduction est faite d'après le contexte (§ 104) : « Li cuens de la Marche ..... avoit jurei sur sains que il ne seroit jamais roingniez en guise de chevalier, mais porteroit *greve* aussi comme

1. *Conseillier*, qui signifie de même « parler bas », est donné par Roquefort en ce sens avec une longue citation de Joinville, très-différente du texte (§ 31), et qu'il prétend tirée du *ms. de la Bibl. imp.*, f° 6. Elle provient sans doute de l'édition de Ménard, que je n'ai pas sous la main.

2. *Provere* ou *provaire* n'est que l'ancien régime de *prestre*, et je ne sais si on trouverait un exemple du sujet *provaires*, sous lequel M. de W. range ce mot.

les femmes fesoient. » La *greve* est proprement la « raie au milieu des cheveux » : *Greve avoit droite et bien menee* (*Fl. et Blanc.* A, v. 2595) ; *Le chief ot bel et bien reont, La greve droite et blanc le front* (*Amadas*, v. 132) ; *La greve droite en la cerviz* (*Athis et Prophilias*, cité par E. du Méril dans le glossaire de *Fl. et Blanc.*) ; add. *La Mule sans frein*, v. 738, etc. — Je doute de la forme *lignaloecy* : c'est *lignaloe* qui est usité ; peut-être faudrait-il lire *lignaloey*. — « *Menoison* dyssenterie » ; non, mais « diarrhée », ce qui n'est pas la même chose. — Je ne sais sur quoi M. de W. s'appuie pour traduire *samit* par « satin » : pour moi, en l'absence de preuves contraires, je suis porté à croire que ce mot a conservé son sens dans l'all. *Sammet*, et par conséquent qu'il signifie « velours » : En rendant *toaille* par « toile », M. de W. n'est assurément pas tombé dans la faute commune de rapprocher ces deux mots qui n'ont rien à faire ensemble ; mais la traduction n'est pas tout à fait satisfaisante : le mot qui répond le plus exactement aux divers sens de l'ancien *toaille* est le moderne « serviette ».

Je n'ai parlé de l'édition de M. de Wailly qu'au point de vue philologique ; il y aurait à en faire un éloge non moins grand au point de vue historique si c'était ici le lieu [1]. Grâce au succès si mérité qu'ont eu les éditions précédentes et que celle-ci a déjà obtenu avec éclat [2], on peut espérer qu'elle ne sera pas la dernière, et que l'illustre savant tentera encore d'améliorer l'œuvre qui lui fait tant d'honneur : seulement il devra s'en prendre à lui-même s'il lui est désormais impossible de la perfectionner beaucoup.

G. P.

Zur Katharinenlegende. Von prof. Dr A. Mussafia. I. Vienne, 1874, in-8°, 80 p. (Extrait des *Mém. de l'Académie*, t. LXXV, p. 227 ss.).

M. Mussafia publie ici un texte véronais de la légende de sainte Catherine. Il en étudie la grammaire avec le soin et la critique qu'on lui connaît en ces matières. Il montre que ce poème s'appuie en partie sur un poème français dont, par une remarquable coïncidence, le seul manuscrit connu (Arsenal, B. L. Fr. 305) a été écrit en 1251 à Vérone. Dans une prochaine publication, notre savant collaborateur promet de s'étendre sur la légende de sainte Catherine. C'est un sujet des plus intéressants et qui lui permettra de déployer dans des sens divers son érudition si étendue et si sûre.

Cancionero de Stuñiga, códice del siglo XV ahora por vez primera publicado (par le marquis de la Fuensanta del Valle et D. José Sancho Rayon). — (Coleccion de libros raros ó curiosos t. IV.) — Madrid, M. Rivadeneyra. 1872. xlij, 483 pages in-8°.

Les collections de poésies lyriques auxquelles on a donné en Espagne le nom de *cancionero* peuvent se diviser en trois classes. 1° *Cancioneros de cour.* Les collections de ce genre forment réellement un tout dont les éléments sont intime-

1. Je veux au moins signaler l'excellente et très-utile *Table des matières* qui suit le *Vocabulaire.*

2. Un deuxième tirage est devenu nécessaire quelques mois après la publication.

ment liés les uns aux autres et s'éclairent mutuellement. Le compilateur de ces *cancioneros* est guidé dans son choix par l'idée de conserver l'image d'une société ou d'une cour poétique ; toutes les compositions qu'il réunit sont dues à des membres de cette société, rien de ce qui lui est étranger ne saurait y trouver place. On comprend facilement que l'intérêt que ces collections sont susceptibles d'inspirer est surtout historique ; on est naturellement plus porté à y rechercher la peinture de la vie intime des poètes eux-mêmes qu'à discuter la valeur littéraire de leurs œuvres. Ces *cancioneros* se distinguent encore par certains caractères externes. Le compilateur a tenu à perpétuer le souvenir de son œuvre par une dédicace au prince ami ou protecteur des poètes ; de plus l'original et souvent même les copies de ces collections sont exécutés avec un certain luxe. Le type le plus complet que nous possédions d'un *cancionero courtois* est celui de la cour de Juan II qui a été compilé, comme on le sait, par Juan Alfonso de Baena. — 2. *Cancioneros mixtes*. L'idée qui a présidé à la formation de cette deuxième classe est tout autre. Ici le compilateur se préoccupe avant tout de réunir des œuvres d'une véritable valeur et de nature à être goûtées par les amateurs; il n'a garde de limiter son choix à une seule époque ou à une seule école, il cherche au contraire à donner de l'attrait à sa collection en groupant des échantillons de genres très-différents. Ces *cancioneros mixtes* ou *généraux* (comme on les nomma plus tard) sont beaucoup plus nombreux que les *cancioneros de cour*. Presque tous les *cancioneros* analysés dans ces derniers temps par les critiques espagnols et ceux de la Bibl. nat. de Paris appartiennent à cette deuxième classe. — 3° *Cancioneros particuliers*, c'est-à-dire qui ne renferment que les œuvres d'un seul poète: nous en avons un exemple dans le recueil des poésies de Juan Alvarez Gato (voy. A. de los Rios, *Hist. crit. de la lit. esp.* VI, 557 ss.).

Le *cancionero* de Stuñiga (ainsi nommé parce qu'il débute par une poésie de Lope de Stuñiga) dont nous annonçons ici la publication, a depuis longtemps attiré l'attention de tous les savants occupés de l'ancienne littérature espagnole. Il nous a été conservé par deux copies. La première qui se trouve à la bibl. nat. de Madrid (coté M. 48) a déjà été l'objet de deux travaux. Les traducteurs espagnols de Ticknor, MM. de Gayangos et de Vedia, publièrent dans leurs additions à l'ouvrage du savant américain une table des poésies de ce ms.; plus tard les éditeurs de l'*Ensayo de una bibl. esp.* etc. en donnèrent de nombreux extraits accompagnés de quelques notes bibliographiques. La seconde copie, moins complète, que possède la bibl. de S. Marc à Venise (coté Suppl. Gall. XXV) a été découverte par M. Mussafia. Ce savant philologue l'a analysée et étudiée dans un mémoire spécial (*Ein Beitrag zur Bibliographie der Cancioneros aus der Marcusbibliothek in Venedig*, Wien 1867) avec la critique pénétrante qu'on est accoutumé à rencontrer dans toutes ses publications. Mais ces travaux analytiques, quelque recommandables qu'ils fussent, ne pouvaient tenir lieu d'une édition complète de ce recueil. MM. de la Fuensanta del Valle et Sancho Rayon se sont chargés de combler cette lacune : c'est dans leur *Coleccion de libros raros ó curiosos*, qui à l'origine ne semblait devoir être composée que de réimpressions, qu'ils ont eu l'excellente idée d'accorder une place à ce représentant de la poésie castillane du XVe siècle.

Avant d'examiner en détail la façon dont les éditeurs se sont acquittés de leur

tâche, il nous importe de savoir si les caractères internes et externes de notre recueil répondent bien à ceux d'un *cancionero courtois*, ainsi qu'on s'est accordé à l'admettre jusqu'ici. La majeure partie du *cancionero* de Stuñiga est occupée par des poésies de chevaliers castillans, aragonais ou catalans qui suivirent en Italie le roi Alphonse V d'Aragon. Un certain nombre de ces poésies présentent un caractère commun en ce qu'elles sont généralement inspirées par les événements qui se passaient à la cour aragonaise de Naples ou adressées soit à la reine Maria, soit au roi lui-même, soit enfin à sa plus célèbre maîtresse, la belle Lucrecia de Aniano. Cela est incontestable. Mais voici quelques faits qui nous semblent de nature à modifier sensiblement l'opinion reçue.

Notre recueil contient plusieurs compositions de poètes absolument étrangers à la cour de Naples, tels que Juan de Mena et le marquis de Santillana, de plus quelques-unes de ces compositions ne sont pas du tout dans le ton des autres poésies de la collection. Il est clair par exemple que la longue composition allégorique du dernier de ces poètes, *El infierno de amor*, n'est nullement à sa place dans un *cancionero courtois*. Tout au plus comprendrait-on l'insertion dans ce recueil de la *Comedieta de Ponça* du même auteur, qui se rapporte, comme on le sait, à la défaite éprouvée par Alphonse dans les eaux de Gaëte en 1435, en raison de l'intérêt que le sujet lui-même devait inspirer aux familiers de la cour de Naples. D'autre part nous savons par une poésie du *cancionero* de Stuñiga où Ferdinand, le fils naturel d'Alphonse V, est déjà qualifié du titre de roi, que ce recueil n'a été compilé qu'après la mort de ce dernier. Enfin, pour ce qui concerne les caractères externes, on peut observer que le compilateur, dont nous ignorons du reste le nom, n'a point fait précéder son œuvre d'une dédicace. Ces faits nous autorisent, pensons-nous, à ne pas mettre notre *cancionero* sur la même ligne que celui de la cour de Juan II. Nous avons affaire ici à un recueil sans caractère officiel, réuni sans doute par un amateur du temps de Ferdinand Ier que rien n'empêchait de mêler aux compositions des poètes courtois des œuvres d'un autre milieu ou d'une autre école qui lui paraissaient mériter une place dans sa collection. Du reste (et on ne l'a pas assez remarqué) la cour littéraire du roi d'Aragon ne présente pas du tout le même caractère que celle de son contemporain Juan II. Alphonse n'a point pris part lui-même aux exercices poétiques de ses courtisans, son esprit était beaucoup trop attiré du côté des littératures classiques. Du moins ses biographes Antonio Becatelli et Bartolomé Fachs ne nous disent pas qu'il se soit jamais exercé dans le genre *courtois*.

La publication de MM. de la Fuensanta del Valle et Sancho Rayon se compose du contenu du ms. de Madrid qu'ils ont fidèlement reproduit et dont ils ont conservé l'orthographe. Le texte est suivi de notes historiques relatives aux auteurs des poésies du *cancionero* et aux personnages auxquels il y est fait allusion, d'un glossaire et de deux tables. Dans leur préface, les éditeurs nous expliquent qu'ils n'ont voulu suivre dans leur édition ni le système allemand (?) qui consiste dans la reproduction photographique des manuscrits, ni le système français (?) qui tend avant tout à « dépouiller autant que possible les mss. de tout ce qui peut en rendre la lecture difficile ou fastidieuse » ; le système intermédiaire qu'ils ont appliqué est celui qui, tout en respectant scrupuleusement l'or-

thographe et les leçons du ms., facilite la lecture du texte en lui donnant une ponctuation logique. La question de critique la plus importante qu'il y avait à soulever à propos de ce *cancionero* n'a même pas été effleurée par les éditeurs. En effet nous savons déjà que ce texte nous a été conservé dans deux mss., celui de Madrid et celui de Venise; or, MM. de la F. et R. paraissent avoir complétement ignoré l'existence de ce dernier ms. et partant le mémoire de M. Mussafia. Cela est d'autant plus regrettable que le savant professeur de Vienne en se livrant à ce travail assez ingrat avait surtout en vue de contribuer à rendre plus correcte l'édition qu'on attendait depuis longtemps des savants espagnols; aussi, loin de se borner à une simple description du ms. de Venise, avait-il rassemblé un nombre important de variantes qui formaient comme les prolégomènes d'une édition critique. Enfin beaucoup de poésies du *cancionero* de Stuñiga nous ont été conservées aussi par certains mss. de ces collections que nous avons nommées *mixtes* ou *générales*, dont quelques-uns au moins étaient à la portée des éditeurs. S'il n'entrait pas dans leurs vues de tenter l'établissement d'un texte critique de chacune des poésies de la collection par la comparaison de toutes les copies, au moins auraient-ils pu profiter des leçons fournies par l'une ou l'autre d'entre elles pour corriger les fautes de leur ms. Nous allons montrer par une série de variantes de quelques pièces de la collection empruntées à trois mss. de la Bibl. nat. de Paris (Esp. 226 = anc. 7819, 230 = anc. 7825, 313 = anc. 8168) combien ce travail de comparaison aurait servi à améliorer le texte de l'édition.

Nous n'avons pas à nous livrer ici à une étude approfondie de ces mss.; nous observerons seulement que le n° 313 a dû être écrit en Castille dans la seconde moitié du XVe siècle, et que les n°s 226 et 230 ont certainement été copiés tout à la fin du même siècle ou au commencement du suivant en Catalogne [1].

Leur rapport peut être représenté de la façon suivante :

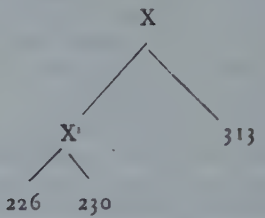

Les n°s 226, 230, continuellement d'accord, même, ce qui est caractéristique, dans les leçons fautives, ont été copiés sur un ms. du milieu du XVe siècle (de là X¹ sur la même ligne que 313)[2]. L'origine commune de 313, 226 et 230 est prouvée par des fautes communes aux trois mss. Cette classification est du reste provisoire; il faudrait pour lui donner une valeur définitive connaître mieux les

1. L'orthographe qui y est appliquée le prouve surabondamment. Voici quelques exemples : *Quantes* (p. *quantas*), *les astrellas*, *les flores*, *cientes*, *leor laor* (p. *loor*), *empatxa* (p. *empacha*), *trauctado* etc. Les cas de diphthongaison sont mal observés : on trouve très-souvent *nostro*, *vostro* p. *nuestro* etc. L'écriture *ny* p. *ñ* est constante.

2. En voici une preuve paléographique. Le mot *çirios*, où le *c* avec une longue cédille réuni à l'*i* suivant a l'apparence d'un *g* dans les mss. de cette époque (dans le n° 313 par ex.), a été rendu dans 226 par *grios*, dans 230 par *crios*.

variantes des autres mss. Nous ne l'avons établie ici que pour justifier les corrections que nous allons proposer. Le fait que ces trois mss. sont indépendants les uns des autres donne naturellement une certaine importance aux leçons qu'ils ont en commun. Nous avons eu recours aussi au ms. de Nicolas d'Herberay (d'après les extraits donnés dans l'*Ensayo*: nous le désignons comme M. Mussafia par T) qui est indépendant tant de M. 48 que des mss. de Paris, lorsqu'il confirme les leçons de ces derniers.

N° 4 (éd. p. 14). YA NON SUFRE MI CUIDADO (Johan de Mena).

V. 17. *La mi muy rabiosa muerte.* — *La muy mas* etc. 226. 230. 313.

V. 36. *Nin el querer á mi se diera.* — *Nin el á mi se diera* 226. 230. — La bonne leçon pour le vers est : *Nin el á mi no se diera.*

V. 118. *Poder de grand poderio.* — Il faut préférer *P. de g. señorio* 226. 230. 313, le mot *poderio* se trouvant à la rime deux vers plus loin.

V. 170. *É cuyo danno estorçer.* — *En* etc. 226. 230. 313.

V. 172. *Si en algund tiempo passado Fuí aspero de passiones, Gloria habré haber dexado Las tantas tribulaciones.* Tout cela n'a aucun sens. La leçon fournie par 226. 230. 313 est excellente : *Si en algun tiempo dexado Ser espero de passiones, Gloria habré haber passado* etc.

N° 5 (éd. p. 22) EL TRISTE QUE MAS MORIR (El bachiller de la Torre).

V. 9. *Pues que creo que vera.* — *P. q. cierto se vera* 226. 230. 313. T.

V. 34. *Parecer luego doblada.* — *Para ser l. d.* ibid.

V. 40. *Por luego tiempo doblar.* — *Por luego me la doblar* T.

V. 37. *La muerte desesperada.* — *La m. despiedada* 226. 230. 313. T.

N° 20. (éd. p. 86). POR LA MUY ASPERA VIA

V. 12. *Para quien ama sintiendo.* — *P. q. a. sin tiento.* 226. 230. T.

V. 35. *La qual demuestras querer Muy más cara que a ti.* — *L. q. d. tener* etc. 226. 230. T.

V. 84. *Et pues es en tu poder Ser tu de males ajenos. Agenos* est exigé par la rime correspondante *menos*; mais le sens demande *ageno* : la leçon de T nous tire d'embarras : *Foir de (los) males agenos.*

V. 103. *La qual fama más non cura.* — *L. q. f. m. n. dura* 226. 230. T.

Après le v. 155 M. omet onze vers donnés par 226. 230. T. qui servent d'explication à l'apostrophe : *Luego dona baratera* etc.

Après le v. 164 M omet le vers suivant absolument indispensable au sens : *Vernia te bien si moriesses*, qui est donné par 226. 230. T.

Nous pourrions facilement continuer cette étude comparative et montrer que nos mss. offriraient pour chaque pièce qui leur est commune avec M des leçons préférables à celles de ce dernier ms., mais il nous suffit d'avoir prouvé par quelques exemples combien il eût été utile d'entreprendre la révision complète de la copie très-fautive que les éditeurs ont imprimée sans y rien changer. En ce qui concerne l'orthographe nous ne saurions approuver le système suivi par les éditeurs. Le ms. de Madrid a été copié par un Italien dont l'orthographe s'écarte souvent de celle des bons mss. castillans du XVe siècle. C'est ainsi que nous n'aurions pas écrit partout *desir, faser, plaser* pour *deçir* ou *dezir*, etc., de même *conoscer* pour *conoçer*. Une question de philologie très-délicate est celle de savoir comment il faut représenter dans l'écriture la finale de la 2e pers. pl. des verbes

castillans. Il est certain qu'au XVe siècle déjà le phénomène de la chute de la dentale dans ces formes verbales était en train de se produire. C'est ce que prouvent des rimes (empruntées à notre *cancionero*) telles que *Frances : queres* ; *es* (3e p.) : *vereys* etc. D'autre part la forme non syncopée est assurée par d'autres rimes, comme *vedes : redes* ; *contrariedades : mirades* ; *leedes : Ganimedes* etc. Le ms. de Madrid trahit du reste une hésitation constante entre les deux procédés ; la même forme, à quelques vers d'intervalle, est écrite de deux manières. Il serait temps d'éclaircir ces difficultés et de procéder à une étude aussi minutieuse que celle qui a été entreprise pour les verbes portugais par M. Coelho dans sa *Theoria da conjugação em latim e portuguez*.

Les notes historiques placées à la fin du volume sont dignes de tout éloge ; elles complètent sur bien des points les renseignements fournis par M. A. de los Rios dans le tome VI de son *Hist. crit.* sur les poètes de la cour d'Alphonse. Les éditeurs ont consulté surtout les nobiliaires et les textes historiques les plus importants, ils ont aussi eu recours à des sources manuscrites, notamment pour Diego de Valera, dont ils ont complètement refait la biographie. On trouverait à coup sûr aux archives de Barcelone de nombreux documents propres à éclaircir cette brillante époque de l'histoire d'Aragon. Il serait digne d'un érudit catalan de poursuivre et de compléter les recherches qui ont été commencées par les savants castillans. La valeur littéraire des poésies du *cancionero* de Stuñiga est considérable, leurs auteurs méritent donc à tous égards d'être aussi bien connus que le sont les poètes du *cancionero* de Baena.

Alfred Morel-Fatio.

Fiabe popolari veneziane, raccolte da Dom. Giuseppe Bernoni. Venezia, 1873, in-12, 110 p.

M. Bernoni, dont nous avons annoncé les *Chants populaires* vénitiens, nous donne maintenant un recueil de contes qui se recommandent par les mêmes qualités, c'est-à-dire qui ont été transcrits aussi fidèlement sous la dictée des narrateurs populaires. Les contes de ce petit volume sont au nombre de vingt : nous espérons que M. B. ne s'en tiendra pas à cet échantillon, et qu'il nous donnera promptement la suite qu'il annonce. Ce que contient ce premier recueil est excellent, et fait vivement désirer d'en avoir plus. Le fond des récits est naturellement connu : j'ai déjà eu occasion de dire ici qn'on ne trouve plus de contes absolument nouveaux ; mais les traits propres à chaque version nouvelle ont toujours de l'intérêt pour la science. Le grand charme du recueil est dans cette sincérité complète dont je parlais tout à l'heure ; on croit entendre parler quelque bonne femme de Venise en lisant les contes de M. Bernoni : toute la saveur du langage populaire a été conservée avec le soin le plus heureux[1].

G. P.

1. M. B. a encore publié un petit recueil (24 p.) de *Leggende fantastiche veneziane* ; il les distingue avec raison des contes populaires proprement dits.

PÉRIODIQUES.

I. Revue des langues romanes V, 2. — P. 237, *Le mémorial des Nobles* (suite). — [P. 275, Alart, *Observations sur la langue du roman de Blandin de Cornouailles*. En publiant pour la première fois ce médiocre roman, j'ai signalé diverses rimes imparfaites en provençal, par ex. *dich* et *nuech* aux vers 47-8, comme possibles en catalan (*dit-nit*). J'en tirais la conclusion que le poëme a pu être composé par un catalan qui se serait efforcé d'écrire de son mieux en provençal. M. Alart s'est appliqué à combattre cette conclusion, à laquelle du reste je n'attachais aucune importance. Selon lui, les rimes précitées des vers 47-8 seraient les seules absolument catalanes du poëme, et naturellement ce ne serait point assez pour lui assigner une origine transpyrénéenne. Je n'y contredis nullement. M. A. conjecture en terminant que le poëme en question aurait été écrit dans le Languedoc. C'est possible, mais je n'en vois aucune preuve. Le travail de M. A. est du reste exécuté avec le soin le plus minutieux, et ce n'est point sa faute s'il n'est pas arrivé à des résultats plus positifs. — P. 305, Alart, *Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne* (suite). Ce sont, comme précédemment, des ordonnances et des tarifs de péages, où il y a beaucoup à prendre pour la lexicographie catalane. P. 311 M. A. suppose que dans *teyer* (lat. *tenere*) l'omission de l'*n* « ne provient que de l'omission du trait qui doit marquer les *n* et *m* », et il ajoute que ces « négligences » existent dans la majeure partie des anciens mss. catalans : explication bien peu vraisemblable lorsqu'on voit le cas auquel elle s'applique se reproduire régulièrement en des circonstances et en des lieux déterminés. Il s'agit ici d'un fait de prononciation qui consiste en ceci que dans la région des Pyrénées le son *ñ* (ordinairement *nh* en prov., lat. *ni* en hiatus et *gn*) se réduit à la semi-voyelle *i* ou y. Ainsi, dans les textes même publiés par M. A., on lit *seyor* p. 314 (prov. *senhor*), *royonal* p. 324 (prov. *ronhonal*), *seyal* p. 325 (prov. *senhal*), *peyorat* p. 326 (prov. *penhorat*). Cette particularité dialectale s'étend assez loin vers l'ouest, puisqu'on lit dans le cartulaire de Saint Pierre de Lézat (au sud du département de la Haute-Garonne) *sehor* pour *senhor*. P. M.] — P. 331, C. Chabaneau, *du z final en français et en langue d'oc*, commencement d'un travail fort intéressant, que nous apprécierons mieux quand il sera terminé. — P. 340, A. Boucherie, *Etymologies françaises et patoises* (suite). M. B. n'admet qu'un petit nombre des critiques que j'ai adressées à son précédent article (*Rom.* III 116); mais je ne puis que les maintenir contre ses objections, en faisant seulement

remarquer que *tramat* donne *traime* au m. â., et que *mater* ne vient pas de *mactare ;* le *p* n'est pas traité de même après *r* et après *x* ; *correcier* est incontestablement un affaiblissement de *corrocier* : reste à savoir si j'ai eu tort de ne pas admettre d'affaiblissement semblable dans l'*Alexis*. M. B. nous offre cette fois les étymologies suivantes : *mousse* (des liquides) = **mulsa, oinces* (patois de l'ouest, Rabelais; griffes d'après tous les commentateurs et M. le comte Jaubert, jointures d'après M. B.) = *junctas, orgueillir* (hypothétique, d'où *orgueil*) = ** adrecolligere, ronfler* = ** rhombulare, rouiller* = ** rubiculare* et ** rodiculare, souiller* = ** suculare* (de *sucula*), *toucher* = **tudicare, tusta* (prov. mod., frapper) = *tusitare, tréteau* = *transtellum*. Cette dernière étymologie a déjà été donnée par moi (notes sur Diez, *Anciens Glossaires romans*, trad. A. Bauer). Parmi les autres, les trois premières sont d'une invraisemblance qui saute aux yeux; les cinq dernières, sans être évidentes, sont ingénieuses et soutenables. M. B. a été bien malheureux avec le mot preux, auquel il a péniblement cherché trois étymologies, *probus, providus* et *prox* (!). Ce mot n'en a qu'une, qui est le *prod* contenu dans *prod-est*, décomposé en *est prod* (de même *sum prod, fuit prod*, etc.), d'où à la fois *prou* dans le sens nominal de « profit » et dans le sens adverbial de « en abondance », et *prod*, puis *proz, preux,* dans le sens adjectival de *utilis*, comme disent les textes bas-latins (c'est pour cela que *prod preux* n'a pas à vrai dire de féminin). Les quelques scrupules que Diez conserve sur cette dérivation peuvent être regardés comme excessifs ; Littré ne l'a pas examinée assez sérieusement. En passant, M. B. reproduit une observation qu'il a déjà faite, et qui me paraît juste et intéressante ; c'est que les anciens mss. n'écrivent jamais l'*h* initiale, dans les mots où elle est muette, après *l'*, *d'*, etc. (*lome* et non *lhome, doneur* et non *dhoneur*). Cependant les noms propres comme *Lhéritier Lhôte Dhormois* semblent remonter assez haut. — [P. 354. Ch. de Tourtoulon, *De quelques formes de l'ancienne langue d'oc*. M. de T. revient encore sur la question que j'ai rapidement discutée ci-dessus p. 115-6, et invoque des raisons théoriques en faveur de l'emploi de *li* au sens du cas régime dans le provençal *parlé* du moyen-âge. Je répète qu'en ce sens tous les textes du XIVe et et du XVe siècle que je connais emploient *los,* que ces textes n'ont pour la plupart aucun caractère littéraire, qu'ils représentent aussi bien que possible la langue parlée, et que je n'admettrai l'emploi de *li* dans le sens et au temps indiqués, que lorsqu'on m'en aura fait voir un exemple. M. de T. termine en disant que « M. Meyer ne contesterait plus aujourd'hui l'identité du parfait » toulousain *egui* avec les parfaits actuels en *eri*, par suite de la transformation » de la liquide en gutturale qui se remarque dans plusieurs dialectes ». Je conteste absolument cette transformation et par suite l'identification proposée. Les deux formes ont le même sens, mais non la même origine. — P. M.] — P. 357-376. *Jeux et sournetas du Bas-Languedoc* ; le conte de *Mitat de Gal* est une bonne variante d'un conte curieux, dont on a déjà une version poitevine et une franc-comtoise ; *la Pel d'Ase* n'a pas de valeur, procédant évidemment du conte de Perrault. — P. 418, A. Gazier, *Lettres à Grégoire sur les patois* ; Grégoire, avant d'écrire son célèbre *Rapport sur les patois,* avait envoyé une sorte de circulaire et de questionnaire dans toute la France ; on a beaucoup des réponses qui lui furent adressées, et M. G. en commence l'intéressante publication. — P. 434,

C. Chabaneau, *Grammaire limousine* (suite). — P. 482-485, A. Montel et L. Lambert, *Chants populaires du Languedoc* : annonce d'un recueil de ces chants. — *Bibliographie* : P. Meyer, *Recueil d'anciens textes*, I (A. B.) ; Monaci, *Canti antichi portoghesi* (A. R.-F.). — *Périodiques* (M. Chabaneau donne l'original latin du texte relatif à la Roumanie au XVIe s. que nous avons reproduit (III 125). — *Chronique*. G. P.

II. Jahrbuch für romanische literatur. N. F. I. 4. — P. 351-367, Steinschneider, *Ysopet hebraïsch, ein Beitrag zur Geschichte der Fabel im Mittelalter*; article d'une érudition rare, et notamment précieux par les indications qu'il contient à la fin sur les rapports de la littérature des Juifs avec celle de la France au moyen-âge. — P. 368-382. Soldan, *zum Text des catalanischen Thierepos* (voy. *Romania* II); variantes tirées d'un ms. de Londres. — P. 383-385, Suchier, *zur Lautlehre der Strassburger Eide*; l'auteur propose d'écrire *saveir podeir deist mei seit* pour *savir*, etc., ce qui est évidemment trop hardi, mais ce qui indique à mon avis la vraie explication de ces formes; pour *non los tanit*, il écrit *lo franit* (voy. ci-dessus, p. 371). — P. 385-390, Suchier, *zur Metrik der Eulalia-Sequenz* : l'auteur montre, par une étude minutieuse, avec quelle fidélité le cantique français a suivi la séquence latine qui lui servait de modèle; il propose quelques corrections au texte pour rendre cette fidélité plus complète encore. — P. 391-394, compte-rendu, par M. Delius, de la traduction du *Colombo* de Lope de Vega par Rapp. — *Mélanges*, p. 395-6. M. Stratman relève trois fautes de lecture dans d'anciens textes anglais et pose aux lecteurs trois questions d'étymologie anglaise. — La livraison se termine par la bibliographie des années 1871-2, due pour la partie française à M. Ebert, pour la partie italienne (remarquablement riche) à M. Tobler, pour le reste à M. Lemcke. G. P.

III. Romanische Studien, I, 4. — Toute la livraison est occupée par le commencement de *Girbert de Metz*, publié par M. Stengel d'après le ms. fr. 19160 avec les variantes de plusieurs autres. Ce morceau comprend environ 2500 vers et est fort intéressant. M. St. s'est borné, sauf pour les premiers vers, à donner les variantes sans établir un texte critique. On ne pourra le faire d'ailleurs que quand on sera bien d'accord sur la classification des manuscrits. M. St. annonce à ce sujet un travail d'un de ses élèves, M. Vietor ; il n'avait pu connaître encore l'importante étude de M. Bonnardot dans le dernier n° de la *Romania*. — En parcourant le texte de M. St., je n'y ai remarqué, à part un certain nombre de fautes d'impression (surtout dans la ponctuation), que quelques légères méprises. *Avois* (p. 505 et ailleurs) n'est pas une exclamation ; il faut lire *A vois escrie*. Comment le même mot est-il imprimé (p. 537) *Vaulparfonde* et *vaul parfonde*? Le v. 1 de la p. 522 a été mal compris : il faut *a delis* et non *Adelis*. Les formes *sou, mou* (pour *son, mon*) reviennent trop souvent pour que j'ose les attribuer à une mauvaise lecture ; mais elles m'étonnent. — Les variantes sont disposées d'une manière commode et intelligente. — G. P.

IV. The Educational Review of the french Language and Litera-

TURE. N° III [1]. — P. 2-15, G. Masson, *French mediaeval Romances*; court résumé des travaux sur le cycle carolingien. — P. 16-20, A. H. Keane, *Philological note on* Être : article très-faible où l'auteur combat l'opinion qui tire *esteie* (fr. mod. *étais*) de *estre* et non de *stare*, sans bien se rendre compte des arguments pour et contre. — P. 27-29, *Notes and Queries*. — P. 29-31, article signé A. L. M. sur *la Vie de S. Alexis*. — P. 31-36, reproduction d'un article de la *Revue critique* sur certaines questions philologiques soulevées par le dernier roman de Victor Hugo.

V. MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS, II, 4. — P. 320, *Note supplémentaire sur* fagne, fange, hohe venn ; M. Grandgagnage revendique la priorité pour l'étymologie de ces mots (goth. *fanja*), proposée de nouveau par M. d'Arbois de Jubainville dans les *Mém. de la Soc.* (II 70).

VI. ZEITSCHRIFT FÜR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG, N. F. I, VI. — P. 481-548, A. Hæfelin, *Abhandlungen über die romanischen Mundarten der Südwestschweiz*. Ce deuxième article comprend la suite de la phonétique et les flexions. Je continuerai d'abord à relever les mots qui appartiennent au français, mais sans répéter ceux que j'ai indiqués dans mon précédent compte-rendu :

appyodi 484, — *âme, ama* 487, — *imitá* 491, — *irritá* 491, — *meritá* 491, — *ron, ronde* 491, — *caritá* 491, — *frère* 491, *mère*, 491, — *père* 491, — *avido* 493, — *humido* 493, — *solido* 493, — *tyede* 493, *aire* 496, — *ciel* 497, *respectá* 497, — *absteni* 508;

corporance, p. 481, doit plutôt être du français neuchâtelois que du patois (comp. premier article p. 306 et 307). Mais l'auteur n'en prouve pas moins par cet exemple ce qu'il veut prouver. — *Pourmon*, p. 481, devrait également avoir sa place dans les voyelles, p. 327, comme exemple de l'*u* se maintenant en position hors de la syllabe accentuée. — *Orma*, p. 481, qui aurait dû avoir une traduction française, est bien remarquable parce qu'il a conservé son genre latin, en prenant la terminaison du féminin. On peut rapprocher un phénomène analogue dans le Jorat où plusieurs diminutifs de noms d'arbres sont féminins. — *Dyébe, dyábo*, p. 481, sont des formes trop faciles à expliquer pour que je puisse les regarder comme euphémistiques. Le mot ne me semble guère dissimulé et ses modifications phoniques n'ont rien d'irrégulier. C'est le premier y qui a occasionné la chute du second, qui pourrait aussi avoir été amenée par une simple tendance à faciliter la prononciation. — Sur *šoffe* et *šoffye*, p. 481, v. plus loin. — *Livre* et *livro* (art. *uber*), p. 481, auraient dû être cités pr. art. p. 320 et 321, attendu que c'est un des rares mots où *û* devient *i*. — Le mot *geneulye*, p. 481, aurait plus justement sa place au bas de la p. suivante où il est question de *u* se mouillant. Cf. Ascoli, *Saggi ladini*, n° 112. — Parmi les exemples que M. H. donne de *l* mouillée, il y en a plusieurs où l'on peut supposer une cause : dans *delyon* = *dia lunae* l'y de la première syllabe s'est attaché à la seconde, tout en modifiant l'*a* ; dans *lyagot* il est né par l'influence

1. C'est le seul numéro de ce recueil qui nous ait été adressé.

de la gutturale suivante ; dans *lyenceu* = *linteolum* c'est l'y produit après *t* qui a exercé doublement son influence et sur le *t* et sur l'*l* de la première syllabe. Quant aux verbes *valyê*, *bolyî*, *falyä*, p. 582, *volyä*, p. 547, *l* mouillée a été amenée par la puissance de l'analogie : certaines personnes l'avaient nécessairement par leur origine ; elles l'ont transmise où elle n'avait que faire. — L'*u* de *cuté*, *ducet*, p. 482, me paraît avoir son origine dans le développement d'un *i*, comme nous le voyons dans *pouidra* (poudre). Quant à *cueî*, *cudâ*, *sutâ*, voici comme je pense qu'ils sont arrivés à leur forme : *al* donne *au* qui à son tour passe à *ou*, puis cette diphthongue devient *û*, son simple qui a été traité comme l'*û* latin. — *Moelyî*, p. 483, de *mollire* est impossible pour deux raisons : parce que les dialectes vaudois et fribourgeois ne lui donnent jamais la forme inchoative, signe infaillible des verbes qui appartenaient en latin à la quatrième, et parce que les langues romanes d'un commun accord nous montrent que la forme primitive avait un *a*. Conf. Diez *EW*. I. s. v. *molle*. — *Travalyî*, p. 483, de **transvallare* est aussi nouveau qu'invraisemblable quant au sens et impossible quant à la forme. L'article de Diez sur *travaglio* dans l'*EW*. aurait dû détourner l'auteur de cette étymologie. — A l'égard de CL et GL il pourrait y avoir plus de précision. GL, quelle que soit sa place, devient toujours *ly*, tandis que CL est traité différemment, selon qu'il est initial ou qu'il est entre deux voyelles. Dans ce cas — nous avons affaire à des mots qui en latin avaient une voyelle brève entre la muette et la liquide — la gutturale s'est adoucie de bonne heure de façon que C'L donne le même résultat que GL. CL donnant CY, puis TY, contredit une fois de plus ce que Diez enseigne *Gr*. I p. 209, quoiqu'il paraisse avoir eu une idée du véritable état des choses. Comme il est un peu hasardé de séparer *tyoulâ* de *clouer* et de l'it. *chiodo*, j'aime mieux penser qu'il y a eu changement de *d* en *l*, bien que phonétiquement l'étymologie donnée par M. H. « **clavulare* » soit inattaquable. Ce changement existe dans les dialectes de la Suisse romande. J'aurai l'occasion d'en parler plus à propos un peu plus tard. Au sujet de CL devenu successivement CY et TY, il est intéressant de constater qu'il passe finalement à TX ou X (*ch* fr.), comme l'a fait *c* devant *a* en français. A l'occasion du traitement de CL, j'en rapprocherai ce qui est dit de QVI dans cet article même p. 500. — P. 485. La faible et si singulière résonnance nasale qui reste de l'*n* dans certains cas bien indiqués par l'auteur devrait être marquée par un signe particulier. Je propose *ä˜* ou *ę˜*. Elle existe aussi dans une partie du canton de Vaud. — *Nomnâ*, p. 485, n'est pas une forme réellement populaire. Ce serait *nonnâ*, qui se trouve dans quelques vieilles chansons fribourgeoises. Comp. plus bas *fenna*, *sonno*. — *Motrâ* étant commun à toute la Suisse romande et n'étant pas plus extraordinaire que *cotâ* et *cödre* (*consuere*), j'ai des raisons de croire que *montrâ* a été pris du français, ce qui est arrivé aussi dans le Jorat, sans que l'emprunt pourtant soit parvenu à mettre hors d'usage la forme populaire. Conf. Diez *G*. I, p. 221. — Dans *pipionem*, p. 487, donnant *pengon*, c'est le son final qui a pris place aussi dans la première syllabe. Son introduction est postérieure à l'adoucissement du *p* en *b* qui autrement n'aurait pu avoir lieu. — Les mots tels que *cotâ*, *mä*, *friborgä*, où nous savons que la chute de l'*n* est fort ancienne (Cf. Diez *Gr*. p. 221 et Corssen *Aussprache* etc. I, p. 251), ne devraient pas faire partie de ceux où l'*n* est tombée dans la période

romane. — *Contreleyt*, p. 488 par dissimilation, de même que *colidor*, parce que l'*r* finale est très sonnante. — Il n'y a rien que je sache, là où il est question des voyelles, sur *u* = *t* dans *crubyâ*. — *Pousse*, p. 488. On connaît en latin le passage de *s* à *r*, mais il n'est pas si vraisemblable que *r* passe à *s*. Serait-ce le cas, nous n'en aurions ici que faire : *pudra* ou *pouidra* est formé clairement de l'accusatif, tandis que *pousse* est la forme du nominatif (que nous avons dans le prov. *pols*) à laquelle on a ajouté, tout comme à *orma* de *ulmus*, à *granta* de *grandis*, la désinence féminine *a*. Pour ce qui est de *poussière*, si ce n'est pas un dérivé du nom. *pulvis*, j'y vois le même changement de *r* en *s* que dans *chaise*. Conf. Diez *Gr.* I, p. 239 et 454 et *EW.* IIc s. v. *poudre* et *chaise*. Dans *besicle* IIc je reconnais le changement de *s* en *r* et non l'inverse. Car je ne pense pas que les étymologies proposées puissent se soutenir sérieusement. — *Bri*, berceau, p. 488. Je doute que l'étymologie proposée par Diez puisse satisfaire les philologues. Si formellement elle convient à *berceau*, il n'en est pas de même pour *bri* et les autres mots correspondants cités s. v. *bercer EW.* IIc. — Diez *Gr.* I p. 223, fait remarquer avec raison que *r* est le plus mobile des sons. Mais sa mobilité est particulièrement fréquente après la voyelle *è* (*e* muet). Les exemples cités par M. H. confirment bien ce que j'avance : *frĕmaźo*, *guĕrnâ* (*granare*), *guĕrnî* et *grènî* (*granarium*), *guĕryon* au lieu de *grĕlyon*, *pree* (*pirum* Jorat *péré*, Gruy. *pré*). — Dans *dèmîcro*, *mabre*, p. 488, il y a chute de l'*r* par dissimilation. — Dans *gâchon* il n'y a pas eu élimination pure et simple de l'*r*, mais assimilation à *ç* ; de là *ch* et le prolongement de l'*a* bref. — *Coósa* (*course*) p. 489 avec le signe de l'*o* fermé est une inconséquence ou une erreur, si je le vois pourvu d'une marque qui manque aux autres mots dont la phonétique doit être la même. — Dans *lergie*, p. 490, c'est l'*r* finale qui s'est portée sur la première syllabe, comme dans *pengon* la nasale. — A propos de l'épenthèse de l'*r*, je ferai ici une observation qui montrera qu'elle n'a pas lieu au hasard. On peut pour les dialectes de la Suisse romande formuler la loi suivante : étant donné muette + *l*, la muette de la syllabe précédente se fait suivre de *r*. C'est ce qui ressort des exemples donnés : *broiye*, *dreubye*, *drobyâ*, *etrabye*, *trabye*. — *Voar*, p. 490, pourrait bien être autre chose que le latin *vas* et *r* appartenir au radical. Ainsi donc l'addition de l'*r* à la fin des mots et dans leur intérieur serait plus restreinte et plus réglée qu'il ne paraît au premier abord. Dans *branda* (Jorat *brenta*), p. 491, il est peu probable qu'il y ait eu adoucissement de *t* en *d*. — *Modâ* de *mutare* est phonétiquement impossible, premièrement parce que *û* se serait conservé et ensuite parce que *t* serait tombé. Comp. *mouâ* un peu plus bas. Il vient de *motare* ou de *movitare* : car dans les fréquentatifs il a plus souvent persisté, soit tel quel, soit comme *d*. — *Pyedeyt*, p. 491, répond au fr. *plaidoyer* ; il ne vient donc pas de * *placitare*, mais de * *plac(i)ticare*. — Dans *calire* de *cathedra* p. 491, *l* ne vient pas directement de *th* dont la valeur a été celle du *t*, mais il y a eu adoucissement préalable en *d*. V. Diez, *Gr.* I, p. 235. Le changement de *t* en *l* dans *l'mon* pour *t'mon*, dont M. H. ne doute nullement, est encore plus invraisemblable, parce qu'il est initial. Conf. Diez *EW.* II *b*, s. v. *leme*. — Au lieu de dire brièvement que *t* dans *frare* a été syncopé, il vaudrait mieux indiquer qu'il s'est adouci auparavant en *d*. — *Bouuro* (*butyrum*) de *bouiro*, p. 491. M. H. pense que l'*i* est venu remplacer la dentale tombée. L'*i* latin n'a-t-il pas pu

persister après la chute de la dentale et ensuite former diphthongue avec *u* ? Il y a en latin trop peu de mots semblables pour confirmer ou faire rejeter ma supposition — *Frēre, mēre, pēre*, p. 491, sont pour trois des dialectes des formes françaises ou à demi francisées qui ne prouvent pas ce qu'elles veulent prouver. Dans les différentes formes venant de *petra*, p. 491, il n'y a pas d'*i* (*y*) intercalé et je ne vois que le développement normal de l'*e* bref. Comp. 305. — Dans *poueri*, dont il serait plus juste d'écrire comme équivalent latin *putrere* (que l'inchoatif *putrescere* donne bien le droit de créer), il n'y a pas non plus d'*i* intercalé devenu *e*. C'est la même diphthongaison dont il est question p. 327. — P. 492. Il n'est pas exact de dire que *d* se durcit parfois dans le corps des mots en *t*. Cela arrive au *d* final comme en provençal et, comme ce sont des adjectifs, le masculin a une influence sur le féminin. C'est ainsi que je m'explique *crute, ñute, granta, verte* (ce dernier peut-être du français). — *Evite*, p. 492, d'*invidia* est au moins irrégulier. Outre le durcissement assez invraisemblable de *d* en *t*, il présente l'*atrophie* de la syllabe accentuée (cette atrophie se retrouve d'ailleurs dans le pr. *eveja*). Peut-être l'*y* posttonique a-t-il déterminé le maintien de l'*i* dans la syllabe précédente. — *Megagnî*, p. 492, de *minus dignari* est, malgré le rapprochement de *degaigni* dans Bridel, bien douteux. En effet *degaignî* ou *degèñî*, comme on dit ailleurs, est composé de *de* + *gaignî*, qui signifie regarder. Conf. *de-spicere*. *Dignari* est *deñî* dans le Jorat avec *e* fermé, ce qui est une raison de plus contre l'étymologie proposée. Le sens du mot que M. H. a oublié de donner ne permettrait-il pas de le rapprocher de *magagnare*? Conf. Diez *EW.* s. v. *magagna*. — *Crouye*, p. 493, ne saurait venir directement de *crudus*. V. Diez *EW.* II a s. v. *crojo*. — *Morgé* p. 493 (*mordebat*) doit être rayé de la liste des exemples qui servent à prouver que *d* peut devenir sifflant, car c'est de *mordia*, avec un rejet de l'accent sur la finale fréquent d'ailleurs dans la Suisse occidentale, que part la forme donnée. Nous y avons le développement bien connu de *d* + *y*. Dans les autres exemples, sans vouloir absolument rejeter l'explication fournie par M. H., nous avons peut-être des formes produites par l'analogie, comme il arrive si souvent dans les verbes. — *Bacî* (*baptizare*), p. 494, me paraît susceptible d'être expliqué autrement et, à mon avis, d'une manière plus probable. Si *t* et *z* s'étaient réunis de très-bonne heure, l'*i* n'aurait aucune raison d'être. On a eu d'abord *batesî* (comp. le fr. *baptiser*) puis *batsî* ou *batxî*. La ressemblance du traitement de *tz* avec celui de *ct* dans *depacî* est donc plus fortuite et apparente que réelle et véritable. — P. 494. Des exemples de *s* se durcissant en *š* on peut facilement tirer une loi qui s'étend également dans le canton de Vaud. Ce n'est pas au hasard que *š* remplace *s*, mais il y a ou assimilation ou combinaison de deux sons pour en former un seul. Ainsi *š* = *rs* et *rç* dans *coóša* p. 495, *gáchon* p. 488, mais il est pour *s* + *y* et quelquefois *s* + *u* dans *še*, qui n'est pas *sic* simplement, car ce serait *sè*, mais *sic est*, c'est-à-dire *sè e;* dans *šoŭi*, *šŏé*, *chouai*, *šoei*, *ši*; *šorta*, qui a probablement eu autrefois une diphthongaison, *suorta*, puis *syorta* et enfin *šorta*; *le šo*, de *syo* comme M. H. aurait dû écrire, et *lo šonno* (le sien) ; *šouâ šŏé*, qui, de même que *sâ* et *seur* se prononcent vraisemblablement en une syllabe ; *šoffe* et *šoffye* où *y* s'est attaché à l'*s*, soit en persistant soit en tombant après l'*f* ; *groš*eur, qui paraît avoir ren-

fermé un élément guttural; *paŝeu* où la terminaison répond au latin — *atorium*. *Cretre*, p. 495, pour prouver que la combinaison *sr* n'est pas supportée par les dialectes neuchâtelois, n'est pas bien choisi, mieux aurait valu prendre *ître* (**essere*), car *cretre* de *crescere* a subi d'autres modifications que l'insertion d'un *t* entre *s* et *r*. — Pourquoi *pyēre*, p. 496, n'est-il pas expliqué comme *fēre* (*facere*), c'est-à-dire qu'on a accentué *plácere* et qu'il y a eu vocalisation de la gutturale? — *Fare*, p. 496, ne peut venir facilement de *facere*, à moins que l'*a* ne soit le successeur naturel de l'*e* ouvert dans le dialecte auquel le mot appartient. Ou faudrait-il admettre un infinitif reformé sur la première avec pleine terminaison? — Dans *djü* (*jocus*) l'*i* qui s'est développé de la gutturale n'a pas été rejeté purement et simplement, son influence s'est fait sentir au contraire, car *u* + *i* donne *ü*. — Dans *gambe*, p. 497, il n'y a pas eu, comme pense l'auteur, échange de *ǵ* avec *c*, mais quand la gutturale s'est modifiée pour devenir palatale, elle était déjà arrivée à *g*. Comp. it. esp. cat. prov. *gamba* et v. Diez *EW*. s. v. — P. 498. A propos de *lyi* (*lectus*) l'auteur dit que dans ce mot deux *i* étant venus à se rencontrer, le premier est devenu y. Sans doute que c'est le français qui l'a amené à une interprétation semblable de la semi-voyelle, sans qu'il ait examiné d'assez près le latin, car *lectus* doit donner d'abord régulièrement *leyt*, puis l'*y*, qui est un son si mobile que je le comparerais volontiers à l'huile, s'est joint à l'*l*, et ce n'est que plus tard, par son influence *progressive* et *régressive*, que *lyeyt* est devenu *lyi*. — P. 498. Sur les formes telles que *cacì* (*coactare*), *depacì* (*dispactare* ou **de expactare*), *empacì* (*impactare*), *fracì* (**fractare*), *fyeci* (*flectere*), v. Ascoli, *Saggi ladini*, note 1 du n° 172. — Sur *feǵe* (*ficatum*), p. 498, j'ai la même remarque à faire que sur *ǵambe*. Il n'y a pas eu passage de *c* à *ǵ*, mais, quand la gutturale a commencé à devenir palatale, elle était déjà adoucie en *g*. — P. 498. C'est sans doute une inadvertance de donner comme étymologie de *essure* **exsucare* au lieu de *exsugere*. — P. 498. Il n'est pas juste de dire que dans le groupe L'C *c* devient *ǵ*, car dans *puǵä* (*pullicenus*) *c* était devenu *g* quand il a subi la seconde modification. Il en est de même dans *měǵi*, *päǵi*, *väǵi*, *carǵi*, *forǵi*, *forǵe* (mais ces deux derniers viennent peut-être du fr.), mots qui ont perdu une syllabe après avoir auparavant adouci le *c* en *g*. *Epanéi*, si l'origine proposée est assurée, serait irrégulier. — Sur T'C comp. Ascoli, *Saggi ladini*, note 2 du n° 168, où le savant professeur donne d'ingénieux éclaircissements. — Sous la rubrique *sc*, p. 499, on peut voir combien il est fâcheux de confondre les habitudes orthographiques avec les sons. Car dans *pesson* et *ransiñole* la simple *s* et l'*s* redoublée ont la même valeur. L'ordre aurait demandé que *moce* et autres mots semblables eussent précédé. — Dans *cñôtre* (*cognoscere*) p. 499 il y a plus de phénomènes réunis que l'auteur ne paraît le supposer. — P. 499. Sous la rubrique *qu* je rencontre *ego* (*aequalis*) qui est probablement un mot d'introduction postérieure (comp. *evoue* à la suite), sans nier que le mot latin ait pu prendre cette forme. Dans la Suisse romande le mot qui le remplace est *parey*. — Les formes du mot *aqua*, p. 499, ne sont pas expliquées aussi nettement que possible. Il faut admettre d'abord pour toutes l'adoucissement du *q* en *g* qui est suivi d'un *u* semi-voyelle que j'aimerais mieux marquer, comme les

Anglais, par *w*. Comp. sur l'*u* latin Corssen, *Aussprache* etc. I, p. 75 ss. De plus la gutturale en peut développer devant elle une autre qui se vocalise. L'influence de ce nouveau son s'exerce progressivement et régressivement. Car nous avons partout à la finale un *e* muet, et où l'*a*, si ce n'était l'*y*, pourrait paraître, il ne se montre pas. Les formes *evoue*, *áve* et *eve* ont suivi la marche suivante : dans *evoue* le son que l'*u* avait en latin s'est conservé, mais a fait tomber la gutturale comme dans *lenwa*, *newá* ; dans *áve* et *eve* la semi-voyelle s'est endurcie en *v*. Conf. *wardâ* et l'allemand *warten*. Dans *ēgue*, le *g* s'est conservé, mais l'*u* est devenu muet. — Je vois une expression trop souvent employée par laquelle l'auteur ne donne pas une idée très-claire de ce qu'il pense : chute de *qu* et remplacement par *i*. De la gutturale s'est développé un y qui est *i* dans les diphthongues. Est-il donc juste de dire que dans *coure* (*coquere* qui succède à *couere* il y a eu chute de la seconde voyelle de la diphthongue? Peut-être y a-t-il eu contraction (comp. lat. *munus* plus vieux *moenus*). — La rigueur des lois phonétiques ne me permet pas d'assigner à *coui* la même origine que M. H. qui le rattache, en faisant pour lui seul une exception, tout directement à *qui* interrogatif latin. Quoique cela ne paraisse plus dans l'emploi, j'y vois un datif, justifié d'ailleurs par plus d'un cas dans les langues romanes. En effet, si *coui* venait de *qui* latin, l'*u* serait certainement devenu muet, tandis que, après *c*, il se conservait ou pouvait se conserver. Conf. *coalyi*, p. 483. — *Cane*, p. 500, de *quercinus* est bien problématique, comme je l'ai déjà dit. Il en est de même de *cacon*. — Dans *nevouâ*, p. 500, il n'y a pas eu d'hiatus après la chute du *g*, à la suite duquel par une fausse analogie s'est glissé un *u*. *Vou* (*w*) a fait tomber le *g*. — Dans *fou* de *fau* (*fagus*) p. 500 je suis peu porté à admettre celle des explications de Diez à laquelle M. H. se range. Je pense bien plutôt que le son de l'*u* qui a dû être ici le même que dans *aqua* a fait tomber la gutturale. — Sur *lenvoua* p. 501, v. la remarque précédente. — P. 501. Dans la combinaison *gn* il est bien plus simple, ce me semble, d'admettre la vocalisation de *g* en y, sans qu'il y ait eu métathèse des sons originaux. Je crains que parmi les exemples donnés la plupart ne viennent du français. — P. 502 A. P. Il semble qu'il serait plus rationnel de commencer par la règle générale avant de parler des exceptions. — Dans *prevon*, p. 503, il conviendrait mieux de regarder le *v* comme introduit postérieurement pour éloigner l'hiatus. Comp. *triolet*. — *V*, dit l'auteur p. 504, aime souvent à se faire suivre de *ou* dans les mots d'origine latine, mais il faudrait un autre exemple que *vouëpe*, puisque celui-ci répond exactement à *guêpe*. Conf. Schuchardt *Vocalismus* II, p. 501. — Les flexions des substantifs, des adjectifs et des pronoms seraient bien simplifiées à l'œil par de petits tableaux synoptiques, l'impression du journal ayant le grave défaut de ne pas distinguer les exemples du texte proprement dit. Je regrette que l'auteur, si bref dans la phonétique, le soit encore plus ici, où il s'abstient de tout commentaire et où nous sommes réduits à une simple énumération. Ainsi, dans les conjugaisons, il manque tout ce qui pourrait nous faire connaître les particularités de l'accentuation, s'il y en a, comme je suis tenté de le supposer. — Nous avons souvent contredit l'auteur, mais son travail n'en est pas moins fort remarquable, si l'on tient compte des grandes difficultés avec lesquelles il a dû lutter pour l'étude de dialectes qui n'ont que fort peu de documents écrits. On lui

sera sûrement reconnaissant d'avoir analysé un langage qui est à sa dernière heure[1]. J. Cornu.

II, 2. — P. 190. Long article, très-approfondi et très-intéressant, de M. Schuchardt, sur d'Arbois de Jubainville, *la déclinaison latine en Gaule*, dont il repousse les conclusions comme tous les critiques; d'Ovidio, pour lequel il est moins sévère que MM. Tobler et Mussafia; et Sievers, *Quaestiones onomatologicae* (*Act. Soc. phil. Lips.* II, 55-106), ouvrage où quelques points intéressent la philologie romane.

VII. Transactions of the philological Society for 1873-4. — [*Third annual Address of the President to the Philological Society delivered at the aniversary meeting, Friday* 15th *may* 1874, by Al. J. Ellis. Depuis trois ans M. Ellis, agissant sur une suggestion de Goldstücker, son prédécesseur à la présidence de la Société philologique, présente chaque année un rapport collectif sur le progrès des études linguistiques. Ce rapport est composé d'une série de chapitres distincts correspondant aux diverses branches de la science, et ayant chacun son auteur. Cette année les philologues dont M. Ellis a groupé les contributions sont M. Aufrecht pour l'étrusque, M. Sayce pour l'assyrien, M. Gaidoz pour le celtique, M. W. Wagner pour le grec-moderne, M. R. Ellis pour le latin, M. P. Meyer pour les langues romanes, M. Sweet pour les langues germaniques. A ces rapports particuliers le Président a joint, indépendamment d'une introduction générale, trois courts essais sur la prononciation du grec, sur celle du latin, et sur le Dictionnaire de Pott. L'ensemble forme un document réellement intéressant et d'une lecture facile, encore qu'aucun des auteurs n'ait reculé devant des explications techniques lorsqu'elles étaient nécessaires. Le rapport sur les études romanes est le plus long de tous : il a 32 pages, c'est-à-dire près du tiers de l'*adresse* entière.—P.M.] P. 332-45, H. Nicol, *An account of M. Gaston Paris's method of editing in his* Vie de saint Alexis. Dans cet article, M. Nicol résume avec une très-grande clarté les principes qu'a suivis l'éditeur de l'*Alexis*, tant pour la critique des leçons que pour celle des formes. Il termine par des réflexions judicieuses sur les dangers que pourrait avoir cette méthode si on l'appliquait à tous les textes. Même dans l'édition qu'il apprécie avec tant d'indulgence, il regrette que l'opinion de l'éditeur, sous forme d'un texte constitué, se place entre l'esprit du lecteur et la leçon des mss. ; il y a du vrai dans cette objection, mais M. N. en tire lui-même la conclusion que des photographies sont le seul moyen de satisfaire à des scrupules si méticuleux. Rien ne peut être plus agréable à un auteur que de se voir si bien compris et interprété ; mais je serais particulièrement heureux si le mémoire de M. Nicol pouvait contribuer à répandre en Angleterre les principes de critique que je me suis efforcé d'appliquer en France. G. P.

VIII. Nordisk Tidskrift for Filologi og Pædagogik. N. R. I. — J. Storm, *Remarques à l'occasion des* Saggi ladini *d'Ascoli*. Après avoir donné

1. Depuis que cet article est écrit, le travail de M. H. a paru à part (Berlin, Weidmann) ; il est regrettable que l'auteur n'y ait pas joint un index.

une idée du sujet du livre de M. Ascoli et du plan qu'il a suivi, M. Storm résume les lois que le savant italien a établies pour les voyelles dans le domaine ladin. Il ne se borne pas à un abrégé mécanique : il intercale constamment dans son analyse des observations dont plusieurs sont tout-à-fait intéressantes. M. St. termine ainsi : « J'espère que mes remarques sur l'ouvrage d'Ascoli pousseront nos romanistes à lire le livre lui-même : ils y trouveront des matériaux étendus, rassemblés avec un travail immense, et traités avec une science et une pénétration admirables. »

IX. Ateneo, vol. I, fasc. 9. — Ce fascicule contient un article court, mais intéressant, de M. Caix sur le mémoire de M. Storm *Sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien* (voy. *Romania* II, 375); M. C. fait à M. Storm quelques critiques assez sévères et qui ne nous ont pas toujours paru fondées (son explication de *desiare* p. ex. est extrêmement douteuse), mais il n'en rend pas moins justice au mérite de son travail et il engage ses compatriotes à entrer dans la voie ouverte par le jeune professeur de Christiania. M. Caix a publié il y a deux ans la première partie d'un travail étendu sur les dialectes italiens où il y a beaucoup de mérite, et dont nous attendons la terminaison pour en rendre compte avec le soin dont il est digne.

X. Bibliothèque de l'École des chartes, XXXV, 1-2. — P. 1-56, P. Viollet, *les Enseignements de saint Louis à son fils*; dans ce travail excellent, M. V. démontre que les phrases et membres de phrases qui se trouvent dans le texte des *Enseignements* fourni par les Chroniques de S. Denis (et reproduit par Joinville) et qui manquent dans l'abrégé de Beaulieu et dans le texte complet, ne peuvent provenir d'un texte original plus complet encore : en effet, à l'exception de ces phrases, les Chroniques de S. Denis reproduisent l'abrégé de Beaulieu : si elles avaient eu à leur disposition un texte complet, elles y auraient sûrement puisé, outre les phrases litigieuses, quelqu'une de celles que Beaulieu a supprimées et qui se trouvent dans le texte complet connu : or c'est ce qui n'a pas lieu. M. V. conclut donc à la non-authenticité de ses phrases, qui lui paraît d'ailleurs résulter aussi de preuves internes. A l'occasion de ces recherches, M. V. a mis au jour un très-important ms. des Chroniques de S. Denis (B. N. Fr. 2615), qui avait échappé jusqu'ici à la critique. Ce ms. contient une rédaction antérieure à la canonisation de S. Louis (1297). M. V. montre que c'est dans un texte très-voisin de ce ms. que Joinville a connu les Chroniques de S. Denis, qui sont le *romant* dont il déclare s'être servi pour son ouvrage. Ce texte contenait déjà les phrases interpolées dans les *Enseignements*. — P. 92-98, L. Pannier, *Notice d'un ms. d'Hayton récemment acquis par la B. N.* : ce ms., coté *nouv. acquis. fr.* 886, exécuté en Espagne au XIVe s., vient s'ajouter aux trois que nous possédions déjà; il est légèrement incomplet et contient de curieuses miniatures; le copiste espagnol a souvent maltraité son texte, mais il avait sous les yeux un bon original. — *Bibliographie* : P. Meyer, Recueil d'anciens textes, I (Léopold Pannier). — *Mélanges* : Jehan Priorat de Besançon, traducteur de Végèce, article intéressant de M. Ul. Robert sur ce poète, placé par erreur au XIIe s. par l'*Histoire littéraire* (t. XV), et que M. R. restitue

à la fin du XIIIe : il s'est borné à mettre en vers la traduction en prose de Jean de Meun (1284) : son ouvrage mériterait d'être étudié de près au point de vue philologique. G. P.

XI. Zeitschrift fur die Œsterreichischen Gymnasien 1874, II et III. P. 134-62, W. Fœrster, compte-rendu de l'édition du roman de *Durmart le Galois* publiée pour la société littéraire de Stuttgart par M. G. Stengel. M. Fœrster, qui avait lui-même préparé une édition de ce poème tandis que M. Stengel imprimait la sienne [1], était dans le cas présent mieux que personne en état de remplir le rôle de critique. Il l'a rempli de façon à satisfaire pleinement le lecteur de *Durmart* et l'éditeur même de ce poème, qui ne pouvait souhaiter un réviseur plus compétent. L'article de M. F. contient en effet une complète révision du texte de M. Stengel et le corrige en plusieurs centaines de passages, soit en rétablissant la véritable leçon du ms., soit en proposant des conjectures. L'appréciation générale qui résulte de cette critique est à peu près celle que nous a suggérée l'examen d'un précédent ouvrage du même auteur [2], à savoir que M. Stengel connaît fort bien la bibliographie des ouvrages du moyen-âge, mais qu'il s'entend beaucoup moins à la critique des textes. P. M.

XII. Revue de Gascogne. 1873, novembre. P. 518-27. L. Couture, *Les origines des langues romanes et M. Granier de Cassagnac* ; article excellent où la mesure de la forme n'enlève rien à la netteté des conclusions. — 1874, mai. P. 220-7. L. Couture, *Quatre actes en gascon navarrais du XIVe siècle*. Ces actes, de 1350, 1378 et 1379, sont bien édités et commentés. Dans le second, *trētz*, qui a embarrassé M. C. (*un trētz de terre*), est le mot qu'on rencontre fréquemment dans les documents béarnais sous la forme *treus*, avec le sens de « parcelle ». La pièce de 1378 est curieuse par son objet : c'est le reçu d'un anneau d'or enrichi d'une pierre précieuse ayant pour les yeux une grande vertu. L'emprunteur s'engage, à faute de restitution, à payer une somme de 50 florins d'or.

XIII. Zeitschrift für deutsches Alterthum [3], N. F. v. 8. — P. 141-146, Dümmler, *Gedichte vom hofe Karls der Grossen*, cinq pièces intéressantes (l'une de Charlemagne lui-même, ou en son nom), tirées d'un ms. du VIIIe siècle ; IV, 3, l. *cernue*, 13 *uos* (?), 21 *de cuspide*. — P. 415-425, Article de M. Studemund sur le *Dolopathos* de M. Oesterley, ajoutant de nombreuses corrections à celles qui ont été faites par M. Kœhler et moi. G. P.

XIV. Germania, XIV, 2. — P. 184-189, Kœlbing, *Bruchstück einer Amicus ok Amilius Saga* ; faite au XIIIe siècle d'après le texte latin abrégé tel qu'il est dans Vincent de Beauvais.

---

1. Voy. *Romania* II, 142.
2. Voy. *Romania* I, 249.
3. Depuis la mort de Haupt, ce recueil est dirigé par MM. Müllenhoff et Steinmeyer.

XV. Alemannia [1], II. — P. 33-50, N. Delius, *Bego's Tod*, traduction en décasyllabes non rimés du bel épisode de la mort de Bégon dans les *Loherains* ; cette version possède au plus haut degré les qualités qui ont depuis longtemps assuré à l'allemand, pour la traduction, la supériorité sur toutes les autres langues.

XVI. Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Juillet et novembre 1873, mars-avril 1874. *Godefroi de Bouillon et les Assises de Jérusalem* par M. Fr. Monnier. Le sujet traité par M. Monnier étant étranger aux études de la *Romania*, nous nous abstiendrons de critiques auxquelles la matière ne manquerait pas, mais qui ne seraient pas à leur place. — Toutefois, si le fonds du mémoire échappe à la compétence de notre recueil, nous devons dire un mot d'un appendice qui porte ce titre : *La chanson de Godefroi, chanson de geste inédite*. C'est la continuation de la chanson de Jérusalem contenue dans le ms. 12569 de la Bibl. nat. Les observations que l'auteur du mémoire présente sur ce texte manifestent une grande inexpérience de notre ancienne poésie. M. M. suppose, sans appuyer son opinion d'aucune preuve, que cette suite de la chanson de Jérusalem est de Renaut, l'auteur (ou si l'on veut le réviseur) de cette chanson ; il attribue donc la continuation dont il s'agit au temps de Philippe-Auguste. Puis, s'aventurant de conjecture en conjecture, il imagine que même dans cette partie, Renaut, le prétendu auteur, n'a fait que remanier l'ancienne chanson de Richard le Pèlerin ! Ce vers, à coup sûr de pure formule : *Car li fel patriarces ki ait courte duree*, lui paraît une preuve indubitable que « le patriarche Daïmbert vivait encore lorsque le vieux trouvère indigné » lançait contre lui cette imprécation. » Les 70 vers, ou environ, que M. M. a publiés de ce poème (mars-avril 1874, p. 482-3), sont reproduits avec une extrême incorrection. Ainsi, au lieu de ce non-sens : *C'en est une nouelle se la cir ot noirchie*, le ms. porte fort lisiblement : *Ce n'est mie mervelle se la car* etc. Plus loin : *Mais or est ele moult* KREVE *et abaissie*, lisez avec le ms. KEUE. — *A Jerusalem vinrent* EOS DI, lisez .I. JOSDI. Au vers suivant : A LUCE *prist* L'OST DIEU, lisez : *Iluec*, et *li os Deu* ; etc. P. M.

XVII. Revue celtique, II, 2. — P. 278, article de M. d'Arbois de Jubainville sur la traduction de la *Grammaire des langues romanes*. — P. 283, note du même savant sur le nº 8 de la *Romania* (p. 505-6); M. d'A. persiste à tirer *bièvre* du gaulois *beber* et à regarder *cata* comme gaulois. Nous n'avons jamais contesté que *beber* fût gaulois, nous avons seulement montré qu'un mot semblable était aussi germain et slave, et de ce que le castor en Gaule a survécu pendant des siècles à la conquête romaine, il ne s'ensuit pas que les Romains ne tirassent pas leurs peaux de castor du Pont. — Pour *cata*, l'emploi en roman d'une particule gauloise serait déjà bien invraisemblable, quand les exemples donnés ici ne feraient pas voir la préposition κατά s'introduisant pour ainsi dire sous nos yeux du grec populaire dans le latin populaire.

---

1. Recueil dirigé par M. Birlinger, et consacré surtout à la littérature et à l'histoire populaire de l'Alsace-Lorraine.

XVIII. Revue des Sociétés savantes, 5e série, t. VI (sept.-oct. 1873). P. 236, P. Meyer, *Rapport sur d'anciennes poésies religieuses en dialecte liégeois*. Ces poésies, adressées au comité par M. Beaune, qui les a copiées d'après un livre d'heures du château de Grosbois (Côte-d'Or) se composent de huit pièces relatives à diverses scènes de l'Evangile. Elles forment un total de 204 vers. Cinq d'entre elles sont identiques, sauf quelques variantes, aux poésies publiées en 1865 dans l'*Archiv für das studium der neueren Sprachen* par M. Schirmer d'après le ms. Bibl. nat. lat. 1077. Le rapporteur a joint le texte fourni par ce dernier ms. à celui du château de Grosbois. Il démontre que l'un et l'autre texte sont liégeois ou wallon, et présente à ce propos diverses observations sur ce dialecte qui a servi d'expression à une littérature beaucoup plus riche que ce qu'on pense. Ces observations se recommandent tout particulièrement aux philologues qui considèrent l'ancienne traduction des sermons de saint Bernard, en partie publiée par Le Roux de Lincy, comme un texte bourguignon.

XIX. Revue critique d'Histoire et de Littérature, avril-juillet.— 56, Les Contes et Facéties d'Arlotto de Florence, trad. p. Ristelhuber (Ξ). — 65, Merlet, Origines de la littérature française (P. M.). — 73, *Daretis Phrygii de excidio Trojae historia*, éd. Meister (G. P.). — 75, *La Célestine*, trad. p. Germond de Lavigne (Th. de Puymaigre). — 91, Méray, la Vie au temps des trouvères (Ψ). — 94. Loquin, les Poésies de Clotilde de Surville; Guillemin, Clotilde de Surville et ses nouveaux apologistes; Mazon, Marguerite Chalis et la légende de Clotilde de Surville (G. P.). — 97, Tivier, Histoire de la littérature dramatique en France jusqu'au *Cid* (G. P.). — 109. Lope de Vega, Œuvres, trad. par Baret (Alfred Morel-Fatio).

XX. Literarisches Centralblatt, avril-juillet. — 20, *Das Rolandslied* hgg. von Bartsch. — 23, Laur, Luize Labé.

CHRONIQUE.

Dans sa séance du 29 mai, l'Académie des inscriptions a décerné à M. Paul Meyer le prix ordinaire, dont le sujet était une étude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen-âge.

— M. Hermann Suchier a été nommé professeur extraordinaire à Zurich, en remplacement de M. Grœber.

— On annonce la prochaine formation d'une Société pour la publication des anciens textes français. Nous parlerons plus au long de ce projet dans notre prochain numéro.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

ÉTUDE

SUR UNE CHARTE LANDAISE

DE 1268 OU 1269.

La charte dont on trouvera le texte ci-après a été rédigée par un notaire de Gabarret (Landes). Conservée aux archives du Lot-et-Garonne, elle a été reproduite, il y a quelques années, en fac-similé pour l'usage de l'Ecole des chartes. C'est d'après ce fac-similé [1] que je l'ai copiée. Elle est intéressante à plus d'un titre. D'abord comme spécimen ancien d'un dialecte dont les monuments sont fort rares. A vrai dire, je ne connais aucun document dont la langue présente les particularités que nous offre notre charte landaise. La région environnante, — les Basses-Pyrénées, le Gers, le Lot-et-Garonne, la Gironde, — nous offre un assez grand nombre de documents dont le dialecte se rapproche plus ou moins de celui de notre charte, mais la ressemblance ne va jamais jusqu'à l'identité. Puis, même dans les pays où les actes en langue vulgaire sont communs, dans le nord de la Guyenne, par exemple, on ne les trouve pas en grand nombre pendant le XIIIe siècle. Ce n'est guères qu'à partir des premières années du XIVe siècle qu'ils commencent à abonder.

Indépendamment de ses particularités dialectales, notre charte se recommande encore par le nombre relativement considérable des mots nouveaux qu'elle renferme. On en trouvera la liste, avec l'aveu de mon impuissance à les expliquer, dans le petit vocabulaire qui termine ce mémoire. J'avoue même qu'en publiant ce document j'ai été jusqu'à un certain point poussé par l'espoir de susciter les explications que je ne suis pas en état de donner. De ce que les mots en question ne se trouvent pas dans le *Dictionnaire gascon-français* de feu Cénac-Moncaut, il ne suit pas nécessairement qu'ils aient tous entièrement disparu de l'usage; et on conçoit que des termes de la vie agricole ne peuvent guère être expliqués avec précision qu'autant qu'une tradition vivante permet de rapprocher l'objet de son nom.

1. N° 559 de nos fac-similés lithographiques.

Voyelles. — La principale remarque se rapporte à l'*i* du groupe *ri* en hiatus. Les exemples que nous offre notre document appartiennent au suffixe *-arius*, qui, d'après moi, devint *-erius* dès l'époque préhistorique des langues romanes, antérieurement à tous les autres cas du passage d'*a* en *e*. Ces exemples sont les uns masculins : *Fevrer* 51, *capcers* 13, *evangelister* 8, *pistoler* 7, *Porquer* 17, etc., les autres féminins : *caudera* 10, *dolederas* 11, *fauquederas* 11, *prumera* 25, *pleneramen* 45.

Dans les mots masculins l'hiatus résulte du contact de l'*i* du suffixe avec une voyelle (un *u*) qui ne subsiste pas en roman (*pistoler* = *epistolarium*). En pareil cas voici en bref ce qui arrive dans les dialectes du midi : En Auvergne et en Quercy l'*i* subsiste en se transportant à la tonique, où il prend place après l'*e* avec lequel il forme diphthongue. Ainsi dans un testament rédigé à Clermont-Ferrand en 1195 : *sisteir* (*sextarii*), *dineir* (*denarii*), *mosteir, soleir, columbeir;* de même *dareir, deneir* dans une lettre écrite à Montferrand avant 1271 [1]. Mais le fait le plus ordinaire c'est la chute pure et simple de l'*i;* même en Auvergne et en Quercy on trouve les finales en *-er* à côté de celles en *-eir* qui viennent d'être mentionnées. Vers la seconde moitié du XIIIe siècle, dans la plupart des dialectes méridionaux, cette finale *-er* (traitée à la façon de l'*ĕ* latin) éprouve une sorte de diphthongaison et devient *-ier*. Nous avons dans notre charte plusieurs fois la finale *-er,* et une fois *-ier* (*officier* 7). Jusqu'ici, rien que de très-ordinaire. Mais dans les mots féminins nous trouvons quelque chose de plus caractéristique : ils sont en *-era*, sauf *maneira* 41; ailleurs ils seraient tous en *-eira*, *-ieira* ou *-iera*. C'est qu'en effet l'*i* du groupe *ri* en hiatus se conserve très-généralement lorsque le hiatus est formé par une voyelle que le roman conserve, telle que l'*a*. Comme tout à l'heure, l'*i* passe à la tonique et se fixe après l'*e :* d'où la finale *-eira* qui paraît surtout dans les plus anciens documents. Puis l'*e* tonique se diphthongue et ainsi se produit la finale *-ieira* qui paraît de bonne heure dans le Biterrois et s'y conserve [2]. Ailleurs (par ex. en Provence) *-ieira* se réduit à *-iera*. Dans notre charte nous avons *-era :* l'*i* a disparu tout de même qu'au masculin. Voilà un trait caractéristique des dialectes du S. O. On le retrouve notamment en Béarn, ainsi *plenere* (*Recueil 58*, 24), *prumeraments* (*ibid.* 29), *dreyturerarements* (*ibid.* 32), etc.

2. A ce suffixe en *-er*, *-era*, est assimilé dans les mêmes dialectes le suffixe latin *-tōrius*, *-tōria*, lequel donne partout ailleurs en langue d'oc *-dor*, *-doira;* ici c'est *-der*, *-dera; dolederas* (*dolatorias*, voy. Du Cange), *falquederas* (**falcatorias*). Encore maintenant en béarnais [3] les adjectifs

1. Voir mon *Recueil d'anciens textes* 55, 3, 8.
2. Voy. G. Azais, Introduction au *Breviari d'Amor*, p. cvj.
3. Voy. Lespy, *Gram. béarn.*, § 500.

verbaux en *-dor, -doira* du provençal sont en *-der, dera* [1]. Dans la coutume de Sarraguzan (Gers) je lis *sabedera causa...* [2] où les dialectes voisins du nord et de l'est auraient dit *sabedoira...* Je ferai remarquer en passant que la même assimilation de *-orius* à *-arius* a lieu en espagnol, comme le montrent des formes telles que *casadero, duradero, hacedero,* etc. Selon M. Diez (*Gram.* 3e éd., II, 355), *-dero* viendrait en ce cas de *-duero*. Je ne sais ce que vaut cette explication pour l'espagnol, mais je la crois difficilement admissible pour les dialectes du sud-ouest de la langue d'oc, où la forme *-er, -era* apparaît très-anciennement, sans qu'aucun intermédiaire la rattache à la forme *-or, -oira*. Quant au suffixe espagnol *-orio* cité par M. Diez (*l. cit.*) il est évidemment savant et ne doit pas entrer en ligne de compte.

3. Il est notable que l'*a* final atone est partout conservé dans cette charte, sauf dans *dies* 51. Le sud-ouest de la France est la région où il s'est le plus tôt affaibli. On le voit en certaines chartes céder la place à l'*e* dès le milieu du XIIIe siècle. Mais s'il subsiste encore ici, il n'en est pas de même de *a* avant la tonique, qui est remplacé par *e* dans *carrejeder* 10, *dolederas* 11, *fauquederas* 11, *beseguda* 12, *enançera* (prov. *enansara*) 36, *dera* (prov. *dara*) 39, bien que conservé dans *reclamaran* 47. Le même fait s'observe dans d'autres textes, quoique peu fréquemment; ainsi dans les *Fors de Béarn* on lit généralement *segrament* (*Recueil 58*, 27).

4. Consonnes. — Je remarque que les gutturales et dentales placées à la fin des mots ont une tendance à se conserver plutôt avec le son doux (*g, d*) qu'avec le son fort (*c, t*) : *log* 29, *abescad* 2, *livrad, autrejad* 5, et en général tous les participes passés. De même au plur. : *eissivernads* 15, etc. Cet usage se rencontre accidentellement un peu partout, par ex. dans *Boëce*, qui est probablement du Limousin, ou de la Marche, ou de l'Auvergne. C'est un fait d'orthographe plus peut-être que de prononciation.

5. Rien à remarquer au sujet du *c* sinon que le *c* spirant, bien distingué du *z*, est régulièrement pourvu d'une cédille dans l'original même, *flaçadas* 13, *Loça* 5, *fermanças* 43, *fiança* 49, *valença* 33, *capçer* 13, *ço* 3, 38, 49, *aiço* 51, *linçols* 14.

6. Le groupe latin *nd* perd son *d* : *grana* 9, *domanar* 49. C'est un fait

1. J'emploie ici provençal dans un sens très-large. Dans le nord de la Gascogne ces adjectifs verbaux sont aussi en *-dor -doira* (ou *-duira*. Ainsi je trouve *assignaduiras* et *apertenenduiras* dans deux documents de 1275 (N. S.) et 1279 écrits dans le Bordelais (*Archives de la Gironde*, VII, 223 et 227). D'autres documents du même pays nous offrent *avedor, culhidor, delivredor, partidor, recebedor*, etc. J'ai donné plusieurs exemples de ces adjectifs verbaux dans la *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 5, V, 214; cf. Mussafia, *Jahrb. f. rom. Liter.* X, 379-80.

2. Bladé, *Coutumes municipales du département du Gers*, p. 9.

constant en catalan, comme Diez l'a remarqué (*Gram.*, trad., I, 219). On peut dire qu'il s'étend à toute la contrée des Pyrénées et à une bonne partie de la Gascogne : il y en a des exemples nombreux, mais non constants, dans les Fors de Béarn ; ainsi, dans mon Recueil, *manament* 58, 42; mais *domandassen*, *ibid.*, 17. Dans une charte rédigée à Orthez en 1246 et imprimée dans mon Recueil sous le n° 54, on trouve *comanador* 1 ; de même encore dans le cartulaire de Saint-Pierre-de-Lézat, *domanavon*, *domanar*, Recueil 52, 6.

7. *b* et *v* s'emploient parfois l'un pour l'autre, ce qui semble indiquer une prononciation confuse de ces deux sons, telle qu'on la remarque encore dans le nord de l'Espagne : ainsi nous avons *b* à la place de *v* dans *abentura* 36, *combents* 44 ; au contraire *v* à la place de *b* dans *avid* 23, 27. Maintenant le *b* a pris généralement la place du *v* dans les pays de langue d'oc à partir de Frontignan ou de Cette environ (je ne suis pas en état de déterminer la limite du côté du nord), mais je ne pense pas qu'au moyen-âge la prononciation par *b* fût aussi nette qu'elle l'est maintenant ; je crois plutôt qu'il y avait une prononciation confuse qui s'est de plus en plus déterminée dans le sens du *b* [1].

8. *v* tombe devant *u*, au lieu qu'ailleurs il deviendrait *g* : *mentaüt* 44 correspond au pr. *mentagut*.

9. Je réserve ici un alinéa pour la forme *aolha* 15, 22 (*aolho* 16), mais je dois dire que je ne m'en rends pas bien compte. *Ovicula* a donné en prov. *ovelha*, *oelha*, ce qui ne saurait conduire à *aolha*.

10. — *ll* entre deux voyelles devient *r* : *caperan* 5, 47, 54, *Bera* (*Bella*) 16 ; *el* à la fin des mots et après *e* devient *d* : *ed* (*ille*) 26, 38, 39, *arrested* (*rastellum*) 12, *tared* (**terellum*, pour *terebellum* ?) 11, *toned* (tonnel, tonneau) 9 [2]. Ces deux faits sont caractéristiques des dialectes du S.-O.; ils sont constants en Béarn et en Gascogne. Les documents vulgaires étant très-nombreux pour cette région, il est très-surprenant que Diez n'ait pas fait mention de permutations aussi remarquables. Les plus anciens exemples du passage de *ll* médial à *r* se trouvent dans les vers béarnais du célèbre *descort* de Raimbaut de Vaqueiras dont je me suis efforcé de donner un texte correct et critique dans mon Recueil, sous le n° 17 : on y lit *bera* 26, *noera* 30 (lat. *novella*), *hiera* 32 (lat. **fibella*, prov. *fivella*) [3]. Le passage, assurément singulier, de *ll* final en *t* ou *d*, est cause qu'on

1. Cf. Lespy, *Grammaire béarnaise*, § 75, qui toutefois est trop porté à croire que ce qui était écrit *v* était nettement, comme de nos jours, prononcé *b*.

2. Dans d'autres textes on trouve des exemples de ce passage de *ll* final en *t* ou *d*, après d'autres lettres que l'*e*, ainsi *cavat* (*caballum*) est assez fréquent dans les documents gascons.

3. La forme *coror*, citée par Diez (*Gram.* trad. I, 102, note), d'après les anciennes éditions, ne s'appuie que sur un ms., et ne peut être correcte, c'est *ll*, et non *l* simple, qui devient *r* entre deux voyelles.

s'est mépris sur l'origine de *capdet* ou *cadet*, mot béarnais correspondant au prov. *capdel*, ainsi que je l'ai dit, le premier je crois, ci-dessus p. 316.

11. *r* initial attire au-devant de lui un *a* dans *arrams* 25, 42 (*ramos*), *arrested* 12 (*rastellum*), *Arribes* 45, *Arrolhan* 54. Cet usage (qu'on ne saurait trop approuver, car en supprimant l'*r* initial il fait disparaître une grande difficulté de prononciation) appartient au sud de la Gascogne, au Béarn et au nord de la Navarre [1]. Les exemples d'*arrauba*, *arraubar*, *arrauberia*, cités par Raynouard (*Lex. rom.* V, 47-8) sont tirés de textes gascons.

12. *r* a conservé sa place latine dans *sober* 30. Telle est la forme qu'offrent tous les textes du S.-O., voy. par ex. le cartulaire de Saint-Jean de Sorde [2], n° CLXXXIII, et mon Recueil, *54*, 11, 14; *58*, 81, 86, où on trouve aussi *enter* *58*, 16. — Cette même consonne, de toutes la plus mobile, selon la remarque de M. Diez, se déplace dans *craba* 22 (lat. *capra*); déplacement fréquent au S.-O. dans les cas analogues : *Sanctus Caprasius* d'Agen, devient dans la prononciation locale *san Crapasi*.

14. *Fraire* se réduit à *frai* 52, 53, forme constatée dès 1246 au moins (*Recueil* *54*, 2, 3, 4, 5). On trouve de même *pay*, *may* dans les Fors de Béarn. Les mêmes formes apparaissent aussi ailleurs, par exemple en Provence, mais à une époque bien plus récente, et elles ne semblent pas généralement employées [3].

15. On sait que *n*, venant après la voyelle accentuée, peut se trouver dans deux conditions différentes : ou suivie d'une consonne, ou suivie d'une voyelle. Dans le premier cas *n* subsiste par tous les dialectes de la langue d'oc (*grandem* = *grant* ou *gran*) ; dans le second cas l'*n* tombe assez généralement dans le centre des pays de langue d'oc (*granum* = *gra*). Il se conserve dans l'est, en Provence proprement dite, dans le nord, sur les confins de la langue d'oil, et dans l'est en Gascogne. C'est l' « *n* séparable » de Diez [4]. Notre charte nous offre les exemples suivants : *caperan* 5, *bons* 41, *Lugbon* 2, etc., *maison* 36, *pension* 40, *razon* 40, *stipulacion* 35, formes qu'on rencontrerait dans tout autre document gascon ; mais un peu plus à l'est on aurait *capela*, *bos*, *Lugbo*, etc. Le dialecte béarnais, tout voisin du lieu où a été écrite notre charte, pré-

1. Diez (*Gram.*, trad. I, 102) dit simplement « à la Navarre et au Béarn ; » mais je ne suis pas sûr qu'on trouve cette particularité dans toute la Navarre.

2. Publié par M. P. Raymond en 1873.

3. Je suis bien sûr d'avoir entendu *pai* et *mai*, aux Baux (près d'Arles), mais dans la contrée environnante on dit plutôt, comme en ancien provençal, *paire*, *maire* (et trop souvent *pèro*, *mèro* !).

4. *Gram.*, trad. I, 374.

sente à cet égard une notable particularité ; il laisse tomber l'*n* séparable, mais double la voyelle [1]. Ainsi on trouve dans les Fors de Béarn *anciaa*, *caperaa*, *bees* (fr. *biens*), *besii* (*vicinum*). Cela n'est pas tout à fait constant puisqu'on trouve dans un même article (82) *fazan* et *fazaa* (*phasianum*).

16. Des formes telles que *tient* 29, 38, *tier* 43. qui seraient en d'autres dialectes *tenent*, *tener*, montrent un effacement de l'*n* médial fort comparable à celui qui s'observe en portugais (*alhêo*=*alienum*, *boa*=*bona*, etc.[2]). Seulement dans les dialectes du S.-O. de la langue d'oc, le fait est relativement rare. Au lieu qu'en portugais l'*n* entre deux voyelles tombe régulièrement, en béarnais les seuls exemples que je trouve sont ceux-ci :

thier[3] (*tenere*). Fors de Béarn, *passim*.
thiey, *thie* (*tenet*). Ibid., art. 12, 32, etc.
biey (*venit*). Ibid., art. 115.
diers (*denarios*). Ibid., art. 143, etc.
dierade (**denariata*). Ibid.
miar (**minare*, **menare*), For d'Oloron, art. 26.
miades (**minatas*). Ibid.

On s'explique aisément *thiey*, *thie* de *tenet*, et *biey* de *venit* : l'*n* séparable est tombée et l'*e* a été redoublé ; c'est donc le cas d'*anciaa*, *caperaa*, *bees*, etc. On a dû avoir *tee* de *tenet* et *bee* de *venit*, d'où on sera facilement arrivé à *tiey*, *biey*. Mais dans *thier* de *tenere*, *tient* de *tenentem*, *dier* de *denarium*, *miar* de **minare*, il y a suppression d'un *n* qui, se trouvant avant l'accent, n'est plus l'*n* séparable.

17. Un fait que je relate en dernier lieu, parce que, faute de m'en bien rendre compte, je ne sais trop où le classer, est le passage de la finale *-ía* à *-e* dans les imparfaits et conditionnels : *ave* 3, 32, 34 ; *deve* 3 ; *faze* 24 ; *emendere* 38 ; ce qui serait dans le centre et dans l'est *avia*, *devia*, *fazia*, *emendaria*. Je constate le même fait au sud dans les Fors de Béarn, au nord dans les documents écrits à Bordeaux ; mais à l'est, à partir d'Agen au moins, *-ia* reparaît.

On verra qu'il n'y a pas trace de la déclinaison à deux cas dans notre charte. Il en est de même dans toute la région des Pyrénées depuis le Roussillon, dans le Béarn, la partie occidentale de l'Armagnac, dans l'ancien duché de Guyenne. On peut vérifier ce fait dans les chartes en langue vulgaire du cartulaire de Saint-Pierre-de-Lézat [5], dans le cartu-

---

1. Ce n'est qu'une façon de marquer le son long de la voyelle ; voy. Lespy, *Gram. béarn.* § 1.
2. Voy. Diez, *Gram.*, trad. I, 202.
3. Le *h* ne signifie rien ; on trouve dans les Fors de Béarn *enthierament* où évidemment le *h* n'a pas de valeur.
4. Diez, *Gram.*, trad. I, 374.
5. Il y en a une dans mon Recueil sous le n° 52.

laire de Saint-Jean-de-Sorde qui contient quelques documents vulgaires du XIIe siècle [1] et dans les chartes si nombreuses que nous possédons pour le Bazadais et le Bordelais.

Paul MEYER.

1268 ou 1269.

W. Ebrard, prieur de la maison du Paradis, concède à Guiraud, curé de Losse, la maison de Lubon avec un certain nombre de livres et d'ustensiles énumérés dans l'acte, à charge d'une rente annuelle de 30 sous de Morlaas. Guiraut s'engage à revêtir l'habit de la maison dans le terme de cinq ans, ou sinon à restituer ladite maison de Lubon avec toutes ses dépendances et libre de toute dette.

Conoguda causa sia que frai W. Ebrard, prior de la maison del Paravis [2] en l'abescad d'Ajenes, a donada e autrejada la maison de Lugbon ab tots sos apertenements e ab tot ço que la dita maison del Paravis ave ni aver deve en la dita parroquia de Lugbon [3] e en la parroquia d'Arolha [4], an Guiraut, caperan de Loça [5], a sa vita ; ab la cal maison lo dit prior a livrad e autrejad al dit en Guiraut .ij. libres en la gleisa, .j. santorum e .j. dominical, e .j. missal collectari, e .j. officier, e unas costumas, e .j. sautiri, e .j. pistoler, e .j. evangelister d'entrad d'Avencs entro a Paschas complid, e .j. vestiment complid de missa-cantan, e .ix. arcas paucas e granas, e .iiij. toneds, e .iij. cubazs, e .j. carrejeder, e .iij. cauderas, e una sartanha, e .j. trepei, e .iij. destraus, e duas dolederas, e .ij. tareds, e .vij. fauquederas, e .j. bezoi, e .ij. sarcs escapoers, e una beseguda, e .j. lambrois, e .j. dail, e .iiij. arresteds de fer, e .ix. sarcs e picas, e .iiij. cosnas, e .iiij. capçers, e .v. flaçadas, e .iij. albencs, e .vj. linçols, e .ij. cars, e .xxviij. cànens, e .ij. pareils de buos, e .lx. cabs eissivernads d'aolhas. — E la maison deu a Peiruc .xxxij. sol., e a R. .xxviij. sol., e a na Bera .xix. sol., e a W. l'aolho .viij. sol., e al mud .xv. sol., e a la muda .xvj. sol., e a na Bona .xj. sol., e al Porquer .x. sol., e a Casaubon [6] .xij. sol., e al Basco .ij. sol. e meja cartal de forment a l'estyu, e a n'Espanha .iiij. sol., e an S. Casa .viij. sol. .viij. d. e m., e a. p... [7] l. .vj. sol., e a W. d'Escandas. .iij. sol., e a l'arcediage de Sozs [8] .v. sol. — El dit en Guiraut a

1. L'éditeur, M. Paul Raymond, attribue au XIVe siècle le ms. de ce cartulaire. Dans un compte-rendu publié dans la *Revue critique* j'ai exprimé l'opinion (1873, t. I, p. 373, note) que le cartulaire pourrait bien, malgré le dire de l'éditeur, avoir été rédigé au XIIIe siècle. Cette conjecture s'est vérifiée. La Bibliothèque nationale a récemment acquis ce ms. qui est incontestablement du XIIIe siècle.

2. Le Paradis (Paravis dans Cassini) sur la Garonne, commune de Feugerolles, canton de Lavardac (Lot-et-Garonne).

3. Lubon au N.-E. du dép. des Landes. Manque, sous cette forme, au Dict. des Postes.

4. Arouille, cant. de Roquefort (Landes).

5. Losse, cant. de Gabarret (Landes), à 8 kil. à l'ouest de Lubon.

6. Y a-t-il ici omission d'un nom propre? Cazaubon est un chef-lieu de cant., arr. et à l'O. de Condom.

7. Il y a ici dans l'original un trou qui emporte aussi quelques lettres de la ligne suiv.

8. Sos, ch.-l. de c. au S. O. du dép. de Lot-et-Garonne.

donat a la dita maison si mezis e .j. pareil de buos, e x... [1] eissivernads de crabas e d'aolhas, e .xv. canens. E es assaber quel dit prior a donad e autrejad lezer al dit en Guiraut que no vesta los draps de l'avid de la dita maison, si per sa propria volontad no a faze, entro denz .v. ans apres la prumera festa de Arrams. El dit en Guiraut a prometut e autrejad per bona e per ferma e per leial stipulacion que ed al plus tard vestira los draps de l'avid de la dita maison denz lodit terme. E si far non a volc, a prometud e autrejad per bona e per ferma e per leial stipulacion que ed al dit prior o al tient son log apres lui en la dita maison del Paravis redra la dita maison de Lugbon ab tots sos apertenements, solta e quiti de tots los deutes soberdits, ab totas las causas mobles e ab las autras causas de la gleisa desus ditas quel dit prior li ave livradas, e ab totas las causas mobles quel dit en Guiraut ave portadas en la dita maison, o ab la valença de totas las causas mobles desus ditas. — Item, a prometud e autrejad lo dit en G. per bona e per ferma e per leial stipulacion que ed las causas mobles e no mobles de la dita maison de Lugbon enançera a bona fe a son leial poder. E si per abentura per fauta de lui valen mens las ditas causas, e [2] a prometud e autrejad que ed ag emendere al dit prior o a son log tient tot ço que per fauta de lui valessan mens. — Item, a prometud e autrejad lo dit en G. que ed dera cada an per pension .xxx. sol. de bons morl. per razon de la dita maison de Lugbon a la dita maison del Paravis, en questa maneira : .xv. sol. de bons morl. totas festas de Arrams, e .xv. sol. de bons morl. totas festas de Marteror. — Mandadors e fermanças per lo dit en G., per far e per tier tots los combents desus mentaüds, que ed a autrejadz al dit prior segont que plus plenerament es dit ni contengud en aquesta present carta : N'Ar. d'Arribes fil d'en B., en R. del Bedored, en S. Casa, en A. del Berger, en P. de Malevad caperan ; li cal an prometud e autrejad que no s'en reclamaran l'us per l'autre ni per nul garent, e n'an renonciad a la exception que prumer deu hom domanar al cabaler que a la fizança. E de ço volon lo dit prior el dit en G. que fosson feitas duas cartas d'una mezissa tenor, a cada partida la sua. Aiço fo aissi acordad .xij. dies a l'entrad de Fevrer. Testimonis en Bernon de Lugbon, en Guassiat de Lugbon, en P. Angol, e frai W. Aimerig, e frai B. de Lanugs, e frai R. de Garbiei [3], e frai A. de Gauba [4], e frai P. Barta, en E. del Berger, caperan de Sauboeras [5], en A. W. d'Arrolhan, cominal notari de Gavarred, qui aquesta carta e una autra d'una mezissa tenor n'escrisco ab volontad de l'una partida e de l'autra. Anno Domini M. CC. LX. VIII, dominante Costancia, primogenita Gastonis vice-comitis Bearn., Aman. archiepiscopo Auxit.

(Arch. de Lot-et-Garonne.)

---

1. Suppléez x.[*l. cabs*] ; cf. l. 15.
2. *Sic*. on préférerait *ed*.
3. Garbiei, commune de Cazaubon (Gers).
4. Gaube, commune de Perquié, canton de Villeneuve-de-Marsan (Landes).
5. Soubouères, commune d'Arouille, cant. de Roquefort (Landes).

VOCABULAIRE.

(Les mots marqués d'un astérisque manquent au *Lexique roman* de Raynouard.)

**ag*, devant une voy., 38, *a* devant une consonne, 24, 27, 37, pronom neutre, cela. Mot très-fréquent en béarnais et en gascon : *ac deu mustrar au Senhor*, Fors de Béarn, art. 6 ; *que aixi ac thienquen... et aquegs qui far no a voleran*, ibid. art. 79, etc. « Vient incontestablement du basque » selon Cénac-Moncaut, *Dictionn. gascon-français*. Ne pourrait-on pas aussi supposer que c'est le mot qui entre en composition dans *aquest, aquel, aco ?* forme que l'on explique d'une manière peu satisfaisante par l'addition de *ecce* aux démonstratifs latins (voy. Diez, *Gram.* II, 449).

**albenc* 14, vêtement blanc, aube ? Il y a dans Raynouard II, 49, l'adjectif *subalbenc*.

**aolha* 15, brebis, bête à laine. *Arch. de la Gir.* V, 213. — Rayn. IV, 392, n'a que *ovella, ovelha*.

**arrested* 12, râteau. Rayn. V, 45, *rastelar*.

avid 23, habit. Rayn. III, 523, *abit* ; ex. relativement récents.

**Beseguda* 12, besaigüe.

besoi 11, bêche, hoyau. Voy. Rayn. V, 539, *vezoig*, et surtout Du Cange, *besogium*.

**cabaler* 49, le possesseur d'un bien quelconque (*capitale*).

**canens* (ou p.-ê. *cavens*) 22... ?

**capçer* 13, oreiller. Du Cange, *capserium*.

cars 14, chariots.

**carrejeder* 10, tonneau ? Du Cange, *carreterius* 2, *carraria* 4.

caudera 10, chaudière.

**cosna* 13... ? Je lis dans un document béarnais de 1370 (*Arch. de la Gironde* XII, 264) : « Une grosse male per portar la *cosne* e lo capsus de Mossenhor. »

cubas 10, cuves.

Dail 12, faux. Rayn. III, 2, *dalh*.

destrau 11, coignée. Rayn. V, 77.

**doledera* 11, doloire. Rayn., III, 64, n'a que *dolar*.

**Eissivernads* 15, 21, moutons ou chèvres qui ont passé un hiver. S'agit-il de troupeaux transhumants ?

**escapoers* 12... ?

**Fauquedera* 11, instrument à faucher ? *Falcatoria* se trouve dans Du Cange, mais en un sens qui ne saurait convenir ici.

**flaçada* 13, couverture de lit. Du Cange, *flassada* et *flansada*.

**Lambrois* 12... ? Le sens du fr. *lambrois*, *lambris* ne saurait convenir ici.

Missa-cantan 9, [vêtement] que l'on revêt pour dire la messe.

**Sarc* 12, 12... ?

**sartanha*, poêle à frire. Rayn. V, 158, *sarta*.

**Tared* 11, grosse tarière. Cénac-Moncaut, *taret*.

toned 9, tonneau. Rayn. *tonel*, V, 362.

NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX.

(Les noms de personnes sont précédés d'un astérisque.)

*A. de Gauba (frai—), 53.
*A. del Berger, 46.
*A. W. d'Arolhan, 54.
Ajenes, 1.
*Amanieu, archev. d'Auch, 58.
*Ar. d'Arribes, 45.
Arolha, 4, 54.
Arribes, 45.
*B. de Lanugs (frai—), 53.
*Basco (lo —), 18.
*Bera (na —), 16.
Berger, 46, 54.
*Bona (na —), 17.
Casaubon, 17.
*Costancia, fille de Gaston VII de Béarn, 57.
*E. del Berger (en —), 54.
Escandas, 19.
*Espanha, 18.
Garbiei, 53.
Gauba, 53.
Gavarred, 55.
*Guassiat de Lugbon, 52.
*Guiraut, 4, 6, 20, 23, 25, 33, 34, 39, 43.
Lanugs, 53.
Loça, 5.
Lugbon, 2, 30, 36, 52.
Malevad, 47.
*P. Angol, 52.
*P. Barta (frai —), 54.
*P. de Malevad (en —), 46.
Paravis, 1, 3, 29, 41.
*Peiruc, 15.
*Porquer (lo—), 17.
*R., 15.
*R. de Garbiei (frai —), 53.
*S. Casa, 19.
Sauboeras, 54.
Sozs, 20.
*W. Aimerig (frai—), 52.
*W. d'Escandas, 19.
*W. Ebrard, 1.
*W. l'aolho, 16.

DEUX ÉLÉGIES DU VATICAN.

I.

L'élégie hébraïque et l'élégie française qui font l'objet de cette étude m'ont été communiquées par mon ami M. Ad. Neubauer, vice-bibliothécaire de la Bodleienne. Chargé par la commission de l'*Histoire littéraire* de recueillir en Italie les documents concernant les rabbins français, il a copié ces deux pièces l'année dernière, durant son séjour à Rome, et me les a remises pour déchiffrer la pièce française. Elles devaient paraître dans le tome prochain de l'*Histoire littéraire*. Mais M. E. Renan, avec cette obligeance qui le caractérise, a consenti à s'en dessaisir et m'a autorisé à les publier dans la *Romania*, à condition toutefois que la pièce hébraïque paraîtrait avec la pièce française. D'ailleurs on ne peut guère les séparer et elles se complètent l'une l'autre. C'est ainsi que les lecteurs de la *Romania* aborderont aujourd'hui avec nous un coin d'une littérature quelque peu étrangère à cette revue.

Comme la pièce française est d'une lecture très-difficile, et que l'hypothèse avait eu une large part dans le premier déchiffrement, j'avais demandé à la Bibliothèque du Vatican l'autorisation de faire prendre une photographie des feuillets du ms. qui la contiennent avec la pièce hébraïque. Grâce aux démarches commencées par M. l'abbé Duchesne, de l'école des Hautes-Études, et poursuivies, après son départ, par M. Eug. Müntz, attaché à l'école française de Rome [1], l'autorisation me fut accordée. Mais l'obstacle devait venir d'autre part. Le photographe déclara que le mauvais état du ms. ne permettait pas d'en faire une reproduction, et que la photogravure ne donnerait qu'une couche unifor-

1. Que MM. Duchesne et Müntz reçoivent ici mes remerciements pour l'obligeance vraiment inépuisable avec laquelle ils se sont prêtés à mes demandes. Je dois particulièrement à M. l'abbé Duchesne une collation très-soignée de la pièce hébraïque, qui m'a permis d'en rectifier et d'en expliquer spécialement un passage obscur.

mément noire ou jaune sur un fond grisâtre. M. Müntz alors me procura de la copie de M. Neubauer une collation due à un israélite de Rome, M. Angelo G. G. di Capua, et j'eus le plaisir de constater que presque toutes mes conjectures, sauf une ou deux, étaient confirmées par la collation. Toutefois, même après cette collation, il reste encore des passages obscurs ; les difficultés du texte sont en effet d'une nature si particulière que rien ne peut remplacer la vue même du ms. ; et je ne puis que regretter la cause fâcheuse qui m'interdit de mettre un fac-simile sous les yeux du lecteur.

Le ms. du Vatican d'où sont tirées les deux élégies est coté, dans le catalogue d'Assemani [1], sous le n° CCCXXII. C'est un volume in-4° vélin de 189 feuillets, écrit en caractères hébreux carrés, et qui semble être du XIIIe siècle. Il contient le rituel des Grandes Fêtes juives de l'arrière-saison : fête des Tabernacles, fête du Grand-Pardon, fête du Nouvel-An, d'après le rite dit *portugais*. Puis viennent au folio 188, écrites en caractères rabbiniques, les pièces qui font l'objet de ce travail. Ces deux pièces, si elles ne sont pas de la même date que le reste du ms., ne doivent pas lui être de beaucoup postérieures, à en juger par l'écriture. En tout cas, la date à leur assigner ne dépasse pas le commencement du XIVe siècle.

Le folio 188 verso est occupé par l'élégie hébraïque et par une notice historique sur l'événement qui l'a inspirée. L'élégie française s'étend sur le folio 189 recto et sur la moitié du verso, et elle termine le ms. La place qu'elle occupe à la fin du volume explique l'état de délabrement dans lequel elle nous est parvenue. Le parchemin est en effet partiellement rongé à la partie supérieure et sur les côtés du verso du dernier feuillet.

Si nos deux élégies sont inédites, elles ont déjà été signalées. La plus ancienne mention que j'en connaisse est due à Bartolocci, qui s'exprime ainsi au t. IV (p. 322 ; n° 1579) de sa *Bibliotheca rabbinica* (Rome, 1693) : « Peloni Almoni [2] : *kinnoth*, *Threni* sive *Lamentationes* decantatae pro occisione XIII Judaeorum qui Trecis, in Gallia, combusti sunt, anno 5048, Christi 1288, lingua quidem gallica, sed characteribus hebraïcis. Ms. extat in Vaticano, in-4°, papyr. » Cette notice contient plusieurs erreurs : la pièce n'est pas anonyme ; outre l'élégie française, on trouve une élégie hébraïque, et enfin le ms. n'est pas sur papier, mais sur parchemin. Wolf, en 1715, dans sa *Bibliotheca hebraïca* (I, p. 1415), cite également l'élégie française, sans doute d'après Bartolocci :

1. Manuscriptorum codicum Bibliothecae apostolicae Vaticanae catalogus a Steph. et Joseph. Assemani, Romae 1750, in-fol., tome I, p. 307.
2. Mots hébreux signifiant : *Anonyme.*

« In Vaticano mss. exstant lamentationes in memoriam judæorum tredecim, Trecis in Gallia, anno 1288 combustorum, gallice. »

Assemani, en 1756, revient au ms. qu'il décrit (*l. c.*) : « Codex antiquus in quarto, *membraneus*, foliis 189, charactere partim quadrato, partim rabbinico exaratus. » Suit la description du *Machzor* ou Rituel; puis, arrivant à nos élégies, il s'exprime de la manière suivante :

« *Kinnoth al scialosc assar Jehudim, seu Neniae in memoriam Tredecim Judaeorum*, Trecis in Gallia, anno mundi 5048, Christi 1288 combustorum, nempe *R. Isaac Catalauni* cum conjuge, duobus filiis et nuru; *R. Simson sacerdotis; R. Salomonis et R. Baruc de Averio; R. Simeonis scribae de Marsiano; R. Jonae; R. Isaaci sacerdotis; R. Chaiim, Berolinensium, et R. Chananelis;* Ebraïco-gallice, literis tamen rabbinicis conscriptae, a *R. Jacobo filio Judae Volaterrano*, ut in titulo legitur. Hinc corrigendi Bartoloccius et Wolfius qui hasce nenias nondum typis consignatas anonymo adtribuunt. » Suit la citation du début de la pièce hébraïque.

Si cette notice rectifie une erreur, en revanche elle en commet d'autres singulièrement graves et nombreuses. Sans parler d'une faute de lecture qui se trouve dans la citation, *R. Simson sacerdos* doit se lire *R. Simson Hakkadmōn*, ce nom propre *Hakkadmōn* (l'ancien) est traduit à tort par *le prêtre; Baruc de Averio* est *Baruc de Avirey;* R. Siméon le scribe n'est pas de *Marsian*, mais de *Châtillon;* les trois docteurs *Jona, Isaac le prêtre* et *Chaiim* ne sont pas des *Berlinois* (!), comme le donne à entendre le *Berolinensium;* le texte dit simplement que R. Haiim est de *Brinon* (dans l'Yonne). Le *R. Hananel* qui termine la liste est un personnage de pure fantaisie; le ms. ne connaît qu'un *R. Haiim*. Enfin la patrie de l'auteur, qu'Assemani reproche à Wolf et à Bartolocci d'avoir méconnue, n'est pas moins défigurée. Après avoir fait de R. *Haiim* et de ses compagnons des Prussiens, il fait de l'auteur un Italien, en lisant : *R. Jacob fils de Juda de Volaterra*, au lieu de : *R. Jacob fils de Juda, de Lotra*, c'est-à-dire de *Lorraine*. Impossible d'accumuler plus d'erreurs en moins de lignes.

Après les bibliographes du XVIIe et du XVIIIe siècle, il faut descendre jusqu'à nos jours pour trouver une mention des élégies. Zunz résume la notice erronée d'Assemani dans sa *Poésie de la synagogue au moyen-âge* (p. 33) [1] et fait allusion à la pièce hébraïque dans son *Histoire littéraire de la poésie de la synagogue* (p. 362). M. Steinschneider, dans le dernier numéro du *Jahrbuch f. rom. Liter.* (1874, p. 367), signale également d'après Zunz et d'après Assemani la pièce française. Enfin, M. Neubauer, dans son *Rapport sur une mission en Italie* [2], en fait remarquer en quelques mots l'importance littéraire.

---

1. Cf. *Miscellany of Hebrew litterature*, t. I, p. 191. Londres, 1874.
2. *Archives des missions*, 3e série, I, p. 558.

II.

Comme la plupart des poésies juives du moyen-âge, l'élégie hébraïque est en centons. Régulièrement le dernier vers de chaque strophe est pris tout entier à un verset de la Bible [1]; les autres vers sont le plus souvent formés de fragments d'expressions bibliques cousues ensemble, tantôt prises littéralement au texte sacré, tantôt modifiées plus ou moins profondément. C'est là ce qui distingue les centons hébreux des centons, beaucoup plus sévères, des poètes grecs et latins. D'ailleurs ce genre de poésie, chez les auteurs juifs du moyen-âge, n'a pas le caractère artificiel propre au centon. L'imitation n'y est pas un jeu d'esprit. Comme la Bible était pour les Juifs le seul livre dont ils se nourrissaient, qu'ils ne pensaient et ne sentaient que par elle, leurs idées naturellement prenaient corps dans une expression biblique. Cette différence à l'avantage des centons hébreux n'empêche pas toutefois les poésies juives du moyen-âge d'être en général assez faibles. Les *Pioutim* [2], hymnes religieux qui se lisent aux grandes fêtes, sont remarquables d'obscurité et de recherche. Les belles pièces, comme partout d'ailleurs, sont rares; celle du Vatican peut compter parmi les meilleures, et elle est de beaucoup supérieure à deux autres élégies hébraïques composées sur le même sujet, dont nous parlerons plus loin. L'expression y est en général, et sauf en deux ou trois endroits, naturelle et bien amenée, et les phrases bibliques se laissent facilement détourner de leur sens original pour prendre sans grand effort celui que veut leur donner l'auteur. Dans notre traduction nous avons essayé de rendre aussi fidèlement que possible cette double physionomie du texte, cherchant à la fois à serrer le sens des phrases bibliques et à reproduire la signification nouvelle qu'elles prennent sous la plume du poëte. Un commentaire, qui accompagne la traduction, indique les passages imités de l'Écriture ; ce qui permettra au lecteur de se faire une idée exacte de ces sortes de compositions qui forment la littérature poëtique des Juifs au moyen-âge.

Quoique la notice historique suive l'élégie dans le ms., nous commençons par elle, parce qu'elle sert d'introduction naturelle. Nous mettons les vers à la ligne ; dans le ms., les strophes seules sont à la ligne. Nous imprimons en majuscule la première lettre de chaque strophe, pour faire ressortir l'acrostiche : יעקב בר רבי יהודה חזק, *Jacob fils de Rabbi Juda, Hazak* [3]. Nous reproduisons les petits points qui sur-

1. Excepté pour la strophe XII.
2. Du grec ποιητής.
3. *Hazak* est une interjection signifiant à peu près *macte! apage!* Elle termine

montent les noms propres et quelques autres mots importants [1], ainsi que la ponctuation qui est donnée çà et là, et presque toujours incorrectement [2].

זאת[3] הסליחה רסד ר׳ יעקב בחר׳ יהודה מילוטרא על שלש עשרה קדושים שהיו שרופים בטרואייש שני שבועות קודם שבועות מ״ח לפרט, ואלו הן נקובי בשמות, ר׳ יצחק קטליין ואשתו ושני בניו וכלתו, והחר׳ שמשון הקרמון, והחר׳ שלמה, ור׳ ברוך מאוירי, ור׳ שמעון הסופר מיקטרילון, והחר׳ קומלון, והחר׳ יצחק כהן, והחר׳ חיים מיברינון, והחר׳ חיים, זכרונם לברכה : א׳ מלך :

« Cette Selicha [4] a été composée par R. Jacob, fils de Juda de Lotra (Lorraine), au sujet de treize saints qui furent brûlés à Troyes, deux semaines avant la Pentecôte, en 48, petit comput [5]. Les voici, désignés par leurs noms : R. Isaac Châtelain, sa femme, ses deux fils et sa bru, R. Samson Hakkadmôn, R. Salomon, R. Baruch d'Avirey, R. Siméon le scribe de Châtilon (Châtillon), R. Comlon, R. Isaac Cohen (ou le Prêtre), R. Haïm de Brinon et R. Haïm. Que leur souvenir soit en bénédiction. — Dieu Roi ! [6] .»

---

fréquemment les acrostiches des poèmes hébreux du moyen-âge.

1. Les mots correspondants de la traduction sont en italique. — Dans la notice les mots qui ne sont pas ponctués ont en surcharge le signe ˇ plusieurs fois répété. Ce sont des enjolivements fréquents dans les mss. hébreux, et qu'il était inutile de reproduire.

2. La pièce hébraïque, ainsi que la française, est écrite en caractères semi-cursifs du moyen-âge. Nous donnons la première en caractères carrés. Quant à la seconde, comme les caractères rabbiniques se rapprochent beaucoup plus de cette écriture cursive que les caractères carrés, et qu'avec eux on se rend plus facilement compte des confusions de lettres, nous avons dû l'imprimer en caractères rabbiniques.

3. Cette notice est précédée de quelques mots qui semblent ne pas s'y rapporter. Ces mots que M. Neubauer n'avait pas cru devoir reproduire nous sont ainsi donnés par M. l'abbé Duchesne : כפקון יומרנו נקורנו לטוידי ; nous n'en comprenons pas le sens.

4. La *selicha* est une élégie qui se récite à la synagogue, les jours de pénitence, à l'effet d'implorer l'indulgence ou la miséricorde divine.

5. Le petit comput ne compte pas les milliers ; 48 est donc 5048 a. m. = 1288 de l'ère chrétienne. Signalons ici une malencontreuse faute d'impression qui s'est glissée dans le rapport de M. Neubauer sur sa mission en Italie (*l. cit.*). On a imprimé 1238 au lieu de 1288 pour la date qu'il donne de cette élégie.

6. Ces mots sont le commencement d'une prière qui se récite au temple, les jours de pénitence, après les *selichoth*. Ils prouvent que la pièce était récitée solennellement au cours de l'office, ce que d'ailleurs faisait supposer le titre de *selicha* donné à cette pièce par l'auteur de la notice.

ÉLÉGIE HÉBRAÏQUE.

TEXTE.

I יוצע על בשרי שק ואפר.
כלו בעשן מלומדי ספר.
מאזרי זיקות בנפשם לא נתנו כופר.
איה שוקל, איה סופר:

II ערבה כל שמחה על אובדן[1] מולדתי.
הורד שאולה צבי תפארתי.
הישקני[2] רוגז, ואשר יגורתי
פני לא הסתרתי:

---

1. Pour אָבדן; le ו marque ici simplement l'*o*. Cette orthographe incorrecte est habituelle dans les textes hébreux non ponctués; on la retrouve plusieurs fois dans notre élégie, p. ex., str. VII, 3 : לעובדו pour לעבדו; str. VII, 1, יפיפיה pour יפפיה; etc.

2. Lire הִשִׁיקָנִי. On serait tenté de corriger ce mot en השיגני, *m'a saisi*; l'expression serait plus naturelle.

COMMENTAIRE.

I 1. *Le cilice et la cendre sont étendus comme un lit pour beaucoup* (Esther, IV, 3). *Est-ce qu'il étendra le cilice et la cendre?* (Isaïe, LVIII, 5).

2. (Les ennemis de Dieu) *disparaissent dans la fumée* (Psaumes, XXXVII, 20). *Pour les instruire dans le livre* (c.-à-d. l'écriture [chaldaïque]; Dan. I, 4).

3. *Ceints d'étincelles* (Isaïe, L, 11). — *Et chacun donnera une rançon pour sa personne* (ou *sa vie*) (Ex. XXX, 12).

4. *Où est celui qui pèse? celui qui compte les tours?* (Isaïe, XXXIII, 18).

ÉLÉGIE HÉBRAÏQUE.

TRADUCTION.

I J'ai étendu sur mon corps le cilice et la cendre ; [Livre;
Car ils ont disparu dans la fumée, les hommes instruits dans le
Ceints d'étincelles, ils n'ont pu donner de rançon pour leur vie.
Où est celui qui pesait, où est celui qui comptait (les lettres[1]) ?

II Toute joie s'est évanouie devant la destruction de ma famille.
Elle est descendue au tombeau la gloire de mon orgueil ;
La crainte m'abreuve ; mais ce que je redoutais[2],
Je n'en ai pas détourné la tête.

---

1. Allusion aux grands docteurs de la synagogue, qui savaient rendre compte de tous les mots, de toutes les lettres de la Sainte Ecriture, et en tirer des enseignements. Cf. Derenbourg, *Essai sur l'histoire de la Palestine*, p. 396, 397.
2. On peut traduire encore : *La crainte et ce que je redoutais m'abreuvent.*

COMMENTAIRE.

II. 1. *Toute joie s'est évanouie* (Isaïe, XXIV, 11). — *Pour la destruction de ma famille* (Esther, VIII, 6).
2. *Elle est descendue au tombeau, la fierté* (Isaïe, XIV, 11). — *La gloire de son orgueil* (Isaïe, XXVIII, 1 et 4).
3. « La crainte m'abreuve » je n'ai pas retrouvé l'origine de cette expression. — *Et ce que je redoutais est tombé sur moi* (Job, III, 25).
4. *Je n'en ai pas détourné la tête* (Isaïe, L, 6).

III 1. *Plus légers que les aigles* (Samuel, II, 1, 23). — La fin du vers n'est pas imitée.
2. *Le rejeton que j'ai planté* (Isaïe, LX, 21). — La fin du vers n'est pas imitée.
3. *Allez dans la flamme ardente* (Isaïe, L, 11). — *Et tes constructeurs hâtèrent le pas* (Isaïe, XLIX, 17).

III קלו מנשרים בני מצֵניי [1] .
ניצרי מטעיי השחיתום מוניי .
אַמְרו [2] לכו באור אשכם , ומהרו בניי .
ותבער בם אש יַיַ :

IV בא נדיב לב למקום תבערה .
ויחרד יצחק ויאמר מה נורא .
ביום שבתון מלאו לו ימי טהרה .
בהקרבם אש זרה :

V ברה ליולדתה אחוזה ביד טורף .
תמתו [3] הצרופה לא פַּנְתה [4] עורף .
אז אמרה להחזיק בה ידך אל תרף .
הוציאוה וַתִשַרֵף [5] :

VI רובי שעשועים עִוְללי [6] טיפוחים .
שנים באו בין אש החוחים .
איש לרעהו יאמר טוב שֵבֵת [7] אחים .
ויעלו עולות ויזבחו זבחים :

---

1. Lire מעֹנִי. Les deux יי qui terminent les trois premiers vers et le mot מטעיי sont pour rimer *à l'œil* avec le quatrième.
2. Lire אָמְרו ; de même str. V, 2 : פַּנְתה, lire פָּנְתה ; 4 : ותשַרף, lire ותשרף.
3. En marge, le ת initial est corrigé en תו.
4 et 5. Voir note 2.
6. Lire עוֹללי.
7. Lire שִבֶת.

COMMENTAIRE.

4. *Et le feu de Dieu les consuma* (Nombres, XI, 1).

IV 1. *Tout homme de cœur fit venir* (Exode, XXXV, 22). — *Ce lieu fut appelé embrasement* (Nombres, XI, 3).
2. *Isaac fut ému* (Genèse, XXVII, 33). — *Il dit : que c'est terrible* (Genèse, XXVIII, 17).
3. *Et quand finiront les jours de pureté* (purification) (Lévitique, XII, 4 et 6). — *Le jour de sabbat* (passim).
4. *Ils approchèrent de Dieu* (offrirent à Dieu) *un feu profane* (Lévitique, X, 1).

III Plus légers que les aigles sont les fils de mes persécuteurs.
Les rejetons que j'ai plantés [1], mes oppresseurs les ont détruits.
« Allez, dirent-ils, dans la flamme ardente » et mes enfants [hâtèrent leur pas,
Et un feu de Dieu [2] les consuma.

IV Venu au lieu de l'embrasement, l'homme de cœur
Isaac [3] fut ému. Il dit : « Que c'est terrible ! »
Au jour du Sabbat finirent pour lui ses jours de pureté [4],
Quand on l'approcha du feu profane.

V La préférée de sa mère [5], saisie par la main du bourreau,
Dans sa piété éprouvée, ne détourna pas la tête.
Elle ordonna qu'on la saisît : « Ne retiens pas ta main ! »
On la fit sortir et on la brûla.

VI Enfants d'amour [6], objets des plus tendres soins,
Les *deux* (frères) vinrent dans le feu de ronces ; [semble! »
Ils se disaient l'un à l'autre : « Heureux les *frères* d'être en-
Ils offrirent l'holocauste et accomplirent le sacrifice.

---

1. On pourrait lire *nôçrê* au lieu de *niçrê*, ce qui donnerait « les gardiens de mes plantations. » — Mais le texte fait évidemment allusion au verset d'Isaïe (LX, 21) qui signifie : les rejetons que j'ai plantés. Voir au commentaire.
2. C.-à-d. terrible, ou : affronté pour l'amour de Dieu.
3. Isaac Châtelain.
4. Sa vie pure.
5. La femme d'Isaac Châtelain.
6. Les deux fils d'Isaac Châtelain.

COMMENTAIRE.

V 1. *Elle est la préférée de sa mère* (Cantique, VI, 9). — « Saisie par la main du bourreau (tôrêph) » : *il saisit sa proie* (téreph) (Isaïe, V, 29).

2. « Dans sa piété (*thoumathô*) éprouvée » ; *thoumatho*, forme rare prise à Job, II, 3. — « Ne détourna pas la tête » proprement : ne tourna pas la nuque : *Ils m'ont tourné la nuque* (le dos) *et non le visage* (Jérémie, II, 27).

3. Le commencement n'est pas imité. — *Ne retiens pas tes mains* (Josué, X, 6).

4. « On la fit sortir (hoçihouha) et on la brûla (vathissarêph) » : *Faites-la sortir* (hoçihouha) *et qu'on la brûle* (vethissarêph) (Genèse, XXXVIII, 24).

VI 1. « Enfants d'amour » expression talmudique. — *Objets des plus tendres soins* (Lament. II, 20).

VII רִיק הגו לאומים, לכלה יפֵיפִיה.
לא̄ [1] נכר סובי את גפן פוריה.
מֵאְנה [2] לעובדו הילדה העבריה.
רשפיה רשפי אש שלהבת יה:

VIII ברון יחד הטיבו נגן רינתם.
כבמחול משחקים נסעו לצבאותם.
פני להבים פניהם, והיה אור במושבותם.
הנה היו כקש אש שרפתם:

IX יחרד בזאת לבי ויתן מים ראשי.
כי גבר אויב שודדי [3] וחורשי.
לידות במאכולת אש בן יקיר קדושי.
ויאמר שמשון תמות נפשי:

X ישרה נפשו בו בעמק הבכה.
בחיר יי̄ רותק על אש המערכה.
אז חלף רוח ולנסוך מסכה.
ושלמה ישב על כסא המלוכה:

---

1. לא̄, abréviation pour לאל.
2. Lire מֵאֲנה. Pour le mot qui suit, voir la note 3 de la page 448.
3. Dans le ms. les deux דד sont surmontés d'un trait שוד̄ד̄י.

COMMENTAIRE.

2. (Comme une rose) *dans les ronces* (Cantique, II, 2).
3. *Ils se disaient l'un à l'autre* (Juges, VI, 29). — *Heureux les frères d'être ensemble* (Psaumes, CXXXIII, 1).
4. *Ils offrirent des holocaustes et accomplirent des sacrifices* (Exode, XXIV, 5). — La phrase de l'Exode est reproduite textuellement dans l'élégie.

VII 1. *Vainement la foule médite* (Psaumes, II, 1). Le verset hébreu est reproduit textuellement. — *O ma fiancée, que sont belles tes amours* (Cant. IV, 10). *Fiancée* et *bru* sont exprimées en hébreu par le même mot.
2. *Un Dieu étranger* (passim). — *Ta femme sera ... comme une vigne fertile* (Psaumes, CXXVIII, 3).
3. Ce vers n'est pas imité.

VII En vain la foule engageait la bru au beau visage[1] :
« Vers le dieu étranger tourne-toi, ô vigne fertile[2] ! »
L'enfant juive a refusé de se soumettre ; [Dieu !
Ses embrasements sont des embrasements de feu, une flamme de

VIII D'un concert unanime, ils[3] entonnèrent les cantiques ;
Comme des danseurs joyeux, ils partirent en ordre ;
Leur visage rayonnait ; la lumière était avec eux...
Semblables à la paille, le feu les consuma.

IX Ah ! mon cœur s'émeut, ma tête se fond en larmes ;
Car il a été assez fort, l'ennemi qui me dévaste et m'écrase,
Pour livrer en pâture aux flammes l'enfant précieux de ma sain-
Samson[4] dit : « Périsse mon âme ! » [teté !

X Dirigeant son âme vers la vallée des pleurs
L'élu de Dieu fut lié sur le bûcher préparé.
Il a ranimé son courage, s'est armé de résolution,
Et *Salomon*[5] est assis au trône de la gloire[6].

---

1. La femme de l'un des fils.
2. Comparaison fréquente dans la Bible. Voir spécialement le Psaume 128, auquel cette ligne fait allusion. Cf. au commentaire.
3. Les cinq victimes.
4. Samson le kadmôn.
5. R. Salomon.
6. De la gloire céleste.

COMMENTAIRE.

4. (L'amour est fort comme la mort ;) *ses embrasements sont des embrasements de feu, une flamme de Dieu* (Cantique, VIII, 6).

VIII 1. *Dans le concert unanime* (des étoiles) (Job, XXXVIII, 7). — *Entonnez le cantique avec des cris de joie* (Psaumes, XXXIII, 3).
2. *Comme des danseurs joyeux* (Jérémie, XXXI, 4). — *En ordre, ils partirent* (Nombres X, 28).
3. *Leur visage rayonne* (Isaïe, XIII, 8). — « La lumière était avec eux (proprement : dans leur demeure) » : *La lumière est dans leur demeure* (Exode, X, 23).
4. *Semblables à la paille, le feu les consuma* (Isaïe, XLVII, 14).

IX 1. *Mon cœur s'émeut* (Job, XXXVII, 1). — *Puisse ma tête se fondre en larmes* (Jérémie, VIII, 23).
2. *Il a été assez fort, l'ennemi* (Lament., I, 16). Le reste n'est pas imité.
3. *En pâture aux flammes* (Isaïe, IX, 4). — (Ephraïm), *enfant précieux* (Jérémie, XXXI, 20).

XI ח שב (אין אומר) [1] ואין מציל משוסידהו .
ויט שכמו לסבול כל אשר קרהו .
ליחשחו מסביב ואש אכלתהו .
כי ברוך הוא :

XII ן נגש המשורר וזר לא ירחמנו .
לא תבכה לחבת אף אש תאכלנו .
משיב נגן וסופר צור בדד ינחינו .
לקח אותו אלהים ושמעון אירינו :

XIII ך וד בין העבותים צַמָּרְתוֹ ניתנה .
החזיק בחומתו ועוז פניו לא שינה [2] .
לחב אש אוכלה היה לו למנה .
ויפל הגורל על יונה :

XIV ך וכן בחסד שר הצבא .
ויעמוד על משמרתו אל המלאכה לקרבה .
והוא כהן לאל עליון ורוחו נדבה .
אור יצחק לאש וקרושו ללהבה :

---

1. Mots entre parenthèses dans le texte. Il n'en faut pas tenir compte.
2. Ms. שונה.

COMMENTAIRE.

4. *Samson dit : Périsse mon âme !* (c.-à-d. *ma personne*) (Juges, XVI, 30).

X 1. *Dirigeant son âme au bien* (Habacuc, II, 4). — *La vallée des pleurs* (Psaume, LXXXIV, 7).

2. *L'élu de Dieu* (Samuel, II, XXI, 6). — *Ils furent liés* (de chaînes), (Nahum, III, 11).

3. *Il a ranimé son courage* (Habacuc, I, 11). — *S'est armé de résolution* (Isaïe, XXX, 1). Ce passage d'Isaïe est obscur, et le sens en est contesté.

4. *Et Salomon s'assit sur le trône de la royauté* (Rois, I, 1, 46).

XI 1. *Sans que personne le puisse délivrer* (Isaïe, V, 29). — (Il *délivre* Israël) *de ses persécuteurs* (Samuel, I, XIV, 48).

2. *Il incline son épaule pour prendre son fardeau* (Genèse, XLIX, 15). — « Du sort, (proprement : de ce qui lui arrive) » *tout ce qui lui arrive* (Esther, IV, 7).

XI Il va, sans que nul le puisse délivrer de ses persécuteurs,
Il incline son épaule pour prendre son fardeau du sort.
On l'enveloppe de flammes ; le feu le consume ;
Il est *béni* [1].

XII Le chantre s'approche, et le barbare n'en a pas pitié.
La flamme ne s'éteint pas ; elle le dévore,
Le chantre, le scribe habile ; et Dieu le conduit seul
Et le prend avec lui. *Siméon* [2] n'est plus !

XIII (Comme un) arbre à la cime haute et touffue, l'ami (de Dieu)
Reste ferme dans sa piété : il ne change pas de visage.
Le feu qui le dévore, il le reçoit comme sa part ;
Et le sort frappe *Jona* [3].

XIV Le chef de la troupe [4], affermi par la Grâce,
Debout à son poste, se dispose à l'œuvre.
Il était *prêtre* du Très-Haut. Son âme se dévoue [flammes.
Et la splendeur d'*Isaac* [5] est livrée au feu, et sa sainteté aux

---

1. R. Baruch d'Avirey. (*Baruch* = Benedictus.)
2. Siméon, le scribe, de Châtillon.
3. R. Jona ou Comlon ou mieux Colon : Jona en hébreu veut dire *colombe* (en v. fr. *colomb* ou *colon*). Peut-on rapprocher de ce nom celui de *Colunus* (Fulch.) qui se trouve dans une charte du XIe siècle (vers 1070) (*Cartulaire de Savigny*, p. p. A. Bernard, p. 241)? Le *b* de *colombus*, tombé au XIIe siècle ne doit pas avoir encore disparu au XIe s.
4. De la troupe des martyrs.
5. Isaac Cohen ou le prêtre.

COMMENTAIRE.

3. *On l'enveloppe de toutes parts* (Isaïe, XLII, 25). — *Le feu le consume* (Job, XV, 34).
4. *Il est béni* (Nombres, XXII, 13).

XII 1. *Des chantres s'approchèrent* (Ezras, IX, 1). — *Et il n'en a pas pitié* (Isaïe, XXVII, 11).
2. *La flamme ne s'éteint pas* (Ezéchiel, XX, 47).—« Elle le dévore ; (proprement : car le feu le dévore) » : *Car le feu le dévore* (Deutér., V, 24).
3. « *Le chantre habile ;* proprement : habile à chanter » ; *Habiles à chanter* (Psaumes, XXXIII, 3) ; *Homme habile à chanter* (Samuel, I, XIV, 17). — *Dieu le conduit seul* (Deutér., XXXII, 12).
4. *Dieu l'a pris* (Genèse, V, 24). — *Et Siméon n'est plus* (Genèse, XLII, 36).

XV ח מת חמציק בערת באיש מחוגן .
והיה לאדם לבער ובידו מוגן .
נצרבו פניו אשר צחו מאגן .
.....
ועץ החיים בתוך הגן :

XVI ז ך כתית למאור ככפיר נוהם .
נאם ויקר גויו עם רעיו בהם [1] .
כיונים תעופינה אל ארובותיהם .
.....
כי חיים הם למוצאיהם :

XVII ק ראו יה עומד במידות שלוש עשרה .
כולו זרע אמת ודבר יי ירא .
נשאר מזער אנוש על יד לענה פורה .
ישפוט יי׳ וירא :

---

1. Vers obscur ; le texte est évidemment corrompu ; je lis : נאם , יוקד גויו עם רעיי בהם

COMMENTAIRE.

XIII 1. Littéralement : Sa cime est parmi les touffes épaisses ; expression prise à Ezéchiel XXXI, 3.

2. Cf. strophe V, vers 2. — *Et son visage (sévère) est changé* (Ecclésiaste, VIII, 1).

3. *Le feu le dévore* (Isaïe, XXIX, 6). — *Tu le recevras comme ta part* (ton lot) (Exode, XXIX, 26).

4. *Et le sort frappe Jona* (Jonas, I, 7).

XIV 1. *Affermi par la grâce* (Isaïe, XVI, 5).

2. *Debout à mon poste* (Habacuc, II, 1). — *Pour se disposer à l'œuvre* (au travail) (Exode, XXXVI, 2).

3. *Il était prêtre du Très-Haut* (Genèse, XIV, 18). — *Ceux dont l'âme se dévoue* (Exode, XXXV, 21).

4. *La splendeur d'Israël est livrée au feu... Et sa sainteté aux flammes* (Isaïe, X, 17 et 16).

XV 1. *La violence du bourreau* (Isaïe, LI, 13). *La violence éclata contre lui* (Esther, I, 12).

2. *Il doit le brûler* (son dieu de bois) (Isaïe, XLIV, 15). — La fin du vers rappelle le passage de la Genèse, XIV, 20 : « Béni soit le Dieu suprême qui a *livré* tes ennemis *entre tes mains.* »

3. *Et tous les visages en seront contractés* (Ezéchiel, XXI, 3).

XV La violence du bourreau éclate contre un homme honoré ;
Il doit le brûler. (La victime) est livrée en ses mains ;
Son visage se contracte, qui était plus brillant que la lune,
Et l'arbre de *vie* est au Paradis [1].

XVI Plus pur que l'huile du luminaire, comme un lionceau rugissant
Il s'écrie : « Que mon corps soit brûlé avec mes amis ! »
— Telles volent les colombes regagnant leur colombier.
Là [2] est la *vie* pour ceux qui la cherchent [3].

XVII Invoquez Dieu aux treize attributs [4],
Vous tous, race fidèle, craignant la parole divine !
Un petit nombre a survécu à travers les amertumes.
Dieu jugera et avisera !

---

1. R. Haiim de Brinon. Haiim en hébreu veut dire *vie*.
2. Au ciel.
3. Ce verset désigne le treizième martyr, appelé également R. Haiim. Cf. note 1.
4. Epithète habituelle de Dieu dans les poésies liturgiques du moyen-âge.

COMMENTAIRE.

4. *Et l'arbre de vie* [*était*] *au milieu du paradis* (Genèse, II, 9).

XVI 1. *De l'huile d'olive pure, raffinée, pour le luminaire* (Exode, XXVII, 20). — *Rugissant comme un lionceau* (Proverbes, XIX, 24).

2. Les concordances n'indiquent aucun passage auquel on puisse rapporter ce vers.

3. (Comme des nuées) *ils volent, comme des pigeons rejoignant leur colombier* (Isaïe, LXI, 8).

4. *Là* (dans les conseils de morale) *est la vie pour ceux qui la trouvent* (Proverbes, IV, 22). Notre texte dit également *pour ceux qui la trouvent*. Mais nous avons cru devoir modifier la traduction d'après le sens du contexte.

XVII 1. *Je t'invoque, ô Dieu !* (Psaumes, XXVIII, 1).

2. *Tout entière, race de vérité* (Jérémie, II, 21 ; c.-à-d., race pure, sans mélange). *Craindre Dieu ; la parole de Dieu* (passim).

3. *Un petit nombre a survécu* (Isaïe, XXIV, 6). — « A travers les amertumes » littéralement : par ce qui porte l'amertume ; imitation du Deutéronome, XXIX, 17 : *racine qui porte le poison et l'amertume* (l'absinthe).

4. *Dieu vous jugera et avisera* (Exode, V, 21).

III.

Le déchiffrement de l'élégie française présente des difficultés considérables. Dans sa plus grande partie, elle n'est pas ponctuée, ce qui supprime les *a* et les *e*; les *o* et les *u* (*u*, *ou*) d'un côté, les *é* (*è*, *ê*) et les *i* de l'autre se trouvent de la sorte représentés par deux semi-voyelles qui peuvent avoir encore la valeur de *v* et de *j*. Les tildes qui, placés sur les *g*, les *k*, les *p*, doivent les changer en *g*, en *f*, en *ch*, manquent souvent. Ainsi [1] *vankere* (XVII, 1) est pour *vankere* = *vanchere*; *porments* (IX, 2) est pour *forments*; etc. Plusieurs mots sont coupés à tort : *i* (ou *e*) *lavet* pour *il avet* (*avait*) (IX, 4). Presque à chaque strophe, plusieurs mots sont réunis en un : *elejour elanuit* pour *e le jour e la nuit* (II, 3); *delatrémale* pour *de la très male* (III, 1), *cilkidetos* pour *cil ki de tos* (IV, 3), etc. Par suite de l'état défectueux du ms. et de la nature de l'écriture, plusieurs lettres se confondent entre elles. L'*alef* (*h* muette, *a* ou *e*) se confond avec le *mim* (*m*) et les double *vav* (*v*). Le premier mot de la pièce avait été lu par M. Neubauer et M. Angelo *hont* (*ont*), ce qui n'offrait aucun sens; j'étais tenté de corriger *ont* en (*h*)*ores*, bien que les lettres *ont* fussent certaines; un examen plus approfondi de la forme des lettres demandé à M. Angelo me montra qu'il fallait lire *mont*, leçon satisfaisante d'ailleurs pour le sens. Le *daleth* (*d*) se confond perpétuellement avec le *resch* (*r*); le *vav* (*v*, *o*, *u*, *ou*) avec le *yod* (*é*, *i*, *j*); le *zaïn* (*z*, *s* douce) avec le *koph* (*k*); l'*n* dans les groupes *an*, *en*, *on* manque généralement. Ainsi le ms. porte ou semble porter : *deruit* (*deduit*, II, 2), *coruit* (*conduit* II, 3), *doled* (*dolor* III, 1), *cdi* (*cri*, V, 2), *onelement* (*inelement*, XI, 1), *oneseos* (*o no seos* = *o nos seons* = *où nous séons*, XVII, 3); *žangeler* (*ǩangeler*, *changeler*, III, 2); *zant* (*kant*, V, 1), etc., etc. Dans certains cas, tel trait effacé défigure des lettres et par suite des mots. I, 4, le ms. porte *lui*; il faut lire *lur* (*lor*), l'*i* n'étant que le reste d'une *r* effacée. Le *sin* (*s*) s'est souvent réduit à un *teth* (*t*). Str. XVII, 2, M. Neubauer lisait *jort* au lieu de *jors*. Comme l'écriture est quelque peu cursive, des lettres, reliées entre elles, paraissent former de nouvelles lettres; le *tv* ou le *vt* n'est souvent qu'une *s* et réciproquement. Ainsi *nsre* (II, 1) donné par les copies de MM. Neubauer et Angelo doit se lire *nvtre* = *notre*. Je ne parle pas des passages entièrement corrompus que je renonce à expliquer.

Comme je l'ai dit au début, un grand nombre de mes corrections,

---

1. Pour rendre plus facile la lecture des exemples cités, j'ajoute les voyelles dans les mots que le texte hébreu ne ponctue pas.

inspirées par l'étude de la copie de M. Neubauer, ont trouvé leur confirmation dans la collation de M. Angelo, à qui j'avais demandé si elles étaient autorisées par le ms. Celles-là, je n'ai pas hésité à les transporter dans le texte que je publie. Quant aux passages pour lesquels la collation concorde avec la copie, et qui appellent des corrections, je donne la leçon corrigée soit dans le texte, soit dans le commentaire qui accompagne le texte ; dans les deux cas, elle y est discutée.

Le tableau suivant donne le système de transcription que j'ai suivi.

א (alef) ' (esprit doux)[1].
ב (beth) b
ג (ghimel) g (= *g* dur et quelquefois pour *ǵ* = *j*)
ǧ (ghimel tildé) ǵ (= *j*)
ד (daleth) d
ה (hé) h
ו (vav) v (= *v*, *o*, *u*, *ou*)
וֹ (double vav tildé) w (= *v*; quelquefois le tilde manque ; j'écris alors *vv*)
ז (zaïn) z (= *s* douce)
ž (zaïn tildé) ž même valeur que le zaïn simple
ח (ḥeth) h· n'existe que dans les mots hébreux[2]
ט (teth) t
י (yod) *ŋ*[3] = *i*, *é* ou *y*, c. à d. *i* consonne)
יִ (double yod tildé) *ŋ̈ŋ̈*[4] (= *y*, *j*)
כ (kaph) kh ne se trouve pas dans notre texte
ל (lamed) l
מ (mem) m
נ (noun) n
ס (samech) s (n'existe que dans les mots hébreux ; l'*s* française est notée par ס)
ע ('aïn) *h*· (n'existe que dans les mots hébreux)
פ (pé) p (et quelquefois pour *p̄* = *f*)
פִ (pé tildé) p̄ (= *f*)
צ (çadé) ç (= *ts*, *ds*)
ק (koph) k (et quelquefois pour *q̇* = *ch*)
ǩ (koph tildé) q̇ (= *ch*)
ר (resch) r
שׂ (sin) s (= *s* forte ; dans les mots hébreux le שׂ = *sch*)
ת (thav) th (n'existe que dans les mots hébreux)

Les cinq dernières strophes sont ponctuées ; je les transcris en déterminant la valeur du *v*, de l'*ŋ* et de l'*alef*, telle qu'elle résulte de la ponctuation. On remarquera dans la transcription trois sortes d'*e* : *e* féminin = le *scheva mobile* du texte hébreu (ְ) ; *é* = le *çêrê* (ֵ) ; *è* = le *ségol* (ֶ) ; le texte n'a qu'un signe (= *o*) pour *ó*, *ò*, *eu*, *ou* ; il réserve le point-voyelle de l'*ou* pour l'*u* français.

---

1. L'*alef* n'a de valeur vocalique que par le point-voyelle ou la semi-voyelle qui l'accompagne. Non suivi du ו (v) ou du י (*ŋ*), il reçoit comme point-voyelle un *a* ou un *e* muet. Suivi du *v*, il donne *o*, *ou*, *u* ; avec un *ŋ*, il devient *é*, *è*, *i*.

2. La pièce française renferme quelques mots hébreux, spécialement des noms propres qui n'ont pas été francisés.

3. Nous représentons le י par l'*ŋ* grec, cette lettre pouvant être lue *e* ou *i*.

4. N'ayant pas de caractères spéciaux pour rendre la combinaison des deux *yod* tildés, nous recourons, faute de mieux, à deux *ŋ̈* avec circonflexes.

ÉLÉGIE FRANÇAISE.

TEXTE.

זה הלעז מזה הסליחה

I מונט שונט אמיאקיף ישר׳. ליאגריאה גאנט.
איש נאפואט מיש שאנש שאוונט אנראגי....
קרדאנטרא אוש פורט ארש מינץ פרוץ קורשייא איגנט.
קי פור לור וויוורא נוורט דוני נואש ראקיט דארגנט:

II טרובליאה איט נוטראה גואייאה אי נוטראה דידוייט
דושוש קימדיאט לתורה אי לאוויאט אילור קודוייט.
אוש נפיניאט טאקא אילייור אילנוייט.
אורש שונט ארש איפניש קיקון גי ווראייאה רקנוייט:

III דלטרימלא פלונא גאנט שופרוש שיטא דולור.
ביאן נושפוט קנגליר אי מואר לקולור.
גי פרנטן פיטי אי אנטן קרי איפלור.
קר פורנייט אויאש(?) פירדו מיט אומא דוולור:

TRANSCRIPTION.

I mont svnt 'mη'q̇ηp ηsr. lη'grη'h ǵ'nt,
'ηs n'pv't mηs s'ns s'vvnt 'nr'gη...
qrd'ntr' 'vs p̄vrt 'rs mηnç prvç qvrsη̃η̃' 'ηǵnt,
qη pvr lvr vvηvvr' nvvrt dvnη nv's r'q̇ηt d'rǵnt.

II trvblη'h 'ηt nvtr'h ǵv'η̃η̃'h 'η nvtr'h dηdvηηt
dvsvs qηmdη't lthvrh 'η l'wη't 'ηlvr qvdvη̃η̃t,
'vs np̄ηnη't t'q' 'ηlη̃η̃vr 'ηlnvη̃η̃t,
'vrs svnt 'rs 'ηp̄nηs q̇ηqvn ǵη vvr'ηη'h rqnvηηt.

III dltrηml' p̄lun' ǵ'nt svp̄rvs sηt' dvlvr,
béη'n nvspvt q̇nǵlηr 'η mv'r lqvlvr,
ǵη prntn pηtη 'η 'ntn qrη 'ηplvr,
qr pvrnηηt 'vη's (?) pηrdv mηt 'vm' dwlvr.

ÉLÉGIE FRANÇAISE.

TEXTE RECONSTITUÉ.

Ceci est la version de la Selicha.

I Mont sont a mechief Isr(ael), l'egaree gent,
E is ne poet mes s'is se vont enraj[ant] ;
Car d'entre os furet ars meinz proz cors sage e gent
Ki por lor vivre n'oret doné nus rachet d'argent.

II Troblee et notre joie e notre deduit
Do sos ki medeet la Thora e l'aveet en lor coduit ;
Os ne fineet tache e le jor e la nuit.
Ors sont ars e fenis ; checun Gé vraie rekenuit.

III De la tre male felone jant sofros sete dolor ;
Bein nos pot changeler e muer la color.
Gé ! prent en piti e enten cri e plor ;
Car por niet avons perdu met home de valor.

COMMENTAIRE DE LA TRANSCRIPTION.

Dans cette restitution, tout en donnant aux mots leurs formes françaises, nous avons cherché à conserver les traits de phonétique qu'indique la transcription hébraïque. Toutefois, pour l'*e* nous nous sommes écartés de ce principe. L'*e*, l'*é* et l'*è* (ces deux derniers quand ils sont indiqués dans le texte hébreu par *η* non ponctué) sont représentés par *e*. Quand *é* termine un mot, nous mettons cependant *é*, pour éviter la confusion avec l'*e* fém. Quand le texte hébreu distingue par la ponctuation *é* de *è*, nous reportons cette distinction dans le texte reconstitué. Le mot *Gη* étant ponctué *Gé* en plusieurs endroits, nous écrivons partout *Gé*.

I. 1. *'mη 'q̇ηp* = *ameq̇iep* = *a méchief* (lecture due à M. Paul Meyer) ; après l'*η* de *mη* il y a un *alef* qui semble indiquer une sorte d'*e* muet, ou plutôt d'*h* douce ; quelque chose comme *a meechief* ou mieux *a mehchief ;* de même *l'eegaree* ou mieux *l'ehgaree*. Cf. plus bas, p. 473. — Isr. = Israel. — 2. *'ηs* ; ce mot pourrait se lire encore *'vs* = *os, eus*, c. à d. *eux ; s'ns* ; le *n* peut être aussi bien un *v* ou un *η* ; je corrige en *sis*, et lis : *s'is* c. à d. *s'ils, si ils*. — — *enraj[ant]*, c'est la rime qui détermine les dernières lettres de ce mot, lettres effacées dans le ms. où elles occupaient la fin de la première ligne. — 3. *Cors sage* ; le ms. porte *cvrsη̃η̃'* = *corsage*. — 4. *Nus* est obscur ; le sens demanderait *nul*.

IV אנפלשא פו אמני ר׳ יצחק קאטליין .
קיפור גי ...... א לישא רנטש אימיזואש טוט אפליין .
אגי וויפ שרנדי צילקידטוש בינש איטיט פליין .
בון דפורטור איטייט דתוספות אידפליין :

V לאפרואדא פאנמא קנט אילא וויאט ארדיר שון מרי .
מונט ליפיט מאה לאדפרטיאה . דצא גיטא מוט גרנט קרי .
אילא דיט גואה מוריר דטיא מורט קוממון אמי מורי .
דאפנט איטיט גרושא . פורצא גרנט פויינא שופרי :

VI דוש פרירש איפורט ארש . און פטיט אי און גרנט .
לופטיט פו אבהי דופואה קי שי שאפרנט .
אידיט הרוא גאר טוש . אי לי גרנט לי אפרנט .
אילידיט אפראדיש שרש טוט ייטא אקרנט :

TRANSCRIPTION.

IV 'npls' p̄v amnη r. ηçhk q̇'tlηηn
qηpvr ǵη..... 'lésa rnts 'ηmηžv's tvt 'plηηn
'ǵη vvip̄ srndη çηlqηdtvs bηns 'ηtηt plηηn
bvn dpvrtvr 'ηtηηt dthvsphvth 'ηdplηηn.

V l'prv'd' p̄'nm' qnt 'ηl' vvη't 'rdηr svn mrη,
mvnt lηp̄ηt mah l'dprtη'h, dç' ǵηt' mvt grnt qrη,
'ηl' dηt ǵw'h mvrηr dtη' mvrt qvmmvn 'mη mvrη,
d'p̄nt 'ηtηt grvs' pvrç' grnt pvηηn' svprη.

VI dvs p̄rηrs 'ηpvrt 'rs, 'vn ptηt 'η 'vn grnt,
lvptηt p̄v 'bhη dvp̄v'h qη sη s'prnt,
'ηdηt hrv' ǵ'r tvs. 'η lη grnt li 'prnt,
'ηlηdηt 'pr'dηs srs tvt η̃η̃t' 'qrnt.

II. 1. *Joie*; ms. *goη̃η̃eh* = *jóye* avec *o* accentué, *y* fortement prononcé et *e* féminin sonore comme dans *le, je.* — 2. *Dosos* = *deços, de ceux.* — *md'ηt* = *médée[n]t*; je ne comprends pas ce mot. — *Thora*, mot hébreu, = Loi. — 3. *Ta[s]che*, MM. Neubauer et Angelo s'accordent à lire *hskr*

IV En plasse fu amené R. Içhiak Chatelein
Ki por Gé lessa rentes e mesos tot a plein ;
A Gé vif se rendi cil ki de tos biens etet plein ;
Bon deportor etet de Thosephoth et de plain.

V La prude fanme kant ele vit ardir son mari,
Mont li fit mâ la departie ; de ce jeta mot grant cri ;
Ele dit : je va morir de tee mort com mon ami mori.
D'efant etet grosse ; por ce grant poine sofri.

VI Dos freres i furet ars, un petit e un grant.
Lo petit fut ebahi du foe ki si s'eprent
E dit : haro ! j'ar tos ! E li grant li aprent
E li dit : a paradis seras ; tot je te acrant.

avec un *'aïn* pour le *h* et un *samech* pour l'*s ;* leçon inadmissible, parce que le *'aïn* et le *samech* ne se rencontrent pas dans nos transcriptions françaises, et que le groupe *hskr* ne peut former aucun mot hébreu. Le *'aïn* et le *samech* du ms. se corrigent sans peine en *teth* et en *alef ;* ce qui nous donne avec le *k : tak* ; l'*r* seul fait difficulté ; mais il n'est pas impossible que ce soit le reste d'un autre *alef* dont le trait vertical a disparu, ce qui nous donne *take* et par suite *ta[s]che*, d'où le vers devient *os (eux) ne finée[n]t (lor) ta[s]che. — jor*, ms. : 'ηlvηηr = *elevjr* la correction 'ηlηηvr = *elejvr* s'impose d'elle-même. — 3. *Gé*, c. à d. *Djé*, *Dié*, *Dieu ;* ainsi partout dans la pièce. — 4. *vraie*, faute pour *vrai*.

III. 1. *dolor* ; ms. *doled* ; la rime et le sens exigent *dolor*. — 3. *Piti* ou *pité* ou *pitié ;* ms. : *pηtη*. — 4. *avons* — ('vη's), mot à demi effacé ; le η pourrait être aussi bien un *v* et le second ' une autre lettre quelconque ; nous lisons *avons* ('vvns) d'après le contexte.

IV. 2. *Rentes* ; ms. *dentes* (dnts), ce qui n'a pas de sens. Le blanc qu'on remarque dans ce vers vient non d'une lacune, mais d'un défaut dans le parchemin ; toutefois le alef (') isolé qui se trouve devant *lésa* (*lessa*) est singulier. — 3. *çηlkηdtvs* = *cil ki de tos*, telle est la leçon qui se dégage de la variante de M. Angelo, et que j'avais supposée sous les mots *çηlkvrtvs* (= *cil cortois*) donnés par la copie de M. Neubauer. — 4. *Deportor* ou *Reportor*. Les *thosephoth* sont des gloses talmudiques. V. p. 478, n. 1.

V. 2. *Cri*. Le ms. porte *cdη* = *cdi*. La correction est imposée par la rime et le sens. — 3. *Mori* ; c. à. d. *mourut*. — 4. *sofri* ; ms. : *svprη* pour *svp̄rη*.

VI. 1. 3. *Foe* (sic) ; cette forme se rencontre encore plus bas. — 3. *hrv' ǵ'r tvs* = *haro' j'ar tos* (ardeo totus). Je dois l'explication de *jar tos* à MM. Paris et Meyer.

VII לברוש קי טכאט איטיט בילא. אכלא וויכט פור פריקיר.
אונאקואיר ריקא דדוכרוש קיטאטכרא מוט קיאר.
טכטואט אילא אקמכשא אכקוכטרא אש אקרקיר.
ייא כלירי לגי וויף. פורטט מפורש אקורקיר:

VIII אה און וויש טוש אכשבלא קכטיאט האט איקליר.
פורכייט פויישיאט גאט דפיטא קירושיאט קרוליר.
לימיכש לור איטיאט ליאיאש, פר קאוש כפואיאט בליר.
אונקש גכש אכוויט שיהיטיאמכט אליר:

IX אכפוא אונילמכט קומא חתן פו אמכין.
דפירא שאבילא קדושה פורמכטש שאיפכין.
טוט ליאטרש אה אהרדיט דבוכא אורא פוכין.
אילאוויט אכון ר' שמעון לגוכא אלאקדמכת:

TRANSCRIPTION.

VII lbrvs qηtn't 'ηtηt bηl', 'nl' wηnt pvr prηq̇ηr,
'vn'qv'ηr rηq̇e ddvnrvs qηt'tnr' mvt q̇η'r,
tntv't 'ηlη 'qmns' 'nqvntr' as 'qrq̇ηr,
η̃η̃' nlηrη lǵη vvηp, pvrtt mpvrηs 'qvrq̇ηr.

VIII 'h 'vn wη̃η̃s tvs 'nsbl' q̇ntη't h't 'ηklηr,
pvrnη̃η̃t p̄vηηsη't ǵ't dp̄ηt' qηdvsη't qrvlηr,
lηmηns lvr 'ηtη't lη'η's, pr q'vs npv'η't blηr,
'vnqs ǵns 'nwηt sηhηtη'mnt 'lηr.

IX 'np̄v' 'vnηlmnt qvm' ḣthn p̄v 'mnηç,
dp̄ηr' s'bηl' qdvschh pvrmnts s'ηpnηç,
tvt li'trs 'h 'hrdηt dbvn' 'vr' p̄vnηç,
'η l'vvηt 'nvn r. schmḣvn lǧvn' 'l'qdmnth.

VII. 1. *lbrvs* = *la brus*; mots lus par M. Neubauer. *Tant*; ms. *tn't* erreur sans doute pour *t'nt*. — 2. Lecture plus qu'hypothétique, ms. : *qv'ηr*, je lis *qη'ηr* = *ki er(e)*; *ddvnrvs* ne peut se lire *de denrees*; comme le *v* peut être corrigé en η, je lis *ddηnηrs* = *de deniers*. Je change égale-

VII La brus ki tant etet bele, an la vint por prechier,
Une ki er riche de deniers ke tenret mot chier,
Tantot ele akemense encontre as a crachier :
Je ne leré le Gé vif ; portat me porés ecorchier.

VIII A un vois tos enseble chanteet hat e cler.
Por niet fuiset jat de fete qui dusset caroler.
Le mains lor eteet liees ; par cous ne poeet baler ;
Onkes gens en vit si hetement aler.

IX En foe inelement come Hathan fu amenez ;
De fere sa bele kedouschah forments s'é penez ;
Tot li atres a ehardit ; de bone hore fu nez ;
Il avet a non R. Simeon le jone e le kadmenath.

ment *qꝛ't'tnr'* en *qꝛt'nr't* = *ke tenret* = *que tinrent*. — Le reste de la strophe n'offre pas de difficulté.

VIII. 1. *Un*, faute pour *une*. — *Vois* ou *Veis*. — 2. Vers difficile. Le ms. porte *qꝛdvsꝛ't*, que je lis *qui dussent* (notre texte hébreu imprimé a par erreur *qꝛrusꝛ't*) et *pvr nr̃r̃t*, que je lis *por nie*[*n*]*t*. Le sens général serait donc : « pour néant, pour rien ils fussent, ils seraient gens de fête qui dussent caroler ; peu s'en faudrait qu'ils ne se considérassent comme des gens de fête prêts à caroler ; mais leurs mains étant liées, ils ne pouvaient danser. » — Je dois l'idée de cette interprétation à M. G. Paris. — 3. *Le meins*, c. à d. *les meins*. — *Cous* est bizarre ; je ne vois pas pourtant le moyen de lire autrement l'hébreu. — 4. *En vit ;* ms. : *'nwꝛt* = *envit ;* peut-être doit-on intercaler un *scheva* entre l'*n* et le *w* et lire *enevit* = *en* (on) *ne vit* ; ce qu'exigent la mesure et le sens.

IX. 1. *Inelement* ; ms. *'vnꝛlmnt* = *onelement*. — *Hathan*, mot hébreu signifiant *gendre* ou *fiancé*. — 2. *Kedouschah*, mot hébreu signifiant *sanctification*, et spécialement *célébration du mariage*. — *forments* ; ms. *pvrmnts* pour *p̄vrmnts* ; l'*s* finale est une faute, amenée sans doute par l'*s* initiale du mot suivant. — *s'é penez*, c. à d. *s'est penez*. — Le sens des deux premiers vers est peu net. Toutefois il est déterminé quelque peu par le rapprochement de *Hathan* et de *Kedouscha* qui doivent vouloir dire ici, l'un *fiancé*, l'autre *célébration du mariage*. Le sens général serait donc : « Siméon s'est efforcé d'accomplir son mariage au moment de mourir » ou : « Siméon s'est affligé, pour accomplir, parce qu'il ne pouvait accomplir son mariage. » — 3. *Le jone* ; ms. : *grne* ; l'*r* sans doute est un *v* mal fait. Pour le dernier mot, *le kadmenath*, le texte ici est évidemment corrompu, puisque la rime manque ; le mot répond au

X אפרים איוֹיכט ר׳ שלמה קי מוט איטייט פריזי.
איפֿו גיטיש דדכש לופֿוא קיאיטיט אבראזי.
דאופריר שון קורש פור גי איכניט פאש רוזי.
קרפור שאמור מורט שופֿרי ביין אכפֿו אנוויזי:

XI מוט איטיט אנוֹוכימי לופֿלון למאדיאט.
דארדיר לון אפרים לאערא. אדון לוקדוש לידיט.
פֿיטש גרכט פֿו מוֹויש און דבלאמיר שאהרדיט.
מוט בילא פֿו שאפֿין דאנוֹוירי דאכבאדיט:

XII איליאוט און פרודומא קי פֿורמכט פריכט אפלוריר.
אידיט שאיט פור מאמיכיאה קמוֹויאש כי דזי איפריר.
שכיט פאש פור מוקורש ארדיר שפיט שאן דמוריר.
שפו ר׳ שמעון סופר קי שי ביאן שוֹויט אוריר:

TRANSCRIPTION.

X ’prŋs ’ŋwŋnt r. schlmh qŋ mvt ’ŋtŋŋt prŋžŋ,
’ŋ p̄v ǵŋtŋs ddns lvp̄v’ qi’ŋtŋt ’br’zŋ,
d’vprŋr svn qvrs pvr ǵŋ ’ŋnnŋt p’s rvžŋ,
qrpvr s’mvr mvrt svp̄rŋ bŋŋn ’np̄v ’nvvŋžŋ.

XI mvt ’ŋtŋt ’nwnŋmŋ lvp̄lvn lm’dŋ’t,
d’rdŋr lvn ’prŋs l’tr’, ’dvn lvqdvsch lŋdŋt,
p̄ŋts grnt p̄v mwŋs ’vn dbl’mŋr s’hrdŋt,
mvt bŋl’ p̄v s’p̄ŋn d’nwŋrŋ d’nb’dŋt.

XII ’lŋ’vt ’vn prvdvm’ qi p̄vrmnt prŋnt ’plvrŋr,
’ŋdŋt s’ŋt pvr m’mŋnŋ’h qmwŋ’s çŋ dzŋ ’prŋr,
snŋt p’s pvr mvqvrs ’rdŋr spŋt s’n dmvrŋr,
spv r. schm*h*vn svphr qŋ sŋ bŋ’n swŋt ’vrŋr.

nom hébreu que lui donne la notice : *le kadmôn* (l’Ancien ou l’Oriental). — *Siméon* est une erreur pour *Simson*, nom donné à notre personnage

X Apres i vint R. Schelomo ki mot etet prisé,
E fu getes dedans lo foe ki etet ebrasé ;
D'ofrir son cors por Gé i n'ot pas rusé ;
Car por s'amor mort sofri ; bien en fu envesé.

XI Mot etet envenimé lo felon, le madit
D'ardir l'un apres l'atre. Adon lo kadosch li dit :
Fetes grant fo, mavés hon ! De blamer s'ehardit,
Mot bele fu sa fin d'enviré d'enbadit.

XII Il i ot un prodome ki forment print a plorer
E dit : s'et por ma menie ke me veés ci deseperer
Se n'et pas por mo cors. Ardir se fit san demorer :
Se fu R. Simon Sopher ki si bien savet orer.

par la notice, l'élégie hébraïque (cf. la citation de la str. IX, 4) et d'autres documents ; l'erreur est très-facile à expliquer.

X. 3. *D'ofrir* ; ms. *d'vpr'ηr* pour *d'vp̄rηr*. — *i n'ot* ; ms. : *'ηnnηt* ; je corrige en *'ηnnvt* = *in not* pour *i n'ot*.

XI. 1. *Le madit* ; ms. *le madiet* (*lmdi't*) ; erreur évidente comme le montrent les rimes. — 2. *Kadosch*, mot hébreu signifiant *saint*. — 3. *Fétes* ; ms. : *pηts*, lire *p̄ηts*. — 4. La fin de la strophe est obscure ; on est réduit aux hypothèses. Le personnage dont il s'agit ici est *Baruch d'Avirey*. N'y aurait-il pas une inversion amenée par les exigences de la rime : *Mot bele fut sa fin d'enbadit d'enviré* ? Je vois dans *enviré* le nom propre *Avirey*, et dans *d'enbadit* (ou plus exactement *denbadit*) une faute pour *de Bandit* (*Bendit*) nom de Baruch en français (voir plus loin, p. 482, et n. 1).

XII. 2. *Me veés ci dese[s]perer* ; ms. *çη rzη 'ηprηr*, = *ci resé eperer*, leçon qui n'offre rien de satisfaisant. En changeant l'*r* de *rzη* en *d*, ce qui peut toujours être supposé dans notre texte, et en admettant une interversion du *z* et de l'*η* (*ηz* à la place de *zη*), interversion dont on a d'autres exemples dans la pièce, on arrive à un sens qui concorde on ne peut mieux avec le contexte. — *s'et*, *se*, *se* des vers 2, 3 et 4, sont pour *c'et*, *ce*, *ce*. — 4. *Sopher*, mot hébreu signifiant *scribe*.

XIII. Cette strophe est pour moi un *locus desperatus*. Elle est trop corrompue pour qu'on puisse en tirer un seul vers complet. Elle commence le verso du dernier feuillet du ms., c'est ce qui explique qu'à peine la moitié en soit lisible. — Le mot *sefiti* se trouve à la marge, sur la ligne 2 : un signe de renvoi indique qu'il faut le placer, ligne 1, après

XIII [1] לובייא קולון איוויט. קישן פו ... יאש אטיזה.
שפיטי פור ...בשריר. וויטמט איאוזה.
לואייש פור רנדרא אגי שווייש אשייזה.
פור.....אזא קאליפיט אוקש ככווייזה : קולון שמו[2]

XIV פריקוארש וויכרט ר' יצחק כהן רקריר.
קיצא טורנט וויר לור קריאצא אואילי קוונרט פריר.
אידיט קאבייש טנט גאוול פור גי מוריר.
גשויי כהן איאופרנדא דמון קורש ווש אופריר :

XV אפיינש אקפרש פויש .... טטנון.
פישלובליי דווייץ קריטייץ, אי אירפונדי טאן טוט נון.
פור לוו.... קיאיין גא נלירי לגי וויף נשון שיט נון.
אנלאפליט ר' חיים לושרורגא אמיטרא דבריגון :

TRANSCRIPTION.

XIII [1] lobja qolon ηwηt, qηsvn po...η's atizh,
spiti pvr... bsrηr vvηtmt 'η'vzh,
loayes por randre 'ǵη swη̃η̃s aséη̃η̃žah,
pvr.... eze qalipit oqes ne nuizah, — (*Colon* est son nom.)[2]

XIV préq̇ōrs winrt r. içlik qhn reqerir,
qiçe tornat wηr lor qréaçe oili qewanrét perir,
idit qeabéηηs tant ǵewl por ǵé morir,
ǵesuηη qhn éoprande demon qors vos op̄rir.

XV apeynes eq̇aperas puis... tetenon,
p̄islobaliη̃η̃ devvéη̃η̃ç qritayyç, 'η i repondi tan tot non,
pvr lw... q̇éeyyn ǵe neléré le ǵé wηp ne son set non,
anlapelet r. ḥiηηm loserorǵe amétre debrinon.

1. Verso du folio 189. Les cinq strophes qui se trouvent sur ce verso sont ponctuées.
2. Mots en hébreu dans le texte. C'est une glose interprétative. Cf. str. XVI, 4.

XIII Lo bia Colon i vint ki son ... atisa
Sefiti por..... vitemet osa (?)
Loais por randre a Gé s... ... a seisa (?)
Por ... ese kalifit okes ne nuisa. — (*Colon* est son nom.)

XIV Préchors vinret R. Içhak Cohen rekerir :
K'i se tornat ver lor creace o il li kevanret perir.
I dit : ke avés tant ? Je vol por Gé morir ;
Je sui Cohen, e ofrande de mon cors vos ofrir.

XV A peines echaperas, puis [que nos] te tenon,
Fis lo bailli, deveiz critain — E i repondi tantot : non ;
Por l... chein, je ne léré le Gé vif ne son set non.
An l'apelet R. Haiim, lo serorge e metre de Brinon.

atisa. — Le premier vers doit se lire sans doute : *Lo bia colon* (le beau Colon) *i vint qui son feu atisa*. Dans le reste on déchiffre les mots *ce fit i[l] ; viteme[n]t ; loa[n]jes por randre à Gé ; Por [mes]ese qu'on li fi[s]t o[n]kes*. — Les mots entre parenthèses : « *Colon* est son nom » traduisent des mots hébreux correspondants. Voir à la transcription.

XIV. 1. *Cohen*, mot hébreu signifiant *prêtre*. — 2. *K'i se tornat*, etc. c. à d. « qu'il se tournât à leur croyance ou il lui conviendrait de périr » — *aves* = *avez*.

XV. 1. Le ms. donne clairement *a peines echaperas puis*, ici lacune, puis *tetenon*. — 2. Ms. : *deveiz critaiz*. Nous lisons *devein critain*, en changeant le *çadé* final en *n* finale, changement facilement supposable, vu la similitude à peu près complète des deux lettres. — Je dois la lecture de ces deux mots à M. G. Paris. — 3. *Por lo... chien* ; lacune de deux ou trois lettres que je ne puis remplir. — *Set non* = *se[in]t nom*. — *ametre* dans le ms., faute pour *e metre*.

XVI. 2. *I l'alei an grivant* c. à d. *et l'allait an grevant*. On pourrait lire encore *il* [le feu] *alet angrivant*. — Les mots entre parenthèses qui terminent la strophe (*tel est son nom*) traduisent des mots hébreux correspondants. Voir à la transcription. Ces mots se rapportent au mot *vivant* qui finit le vers 4 ; le nom du *Kadosch* est en effet *Haiim*, c. à d. *vivant*.

XVI אקורש איאוט און קדוש קיפו אמני אוונט.
אנלי פיט און פטיט פו, אילליטאן גריוונט.
אי הוקיט גי דבון קאור מנוא אישוונט.
דולמנט לופרי פוייכא פור שירוויר לגי וויונט : כך שמו[1] :

XVII גי ווכקירא אי אן פריכירא, ווכקנוש דליפלונש.
דאטאדרא טאווקאצא מוט נוש שאבלא ליגורש לונש.
דטאפריאיר דקור אנטיר לא אונשיאוש איאלוש.
פריאש שומש אי אפרלייש. רפון גי קאט טאפלוש :

חסלת הלעז השם יצילנו מגוי עז[2]:

XVI eqores i ot un qadvsch ki p̄u amené awant,
anli pit un petit p̄v, ilalétan griwant,
i huq̇et ǵé debon qor menu ésowant,
doçemant çofri poyne por serwir lǵη wivant.— (Tel est son nom)[1].

XVII ǵé wankère é an prinére, vanq̇nos decép̄elons,
deatadre tavaq̇ace mot nos sable léǵors lons
detepréer deqor antér la onηséos éalos,
prées somes é apareléyys, repon ǵη qat tapelos.

Hasselath halla'az. Haschschem yaçilênou miggoy 'az[2].

---

1. Glose explicative qui se trouve dans le texte hébreu. Cf. str. XIII, 4.
2. Mots hébreux. En voir la traduction à la fin du texte restitué.

XVI Ecores i ot un kadosch ki fu amené avant.
An li fit un petit fo, i l'alet an grivant.
I huchet Gé de bon cor menu e sovant [nom.)
Docemant çofri poine por servir le Gé vivant. — (Tel est son

XVII Gé vanchère e anprinere, vanch' nos de cé felons:
De atadre ta vachace mot nos sable lé jors lons.
De te preer de cor anter la o nos seos e alos
Pres somes e apareleis. Repon, Gé, kat t'apelos!

Est finie la version. Que Dieu nous sauve de peuple violent!

XVII. 1. *Vanchère*, avec *è* ouvert; *anprinere* avec *e* fermé. — *de cé félons* pour *de ces felons;* de même, v. 3, *léjors* = *les jors*. — 3. *Là o nos séo[n]s e alo[n]s*; ms. : *laoneseos ealos*; *ne* doit se changer évidemment en *no*. — 4. *Près,* voir plus bas, p. 472. — *kat t'apelos* = kant t'apelons. — Les mots qui suivent : *est finie*, etc., sont en hébreu dans le texte.

IV.

Malgré le caractère hypothétique de quelques-unes de nos restitutions, la pièce que nous venons de retranscrire en français présente assez de formes curieuses assurées pour mériter une étude philologique.

Voyelles atones. L'*e* mi-muet remplace des voyelles atones dans *rekenuit* (II, 4), *akemanse* (VII, 3), *kevanret* (conviendrait, XIV, 2), *ecores* (XVI, 1); ajoutons *perir* (XIV, 2), *rekerir* (XIV, 1). L'*e* féminin final est encore sonore, car il est noté dans certains mots ponctués par le *scheva* mobile : *vanchère* (XVII, 1), *anprinere* (XVII, 1,) *d'atandre* (XVII, 2), *va[n]cha[n]ce* (XVII, 2,) etc. Dans d'autres mots non ponctués la notation par *alef* et *hé* montre bien la prononciation de cette lettre : *égarée* (I, 1; écrit pour la finale : *rɳ'h*), *joie* (II, 1; *jóyy'h*) etc.

Voyelles accentuées. Rien à remarquer. — Une observation sur la notation *o,* qui, comme nous l'avons vu plus haut, représente *ó, ò, ou, eu*, et la notation *ou* qui représente l'*u* fr. N'a-t-on pas le droit de conclure de ces notations que le son *ou* se confondait encore pour le copiste avec le son *o?* Autrement, en effet, rien ne l'empêchait de réserver l'*o* pour *ó, ò, eu* et *ou* pour *ou, u*.

Diphthongues. Les diphthongues *oi, ui* sont encore fortes, c'est-à-dire qu'elles ont l'accent sur la première voyelle *ó, ú*, la seconde *i* restant encore à l'état de *yod*, comme on le voit par les transcriptions des mots *joie, deduit, conduit, nuit, rekenuit*, etc. (II, 1, 2, 3, 4, etc.); l'*i* y est

en effet représenté par deux *yod*, ce qui lui donne la valeur d'une consonne. — La diphthongue *ié* est-elle déjà réduite à *é*, ou sonne-t-elle encore *ié?* Les éléments d'une solution précise manquent. La strophe VII rime en *chier*, ou, si l'on veut, en *cher*; les strophes VIII et IX en *ér* et en *nez*; rien à tirer de tout cela. La strophe X a pour rimes *prisé* (ou *prisié*), *embrasé* (qui ne peut être *embrasié*), *reüsé* (qui ne peut être *reüsié*), *envesé* (qui peut être *envesié*). De la présence de *embrasé* et de *reüsé*, doit-on conclure qu'il faut lire *prisé, envesé*, et que par suite la strophe VII doit rimer en *cher* ? La conclusion est peut-être téméraire. Toutefois, remarquons que la transcription de la syllabe *ier* est partout absolument identique à celle de la syllabe *er* (*yod* et *r*; cf. par exemple les rimes des strophes VII et VIII) et que l'on ne trouve nulle part les deux *yod* qui semblent nécessaires pour indiquer la prononciation de cette diphthongue (cf. la transcription de *bien*, str. X, 4) [1]. Notons encore la forme curieuse *anter* pour *antier* (XVII, 2), qui semblerait indiquer pour ce mot une réduction de la diphthongue *ié* (de *ĕ; intĕgrum*) à *é*, réduction analogue à celle que présente par exemple le mot *vacher* pour *vachier* (* vaccarius) [2]. *Anter* supposerait donc la réduction générale de *ié* (de *a*), si toutefois ce n'est pas une forme dialectale (du champenois-lorrain), ce que semblerait confirmer une autre forme quelque peu analogue *apareleis* (XVII, 4). Mais tout cela est peu convaincant, et la conclusion est qu'on ne peut rien affirmer sur l'état de la diphthongue *ie* dans notre texte. Signalons *devein* pour *devien*, (XV, 3) *critain* pour *crestien*, (id. ibid.), *chein* pour *chien* (id. 4); ce sont là autant de particularités propres aux dialectes de l'est, ainsi que la diphthongue *oi* (pour *ei*) dans *poine* (V, 4; XVI, 4). *Grivant* (XVI, 1) pour *grevant* doit être également dialectal; il vient par analogie de *grive* forme contractée de *grieve* (grĕvat). Notons encore la forme *i* pour *e* (et) devant une voyelle (XVI, 2); cependant elle est douteuse.

Nasales. En sonne *an*. Voir les rimes de I, VI, etc. et les notations par *an : docemant* (XVI, 4), *san* (XII, 2), etc.

Consonnes. J. Partout le mot *Dieu* est noté *Gé*. Cette forme suppose d'abord que *Dié* (de *Dĕ*[*um*]) est devenu *Djé*. Ici l'on peut se demander si *Djé* s'est réduit à *Jé* (*Gê*) ou si, gardant encore sa valeur primitive, le *j* ne sonnait pas *dj* [3]. Toutefois la notation de *j* par deux *yod*, aussi fré-

1. La transcription de *cher* (*chier*) par *yod* et *aleph* à la strophe VII, 2, semble indiquer la présence de la diphthongue. Mais cette notation est isolée.

2. Là la diphthongue *ié* s'est réduite à *é* par suite d'une assimilation erronée de cette terminaison *chier* (* carius) avec la terminaison *-chier* de *-care*. On sait que *ié* de *arius* s'est maintenu, comme *ié* de *ĕ*, intact jusqu'à nos jours.

3. On ne pourrait rien conclure pour le *ch;* car le *tch* pouvait déjà être devenu *ch* quand le *j* était encore *dj*.

quente que la notation par *g* tildé montre que dans notre texte le *j* avait perdu le son dental pour ne conserver que le son chuintant. *Dié* était donc devenu dans notre texte *Gé*.

L devant une consonne tombe purement et simplement comme dans les dialectes de l'est : *ma* (v, 2), *hat* (viii, 1), *madit* (xi, 1), *atres* (xi, 2), *mot* (non *mout*, ni *molt* ; i, 1 ; vii, 2).

N est supprimée d'ordinaire dans les groupes *an, en, on* et dans les finales verbales en *ent*. Dans les syllabes nasales, l'*n* était-elle tombée dans la prononciation ? Les rimes de la strophe xvii prouvent le contraire. Le scribe à qui on doit la copie du Vatican avait-il devant les yeux un texte écrit en français avec l'abréviation de l'*n* marquée par un trait sur la voyelle précédente, et a-t-il supprimé dans sa transcription ce tilde qu'il ne pouvait rendre ? Je n'oserais le dire. Pour les finales atones en *ent*, l'*n* est certainement tombée dans la prononciation. Les formes *poet, furet, oret, aveet*, etc. sont incontestablement établies par les glossaires hébreux du xiiie siècle.

S dans l'intérieur des mots, devant une consonne, ne se fait plus entendre. Partout, dans notre texte, elle est tombée. La chute de cette consonne semble avoir amené une sorte d'allongement de la voyelle précédente, qui, quand c'est un *é*, paraît se faire suivre d'un *e* mi-muet ou d'une sorte d'*h* douce. C'est du moins ce qu'on peut conclure de l'orthographe des mots *mechief*, (i, 1), *egaree* (i, 1), *prés* (xvii, 4). En effet, après le *yod* qui représente l'*é*, vient un *alef* qui indique soit une sorte d'*e* muet, soit plutôt une légère aspiration. Cf. les formes dialectales de l'est : *ahne, maihnie*, etc. Les autres exemples de *e* = *es* ne présentent pas trace de cet allongement : *deduit*, (ii, 1), *etet* (iv, 3 ; etc.), *ecorchier* (vii, 4), etc. Pour les autres voyelles, je note *blāmer* (xi, 3 ; et non *blămer*), *tantōt* (vii, 3).

S finale tombe dans *les, ces, très*, devant une consonne : *lémeins* (viii, 3), *léjors* (xvii, 2), *céfélons* (xvii, 1), *trémale* (iii, 1) ; elle tombe également dans le même cas dans *san* (xii, 3), *ver* (xiv, 2), *no* (xvii, 3).

Z et *Ç* se sont réduits de *ts, ds* à *s* : *sete* pour *ceste* (iii, 1) ; *dosos* pour *de ços* (ii, 2), *plasse* (iv, 1), etc. ; *fenis* pour *feniz* (ii, 4), *porrés* (vii, 4), etc.

Avant de passer aux formes grammaticales, signalons quelques mots curieux ou rares. *Mont* (i, 1 ; v, 2), pour *molt* ou plutôt *mot* ; on en a des exemples dans la vieille langue ; *rachet* pour *rachat* (i, 4), de *racheter* ; *conduit* au sens de *conduite* (ii, 2) ; *changeler* pour *changer* (iii, 2)[1] ; *anprinere* au sens de *défenseur* (xvii, 1)[2], *plain* au lieu de *plaint* (élégie,

1. *Changeler* est dérivé de *changer*, comme *venteler* de *venter*, *sauteler* de *sauter*, etc. Je ne connais pas d'autre exemple de *changeler*.

2. *Anprinere*. Le sens de ce mot est donné par Raschi qui traduit en plusieurs passages de la Bible l'hébreu *kinhah* « jalousie » par *enprenement*. Ainsi Nombres,

(III, 4), *serorge* (XV, 4) pour *serorgien*. Ce mot n'est pas en effet *sororius*, beau-frère, mais *chirurgus*, comme le montre le contexte : « serorge et maître de Brinon. » D'ailleurs dans un document dont nous parlerons plus loin, le Rabbi Haiim appelé ici *serorge et maître de Brinon* est vanté comme *rendant la vue aux aveugles*. Il est donc incontestable que c'était un chirurgien, et *serorge* qui, traduit par *sororius*, n'offre ici aucun sens, ne peut s'expliquer que par *chirurgus*, bien que cette forme ait été plus habituellement remplacée par *chirurgianus* = *serorgien*, *surgien*. *Fenme* (V, 1) n'est peut-être pas une faute pour *femne*, et indique une prononciation nasale *fãme*. Le mot *feu* est tantôt écrit *fo* (c. à d. *feu*) (XI, 3 ; XVI, 2 ; etc.), tantôt *foe* (X, 2 ; IX, 1, etc.) ; sous cette forme il reste masculin : *lo foe ki étet e[m]brasé* (X, 2). *Forment*, bien écrit XII, 1, est écrit *forments* IX, 2. Comme le mot qui suit commence par une *s*, peut-être est-ce une erreur du copiste qui a recommencé deux fois la même lettre. Dans *efant* (V, 4), le scribe a-t-il fait tomber l'*n* suivant son habitude ou a-t-on affaire à une forme dialectale ? *Prechors* (XIV, 1) montre la contraction de *eor* (*eeur*) en *or* (*eur*) : *precheeur*, *precheur*, ou bien c'est un dérivé direct de *précher* à l'aide du suffixe moderne *eur*.

Pour les formes grammaticales, je remarque dans les déterminatifs et les pronoms le dat. masc. sing. *li* (XIV, 2), le fém *s'* : *s'amor* (X, 4) ; la forme régulière *en* ou mieux *an* pour *on* (VIII, 4 ; VII, 1 ; XV, 4) à côté du nominatif singulier *on* = *hom* (XI, 3), qui montre bien la différence de sens de ces deux mots étymologiquement identiques ; le pluriel *os* (c. à d. *eux* ; VII, 3) à côté de *as* (I, 3). Notons la forme *i* pour *il* devant une consonne : *k'i se tornat* (XV, 2) [1]. L'article se présente sous les formes *li*, *lo*, *le* (rare), *la*, *lé* (les).

La conjugaison offre un archaïsme ; *je vol* (XIV, 3) de *vouloir* à côté de (je) *vos* (XIV, 4) ; *j'acrant* n'est pas encore devenu *j'acrante* dans *je te acrant* (VI, 4) ; *print* (XII, 1) est un néologisme. Nous avons déjà signalé la réduction de la terminaison *ent* à *et*. Dans certaines formes, le *t* de la troisième personne du singulier est tombé : *fu* (IX, et passim), *sofri* (V, 4), *é* pour *est* (IX, 2). Il est inutile de rappeler les parfaits *dit*, *fit* pour *dist*, *fist* (VI, 3 ; V, 2 ; etc.) et une fois *fis* pour *fist* (XIV 2). Il y a quelques impératifs irréguliers : *enten* (III, 3), *repon* (XVII, 4) ; mais *prent* (III, 3) et *devein* (XIV, 2) sont corrects. Ce que la

---

XI, 29, sur les mots *es-tu jaloux pour moi?* Raschi explique que *pour moi* veut dire *dans mon intérêt* et il ajoute : « le mot *kinhah* (jalousie) indique le sentiment de celui qui met son cœur à une chose, soit pour se venger, soit *pour venir au secours*. Fr. *enprenement*. » Le *Dieu enprenere* de notre texte est donc le « Dieu jaloux » (*El Kanah*) de l'Ecriture, c. à d. le Dieu zélé (pour Israël). *Anprinere* a exactement le sens du latin *zelosus*.

1. Il est souvent difficile de distinguer le pronom *i* (*il*) de la conjonction *e* (*et*). Dans les cas douteux nous nous sommes laissés guider par le contexte.

conjugaison présente de plus remarquable ce sont les imparfaits, tous en *ét*, *éet* (= *éent*) : aurions-nous là déjà notre imparfait moderne ?

La conjugaison et certaines formes de mots présente déjà quelque caractère de la langue du XIVe s., mais c'est dans la déclinaison que ce caractère se montre nettement. Là on voit l'oubli le plus complet des règles de la vieille langue ; les formes de l'accusatif et du nominatif se remplacent sans raison les unes les autres et l'*s* paraît mise ou omise au hasard. Sujet singulier, formes correctes : (*il*) *fu amenez* (IX, 1) ; *s'é penez* (IX, 2) ; (il) *fu nez* (IX, 3), et au vocatif : *vanchere*, *anprinére* (XVII, 1 ; remarquons toutefois l'archaïsme de ces formes où manque l'*s* finale analogique) et *on* (XI, 3). Formes incorrectes : (il) *fu amené* (IV, 1), *Chatelain* (IV, 1), *plein* (IV, 3) ; *bon deportor* (IV, 4) ; *un petit e un grant* (VI, 1) ; *lo petit fu ebahi* (VI, 2) ; *li grant li aprant* (VI, 3) ; *ki mot étet prisé* (X, 1) (*lo fo*) *ki etet e*[*m*]*brasé* (X, 2) ; *bien en fu envesé* (X, 4) ; *mot etet envenimé lo felon*, *le madit* (XI, 1), etc., etc. — Régime singulier, formes correctes : *dedans lo foe* (X, 2), *je ne lerrai le Dieu vif* (VII, 4) ; mais *nus* pour *nul* (I, 4). — Sujet pluriel : la ligne suivante montre l'application et la violation de la règle : *furet ars meinz proz cors sage et gent* (I, 3). Ajoutons (*sont*) *fenis* (II, 4) ; *dos frères i furet ars* (VI, 1) ; *préchors vinret* (XIV, 1), etc. — Régime pluriel : Si *de tos biens* est correct (IV, 3), ainsi que *de cé*[*s*]*felons* (XVII, 1), en revanche : *tot li atres a e*[*n*]*hardit* est d'une incorrection remarquable [1]. Ces exemples suffisent. Ils montrent que l'élégie du Vatican ne connaît rien aux règles de la déclinaison de l'article et des noms. Et remarquons que ces fautes ne sont pas des fautes de scribe, mais appartiennent à l'auteur de l'élégie, ainsi qu'on peut s'en assurer par les rimes *deduit* (II, 1) à côté de *nuit*, *conduit*, *rekenuit* ; *plein* (IV, 3) à côté de *tot à plein*, etc. ; *grant* (VI, 1) à côté de *aprant*, etc. ; *prisé*, *embrasé*, *envesé* (X, 1, 2, 4) à côté de *reüsé* ; *madit* (XI, 1) à côté de *dit*, etc. Le chaos orthographique qui règne dans ce texte est celui qu'on est habitué à rencontrer chez les écrivains de la seconde partie du XIVe siècle. Il faut en conclure que déjà à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe, la langue populaire avait abandonné son système de déclinaison, et tendait vers les formes qui ont prévalu au siècle suivant, et si notre élégie paraît en avance d'un demi-siècle sur les monuments français proprement dits, c'est que la langue littéraire — toujours plus conservatrice — a été en retard d'un demi-siècle sur la langue populaire [2].

---

1. On ne peut lire *lé atres*, parce que *lé* pour *les* ne se trouve que devant une consonne.

2. D'ailleurs la transcription en lettres hébraïques n'a pas dû peu contribuer à faire négliger au copiste les traditions orthographiques et à l'engager à reproduire son texte tel qu'il le prononçait.

Tels sont les traits, curieux en somme, de notre texte. Y trouve-t-on un caractère franchement dialectal? Nous avons signalé des formes qui indiquent un dialecte de l'est; mais l'absence des diphthongues caractéristiques *ai* pour *a*, *ei* pour *é*, etc., prouve en faveur du français [1]. Il faut sans doute supposer un dialecte intermédiaire entre le français et le lorrain, le champenois, le dialecte de Troyes, par exemple. Toutefois, il est vraisemblable que la langue primitive de cette pièce a été altérée par les scribes qui nous l'ont transmise. En effet, il ne faut pas se flatter d'avoir là l'œuvre originale de l'auteur (bien que la copie ne soit guère postérieure à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe, comme le montre l'écriture du ms.). La copie du Vatican est vraisemblablement l'œuvre d'un Juif méridional, qui aura reproduit — plus ou moins exactement, on ne peut l'affirmer — une copie écrite en caractères hébreux ou français [2], laquelle est une reproduction, sans doute *faite de mémoire*, comme nous le verrons plus loin, de la pièce originale. Maintenant, entre ces intermédiaires qui nous paraissent assurés, on est libre d'en supposer encore d'autres, dont rien, il est vrai, ne prouve l'existence. Est-il admissible que la langue primitive, à travers ces copies successives, soit restée intacte? Il nous paraît difficile de l'affirmer. C'est ce qui diminue la valeur philologique de notre texte, valeur qui toutefois, même avec ces restrictions, garde encore de l'importance.

L'élégie est en quatrains monorimes, comme nombre de petites pièces du XIIIe siècle. Mais les vers sont d'une mesure singulièrement arbitraire, tantôt trop longs, tantôt trop courts. Il n'est pas vraisemblable que l'auteur de la pièce se soit amusé à faire des alexandrins aussi grotesques; d'ailleurs, pour peu qu'on lise l'élégie avec attention, on y sent un rhythme caché qui semble avoir été déformé après coup. D'un autre côté, les phrases sont souvent embarrassées de particules qui gênent la mesure en même temps que la construction; parfois aussi le sens paraît appeler des mots qui viennent heureusement remplir la mesure. Par exemple, III, 3 : *Gé ! prent en pitié*, l'hémistiche est évidemment : *Gé ! prent nos en pitié*. IV, 3. *A Gé vif se rendi cil ki de tos biens estet plein*, ce *cil ki* est singulièrement prosaïque; qu'on le supprime, et le rhythme est rétabli en même temps que la phrase reprend une allure plus poétique. III, 4, le sens exige la négation *ne*; la mesure s'en trouve également satisfaite. On peut multiplier ces exemples: je me contenterai d'en ajouter un seul : X, 3, *D'ofrir son cors por Gé i n'ot pas rusé*. Si l'on

1. La forme *tée* pour *ta* est douteuse, j'y vois une faute pour *té* = *tel*.

2. Je penche pour le français à cause de la suppression systématique de l'*n* dans des nasales *an*, *en*, *on*. Voir plus haut, p. 458.

songe qu'au XIIIe siècle la forme de *rusé* était encore *reüsé*, que ce n'est qu'au milieu du XIVe siècle qu'on voit paraître dans les textes *rusé*, et que par suite c'est au plus tôt au commencement du XIVe siècle que *rusé* a dû se produire dans la prononciation, il faut voir dans cette forme l'œuvre du copiste. Et l'on est en droit de corriger *rusé* en *reüsé* qui rétablit précisément la mesure.

De ces observations diverses on peut conclure que l'élégie a été composée en alexandrins, et retranscrite — sans doute de mémoire — par un scribe qui l'a reproduite avec plus ou moins d'exactitude. Il n'y a donc pas de témérité à en essayer la restitution. On verra que les vers se laissent rétablir sans grande difficulté, hormis la strophe finale dont les deux derniers vers paraissent composés de quatre vers de huit syllabes. Toutefois avant d'essayer la restitution, il faut se demander dans quel dialecte elle se fera. Comme il est impossible de déterminer exactement le dialecte primitif de l'élégie, comme, en outre, notre première restitution conserve aussi fidèlement que possible la physionomie du texte, et que le lecteur pourra y étudier à l'aise les traits intéressants de phonétique ou de morphologie qu'il peut présenter, nous nous croyons en droit d'user maintenant d'un peu plus de liberté. Nous voulons donner un texte moins hérissé et de lecture plus facile, et nous essayons une restitution en langue commune, rétablissant les formes telles qu'elles se seraient présentées à un bon copiste français de la fin du XIIIe siècle, conservant cependant les incorrections ou les particularités dialectales qu'exigent la mesure des vers et la rime, ou qui peuvent donner un cachet propre au style de l'élégie.

TEXTE RESTAURÉ.

I Mont sont il a meschief mis l'esgaree gent,
Et il n'en poent mes si se vont enrajant ;
Car d'entre eus furent ars maint proz cors sage et gent,
Qui por lor vivre n'orent doné rachet d'argent.

II Troblee est nostre joie a tot nostre desduit
De ceus qui m..... et l'ont en lor conduit ;
Ne finoient lor tasche et le jor et la nuit :
Or sont ars et feni ; chescun Gé rekenuit.

III De la felone gent sofrons ceste dolor ;
Bien nos pot changeler et muer la color.
Gé ! prent nos en pitié e entend cri et plor :
Por nient avons perdu maint home de valor.

IV En place est amenez Rab Içak Chastelains
Qui por Gé lessa rentes et mesons tot a plein.
A Gé vif se rendi : de tos biens estoit pleins.
Bon deportor estoit de *Thosfoth* et de plain [1].

V La prude fenme, quant vit ardir son mari,
Ma li fist li deparz ; de ce jeta grand cri :
« De tel mort vais morir com mon ami mori ! » [2]
D'enfant ele estoit grosse ; por ce poine sofri.

VI Dos freres furent ars, uns petiz et unz granz.
Li petiz s'esbahit du feu qui si s'esprent,
E dit : « Haro ! j'ar toz ! » E li granz li aprent
E dit : « A Paradis seras ; tot je t'acrant. »

VII La brus qui tant fu bele, an la vint por prechier.
Riche estoit de deniers que tenoient molt chier [3].
Tantost ele aquemence encontre as a crachier :
« Ne lerrai Gé ; por tant me porrez escorchier. »

VIII D'une vois tuit ensemble chantoient hat et cler
Com fuissent gens de feste qui dussent caroler.
Les mains orent liées ; ne pooient baler ;
Onques gens an ne vit si hetement aler.

IX En feu isnellement com Hathan fu menez.
De fere sa *kdouscha* [4] forment il s'est penez ;
Les atres enhardit ; de bone hore fu nez ;
Il ot a nom Samson le jone et le sené [5].

X Apres vint Rab Schlomo [6] qui mot estoit prisiez.

---

1. *Thosfoth* (prononciation vulgaire ; plus correctement *Thosafoth*). Ce sont des commentaires talmudiques. Cf. *Romania*, I, 160. Pour le mot *plain* qui suit, voyez plus haut p. 473. — Il n'est resté, en dehors de ce témoignage, aucune trace des œuvres de R. Isaac Châtelain.

2. Je supprime *ele dist*. Dans les complaintes populaires, telles qu'est notre élégie, les dialogues d'ordinaire se suivent sans indication des personnages, les différences d'intonation dans le récit suffisent en effet pour les désigner. — *De tel mort*. Le texte porte *tee* qu'on peut corriger en *té* = *tel*.

3. Restitution plus que douteuse. Voir p. 464 et 465.

4. *Kdouscha*, prononciation vulgaire de *kedouschah* (sanctification) ; cf. la note 1.

5. Le texte porte : « le jone et le *kadmenath* » ; ce dernier mot qui correspond à l'hébreu *kadmôn* est sans doute une glose du scribe. Je restitue hypothétiquement ce vers avec l'adj. *sené* (sensé), épithète commune en vieux français. La rime exigerait bien le nominatif *li senez* ; mais notre texte comporte plus d'une incorrection de ce genre.

6. *Schlomo*, prononciation vulgaire pour *Schelomo* (Salomon) ; cf. la note 1.

Fu jetez dans le feu qui estoit embrasez ;
D'ofrir son cors por Gé il n'ot pas reüsé ;
Por s'amor mort sofri ; bien en fu envesiez.

XI Mot fu envenimez li felon, li madit
D'ardir l'un après l'atre. Dont le *kadosch*[1] li dit;
« Fai grand feu, maves hon ! » De blasmer s'enhardit.
Mot bele fu sa fin d'Avirey de Bendit.

XII Il i ot un prodome qui fort print a plorer
E dist : « Por ma mesnie me veez desperer,
Non por mon cors. » Ardir se fist sans demorer;
Ce fu Simon *Sopher*[2] qui si bien sot orer.

XIII Li biaus Colons i vint qui son feu atiza
. . . . . .
Por rendre a Gé loanges. . . . . .
. . . . . .

XIV Prechors vinrent Içak le *Cohen*[3] requerir :
« Tast a lor creance ou l' kevanroit perir. »
Il dist : « Que avez tant ? Je voil por Gé morir.
Je sui Cohen : ofrande de mon cors voil ofrir.[4] »

XV « A peine eschaperas, puis que nos te tenons
Devien crestiens »[5]. E il respondi tantost : « Non !
Por les chiens ne lerrai le Gé vif ne son nom. »
An l'apeloit Haiim, le mestre de Brinon[6].

XVI Encore ot un *kadosch*[7] qui fut menez avant.
An li fist petit feu e l'aloit on grevant;
Huchoit Gé de bon cor e menu e sovant;
Docement sofri poine por servir Gé vivant[8].

---

1. *Kadosch*, saint. Ce mot chez les Juifs a généralement le sens de *martyr*. Sous Louis XV, un Juif de Boulay (Moselle) mourait sur le bûcher. J'ai vu des vieillards de Metz qui se rappelaient avoir jeûné, étant enfants, à l'anniversaire de la mort de cet homme qu'ils appelaient *le kadosch de Boulay*, le *saint* de Boulay.
2. Le scribe. — 3. Le prêtre.
4. *Félix :* Adore-les ou meurs. — *Polyeucte :* Je suis chrétien. (*Polyeucte*, V, 3).
5. Le texte porte : *Fist li baillis, devien crestiens*, etc. *Fist li baillis* doit être une glose postérieure du scribe. Cf. p. 478, n. 2.
6. Des deux épithètes *serorge et mestre de Brinon*, je supprime la première qui doit être une glose, comme me le fait remarquer M. P. Meyer. *Le maître de Brinon*, tel devait être en effet le *titre* qu'on donnait au chirurgien Haiim.
7. Voir n. 1. — 8. Cf. p. 469, en bas.

XVII Gé venchére, emprinére[1] ! vanche nos des felons !
D'atandre ta vanchance nos semble li jors lons !
De te preer de cor entier
La ou nos seons et alons[2]
Pres somes et aparellié.
Respon, Gé, quand nos t'apelons !

V

Abordons maintenant la question historique.

La notice et les deux élégies nous apprennent que des frères prêcheurs, c'est-à-dire des Dominicains, ou membres de l'Inquisition, livrèrent au bûcher treize Juifs, à savoir :

R. Isaac Chastelain.
Sa femme, qui était enceinte.
Ses deux fils, l'un marié, l'autre encore enfant.
La femme du fils aîné.
R. Simsôn, fiancé, appelé *le kadmôn* ou *le jeune alakadmenath*.
R. Salomon.
R. Baruch d'Avirey.
R. Siméon, scribe, de Châtillon.
R. Jonah ou Colon[3] (Comlon dans la notice, sans doute par erreur).
R. Isaac Cohen.
Maître R. Haiim de Brinon, chirurgien.
Et R. Haiim.

Le supplice eut lieu à Troyes, le samedi, quinze jours avant la Pentecôte de l'an 5048 (ère juive). R. Jacob, fils de Juda, de Lorraine, composa sur les victimes une élégie hébraïque et peut-être une élégie française[4] — si les deux poésies viennent d'un même auteur — et l'élégie hébraïque fut récitée officiellement dans les synagogues françaises, même dans celles du midi, puisque c'est dans un rituel des Juifs dits *portugais* qu'on l'a trouvée.

D'autres documents viennent confirmer ce fait en y ajoutant quelques détails nouveaux.

---

1. Comparez pour le mouvement : « Dieu des vengeances, Eternel ! Dieu des vengeances, appa[illegible] » (Psaumes, XCIV, 1).

2. Souvenir du Deutéronome, VI, 7 : « Tu répéteras les paroles de Dieu et *en restant dans ta demeure et en allant en chemin.* »

3. Cf. plus haut, p. 455, n. 3.

4. Ces deux pièces ont été faites évidemment aussitôt après l'événement. On y sent l'impression profonde et immédiate d'un contemporain, et, j'ajouterais, d'un témoin oculaire. D'ailleurs, composées longtemps après l'événement, on ne comprend pas l'intérêt qu'elles auraient offert.

M. d'Arbois de Jubainville, à qui je me suis adressé pour savoir si les archives de Troyes ne contenaient aucun document relatif à cet événement, me signala une note publiée sur ce sujet par M. Boutiot dans son *Histoire de Troyes* (I, p. 487). Cette note, comme me l'a écrit M. Boutiot, était prise à l'*Annuaire israélite* de 1855-1856, où se trouve une notice due à M. Carmoly et intitulée : *Un auto-da-fé à Troyes en* 1288. L'historien juif, après avoir rappelé les accusations générales qu'on portait contre les Juifs, d'égorger les chrétiens, de tuer leurs enfants pour recueillir leur sang, etc., s'exprime ainsi : « A Troyes, la patrie de l'il-» lustre Raschi, on les accusa ainsi en 1288, et, pour les punir, on les » condamna au feu. Treize personnes innocentes furent brûlées vives au » cri : *Ecoute, Israel, l'Eternel Notre Dieu, l'Eternel est un.* Un ancien » martyrologe, qui fait partie de notre cabinet des manuscrits, nous a » conservé les noms de ces martyrs de la foi ; les voici (je supprime la » liste hébraïque, et ne donne que la traduction de M. Carmoly) : Isaac » Castelien,— sa femme,— ses deux enfants,— et sa bru,— Isaac Cohen, » —Salamin, fils de Phébus, receveur,—Chaïm de Bérigny,— Chaïm de » Coursan, — Siméon scribe, — Bénédict d'Aviré, — Rabbi Jona, — et » Siméon, gendre du précédent. »

Je me suis adressé à M. Carmoly qui habite Francfort-sur-le-Mein, pour obtenir communication du passage du ms. que résume cette notice ; mais M. Carmoly, affaibli par l'âge et la maladie, ne peut plus s'occuper d'études ; et les démarches réitérées qu'a tentées auprès de lui mon ami M. Joseph Herz sont restées sans résultat. Je suis donc réduit à me contenter de ce document tel quel.

Il est très-vraisemblable, comme le dit M. Carmoly, que les Juifs furent condamnés sous le coup d'une fausse accusation ; ce détail est en effet confirmé par un autre texte dont nous parlerons tout à l'heure. Que les victimes soient allées à la mort au cri de *Schema, Israel!* « Ecoute Israel », ceci encore n'offre rien d'invraisemblable. D'ailleurs nos deux élégies disent que Isaac Châtelain et les siens moururent en chantant ; et assurément c'est le *Schema*, ce *Credo* des Juifs, qu'ils durent entonner en allant au supplice.

Pour la liste, elle présente, — en dehors des interversions, — de légères différences avec la nôtre. — *Isaac Castelien* doit être corrigé en *Isaac Chastelain*, la forme hébraïque du nom telle que la donne M. Carmoly se prêtant aussi bien à la seconde lecture qu'à la première. — *Salamin, fils de Phébus, receveur*, est notre R. Salomon qui, à côté de son nom hébreu, avait ainsi un nom français correspondant[1]. —

1. Le nom de *Salamin* doit se lire *Salemin* ou *Salmin* (forme que favorise l'orthographe hébraïque) ; le nom de *Salemin* a été porté par plusieurs Juifs

Le *Chaïm de Bérigny* est notre *Haïim de Brinon*, chirurgien. Le nom de ville a été mal lu. En effet, le mot hébreu tel que le donne M. C., ne peut se lire *Bérigny*, mais *Brigne* ou quelque chose d'approchant ; et il était facile de prendre pour un *e* la terminaison *on* du mot dans le ms. qui, selon nous, portait *Brignon*. Après ce *Haïim* de *Brignon* ou *Brinon* vient, comme dans notre liste du Vatican, un autre *Haïim* que la liste hébraïque de M. C. appelle *Chaïm* de *Caorse* ou *Corse* ou *Course*, ce que M. C. corrige sans raison en *Coursan*, puisque il existe un *Chaource* dans l'Aube. Le *Siméon scribe* est notre scribe de Châtillon. — *Benedict d'Aviré* est notre *Baruch d'Avirey*. Le nom de *Baruch* (bénit) se trouve ici sous une forme française. Toutefois je ferai remarquer que le ms. de M. C. porte non *Benedict*, mais *Bendit*[1]. — *R. Jona* est le *Colon* de l'élégie française, appelé d'ailleurs *Jona* dans l'élégie hébraïque. — Le dernier personnage de la liste est *Siméon gendre du précédent* (c. à d. de *Jona*), traduction inexacte de l'hébreu : *Siméon Hathan Kadmenath*. *Siméon* doit d'abord être changé en *Simson* ou *Samson*[2]. Quant à cette qualité de *gendre de Jonah*, que M. C. voit dans les mots *Hathan Kadmenath*, le texte du Vatican nous montre que *Kadmenath* ne signifie pas *précédent* (dérivé de l'adjectif *Kadmôn* « antérieur »), mais que c'est un nom propre ; et le mot *Hathan* qui veut dire *fiancé* et *gendre* doit signifier ici *fiancé*, comme on le voit par l'élégie française.

En somme il résulte de cette discussion que notre liste du Vatican ne doit se modifier qu'en quelques points :

R. Salomon devient *Salemin, fils de Phébus, receveur,*
R. Baruch *Bendit (Biendit), d'Avirey,*
et le second *Haïim* *Haïim de Chaource.*

Outre ce document, il existe encore deux élégies hébraïques ou *Selichoth* composées sur le même sujet. Elles sont signalées et analysées par

---

français au moyen-âge. Ainsi, dans un document qui se trouve aux Archives nationales (J, 227, 34) et qui est un accord de Philippe-le-Bel entre des gens de son royaume et des gens du comte d'Anjou au sujet de la possession de 43 Juifs désignés nominativement, je trouve un *Salminus filius Bochardi de argentorio*. Cf. Histoire générale de Bourgogne III, 78 : « Il (le duc de Bourgogne) donna pouvoir à Joseph de S. Mier, *Salemin* de Balmes et David de Balmes son père, demeurant en la ville de Dijon, de choisir les 52 familles à volonté. »

1. Le document cité dans la note précédente parle également d'un *Banditus de Montigniaco*, ce qui prouve l'exactitude de la forme *Bendit* = *Benedictus Baruch*.

2. L'élégie française, comme nous l'avons vu, donne également à ce personnage le nom de *Siméon* ; mais la correction de Siméon en Simson (Samson) s'impose là d'elle-même. Il est possible même que le ms. porte *Simson* et que MM. Neubauer et Angelo aient lu *Siméon* ; il suffit pour cela que le troisième petit trait vertical à gauche du *schin* soit quelque peu effacé. Cf. p. 466 et 467. Le nom de Samson se retrouve encore dans deux autres documents dont nous parlerons plus loin. Le nom de Siméon donné par M. C. est donc isolé, et l'on a le droit de corriger dans sa notice *Siméon* en *Samson*.

M. Léop. Zunz dans sa *Literaturgeschichte der Synagogalen Poesie* (Berlin, 1865, p. 362). Il a bien voulu m'en envoyer une copie [1] ; elles ajoutent quelques faits intéressants. La première composée par *Meïr ben Eliab* est en 22 strophes de quatre vers monorimes, comme la pièce du Vatican, mais à refrain. Ecrite avec une abondance quelquefois élégante, assez souvent plate et diffuse, elle lui est passablement inférieure. En voici le résumé : « Je pleure sur les malheurs de la communauté de Troyes ; le septième jour de Pâque, chacun dans sa demeure s'apprêtait, disant : Demain, Dieu reconnaîtra les siens. En effet, les méchants, affligés de la mort de leur seigneur [2], prirent prétexte, et vinrent armés dans la maison d'Isaac, lui parlèrent amicalement et lui dressèrent des embûches. Le deuil entra dans sa demeure, et Isaac fut suivi par ses deux fils, sa femme et sa bru. On pilla sa maison. Vint le tour du jeune Salomon, d'Isaac le prêtre, de Siméon le scribe, de Simson qui fut lié sur le bûcher avec des cordes neuves, ainsi que Haiim et Salomon. Jonah périt aussi et Haiim qui rendait la vue aux aveugles. Dieu ! prends pitié d'Israel. » Cette pièce est alphabétique ; c'est-à-dire que la première strophe commence par l'*alef*, la seconde par le *beth*, et ainsi de suite pour les 22 strophes dont les initiales épuisent les 22 lettres de l'alphabet hébreu. Les poésies hébraïques du moyen-âge emploient souvent cette disposition dont le modèle se trouve dans quelques psaumes. Sans nous arrêter aux faits nouveaux que nous apprend cette élégie, signalons une divergence au sujet d'un nom. *Baruch d'Avirey* est remplacé par un second *Salomon*. Peut-être est-ce un même personnage portant les deux noms de *Salomon* et de *Baruch* (ou *Biendit*).

La seconde élégie communiquée par M. Zunz, signée en acrostiche *Salomon Simcha* (poète connu aussi sous le nom de *Salomon le scribe*), est en neuf grandes strophes à refrain. Ecrite dans un style prolixe, bizarre et obscur, elle se laisse difficilement résumer : « Le feu a dévoré 11 jeunes hommes et deux femmes dont une enceinte. O Dieu ! vois le bûcher de Troyes où périt R. Isaac avec ses enfants. On s'était caché le sixième jour maudit [3], et il y eut des victimes. Salomon se dévoua et Baruch Tob Elem, et les deux Haiim et Simson. O Dieu ! nous oublieras-tu ? »

Cette dernière élégie, incomplète comme on le voit, ne nous apprend rien de plus, sinon que *Baruch d'Avirey* appartenait à la famille connue au moyen-âge des *Tob Elem* ou *Bon fils* qui a produit un certain nombre de littérateurs.

---

1. Il ne me désigne pas le ms. ou les mss. d'où il les a tirées.
2 et 3. Allusion au vendredi-saint.

Des divers documents qui précèdent combinés entre eux, on peut tirer le récit suivant :

Le vendredi-saint, 26 mars 1288, avant-dernier jour de Pâque[1], des chrétiens de Troyes, voulant venger « la mort de leur Seigneur », envahirent la maison d'un riche Juif, Isaac Châtelain, auteur de commentaires talmudiques et de poésies élégiaques. Ils lui dressèrent des embûches, sans doute en l'accusant de quelque crime supposé, l'arrêtèrent avec sa famille, mirent sa maison au pillage, et s'emparèrent également de huit autres notables Juifs qu'ils livrèrent aux frères Dominicains. L'inquisition instruisit le procès et condamna les treize prisonniers au supplice du feu. Ceux-ci offrirent de se racheter à prix d'or ; on leur accorda la vie sauve s'ils voulaient abjurer ; ils refusèrent et le samedi 24 avril, un mois après l'attaque de la maison d'Isaac Châtelain, ils montèrent sur le bûcher.

Isaac Châtelain, sa femme qui était enceinte, ses deux fils, sa bru, « qui tant était belle », furent amenés les premiers au lieu du supplice. Les mains liées derrière le dos, ils allèrent à la mort avec intrépidité, entonnant le *schema*, s'encourageant mutuellement, et outrageant le bourreau et la foule.

Vint ensuite Samson Hakkadmôn, fiancé, qui mourut en adressant des paroles d'encouragement aux autres victimes. Puis ce fut le tour de Salomon, ou Salmin fils de Phébus, receveur ; de Baruch ou Biendit, d'Avirey[2] qui « s'enhardit de blâmer le bourreau » ; de Siméon le chantre et scribe, de Châtillon[3], « qui si bien savait orer » et qui mourut en pleurant sur ses enfants ; du « beau » Colon ; Isaac le prêtre, requis par les frères prêcheurs de se tourner à leur croyance, déclara que, prêtre de Dieu, il voulait lui faire offrande de son corps. Haiim le chirurgien, le maître de Brinon[4], « qui rendait la vue aux aveugles », refusa le salut que lui offrait le bailli. Enfin, périt à petit feu Haiim de Chaource[5]. Tels sont les treize *saints* qui, le samedi 24 avril, quinze jours avant la Pentecôte juive, périrent au milieu des flammes, en confessant « le vrai Dieu ».

---

1. La Pâque juive dure huit jours.
2. Avirey-Lingey (Aube, arrondissement de Bar-sur-Seine, canton des Riceys).
3. M. Boutiot voudrait identifier le *Marsianum* donné à la place de *Châtillon* par Assemani dans sa notice, et y voir le village de *Marcenay*, situé près de Châtillon-sur-Seine. C'est peu probable. Pourquoi Assemani, n'ayant d'autre document que la notice historique du Vatican, aurait-il eu l'idée de remplacer Châtillon par *Marcenay ?* Et d'ailleurs *Marsianum* n'est pas *Marciniacum*. Assemani a défiguré simplement le nom hébreu de Châtillon, et l'a changé au hasard en *Marsian*, comme il a changé *Brinon* en *Berlin*, *Haiim* en *Hananel*, *Lotra* en *Volaterra*.
4. Brinon-l'Archevêque (Yonne, arrondissement de Joigny).
5. Chaource (Aube, arrondissement de Bar-sur-Seine, chef-lieu de canton).

La justice royale semble être restée étrangère à cet événement. Il paraît même que les protestations que cette exécution dut soulever, furent entendues par Philippe-le-Bel [1]. Car, *trois semaines* après, le 17 mai 1288, lundi de la Pentecôte, le roi de France dans une séance du Parlement interdit, par ordonnance spéciale, aux pères et aux frères de tout ordre de poursuivre aucun Juif du royaume de France sans information préalable faite par le bailli ou le sénéchal et sur des faits clairs et patents [2].

Il n'y a pas de témérité à supposer que cette ordonnance, qui restreignait le pouvoir de l'inquisition au profit de la justice royale, fut inspirée par l'exécution du 24 avril 1288.

VI.

Il est temps de conclure cette étude. Les deux élégies du Vatican, comme on le voit, ne sont pas sans valeur. A divers égards, et comme document historique, et comme document philologique et comme document littéraire, elles apportent des faits nouveaux à la science. Elles ajoutent une page de plus à la sombre histoire des Juifs au moyen-

---

1. Toutefois, nous voyons un *bailli* offrir à Haïm de Brinon de racheter sa vie par l'apostasie. Mais vraisemblablement ce n'était pas un bailli royal (la Champagne était réunie depuis quatre ans à la couronne de France), mais un bailli comtal appartenant à l'administration de Jeanne de Navarre : la comtesse Jeanne, après son mariage avec Philippe-le-Bel, avait conservé l'administration de ses états de Champagne et de Navarre, et la Champagne ne fut réellement réunie à la couronne qu'en 1311. On s'explique donc qu'une condamnation prononcée par l'inquisition ait été exécutée par la justice seigneuriale, mais que le fait une fois accompli, Philippe-le-Bel qui n'était pas favorable à l'inquisition ait pris ses mesures pour empêcher le retour de pareils événements.

Au dernier moment, M. G. Paris me fait observer que certains passages de l'ordonnance citée dans la note suivante pourraient faire croire que le *bailli* du texte était un bailli royal, qui s'était excusé *per ignorantiam*.

2. Archives Nationales, *Trésor des Chartes*, JJ 34 (ancien 33), fol. 34, pièce 25. Ordonnances des rois de France, I, p. 317. Cf. Boutaric, *la France sous Philippe-le-Bel*, p. 83. Voici cette ordonnance, d'après le texte ms. des *Archives*, le texte des *Ordonnances* offrant quelques inexactitudes.

« Expeditiones parlamenti penthecostes, anno domini M°. CC°. octogesimo octavo. — Ordinatum est quod *Judei regni Francie*, vel aliqui aut aliquis eorum *non capiantur seu incarcerentur* ad mandatum vel requisitionem *aliquorum patrum, fratrum alicujus ordinis*, vel aliorum, quocunque fungantur officio, nisi prius informato Senescallo aut Baillivo nostro, sub cujus jurisdictione moram faciant, capiendi aut capiendus de casu pro quo capi mandabuntur aut requirentur, et quod sit talis casus *sic clarus* pro quo capi debeant aliqui vel aliquis eorumdem et qui ad jurisdictionem mandantium eos capi pertineat, ex forma mandati apostolici, cujus mandati copiam habere mandamus et volumus universos Senescallos et Baillivos et alios officiales nostros, ne possint per ignorantiam excusari nostri officiales predicti, in dictum mandatum apostolicum exequendum. Et si sit super hoc aliquod dubium vel obscurum, non capiant aliquem vel aliquos eorum, nisi prius consulta Domini Regis curia et magistris. »

âge ; elles permettent de constater certaines expressions nouvelles de la vieille langue et nous donnent une idée de la prononciation du français à la fin du XIIIe siècle. Enfin, comme œuvre poëtique, la pièce hébraïque est un bel échantillon de la poésie juive en France au moyen-âge ; la pièce française, remarquable également par la simplicité, la naïveté de l'expression et l'énergie contenue du sentiment, mérite d'occuper une place parmi les poésies de notre vieille littérature. Enfin, comme l'a fait remarquer M. Neubauer [1], c'est la première œuvre littéraire transcrite en caractères hébreux que l'on connaisse. La littérature des glosses et des glossaires [2], quoique très-abondante, en son genre, est bornée. Avec l'élégie française du Vatican, on peut concevoir l'espérance de trouver des œuvres littéraires dues aux Juifs de France, d'un caractère plus large, et d'un intérêt plus grand.

Arsène DARMESTETER.

---

1. Rapport sur une mission en France et en Italie. *Archives des missions*, 3e série, t. I, p. 558.
2. Voir la *Romania*, I, p. 146-176.

LETTRE A M. GASTON PARIS

SUR

LE TEXTE DE JOINVILLE.

Monsieur,

C'est une bonne fortune pour moi d'avoir obtenu, comme éditeur de Joinville, l'approbation d'un juge aussi compétent que vous l'êtes; mais ce qui rend cette approbation plus précieuse encore, ce sont vos observations sur un certain nombre de leçons qui vous ont paru douteuses ou mauvaises. Grâce à vous, je pourrai corriger dans ma prochaine édition plusieurs fautes que j'avais laissées subsister, tantôt parce qu'elles m'avaient échappé, tantôt parce que je n'avais pas su trouver les heureuses restitutions que vous me suggérez. Il en est une surtout qui me satisfait d'autant plus qu'elle me fournit à la fois la correction d'une erreur évidente, et la confirmation d'une pensée que j'avais négligé de mûrir et de vérifier. Le résultat du petit travail que je viens d'entreprendre, c'est que le clerc chargé de recueillir la dictée de Joinville a commis quelques méprises parce que, de loin en loin, il lui arrivait d'entendre mal ce qu'on lui dictait. Si vous le permettez, Monsieur, je citerai quelques mauvaises leçons qui peuvent s'expliquer ainsi, et j'examinerai ensuite quelles conséquences on en peut tirer pour la classification des manuscrits. Sur ce point il existe entre votre opinion et la mienne une nuance bien légère, que j'aurais l'ambition de faire disparaître.

Qu'est-ce que la locution *hui et le jor*, critiquée par vous avec raison? c'est à mon avis une faute commise par le clerc, à qui Joinville avait dicté *hui el jor*, équivalent de la restitution *hui cel jor*, que vous m'indiquez. La faute *hui et le jor* pourrait s'expliquer à la rigueur par l'étourderie d'un copiste, si elle ne se rencontrait qu'une fois; mais elle se lit textuellement dans trois passages du ms. A (§ 25, 62 et 670), et elle est contenue implicitement, d'abord dans BL aux §§ 25 et 62 (*hui et tous les jours*), puis dans Menard au § 25 (*tous les jours maintenant*). Si on en perd la trace dans BL au § 670, c'est que le hasard a conduit à

une traduction meilleure (*pour le jour d'huy*). Quant à l'édition de Menard, elle omet en entier ce dernier paragraphe et n'offre au paragraphe 62 aucun équivalent des mots *hui et le jor*. Il est néanmoins permis d'affirmer que si ces mots ont été reproduits trois fois dans A c'est qu'ils se lisaient trois fois dans la dictée du clerc. Je considère aussi le mot *aïdier* comme une des fautes que le clerc, trompé par son oreille, avait introduites dans sa dictée (§ 184). Si *troubler* se présente en cet endroit dans B, c'est que le sens avait suggéré cette correction au copiste du manuscrit; mais cette leçon isolée ne peut prévaloir contre l'accord des autres textes (*aïdier* dans A, *haydier* dans L, *secourir* dans Rieux et Menard). J'en conclus que pendant que Joinville dictait *hardier*, le clerc entendait et écrivait *aïdier*.

C'est d'une méprise semblable qu'est sortie cette armée de *mille* chevaliers que vous avez dissipée d'un trait de plume, et qui ne reparaîtra désormais dans aucune édition de Joinville. Vous avez trouvé, suivant l'expression des géomètres, la solution élégante d'un problème difficile, en rétablissant à coup sûr les propres paroles de Joinville, *mi chevalier*, à la place de l'erreur du clerc, *mil chevalier*. Voilà comment vous m'avez remis en mémoire mon ancienne conjecture sur les mauvaises leçons qui pouvaient s'expliquer par des consonnances. J'ai reconnu alors que telle devait être l'origine de quelques-unes des fautes signalées par vous. Vous penserez comme moi, Monsieur, que le clerc de Joinville a pu entendre *Bichiers* au lieu de *Vichiers* (§ 185), *ses branches* au lieu de *set branches* (§ 191), *Guis Guibelin* au lieu de *Guis d'Ibelin* (§ 268). De telles coïncidences, qui ne sauraient être fortuites, suffisent pour justifier ma thèse. Permettez-moi cependant de citer encore une mauvaise leçon du paragraphe 479 (*la chose*), à la place de laquelle vous proposez *la chace*. Cette correction, qui satisfait parfaitement au sens, m'a conduit à chercher un synonyme dont la consonnance avec le mot *chose* pût expliquer l'erreur commise par le clerc; et il m'a paru que Joinville avait probablement dicté *l'enchaus*.

On peut demander pourquoi je cherche l'explication de cette mauvaise leçon dans une consonnance plutôt que dans une étourderie de copiste. La raison en est que cette mauvaise leçon *la chose*, comme toutes celles dont j'ai parlé jusqu'ici, existe à la fois dans tous les textes, y compris celui de Menard; c'est donc une faute originelle, qui a précédé la séparation des familles de manuscrits, et qui par conséquent doit remonter à la dictée du clerc. Or quand les fautes de cette dictée peuvent être attribuées à des consonnances de mots, il est plus naturel de s'en tenir à cette explication.

Ce point une fois établi, je vais essayer de déterminer l'origine du texte reproduit dans M (l'édition de Menard). M ne peut appartenir à la

même famille que ABL, puisqu'il fournit[1] seul : 1° les mots *au col* (§ 354) ; 2° *Morentaigne* au lieu de *Mortaing* (§ 372) ; 3° les mots *sur mer* (§ 404) que j'ai reproduits sous une forme dont Joinville fournit ailleurs l'exemple (*en la mer*). Puisque A dérive certainement de H (manuscrit de Louis le Hutin), M ne peut dériver que de J (manuscrit de Joinville) ou de D (dictée du clerc). Il ne peut s'agir d'une dérivation immédiate, car M reproduit une traduction moderne, tantôt abrégée, tantôt paraphrasée, et si grossièrement inexacte à son début que le traducteur avait nécessairement sous les yeux un manuscrit dont la première page était devenue illisible. J'ajoute que ce manuscrit avait probablement perdu un assez grand nombre de feuillets puisqu'il manque dans cette traduction (telle que nous la connaissons aujourd'hui) à peu près la huitième partie du texte original. Est-ce le manuscrit personnel de Joinville ou la dictée du clerc qui avait dû subir de telles injures? Je crois que c'est la dictée du clerc, qu'on avait dû négliger comme inutile du jour où elle avait été transcrite. Je rattache donc l'édition de Menard à une traduction de cette dictée que je désigne par les lettres TD.

M, qui diffère si évidemment de A comme de BL, a cependant quelques points de ressemblance avec ces deux derniers manuscrits. En effet M omet, comme BL, non-seulement la date finale du mois d'octobre 1309, mais encore la sévère apostrophe à Philippe le Bel du § 42, les détails donnés par Joinville sur la manière dont il ordonna son affaire pendant son séjour en Orient (§ 501, 502 et 503), enfin le passage que vous avez si bien corrigé sur son commandement militaire (§ 504). On trouve de plus dans M, comme dans BL, à l'exclusion de A : 1° la mauvaise leçon *les patriarches* au lieu de *li patriarches* (§ 529) ; 2° dans la même phrase le verbe *combatre;* 3° les mots *et les autres choses*, etc., ou des mots équivalents, qui terminent le paragraphe 768. Ainsi donc, par des considérations indépendantes de celles que j'avais présentées il y a plusieurs années, avant que j'eusse à me préparer des arguments contre M. Corrard et contre le P. Cros, je suis ramené à ranger BL dans une autre famille que A, en faisant dériver ces deux manuscrits du manuscrit de Joinville par l'intermédiaire d'une traduction presque toujours littérale, qui fut entreprise au seizième siècle pour Antoinette de Bourbon, et que je désignerai par les lettres TJ.

Je crois avoir affaibli déjà votre objection principale ; car les fautes qui dérivent de la dictée sont à déduire de celles qui vous engageaient à comprendre ABL dans une seule et même famille. Il faut en déduire

1. Pour plus de simplicité, je fais abstraction ici de l'édition de Pierre de Rieux qui altère systématiquement le texte dont Menard a voulu donner la reproduction fidèle.

également les trois leçons *vaillant* (§ 23), *disoit des mors* (§ 54) et *Jaques* (§ 393), qui sont antérieures à la formation des familles puisqu'elles se trouvent aussi dans M. J'en dis autant de la leçon *encoste* (§ 659) qui est textuelle dans A, et qui est représentée par une périphrase équivalente dans M aussi bien que dans BL. Mais ce qui diminue de beaucoup le nombre des leçons à signaler comme indice d'une origine commune, c'est que vos citations appartiennent pour près de moitié au seul manuscrit A. Une fois qu'on a opéré ce dernier retranchement, qui est le plus considérable, au lieu de soixante exemples il vous en reste moins de vingt que vous puissiez invoquer contre mon système de classification. Je pourrais encore réduire ce nombre en essayant de justifier quelques-uns de ces passages, qui me paraissent, sauf examen ultérieur, susceptibles d'être maintenus dans le texte; mais j'aime mieux vous montrer tout de suite qu'en modifiant mon opinion sans l'abandonner dans ce qu'elle a d'essentiel, j'ai pu, si je ne me trompe, donner satisfaction entière à tous vos scrupules.

A l'origine, je m'étais persuadé que le manuscrit offert à Louis le Hutin avait été exécuté directement d'après la copie du clerc, comme l'exemplaire personnel de Joinville. Les nouvelles vérifications que je viens de faire m'ont amené à croire que H doit être une copie de J, mais une copie augmentée des paragraphes 42 et 501 à 504, que Joinville y aura fait entrer pour réparer une omission dont il se serait aperçu après l'achèvement de J. Cette hypothèse a aussi l'avantage d'expliquer d'une manière plus naturelle l'altération du texte dans les trois paragraphes où M a conservé les bonnes leçons de la dictée; le copiste de H n'a fait que reproduire les trois fautes dont le copiste de J est seul responsable. Ce raisonnement s'applique à toutes les mauvaises leçons qui se rencontrent à la fois dans A et dans BL puisque J est la souche commune de ces trois manuscrits.

En résumé, je propose la classification suivante :
D, dictée écrite par le clerc;
J, ms. de Joinville, copie de D;
H, ms. donné à Louis le Hutin, copie de J;
A, ms. 13568 du fonds français, copie de H;
TD, traduction abrégée ou paraphrasée de la dictée;
R, édition de Pierre de Rieux, altérant volontairement TD:
M, édition de Menard reproduisant ce qui restait de TD;
TJ, brouillon de la traduction littérale de J, avec additions;
L, ms. d'Antoinette de Bourbon, dit de Lucques, copie de TJ;
B, ms. de M. Brissart-Binet, autre copie de TJ.

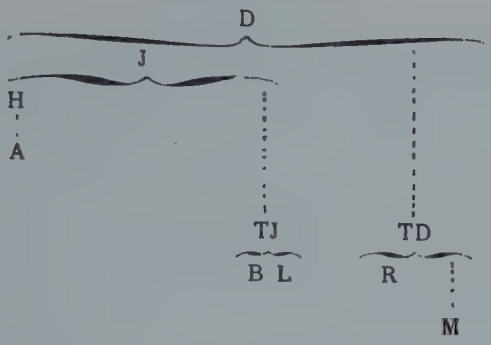

Ainsi que vous avez pu le remarquer, Monsieur, la courte légende qui précède répond sommairement à la question subsidiaire que vous avez posée dans les termes suivants : « dans quel rapport précis les mss. B. et L sont-ils entre eux ? » Comme la traduction littérale entreprise pour Antoinette de Bourbon présentait d'assez grandes difficultés, elle a dû être préparée à tête reposée sur un brouillon qui est la source commune et immédiate de BL. Si B a quelquefois des leçons meilleures, c'est parce que le copiste se permettait de modifier ce brouillon ; mais ce qui empêche de le dériver de L c'est que, dans des cas d'ailleurs assez rares, le texte de ce dernier manuscrit offre de courtes lacunes qui sont comblées dans B. D'un autre côté, il y a dans B un assez grand nombre de ces petites lacunes, qui sont comblées dans L parce que le brouillon y a été transcrit avec une plus grande attention. B et L sont donc des copies indépendantes de TJ.

Il a été fait aussi sur la dictée une traduction que je considère comme la source directe et immédiate des éditions de Rieux et de Menard. On ne pourrait avoir qu'une idée fort inexacte de cette traduction si on ne la connaissait que par Pierre de Rieux, qui se vante de l'avoir *polie et dressée en meilleur ordre*. Menard, au contraire, qui reproche à son devancier de ne s'être pas contenté de *gaster le langage et peslemesler l'ordre de l'auteur*, mais d'avoir ajouté beaucoup de choses qui n'en étaient pas, offre dans son édition un moyen de contrôle qui mérite toute confiance. Je me suis donc imposé la tâche de collationner l'édition *princeps* de R et celle de M avec le texte original, afin de savoir aussi exactement qu'il est possible en quoi consistait le texte TD, dont ils se sont successivement servis.

Pour montrer que TD était une traduction quelquefois abrégée, je citerai les paragraphes 383 à 385 qui, étant identiques dans R et M, sont par conséquent reproduits fidèlement d'après TD. Or le texte de ces paragraphes, qui se compose à peine de onze lignes dans l'une et

l'autre édition (R, CXX verso, l. 11 à 21; M, p. 162, l. 19 à 29), en aurait fourni plus du triple si le texte original n'avait pas été écourté. Au contraire, en se reportant aux paragraphes 439 et 440, on trouvera que R et M ont un texte deux fois plus long qu'il ne serait si l'original n'avait pas été paraphrasé (R, CXXXVI verso l. 15 à CXXXVIII recto l. 2; M, 178 l. 16 à 179 l. 30). Le texte de TD joignait probablement à ce double défaut celui de n'être pas complet; car il y a quatre-vingt-douze paragraphes qui manquent à la fois dans R et dans M. Or il est vraisemblable, comme je l'ai dit plus haut, qu'une partie de ces lacunes résultait du mauvais état dans lequel se trouvait la dictée du clerc lorsque la traduction en a été entreprise. Je vous ferai remarquer, par exemple, qu'outre les deux premiers paragraphes dont la grossière altération atteste assez le déplorable état de la dictée, on ne retrouve dans R ni dans M aucune trace des paragraphes 3, 6 à 8 et 10 à 17. J'en conclus que tout le commencement de la dictée avait beaucoup souffert.

Quant à Pierre de Rieux il a systématiquement altéré le texte de TD, d'abord en voulant le *polir*, ensuite en y introduisant un ordre qu'il prétendait meilleur, ce qui a entraîné le deplacement des paragraphes 19, 24, 26 à 28, 30 à 38, 54, 57 à 60, 66 et 67, 76 à 78, sans parler de quelques autres. En outre, il a supprimé cinquante et un paragraphes, qui existaient dans TD puisque Menard les a rétablis. Enfin, il a fait des contresens (voyez-en un échantillon § 171); il a introduit des personnages, comme Arnauld de Comminges, dont Joinville ne parle pas (§§ 223 et 224), et il a même ajouté de longs morceaux qu'il empruntait à diverses chroniques. Je vous citerai entre autres un chapitre entier sur la prise de Castel-Sarrazin par le comte de Toulouse (fol. VI), et un autre sur la conquête de la Sicile par Charles d'Anjou (fol. CCII).

Menard, au contraire, a reproduit fidèlement le texte de TD dans l'état où il l'a trouvé. S'il a omis vingt-trois des paragraphes qui existent dans R, c'est à coup sûr parce que le ms. TD avait subi entre 1548 et 1617 des altérations qui s'expliquent assez par les troubles qu'ont entraînés nos guerres de religion. Il a poussé l'exactitude si loin qu'ayant trouvé dans TD *mon frere sire Gilles de Bruyn* (leçon suivie aussi dans R) au lieu de *monseigneur Gille le Brun*, il a laissé subsister dans son édition ce prétendu frère de Joinville. Un tel exemple montre assez que s'il faut se défier de sa critique on doit avoir confiance dans sa fidélité. Il est fâcheux que les paragraphes 605 à 608 soient omis dans son édition; on manque ainsi de tout moyen de contrôle pour savoir si c'est à l'auteur du texte TD, ou à Pierre de Rieux, que revient le mérite d'avoir imaginé que les huissiers de la chambre avertissaient le roi de l'arrivée de sa mère en battant de leurs verges, non plus *les huis*, mais *les chiens affin de les faire crier* (R, CLXXIX verso).

Jusqu'ici, Monsieur, je ne vous ai parlé que du texte de Joinville, et je crois que nous serions entièrement d'accord sur la filiation des manuscrits, si la miniature de présentation n'était pas pour vous la preuve que le ms. L dérive nécessairement de l'exemplaire royal. J'avoue que sur ce point mon impression est contraire à la vôtre. Remarquez que je parle d'impression, et non d'opinion, parce que vous n'alléguez pas de preuves. On m'assure que j'en pourrais trouver plusieurs qui me donneraient raison ; mais le temps me manque pour les chercher. Je me borne à vous dire pourquoi mon impression diffère de la vôtre. Il me semble à moi que Joinville a dû éprouver le désir d'avoir dans son exemplaire une peinture qui lui rappelât une des circonstances les plus mémorables de sa vie, et qui en transmît le souvenir à ses descendants. Cette explication une fois donnée, je m'empresse d'ajouter que sur ce point encore je puis vous proposer un moyen terme qui nous mettra d'accord. Un juge fort éclairé en pareille matière m'a suggéré la pensée que l'exemplaire conservé par l'auteur avait pu être primitivement destiné au roi, mais que Joinville se serait décidé à le garder pour lui parce qu'il y aurait aperçu quelque défaut. Ce défaut ne serait-il pas l'omission des paragraphes que je vous ai signalés plus haut comme manquant à la fois, non-seulement dans BL, mais encore dans M, et par conséquent dans la dictée ? Joinville, dans cette hypothèse, aurait voulu réparer une omission dont il était lui-même coupable. Ne pourrait-on pas croire aussi que la miniature de présentation, telle que l'artiste l'avait exécutée d'abord, n'avait pas répondu à son désir ? Si vous comparez la copie de A et celle de L, vous y apercevrez tout de suite des différences considérables. Dans la première, Joinville occupe le centre du petit tableau ; il est, comme cela convient, un personnage principal qui attire l'attention au moins autant que le roi, et beaucoup plus que le groupe des assistants. Aucune de ces convenances n'est observée dans l'autre miniature ; la tête de Joinville est dominée par toutes les autres, et les assistants, au lieu de s'effacer avec discrétion, sont posés de manière à se faire regarder à l'envi les uns des autres. Vous m'accorderez facilement que si le premier essai ressemblait à cette copie, Joinville n'a pas eu tort de le garder dans son château et de le faire recommencer.

Vous voyez, Monsieur, que j'ai mis à profit toutes vos observations, et qu'elles m'ont été utiles alors même que je ne les adopte pas entièrement. Cette discussion, qui m'a fait apprécier mieux encore le service que vous m'avez rendu en me critiquant sur quelques points accessoires, ne peut avoir d'autre conclusion que des remerciements bien sincères, dont je vous prie d'agréer l'expression avec celle de mes sentiments les plus dévoués.

N. DE WAILLY.

COMPTES-RENDUS.

Ueber die Beziehungen der Ortnit zu Huon de Bordeaux. Inaugural-Dissertation der philosophischen Facultæt der Universitæt Rostock vorgelegt von Dr F. Lindner. Rostock, 1872, in-8°, 45 p.

Il y a longtemps qu'on a signalé la ressemblance qui existe entre *Huon de Bordeaux* et le poème allemand d'*Ortnit*. On regardait autrefois *Huon* comme imité d'*Ortnit*; M. Lindner s'efforce de prouver que c'est l'inverse qui est le vrai. J'ai cherché jadis à faire prévaloir une troisième solution, qui me paraît encore la meilleure[1] : les deux poèmes sont indépendants l'un de l'autre, mais ils sont la mise en œuvre d'une même tradition. M. L. n'a pas connu mon article, qui peut-être aurait modifié son opinion. Il paraît d'ailleurs à plusieurs reprises se rapprocher de la thèse que j'ai soutenue; les raisons qui le déterminent à ne pas l'admettre m'ont paru peu probantes. Au reste, ses raisonnements et ses conclusions n'ont pas toujours toute la précision désirable. — On saura gré à M. L. d'avoir établi d'une manière irréfutable l'identité d'Alberich et d'Auberon; mais il aurait dû faire suivre l'analyse de *Huon* de celle d'*Ortnit* : on aurait ainsi vu les différences, qu'il passe sous silence, et qui ne permettent pas de regarder l'un comme une imitation de l'autre. — Un trait curieux, sur lequel M. L. passe trop vite, c'est la substitution, dans le poème de *Dietrichs Flucht*, du nom de Godian à celui de Machorel pour le roi dont Ortnit épouse la fille. Il est possible, comme le dit trop affirmativement l'auteur, que ce nom soit identique à celui de Gaudise, porté dans le poème français par le père d'Esclarmonde. Il faudrait alors en conclure que ce nom faisait déjà partie de la tradition quand elle a passé en France. Mais M. L. aurait dû nous dire où le poème de *Dietrichs Flucht* a puisé ce nom : si c'est dans une forme d'*Ortnit* plus ancienne que la nôtre, tout son système est renversé. — M. L. suppose que l'histoire d'Auberon est le fond du poème français, et que l'auteur l'a rattachée arbitrairement au cycle carolingien. Cela est à peu près vrai, mais avec quelques modifications : l'histoire de Huon et de son exil était le sujet d'un ancien poème, dans lequel un habile remanieur du XIIe siècle a intercalé le fantastique épisode du *roi de faerie*. C'est ce que j'avais conjecturé autrefois et ce qui s'est trouvé confirmé par la précieuse allusion d'un autre poème (voy. *Romania* III

1. *Revue Germanique*, 1861.

110)[1]. — Quelques légères inadvertances[2] n'empêchent pas que le travail de M. Lindner n'ait été fait avec soin; mais je ne pense pas que la critique en accepte les conclusions[3].

G. P.

Il Contrasto di Ciullo d'Alcamo, ristampato secondo la lezione del cod. Vaticano 3793, con commenti e illustrazioni di Alessandro d'ANCONA. Bologna, 1874, in-8°, 217 p. (tirage à part, à 30 ex., de la *Raccolta di rime antiche* qui fait partie de la *Collezione* officielle *di opere inedite o rare*).

Ce nouveau mémoire de M. d'Ancona comptera parmi ses meilleures productions et parmi les plus grands services qu'il aura rendus à la littérature italienne. Il débute par une édition du texte qui annule toutes les précédentes: elle reproduit le manuscrit du Vatican, et donne en note *toutes les variantes* des autres éditions, ainsi que toutes les corrections, explications, discussions auxquelles le texte, fort difficile en maint endroit, a donné lieu. — Viennent ensuite, sous le nom d'*Appendices*, huit petites dissertations que je n'hésite pas à signaler comme des chefs-d'œuvre en leur genre : c'est le bon sens le plus lumineux appuyé sur une érudition à laquelle rien n'échappe et dirigé par une impartialité absolue. Pour comprendre l'utilité de ces morceaux et le mérite qu'a eu l'auteur à les écrire, il faut lire — car il les rapporte en substance — toutes les hypothèses aventureuses, contradictoires, souvent absurdes, dont ce petit poème a été l'objet : on ne peut savoir sans cela de quoi sont capables en Italie le patriotisme local et la fantaisie érudite. Je donne de ces appendices une analyse malheureusement trop courte.

I. *Il poeta. Natura della poesia.* — M. d'A. montre que c'est tout à fait sans raison qu'on a fait de Ciullo (= Vincenziullo) un haut baron, un puissant feudataire, et que toutes les allusions qu'on a trouvées dans le poème, à sa puissance, à sa richesse ou à celles de sa belle, sont purement imaginaires, c'est-à-dire qu'on a pris lourdement pour des réalités des plaisanteries ou des formules populaires. — On a tracé des tableaux fort compliqués des voyages de Ciullo d'après ces vers :

Ciercat' aio Calabria, Toscana e Lombardia,
Pulglia, Costantinopoli, Gienoa, Pisa, Soria,
Lamagna e Babilonia e tutta Barberia,
Donna non trovai tanto cortese;

mais le savant critique fait voir que la poésie populaire italienne emploie encore constamment des formules semblables, notamment en Sicile. — La chanson du poète d'Alcamo (bourg voisin de Palerme) est en effet imitée de la poésie popu-

1. Au reste, à un autre endroit, M. L. semble comprendre à peu près de même l'état des choses.

2. M. L. prend (p. 31) la *Bibliothèque protypographique* de Barrois pour une collection de livres appartenant à cet amateur ; il ignore l'existence du *Huyghe van Bourdeus* publié dans le t. 55 de la bibliothèque du Cercle littéraire de Stuttgart, etc. — Je m'étonne qu'il regarde avec Mone *Otnit* comme dérivé d'Odin (!) ; la forme la plus ancienne est *Ortnit* : cf. *Ortwin, Orthari,* etc.

3. Je me permettrai d'appeler l'attention, à propos d'Ortnit et des poèmes lombards en général, sur le livre récent de M. Kirpitchnikof, *Poem'i lombardskago Tsikla* (Moscou, 1873), ouvrage plein de recherches et d'idées du plus grand intérêt.

laire et notamment de la poésie populaire sicilienne : elle appartient à ce genre éminemment national de la dispute poétique, du chant Amébée, que Théocrite avait déjà trouvé florissant parmi les bergers grecs de la Trinacrie, et qui ne l'est pas moins chez les paysans siciliens de nos jours : ce genre de pièces s'appelle *contrasto*, et M. d'Ancona a très-justement donné ce nom au poème de Ciullo. Il rapproche avec un grand bonheur certains traits du *contrasto* du treizième siècle de traits analogues des poésies siciliennes modernes, parmi lesquelles il s'en trouve qui offrent avec la pièce de Ciullo une ressemblance suivie. Dans plusieurs d'entre elles, comme ici, nous avons une longue lutte de paroles entre un amoureux et sa belle, qui le rebute d'abord durement, lui annonce tout ce qu'elle fera pour lui échapper[1], mais finalement s'avoue vaincue et se rend à l'amour (c'est, comme on voit, une *oaristys*, et Théocrite a dû trouver son thème dans quelque antique *contrasto*) ; les frères, les parents jouent dans ces pièces tout à fait le même rôle que dans la nôtre.

II. *Della lingua in che fu scritto il contrasto*. — Cette dissertation est la plus importante de toutes ; elle résout définitivement, à mon avis, une question qui paraît d'ailleurs assez simple, mais qui a été tellement embrouillée par les idées fausses, les préjugés, les méprises de toutes sortes, que ce n'est pas un petit mérite d'avoir remis l'ordre et la lumière dans ce chaos. Il y a en réalité deux points distincts à examiner : dans quelle langue ont écrit les poètes siciliens du treizième siècle en général ? Dans quelle langue a écrit en particulier Ciullo d'Alcamo ? — On sait que les plus anciens poètes lyriques de l'Italie ont été des Siciliens, groupés à la cour des Hohenstaufen ; il est clair que ces poètes qui, à l'imitation des troubadours et des Minnesinger, essayaient de créer en langue vulgaire une poésie *courtoise*, employèrent le dialecte du pays où ils vivaient. Cependant les œuvres qui nous sont parvenues sous leur nom ne diffèrent pas des œuvres toscanes postérieures. On en a conclu que dès la première moitié du treizième siècle il y avait en Italie un *vulgaire illustre*, une langue littéraire, dans laquelle ces poètes auraient écrit comme plus tard les Toscans. Il fallait évidemment tirer de ce fait la conclusion inverse : la brillante culture sicilienne ayant disparu avec la dynastie souabe, les poésies siciliennes se perdirent dans l'île, où le mouvement littéraire de la cour des Hohenstaufen n'avait été qu'une fugitive et superficielle apparition, tandis qu'elles furent en partie transcrites à Florence, où commençait à s'éveiller le goût de tous les arts. Seulement les Florentins *toscanisèrent* les pièces qu'ils copiaient. C'est là un procédé qui est tellement familier à tous ceux qui s'occupent des littératures de la France ou de l'Allemagne au moyen-âge qu'une seule chose est surprenante, c'est qu'il n'ait pas été universellement admis pour l'Italie. Dante a beaucoup contribué à répandre l'erreur : comme pour lui, à son insu d'ailleurs, le *vulgaire illustre* dont il voulait établir l'usage était un toscan choisi[2] ; il crut que les poésies des Siciliens avaient été

1. Par là le *contrasto* se rapproche de la plus jolie variété de ce genre de débat amoureux, la chanson des *Métamorphoses*, si connue par *Magali*. Deux menaces de la belle de *Ciullo*, de se faire nonne et de se tuer, se retrouvent dans la plupart des versions des *Métamorphoses*.

2. Voy. ci-dessous l'extrait de l'article de M. d'Ovidio sur le *De vulgari eloquio* de Dante dans l'*Archivio glottologico*. M. d'Ovidio exprime sur les poètes siciliens les mêmes idées que M. d'A., et se réfère à un cours professé par lui.

composées dans la forme où il les lisait, et s'en autorisa pour dire que le *vulgaire illustre* était, non tel ou tel dialecte italien, mais un type supérieur à tous. M. d'A. donne des preuves irrécusables du caractère dialectal que les poésies lyriques des Siciliens ont dû avoir à l'origine. Il faut espérer que la question est maintenant vidée. — Mais le *contrasto* de Ciullo se présente dans des conditions toutes particulières : au milieu de formes toscanes, il en offre en assez grand nombre de siciliennes. Le savant critique explique que, la pièce de Ciullo étant essentiellement populaire et répandue comme telle, comme spécimen des chansons populaires de la Sicile, on lui conserva, bien qu'imparfaitement, ce cachet local, ce goût de terroir dont on dépouillait au contraire avec soin les poésies courtoises : c'est ainsi que Dante en cite un vers (quelque peu toscanisé d'ailleurs) comme échantillon de ce que pouvaient composer en Sicile les *mediocres terrigenae*. On a répété longtemps que le *contrasto* était plein de formes empruntées presque à toutes les langues romanes (sans compter le grec et l'arabe) ; M. Grion, qui avait d'abord restitué (un peu hardiment) au poème la forme sicilienne, s'est repenti d'avoir été une fois judicieux et a plus tard découvert dans ce qu'il s'appelle le *sirventese* ou le *sermontese* (!) de Ciullo un mélange voulu de tous les dialectes de l'Italie ; M. Vigo y a du moins reconnu l'influence du dialecte de la Pouille. M. d'A., patiemment, solidement, brièvement, réfute toutes ces fantaisies : le dialecte de Ciullo est purement sicilien, mais il est fort altéré dans les deux manuscrits qui nous l'ont transmis. Des formes françaises (la plus remarquable est *mon peri* = mon père) n'y sont pas rares : cela tient à ce que la domination des Normands avait laissé dans le parler de l'île des traces nombreuses, qui n'y sont pas encore effacées.

III. *Del metro adoperato da Ciullo.* — M. d'A. justifie sa division de la strophe en cinq vers et non en huit, et rapporte les opinions émises sur la construction du vers de Ciullo. Le sujet, comme il le remarque d'ailleurs lui-même, prêterait à des observations plus étendues, mais elles auraient trop dépassé le cadre d'une notice sur le *contrasto*.

IV-VIII. *Del tempo in che fu scritto il contrasto : la Defensa* ; *Gli Agostari* ; *Bari* ; *L'Imperatore* ; *Il Saladino.* — Chacun de ces titres exprime une des données chronologiques contenues dans le poème et dont on s'est servi pour en fixer la date. M. d'A., les examinant à son tour avec autant d'érudition que de critique, conclut que le *contrasto* a été nécessairement écrit après 1231 ; comme d'autre part l'*empereur* auquel il souhaite longue vie ne peut être que Frédéric II, on a pour *terminus ad quem* l'année 1250. C'est une antiquité déjà fort respectable, mais elle ne suffit pas à tout le monde : les Siciliens notamment veulent à tout prix faire remonter Ciullo au douzième siècle. M. d'A. montre d'ailleurs fort sagement tout ce qu'il y a d'exagéré et de faux dans l'importance qu'on attache au titre plus ou moins mérité de *primo poeta*.

En terminant ce long mémoire, pour lequel on lui doit tant de reconnaissance et où il a rompu en visière avec des préjugés fort répandus autour de lui, M. d'A. s'exprime ainsi : « Tratti dall' occasione ad esporre cio che da più tempo avevamo pensato e raccolto intorno a quest' argomento, ce ne togliamo colla ferma intenzione di non più ritornarvi sopra. Se siamo caduti in qualche errore di fatto, saremo grati a chi vorrà facerne convinti, come a chi recherà

in questa controversia documenti nuovi e sinceri ; ma quanto a divergenze d'opinioni e a battaglie di giudizj, ci sembra potersi dire : *Claudite jam rivos.* Il lettore illuminato trova qui raccolte ampiamente e lealmente esposte tutte le varie sentenze : porti egli ormai il definitivo giudizio sull' argomento. »

G. P.

Ein altladinisches Gedicht in Oberengadiner Mundart. Herausgegeben, übersetzt und erklært von A. Rochat. Zürich, Schmidt, 1874, in-8°, 56 p.

Ce petit poème en vingt strophes de sept vers est du pasteur J. Gritti. Il fut composé en 1618, à l'occasion de la terrible catastrophe de la petite ville de Plurs (ou Pleurs), engloutie avec tous ses habitants par la chute d'une montagne. Les catholiques et les protestants, qui se partageaient le pays, furent d'accord pour voir dans la ruine de cette nouvelle Gomorrhe un châtiment de Dieu : notre pasteur l'attribue surtout à ce que les habitants de Plurs goûtaient peu *la cretta reformaeda* (cependant les protestants de l'endroit étaient occupés à la prière, comme les catholiques, quand l'éboulement les surprit). — M. Rochat publie ce petit poème d'après le ms. original : les monuments anciens des dialectes ladins sont trop rares pour que toutes les publications de ce genre ne soient pas les bienvenues. — Il le fait suivre d'un commentaire philologique très-soigneux, où sont surtout relevés les faits intéressant les voyelles toniques, sur lesquelles l'auteur avait depuis longtemps fait des études qu'il a çà et là complétées à l'aide du grand travail d'Ascoli. — La traduction n'étant pas littérale, un glossaire alphabétique aurait été commode.

Chansons hébraïco-provençales des Juifs Contadins, réunies et transcrites par E. Sabatier. Nîmes, Catélan, 1874, in-12, 22 p.

En parlant ici de la *Chanson du chevreau* (*Rom.* I 224) et des versions en patois, à l'usage des Juifs du Midi, que M. Darmesteter en avait signalées, nous disions : « Il serait curieux de connaître ces traductions ; peut-être un de nos lecteurs des pays de langue d'oc serait-il en état de nous les communiquer. » Ce vœu a été réalisé par M. E. Sabatier, qui a publié, dans la petite brochure dont on vient de lire le titre, la version méridionale du chant *Had gadjah*. Cette version est absolument conforme au texte hébraïque (*Romania*, l. l.), si ce n'est que le chevreau a été acheté « pero un escu, dous escu » au lieu de « pour deux zouz. » M. S. a ajouté à ce chant plusieurs petites poésies, mélangées d'hébreu et de provençal, usitées chez les Juifs du Midi dans certaines cérémonies religieuses. Il les a tirées d'un rituel du XVIIIe siècle, et il ajoute qu'elles « commencent à tomber en désuétude. » Il signale avec raison l'intérêt que peut avoir la transcription en caractères hébraïques employée dans ce rituel pour la prononciation du provençal au siècle dernier. — M. S. nous donne enfin une liste curieuse de premiers vers de chansons populaires provençales d'après lesquelles se chantaient diverses poésies hébraïques insérées dans le même rituel. — On voit que ce petit opuscule est intéressant à divers titres.

G. P.

PÉRIODIQUES.

I. Revue des Langues Romanes, VI, 1. — P. 1. E. Egger : *les Substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif*; deuxième édition, revue, corrigée, augmentée, d'un mémoire bien connu des philologues, publié pour la première fois il y a dix ans. — P. 39 : *le Mémorial des Nobles* (suite et fin). Nous espérons qu'on publiera un jour de ce précieux cartulaire une édition complète, revue avec soin sur le manuscrit. — P. 68 : *Acte de procuration*; pièce béarnaise de 1409, publiée par M. Alart. — P. 70 : *le Cérémonial des consuls*, document du XVe siècle, en français, publié par M. Alart; peu intéressant, au moins comme texte de langue. — [P. 94, Chabaneau : *du z final en français et en langue d'oc* (fin). On trouve dans ce travail la bonne méthode et la pénétration qui distinguent l'auteur. Il me fait sur plusieurs points des critiques qui, en général, paraissent fondées. Sur *lz* pour *lhs*, phénomène qui n'est pas encore absolument éclairci, je m'étonne que M. Ch. ne renvoie pas à la note publiée ici par M. Schuchardt (*Romania* III, 285). Je ne trouve pas les raisons alléguées pour tirer *z* de *ti* (*tuz toti*) tout-à-fait suffisantes. C'est par inadvertance que M. Ch. traduit, dans l'ancienne imitation du *Cantique des Cantiques*, *leuz* par *lilium* : c'est simplement *locus*. L'auteur s'est borné à la partie étymologique du sujet, et n'a pas suivi l'histoire du *z* final passé le milieu du XIIe siècle; mais son étude fournit une base solide à ceux qui voudront la continuer. — G. P.] — P. 103-134, Fesquet : *Proverbes et dictons recueillis à Colognac* (arr. du Vigan, Gard); intéressant recueil. Ces proverbes sont numérotés, ce qui est d'un grand avantage pour les citations. L'auteur a fait effort pour classer méthodiquement les faits du dialecte auquel appartiennent les proverbes qu'il a rassemblés : il ne s'est pas gardé de certaines petites erreurs qu'il serait trop long de relever, et qui, du reste, ne tirent point à conséquence. Parmi ces proverbes, dont beaucoup sont relatifs au temps et aux saisons, il s'en trouve un qui se rapporte aux *jours d'emprunt* ou *de la vieille* (ci-dessus, p. 294). M. Fesquet indique à ce propos, en note, quelques témoignages qui m'avaient échappé. Ce ne sont pas les seuls. En voici un autre que je viens de retrouver. Dans le *Recueil des proverbes météorologiques et agronomiques des Cévennois*.., par M. L. A. D. F. (*Annales de l'agriculture française*, 2e série, t. XIX, 1822), je lis sous le n° 15 : *Aco soun lous vacheirious, Quatre de mars e tres d'abriou*. M. Fesquet a pris la peine de signaler en note, d'après divers recueils méridionaux, d'autres leçons des proverbes qu'il a recueillis à Colognac. *Le Livre des proverbes français* de Le Roux de Lincy lui aurait fourni l'occasion de nouveaux rapprochements. Ainsi les prov. VI et VII se retrouvent dans Le Roux de Lincy, I, p. 109; de même X = Le Roux, I, 124, 125; XLI = Le Roux, I, 219; LXXI (*Besounh fo la vielho troutà*) = Le Roux, II, 247 et 486; c'est un prov. bien ancien en fran-

çais, et qui existe aussi en anglais; voir mes *Rapports*, I, 174; prov. CV = Le Roux, I, 162, etc. — P. 168. *Epigraphie romane* (suite). Il nous semble que le terme épigraphie est ici mal appliqué. Les pièces dont il s'agit, qui sont très-modernes et d'une valeur souvent contestable, ont à la vérité été gravées ou écrites sur la pierre, mais ordinairement elles ne ressemblent à une inscription par aucun caractère intrinsèque. — P. 171. Chabaneau, *Grammaire limousine* (suite). Deux menues observations : il ne faut pas dire (p. 172), *Amanieu des Escas*, mais *de Sescas*, voy. *Romania*, I, 384. Les poésies contenues dans le ms. lat. 1139, provenant de Saint-Martial de Limoges, ne sont pas du XIe siècle, mais du XIIe, ou du moins il n'y a aucune raison pour les croire plus anciennes. Je suis étonné de voir un homme aussi attentif que M. Chabaneau tomber dans cette erreur (p. 184) que j'ai relevée un grand nombre de fois, et dans la publication même d'après laquelle il cite les poésies en question[1]. Nous n'attendons que la fin de cette excellente grammaire pour en rendre compte avec tout le soin qu'elle mérite. — P. 206. Noulet, *Histoire littéraire des patois du Midi de la France au XVIIIe siècle*. Travail exécuté avec beaucoup de goût et de mesure. — P. 244. Atger, *Poésies populaires* recueillies en Languedoc, petite collection intéressante, où nous remarquerons une variante de *la Porcheronne* (voy. *Romania*, I, 354), et une autre de la chanson si répandue de l'*Escrivoto*. La chanson du *Galant* est bien connue aussi dans la France du Nord et donnerait lieu à des remarques curieuses; notons seulement qu'une version à peu près pareille à celle-ci, recueillie par Fr. Mistral et écrite sous sa dictée, a été donnée dans le *Pèlerinage de Mireille*, par A. Lexandre (Paris, 1864), p. 170. — P. 278. P. Glaize, *Le centenaire de Pétrarque*, relation en style coloré. — Bibliographie. Compte-rendu, par M. Chabaneau, de ma notice sur *Guillaume de la Barre* (1868) et de l'*Etude* consacrée à cette notice par M. Noulet (voy. *Romania*, II, 274). Diverses observations judicieuses. M. Ch. conteste avec raison l'interprétation du mot *azempriu* proposée par M. Noulet, et en revient à la mienne, qu'il justifie en rattachant ce mot à *adimperare*. J'en sais maintenant beaucoup plus long sur *azempriu* et *azemprar* qu'en 1868, mais la place me fait défaut dans ce n° pour rapporter les nombreux exemples que j'ai recueillis de ces mots. Ce sera l'objet d'une prochaine note dans nos Mélanges. M. Ch. constate en limousin le passage de *g* spirant à *d*, que j'ai relevé dans *Guillaume de la Barre* (p. ex. *ditar, dinolh* pour *gitar, ginolh*). J'en trouve un autre exemple dans la Chanson de la croisade contre les Albigeois, v. 5865, où le ms. porte fort lisiblement *adenolha*, que Fauriel a corrigé (sans en avertir, selon son habitude) en *agenolha*. L'explication que donne M. Ch. des mots *solas am luy* (pour *am lieu*, en liége) et *solas de vaca* dans mes *Derniers troubadours*, p. 119, me paraît très-satisfaisante, ou, à tout le moins, beaucoup plus probable que celle à laquelle je m'étais résigné. — Compte-rendu par M. Roques Ferrier des *Anciens proverbes basques et gascons recueillis par Voltoire, et remis au jour par G. Brunet*, et des *Chansons hébraïco-provençales des Juifs contadins*, publiées par M. Sabatier. — P. 317. La *Bibliothèque de Tours et ses manuscrits*. Nous croyons que l'auteur de cette notice (M. Dorange, bibliothécaire de Tours?) exagère quelque peu les dangers que la Bibliothèque de

1. *Anciennes poésies religieuses en langue d'oc*, p. 6; cf. *Revue critique*, 1868, t. II, p. 20, etc.

Tours aurait courus pendant l'invasion. Ce n'est pas du reste la première fois qu'on nous fait part de ces dangers et de la sollicitude du bibliothécaire pour le dépôt confié à sa garde[1]. Nous sommes obligés de dire que l'assertion de la p. 319, relative à la Bibliothèque de Montbéliard, est fausse. — Périodiques. Le compte-rendu du n° 10 de la *Romania* consiste uniquement en une note dans laquelle M. Alart maintient le sens qu'il a attribué au mot *exaugar* (cf. ci-dessus, p. 313), en quoi il peut avoir raison, et propose pour étymologie soit *exhaurire*, soit *exsiccare*, en quoi il a tort. Nous préférerions en tout cas *exaquare*.

P. M.

II. Rivista di filologia romanza, I, 4 [2]. — P. 207-225, Canello : *il Vocalismo tonico italiano* ; travail fait avec soin et méthode, et qui n'est pas sans contenir des choses neuves ; ce premier article est consacré tout entier à l'*i*, par lequel l'auteur commence, sans nous dire pourquoi il a choisi cet ordre inusité. — P. 226-234, P. Rajna : *contrastare, contastare* ; l'auteur rattache l'une et l'autre forme au lat. *contestari*. — P. 235-270, E. Monaci : *Uffizi drammatici dei Disciplinati dell' Umbria* ; commencement d'une publication faite avec beaucoup de soin d'après trois manuscrits, et précédée d'une intéressante étude sur les origines du théâtre italien.

III. Jahrbuch für romanische Literatur, N. F., II, 1.—P. 1-31, R. Kœhler, *les* exemples *de Girart de Roussillon* ; il s'agit du poème du XIVe siècle publié par M. Mignard ; M. K. y relève, avec son érudition habituelle, un grand nombre de petits contes pieux ou moraux, intercalés dans le récit, et qu'il ramène à leur source immédiate, qui lui paraît être Vincent de Beauvais, et à leurs sources plus éloignées. Il faut toutefois remarquer que le poème français est en grande partie traduit du latin, et que le travail de comparaison aurait été plus complet si M. K. avait connu la légende latine. Nous reviendrons sur ce sujet. — P. 32-41, C. Horstmann, *les Légendes de S. Dunstan et S. Christophe*, en anglais, d'après le ms. Laud 108. — P. 42-62, Schmid : *le* Faust *de Marlowe et son rapport avec les livres anglais et allemands de Faust*. — P. 63-80, A. Morel-Fatio : *Poésies burlesques et satiriques inédites de Diego Hurtado de Mendoza*, d'après le ms. de la B. N. *Esp.* 258 ; publication curieuse, qui n'est que commencée ici. — P. 81-105, Bœddeker : *Chansons et ballades anglaises du XVIe siècle*, d'après un ms. du British Museum. — P. 101-118, Comptes-rendus : Papanti, *Catalogo di Novellieri in prosa* (L.) ; Meyer, *Recueil d'anciens textes* (K. Bartsch) ; Périodiques (*Romania* ; *Rivista di filologia romanza*).

IV. Archivio Glottologico italiano, II, 1. — P. 1-58, Flechia, *Postille etimologiche*, observations pleines d'érudition et de critique sur le *Glossaire modenais* de G. Galvani. — P. 59-110, D'Ovidio, *Sul* de vulgari eloquentia *di Dante* ; l'auteur examine l'ouvrage de Dante au point de vue linguistique, apprécie très-sainement les idées sous l'empire desquelles il juge et caractérise les différents dialectes italiens, et démontre qu'en croyant parler d'un « vulgaire

1. Voy. par ex. le *Petit Moniteur* du 28 avril 1872.
2. Le fascicule n'est pas complet ; la suite est promise prochainement.

illustre, » Dante ne parle en réalité que d'un usage choisi du dialecte florentin. — P. 111-160, Ascoli, *Del posto che spetta al genovese nel sistema dei dialetti italiani*; avec cette méthode rigoureuse qu'il manie si bien, l'auteur s'efforce de démontrer, surtout par une phonologie comparée du gênois et du piémontais, que le premier de ces dialectes n'est pas, comme le dit Diez, intermédiaire entre les dialectes de la Basse-Italie, notamment de la Sardaigne, et ceux de la Haute-Italie, mais qu'il appartient, tout en ayant quelques traits en propre, au groupe gallo-italique; en passant, M. A. nous donne une phonétique succincte, mais suffisante et très-précieuse, du sarde central et du sicilien.

II, 2. — P. 161-312. *Poesie genovesi della fine del S. XIII e del principio del XIV, edite ed illustrate da* N. Lagomaggiore. Ce fascicule ne contient que les textes; nous en reparlerons en rendant compte de la livraison suivante.

V. The Educational Review of the French language and literature, IV. — P. 5-17, G. Masson, *French mediaeval romances* (suite). — P. 17-24, Th. Karcher, analyse d'une leçon de M. Cassal sur les homonymes français.

VI. Bibliothèque de l'École des Chartes, XXXV, 3.— P. 217-248, N. de Wailly, *Mémoire sur le romant ou chronique en langue vulgaire, dont Joinville a reproduit plusieurs passages*. Ce très-intéressant mémoire se rattache à celui de M. Viollet contenu dans le n° précédent (voy. *Romania* III, 429). Dans la première partie, M. de W. étudie le ms. 2615, signalé par M. Viollet, et en montre l'importance pour l'histoire de l'historiographie à Saint-Denis. Dans la seconde, il défend contre M. Viollet l'authenticité des passages des *Enseignements de Saint Louis* qui, manquant à la fois dans le texte étendu et dans l'abrégé de Geoffroi de Beaulieu, ne se trouvent que dans la version des Chroniques de S. Denis (empruntée par Joinville), version qui est d'ailleurs tirée de l'abrégé de Geoffroi de Beaulieu. M. de W. soutient cette authenticité, parce qu'il ne lui paraît pas admissible qu'une fraude ait été commise à Saint-Denis, avant 1297, dans un texte si récent, si vénérable, et qu'on pouvait si bien connaître, quand d'ailleurs il est impossible de trouver à cette fraude un motif et un but. Il présente alors deux hypothèses pour expliquer comment des passages authentiques, absents du texte officiel et de l'abrégé qu'en a fait Beaulieu, peuvent se trouver dans une version tirée de cet abrégé; mais il n'est pas pleinement satisfait des explications qu'il donne, car il ajoute : « S'il s'en présente d'autres qui soient meilleures, je suis prêt à les accepter, pourvu qu'elles se concilient avec ma conclusion principale, qui est de repousser absolument l'hypothèse d'une interpolation frauduleuse. » Peut-être l'éminent critique grossit-il à ses propres yeux la difficulté, en qualifiant de « fraude » et « d'interpolation frauduleuse, » le fait, pour le rédacteur des *Chroniques*, d'avoir introduit quelques phrases dans le texte qu'il copiait : nul ne sait mieux que lui que les scrupules modernes, en fait d'intégrité des textes, n'existaient guère au moyen-âge. M. de W. n'accepterait-il pas l'hypothèse d'additions faites à Saint-Denis à l'abrégé de Beaulieu, si on ajoutait que les idées prêtées au roi par ces additions étaient réellement les siennes, qu'il les avait exprimées (ce qui paraît bien assuré pour ce qui concerne les *bonnes villes*), qu'une tradition sincère, directe

peut-être, les avait conservées dans l'abbaye, seulement qu'elles ne faisaient pas partie du texte des *Enseignements*, et ne doivent figurer en tout cas dans ce morceau qu'à titre de gloses marginales? Cette explication simple me paraît de nature à concilier les deux savants et courtois adversaires; il est cependant fort possible qu'ils ne l'acceptent ni l'un ni l'autre. — P. 256-265, *Charte sarde écrite en caractères grecs*; texte par Wescher, notice par Blancard, fac-simile par Pilinski. Nous reviendrons sur cet important document, qui sera dans la *Bibl. de l'Éc. des Ch.* l'objet d'une notice philologique. — Bibliographie : Marty-Laveaux, *Cours historiques de langue française* (Léopold Pannier); Bonnardot, Chartes françaises de Lorraine (L. P.).

XXXV, 4. — Mélanges, p. 435-6 : *les Manuscrits de Froissart de lord Mostyn;* notice de ces deux mss. extraite du *Catalogue des manuscrits historiques*, publié par la Commission officielle (anglaise). G. P.

VII. Zeitschrift für deutsches Alterthum, N. F., VI, 1. — P. 1-9, K. Müllenhoff, *über Reinhart Fuchs*. Ce court et substantiel article est d'une grande importance pour nous : M. M. abandonne définitivement la théorie soutenue par J. Grimm avec tant de science et de passion sur l'origine des romans de *Renart*, et accepte à peu près complètement le système qu'a exposé M. P. Paris. Qu'on en juge : d'après l'éminent critique, la théorie d'une « épopée animale » primitive, commune aux peuples germaniques, est insoutenable; les fables où Grimm a cru en reconnaître des vestiges proviennent de l'antiquité; « l'épopée animale n'est pas sortie d'une ancienne tradition populaire, mais est un produit de la poésie des clercs; » les noms des héros n'ont pas le sens que leur attribuait Grimm; ce sont des noms propres devenus français, et c'est du nord de la France qu'ils ont passé dans les autres pays. Il ne reste qu'un point sur lequel M. M. ne se prononce pas : c'est l'hypothèse de la fabrication postérieure de la seconde partie du *Reinaert* flamand, hypothèse contre laquelle Grimm n'avait pas assez d'indignation (voy. *Kl. Schr.* V, p. 463); mais M. Martin, le dernier éditeur de *Reinaert*, l'accepte sans hésitation (p. XXXVII), de même qu'il se range en général au système de M. Müllenhoff. On ne peut que féliciter la science allemande d'avoir renoncé à une théorie édifiée par l'imagination et soutenue par le patriotisme. — P. 58-70, *Poésies de Naso*, publiées par E. Dümmler, d'après un ms. du British Museum. Ces poésies composées, comme le montre l'éditeur, entre 804 et 814, ajoutent aux noms fictifs de l'académie palatine celui de Nason, c'est-à-dire Ovide; *peut-être* le personnage qui s'appelait ainsi est-il Modoïn, plus tard évêque d'Autun. Les poésies en elles-mêmes, consacrées à la gloire de Charlemagne, ne sont pas sans mérite. — P. 124-136, *Ganymedes et Helena*, poème en quatrains latins rhythmiques, sur le même thème que les *Amores* attribués à Lucien, extrêmement curieux pour la connaissance des mœurs du monde des écoles au XIIe siècle; aussi doit-on savoir gré à M. Wattenbach de l'avoir publié (d'après deux mss. de Rome et un de Berlin) malgré ce que le sujet a de répugnant. Il serait très-intéressant de savoir si ce poème a servi de modèle au *De Planctu Nature* qui a le même sujet, ou si au contraire c'est le poëte rhythmique qui a imité Alain de Lille (cette seconde hypothèse me paraît plus vraisemblable : ainsi le vers VIII 3 n'a de sens que

par une allusion grammaticale qui est plusieurs fois répétée dans le *De Planctu*).
G. P.

VIII. Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire. T. XXVII (Lettres et Arts). — P. 205-312, A. Loiseau. *Progrès de la Grammaire en France depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.* Ce mémoire déjà long s'annonce comme n'étant que la première partie d'un ouvrage considérable : mais il faut espérer que la Société académique d'Angers ne prêtera pas son assistance à la continuation d'une œuvre dénuée de toute valeur. L'auteur parle de grammaire sans comprendre les questions qu'il traite, à plus forte raison sans être en état de démêler les points intéressants des livres qu'il analyse. Il se lance sans hésitation dans des domaines où il est complètement étranger, comme l'onomastique allemande (voy. les étymologies bouffonnes des pp. 273 ss.). Il affecte une érudition qui lui fait défaut et ne craint pas de citer des ouvrages qui n'ont jamais été imprimés (p. 305 : « Paul Meyer, Thèse de l'Ecole des chartes, d'après l'étude des textes latins aux temps mérovingiens, 1860 »). Il ne connaît même pas les éléments de la grammaire comparée, car il soutient encore (p. 297) que « le grec n'a admis le duel qu'à une époque assez avancée de son existence ». On jugera de sa critique et de son instruction par l'explication qu'il donne de l'*x* qui termine nos pluriels en *aux* et *eux*: après avoir raillé Ménage, dont l'explication contient cependant une parcelle de vérité, M. L. ajoute : « Nous aimons mieux voir là l'influence du patois champenois sur la langue littéraire. Effectivement, en Champagne, les paysans, aujourd'hui encore, disent *deusse* pour *deux*, *ché eusse* pour *chez eux*; comme au XVIe siècle, grâce à la présence des Italiens à la cour, on prononçait *Massime*, *Alessandre*, l'*x* pour l'*s* ne proviendrait-il pas tout simplement de la confusion de cette lettre double avec l'*s* (p. 300)? » Ce qui est particulièrement plaisant, c'est de voir de quel ton M. L. reprend les autres, de quelle hauteur il traite nos plus grands écrivains. Bossuet ayant écrit une phrase parfaitement correcte suivant l'usage de son temps, qui n'a d'autre défaut que d'être suranné aujourd'hui, M. L. (p. 260) s'écrie : « Voilà ce que produisait, même dans les ouvrages les mieux écrits, l'ignorance prolongée des saines doctrines grammaticales ! » — Il est à regretter que nos Sociétés savantes de province accueillent des productions aussi faibles. G. P.

IX. Revue Critique d'Histoire et de Littérature, juillet-septembre. — 113, Laubert, *Esquisse des progrès de la philologie sur le terrain de la langue française* (M. B.). — 155, Papanti, *Dante suivant la légende* (G. P.). — 167, *Pamphile* ou l'*Art d'être aimé*, p.p. Baudouin (G. P.).

X. The Academy, n° 118 (8 août). — Joret, *du* c *dans les langues romanes*, compte-rendu de M. H. Nicol, qui contient beaucoup de critiques, justes en partie, mais en partie émises un peu hâtivement.

XI. Saturday Review, n° 987 (26 sept.). — P. 410-411, *Romania*; long et très bienveillant article sur notre recueil (fasc. 1-10), dont nous remercions vivement l'auteur (M. Ralston, si connu par ses excellents livres sur la littérature populaire russe). M. R. analyse surtout l'article par lequel s'est ouvert

la *Romania* ; il observe que l'auteur de cet article « n'aborde pas la question souvent agitée du rapport du nom *walh* ou *walah* avec le sanscrit *mleccha.* » Nous avons annoncé, dans cet article même, un travail spécial sur le mot *walah* ; dès à présent nous pouvons dire qu'il n'y a pour nous aucune connexité entre le mot allemand et le mot indien.

XII. Literarisches Centralblatt, juillet-septembre. — N° 34, Zupitza, *zur Literaturgeschichte des Guy von Warwick.*

XIII. Gœttinger Gelehrte Anzeigen, 1874, n° 33 (19 août). — P. 1029-1050, *Richars li biaus,* p. p. Fœrster. Je reparlerai de cet important article de M. Ad. Tobler en rendant compte à mon tour de la publication de M. Fœrster, que le critique de Berlin apprécie très-favorablement. Je relèverai seulement aujourd'hui quelques observations d'une portée générale. — L'*e* de l'art. féminin rég. picard *le* peut-il s'élider devant une consonne? il est sûr qu'on dit ordinairement *de le cose* et *del castel*, mais peut-on dire *del cose?* J'en doute, comme je l'ai déjà dit ici (*Romania,* II, 4); M. T. en cite quelques exemples qui paraissent assurés, mais qui auraient cependant besoin d'être contrôlés avec rigueur: dans *Richart* même il est facile au v. 1846 de changer *nel* en *ne,* et il ne reste ainsi qu'un exemple (v. 501), ce qui est bien peu. Il me semble que si ce procédé avait été en usage, il serait employé très-fréquemment ; en outre il se concilie mal avec l'usage du pays, qui a conservé les noms propres *Delepierre Delebergue,* etc.; *Delpierre*, *Delbergue* sont modernes. — Le pronom *li*, datif de *il ele*, peut-il élider son *i* devant une voyelle (p. ex. *il l'aporta une lance*)? Je l'ai dit dans l'*Alexis* par une distraction que relève M. T. ; je crois qu'il a raison de repousser cette élision. — M. T. sépare résolûment le mot *seri*, « doux, calme, suave, » du lat. *serenus*, auquel on l'a toujours rapporté: je suis depuis longtemps d'avis que cette étymologie est en effet insoutenable; mais celle qu'il propose, *secretus,* me paraît offrir de grandes difficultés : comme il promet de revenir sur ce point, il faut attendre sa démonstration. — Le mot *renois* (*Richart*, v. 5428) lui paraît très-douteux, car la forme du régime *renoit* (voy. le Dict. de Gachet) empêche de le rattacher à *renegare*; aussi le considère-t-il, avec M. Scheler (*Dict. Et.* s. v. *revêche*), comme une faute de lecture pour *revois*, nom. de *revoit*, provenant de *revictus*; il s'appuie sur un passage de Villehardouin où *revoiz* a certainement le sens de « convaincu » ; il aurait pu y joindre le mot *revit*, dont le sens est encore plus clair, dans *Girart de Rossilho* (voy. Bartsch, *Chrest. prov.*[5], 32, 35). Il reste encore cependant quelques doutes, tant sur l'existence d'un adj. *revois* que sur l'impossibilité de rattacher *renoit* à *renegare* (*renegitus* pour *renegatus?*). C'est une question que résoudra un examen minutieux des textes.

G. P.

CHRONIQUE.

Cours intéressant la philologie romane pendant le semestre d'hiver 1874-75.

Paris. Collége de France. G. PARIS : *les Contes orientaux dans la littérature française du moyen âge* (1 h.); explication de textes (1 h.).

—— École pratique des Hautes-Études. Première année : G. PARIS, exercices pratiques (1 h. 1/2); — A. DARMESTETER, Grammaire des langues romanes : introduction et lexicologie (1 h. 1/2).

—— *Deuxième année.* G. PARIS : Études critiques sur le *Fierabras* (1 h. 1/2); — A. DARMESTETER, Grammaire des langues romanes : morphologie et syntaxe (1 h. 1/2).

—— École des chartes. P. MEYER : Grammaire comparée de l'ancien français et du provençal; explications de textes (2 leçons).

Neuchâtel. AYER : Grammaire historique de la langue française (phonologie); lecture et interprétation étymologique de textes.

Genève. RITTER : Origine de la langue française; Grammaire historique; la langue française au moyen-âge.

Strasbourg. BŒHMER : Grammaire comparée des langues romanes; Rhétoroman; exercices pratiques.

Leipzig. EBERT : Introduction à l'étude comparée des langues romanes; Grammaire provençale et explication de la *Chrestomathie provençale* de Bartsch.

Gœttingen. MÜLLER : Histoire du drame français; exercices d'ancien français d'après la *Chrestomathie française* de Bartsch.

Zurich. SUCHIER : Premiers monuments de la langue française; métrique française; exercices pratiques.

Heidelberg. BARTSCH : Grammaire provençale; exercices pratiques d'ancien français.

Berlin. TOBLER : Grammaire française; morceaux choisis provençaux; exercices pratiques.

—— *Académie de philologie moderne.* HERRIG : introduction à la philologie moderne; — MAHN : grammaire provençale; poésies lyriques et épiques provençales; *Girart de Rossilho*; grammaire italienne; — LÜCKING : phonétique historique du français; — GOLDBECK : formation des mots en français; — BENECKE : prononciation française éclaircie par l'histoire et la physiologie; — SCHOLLE : Introduction à l'étude de l'ancien français, avec explications d'après la *Chrestomathie* de Bartsch; — BUCHOLTZ : syntaxe italienne; le *Purgatoire* de Dante.

Munich. HOFMANN : Explications romanes (anc. franç., prov., cat. et anc. esp.); exercices pratiques (*Meraugis*, *Tristan*, *Girart de Rossilho*).

Breslau. Grœber : Histoire de la littérature francaise au moyen âge; grammaire provençale; exercices pratiques.

Rostock. Bechstein : Explication de morceaux choisis dans la *Chrestomathie française* de Bartsch.

—— Lindner, *pr. doc.* : Grammaire historique de la langue française.

Bonn. Diez : Histoire des langues romanes.

—— Delius : Vie et œuvres de Dante.

Halle. Schuchardt : Grammaire italienne; exercices pratiques.

Kœnigsberg. Schipper : Histoire de la littérature française au moyen âge.

Münster. Mall : Métrique française; exercices pratiques.

Giessen. Lemcke : Grammaire comparée des langues romanes; exercices pratiques.

Marbourg. Stengel : Histoire des langues romanes; formation et composition des mots en français; exercices pratiques.

Vienne. Mussafia : Vie et œuvres de Dante; grammaire de l'ancien français, avec lectures.

— M. W. Fœrster vient d'être nommé professeur extraordinaire de langues et littératures romanes à l'Université de Prague.

— « La *Société pour l'étude des langues romanes* vient de prendre une décision qui était depuis longtemps dans la pensée de ses membres : elle a résolu qu'un concours, philologique et littéraire à la fois, aurait lieu à Montpellier, en 1875.

» Dans la séance qu'elle tiendra le lundi de Pâques, 29 mars, des prix seront décernés :

» Au meilleur travail philologique (géographie dialectale, grammaire, phonétique, préparation d'un texte inédit ou peu connu, étude d'un dialecte particulier, etc.) sur la langue d'oc ancienne ou moderne, le catalan compris.

» A la meilleure pièce de poésie en langue d'oc;

» Au meilleur écrit en prose en langue d'oc.

» Les pièces envoyées devront être inédites. Toutefois le prix de philologie pourra être distribué à un ouvrage ayant paru depuis le 1er janvier 1874 et n'ayant concouru nulle part.

» Les manuscrits et les ouvrages imprimés devront être adressés franco avant le 10 mars, terme de rigueur, au secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, à Montpellier. » — (*Revue des langues romanes.*)

— P. Meyer a continué en août et septembre dernier l'exploration des bibliothèques de Cambridge qu'il avait commencée en 1871. Ses recherches ont été cette fois particulièrement fructueuses. Il a trouvé de nouveaux manuscrits de *Maugis d'Aigremont*, de *Renaut de Montauban*, de *Guillaume d'Angleterre*, d'Evrart et de Heli de Winchester, traducteurs des *Distiques* de Caton (ce qui porte à trois le nombre des mss. connus de chacun d'eux), divers lapidaires français en vers et en prose (dont M. Pannier pourra encore faire usage dans son travail sur les Lapidaires du moyen-âge), un ouvrage inconnu de Jean de Garlande où abondent les glosses françaises, etc., etc.

— Dans un feuillet joint au cahier de la *Revue des langues romanes* dont nous avons rendu compte ci-dessus, la rédaction de ce recueil demande qu'il soit créé

deux chaires de provençal, l'une à Paris, l'autre à Montpellier. C'est, à notre avis, dans une grande ville du midi comme celle où se publie la *Revue* que l'enseignement scientifique de la langue d'oc et de sa littérature pourrait le mieux trouver sa place. Mais nous doutons que la voie indiquée par le recueil de Montpellier soit la meilleure pour atteindre le but. Comprenant combien un cours purement scientifique et d'un caractère aussi spécial est en dehors du cadre et des habitudes de nos Facultés des lettres, la *Revue des langues romanes* propose de rattacher directement au Collége de France la chaire qu'on instituerait à Montpellier. Il est à craindre qu'une semblable proposition rencontre des objections de plus d'un genre. Il nous semble qu'il y a un moyen plus simple et peut-être plus pratique. Dans un grand pays voisin, quand le besoin d'une création de ce genre se fait sentir, c'est à l'initiative privée qu'on s'adresse, et elle fait bien rarement défaut. Pourquoi ne pas essayer d'imiter l'Angleterre? Le patriotisme et l'amour de la science se réuniraient pour faire réussir une entreprise de ce genre. Une somme de cent mille francs suffirait pour assurer à tout jamais l'existence d'une chaire de provençal, et il ne semble pas qu'il soit impossible de la réunir à Montpellier. Ce mode de dotation, outre qu'il serait d'un très-heureux exemple, aurait encore un immense avantage: ce serait de permettre au comité désigné par les souscripteurs et aux exécuteurs qui le remplaceraient dans des conditions prévues par lui de déterminer le caractère de l'enseignement, de fixer le nombre d'heures hebdomadaires qui paraîtrait utile, de choisir le titulaire, de régler la manière dont se ferait l'élection des titulaires futurs, etc. Si la Société des langues romanes se décide à prendre l'initiative d'une souscription de ce genre, la *Romania* annonce dès aujourd'hui qu'elle souscrit pour une somme de mille francs.

— L'Institut a décidé de ne point décerner cette année le prix Volney, mais a accordé, sur les fonds de ce prix, une récompense à M. Charles Joret, pour son livre sur le *c* dans les langues romanes.

— La Société pour la publication des anciens textes français et provençaux n'est pas encore fondée, mais elle ne tardera pas à l'être. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui se fera pour mettre à exécution une entreprise qui ne peut manquer d'avoir toutes leurs sympathies.

— M. Karl Bartsch a entrepris la publication d'un recueil général des poésies des troubadours, dans des textes critiques établis par une révision générale des manuscrits. Nous rendrons compte de cette importante publication dès qu'elle commencera à paraître.

— M. H. Suchier prépare une édition de la *Vie de sainte Modewenne*, poème anglo-normand du XIIe siècle, en 6,000 vers, qui paraîtra dans la collection du *Cercle littéraire* de Stuttgart.

— On publiera prochainement à Munich une traduction allemande de l'*Ystoire de li Normant*, version franco-italienne de la chronique latine (perdue) d'Amatus du Mont-Cassin. M. Conrad Hofmann, qui a revu cette traduction, s'occupe actuellement, avec un de ses élèves, de traduire en allemand le *Perceval* de Crestien.

— M. Léon Gautier a mis sous presse, pour Mame, une nouvelle édition de la *Chanson de Roland*.

— M. Pio Rajna va prochainement publier un grand travail sur les *Sources de l'Arioste*.

— MM. de Tourtoulon et Bringuier, qui ont commencé l'année dernière, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, une exploration à l'effet de déterminer, s'il est possible, la limite de la langue d'oïl et de la langue d'oc, l'ont reprise et terminée cet été. Le rapport sur la première partie de leur mission sera prochainement publié dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*.

— Il est bien tard maintenant pour parler avec quelque détail des belles fêtes célébrées à Avignon en l'honneur de Pétrarque, les 18, 19 et 20 juillet. Il y a longtemps que nos lecteurs ont lu et admiré le charmant discours qu'a prononcé à cette occasion M. Nigra. Nous voulons cependant en reproduire ce passage, où l'orateur a si heureusement mêlé des souvenirs personnels à des remarques érudites, et qui, sous sa forme gracieuse, a une véritable valeur scientifique.

« Vous savez, Messieurs, a dit aux Provençaux le représentant de l'Italie, qu'il fut un temps où votre belle langue était parlée et cultivée de l'autre côté des Alpes, et que vos troubadours ont souvent rencontré en Italie des émules célèbres. Les rois de Sicile n'ont pas dédaigné de toucher aux cordes de la lyre provençale, et l'histoire nous a conservé les noms et parfois les compositions de plus de trente troubadours italiens, parmi lesquels vous me permettrez de citer Nicolet de Turin, le Génois Lanfranc Cicala, Boniface Calvo, Luc de Lascaris, Parcival et Lanfranc Doria, le Vénitien Barthélemy Zorgi, Ferrari de Ferrare, le marquis Albert Malaspina, Bernard Arnaud et Sordel de Mantoue.

» Nos châteaux et nos villes résonnaient de sons provencaux. Nous voyons accueillis et fêtés aux cours de Montferrat, de Ferrare, de Mantoue, à Venise, à Gênes, en Lombardie, en Toscane, Foulquet de Romans, Elie Cairel, Albert de Sisteron, Bernard de Ventadour, Guillaume Figueira, Guillaume de la Tour, Hugues de Saint-Cir, Rambaud de Vaqueiras, Peirol et d'autres non moins illustres. Mon cher pays du Canaves, où je suis né et à qui j'envoie d'ici le meilleur de mes souvenirs, est mentionné par Pierre Vidal de Toulouse, dans des termes qui encore maintenant seraient compris par le plus illettré de mes montagnards :

Ara m'alberc Dieus e sans Julias,
E la doussa terra de Canaves ! »

— Annonçons quelques livres qui viennent d'être publiés, et dont nous espérons bien rendre compte un jour ou l'autre : Bartsch, *Chrestomathie provençale* (troisième édition) ; Milà y Fontanals, *de la Poesia heroico-popular castellana* (Barcelona, Verdaguer) ; Brachet, *Nouvelle grammaire française* (Paris, Hachette) ; Scheler, *les Enfances Ogier le Danois*, *Glossaire de Froissart* (Bruxelles) ; G. Storm, *Sagnkredserne von Karl dem Store og Didrik af Bern hos de nordiske Folk* (Christiania) ; Braga, *Historia de Camões*, I, II (Porto) ; Bladé, *Contes populaires agenais* (Paris, Baer).

TABLE DES MATIÈRES.

H. Schuchardt, Phonétique comparée. — De quelques modifications de la consonne initiale dans les dialectes de la Sardaigne, du Centre et du Sud de l'Italie. 1

P. Rajna, Uggeri il Danese nella letteratura romanzesca degl' Italiani (2e art.) . 31

F. Bonnardot, Sur un nouveau manuscrit des *Loherains*. 78

Th. de Puymaigre, Chants populaires recueillis dans la vallée d'Ossau. 89

Historia Daretis Frigii de origine Francorum p. p. G. Paris 129

S. Bugge, Etymologies françaises et romanes. 145

A. d'Ancona, le Fonti del Novellino (2e art.). 164

F. Bonnardot, Essai de classement des manuscrits des *Loherains*, suivi d'un nouveau fragment de *Girbert de Metz* 195

A. Coelho, Romances sacros, orações e ensalmos populares do Minho 263

L. Havet, *Oi* et *ui* en français. 321

Berta de li gran pié p. p. A. Mussafia. 339

V. Smith, Chants du Velay et du Forez. 365

P. Meyer, Etude sur une charte landaise de 1268 ou 1269. 433

A. Darmesteter, Deux élégies du Vatican. 443

N. de Wailly, Lettre à M. Gaston Paris sur le texte de Joinville. 487

MÉLANGES.

Le Savetier Baillet, chanson comique. 103

Mier (*merus*) dans les patois (J. Cornu). 106

Phonétique française : *oi*, *ui*; *ch*; *lz*; *nz* (H. Schuchardt) 279

Etude sur le vocalisme des *Serments* de 842 (J. Storm). 286

Tableau rectificatif des assonances du *Roland* (G. Raynaud). 290

Frammento di una raccolta di favole in provenzale (P. Rajna). 291

Les jours d'emprunt (P. M.).. 294

Le vocalisme des *Serments* de Strasbourg (P. M.). 371

Un fragment de *Renart* (G. P.). 373

Etymologies : *admolestare*, *male habitus* (J. Cornu). 377

CORRECTIONS.

Les lettres satiriques de Diego Hurtado de Mendoza (A. Morel-Fatio). 298

COMPTES-RENDUS.

Ancona (d'), Il Contrasto di Ciullo d'Alcamo 495

Bernoni, Fiabe popolari veneziane 418

Cancionero de Stuñiga, p. p. le marquis de la Fuensanta del Valle et Rayon (A. Morel-Fatio) 413

Coelho, Questões da lingua portugueza (A. Morel-Fatio) 310
De Wailly, voy. Joinville.
Flugi, Die Volkslieder des Engadin (J. Cornu). 113
Hill, Ueber das Metrum der *Chanson de Roland* (G. P.) 398
Hofmann, Ein katalanisches Thierepos von Ramon Lull. 111
Joinville, Œuvres, par N. de Wailly (G. P.). 401
Joret, Du *C* dans les langues romanes (A. Darmesteter). 379
Jubinal, voy. Rutebeuf.
Lindner, Ueber die Beziehungen des *Ortnit* zu *Huon de Bordeaux* (G. P.). . . 494
Mahn, Gedichte der Troubadours (P. M.). 303
Meyer, voy. Recueil d'anciens textes.
Mussafia, Beitrag zur Kunde der norditalienischen Mundarten im XV. Jarhrunderte (G. P.). 112
— Zur Katharinenlegende. 413
Recueil d'anciens textes bas-latins, provencaux et français, accompagnés de deux glossaires, par P. Meyer (P. M.) 107
Rochat, ein altladinisches Gedicht 498
Rocher, Les Rapports de la ville du Puy avec Girone (G. P.). 309
Rutebeuf, Œuvres complètes, par Jubinal (P. M.) 401
Sabatier, Chansons hébraïco-provençales des Juifs contadins (G. P.) 498
Stengel, Mittheilungen aus franzœsischen Handschriften der Turiner Universitæts-Bibliothek (G. P.). 109

PÉRIODIQUES.

Academy, n° 48 504
Alemannia, II. 431
Archiv für das Studium der neueren Sprachen, LI, 1. 314
Archives des missions scientifiques et littéraires, 3e série, I, 2. 126
Archivio glottologico italiano, I 121
— — II, 1–2 501
Archivio storico Italiano, 1873–1875. 126
Ateneo, vol. I, fasc. 9. 429
Bibliothèque de l'École des chartes, XXXIV, 5-6. 316
— — XXXV, 1–2 429
— — XXXV, 3. 502
Bibliographia critica, fasc. IX-X. 127
Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1872–1873. 316
Educational Review of the French Language and Literature, III 421
— — — IV 502
Germania, XVIII, 3. 123
— XVIII, 4. 315
— XIX, 2. 430
Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 9. 318
— — — n° 33. 505
Il Propugnatore, VI, 6. 122
Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Literatur, N. F., I, 3. . . 314
— — N. F., I, 4. . . 421
— — N. F. II, 1. . . 501
Literarisches Centralblatt. 127, 318, 432, 505
Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire, XXVII 504

Mémoires de la Société de linguistique de Paris, II, 3. 124
— — II, 4 322
Nuova Antologia, 1873, t. III. 316
Revista contimporana, n° 9, novembre 1873. 125
Revue celtique, II, 2. 431
Revue critique d'histoire et de littérature 127, 318, 432, 504
Revue de Gascogne, 1873, novembre. 430
Revue de linguistique et de philologie comparée, V, 3 124
Revue des langues romanes, IV, 4.. 117
— V, 1. 313
— V, 2. 419
— VI, 1 499
Revue des Sociétés savantes, mai-juin 1873. 126
— septembre-octobre 1873. 432
Rivista di Filologia romanza, I, 3. 118
— I, 4. 501
Romanische Studien, I, 3.. 118
— I, 4. 421
Saturday Review, n° 987 504
Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Juillet et novembre 1873, mars-avril 1874. 431
Tidskrift for Philologie og Pædagogik, N. S., I. 317
Transactions of the philological Society for 1873-4 428
Wissenschaftliche Monatshefte, I, 9. 318
Zeitschrift für deutsche Philologie, V, 2. 315
Zeitschrift für deutsches Alterthum N. F., V, 3. 430
— — N. F., VI, 1 503
Zeitschrift für die Œsterreichischen Gymnasien, 1874, II et III. 430
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, N. P. I, VI. — II, 2. 422

CHRONIQUE.

Janvier. 128
Avril. 319
Juillet. 432
Octobre. 506

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.